



Région Bretagne / Département du Morbihan (56)

# PONTIVY

## CHÂTEAU DES ROHAN

Code INSEE : 56178

Arrêté de prescription : n°2015-197

Arrêté d'autorisation : n°2016-212

*Sous la direction de* Karine VINCENT

*Avec la collaboration de*

Amélie BERTHON, Aurélia BORVON, Thibault CARDON,  
Adrien DUBOIS, Véronique GENDROT, Charlotte HALLAVANT,  
Clément LE GUÉDARD, Benjamin LEFÈVRE, Jean-Baptiste VINCENT.



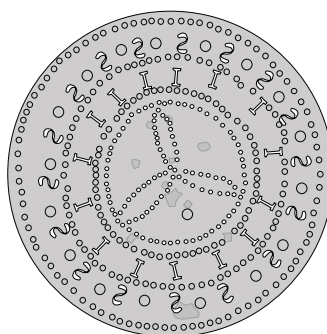


>> Région Bretagne / Département du Morbihan (56)

# PONTIVY

## Château des Rohan

Tome I    **TEXTES et ILLUSTRATIONS**



*Sous la direction de* **Karine VINCENT**

*Avec la collaboration de* **Amélie BERTHON, Aurélie BORVON, Thibault CARDON, Adrien DUBOIS, Véronique GENDROT, Charlotte HALLAVANT, Benjamin LEFÈVRE, Clément LE GUÉDARD, Jean-Baptiste VINCENT**

### **Rapport d'opération d'archéologie préventive**

Arrêté n°2015-197  
Code INSEE - 56 178

Octobre 2021

**Service départemental d'archéologie du Morbihan**  
Direction de la Culture et de l'Action territoriale  
2 rue de Saint-Tropez - CS 82 400  
56009 Vannes cedex



**Illustration de couverture :**

Vue générale de la fouille de la terrasse d'artillerie (Cliché : Pierre-Jean Schwalm)

Manche de couteau en os (Cliché : Karine Vincent)

Gueule du four à pain de la courtine sud (Cliché : Karine Vincent)

Et sur la page de garde : dessin du bassinoire (Amélie Berthon)

**Mise en page :** Karine Vincent

**Impression :** Service reprographie - Département du Morbihan



### Avertissement

L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée des données du 17 juillet 1987 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal (1).

(1) Loi n°78-753 du 17 juillet 1978, article 10 "les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de propriété littéraires et artistiques. L'exercice du droit à la communication (...) exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués".





# TABLE DES MATIÈRES

<b>DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES, SCIENTIFIQUES</b>	<b>9</b>
Fiche signalétique	10
Intervenants	12
Notice scientifique	13
Pièces administratives	17
Copie de l'arrêté de prescription n°2015-197	17
Copie de l'arrêté d'autorisation n°2016-212	24
Projet scientifique d'intervention	25
<b>RÉSULTATS</b>	<b>37</b>
<b>Introduction</b>	<b>39</b>
<b>CHAPITRE 1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b>	<b>41</b>
<b>1.1. Situation géographique, géologique, topographique générale</b>	<b>43</b>
Géographie	43
Géologie	43
Hydrographie et topographie	45
<b>1.2. Description du site actuel</b>	<b>45</b>
<b>1.3. Contexte historique générale</b>	<b>53</b>
<b>1.4. La construction du château de Pontivy par Jean II de Rohan – étude documentaire (Adrien Dubois)</b>	<b>57</b>
1.4.1. L'« œuvre » de 1486 et les dédommagements de 1489	58
1.4.2. Une deuxième phase de travaux	66
1.4.3. Conclusion	70
<b>CHAPITRE 2 - L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE : STRATÉGIES ET MÉTHODES MISES EN OEUVRE</b>	<b>71</b>
<b>2.1. La prescription et les objectifs de la fouille</b>	<b>73</b>
<b>2.2. Contexte d'intervention et contraintes</b>	<b>74</b>
2.2.1. Secteur 1 – La courtine sud	74
2.2.2. Secteur 2 – La terrasse d'artillerie	78
2.2.3. Secteur 3 – Les douves	81
2.2.4. Secteur 4 – Le bastion	81
<b>2.3. Méthodologie de terrain</b>	<b>82</b>
2.3.1. Enregistrement des données	82
2.3.2. Acquisition numérique	83
<b>2.4. La post-fouille</b>	<b>84</b>
2.4.1. Traitement des données brutes	84
2.4.2. Études et analyses	85
<b>2.5. La valorisation</b>	<b>86</b>
2.5.1. Visite du chantier de fouille	86
2.5.2. Réalisation de panneaux de communication	87
<b>2.6. La conservation des vestiges</b>	<b>89</b>
<b>CHAPITRE 3 - ÉTUDE DOCUMENTAIRE : ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHITECTURALES ET ARCHÉOLOGIQUES DU SITE AVANT L'INTERVENTION (Benjamin Lefèvre)</b>	<b>91</b>
<b>3.1. Les travaux de restauration du château des Rohan de Pontivy par René Lisch, architecte en chef des Monuments Historiques</b>	<b>93</b>
<b>3.1.1. Documentation disponible</b>	<b>93</b>
3.1.1.1. Fonds accessibles	93
La Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (MAPA)	93
Les Archives départementales du Morbihan	94
Les Archives municipales de Pontivy	94

3.1.1.2. Obtention et gestion de la documentation	94
Dépouillement	94
Traitement	95
Tri	96
<b>3.1.2. Le classement du château, point de départ des campagnes de sauvegarde du monument</b>	<b>98</b>
3.1.2.1. La marche vers la prise à bail du château par la municipalité (années 1920-1953)	98
3.1.2.2. Le classement du château au titre des Monuments historiques (fin 1953)	100
<b>3.1.3. Les interventions de restauration</b>	<b>100</b>
3.1.3.1. Consolidations urgentes (341/54)	100
Mise en œuvre	101
Déroulement des travaux	101
3.1.3.2. Mise hors d'eau de la pile de retour, remontage de la partie écroulée et consolidation à la suite (271/56), surlocations d'étaisements (31/57 et 960/57)	102
Préparation	103
Mise en œuvre	103
Déroulement des travaux	103
3.1.3.3. Remise en état de la chapelle et consolidation du logis ouest (880/58)	105
Préparation	105
Mise en œuvre	106
Déroulement des travaux	107
3.1.3.4. Transfert au château des Rohan de Pontivy des cheminées du château de Coët Candec de Locmaria-Grand-Champ (268/59)	108
Préparation	108
Mise en œuvre et déroulement des travaux	108
3.1.3.5. Remise en état du château (157/61)	108
Préparation	108
Mise en œuvre	109
Déroulement des travaux	110
3.1.3.6. Achèvement de la tour sud et du bâtiment entre les tours, de la tour d'angle, du bâtiment en retour et de la chapelle (68/64)	111
Préparation	111
Mise en œuvre	112
Déroulement des travaux	112
3.1.3.7. Achèvement de la charpente et de la couverture de la tour sud (270/67)	113
Préparation	113
Mise en œuvre	113
Déroulement des travaux	114
3.1.3.8. Restauration du château (376/68)	115
Préparation	115
Mise en œuvre	116
Déroulement des travaux	116
3.1.3.9. Consolidation des remparts (225/73) et remise en état des remparts et des fossés (463/77)	118
Préparation	118
Mise en œuvre	118
Déroulement des travaux	119
3.1.3.10. Récapitulatif général (Fig. 32-A et B)	119
Conclusion	121
<b>3.2. L'association « Chantiers Histoire et Architecture Médiévale » sur le château des Rohan de Pontivy (1985-1992)</b>	<b>125</b>
<b>3.2.1. Documentation disponible</b>	<b>125</b>
3.2.1.1. Documentation administrative	125
3.2.1.2. Documentation scientifique	125
<b>3.2.2. Localisation des interventions de l'association</b>	<b>126</b>
3.2.2.1. Deux secteurs principaux...	126
3.2.2.2. ... dans une distribution globalement homogène à l'échelle du monument	128
<b>3.2.3. Chronologie succincte de la présence de l'association</b>	<b>128</b>
3.2.3.1. Cadre de collaboration	128
3.2.3.2. Première période : première opération (1985)	129
3.2.3.3. Deuxième période : une véritable problématique de recherche (1987-1990)	129
3.2.3.4. Troisième période : le bras armé des services des Monuments historiques (1991-1992)	130
3.2.3.5. Quatrième période : repli vers des restaurations cosmétiques (1993-1998)	130
Conclusion	131



<b>3.3. Synthèse des opérations archéologiques antérieures à 2016</b>	<b>132</b>
<b>Introduction</b>	<b>132</b>
<b>3.3.1. Secteur nord-est</b>	<b>132</b>
3.3.1.1. Etat 1 : un premier orillon défendant le pied de la tour nord-est ?	132
3.3.1.2. Etat 2 : extension de l'espace castral civil	135
<b>3.3.2. Secteur est</b>	<b>136</b>
3.3.2.1. Le logis est	136
3.3.2.2. Les deux états de la courtine est	137
<b>3.3.3. Secteur sud-est</b>	<b>140</b>
<b>3.3.4. Secteur sud</b>	<b>142</b>
3.3.4.2. Courtine sud (murs, remblais et structures intérieures)	144
<b>CHAPITRE 4 - DESCRIPTION DES VESTIGES</b>	<b>147</b>
<b>4.1. La courtine sud</b>	<b>149</b>
<b>4.1.1. Le mur Nord</b>	<b>149</b>
4.1.1.1. Le parement nord	150
4.1.1.2. Le parement sud	152
<b>4.1.2. Le mur Sud</b>	<b>153</b>
4.1.2.1. Fondations	153
4.1.2.2. Mode de construction	153
4.1.2.3. Élément décoratif	154
4.1.2.4. Environnement architectural	155
<b>4.1.3. Le mur pignon ouest</b>	<b>156</b>
<b>4.1.4. Les remblais internes : stratigraphie générale</b>	<b>157</b>
<b>4.1.5. Les aménagements internes : les fours domestiques</b>	<b>161</b>
4.1.5.1. F1 : redécouverte d'un four à pain	161
<b>4.1.6. La douve sud</b>	<b>168</b>
<b>4.1.7. Synthèse : proposition de phasage</b>	<b>168</b>
4.1.7.1. Etat 1 (Phase II)	168
4.1.7.2. Etat 2 – Des réaménagements côté cour	171
<b>4.2. La terrasse d'artillerie</b>	<b>177</b>
<b>4.2.1. Phases 1 &amp; 2 (fin XV<sup>e</sup>-fin XVI<sup>e</sup> siècle) : le logis est et son environnement</b>	<b>177</b>
4.2.1.1. Caractéristiques architecturales de l'aile orientale	177
Morphologie générale	177
Le corps de logis	177
Salle 1	180
La tour sud-est	189
4.2.1.2. Stratigraphie et évolution de l'occupation	190
Salle 1	190
Le remplissage de la fosse des latrines	192
Salle 2	193
4.2.1.3. Au revers du logis	193
Phase 1 - Une terrasse de revers	193
Phase 2 - Evolution de la défense : mise en place d'un boulevard	197
4.2.1.4. Destruction du logis	203
Effondrement des niveaux de sols	205
4.2.1.5. Synthèse préliminaire	212
Éléments de phasage	212
La culture matérielle par espace	214
» Salle 1	214
» Le cas des latrines	218
» Le mobilier de la salle 2	232
» La Terrasse De Revers	233
» Les démolitions	239
<b>4.2.2. Phase 3 (fin XVI<sup>e</sup> – début XVII<sup>e</sup> s.) : la terrasse d'artillerie</b>	<b>249</b>
4.2.2.1. Secteur Ouest	249
4.2.2.2. Secteur Est	253
M5 et ses relations avec M9	258
4.2.2.3. Secteur Sud	260
4.2.2.4. Synthèse	264
<b>4.2.3. Phase 4 (Fin XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> s.) : les dernières occupations</b>	<b>272</b>

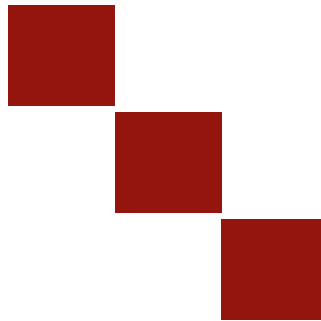
<b>4.2.4. La culture matérielle : synthèse thématique (collectif)</b>	<b>274</b>
4.2.4.1. Autour de la table	274
Le vaisselier céramique	274
La verrerie	277
Ustensiles	278
L'alimentation carnée au château de Pontivy au cours du XVI <sup>e</sup> siècle	278
4.2.4.2. Le domaine militaro-équestre	283
4.2.4.3. Les autres objets du quotidien	288
<b>4.3. Le bastion : lecture analytique du bâti</b>	<b>293</b>
<b>CHAPITRE 5 - SYNTHÈSE</b>	<b>299</b>
<b>5.1. Phase 1 – un premier château résidentiel</b>	<b>301</b>
5.1.1. La construction du château, chronologie et topographie générale	301
5.1.2. Le programme résidentiel	303
5.1.3. L'environnement immédiat	309
<b>5.2. Phase 2 – Développement et renforcement militaire</b>	<b>311</b>
5.2.1. Un second chantier de construction	311
5.2.2. Les conséquences sur le front est	313
5.2.3. Evolution du front oriental au cours du XVI <sup>e</sup> siècle	315
5.2.4. Le siège de 1589 et ses conséquences	316
<b>5.3. Phase 3 – La guerre de la Ligue et ses conséquences</b>	<b>317</b>
<b>5.4. Phase 4 – Les dernières heures de la résidence des Rohan à Pontivy</b>	<b>321</b>
<b>CHAPITRE 6 - CONCLUSION</b>	<b>323</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>329</b>
Rapports archéologiques sur le château de Pontivy	331
Bibliographie générale	331
Bibliographie thématique	333
<b>LISTE DES FIGURES</b>	<b>347</b>



# SECTION I



**DONNÉES  
ADMINISTRATIVES,  
TECHNIQUES,  
SCIENTIFIQUES**



## Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### LOCALISATION

**Région :** Bretagne  
**Département :** Morbihan  
**Commune :** Pontivy  
**Adresse :** Château des Rohan - 63 rue du général De Gaulle, 56 300 Pontivy

### CODES

**Code INSEE :** 56 178  
**N° Entité Archéologique :** 56 178 0002  
**Classé Monument historique :** depuis 30 décembre 1953

### COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET ALTIMÉTRIQUES (RGF93CC48)

X : 1256070  
Y : 7225002  
Z : 69,05 m NGF au centre de la cour

### RÉFÉRENCES CADASTRALES

**Commune :** Pontivy  
**Année :** 2012  
**Section :** BC  
**Parcelle :** 387p - 388p

### RÉFÉRENCES DE L'OPÉRATION

**Type d'opération :** fouille archéologique  
**Arrêté de prescription n°** 2018-159, délivré le 26 juin 2015  
**Nature du projet :** Travaux de restaurations du château des Rohan  
**Emprise :** 450 m<sup>2</sup> env.(zone 1) et 300 m<sup>2</sup> env. (zone 2)

### Maître d'Ouvrage (et propriétaire) :

Commune de Pontivy  
8 rue François Mitterrand, 56 300 Pontivy

### Opérateur :

Département du Morbihan  
Service départemental d'archéologie  
2 rue Saint-Tropez CS 82 400, 56009 Vannes cedex 9

**Arrêté d'autorisation n°**2016-212, en date du 17 juin 2016

**Responsable scientifique:** Karine VINCENT

**Organisme de rattachement :** Département du Morbihan

### DATES D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN

du 29 août 2016 au 11 décembre 2018

### LIEU DE DÉPÔT PROVISOIRE DU MOBILIER

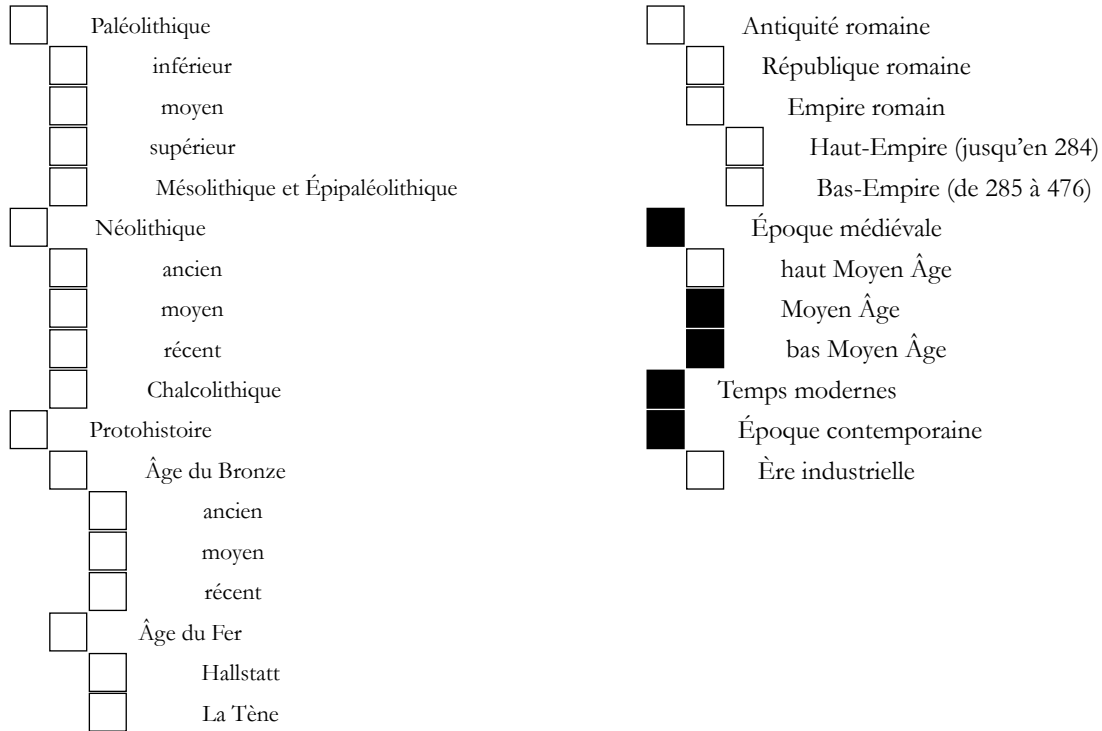
Réserves du service départemental d'archéologie (Vannes) pour études ;  
puis dépôt archéologique du SRA Bretagne - Vannes

### LIEU DE DÉPÔT PROVISOIRE DE LA DOCUMENTATION

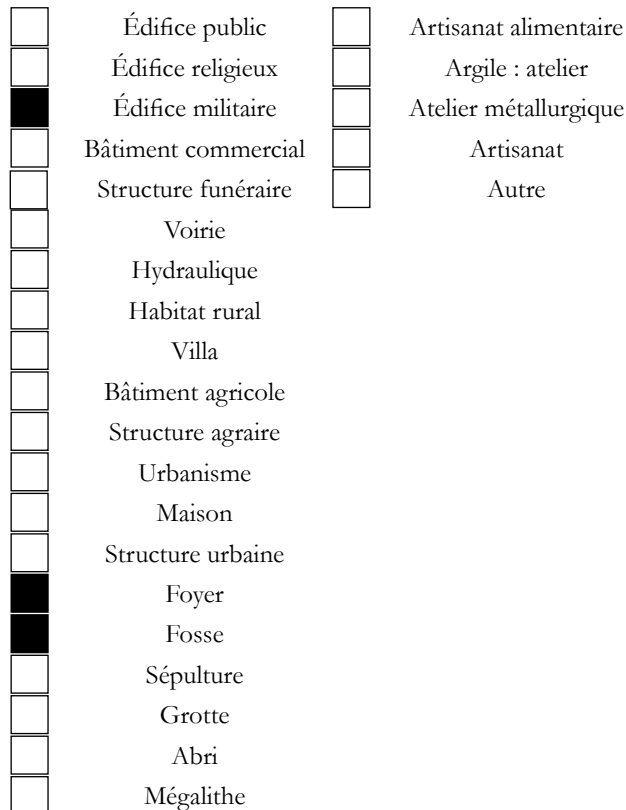
Service départemental d'archéologie (Vannes)

## RÉSULTATS

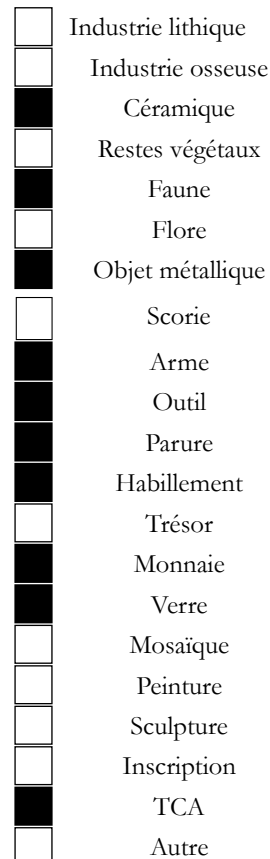
### Chronologie



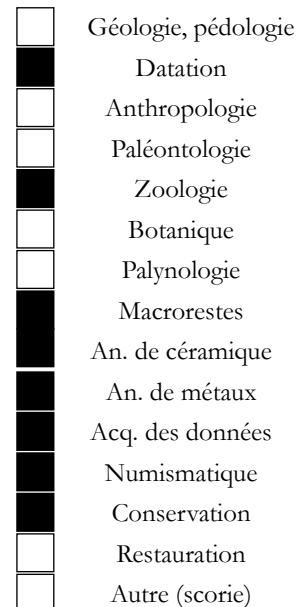
### Sujets et thèmes



### Mobilier



### Études annexes



## INTERVENANTS

### INTERVENANTS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

<b>DRAC Bretagne - SRA</b>	02 99 84 59 00	
Yves Ménez	Conservateur régional de l'archéologie	
Anne-Marie Fourteau	Ingénieure, en charge du dossier	
<b>Département du Morbihan</b>	02 97 69 50 75	
Isabel Pugnère-Saavedra	Directrice de l'action territoriale et de la Culture	
Florent Lenègre	Directeur adjoint du patrimoine et des archives	
Olivier Agogué	Conservateur du Patrimoine, Chef du service archéologique	Jusqu'à janvier 2019
Deborah Sebag	Cheffe du service archéologique	Depuis septembre 2019
Karine Vincent	Archéologue médiéviste - Responsable d'opérations	
Hélène Oger	Chargée du suivi administratif et financier	
<b>Autres intervenants</b>		
GéoFit Conseil	Levers topographiques et numériques	
Beaussire	Décapage - Location de pelle avec chauffeur	

### COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES

Karine Vincent	Archéologue - Responsable scientifique chercheuse associée au CRAHAM	Coordination administrative, technique et scientifique Auteure des textes, DAO-PAO, topographie
<b>Spécialistes</b>		
Amélie Berthon	Spécialiste du petit mobilier, Eveha, Chercheuse associée au CRAHAM	Verre et mobilier métallique
Aurélia Borvon	Archéozoologue, UMR7041 ArScAn, ONIRIS	Étude archéozoologique
Thibault Cardon	Chargé de recherche, Craham – Centre Michel de Botiard (Cnrs/Université de Caen Normandie)	Étude des monnaies
Adrien Dubois	Historien des textes, chercheur associé au CRAHAM	Étude historique
Véronique Gendrot	Service régional de l'archéologie Bretagne	Étude du textile
Charlotte Hallavant	Carpologue associée du laboratoire TRACES (UMR5608) - CAML	Expertise carpologique
Benjamin Lefèvre	Contractuel - Service départemental d'archéologie du Morbihan	Étude documentaire
Clément Le Guédard	Doctorant, Université de Nantes - Ass. Le Céram	Étude céramologique
Jean-Baptiste Vincent	Archéologue du bâti - Indépendant	Infographie - Bâti
<b>Conservation et Restauration</b>		
Arc'Antique	Restaurateurs-conservateurs / section métaux	Stabilisation

### ÉQUIPE FOUILLE ET POST-FOUILLE

<b>Phase terrain</b>	<b>Courtine Sud (2016-2017)</b>	
Aurélien Crowch	Benjamin Lefèvre	
Yannick Dissez	Shannah Barbeau	
Émilie Merveilleux		
<b>Phase terrain</b>	<b>Terrasse d'artillerie (2018)</b>	
Guillaume Daniel	Yohan Manthey	
Émilie Merveilleux	Morgane Le Roch	
Maité Rubeaux	Muriel Mélin	
<b>Phase rapport</b>		
Émilie Merveilleux, Lauren Halouze, Morgane Le Roch, Yohan Manthey		Lavage et inventaire du mobilier
Yannick Dissez, Benjamin Lefèvre, Maité Rubeaux, Émilie Merveilleux, Alexandre Viale, Marion Legeay		DAO

## NOTICE SCIENTIFIQUE

Auteur et responsable d'opération : Karine Vincent (Département du Morbihan)

Arrêté de prescription n°2015-197

Nature de l'opération : Fouille préventive

Couverture géographique : Bretagne, Morbihan, commune de Pontivy

Code INSEE de la commune : 56 178

Mots-clés du thésaurus : Edifice militaire, foyer, fosse, niveau d'occupation

Chronologie : Moyen Âge, Temps modernes, Epoque contemporaine

Titre : Pontivy

Sous-titre : Château des Rohan

La reconstruction de la courtine sud du château de Pontivy, tombée au cours de l'hiver 2014 après un épisode pluvieux exceptionnel, a offert la possibilité d'engager une étude archéologique importante pour restituer plus précisément cette forteresse-résidence des vicomtes de Rohan.

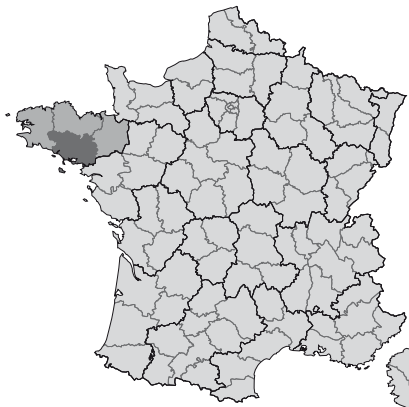
Alors qu'un premier château est attesté à Pontivy dès le XII<sup>e</sup> siècle, il est déjà démantelé lorsque Jean II de Rohan prend la tête de la vicomté en 1462 après la mort de son père Alain IX. Devant d'abord faire face à un début de parcours complexe, notamment dans ses relations avec le duc de Bretagne François II, il entreprend finalement en 1488 la construction d'un nouveau château sur un coteau dominant le Blavet et fermant l'angle nord-est de l'enceinte urbaine. Le château se présente aujourd'hui sous la forme d'un quadrilatère de 80 m sur 55 m flanqué de tours aux angles et ceint de larges fossés d'une vingtaine de mètres bordés par un talus de contrescarpe autrefois plus élevé. La position sur le coteau, la morphologie des fossés, la hauteur des talus de contrescarpe mais surtout la composition architecturale de l'ensemble, concourent à donner l'image d'un château trapu et massif, résultat des chantiers de construction successifs de Jean II.

L'opération archéologique s'est déroulée sur plus de trois années (2016-2019), les principales interventions consistant principalement en un suivi archéologique des travaux de terrassement de la courtine sud et en la fouille d'une surface de près de 500 m<sup>2</sup> sur la terrasse d'artillerie. De plus, une étude documentaire faisant la synthèse des travaux archéologiques antérieures était adossée à l'intervention. L'objectif principal portait sur la restitution chronologique de château depuis sa fondation. La nature des vestiges rencontrés a tout naturellement centré l'étude archéologique sur deux problématiques : définir le projet architectural commandé par Jean II et documenter la période des guerres de Religion, peu exploitée de manière générale.

Les données ainsi assemblées sur le premier programme de Jean II de Rohan tendent à démontrer que l'implantation du château a d'abord été décidée en fonction de critères résidentiels. Construit sur un plan en L, le corps de logis offre des espaces de service en rez-de-chaussée et deux étages dans lesquels se déploient salles, chambres, mais aussi la chapelle. Les deux tours assurent une protection des angles postérieurs et fournissent des espaces complémentaires à la résidence. Les aspects défensifs ne semblent représentés que par le couronnement de mâchicoulis et les deux

canonnières conservées dans la tour nord-est. Quelques années plus tard, une seconde phase de construction voit l'agrandissement du château vers l'ouest avec cette fois un vocabulaire architectural clairement tourné vers la défense et empreint de modernité. Dans le même temps, le front oriental bénéficie d'une mise en défense jusqu'alors toute relative. La vie au château s'organise et la culture matérielle ne manque pas de faire écho de cette vie élitaires. Mais en 1589, le conflit ligueur touche la Bretagne brisant une paix toute relative. Sièges et escarmouches se multiplient et amènent les troupes espagnoles de Mercœur devant les murailles du château de Pontivy. Il ne fait aucun doute désormais que le logis Est a été détruit au cours de cet épisode. Malgré les efforts de mise en défense réalisés plus tôt au cours du siècle, cette face de la forteresse restait la plus exposée mais aussi la plus faible. Le logis Est et une partie de la tour sud-est s'effondrent. Très rapidement, une terrasse d'artillerie est mise en place sur laquelle s'organise une vie militaire. En cela, les études de mobilier ont été fondamentales pour éclairer d'un jour nouveau tout un pan de la vie au château de Pontivy et former aujourd'hui une collection de référence pour la céramique, le verre, le petit mobilier métallique ou encore les monnaies. Enfin, au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, la vocation résidentielle puis militaire de cette partie du château s'interrompt alors qu'est aménagée une terrasse-jardin scellant deux siècles d'occupation.



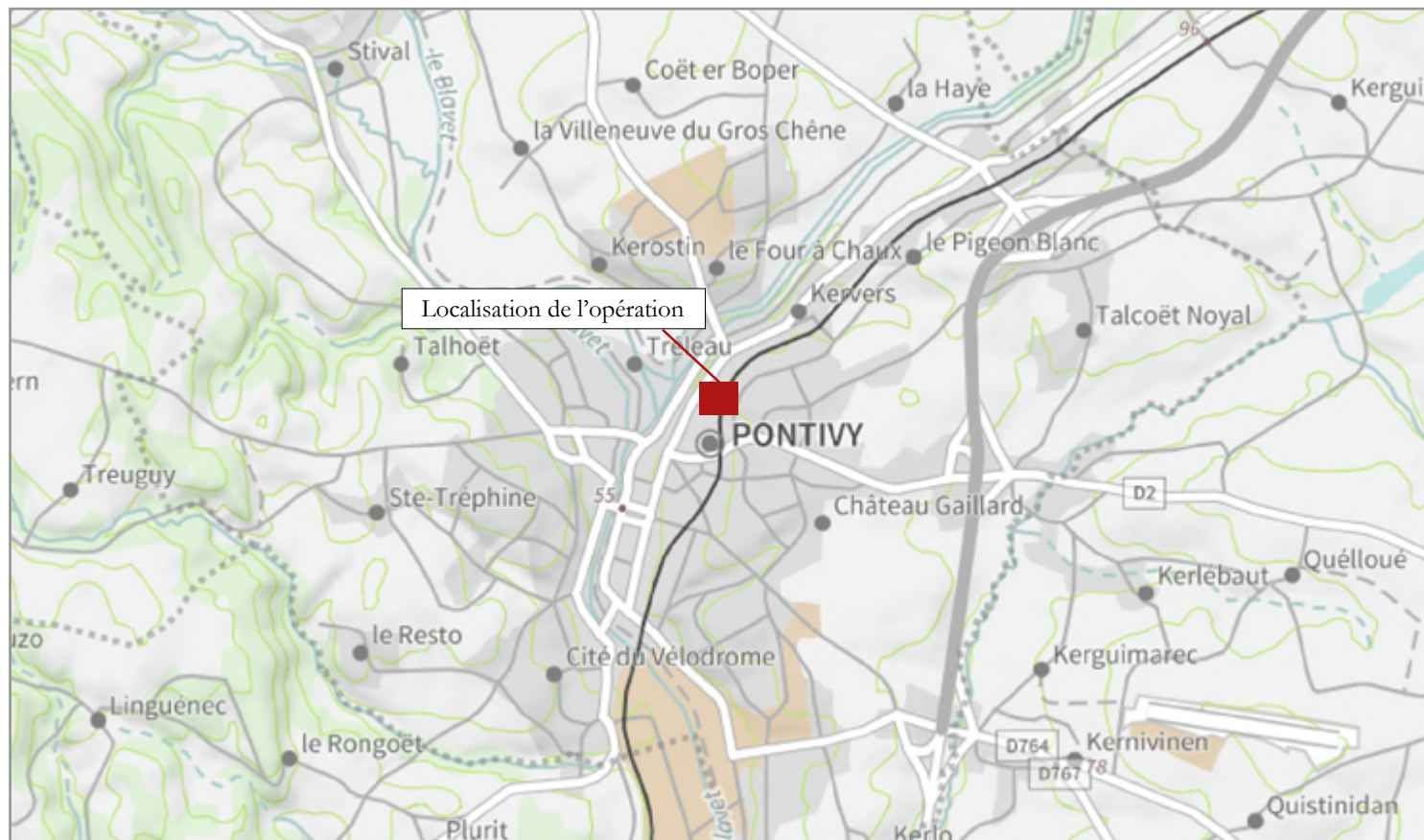


Echelle 1/250 000 IGN

Bretagne, Morbihan  
**PONTIVY**  
 Château des Rohan

Parcelles : BC 387p et 388 p

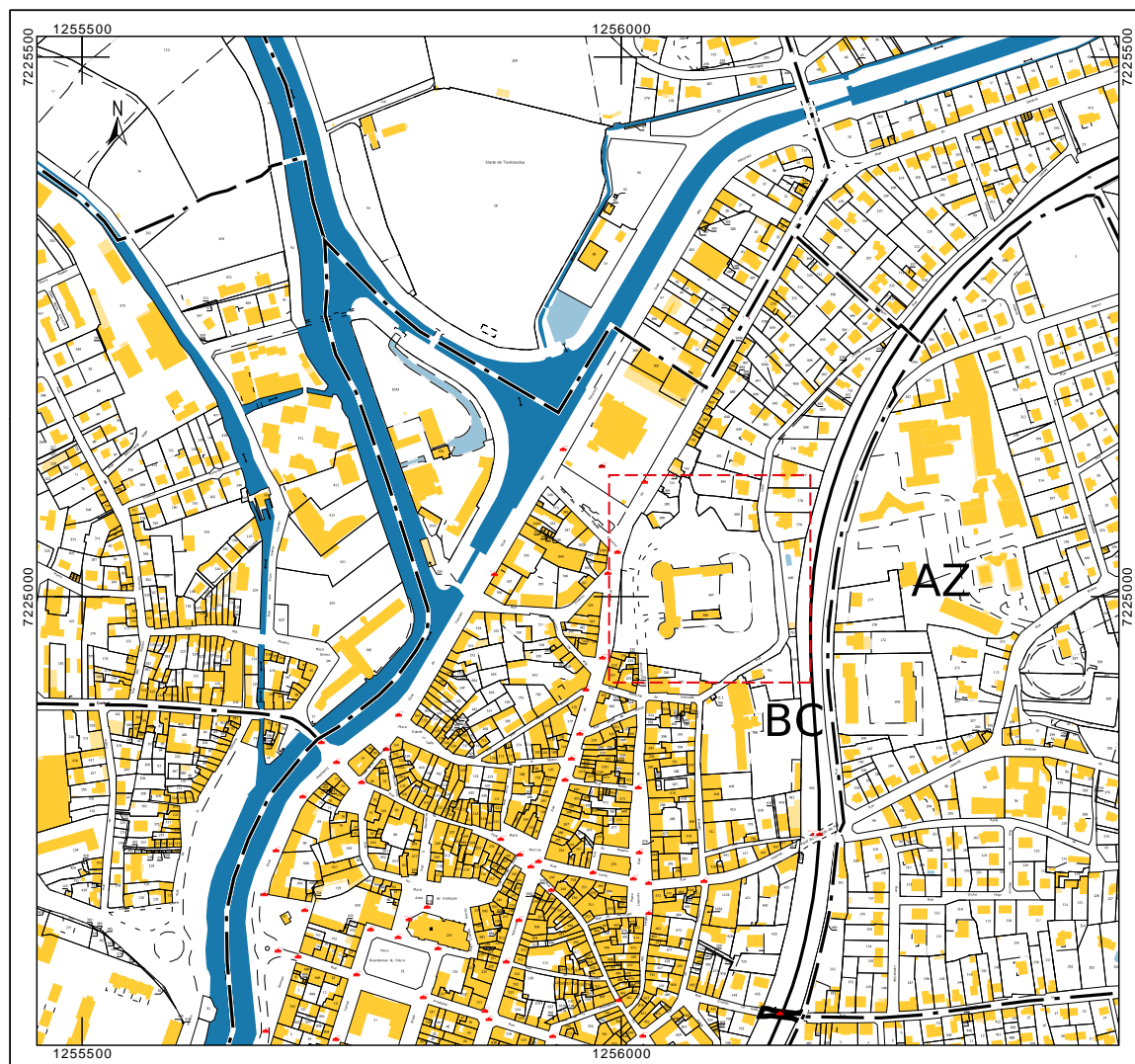
X 1256070  
 Y 7225002  
 Z 45 à 192 m NGF







Vue aérienne du site au sein de l'espace urbain



Section BC  
Parcelles 387p et 388p

Echelle 1/50 000e

Source : cadastre.gouv

Coord. RGF93CC48

Situation cadastrale

## PIÈCES ADMINISTRATIVES

COPIE DE L'ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION N°2015-197

**Article 2 :** La fouille sera réalisée, conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage de la municipalité de Pontivy, qui pourra d'exécuter les travaux dont-il s'agit à la présente prescription.

Seuls travaux autorisés, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à son service archéologique territorial après ou à tout autre organisme de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu aux articles R.522-7 et R.522-11 du code de patrimoine.

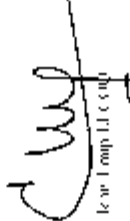
Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

**Article 3 :** La fouille ne pourra être entreprise, qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de la personne qui présente au vu du dossier transmis conformément à l'article 7, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R.523-45 du code de patrimoine.

**Article 4 :** Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la municipalité de Pontivy.

Fait à Rennes, le **26 JUIN 2015**

Le Préfet de région Bretagne,  
 (non sollicitation)  
 le directeur régional  
 des affaires culturelles de Bretagne



Le préfet de région  
 Jean-Loup Leccoq

destinataire : mairie de Pontivy  
 copie à : préfet de région



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2015-197 portant prescription de fouille archéologique préventive

le Préfet de la région de Bretagne,  
 Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014-S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECCOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 2014-202 du 10 juin 2014 ;  
 reçu le 1 avril 2015

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 20 et 21 mai 2015.

VU le courrier adressé par la commune de Pontivy et reçu le 8 avril à la DRAC Bretagne, confirmant la volonté de la municipalité de faire procéder aux travaux de restaurations du château des Rohan à Pontivy,

**CONSIDERANT** que le diagnostic a mis en évidence les vestiges associés au château de Rohan

**ARRETE**

**Article 1° :** Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne  
 Département : Morbihan  
 Commune : PONTIVY  
 Lieu-dit : Château de Rohan  
 Cadastre : section : BC parcelle : 387 et 388









architectes de son l'objet d'une haute qualité complète, et nécessairement.

#### 6.2 - La fouille archéologique :

La fouille préventive est nécessaire pour les types de travaux d'aménagement :

Zone 1 : reconstruction de la couronne du front sud

Zone 2 : renforcement du bastion sud-est

Zone 3 : assainissement des caves

#### - Zone 1 - Couronne sud, stabilisation et reconstruction, projet de PAC MH (y incluant B2) :

L'archéologie est d'abord prévue tout d'abord, pour la sécurité des travaux, de mettre en place un talus à la base du mur effondré de la couronne sud afin de bloquer le pied du mur. Ce talus sera ensuite au-devant du mur effondré qui aura été consolidé en stabilisant les remblais envasés en place, entre ces deux talus par projection de béton et de cailloux. La reconstruction de la couronne sud sera réalisée avec un socle en béton armé mûré (les tirants d'ancrage seront reliés à l'édifice existant des travaux) habillé en maçonnerie traditionnelle et doté d'un rebord plat à l'intérieur. Une terrasse étendue sera créée en partie supérieure de la couronne. Des terrassements complémentaires seront probablement nécessaires en pied d'ouvrage, à l'extérieur, afin de réaliser un lit de béton et le cloisonner avec des murs de la non-velle ouvrage, des débris de mur, d'arcade et de construction des caves pluviales seront, in situ, enlevés.

#### - Impact des travaux sur les vestiges archéologiques :

Ces travaux de reconstruction préviendront tout d'abord l'effacement des vestiges archéologiques qui se trouvent dans le sillon de la couronne, effondrée qui va être entièrement démantelée dans un sens ou l'autre, les combats sont environnés de 2,5 m de large de 10 m de haut. Le socle existant, entre le mur intérieur de la cour du cloître et le mur extérieur existant, en effet, les remblais seront déblayés par un PMU, et remplacés dans une projection de béton.

#### Intervention archéologique sur le couronne sud

Une intervention archéologique sera prévue tout d'abord, pour la sécurité des travaux, de mettre en place un talus à la base du mur effondré de la couronne sud afin de bloquer le pied du mur. Ce talus sera ensuite au-devant du mur effondré qui aura été consolidé en stabilisant les remblais envasés en place, entre ces deux talus par projection de béton et de cailloux. La reconstruction de la couronne sud sera réalisée avec un socle en béton armé mûré (les tirants d'ancrage seront reliés à l'édifice existant des travaux) habillé en maçonnerie traditionnelle et doté d'un rebord plat à l'intérieur. Une terrasse étendue sera créée en partie supérieure de la couronne. Des terrassements complémentaires seront probablement nécessaires en pied d'ouvrage, à l'extérieur, afin de réaliser un lit de béton et le cloisonner avec des murs de la non-velle ouvrage, des débris de mur, d'arcade et de construction des caves pluviales seront, in situ, enlevés.

Le projet d'investissement archéologique sera réalisé à l'issue de la construction de la couronne sud. Cette opération archéologique sera effectuée par une équipe de 2 archéologues qui interviendront ponctuellement pour effectuer les fouilles, observations et relevés en fonction de la nature des travaux réalisés.

La fouille préventive est nécessaire pour les types de travaux d'aménagement :

#### 6.3 - Fouille

L'entreprise qui réalisera les terrassements, et la reconstruction de la couronne sud devra effectuer dans ses prestations le travail nécessaire à la réalisation des interventions archéologiques (fouilles et observations) durant les travaux.

La durée du suivi archéologique des travaux de reconstruction de la couronne sud sera pourra être inférieure à 3 mois à répartir dans le calendrier des travaux de construction.

Le nombre minimal de personnes affectées à cette phase ne pourra pas être inférieur à 7 personnes.

La durée de l'étude documentaire ne pourra pas être inférieure à 30 jours à une personne.

Les relevés comprendront les relevés de plans généraux, repérage et établissement de la totalité des plans archéologiques, levés de détails en plan et coupes des structures, relevés photographiques généraux et de détails.

#### - Zone 2 - Bastion sud-est et boulevard d'artillerie sur couronne sud :

Le bastion sud-est présente des structures importantes, n'ayant pas été détruites. Les travaux d'urgence ont été réalisés, sous maîtrise d'œuvre de l'ACV-BI qui prévoit l'usage des matériaux au moyen de tirants forés repartis sur deux niveaux. L'affleurement au voisinage de la structure du bastion, les levés situés à l'arrière seront réalisés afin d'établir les plans suffisants au moyen de drones pour la fouille.

L'entreprise archéologique sur ces travaux se limitera à une surveillance archéologique des chantiers du bastion : la durée de suivi des chantiers ne sera pas inférieure à 15 jours.

Ces travaux sont impérieux, le bastion et sa structure interne qui ont déjà été étudiés les des fouilles réalisées en 1989 par Yannick Ross. Ainsi dans le cadre de ces travaux, nous nous sommes appuyés sur les données relevées sur le bastion sud-est. Il est proposé de reprendre l'intervention archéologique sur le terrassement d'artillerie afin de rechercher complètement de l'ensemble tout ce qui est à l'arrière du terrassement. Il du dispositif, archéologique doit être implanté au revers du mur de couronne sud, côté terrassement.

Cette vaste fouille exploratoire devrait compléter les informations concernant la découverte, lors du diagnostic préalable, d'un boulevard d'artillerie et reconnaître la présence d'un mur de l'ancien fort sud-est qui aurait été élevé dans l'angle sud-est du logis d'origine (proposition de Claude Leclercq dans son étude préliminaire). Cette fouille pourrait alors contribuer ou valider l'hypothèse de l'existence de la fort et du boulevard proposé par S. Oëtli de Salève dans son rapport de diagnostic.

#### - Fouille boulevard d'artillerie tranche approximative :

La durée moyenne de la fouille sur le boulevard d'artillerie sera de 10 jours, avec un minimum de 1 personne. Dans la tranche sud-est boulevard d'artillerie, la fouille manuelle des structures rencontrées sera exhaustive.

#### - Zone 3 - Assainissement des caves :

Le projet de création d'un réseau enterré dans les caves sud et ouest avec raccord au réseau urbain de la rue du Général de Gaulle fait l'objet d'un suivi archéologique lors de creusement des tranchées dans les caves. L'entreprise de terrassement de la fouille devra être présente dans son planning de chantier de la présence d'une équipe de 2 archéologues qui interviendront ponctuellement pour effectuer les fouilles, observations et relevés en fonction de la nature des travaux réalisés.

La durée de l'étude documentaire : 10 jours à 2 personnes.

#### 6.4 - Enregistrement des données de terrain :

Ils comprendront les relevés topographiques, les plans généraux, les plans de détail, les coupes stratigraphiques, les diagrammes stratigraphiques, les plans de répartition du mobilier et des



prélevements, les relevés photographiques généraux et de détail. Des photographies d'ensemble de la famille seront réalisées en complément des photos de détail. Le mode d'exposition, de traitement et d'exploitation des données photographiques devra faire l'objet d'une présentation détaillée et argumentée dans le projet scientifique de l'opération.

#### 6.5 - Prélevements :

tous les prélèvements nécessaires à la compréhension et à la délimitation du site devront être réalisés, prélevement exhaustif et traitement du mobilier archéologique, prélèvements pour datations absolues si nécessaires (carbone, os, bois, rhume, dendrochronologique), analyses archéométriques, anthropologiques, archéobotaniques, palynologiques. L'ensemble des prélèvements, mobiliers et sédiments, sera localisé sur plan et inventorié.

#### 6.6 - Rapport final d'opération et documentation scientifique :

Le rapport final d'opération sera établi selon les normes de l'Inrae par l'arrêté du 27 septembre 2005. L'accréditation et le référencement de la documentation scientifique produite par l'opération seront réalisés selon les normes de l'Inrae par l'arrêté du 16 septembre 2004.

Un fonds iconographique et des données principales de l'opération (carte de découpage et plan d'ensemble des structures mises au jour) devra être effectué sans la forme et le hors-échelle avec le format « Slapre » d'usage, avec une acrométrie polygamma et le format 2 blends comme système de projection.

#### 6.7 - Organisation générale du chantier :

L'opération générale du chantier devra se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et sécurité de l'Inrae du 8 janvier 1985. Un état de santé de son le chantier, un plan général de coordination devra définir l'ensemble des mesures prises à l'ensemble des tâches résultant de cette activité de son de la mission d'archéologie. Lorsque, après achèvement des travaux d'une entreprise, des risques subsistent pour les autres intervenants l'évacuation de chantier devra être la feuille manuelle des structures vérifiées et validée que l'Etat se peut de façon réglementaire. Prévoir les entreprises nécessaires : aux accès et aux installations de chantier, ainsi qu'au stockage des déblais.

#### 7 - Appréciant de l'opération :

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour la période médievale. La copie de l'ensemble correspondant à ces périodes devra être jointe à la demande d'opération adressée par le maître d'ouvrage au Préfet de la région Bretagne – Service Régional de l'Archéologie :

#### 8 - Qualifications et obligations du responsable scientifique et de l'équipe archéologique :

Le responsable de l'opération devra être spécialiste du Moyen Âge, être expérimenté en matière complexes en milieu urbain et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale en la matière (documentation dans le cadre d'opérations d'urgence archéologique sur le territoire). Le prestataire devra connaître les avis des Communautés interrégionales de la Région de l'Archéologie pourvus des dernières données préventives ou postérieures reçues dans des contextes archéologiques équivalents par le responsable d'opération, sans exception motivée.

- La proposition du responsable d'opération devra être légal et définitive, dans le projet d'opération
- La présence effective du responsable d'opération sera requise pendant la totalité de l'opération de chantier et de post-opération.

- Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des responsables de l'équipe et des sites d'usage.
- Le responsable d'opération devra énumérer un Curriculum Vitae actualisé.

#### 9 - Mesures à prendre pour la conservation préventive des vestiges au jour :

##### 9.1 - Vestiges immobiliers :

Les éléments observés lors de la phase de diagnostic indiquent au moins un ou deux particularités. Le responsable de l'opération devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de l'usage préventive de ces lieux exceptionnels (inventaire des mesures préventives particulières).

##### 9.2 - Vestiges mobiliers :

L'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour et devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de matériel exceptionnel (accès aux mesures préventives particulières). Les prélèvements ne sont pas soumis à autorisation concernant la zone de territoire. Un registre, le mobilier archéologique est soumis à autorisation spécifique de sortie de territoire délivrée par le Ministère de la Culture.

Le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, immédiatement en l'absence de mesures de sauvegarde au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire, selon les normes de l'Inrae par l'arrêté du 16 septembre 2004.

#### 10 - Etudes et travaux de post-opération :

L'étude archéologique et les différents supports réalisés devront être livrés aux maximaux pour être mis à la disposition des équipes. L'expert devra des données de terrain (documentation graphique, photographique, études spécifiques). Et du mobilier (descriptions, coupes, dessins...). L'étude permettra la rédaction d'un rapport final d'opération.

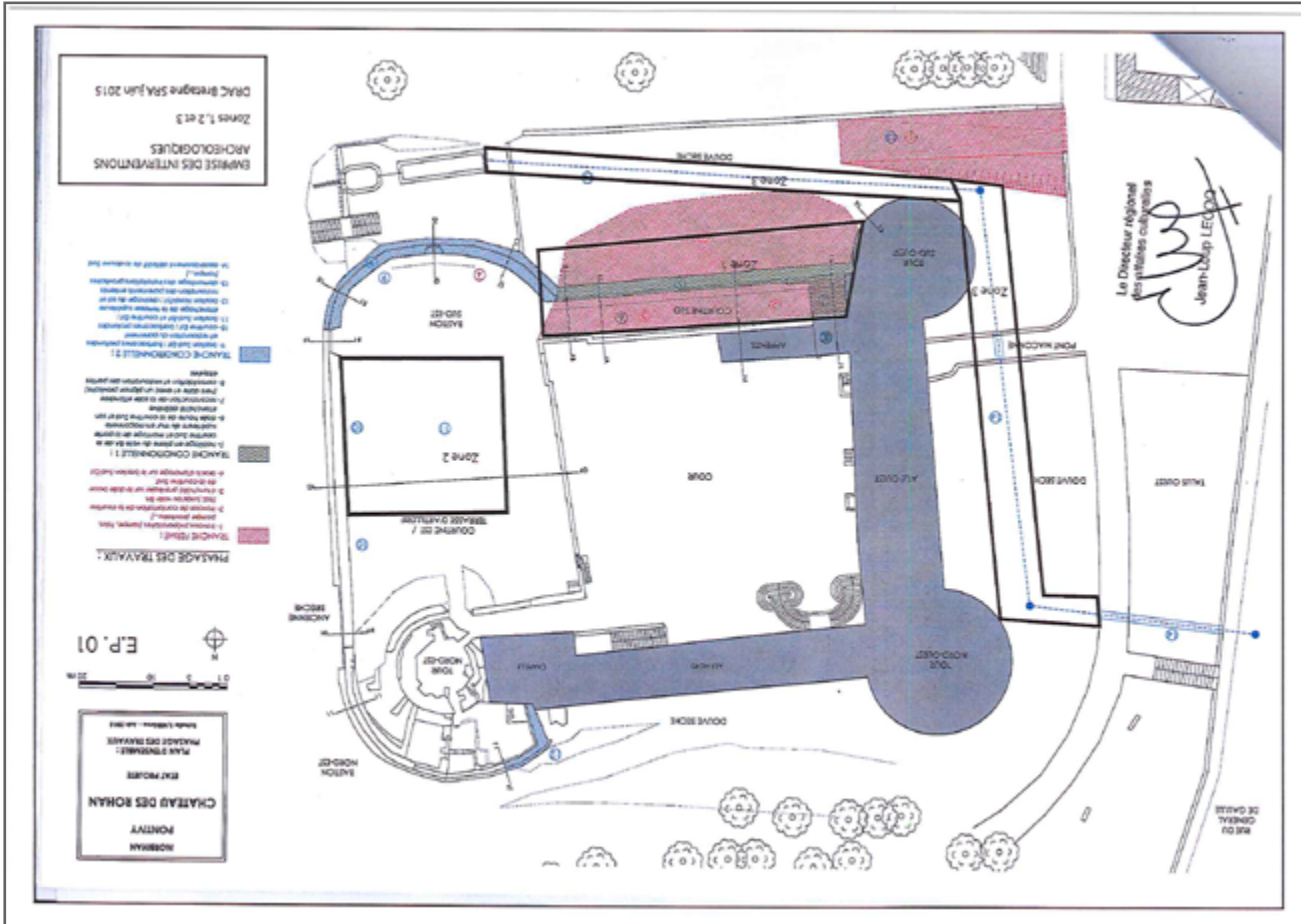
La durée de la phase post-travail ne pourra être inférieure à 30 jours dans tous les cas, avec un quart. Le nombre minimal de personnes affectées à la phase post-travail ne pourra pas être inférieur à 3 personnes, à compter de la responsabilité d'opération.

Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification de personnes affectées à la phase post-travail.

#### 11 - Collaboration scientifique :

Le responsable d'opération aura soin d'établir toutes les collaborations scientifiques nécessaires à la qualification des travaux de terrain et d'étude en laboratoire et d'interactions directes ou indirectes avec les chercheurs travaillant sur des problématiques similaires ou comparables à celle de l'opération, à l'échelle régionale, nationale ou internationale. L'accord des chercheurs concernés sera joint au dossier.

Pour ce qui concerne l'analyse de données des biens d'histoire archéologique, il est souhaitable que l'opérateur se rapproche d'un laboratoire régional, susceptible de réaliser des datations radiométriques de l'objet.



### 12 – Animations et diffusion de l'information :

Différentes modalités de diffusion de l'information auprès du grand public (articles de presse, visites de chantier, plaquette de vulgarisation...) peuvent être envisagées à partir des résultats des fouilles archéologiques conduites dans le cadre de cette opération. Leurs modalités de réalisation et de financement devront être précisées. Les informations scientifiques diffusées sont soumises au contrôle scientifique et technique du SRA.

### 13 - Délai prévisionnel de remise du rapport final d'opération :

La présentation et le contenu du rapport final d'opération sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Le rapport final d'opération devra être remis au plus tard à l'issue des trois mois qui suivront l'achèvement des études post-fouille, au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique. Le rapport sera rédigé en français et comportera un résumé traduit en anglais.

Un plan d'emprise de l'opération figurant les zones ouvertes et les structures mises au jour, en format shape. Le rapport sera accompagné de la notice d'opération scientifique adressée sous format numérique (format.rtf) directement par courrier électronique ([marie-dominique.jainel@culture.gouv.fr](mailto:marie-dominique.jainel@culture.gouv.fr)) ou sur CD joint au rapport. Ce résumé de l'opération est destiné à sa parution en ligne sur le site de la revue *Avifl*, Archéologie de la France, Informations

#### 1. Cette notice reprendra les éléments mentionnés dans l'article 4 de l'arrêté du 27 septembre 2004 :

- Une fiche signalétique résumant les données administratives et techniques de l'opération
  - Une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération
- En cas de résultats positifs, l'auteur de la notice y joindra au maximum 2 ou 3 illustrations légendées (photographie, plan, coupe, etc.). Ces documents sont également à transmettre sous forme numérique, au format .jpg, et à la taille de 800 x 800 pixels.

- La date de remise du rapport final d'opération ne devra pas excéder 18 mois à l'issue du démarrage de l'opération sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

Fait à Rennes, le 26 JUIN 2015

le Préfet de région Bretagne,  
par délégation,  
le directeur régional  
des affaires culturelles de Bretagne,

  
Jean-Loup LECOQ

## COPIE DE L'ARRÊTÉ D'AUTORISATION N°2016-212

scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'Etat lors de visites ou de réunions de chantier.

**Article 3 :** Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'Etat avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

**Article 4 :** Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'Etat.

**Article 5 :** L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

**Article 6 :** Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à madame la maire de Pontivy, 8 rue François Mitterrand, CS 56306 Pontivy cedex et au président du conseil départemental du Morbihan.

Fait à Remmes, le 17 juin 2016

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,



Yves Menez  
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Mairie de Pontivy  
Conseil départemental du Morbihan



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2016-212

portant autorisation de fouille archéologique préventive

Le Préfet de la région Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 mai 2016 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 23 mai 2016 portant subdélégation de signature,

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 20 et 21 mai 2015;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2015-197 du 26 juin 2015 et son cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation de la fouille prescrite reçu le 9 juin 2016 et l'ensemble des autres pièces du dossier de demande de l'autorisation ;

**CONSIDERANT** que le contrat et, notamment, le projet d'intervention de l'opérateur, sont conformes au cahier des charges prescrit ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :** La commune de Pontivy, maître d'ouvrage du projet est autorisée à faire réaliser par le département du Morbihan, opérateur, sous la direction scientifique de Madame Karine VINCENT, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Département : Morbihan  
Commune : PONTIVY  
Lieu-dit : Château de Rohan  
Cadastré : section : BC parcelles : 387 et 388

**Article 2 :** L'aménageur et l'opérateur notifieront au service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'Etat l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable

## PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION

Château des Rohan (Pontivy) - Arrêté de prescription 2015-197 / Projet scientifique d'intervention

Nature de l'aménagement	Travaux de reconstruction et de restauration du château
Maître d'ouvrage des travaux	Mairie de Pontivy, 8 rue François Mitterrand, 56300 Pontivy
Emprise de la fouille	Zone 1 : 450 m <sup>2</sup> environ Zone 2 : 300 m <sup>2</sup> environ

Le plan précisant l'emprise de la zone d'étude est présenté en annexe I de l'arrêté 2015-197 portant prescription de fouille archéologique préventive, et joint au présent projet.

## 2. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

### 2.1. OBTIEN DE LA MAÎTRISE DES TRAVAUX

L'opération s'inscrit dans le programme de reconstruction de la courtime sud effondrée suite aux intempéries de l'hiver 2014, dont la maîtrise d'œuvre est assurée par Madame Marie-Suzanne de Ponthaud, Architecte en Chef des Monuments Historiques. L'opération s'étendra à des interventions sur les autres courtimes et bastions non couverts afin d'anticiper d'éventuels désordres structurels et à l'assainissement des douves. Ce projet de restauration a entraîné préalablement la réalisation d'un diagnostic archéologique (N°2014-202) dirigé par S. Gél de Saleys (Inrap GO) en septembre 2014.

Implanté au nord-ouest du bourg castral, à flanc de coteau et à proximité immédiate du cours du Blavet, le château de Pontivy se situe aujourd'hui au nord du centre-ville de la commune.

La surface à fouiller concerne au total 750 m<sup>2</sup>, en deux zones respectivement de 450 m<sup>2</sup> et 300 m<sup>2</sup>. L'étude concerne également l'ensemble des élévations concernées par les futurs travaux de restauration, qui sont attribuées à des phases différentes de l'occupation du site, depuis la fin du Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne. Des structures plus anciennes, pouvant remonter à l'origine même du site, pourraient être mises au jour.

L'opération archéologique fera partie intégrante du chantier de restauration, un lot archéologique étant pleinement intégré au planning de travaux des entreprises de restauration. En raison de la co-activité sur le chantier, un plan général de coordination sera mis en place par la maîtrise d'œuvre.

Trois tranches de travaux sont prévues au titre de la restauration (Cf. APD – juin 2015, fourni dans le dossier de consultation) :

- **une tranche ferme** correspondant aux travaux de remontage structurel de la courtime sud jusqu'au voile en béton armé (BA),
- **une tranche conditionnelle 1** correspondant à l'achèvement de la reconstruction de la courtime sud jusqu'au remontage de sa partie supérieure et son habillage en pierre traditionnelle,
- **une tranche conditionnelle 2** correspondant aux interventions d'urgence à réaliser sur les autres ouvrages non couverts du château.

Dans le cadre de cet appel d'offre (lot archéologique), deux tranches sont prévues par la prescription de fouille émise par l'Etat (arrêté n°2015-197 du 26 juin 2015) prévoyant trois zones d'étude localisées sur le plan joint au cahier des charges scientifiques - Annexe D. Elles

3

Château des Rohan (Pontivy) - Arrêté de prescription 2015-197 / Projet scientifique d'intervention

## PRÉAMBULE

Le projet de reconstruction des parties effondrées du château des Rohan à Pontivy et de consolidation des abords maçonnés fait l'objet d'une prescription de fouille archéologique préventive conjointe aux travaux de reconstruction de la courtime sud et interventions annexes (arrêté préfectoral n°2015-197). Le maître d'ouvrage, la mairie de Pontivy, représentée par la maire, diffuse un avis d'appel public à la concurrence concernant un marché public à procédure adaptée relatif à la réalisation d'une fouille archéologique préventive.

Par délibération du 5 décembre 2012, le service départemental d'archéologie du Morbihan (SDAM) peut répondre à des appels d'offre de fouilles archéologiques préventives sous maîtrise d'ouvrage publique.

Par arrêté ministériel du 25 novembre 2015, le service départemental d'archéologie du Morbihan est agréé pour l'exécution de fouilles d'archéologie préventive pour les périodes du Moyen Âge et de l'époque moderne.

## 1. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

Région	Bretagne
Département	Morbihan - 56
Commune	Pontivy
N° INSEE de la commune	56 178
Adresse	Château des ducs de Rohan 1, rue de Lourmel 56300 Pontivy
Cadastre	Année : 2012 Section : BC Parcelles : 387p – 388p
Coordonnées (RGF93CC48)	X : 1256070 Y : 7225002 Z : 7 m NGF
Propriétaire du terrain	Mairie de Pontivy

Site N° (Patriarche)	56 178 0002
Protection juridique	1953 : Classé Monument historique, Façades et toitures, cours et fossés

Arrêté de diagnostic	Arrêté n°2014-202
Opérateur de diagnostic	Inrap Grand Ouest
Responsable d'opération	S. Gél de Saleys
Dates - phase terrain	01/09/2014 à 10/09/2014

Appel d'offre	Émis le 03/11/2015 Réception le 08/01/2016
Nature du marché	Marché public de travaux à procédure adaptée
Arrêté de prescription	N°2015-197
Nature archéologique	Stratifié - Bâti
Date du projet	Janvier 2016

2



Château des Rohan (Pontivy) - Arrêté de prescription 2015-197 / Projet scientifique d'intervention

concernent le front sud du château des Rohan, comprenant courtoine et douves) et le bastion sud-est avec la terrasse d'artillerie orientale.

- **Zones 1 et 2 - tranchée ferme** (intégrée à la tranchée ferme du marché de travaux) : correspond à l'étude documentaire préalable, à l'intervention archéologique sur la courtoine sud en accompagnement des travaux de démontage et à la surveillance archéologique des carottages sur le bastion sud-est ;

- **Zones 2 (bis) et 3 - tranchée conditionnelle 1** (intégrée à la tranchée conditionnelle 2 du marché de travaux) : correspond à la fouille archéologique du boulevard d'artillerie (emprise : 300 m<sup>2</sup> environ) et à la surveillance de travaux lors de l'assainissement des douves.

#### 2.2 CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE :

Le 30 décembre 1953, le château de Pontivy est classé monument historique (façades et toiture, cours et fossé). Plusieurs campagnes de restauration commencent alors sous la direction de René Lisch jusqu'en 1976 et permettent l'ouverture au public du site en 1972. Une seconde intervention intervient en 2010-2011 sous la direction de Marie-Suzanne De Ponthaud et porte sur la restauration du mur intérieur de la courtoine sud. Depuis l'effondrement de la courtoine sud en février 2014, le front sud a fait l'objet de premiers travaux d'urgence pour mise en sécurité.

Le château a fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques. À partir de 1987 et jusqu'en 1993, Yannick Rose (association chantiers histoire et architecture médiévale - CHAM) mène cinq campagnes de sondages et de travaux sur les maçonneries dont la synthèse finale est présentée dans un rapport déposé en 1992 au SRA Bretagne - Rennes. Les interventions portent sur :

- la tour nord-est et l'oreillon nord-est : nettoyage, dégagement et mise en valeur des vestiges,
- corps du logis est : dégagement partiel
- la cour : sondage
- douve ouest : exploration des remblais.

Ces opérations ont permis de reconnaître des vestiges structurant le front oriental du château, dont une tour, fermant l'angle nord-est du château et datée du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (par ses dimensions, la cheminée et la canonnière), enveloppée par un oreillon comprenant un bâtiment d'habitation, un corps de logis comprenant une salle de 50 m<sup>2</sup> avec cheminée adossée, et une caponnière sous les fondations de l'oreillon nord-est. L'hypothèse d'une quatrième tour fermant le château à l'angle sud-ouest n'a pu être vérifiée par Yannick Rose malgré des sondages dans la partie sud de la terrasse-jardin. L'archéologue est également intervenu sur la courtoine sud où il a opéré un sondage pour étudier la nature des remblais compris en arrière de celle-ci. Enfin, la cour et les fossés ont bénéficié de quelques sondages visant la recherche de niveaux de sol conservés et l'analyse des remblais le cas échéant.

Château des Rohan (Pontivy) - Arrêté de prescription 2015-197 / Projet scientifique d'intervention

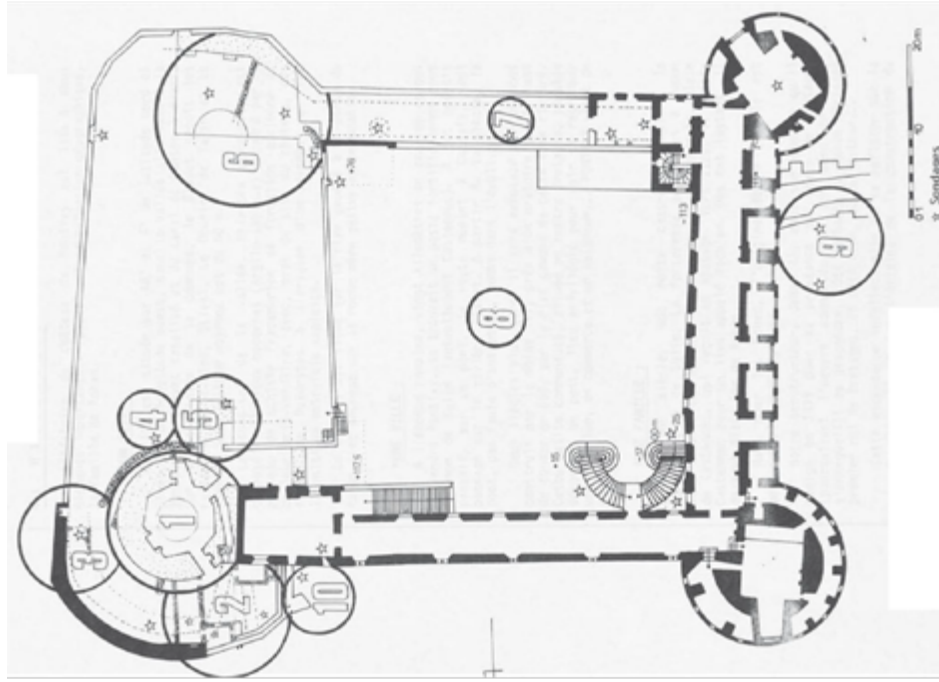


Figure 1. Plan des vestiges archéologiques et des sondages (Y. Rose, rapport de fouilles 1987-1992, 1992, p. 6)

En 2010, Jocelyn Martineau (Inrap GO) synthétise l'ensemble des données archéologiques acquises sur le château dans un article paru dans Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne (Martineau, 2010). Sa synthèse propose une lecture chronologique et architecturale du site, sur laquelle s'appuieront les travaux futurs.

En 2014, après l'effondrement de la courtine sud, un diagnostic d'archéologie préventive est déclenché. Il est mené durant 10 jours par Sébastien Cail de Saley (Inrap GO) et a consisté en l'ouverture de 13 sondages (soit 82 m<sup>2</sup> ouverts au total), en accompagnement des sondages géotechniques sur le pourtour de la courtine est (côté cour et côté fossé) et dans la cour (le long du mur d'enceinte sud). Cette opération permet de compléter les informations relevées par Yannick Rose et la synthèse formulée par Jocelyn Martineau. En outre, elle confirme la présence d'une quatrième tour à l'angle sud-est et d'un boulevard d'artillerie protégeant le logis oriental. Elle soulève toutefois la question du passage de certaines parties du château qui restent à préciser, notamment quant à la morphologie primitive du site.

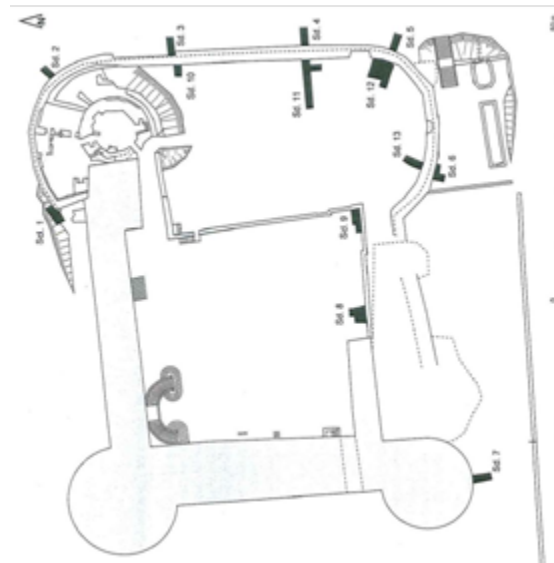


Figure 2. Plan de localisation des sondages du diagnostic (S. Cail de Saley, RFO, déc. 2014, p. 28)

## 2.4.2. LES SCIENCES HUMAINES

Le château de Pontivy a fait l'objet de plusieurs études historiques, architecturales et archéologiques. Néanmoins, les nouvelles données susceptibles d'émerger lors des travaux vont permettre un réexamen architectural s'appuyant sur l'ensemble des acquis archéologiques et historiques, à même de donner un niveau de connaissance optimal de ce monument majeur. Une attention particulière sera ainsi portée sur l'analyse architecturale dont l'étude fine est préconisée, couplée à l'analyse des stratigraphies, de la culture matérielle et de la topographie, et enrichie par une synthèse confrontée de l'ensemble de la documentation archéologique disponible.

Les enjeux scientifiques de ce projet de fouille et de l'étude du bâti du front oriental et méridional du château de Pontivy seront donc de retracer la chronologie de ce secteur en identifiant ses grandes phases architecturales. Il s'agira plus précisément de rechercher l'origine de ce vaste programme en identifiant ses composantes et en les inscrivant dans leur contexte topographique. En effet, les études menées jusqu'à présent ont bien montré les incertitudes portant sur l'origine du site telles que le contexte topographique d'implantation du château et les structures antérieures éventuelles, la chronologie de construction, et le projet architectural initial. Il importera également de comprendre l'organisation du chantier de construction, les évolutions architecturales attribuables à l'évolution de l'artillerie et l'impact des événements historiques (décès de Jean II de Rohan, guerres de Religion, ...) sur le château.

Plusieurs axes de recherche seront donc suivis procédant d'une problématique majeure centrée sur l'évolution du programme architectural et des systèmes de fortification associés du château de Pontivy depuis son origine jusqu'aux derniers grands travaux résultant des guerres de Religion. Ces objectifs scientifiques s'avèrent primordiaux pour comprendre l'adaptation d'une forteresse médiévale aux guerres de siège modernes, phénomène pour lequel le château de Pontivy s'inscrit en chef de file.

Conformément à l'arrêté de prescription 2015-197, l'opération d'archéologie préventive sera donc constituée :

- dans sa phase terrain, par l'étude archéologique du cône d'effondrement de la courtine sud et des remblais situés en arrière de celle-ci (zone 1), par la réalisation d'une fouille sur la terrasse d'artillerie accompagnée d'une surveillance de travaux de carottages sur le bastion sud-est (zone 2) et par un suivi de travaux associé à l'assainissement des douves (zone 3), et dont les principales caractéristiques techniques sont récapitulées ci-dessous ;
- dans sa phase d'étude, par l'étude documentaire des données archéologiques antérieures et des données recueillies au cours de la présente opération, et dont la synthèse sera formulée dans le rapport final d'opération.

## 3. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'OPÉRATION

Les principes généraux résumés ci-après sont basés sur le cahier des charges scientifiques de l'arrêté de prescription de fouille 2015-197, et sur l'APD du marché de travaux élaboré par la maîtrise d'œuvre.

### 3.1. ORGANISATION

La mise à disposition et l'accès au terrain seront précédés par un constat préalable entre le maître d'ouvrage et l'opérateur, sanctionné par un procès-verbal signé par les deux parties.

*Il revient au maître d'ouvrage :*

- de garantir le bon accès aux parcelles concernées pour le passage des véhicules et engins de chantier ;
- de garantir un accès à la base vie (bureau, réfectoire, vestiaires et sanitaires, container à outils) installée par l'entreprise retenue pour le Lot n° 1 du marché de travaux (travaux de terrassement – gros-œuvre – consolidation de parois) et permettre les branchements en eau et en électricité nécessaires. Elle sera dimensionnée pour recevoir une équipe mixte de 3 personnes

permanentes auxquelles s'ajoutent le conducteur d'engin et les spécialistes intervenant de façon ponctuelle.

- de proposer des terrains au contact des emprises de fouilles pour le stockage des déblais hors des surfaces à ouvrir, conformément à l'arrêté de prescription.

*Il revient à la maîtrise d'ouvrage :*

- de coordonner la co-activité sur le chantier et d'établir le plan général de coordination définissant les mesures propres à prévenir les risques résultant de cette co-activité ;
- d'avertir l'opérateur en tant que de besoin des changements de plannings, de toutes modifications (logistiques, techniques, ...) pouvant impacter le bon déroulement de l'opération archéologique.

*L'opérateur se charge :*

- de la gestion des terres déblayées et leur stockage dans les surfaces mises à disposition à cet usage ;
- de se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et de sécurité définies par le décret n°65-48 du 8 janvier 1965 ;
- de s'assurer du respect du plan de coordination par l'équipe d'archéologues ;
- de respecter la sécurisation du chantier archéologique.

### 3.2.4. UNITE 11

Le chantier sera maintenu dans un périmètre de sécurité mis en place par le lot n°1 du marché de travaux (terrassement – gros-œuvre – consolidation des parois). Une rampe d'accès aménagée permettra l'accès aux différentes zones et le passage des engins de chantier, depuis la rue Lourmel. L'accès à la terrasse est pour la fouille de la zone 2 se fera par l'entrée principale du château, puis la cour.

Avant toute intervention sur la courtière sud, un talus de blocage sera créé au droit du mur effondré d'une part pour assurer la stabilisation et la mise en sécurité des maçonneries et d'autre part pour servir de plate-forme aux opérations des différents intervenants.

Les opérations de surveillance archéologique et de fouilles manuelles intervenant en accompagnement des travaux de restauration, le plan général de coordination devra prévoir :

- l'accès sécurisé des archéologues aux différentes zones,
- le temps nécessaires aux observations et/ou fouilles archéologiques (conformément au cahier des charges annexé à l'arrêté de prescription émis par le SRA Bretagne – Rennes) dans le planning d'intervention des entreprises,
- les moyens sécurisés nécessaires pour permettre l'intervention des archéologues lors du déblatement des maçonneries et des terrassements des remblais situés en arrière de la courtière (Lot n°1 du marché de travaux – tranche ferme)
- l'accès aux échafaudages installés au droit des murs pour les études archéologiques du bâti.

La fouille du boulevard d'artillerie (zone 2) est située en surplomb de la cour, accessible uniquement depuis la porte principale d'accès du château. Les contraintes de circulation des

engins sont importants (couloir d'accès étroit, pont maçonné, ...) et la zone prévue pour le stockage des déblais de la courtière éloignée (ce qui conditionne les moyens techniques nécessaires au décapage et à l'évacuation des terres). Ainsi, afin d'optimiser le temps de décapage, la solution proposée par le SDAM est de pouvoir stocker de façon temporaire les terres évacuées à proximité de la zone d'étude, entre l'emprise et le parapet nord de la terrasse. Un merlon respectant les normes de sécurité sera créé par l'entreprise de terrassement retenue par l'opérateur (Cf. Figure 3 ci-dessous).

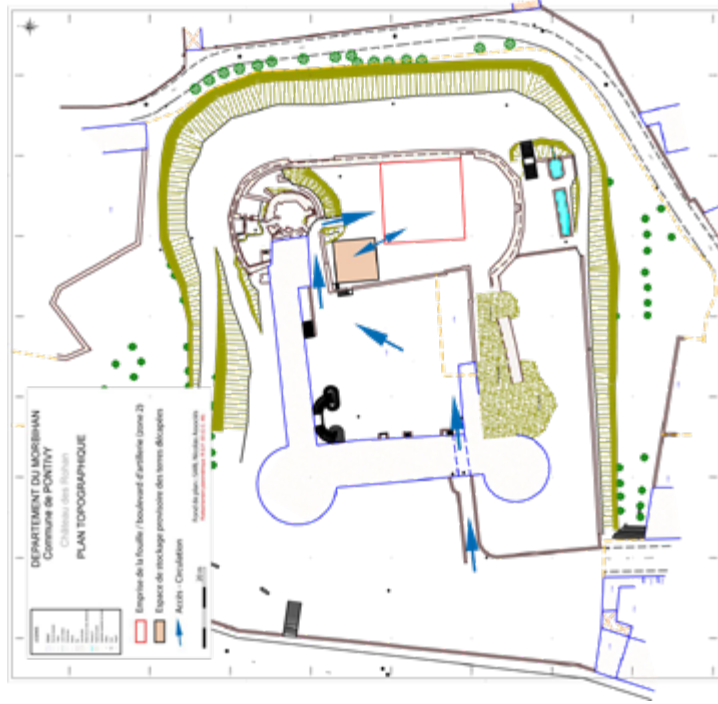


Figure 3. Emprise et plan d'organisation du chantier de fouille - zone 2

De façon générale, l'organisation du chantier, la co-activité et les mesures de sécurité feront l'objet d'une réunion de préparation avec le CSPS désigné par le maître d'ouvrage. L'archéologue responsable d'opération sera l'interlocuteur pour le lot archéologique.



#### 3.4.4. L'OFFRE D'INTERVENTIONS

L'offre présentée ici prévoit les moyens adaptés aux préconisations du cahier des charges annexé à l'arrêté de prescription 2015-197.

En plus d'une équipe d'archéologues compétents, l'opérateur met à disposition des agents les moyens techniques suivants compris dans l'offre :

- les véhicules,
- l'ensemble du matériel de fouille et tout le nécessaire au prélèvement et au conditionnement du mobilier archéologique,
- le matériel photographique et informatique indispensable pour la phase terrain et la phase d'études,
- Décapage : pelle mécanique 3.5 T (4 jours ouvrés),
- Remise en état du terrain : pelle mécanique (3 jours ouvrés),
- Levés topographiques des vestiges et des emprises,
- Provision forfaitaire pour études spécialisées et analyses,
- Les frais de reprographie du rapport de synthèse.

#### 4. DÉFAILLIEMENT DES INTERVENTIONS DU TERRAIN

##### 4.1. PHASE PRÉPARATOIRE

En amont de l'intervention, le responsable d'opération aura en charge de :

- Préparer les documents graphiques, à partir des relevés numériques (fichiers .dwg et orthophotographies) afin de servir de supports aux observations archéologiques et permettre la localisation des prélèvements (mortiers, C14, ...);
- Désigner les différentes composantes des parties traitées par une numérotation conçue pour individualiser chaque élément architectural. Cette nouvelle numérotation sera présentée dans un tableau établissant la correspondance avec les différentes données issues des interventions archéologiques antérieures (Y. Rose, INRAP);
- Réaliser l'examen des différentes composantes accessibles, couverture photographique, détermination des unités architecturales, report des observations sur documents graphiques.

C'est également au cours de cette phase que se déroulera l'étude documentaire, indiquée en tranche ferme et détaillée *infra*. Elle débutera au maximum 30 jours avant le début des interventions de terrain sur la zone 1.

Enfin, le PV de mise à disposition des terrains sera signé au cours de cette période avec le maître d'ouvrage. Il reprendra les points détaillés au chapitre 3.1. du présent projet.

#### 4.2. L'ÉTUDE DOCUMENTAIRE

##### Étude documentaire

Cette étude demandée au cahier des charges prévoit la synthèse de la documentation archéologique aujourd'hui disponible Elle consistera en un recensement et une informatisation des données (DAO, géoréférencement) afin que celles-ci puissent être confrontées aux résultats de la fouille et incrémenter les coupes stratigraphiques et relevés qui seront réalisés durant l'opération. L'analyse de tous ces documents enrichira alors la synthèse générale du château dans le rapport final d'opération. Il est notamment demandé de numériser ces fonds d'archives et de les intégrer aux archives de fouille de l'opération.

Par ailleurs, un examen des sources écrites donnera lieu à un inventaire non exhaustif. Il est à noter qu'actuellement un grand nombre des archives conservés au Archives départementales du Morbihan font l'objet d'un classement. Le service départemental d'archéologie et les archives départementales du Morbihan étant deux services départementaux, l'accès et la consultation des documents susceptibles d'enrichir les connaissances historiques du monument seront assurés sans contrainte de délai ou de limitation d'accès.

Des transcriptions et analyses pourront enrichir la documentation historique en cas de nouvelles découvertes. Une attention particulière sera portée sur les devis et comptes et travaux ou tout document mentionnant les travaux de fortification, pouvant argumenter l'analyse architecturale.

Un diagnostic au sein du fonds conservés aux AD56 permettra d'évaluer le temps nécessaire à cette étude. Le cas échéant, un historien spécialiste du contexte breton et compétent dans la transcription de textes anciens pourra s'avérer nécessaire pour l'analyse confrontée des données archéologiques et architecturales aux sources anciennes.

##### Estimation des moyens :

*La durée de cette étude documentaire est estimée à 30 jours ouvrés. Elle sera réalisée par un technicien de fouille formé au dépouillement archivistique et supervisée par le responsable d'opération. Elle sera complétée en fonction des besoins par un historien compétent en histoire bretonne (prestation forfaitaire inclus dans l'offre de prix).*

##### Zone 1 – La courtine sud

L'intervention archéologique sur la courtine sud répond à un triple objectif. Elle sauvegardera l'information contenue dans les sols et les murs encore en élévation ou effondrés destinés à être démolis ou remaniés. Elle complètera les informations tirées des sources écrites afin d'enrichir la connaissance du monument. Enfin, elle fournira autant que faire se peut des informations (niveaux d'occupation, techniques de mise en œuvre, datation, ...) au maître d'œuvre pour une restauration guidée.

##### Relevé numérique

Une fois la zone de chantier sécurisée (installation du périmètre de sécurité, création d'un talus) et avant le démontage de la courtine, cette dernière fera l'objet d'un **relevé numérique** (scanner 3D) avec une précision suffisante pour permettre une lecture fine du bâti. Le nuage de point colorisé sera augmenté de photographies mappées. Des orthophotographies seront

extraites sous forme d'images raster géoréférencées appliquées sur un fichier .dwg. La méthode proposée paraît la mieux adaptée à répondre aux exigences du cahier des charges, à satisfaire les mesures de sécurité et à fournir rapidement la documentation graphique nécessaire (élevations, profils, plans) pour le travail d'observations de terrain. En outre, ce procédé permet une analyse en volume particulièrement adaptée pour l'étude d'un cône de démolition.

#### *Surveillance des travaux de déblaiement avant et pendant démontage*

La reconstruction de la courtine prévoit au préalable le déblaiement des maçonneries, gravois et la démolition des maçonneries attenant par petites parties. Au fur et à mesure du déblaiement, des observations seront réalisées tant sur les éléments dégagés que sur les éléments sous-jacents encore en place afin d'identifier la nature des ceux-ci, les relations stratigraphiques entre les différents ensembles, constituer un référentiel minéralogique, relever les traces d'outils sur les blocs, identifier les remplis possibles provenant de constructions antérieures et de les rattacher à celles-ci le cas échéant. L'équipe pourra procéder à des relevés topographiques, photographiques ou manuels en cas de pertinence pour l'analyse du bâti.

#### *Terrassement des remblais*

En accompagnement des travaux de décaissement des remblais situés en arrière de la courtine, une surveillance des travaux et/ou des fouilles manuelles échantillonnées le cas échéant seront réalisés par nos soins. Cette intervention ne pourra se faire que lorsque le voile béton aura été installé et les conditions de sécurité assurées. L'équipe procédera alors à des relevés topographiques et photographiques. Des coupes stratigraphiques seront relevées à intervalle régulier afin de fournir des coupes transversales et longitudinales du front sud (complétées par les coupes des remblais supérieurs relevés par Y. Rose). Les relevés se feront au maximum manuellement (dessin au 1/20° ou au 1/50°) ; le responsable d'opération se réserve la possibilité, en cas de zones sensibles ou de contraintes de temps, de réaliser des clichés photographiques dans le cadre de relevés photogrammétriques qui viendront alors compléter le document issu du scanner 3D.

En cas de structures archéologiques, maçonnées ou non, l'équipe procédera à leur nettoyage et à une fouille manuelle. Les vestiges seront relevés, photographiés et enregistrés. Les mesures de sécurité devront être mises en place par l'entreprise de terrassement et le temps nécessaire à leur étude devra être laissé. Le responsable d'opération se chargera d'informer rapidement le maître d'œuvre du temps nécessaire à l'étude. Rappelons que l'un des objectifs scientifiques fixés par l'arrêté de prescription vise la recherche de structures, arases ou fondations appartenant au premier état du site, c'est pourquoi une attention particulière sera portée aux parties basses des remblais et au niveau de fondation de la courtine sud.

Les levés topographiques seront pratiqués de manière hebdomadaire ou en fonction de l'avancée des travaux de déblaiement et de terrassement.

Des prélèvements de mortiers, de bois ou tout autre éléments organiques pourront être réalisés dans le but de fournir des datations et enrichir les données sur le mode de construction de l'édifice. La fouille permettra quant à elle de recueillir les éléments de culture matérielle documentant la stratigraphie et à même de fournir des éléments de datation. La présence ponctuelle d'un céramologue médiéviste est prévue dans la phase terrain (provision forfaitaire) pour aider le responsable d'opération dans la détermination chronologique des séquences stratigraphiques observées et affiner au besoin la stratégie de fouille.

#### *Étude du bâti*

Le front sud bénéficiera d'une étude du bâti approfondie, de manière à compléter d'une part les données stratigraphiques et contextualiser d'autre part les éléments issus de la dépose de la courtine, ceci dans le but de fournir une lecture chronologique et technique de cet ensemble. Outre les relevés tridimensionnels fournis par le scanner 3D, l'équipe réalisera une campagne photographique exhaustive. Ces documents formeront les supports principaux aux observations, aux enregistrements et à l'analyse du bâti, qui s'appuiera sur une méthode d'enregistrement déjà éprouvée dans des contextes similaires (contexte castral stratifié et complexe). Ainsi, les unités stratigraphiques construites et les unités stratigraphiques (numérotation continue de 1 à N) – parement, baie, comblement, césure, ... – forment les unités d'enregistrement minimales se rattachant à des unités murales ou des structures (code-numérotation continue de 1 à N). Chaque unité et entité sera enregistré sur une fiche rassemblant toutes les informations nécessaires à l'analyse : localisation, dimensions, nature et mise en œuvre des matériaux et du liant architectural, relation stratigraphique, ... L'enregistrement rigoureux permettra *in fine* de dresser le diagramme stratigraphique phasé des maçonneries, ainsi qu'une cartographie minérale du monument.

#### *Rappel des objectifs*

- Analyse des techniques de construction (appareillage, mode de construction, ...);
- Analyse pétrographique des matériaux employés dans la construction pour cerner au mieux les phases chronologiques, comprendre le mode de construction et identifier les carrières d'approvisionnement.
- Étude des transformations, récupération, ... servant l'établissement d'une chronologie relative et/ou absolue ;
- Restitution de la séquence stratigraphique complète des remblais présents en arrière de la courtine, permettant de servir les problématiques chronologiques de construction,
- Analyse topographique du contexte d'implantation des structures maçonnées.

#### **Estimation des moyens :**

*La durée de cette phase terrain est estimée à 60 jours ouvrés, soit 3 mois.*

*L'équipe de base sera constituée du responsable d'opération assisté de deux techniciens. Elle sera complétée en fonction des besoins du responsable par des spécialistes (topographe, micromorphologue, géologue, dendrochronologue, ...).*

#### **Zone 2 – Le bastion sud-est**

Une surveillance archéologique est intégrée à la tranche ferme du marché de travaux qui prévoit des carottages dans le bastion en lien avec l'installation de tranis forés répartis en deux niveaux pour renforcer la structure générale du bastion.

Il sera réalisé selon le protocole présenté *supra* (4.2.), soit :

- Relevés topographiques,
- Repérage et enregistrement des faits archéologiques,
- Relevés photographiques généraux et de détails,
- Relevés manuels en tant que de besoin,
- Prélèvements de matériaux pour analyse et/ou datations, du mobilier archéologique associé au contexte stratigraphique.

Château des Rohan (Pontivy) - Arrêté de prescription 2015-197 / Projet scientifique d'intervention

Une attention particulière sera portée à l'étude de la partie haute du bastion et à la reconnaissance d'éléments appartenant à des phases antérieures à l'installation de celui-ci et pouvant se corréler aux données recueillies par ailleurs.  
Le diagnostic archéologique avait en outre révélé une stratigraphie se rapportant à la récupération possible d'un mur de la transition Moyen Âge/époque moderne (confirmée par du mobilier daté de cette période) pouvant appartenir au boulevard d'artillerie (Sondage n°12, S. Gél de Saleys, RFO 2014). La surveillance de travaux s'attachera à compléter les résultats du diagnostic.

#### **Estimation des moyens :**

*La durée de ce suivi de travaux est estimée à 15 jours ouvrés et monopolisera le responsable d'opération.  
L'équipe sera complétée en fonction des besoins du responsable par des spécialistes (topographe, micromorphologue,...).*

#### **4.3. INTERVENANTS IN TRAVAUX CONSOLIDATIONnels**

##### **Zone 2 bis - Fouille du boulevard d'artillerie**

Intégrée à la tranche conditionnelle 2 du marché de travaux, comme mesure compensatoire aux travaux prévus sur le bastion sud-est, une large fenêtre de fouille de 300 m<sup>2</sup> environ sera ouverte au revers du mur de courtine est, côté terrasse. Elle reprendra le sondage n°11 réalisé par l'Irap en 2014 au cours du diagnostic archéologique, qui avait entre autre révélé des vestiges appartenant au boulevard d'artillerie. La problématique principale porte ici sur l'existence d'une quatrième tour sud-est construite au cours du premier projet architectural de Jean II de Rohan et détruite possiblement au cours des guerres de Religion, et sur celle du contexte topographique du premier logis oriental.

#### **Décapage**

Cette phase, d'une durée estimée à 4 jours, vise le décapage mécanique des niveaux supérieurs stériles (estimés entre 20 et 50 cm) et le nettoyage en surface des niveaux archéologiques. Elle mobilisera le responsable d'opération et 2 techniciens de fouille. Les travaux seront effectués à l'aide d'une pelle mécanique 3,5 T munie d'un godet lisse. Les déblais sont estimés à 150 m<sup>3</sup> environ (soit une surface de 60m<sup>2</sup> pour un merlon de 3m de hauteur) et pourront être stockés à l'intérieur de l'enceinte du château à proximité de la zone d'étude (Cf. figure 3 supra) afin de limiter les circulations d'engins, en concertation avec le maître d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et l'opérateur.

À l'issue de ces terrassements, un premier plan d'ensemble des vestiges permettant d'affiner les choix et la stratégie de fouille pourra être levé et transmis au conservateur régional de l'archéologie et à l'aménageur.

#### **La fouille archéologique**

La fouille sera menée selon la méthode dite "stratigraphique en aire ouverte". La nature des sédiments et la complexité de la stratigraphie pourra nécessiter cependant la réalisation de coupes stratigraphiques fréquentes. Cette méthode permettra à la fois une étude de l'organisation spatiale et chronologique des vestiges. La fouille sera menée par décapages mécaniques successifs, notamment dans les niveaux de remblais importants déjà repérés et

14

Château des Rohan (Pontivy) - Arrêté de prescription 2015-197 / Projet scientifique d'intervention

interprétés par S. Gél de Saleys lors du diagnostic archéologique, les structures rencontrées feront à contrario l'objet d'une fouille manuelle exhaustive. Cette phase comprendra l'étude archéologique et architecturale des vestiges maçonnés.

#### **Remblaiement de la zone de fouille**

À l'issue de la phase terrain et après contrôle scientifique par le SRA Bretagne, deux options sont possibles :

- en fonction des travaux projetés par la maîtrise d'œuvre sur le boulevard d'artillerie (et de son calendrier de réalisation), le terrain pourra être laissé en l'état, sans remblaiement sommaire
- ou il sera procédé à un remblaiement simple des terres découpées, pris en charge par l'opérateur.

La proposition de prix ci-jointe correspond à la fouille sans remise en état ; un chiffrage prévisionnel de remblaiement sommaire est proposé en option.

#### **Méthodologie**

Les vestiges seront relevés, photographiés et enregistrés sur des fiches d'enregistrement adaptées au contexte sédimentaire et bâti.

Les levés topographiques seront pratiqués de manière régulière (1 levé hebdomadaire *a minima*), en fonction de l'avancée de la fouille. Le responsable d'opération disposera d'un plan masse des vestiges lui permettant d'analyser l'organisation spatiale des vestiges et de définir la stratégie de fouille.

Des prélèvements de mortiers, de bois ou tout autre éléments organiques pourront être réalisés dans le but de fournir des datations et d'enrichir les données sur le mode de construction de l'édifice. La fouille permettra quant à elle de recueillir les éléments de culture matérielle documentant la stratigraphie et à même de fournir des éléments de datation. La présence ponctuelle d'un céramologue médiéviste est prévue dans la phase terrain (provision forfaitaire) pour aider le responsable d'opération dans la détermination chronologique des séquences stratigraphiques observées et affiner au besoin la stratégie de fouille.

#### **Estimation des moyens :**

*La durée de cette phase terrain est estimée à 10 jours ouvrés pour la fouille, avec au préalable 4 jours pour le décapage.*

*L'équipe de base sera constituée du responsable d'opération assisté de deux techniciens. Elle sera complétée en fonction des besoins du responsable par des spécialistes (topographe, micromorphologue, céramologue,...).*

#### **Zone 3 - Assainissement des douves**

En toute fin de la tranche conditionnelle 2 des travaux de restauration, soit après le démontage des installations provisoires (rampe d'accès, ...), les douves seront assainies en procédant à la mise en place de canalisations, regards et raccords au réseau communal. Des tranchées seront ainsi ouvertes depuis la fontaine présente dans la douve sud jusqu'au droit de la tour nord-ouest et du muret de soutènement au droit du trottoir (contrescarpe ouest de la douve occidentale).

15

**Surveillance archéologique**

Un suivi archéologique des creusements des tranchées est prévu par le cahier des charges annexé à l'arrêté de prescription. Il sera réalisé selon le protocole présenté *supra* (4.2.), soit :

- Relevés topographiques des emprises et des vestiges découverts le cas échéant,
- Repérage et enregistrement des faits archéologiques,
- Relevés photographiques généraux et de détails,
- Relevés manuels en tant que de besoin,
- Prélèvements de matériaux pour analyse et/ou datations, du mobilier archéologique associé au contexte stratigraphique.

Une attention particulière sera portée à l'environnement du pont d'accès au château. En effet, Y. Rose y a réalisé deux sondages (Cf. Fig. 2 *supra*, zone 9) permettant d'observer les remblais du fossé et de découvrir une "tessonnière" à 1m de profondeur environ qui a livré pas moins de 800 tessons du XVII<sup>e</sup> siècle (Rose, 1992, p. 97). Un second sondage, situé au centre de la douve ouest, a mis en évidence le socle rocheux à une profondeur de 2,80 m surmonté de remblais de nivellement consécutifs à la construction de la courinne et de remblais successifs correspondant au comblement régulier du fossé. Le suivi de travaux permettra de compléter ces informations sur l'ensemble du fossé ouest et sud.

**Estimation des moyens :**

*La durée de cette phase terrain est estimée à 10 jours ouvrés. L'équipe de base sera constituée du responsable d'opération assisté d'un technicien. Elle sera complétée en fonction des besoins du responsable par des spécialistes (topographe, micromorphologue,...).*

**4-4. RELEVÉS DES RELEVÉS GÉNÉRAUX ET DE DÉTAILS**

Tous les vestiges mis au jour feront l'objet d'un positionnement topographique géoréférencé. Les structures fouillées feront l'objet de relevés en plan et en coupe et d'une couverture photographique numérique complète. Les prélèvements seront localisés.

Chaque unité stratigraphique sera enregistrée sur des fiches adaptées rassemblant les informations nécessaires à l'analyse : localisation, relations stratigraphiques, nature, interprétation, culture matérielle associée, ...

L'ensemble de cette documentation sera ensuite saisi sur une base de données développée sous FileMaker Pro et éprouvée par l'opérateur dans tous types de contextes. Cette dernière rassemble à la fois les données de la fouille sédimentaire, celles de l'étude du bâti et l'enregistrement du mobilier archéologique.

Le mobilier archéologique sera enregistré par unité stratigraphique. Il sera ensuite traité dans les locaux de l'opérateur : il sera lavé, trié, inventorié et référencé selon les normes définies par le SRA Bretagne et utilisées par l'opérateur depuis quelques années. Le mobilier sensible fera l'objet d'un diagnostic d'état sanitaire et pourra subir un traitement en vue de sa conservation préventive. Le SRA Bretagne sera informé de tout mouvement de mobilier notamment en cas de sortie du territoire.

**4.5. PRÉLÈVEMENTS GÉNÉRAUX**

Les matériaux propices à des analyses complémentaires spécialisées (sédimentologie, carpologie, anthracologie...) pourront être prélevés pour faire l'objet d'études développées dans le cadre du partenariat avec le laboratoire de recherches de l'UMR 6566 du CNRS - CREAAH.

Une provision est prévue pour la réalisation de dates C14 si des charbons non pollués venaient à être mis au jour. De même, le bureau d'études Dendrotech, basée à Betton (35), sera sollicitée en cas de découvertes de bois nécessitant une datation et une étude dendro-archéologique.

**4.6. SUIVI DE LA TRAVAIL**

Parallèlement au suivi de travaux et aux interventions archéologiques de terrain, le responsable d'opération participera aux réunions de chantier de la maîtrise d'œuvre. Il rédigera des notes à l'attention de la maîtrise d'œuvre en fonction des questions formulées par celle-ci ou suite à des découvertes pouvant impacter les choix de restauration.

Par ailleurs, il présentera l'état d'avancement des travaux et des principaux résultats à la maîtrise d'ouvrage et au Conservateur régional de l'archéologie, en tant que de besoin.

**4.7. FIN DE LA PHASE TERRAIN**

Après accord du SRA Bretagne, un procès-verbal de fin d'opération sera signé entre le SDAM et le maître d'ouvrage. Ce document constatera la fin d'occupation des terrains par l'opérateur, qui ne sera alors plus considéré comme responsable de la surveillance du chantier.

**5. LA PHASE DÉTAILLÉE**

Les études post-fouille seront effectuées dans les locaux du service départemental d'archéologie du Morbihan, situés rue du capitaine Jude à Vannes. Le mobilier sera déposé dans les locaux du service le temps de l'étude.

Cette phase comprend la description, l'analyse, l'inventaire, et l'interprétation des données recueillies lors de la phase terrain et aboutira à la rédaction du rapport final d'opération qui présentera et synthétisera toutes ces informations.

**5.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

La phase d'étude sera conduite par le responsable d'opération. Dès l'achèvement de la phase terrain, il appréciera l'adéquation des moyens en fonction de la finalité de l'étude et proposera, le cas échéant, un réajustement d'une partie de ceux-ci. Il mettra en place, le plus en amont possible, les collaborations avec les spécialistes intéressés par les problématiques liées à cette opération.

En l'état actuel, la phase d'étude est prévue pour une durée de 40 jours pour le responsable d'opération. Il aura en charge d'organiser le traitement des données, de mettre en œuvre les différentes études spécialisées (analyse des mortiers, datations par radiocarbone ou dendrochronologie en tant que de besoin, études de mobilier, ...) d'analyser les vestiges. Il rédigera le rapport final d'opération dans le cadre des objectifs définis par le cahier des charges scientifiques annexé à l'arrêté de prescription, répondant aux problématiques développées dans ce projet d'intervention (Cf. supra – 2.3).



Château des Rohan (Pontivy) - Arrêté de prescription 2015-197 / Projet scientifique d'intervention

Le responsable d'opération sera assisté d'un technicien (40 jours) pour le traitement du mobilier (tri, conditionnement, pré-inventaire) et l'exploitation des données de terrain (mise au propre des documents graphiques, saisie des données sur une base de données spécifique, inventaire des archives de terrain – photographies, minutes de terrain, ... –).

Un infographiste, spécialisé en archéologie du bâti, complètera l'équipe (prestation forfaitaire – 20 jours) pour le traitement de la documentation numérique liée à l'étude archéologique du bâti. Le rendu graphique sera conçu de manière à répondre à la fois aux exigences du rapport final d'opération et à celles d'une éventuelle publication.

L'étude céramologique consistera en une analyse technique (définition des groupes de pâte selon le référentiel régional établi par le PCR céramique médiévale dans les Pays de la Loire et en Bretagne du XIe au XVIe siècle) et typologique s'appuyant sur les trois méthodes de quantification les plus fréquemment utilisées : le pesage, le calcul du nombre de restes (NR) et du nombre minimum d'individus (NMI). Seules les formes les plus représentatives feront l'objet d'un dessin.

L'intervention de spécialistes pourra être nécessaire pour réaliser les études paléoenvironnementales, de mortier ou pour mener à bien la réalisation de datations (<sup>14</sup>C, datations dendrochronologiques).

Une provision de 15000 € est prévue à cet effet dans l'offre financière.

L'équipe chargée de la phase post-fouille sera donc constituée de :

Qualification	Quantité en jours/h
Un responsable d'opération	40 jours
Un technicien chargé du traitement du mobilier, des inventaires, et de la documentation diverses (photos, relevés, ...)	40 jours
Un infographiste (DAO et traitement des données lasergramétriques et photogramétriques)	prestation forfaitaire
Un spécialiste de la céramique médiévale et moderne et du verre	prestation forfaitaire
Des spécialistes du petit mobilier divers	prestation forfaitaire
Spécialistes divers (palynologue, anthracologue, carpologue, micromorphologue, ...)	Au besoin prestation forfaitaire

Le déroulement de la phase d'étude ne pourra être réalisé en continu en raison du laps de temps espaçant les différentes interventions de terrain. Le traitement des données de la tranche ferme pourra être engagé dès la fin de la phase terrain et en attendant le début de la tranche conditionnelle 2 (attente de près de 10 mois).

De plus, considérant le planning prévisionnel de travaux présenté dans le DCE, et notamment l'assainissement des douves, un temps long (7 à 8 mois) risque de séparer les deux interventions archéologiques au sein de cette tranche conditionnelle, soit entre la fouille du boulevard d'artillerie et le suivi de travaux des douves. Ainsi, les études post-fouille du boulevard d'artillerie seront entreprises dès la fin de la phase terrain, afin d'optimiser les délais des études spécialisées (notamment les datations <sup>14</sup>C).

C'est pourquoi, en raison du morcèlement des études post-fouille, la rédaction de certaines parties du rapport final d'opération, ne pourra intervenir qu'au terme de l'étude de la zone 3.

18

Château des Rohan (Pontivy) - Arrêté de prescription 2015-197 / Projet scientifique d'intervention

## 5.2 ELABORATION D'UN RAPPORT DE SYNTHÈSE

Un rapport final d'opération sera rédigé à l'issue de l'étude, suivant les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 et remis au service régional de l'archéologie en huit exemplaires, dans un délai de trois mois après l'achèvement des études post-fouilles.

Il comportera en premier lieu la présentation des problématiques générales et des connaissances archéologiques préalables, ainsi que les grands principes méthodologiques.

Il comprendra ensuite la présentation des résultats :

- l'analyse descriptive exhaustive
- l'analyse confrontée et la synthèse de toutes les données archéologiques recensées sur le château, recueillies antérieurement (Y. Rose, Inrap) et lors de l'intervention ;
- la présentation des documents graphiques issus des relevés numériques ou manuels réalisés ;
- l'analyse chrono-stratigraphique s'appuyant sur l'ensemble des relevés réalisés, d'un plan de localisation

Enfin une synthèse générale proposera un bilan des connaissances par période. Une part importante sera consacrée à l'analyse du bâti du front sud et sud-est du château :

- les diagrammes stratigraphiques,
- des plans présentant les différentes phases architecturales,
- choix des matériaux,
- techniques de mise en œuvre,
- restitution des phases de construction des ensembles étudiés (identification des campagnes de travaux, évolution dans les choix architecturaux retenus, chronologie relative et/ou absolue).

Le rapport final d'opération s'attachera donc à répondre autant que faire se peut aux trois problématiques principales :

- le parti architectural initial du château ;
- l'ordre de progression du chantier de construction jusqu'au début du XVIIe siècle ;
- et l'impact des guerres de religion sur cet ensemble castral.

La synthèse placera enfin le site dans les problématiques régionales et/ou extra régionales, en faisant ressortir les principaux apports de l'opération.

## 5.3 MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Le mobilier recueilli au cours de l'opération sera conservé par l'opérateur le temps nécessaire à son étude. Sauf justifications contraintes particulières, la documentation et le mobilier archéologique issus de l'opération seront remis au service régional de l'archéologie dans un délai de six mois après la remise du rapport final d'opération, selon les normes de versement établies par le service régional de l'archéologie.

## 5.4 COMMUNICATION ET DIFFUSION DES TRAVAUX

La communication autour de l'opération sera soumise à validation du maître d'ouvrage et du service régional de l'archéologie, qui sera informé de toute action en la matière. L'effondrement spectaculaire de la courtine en 2014 et les importants travaux de restauration qui seront entrepris ont et vont attirer une certaine attention de la presse locale et régionale, un

19

plan de communication concerté entre le maître d'ouvrage, le département et la DRAC pourra être établi.

A l'issue des études et de la validation du rapport final d'opération par les instances de contrôle de la recherche archéologique (DRAC Bretagne et CIRA), la diffusion des résultats scientifiques sera assurée dans une revue adaptée à leur portée, et/ou fera l'objet de communications dans des colloques ou table-rondes. Une diffusion auprès de la population pontivyenne sera également assurée en fonction des souhaits du maître d'ouvrage et après accord de la DRAC Bretagne, en lien notamment avec la médiatrice du patrimoine de la ville de Pontivy (Direction Éducation Animation).

#### 4. EQUIPE SCIENTIFIQUE ET QUALIFICATION DU RESPONSABLE D'OPÉRATION

Le responsable d'opération proposé par le service départemental d'archéologie du Morbihan pour conduire cette opération est Madame **Karine Vincent**, archéologue médiéviste, compétente et expérimentée pour les périodes médiévales et modernes, et possédant une expertise en castellologie. Comme en témoigne son curriculum vitae, cette archéologue possède une solide expérience en matière d'étude de sites élitaires et fortifiés pour la période considérée. Elle a par ailleurs acquis une bonne connaissance des contextes régionaux et locaux à travers les opérations d'archéologie préventive menées dans le département du Morbihan et au sein même de la commune de Pontivy (diagnostic archéologique de Stival N°2014-138, sondages d'évaluation au collège Charles Langlais N°2015-297). Mais surtout, Karine Vincent, de par sa direction scientifique du programme de recherche au château de Suscinio (56), saura mettre à profit son expérience d'archéologue sédimentaire mais aussi d'archéologue du bâti sur un site complexe afin d'élaborer une méthodologie et des choix de fouille adaptés à ce type de contexte.

La complémentarité de deux études conjointes menées sur des monuments majeurs du territoire breton présente un intérêt scientifique, mais aussi patrimonial important. La synthèse du château de Pontivy confrontée à celle du château de Suscinio permettra d'enrichir considérablement les connaissances du patrimoine médiéval morbihannais et plus largement de la région Bretagne, en s'appuyant sur des études, des approches et des spécialistes communs. En outre, une vraie résonance patrimoniale pourra ainsi voir le jour et permettre une dynamique de valorisation autour du patrimoine castral et de ses enjeux.

Un céramologue, spécialiste de la céramique issue de contextes historiques, sera en charge de l'étude du corpus recueilli au cours de l'opération (prestation forfaitaire – 10 jours). Il s'agira de **Sébastien Daré**, archéologue et céramologue au Céram (Centre d'études et de recherches archéologiques du Morbihan), qui possède une solide connaissance et expertise des corpus céramiques bretons. Sa collaboration au PCR "La céramique médiévale dans les Pays de la Loire et en Bretagne du XIe au XVIe siècle" (direction : Y. Héningfeld, Nantes) permettra de proposer, au terme de l'étude, une notice de site synthétisant les données céramologiques du château de Pontivy.

L'étude du verre sera confiée à **Natacha Frenkel**, atelier Arts du Feu (Elven), qui possède une expertise sur le verre archéologique outre ses compétences en matière de restauration d'objets en verre et en céramique. Elle pourra ainsi, en tant que de besoin, pratiquer les premières interventions de nettoyage et de consolidation sur les objets issus de la fouille.

Si la présence d'autres types de mobilier se confirmait, l'étude sera confiée à des spécialistes *ad hoc*, dans le cadre de notre partenariat avec le laboratoire de recherches de l'UMR 6566 du CNRS – CREAAH et/ou dans le cadre des collaborations scientifiques qu'entretient le

responsable d'opération avec son laboratoire de recherche de rattachement, le centre Michel de Boüard – CRAHAM, UMR6273, telles que **Pierre-Marie Guillard** pour l'étude numismatique et **Pauline Petit** pour l'étude du mobilier métallique.

L'étude historique sera confiée à **Adrien Dubois**. Ce dernier collabore activement au programme de recherche au château de Suscinio et possède une bonne connaissance du fond breton et du contexte historique régional et national. Il sera ainsi en mesure de sonder les fonds d'archive en cours de classement au AD56, d'établir une synthèse historique et de dresser une confrontation argumentée avec d'autres sites élitaires de la région. Des chercheurs régionaux, notamment ceux du CRBC (Centre de recherche bretonne et celtique – Brest), pourront être sollicités sur des questions spécifiques.

#### ANCIEN DES MOYENS ET ALIENS PAR JEAN-CHU

##### Tranche Ferme (étude documentaire, courtoise sud, bastion sud-est)

Qualification	Quantité en jours/h
Responsable d'opération	75 jours
Technicien chargé de l'étude documentaire	30 jours
Techniciens de fouille	120 jours
Un historien	Au besoin (prestation)
Topographe	Forfait
Spécialistes divers (micromorphologue, géologue, dendrochronologue...)	Au besoin (prestation)

##### Tranche conditionnelle (fouille du boulevard d'artillerie, douves)

Qualification	Quantité en jours/h
Un responsable d'opération	24 jours
Un technicien chargé du traitement du mobilier, des inventaires, et de la documentation diverses (photos, relevés, ...)	38 jours
Topographe	Forfait
Spécialistes divers (céramologue, micromorphologue, ...)	Au besoin (prestation)

##### Phase Études

Qualification	Quantité en jours/h
Un responsable d'opération	40 jours
Un technicien chargé du traitement du mobilier, des inventaires, et de la documentation diverses (photos, relevés, ...)	40 jours
Un infographiste (DAO et traitement des données numériques)	Prestation forfaitaire
Un spécialiste de la céramique médiévale et moderne et du verre	Prestation forfaitaire
Des spécialistes du petit mobilier divers	Prestation forfaitaire
Spécialistes divers (palynologue, anthracologue, carpologue, micromorphologue, ...)	Au besoin - Prestation forfaitaire

Pour les questions faisant appel à des connaissances spécifiques, des spécialistes des fortifications, du phénomène castral, de l'artillerie ou encore du contexte historique breton, reconnus sur le plan scientifique seront sollicités. Le responsable d'opération se rapprochera de chercheurs impliqués dans ces problématiques, tels que **Laurent Beuchet** et **Teddy Béhus** (tous deux INRAP GO), coutumiers des interventions archéologiques en contexte castral breton.

Château des Rohan (Pontivy) - Arrêté de prescription 2015-197 / Projet scientifique d'intervention

Les chercheurs ayant déjà travaillé sur le château de Pontivy seront également sollicités en tant que de besoin : **Jocelyn Martineau** (SRA Pays de la Loire), **Claudie Herbaut** (historienne du patrimoine) ou encore **Patrick Kernévez** (maître de conférences en histoire médiévale – UBO).

## 7 LE CALENDRIER D'INTERVENTION

Le planning prévisionnel fourni par la maîtrise d'œuvre dans le DCE ne permet pas, à ce stade, de proposer une date de démarrage de l'opération, les opérations archéologiques accompagnant les différentes phases de travaux.

Le SDAM propose donc de se maintenir à disposition du maître d'ouvrage dès l'attribution des trois lots du marché de travaux, afin de définir avec ce dernier et le maître d'œuvre le planning réel d'intervention.

A ce stade, nous pouvons dresser le planning sommaire suivant :

ACTIVITE	TRAVAUX TERRAINS												TOTAL	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
1. Travaux de terrassement														
2. Travaux de maçonnerie														
3. Travaux de charpente														
4. Travaux de couverture														
5. Travaux de plomberie														
6. Travaux de peinture														
7. Travaux de menuiserie														
8. Travaux de serrurerie														
9. Travaux de peinture intérieure														
10. Travaux de peinture extérieure														
11. Travaux de pose de revêtement														
12. Travaux de pose de mobilier														

Les différentes interventions seront calées plus précisément dans le PV de mise à disposition des terrains, une fois le calendrier de travaux défini par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.

Le rapport final d'opération sera remis 24 mois après la date de fin des interventions de terrain. La date sera précisée au moment de la signature du PV de fin de chantier.

22

Château des Rohan (Pontivy) - Arrêté de prescription 2015-197 / Projet scientifique d'intervention

## 8 BIBLIOGRAPHIE

CEBTP, *Diagnostic du château des Rohan à Pontivy, Diagnostic géotechnique (G5), Rapport OVA2.EI32*, CEBTP direction régionale Ouest, 2014.

HERBAUT Claudie, *Pontivy (56), château des Rohan, classé MH le 30/12/1953, étude patrimoniale générale*, agence de Ponthaud, juin 2014.

MARTINEAU Jocelyn, "Le château de Pontivy et l'architecture militaire des années 1500", dans *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, Actes du congrès de Pontivy*, T. LXXXVII 2010, p. 44-72.

GEIL DE SALEYS Sébastien, *Pontivy (Morbihan), château des ducs de Rohan, rapport de diagnostic archéologique*, INRAP Grand Ouest, Rennes, 2014.

DE PONTAUD Marie-Suzanne, *Morbihan – Pontivy, château des Rohan, APD reconstruction des parties effondrées*, juin 2015.

ROSE Yannick, *Château des Rohan, Pontivy (Morbihan), rapport de fouilles, bilan des travaux (1987-1992)*, association CHAM, 1992.

23

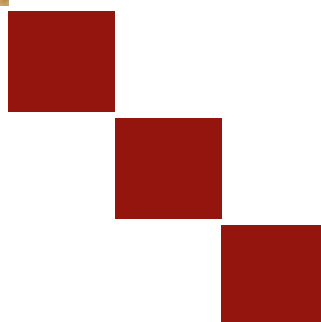




# SECTION II



## RÉSULTATS





## INTRODUCTION

Le château des Rohan de Pontivy, classé au titre des Monuments historiques depuis le 30 décembre 1953, est considéré comme l'un des plus importants châteaux du centre Bretagne, avec celui de Josselin situé à une trentaine de kilomètres, deux constructions de la fin du Moyen Âge imputables à la famille des Rohan. La qualité de son architecture défensive, le rôle géopolitique de ses constructeurs mais aussi sa qualité de conservation font du château de Pontivy un témoin archéologique majeur pour documenter une période, fin xv<sup>e</sup> – xvii<sup>e</sup> siècle, encore trop peu appréhendée par les archéologues.

En février 2014, au cours d'un hiver pluvieux, la courtine sud de château de Pontivy s'effondre. Une première intervention d'urgence, déclenchée immédiatement après l'évènement, a consisté à mettre en sécurité les personnes ainsi que les parties du château pouvant être stabilisées. Il s'ensuivit une longue phase d'étude au cours de laquelle ont été réalisés :

- Une étude diagnostic d'avant-projet : Cabinet M.-S. De Ponthaud, Architecte en Chef des Monuments Historiques
- Des sondages géotechniques : Entreprise Ginger CEBTP (Agences Bretagne)
- Un diagnostic technique : Bureau Michel Bancon, Ingénieurs conseils experts
- Une étude patrimoniale : C. Herbaut, historienne du patrimoine
- Un diagnostic d'archéologie préventive (arrêté de prescription n°2011-148) : S. Ceil de Saleys, Inrap GO

En 2015, la ville de Pontivy a confirmé sa volonté de faire procéder aux travaux de restauration du monument. Considérant les résultats du diagnostic et la nature des travaux à réaliser, une fouille préventive a été prescrite par l'arrêté n°2015-197.

Par arrêté ministériel du 25 novembre 2015, le service départemental d'archéologie du Morbihan est agréé pour l'exécution de fouilles d'archéologie préventive pour les périodes du Moyen Âge et de l'époque moderne. En outre, par délibération du 5 décembre 2012, le service départemental d'archéologie du Morbihan (SDAM) peut répondre à des appels d'offre de fouilles archéologiques préventives sous maîtrise d'ouvrage publique. Le marché entre le Département du Morbihan et le maître d'ouvrage a été notifié le 18 avril 2016.

Ce rapport de fouille se présente en trois tomes :

Tome 1 : Textes et illustrations (351 pages)

Tome 2 : Etudes spécialistes (269 pages)

Tome 3 : Illustrations A3 et inventaires (223 pages)





## CHAPITRE 1 -

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE





## 1.1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE, GÉOLOGIQUE, TOPOGRAPHIQUE GÉNÉRALE

### GÉOGRAPHIE

Sous-préfecture du Morbihan et chef-lieu de canton, la commune de Pontivy est située au cœur de la péninsule bretonne (cf. p. 15). Placée au carrefour des principales villes de la région Bretagne (Lorient, Vannes, Saint-Brieuc, et approximativement entre Rennes et Brest), elle tient une place territoriale stratégique sur la rive est du Blavet.

Le château se situe au nord du centre-ville, fermant la trame urbaine ancienne. Il se découvre sur la chaussée est de l'une des artères principales de la ville, la rue du Général de Gaulle, en face de la place des ducs de Rohan. Il est longé par la rue Léon Launay à l'est et la rue de Lourmel au sud-ouest qui permet d'accéder au pont d'entrée.

Situé sur deux parcelles cadastrales, 387p et 388p de la section BC (année du cadastre : 2021), le site occupe une surface totale de 19 530 m<sup>2</sup>, comprenant le château, les douves et ses contrescarpes.

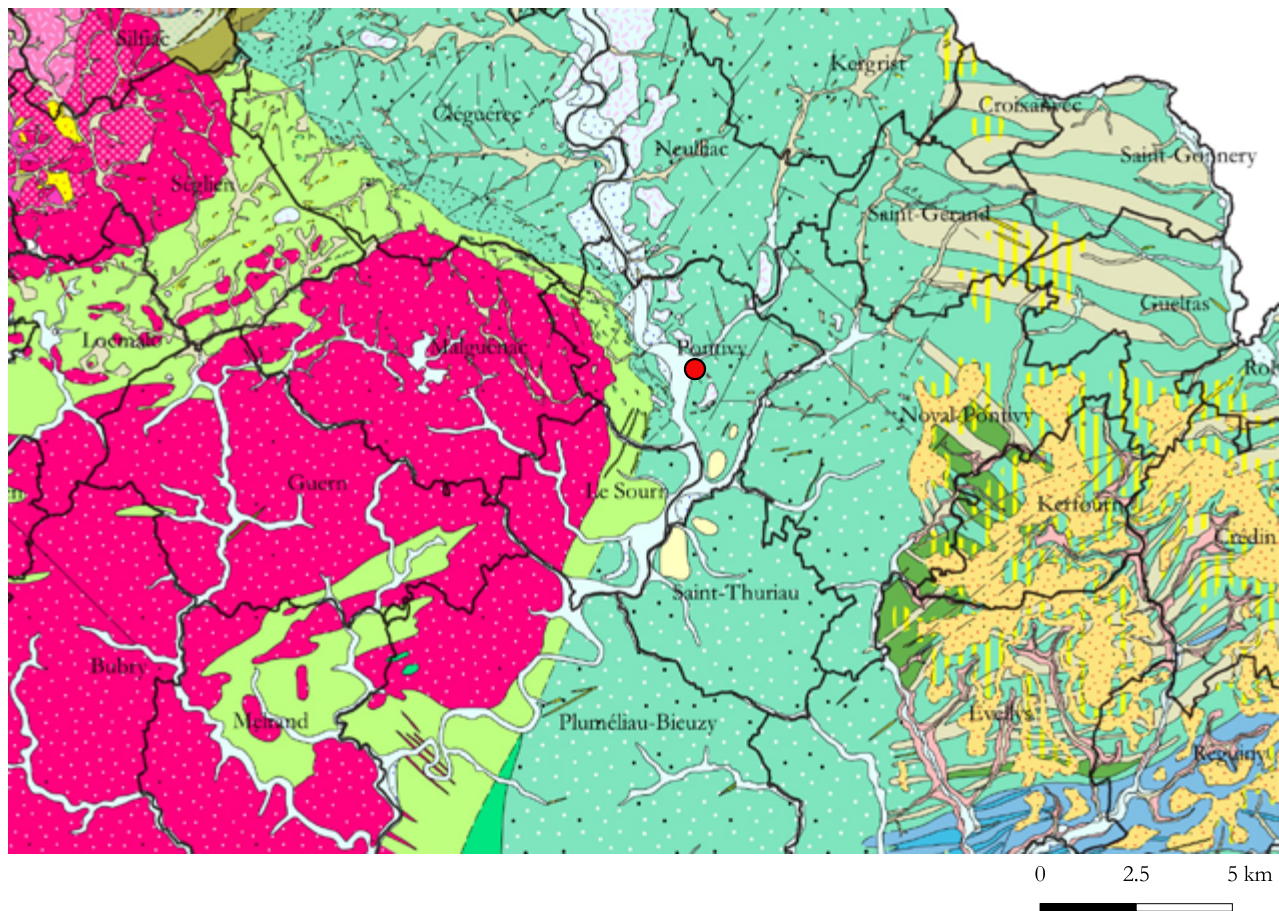
### GÉOLOGIE

Le contexte géologique de la zone d'étude se situe dans le domaine Centre-Armoricain où dominent les formations du Briovérien (Fig. 1). Un projet collectif de recherche en cours sur la vallée du Blavet<sup>1</sup> a permis de dresser une synthèse du faciès géologique et géomorphologique du secteur Pontivy et dont nous reprenons ici les principaux éléments.

« Au nord du secteur, de puissantes crêtes appalachiennes particulièrement bien visibles dans la forêt de Quénécan (280 m) et sur les abrupts dominants les rives du lac de Guerlédan près de Caurel (245 m) sont caractérisés notamment par des quartzites de l'Ordovicien (ou Grès armoricains) qui forment le flanc sud du bassin de Châteaulin, et constituent une partie du synclinorium médian armoricain paléozoïque<sup>2</sup>. À ces formations répondent une zone déprimée plus au sud constituée de terrains du Briovérien. Il s'agit essentiellement de schistes assez tendres mais qui peuvent intégrer des bancs de quartzites, wackes et poudingues notamment au nord des terrains affleurants du Briovérien. La géomorphologie se distingue dans ce secteur par un relief mou marqué par de petites collines culminant de 120 à 150 m au nord de Pontivy. Les formations anté-cambriennes (Briovérien) sont recoupées au sud-ouest par le granite à deux micas de Pontivy, entouré de son auréole de métamorphisme qui résulte de la transformation des schistes du Briovérien en schistes tachetés et micaschistes. L'érosion différentielle des terrains plus tendres briovériens a permis de dégager les granites dans le paysage, affleurant à des altitudes de 200 à 220 m à l'ouest de Pontivy ».

1 Crowch 2020, p. 55-61.

2 Dadet *et al.* 1988.



#### Formations géologiques

- a2, massif granitique de Rostrenen : Leucogranites de Pontivy
- bS1-2, Schistes, siltites et grès divers schistosés à séricite-chlorite, schistes localement graphiteux - Briovérien
- bS1-2(s), Schistes tachetés à biotite et silicates d'alumine - Briovérien

Fig. 1 - Contexte géologique

Louis Chauris, dans son étude sur l'impact de l'environnement géologique sur les constructions du secteur de Pontivy<sup>3</sup>, a pu mesurer la provenance des pierres utilisées dans la construction du château au cours de son histoire. À l'emplacement de la forteresse, la formation schisto-gréseuse du Briovérien domine ; les schistes sont gris avec parfois des nuances bleutées et les grès schisteux optent plutôt pour une teinte vert-gris. En outre, le granite est également présent quoique limité : sur l'escarpe nord-est du château, sur un pan d'une quinzaine de mètres de l'orillon sud du bastion (Fig. 2), en pierres de taille dans les éléments architectoniques particuliers (embrasure, porte, escalier), ou encore dans les éléments sculptés des descentes d'eau conservées sur la façade sud de la galerie nord. Ces granites montrent quelques variations selon leur lieu d'extraction : à gros grain et à grains fins orientés (secteur ouest de Pontivy), à grains fins non orientés (secteur indéterminé).



Fig. 2 - Granite utilisé en parement de l'orillon sud du bastion

<sup>3</sup> Chauris 2010, p. 10-11.

## HYDROGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE

Le faciès topographique de la commune de Pontivy est principalement marqué par le réseau hydrographique qui la traverse : le Blavet, qui s'étend depuis les Côtes d'Armor jusqu'à la mer d'Hennebont, le Douric, affluent du fleuve, la Niel, le canal de Nantes à Brest et le Talin. Ces cours d'eau confèrent à la commune une topographie très vallonnée. Au cœur de la commune, le lit du Blavet a été largement rectifié effaçant ses rives historiques.

L'altitude moyenne est de 95 m NGF [45 à 192 m NGF], les pentes sont assez fortes dans la partie ouest de la commune, au niveau du massif de Stival, donnant au Blavet et au centre-ville de la commune un aspect assez encaissé. Le château de Pontivy est construit sur le versant est du Blavet, la porte monumentale s'élevant à un peu moins de 200 m de la rive du fleuve, en face de la zone de confluence. L'altitude au centre de la cour oscille entre 68,5 m et 69,8 m NGF selon un léger pendage est-ouest. Le pendage est bien plus marqué sur les contrescarpes : 74,5 m à l'est et 64 m NGF à l'ouest. Ainsi placée, la forteresse jouit d'une topographie et d'une situation hydrographique environnante très avantageuse.

## 1.2. DESCRIPTION DU SITE ACTUEL

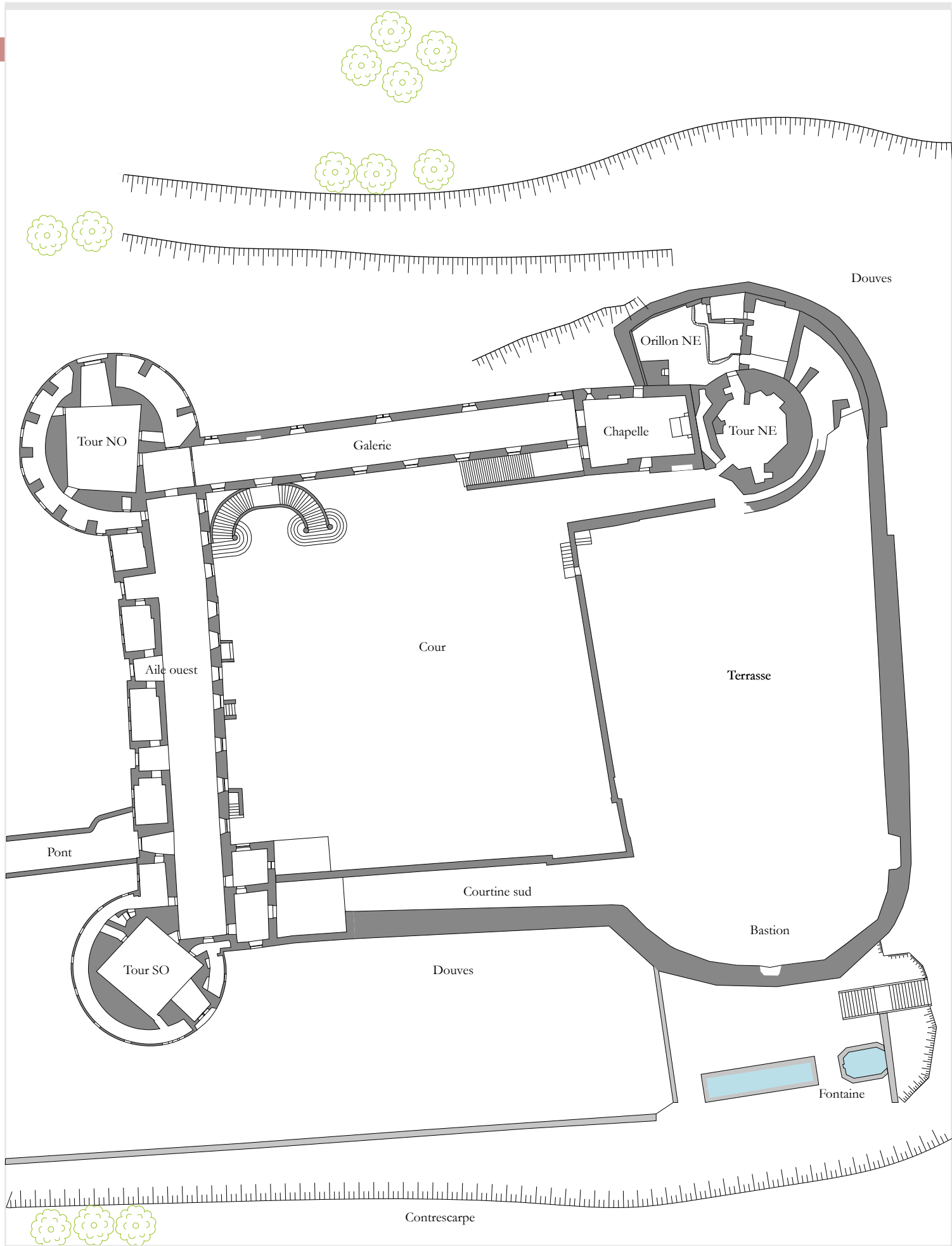
Édifié sur la rive gauche du Blavet, le château de Pontivy fait face au fleuve selon une orientation architecturale est-ouest. L'ensemble est relativement bien conservé du fait des nombreuses campagnes de restauration nécessitées par des éboulements intervenus au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Le monument présente aujourd'hui une forme d'homogénéité extérieure, ce qui est moins vrai côté intérieur du fait des nombreux rôles qu'a endossés l'édifice depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. infra).


Le château se présente sous la forme d'un quadrilatère de 80 m sur 55 m ceint de larges fossés d'une vingtaine de mètres (Fig. 3). La position sur le versant du coteau, la morphologie des fossés et la grande hauteur des talus de contrescarpe concourent à donner l'image d'un château trapu et massif.

On pénètre au château par l'ouest, via un pont à contrefort qui enjambe le fossé occidental en U d'une profondeur de 6 m en moyenne (Fig. 4-5). Les piles du pont sont aveugles, résultant d'une obturation en deux phases au cours de l'époque moderne selon les sondages réalisés par Yannick Rose<sup>4</sup>. Le pont dormant donne donc accès à l'entrée principale déportée en partie sud du front ouest, protégée par la tour sud-ouest située à 3,3 m. Une porte piétonne, située à gauche de la porte charretière, est accessible par une petite chicane réalisée dans le tracé du pont et mène à un petit couloir intérieur au système d'entrée qui rejoint le couloir axial de 2,8 m de long. Un blason surmonte la porte principale, on y retrouve les armes des Rohan, soit neuf macles d'or sur fond de gueules (Fig. 6). Le système de pont-levis est encore visible : trois grands rainures verticales

4 Rose 1993, p. 441-443






 Service Départemental d'Archéologie  
 Pontivy (56) - Château des Rohan  
 N°2015-197

DAO - K. Vincent  
 RGF 93 CC 48


Echelle - 1/500°  

 0 25 m



Fig. 3 - Plan actuel du château de Pontivy



Fig. 4 - L'aile ouest du château de Pontivy. Au premier plan, la tour nord-ouest (cliché : Auteurs de vues)



Fig. 5 - Vue générale de l'aile ouest. En arrière-plan, on distingue la terrasse orientale (cliché : Auteurs de vues)





Fig. 6 - Armes des Rohan figurés sur un bloc de granite conservé au château de Pontivy

témoignent d'un système à contrepoids et flèches, les deux tabliers s'effaçaient une fois refermés grâce aux encastremets en retrait prévus à cet effet.

Ce front occidental se compose de deux tours à canon encadrant un corps de logis de 37 m de long. Jocelyn Martineau ayant déjà largement détaillé cet ensemble dans son article de 2010<sup>5</sup>, nous ne reprendrons ici que quelques-unes de ses descriptions.

- La tour nord-ouest est la plus grosse des deux, soit 20,23 m à la base, 18,8 m en rez-de-cour et 15 m au niveau du chemin de ronde. La hauteur totale est de 14,40 m [jusqu'à la première console de mâchicoulis]. La tour abrite quatre niveaux planchéiés de largeur dégressive. Quatre canonnières latérales, deux par niveaux, battent le fond de fossé et flanquent les courtines nord et ouest. L'épi de faitage de la toiture en poivrière culmine à 12 m au-dessus de la base d'une charpente à enrayure. L'ensemble, charpente et tour, forme un édifice de 30 m de haut.
- La tour sud-ouest offre un diamètre plus petit, soit 17 m à la base, 15,90 m en rez-de-cour et 14 m au niveau du chemin de ronde. La hauteur totale est de 14 m. La composition générale de la tour est identique à la première : quatre niveaux planchéiés à largeur dégressive. Trois canonnières latérales, deux au premier et une au second, battent le fond de fossé et la courtine sud. Elles présentent des caractéristiques architecturales identiques à celles de la tour nord-ouest.
- Le corps de logis ouest présente une façade ceinturée de mâchicoulis à trois consoles en pyramide inversée, réglés à la même hauteur que sur les tours. La galerie du chemin de ronde est coupée par quatre grandes fenêtres à lucarne de 2,50 m de large surmontées d'un fronton triangulaire de 2,30 m de haut. Au sous-sol, des caves aveugles sont uniquement accessibles via un escalier sur cour. La pièce nord mène à la salle basse de la tour nord-ouest. Au rez-de-cour, on retrouve également quatre salles dont les fenêtres à embrasure s'ouvrent côté cour. Au premier étage, trois petites salles de 3 x 4 m sont disposées au sommet du mur d'enceinte, côté ouest, isolées de la grande salle arrière de 46 x 5 m donnant sur cour. Les dispositions internes de cet étage, qui selon J. Martineau, n'a pas d'équivalent dans l'architecture de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, traduiraient une réfection moderne des espaces.
- Par analyse comparative (notamment avec les tours du château de Blain<sup>6</sup> et celle de l'entrée du château de la Roche-Maurice<sup>7</sup>), Jocelyn Martineau situe la construction de ces deux tours à canon et corps de logis « à la génération 1491-1516<sup>8</sup> » ce qui fait de ce site un témoin de

5 Martineau 2010, p. 58-67.

6 Loire-Atlantique.

7 Finistère.

8 Martineau 2010, p. 67.

L'adaptation des forteresses médiévales à l'artillerie moderne.

Le front nord, long de 51 m, présente une hauteur importante depuis le fond de douve, renforcée par la quasi absence d'ouvertures si ce n'est les fenêtres installées au sommet (Fig. 7). Il ne possède qu'un seul niveau aménagé, surplombant la cour. Il se compose d'une galerie, large de 4,3 m pour une longueur de 40 m, éclairée par cinq grandes fenêtres présentant un fronton triangulaire semblable à ceux du front ouest. Côté cour (Fig. 8), les fenêtres présentent un fronton à redents (dit aussi « à pas de moineaux »). Un bel escalier à double volée, daté du XVIII<sup>e</sup> siècle, permet un accès direct à la galerie depuis l'angle nord-ouest de la cour. À l'extrémité est de la galerie, la chapelle forme aujourd'hui une salle de 10,5 x 7 m (75 m<sup>2</sup>). Rallongée au XVIII<sup>e</sup> siècle par les religieuses, elle a été reconstruite en 1958-1960 par René Lisch. En intérieur, elle présente une voûte lambrissée bleue typique des églises bretonnes. On y accède soit par la galerie, soit par un escalier droit longeant la façade de la galerie nord. Des ouvertures conservées dans le mur sud de la chapelle témoignent d'anciennes communications directes avec un corps de logis Est. Sous la chapelle, on rencontre un puits accessible depuis un étroit couloir voûté.

À l'angle nord-est, les fouilles archéologiques menées par le CHAM<sup>9</sup> entre 1987 et 1992 ont per-



Fig. 7 - L'aile nord du château de Pontivy, vue depuis le nord-est (cliché : Anne Bocquet)

mis de dresser le plan d'une tour et de ses modifications structurelles postérieures. Yannick Rose

9 Association de chantiers, bénévolat et patrimoine.



Fig. 8 - L'aile nord côté cour (cliché : Jocelyn Martineau)

puis Jocelyn Martineau<sup>10</sup> ont largement étudié l'ensemble pour en reprendre ici les caractéristiques générales. Cette tour, encore en élévation au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, est représentée par Le Puillon de Boblaye sur son aquarelle de 1825<sup>11</sup> (Fig. 9). Il n'en reste plus aujourd'hui que des vestiges laissés à ciel ouvert (Fig. 10). D'un diamètre de presque 13 m, cette tour coiffée d'un toit en poivrière s'élevait sur trois niveaux. Un bandeau mouluré se développe sur l'élévation externe à la jonction du talus de base et de l'élévation. Au rez-de-chaussée, une salle octogonale dallée de schiste de 52,5 m<sup>2</sup> était accessible depuis un petit couloir assurant la communication avec la salle nord du corps de logis Est. Cette salle était pourvue d'une cheminée engagée avec piédroits à larges chanfreins, et de deux canonniers orientées nord et sud dont le vocabulaire indique une antériorité évidente par rapport à celles des tours occidentales<sup>12</sup>. Sous le sol de la salle, la présence d'une fosse de 5,60 m de profondeur et de 4,40 m de diamètre, remblayée au XVII<sup>e</sup> siècle, n'a pu être expliquée par les archéologues. Le couloir d'accès à cette salle mène à une gaine intramurale débouchant sur une latrine éclairée par une petite baie ouverte au nord. La fosse des latrines, fouillée par le CHAM, est maçonnée et présente un volume de 11 m<sup>3</sup> environ (2 x 1,75 x h. 3,1 m). Trois conduits permettent de restituer trois niveaux résidentiels (un rez-de-chaussée et deux étages) comme présentés sur l'aquarelle de 1825.

Dans une seconde phase d'aménagement, un orillon enveloppe la tour nord-est. Il présente un plan circulaire plus ou moins régulier, exception faite à l'ouest où il se raccroche perpendiculairement à la chapelle. En intérieur, l'orillon renferme une cour autour de laquelle se développe un cellier de 8,16 m<sup>2</sup> (au nord), une salle de 44 m<sup>2</sup> avec cheminée éclairée par une baie à l'ouest et une boulangerie. Nous reviendrons sur tous ces éléments dans l'étude documentaire présentant la synthèse des travaux du CHAM (chap. 3.2.).

10 Rose 1992 - Martineau 2010, p. 54-58.

11 Arch. mun. Pontivy 2Z242.

12 Nous renvoyons ici le lecteur à la démonstration de J. Martineau (Martineau 2010, p. 58).

Fig. 9 ci-contre - Aquarelle de Le Puillon de Boblaye, 1825 (Arch. mun. Pontivy, 2Z242)









Fig. 10 - Vue actuelle de l'angle nord-est du château (Cliché P.-J. Schwalm)

Le front oriental du château, sur lequel nous reviendrons largement au cours de ce rapport, est aujourd'hui occupé par une vaste terrasse engazonnée large de 29,3 m (en moyenne) et longue de 48 m (en œuvre), dominant la cour centrale de près de 3 m. Côté ouest, elle est soutenue par un mur de 4,4 m de hauteur adossé en partie sud contre le mur interne de la courtine méridionale. Il se développe ensuite sur 35 m de long avant d'opérer un retour à la perpendiculaire vers l'est, laissant ainsi un passage de 4 m de large environ pour accéder à la terrasse depuis la cour (ce qui permet de découvrir le puits sous la chapelle ainsi que la cheminée engagée). Pour le reste, la terrasse est ceinturée par le mur du bastion qui présente une courtine à l'est et un orillon qui se raccroche ensuite à la courtine sud.

Enfin, au sud, s'élève une courtine de 6,50 m de large à son parapet et de 40 m de long, dominant la douve de 13 m. Le mur extérieur, aveugle, présente un talus de base et un bandeau en tore courant au deux-tiers de l'élévation. Le mur côté cour, haut de 3 m environ, a été largement restauré et masqué en partie par la construction d'un appentis au début des années 1970. L'espace entre ces deux murs non liaisonnés est presque entièrement remblayé. Le chemin de ronde sommital, caché par un parapet, est accessible depuis la terrasse orientale.

Quant à la cour, elle forme aujourd'hui un vaste espace vide, sensiblement carré, de 38 m de côté, situé à une altitude de 69 m NGF en moyenne avec un pendage nord NE/SO de 3,7%. Elle permet l'accès à chaque aile (sauf la courtine sud) via des escaliers aménagés en façade des bâtiments. Autant depuis l'extérieur, le château de Pontivy développe un vocabulaire architectural principalement militaire, autant les aspects majoritairement résidentiels sont prégnants en intérieur. Les éléments militaires s'effacent, au profit d'escaliers dont celui à double volée dans un style Louis XV, de descentes de gouttières sculptées, de grandes fenêtres à lucarne, etc.

### 1.3. CONTEXTE HISTORIQUE GÉNÉRALE

Au début du XII<sup>e</sup> siècle, un jeune lignage vicomtal issu de l'ancien comté de Porhoët apparaît et se développe en centre Bretagne au sein d'un territoire situé à l'ouest de l'Oust. Le vicomte Alain I<sup>er</sup>, fils cadet du vicomte du Porhoët, construit Castennec et Bieuzy (sur les rives du Blavet), puis Rohan (sur l'Oust) qui donnera son nom au lignage<sup>13</sup>. Dans cet élan, un premier château serait édifié à Pontivy dès le XII<sup>e</sup> siècle mais l'histoire n'en a pas gardé traces et sa localisation précise reste mystérieuse. Les constructions se multiplient donc, laïques (Corlay, La Chèze, Guémené-sur-Scorff, les Salles) mais aussi ecclésiastiques telles que l'abbaye cistercienne de Bon-Repos<sup>14</sup> fondée par Alain III en 1184<sup>15</sup> qui devient la nécropole des vicomtes de Rohan. Forte de sa position centrale au sein de ce territoire et bénéficiant d'un contexte environnementale et hydrographique avantageux, Pontivy est érigée en chef-lieu de la vicomté sous Alain VI de Rohan (1250-1304)<sup>16</sup>. La ville devient dès lors « le lieu principal de l'expression du pouvoir politique des Rohan<sup>17</sup> ». Au début du XV<sup>e</sup> siècle, le lignage des vicomtes de Rohan récupère par mariage Josselin, ancienne capitale de la vicomté de Porhoët.

Profitant de la présence d'un pont enjambant le Blavet et d'un château, la ville de Pontivy a pu se développer. Le tracé de l'enceinte urbaine a été examiné par J. Martineau lors de son étude sur le château grâce à deux plans datés de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup> (Fig. 11). Bien que de plus amples recherches doivent être menées sur la morphogenèse de Pontivy, ce premier examen permet de constater le développement de la ville le long de la rive gauche du Blavet.

En 1342, le château de Pontivy serait assiégé et démantelé par les troupes du prince Édouard en plein contexte de guerre de Succession<sup>19</sup> ; il ne sera pas reconstruit. À l'instar du mécénat de prestige développé par les ducs de Bretagne à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les vicomtes de Rohan engagent une démarche similaire notamment dans les chantiers de construction ecclésiastiques. À ce titre, en 1456, Alain IX de Rohan cède l'ancien château ruiné de Pontivy aux frères mineurs de l'Observance qui le démantèle et y édifient à priori leur couvent<sup>20</sup>. Ce dernier deviendra le couvent des récollets à compter de 1632 lorsque les religieux adopteront la réforme (Fig. 11).

Quelques années plus tard, Jean II, fils d'Alain IX, désormais à la tête de la vicomté, édifie une nouvelle forteresse à l'angle nord-est de l'enceinte (qui semble à cette époque en mauvais état<sup>21</sup>).

13 Kernévez 2010, p. 466.

14 Commune de Bon-Repos-sur-Blavet – 22.

15 Vincent 2020, p. 21.

16 Bourriquen 2010, p. 41.

17 Bourriquen 2010, p. 43.

18 Le premier, daté de 1760, est conservé aux archives départementales du Morbihan (1 Fi 76) ; le second, daté de 1780, est conservé aux archives municipales de Pontivy (5 Fi 1) et publié dans Martineau 2010, p. 49.

19 Kernévez, 2011, p. 371, note 30.

20 Morice, t. II, 1696-1698.

21 Kernévez 2010, p. 465.



Plan de la ville de Pontivy en 1760 (arch. dép. du Morbihan 1 Fi 76)



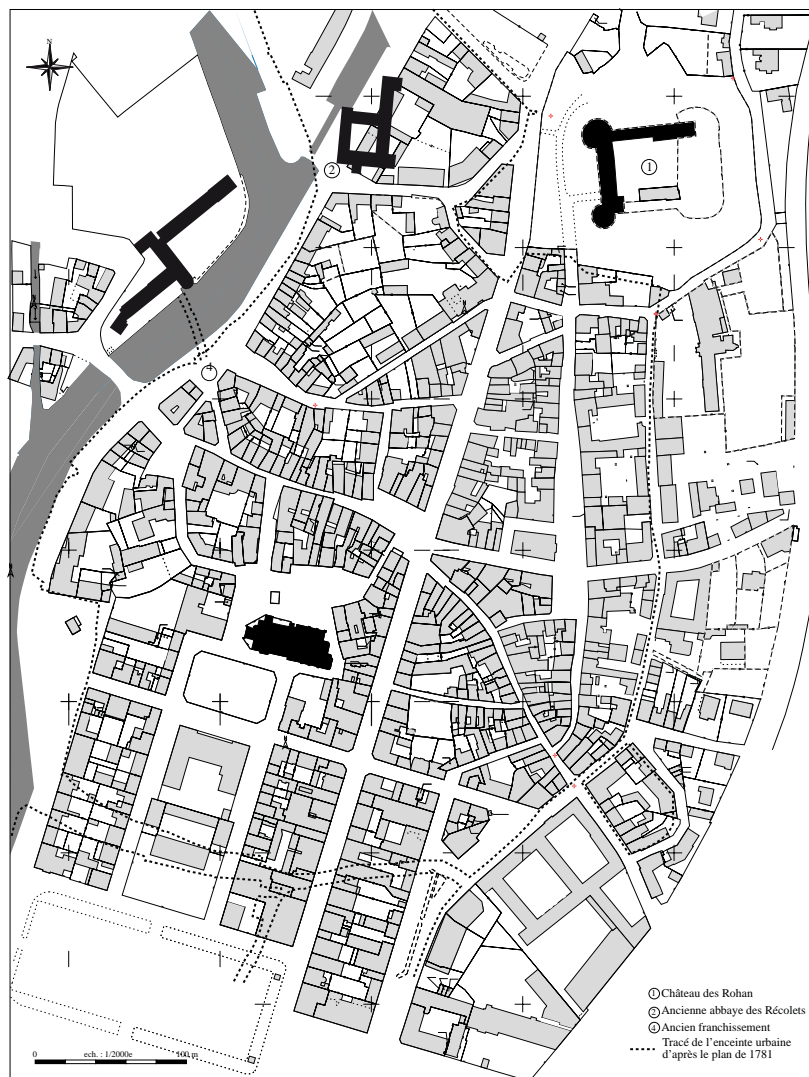
Détail



Plan de la ville de Pontivy en 1781 (arch. mun. de Pontivy, 5 Fi 1)



Plan d'une partie de Napoléonville contenant le château, les écuries et le couvent des Récollets, daté de l'An XIII (Arch. Dép. du Morbihan, 1 Fi 74)



Hypothèse de restitution de l'enceinte urbaine par J. Martineau sur fond cadastral actuel (Martineau 2010, p. 48)

Fig. 11 - Pontivy, la ville et son château



Les questionnements autour des dates de construction de ce nouveau château, plusieurs fois discutées ces dernières années<sup>22</sup>, ont fait l'objet d'un réexamen au cours de cette opération (chap. 1.4.).

Un témoignage visuel du château nous est offert par les peintures murales conservées sur les murs du chœur de la chapelle Saint-Mériadec de Stival. Cette œuvre, composée de douze scènes, représente la vie de saint Mériadec inspirée de la Vita figurée notamment dans le bréviaire de Tréguier<sup>23</sup>. Deux scènes en particulier retiennent notre attention. La scène n°3 d'abord (Fig. 12), située sur le mur est du chœur, présente au premier plan l'ermite habillé de rouge en position de prière au milieu de la campagne. Dans l'angle supérieur gauche, un château domine un petit bourg. Les deux tours massives, les toits d'ardoises en poivrière et les deux corps de logis évoquent à n'en pas douter le château de Pontivy. La scène n°11 ensuite (Fig. 13), localisée sur le mur sud du chœur, montre deux groupes de personnages, saint Mériadec à gauche dans sa nouvelle fonction épiscopale et Jean II de Rohan et ses fils à droite. Ses deux groupes encadrent une scène située en arrière-plan figurant un château. Là encore, les caractéristiques architecturales détaillées par le peintre désignent le château de Pontivy. Les études<sup>24</sup> menées sur ces œuvres ont permis de dater la scène n°11 des années 1499-1501, au moment même où s'organise la seconde étape du chantier de construction du château.

Résidence des vicomtes, cette nouvelle forteresse accueille ponctuellement Jean II, puis Jacques son fils, Claude ou encore René I<sup>er</sup>. En 1560, Henri I<sup>er</sup> fonde l'église réformée de Pontivy, érigeant ainsi la ville en bastion du protestantisme breton. Mais c'est sans compter sur les conséquences de la Saint-Barthélemy qui amènent quelques années plus tard, les ligueurs devant les murailles du château de Pontivy. En 1589, les troupes espagnoles dirigées par Mercœur s'emparent du château non sans l'avoir fortement endommagé. En 1598, le château est finalement rendu à Henri II de Rohan.

La paix revenue après l'Édit de Nantes favorise les Rohan dont la vicomté est érigée en duché-pairie en 1603. Pontivy est choisie par le nouveau duc comme capitale. Cependant, la reprise des guerres de Religion signe la disgrâce des ducs face à Louis XIII qui envoie en 1628 son conseiller pour se faire remettre le château et tout ce qu'il contient. Le duc, banni de son duché, part en exil. Ses biens lui sont finalement rendus l'année suivante lorsqu'il obtient la grâce du Roi. Son unique héritière, Marguerite, épouse Henri de Chabot en 1645, lointain cousin catholique, épargnant ainsi au Roi de voir la venue d'un nouveau duc protestant. Elle réside souvent au château de Pontivy et favorise ainsi le maintien du culte protestant en rétablissant le droit d'exercice ; elle débute également quelques travaux d'embellissement tels que les grands jardins sur la terrasse orientale<sup>25</sup>. Mais la mort de la duchesse en 1684, puis un an après, la révocation de l'Édit de Nantes, fait basculer à

22 Les références sont indiquées en avant-propos de l'étude correspondante, chap. 1.4.

23 BnF f.fr. 22321, p. 866-869.

24 Bocquet 2010, p. 481-515 et Mens 2018, p. 40 et suiv.

25 Arch. Dép. Loire-Atlantique, B 1985.





Fig. 12 - Fresque de Stival, scène n°3



Fig. 13 - Fresque de Stival, scène n°11

nouveau le château vers le catholicisme.

Le château est dès lors peu fréquenté par la famille de Rohan, même si, suite à un inventaire des biens conservés commandé par Louis III de Rohan en 1738, il bénéficie de travaux d'embellissement. Un grand escalier à deux volées est aménagé côté cour, les ailes nord et ouest sont remaniées avec l'ajout de balcons en fer forgé aux fenêtres. Louis III sera le dernier duc à résider en son château de Pontivy en 1777<sup>26</sup>.

En 1793, le château est confisqué et les archives sont transférées au château de Kerguéhennec<sup>27</sup>. Dès lors, le château se dégrade rapidement faute d'entretien. Le 1<sup>er</sup> novembre 1798, le duc récupère ses droits sur l'édifice mais non sa jouissance. Tour à tour salle d'audience du tribunal civil, poste de commandement durant la rébellion bretonne, école sous l'autorité des sœurs de Kermaria, il est ensuite vendu aux filles de l'enfant Jésus en 1857<sup>28</sup>. C'est à cette occasion que la tour nord-est est rasée afin d'agrandir la chapelle adjacente. Toutefois, en 1825, une aquarelle de Le Puillon de Boblaye<sup>29</sup> (1795-1857) nous laisse une archive visuelle de cette tour avant sa démolition. Malgré l'état de ruine avancé et la végétation recouvrant les murs, les traits principaux de cet angle nord-est du château sont représentés avec soin (Fig. 9).

Revendu, loué puis délaissé par la communauté à compter de 1884, le château devient alors musée, puis salle de sport en 1909, puis caserne militaire en 1939-1940. Cette longue série s'achève le 30 septembre 1953 lorsque la commune signe un bail emphytéotique avec la famille de Rohan. Trois mois plus tard, le château est classé au titre des monuments historiques et les travaux de restauration peuvent débuter. Ultime étape en octobre 2015, Josselin de Rohan, quatorzième duc de Rohan, cède le château familial à la commune de Pontivy pour 1€ symbolique.

#### **1.4. LA CONSTRUCTION DU CHÂTEAU DE PONTIVY PAR JEAN II DE ROHAN – ÉTUDE DOCUMENTAIRE** (Adrien Dubois)

Les questionnements sur les différentes phases d'occupation du château de Pontivy ont donné lieu à différents travaux depuis les années 1980, amenant à revoir les datations proposées au XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle. Pour ne citer que les travaux les plus récents, le château Pontivy a ainsi fait l'objet de nouvelles propositions de datation par Jocelyn Martineau et Patrick Kernévez en 2010<sup>30</sup>, par Claudie Herbaut en 2012<sup>31</sup>, propositions dans l'ensemble réfutées par Diego Mens en 2018<sup>32</sup>.

26 Floquet 1989, p. 353.

27 Floquet 1989, p. 355. Le château de Kerguehennec se situe sur la commune de Bignan dans le Morbihan.

28 Rose 1992, p. 16-17.

29 Arch. mun. de Pontivy 2Z242.

30 Martineau 2010 et 2011, Kernévez 2010.

31 Herbaut 2014.

32 Mens 2018.

L'ampleur de la documentation laissée par les Rohan<sup>33</sup>, mais aussi les difficultés d'interprétation qu'illustrent bien les débats récents ont amené à limiter les investigations, dans le cadre de la présente recherche, à ce qui paraissait le plus directement en lien avec l'opération archéologique : tenter de dater la construction du logis Est. On verra, j'espère, dans les lignes qui suivent que la complexité du dossier ne permettait pas de se fixer d'objectif plus ambitieux ; j'espère également qu'on voudra bien me pardonner des développements trop longs sur des points précis, reprenant les arguments de chacun : il s'agit ici de tenter de mettre de l'ordre dans l'information à disposition, évaluer ce qui à mes yeux paraît le plus convaincant (d'où l'usage répété de la première personne !), sans bien évidemment prétendre un seul instant ni fermer définitivement le débat, ni avoir compulsé l'ensemble de la documentation qui pourrait s'avérer pertinente.

Les questions des origines, notamment du déplacement de l'église paroissiale, ne seront donc pas ici abordées. De même les aménagements postérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle pourraient sans doute faire l'objet d'une étude à part entière : j'indique cependant en annexe<sup>34</sup> les sources plus tardives qui ont été consultées pour juger de leur apport à la question, avec quelques commentaires tendant à attirer l'attention sur les documents les moins connus.

#### 1.4.1. L'« ŒUVRE » DE 1486 ET LES DÉDOMMAGEMENTS DE 1489

Le nœud du problème me paraît être une lettre du duc François du 16 décembre 1486. Considérant

>> 1/ que les villes de Pontivy et Corlay étaient autrefois pourvues de châteaux au guet desquels les habitants étaient sujets ;

>> 2/ que lesdites places ont été par le passé ruinées par les guerres et « indispositions des temps et saesons » ;

>> 3/ que le vicomte a fait « commencer a construire et ediffier, en chacun desdits lieux, chastel et maison qui sont *ja presque deffensables* et de jour en autre y entend faire besongner et les faire fortes et deffensables » pourvu qu'il ait obtenu du duc l'autorisation de le faire et de restaurer le droit de guet ; le duc François accorde au vicomte de Rohan l'autorisation de « faire fortifier et mettre en toute bonne edification et estat de deffense sesdits chasteaux et maisons fortes de Pontivy et Corlé. Et icelles ainsi fortifiees et emparees, qu'il ait et jouisse de tout droit et devoir de guet et garde sur et de touz et chacun ses hommes et subgez desdites places et lieux de Pontivy

33 Il n'a pas non plus paru utile d'ici de dresser un inventaire de la documentation qui, à se prétendre exhaustif, serait nécessairement fautif. Je renvoie pour l'essentiel au travail de Claudie Herbaut, p. 5-6, voir aussi la documentation iconographique ; il serait utile de compléter avec les fonds Levesque et des Forges des Salles (respectivement 13 J et 89 J aux Arch. dép. Morbihan), avec la série E des Arch. dép. Côtes-d'Armor (en particulier E 2694 : 1716-1788, compte de la recette du duché de Rohan, aux seigneuries de Pontivy, Rohan et Gouarec de 1716 à 1719), avec les copies de la série des Blancs Manteaux à la BnF, etc., ce qui n'a pu être fait ici faute de temps et du fait de restrictions de communication de partie des archives privées.

34 Tome III, p. 239 et suiv.



et Corlé»<sup>35</sup>.

Ce texte est connu de longue date et a longuement été discuté, le fait que les lieux soient décrits comme « ja presque deffensables » attirant particulièrement l'attention et amenant à penser qu'un château existe bel et bien à cette date à Pontivy. Tout paraît aller dans ce sens : à la fois les observations typologiques de Jocelyn Martineau<sup>36</sup>, l'ordre de paiement donné par Jean II de Rohan pour les couvreurs de l'« eupvre de Pontivi », en juillet 1486<sup>37</sup> – si l'on en est à payer les couvreurs, c'est bien que l'œuvre en question est presque terminée –, et la date de 1484 proposée par Diego Mens pour le début des travaux<sup>38</sup>. Il faut cependant revenir longuement sur cette date, le raisonnement qui permettant de la proposer étant loin d'être simple.



Fig. 14 - Règlement avec l'ensemble des tenanciers pour les terrains sur eux confisqués pour la construction du château de Pontivy, 10 mars 1489 (Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119)

35 Dom Morice, t. III, col. 525-526 d'après titres de Guéméné. Voir le même texte Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-130 et une très mauvaise copie Kerg-I-71. Mention dans les registres de la chancellerie : Arch. dép. Loire-Atlantique, B 10, fol. 92v (en ligne).

36 Martineau 2011, p. 135-137.

37 Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119 ; voir en annexe. Par ailleurs, en octobre 1486, Jean de Rohan reconnaît que Jacques Perce, receveur de la vicomté de Rohan a fait plusieurs paiement (Kerg-I-63).

38 Mens 2018, p. 23.



Le dossier documentaire, proposé en annexe de cette étude<sup>39</sup>, est heureusement assez fourni, quoiqu'une partie des pièces soient en fort mauvais état (Fig. 14). Il s'agit, pour commencer, de trois documents essentiels qui se rapportent aux négociations menées par Jean des Déserts, spécialement nommé une première fois le 18 février 1489<sup>40</sup>, et à nouveau le 8 mars suivant (à Josselin), par Jean II à l'effet de récompenser les possesseurs des terrains confisqués par le vicomte « pour les appartenances, yssue, service et aysibilité de nostre chasteau de Pontivi ». Les négociations aboutissent à un premier contrat avec Alain de Boualle et son épouse Marion Raoullin, passé le 10 mars 1489 (on remarquera que Jean des Déserts n'a pas perdu de temps)<sup>41</sup>. Le même jour, un autre acte est rédigé à la cour de Pontivy, indiquant les conditions d'accord entre le commissaire et Alain de Boualle et son épouse, mais aussi avec les tenanciers ou ayants droit sur le parc de Guillaume Boetet, le parc des héritiers d'Yvon Lequere, le parc de Jean Le Corre, le parc de Jeanne Le Migan, le parc de Yvon Mallet, une partie du parc appartenant à Henri de Langueouez, seigneur de Quinipilly, un jardin appartenant à Guillaume Boetet, un « courtil » voisin, un autre jardin appartenant aux héritiers d'Édouard Leflo, un autre « courtil » appartenant à Jean Bot, un autre, appartenant à Nicolas Guillemot, un autre encore, appartenant à Jacob Auffre[dic], un autre, appartenant à Pezron Guillemot – qu'il faut garder en mémoire –, un autre enfin, à Jean Le Corre, toutes ces terres étant contiguës. À cette date, la construction du château a commencé : le texte précise non seulement que le parc appartenant à Alain de Boualle et son épouse était entouré d'une muraille qui « fut desmolie au commencement de la construction dudit chasteau et emploi[ee] a l'ediffice d'iceluy », mais encore qu'à l'emplacement du parc de Guillaume Boetet se trouve alors « le [boaes] de la charpenter[ie] de l'ediffice dudit chasteau ». Heureusement pour ces tenanciers, les terres en question ont dès avant février 1489 été prisées de manière à pouvoir les indemniser. C'est évidemment en se fondant sur les estimations antérieures que Jean des Déserts négocie. Diego Mens a utilisé l'exemple du terrain d'Alain de Boualle et son épouse pour proposer de calculer la date de la saisie des terres :

« Dans le cas du premier terrain saisi, sur lequel le château est commencé et d'un second au nord, la rente annuelle négociée s'élève, en mars 1489, à un montant fixé et validé par la cour de Pontivy à 20 livres pour Alain Boualle et Marion Raoullin. Le montant total de la somme *baillée pour les terres, rentes et héritages* par les receveurs de Pontivy est fixé à *seix vingt livres monnaies*, soit 120 livres. Il correspond donc à 6 années de la rente annuelle fixée, soit une prise des terres par Jean II en 1483, sachant que l'année commence à Pâques et que le dernier des versements des rentes est réalisé à Noël »<sup>42</sup>.

39 Cf. Tome III, p. 239 et suivantes.

40 Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119. La commission est lue à la cour de Pontivy le 23 février.

41 Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119.

42 Mens 2018, p. 22.

La transcription partielle proposée par D. Mens ne permettant pas de refaire le calcul, je propose en annexe une nouvelle transcription, malheureusement elle aussi partielle, des documents. On constatera, pour ce qui concerne Allain de Boualle et son épouse, pour lesquels nous sommes le mieux renseigné, une très légère variante entre les deux documents du 10 mars 1489 : c'est le document qui récapitule les différentes transactions qui m'a paru le plus juste dans ses calculs et non celui qui est spécifiquement consacré au couple, mais ce deuxième document reste indispensable pour comprendre le mode de calcul. Je reprends donc les informations qu'ils apportent, en renvoyant aux deux documents en annexe.

Deux pièces de terre ont été cédées par le couple à Jean II : le parc, contenant 2 journaux de terre, estimé (en tenant compte de la muraille démolie) à 100 sous de rente et sur lequel les époux devaient 25 sous de rente au seigneur de Quinipilly ; un parc contigu au nord, contenant 6 journaux, estimé à 4 livres 11 sous 7 deniers. Le total de l'estimation des terres revient donc à 100 sous + 80 sous (=4 livres) + 11 sous, 7 deniers, soit 191 sous 7 deniers de rente. Mais Jean des Déserts soustrait les 25 sous de rente dus au seigneur de Quinipilly, d'où un total de 166 sous 7 deniers de rente (ou, comme le dit le texte, « ouyt livres [= 160 sous] six soulz sept deniers de rente »). Pour dédommager les époux, Jean des Déserts leur accorde la jouissance d'une terre, ainsi que plusieurs rentes, pour une valeur totale de 116 sous 5 deniers de rente. Reste donc dû aux mariés, en rente, 50 sous 2 deniers (comme le porte bien le texte collectif et que la version spécialement consacrée au couple a confondu avec 52 sous). Et c'est pour les dédommager de cette perte de 50 sous 2 deniers de rente que Jean des Déserts accorde aux mariés la somme de 120 livres (= 2 400 sous). Seulement, le calcul proposé par Diego Mens indiquerait ici que la confiscation des terres a eu lieu environ 48 ans plus tôt ( $2\,400/50$ ), ce qui n'est pas crédible<sup>43</sup>. En réalité, le calcul me paraît un peu plus complexe puisqu'il s'agit de racheter à la fois les éventuels arriérés mais aussi et surtout le fonds de la rente.

Le dossier documentaire est ici suffisamment riche pour qu'un autre document vienne apporter un élément solide pour comprendre comment est calculée la valeur du fonds d'une rente. En septembre 1500 en effet, la veuve d'Yvon Stangueltauff réclame devant la cour de Pontivy un dédommagement pour les pertes qu'elle a eu à subir à la suite de certaines confiscations similaires aux précédentes<sup>44</sup>. Plus précisément, elle rappelle qu'au mois de mars 1488 (rien n'indique s'il s'agit là du nouveau ou de l'ancien style<sup>45</sup>), Jean II a pris un jardin « es mectes du chasteau de

43 On peut noter que si l'on divise par le total de l'estimation sans tenir compte de la rente, ( $2400/191,6$ ), le résultat, de 12 ans et demi, n'est pas non plus satisfaisant.

44 Médiathèque de Nantes, ms 1693, voir en annexe.

45 Le fait que l'on compte 12 années d'arriéré en septembre 1500 ne permet pas vraiment de conclusion : si la saisie datait de mars 1488, la veuve serait flouée de six mois, mais peut-être simplement cette date se réfère-t-elle à la date des précédentes opérations de dédommagement (mars 1489) davantage qu'à la véritable date de la confiscation (on constate que pour la seconde confiscation en 1496, aucun mois n'est indiqué). Par ailleurs, il est envisageable que le tenancier de la terre ait dû continuer à lui verser la rente, même s'il ne jouissait plus de la terre, jusqu'à l'accord conclu en mars 1489, qui tient compte des rentes dues par les tenanciers. Voir cependant *infra*.

Pontivi », que tenait alors Pezron Guillemot, sur lequel était dû à ladite veuve, comme héritière de son frère aîné, une rente de 20 sous (la même information se trouve bien dans le document de mars 1489). Elle ajoute qu'en 1496, un jardin qui lui appartenait a également été confisqué pour « meptre et employer es douffves dudit chasteau », et estimé en 1497 à 18 sous 3 deniers de rente. Le total monte donc à 38 sous 3 deniers de rente. Le capitaine du château de Pontivy, Roland du Coetredrez, est alors commis par le vicomte pour dédommager la veuve. Et il s'avère plus disert que Jean des Déserts sur sa manière de calculer. En premier lieu, il donne à la veuve une rente de 15 sous qu'elle devait au vicomte. Reste donc dû à la veuve : une rente de 23 sous 3 deniers (38 sous 3 deniers - 15 sous, ce qui est parfaitement logique) et les arriérés (12 ans de la rente de 20 sous, soit 12 livres ; et 4 ans de la rente de 18 sous 3 deniers, soit 73 sous, ce qui là encore, est parfaitement juste). Le fonds de la rente de 23 sous 3 deniers est remboursé 23 livres 5 sous (« somme de vîgt troys soulz troys deniers de rante par argent sonlt a livre montante et vallante la somme [...] de vîgt troys livres cinq soulz monn. »), auxquels viennent donc s'ajouter les arriérés (12 livres + 73 sous), d'où un total de 35 livres 78 sous, ou 38 livres 18 sous, ce qui est presque exactement le montant de 38 livres 17 sous porté par le texte. L'ensemble du calcul paraît donc, malgré les lacunes du texte, compris, ce qui valide, je crois, le calcul du fonds de la rente : 23 sous 3 deniers de rente = 23 livres 5 sous en monnaie. Ce qui paraissait bien compliqué s'avère donc relativement simple : le fonds de la rente est remboursé sur la base d'environ 1 livre monnaie pour 1 sous de rente. Si ce seul texte ne permettait pas de s'en convaincre, on pourrait utiliser un autre document contemporain et de même contexte : lorsque Amice Labbé est dédommée en 1506 de la perte d'un « courtil » utilisé pour les douves du château, estimé à 45 sous de rente, il lui est accordé 45 livres en monnaie<sup>46</sup>.

Si l'on revient donc aux époux de Boualle à partir de ces chiffres, la rente de 50 sous 2 deniers qui leur reste due doit être estimée à la valeur en monnaie de 50 livres 3 sous. Or Jean des Déserts leur accorde un total de 120 livres, soit 70 livres de plus. Ces 70 livres (ou 1 400 sous) correspondraient, à considérer qu'il s'agit là des arrérages de rente (calculé non sur le reste de rente mais sur la rente initiale de 166 sous 7 deniers), à  $1\ 400/166,6 = 8,4$  années. Jean II aurait donc pris le parc des époux de Boualle vers 1481<sup>47</sup>.

Seulement, après tous ces calculs pour arriver à cette date, je suis tenté de ne pas la retenir ! Comment imaginer en effet cette saisie des biens des tenanciers vers 1481 alors que les biens de Jean II sont sous la main du duc et Jean II lui-même emprisonné ? Certes, il ne faut pas se méprendre sur ce qu'est l'emprisonnement médiéval, mais il semble bien que dans ces années, le duc garde l'œil sur les biens et les finances de Rohan<sup>48</sup>. En réalité, Jean des Déserts est commis par Jean II pour « nogocier » avec les tenanciers ; avec Alain de Boualle et son épouse, il a

46 Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119.

47 Ou, si l'on compte bizarrement sur la totalité de l'estimation sans tenir compte de la rente due à Quinipilly,  $1400/191,6 = 7,3$  ans donc vers 1482. On peut préciser que si, à l'inverse, l'on compte encore plus bizarrement sur le seul reste de rente dû aux époux, on obtient le résultat encore incohérent de 28 ans ( $1400/50$ ).

48 Voir en particulier Morice, t. 3, col. 380-386.

« composé, transigé et appointé » ; contrairement à ce qui est exposé en 1500, l'on ne détaille pas ici un strict calcul d'arriérés de la rente. Peut-être donc simplement Alain de Boualle et son épouse ont-ils particulièrement bien négocié. Le calcul a été tenté pour d'autres tenanciers et donne des résultats perturbants (autour de 20 ans d'arriérés !). Il semble plus raisonnable d'y renoncer : non seulement l'état du document ne permet pas vraiment de s'assurer que l'on dispose bien de toutes les informations comptables utiles pour procéder au calcul, mais aussi rien ne permet de s'assurer que la conversion de la rente en monnaie est bien la même que le chiffre que donne la transaction de 1500, et encore on ignore s'il faut ou non défalquer les rentes dues par les tenanciers sur les terres en question. C'est cependant probablement le cas : le seigneur de Quinipilly n'apparaît effectivement pas dans le document de mars 1489 alors que de nombreuses rentes à lui dues sont mentionnées. Un nouvel accord, intervenu au château de Pontivy le 14 août 1502<sup>49</sup>, semble régler ce point<sup>50</sup>, seulement, il ne me paraît pas certain qu'il règle les arriérés des rentes évoquées par les tenanciers en 1489, mais peut-être plutôt de nouvelles confiscations : les terres qui paraissent (un trou dans le manuscrit empêchant toute certitude) prises sur Henri de Langueouez, seigneur de Quinipilly en 1489, sont estimées à 58 sous de rente (ou 2 livres 18 sous de rente). En y ajoutant l'ensemble des rentes qui lui sont dues par des tenanciers (25 s. par de Boualle, 8 s. 6 d. par Jeanne Le Migan, 3 s. par Mallet, soit 36,5 sous de rente), on obtient le total de 94,5 sous, soit 4 livres 14 sous 6 deniers de rente ; le règlement de 1502 évoque quant à lui une estimation à 6 livres 13 sous 10 deniers<sup>51</sup>.

Arrêtons là avec ces chiffres de toute façon délicats à interpréter : on voit mal en effet que le vicomte ait pu attendre bien longtemps avant de dédommager rentiers et tenanciers, ni quel intérêt il y aurait trouvé. Au contraire, la proximité dans le temps de ses ordres des 18 février et 8 mars et d'une grande majorité des résolutions intervenues le 10 mars laisse penser à un certain empressement (qui pourrait d'ailleurs expliquer que les conditions paraissent dans l'ensemble fort favorables aux tenanciers). On comprendrait mal d'ailleurs que le vicomte ait fait faire une estimation des biens confisqués sans avoir l'intention de régler ses dettes dans la foulée : ce n'est peut-être que le contexte politique fort troublé qui a empêché de le faire plus tôt.

49 Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119.

50 Je m'abstiens du calcul ici, le montant accordé au seigneur de Quinipilly étant de 1[...] livres 16 sous 6 deniers (le manuscrit est troué). D. Mens restitue 104 livres 16 sols et 6 deniers, ce qui est envisageable mais ne permet pas à mon sens de proposer de calcul. En effet, ce montant lui est accordé par le vicomte pour le dédommager non seulement des arriérés des rentes, mais aussi des terres (dont une partie prises pour les douves « et appartenances » du château, et autre partie près de l'étang de Sainte-Noyale), ces dernières ayant été estimées à une rente de 6 livres 13 sous 10 deniers (133,8 sous). Si l'on applique là le calcul précédemment proposé pour le rachat de la rente, on obtient 133 livres 16 sous 8 deniers pour le fonds de la rente, ce qui est déjà supérieur à la rétribution accordée. À cela il faudrait en outre ajouter les rentes dues au seigneur de Quinipilly par les tenanciers des autres terres : si l'on s'en tient au document de mars 1489, il s'agit de 25 sous dus par les époux de Boualle, 25 sous également dus par Boetet, 8 sous 6 deniers dus par Jeanne Le Migan, 3 sous dus par Yvon Mallet, soit un total de 58 sous 9 deniers. Le rachat de ces dernières rentes devrait se monter à environ 58 livres, qui, ajoutées au 133 livres précédentes, amènerait à un total de 191 livres environ.

51 Le fait que l'estimation ait été réalisée par Jean de Rimaison sembler aller dans le même sens puisque son nom n'apparaît pas dans la procédure de 1489.



Une dernière observation peut être faite à ce sujet. On a vu que les rentes dues par les tenanciers sont normalement défalquées de ce qui leur est dû : c'est assez logique puisqu'il s'agit de rembourser à la fois le fonds de la rente et les arriérés et il eût paru assez complexe de rembourser les arriérés sur un montant de rente différent de celui utilisé pour le fonds. C'est en outre parfaitement clair pour les époux de Boualle, ainsi que pour la rente due à Hervé Leflo et Guillaume Guillot l'Aîné sur le parc de Guillaume Boetet. Pourquoi ne pas penser qu'il en est de même pour la rente due par Pezron Guillemot aux héritiers d'Yvon Stungueltauff ? Il faut reconnaître que l'on ne comprend pas bien pourquoi les héritiers en question n'ont pas été indemnisés à cette date de mars 1489, mais l'on a vu que la situation était identique pour le seigneur de Quinipilly. Or la veuve Stungueltauff, lorsqu'elle réclame le dédommagement pour cette rente en septembre 1500, précise que le jardin que tenait alors Pezron Guillemot a été saisi par le vicomte « ou moys de mars, l'an que dit [fut] mill quatre centz quatre vigns ouyt ». On a déjà évoqué le problème que pose cette date, d'autant qu'on ignore s'il s'agit de nouveau ou d'ancien style. Cependant, l'expression « l'an que dit fut » pourrait indiquer le nouveau style, dont le millésime occupe tout de même la majorité de l'année. Mars 1488 pourrait indiquer de la sorte la véritable date de saisie des terres, ou du moins d'une partie d'entre elles. Or, il y a indéniablement eu plusieurs phases de saisie, mais on ne voit pas pourquoi les terres concernées par le document de mars 1489, toutes contiguës les unes aux autres, auraient fait l'objet de différentes opérations. Il me paraît donc envisageable que toutes ces terres aient été saisies en mars 1488. Ainsi s'expliquerait qu'en mars 1489, on indique, au sujet du parc des époux de Boualle, que « ouquel parc est ledit chasteau situé et encommancé ».

Mais il faut bien reconnaître alors que cette observation d'un château qui ne serait qu'« encommancé » en mars 1489 paraît incompatible avec le fait que la place soit « ja presque deffendable » en décembre 1486. En réalité, le texte de décembre 1486 n'est pas limpide, pas davantage que celui de juillet 1486 qui évoque « l'œuvre » de Pontivy. Celui de décembre pourrait même refléter le fait que Rohan joue avec une certaine ambiguïté : le préambule expose « que es anciens temps, il y avoit en ses villes de Pontivi et de Corlé et au joignant d'icelles chasteaux et maisons fortes, au guet et garde desquelles estoient subgetz les hommes et habitans d'iceulx lieux » ; il est ensuite question des « places et maisons fortes de Pontivy et Corlé ». Tant et si bien qu'on ne sait jamais vraiment s'il est question des fortifications de la ville ou de celles du château. Ainsi, les « chastel et maison qui sont ja presque deffensables et de jour en autre y entend faire besongner et les faire fortes et deffensables » pourraient désigner les fortifications urbaines<sup>52</sup>. Seulement, il faudrait admettre là que Rohan manipule un peu la vérité et l'on comprendrait mal pourquoi. À moins, peut-être, de considérer une information qui ne nous parvient que bien plus tardivement, en 1639, lorsque l'aveu indique que « le chasteau et forteresse de Pontivy » est « situé en la paroisse de Noyal joignant la ville dudit Pontivy ». Par ailleurs, on a vu plus haut qu'une bonne partie des terres sur lesquelles a

52 Ces travaux sont signalés par P. Kernevez qui a eu accès au travail de Master II de Florence Le Corre mené sur le château de Pontivy à partir d'archives : malgré nos requêtes, l'auteure ne nous a pas autorisé à consulter son travail qui reste donc pour l'heure, confidentiel ! (en voici néanmoins la référence : F. Le Corre, *L'histoire du château de Pontivy, à travers les sources écrites*, mémoire de master 2 d'histoire médiévale, 2 vol., Brest, 2012)

été fondé le château devaient des rentes au seigneur de Quinipilly et non à celui de Rohan : est-ce à dire que Rohan n'était pas seigneur des terres en question ? Certes, si les tenanciers avaient été redevables de rentes au seigneur de Rohan, le document de mars 1489 n'aurait eu aucune raison de le mentionner, puisqu'il n'eut pas été besoin que le seigneur de Rohan se rembourse de sa propre perte. Mais serait-il envisageable que Pezron Guillemot, dont la terre est estimée, a priori, à 25 sous de rente, sur laquelle était portée une rente de 3 sous au sieur de Kerbourhis et une autre de 20 sous aux héritiers Stungeltauff, ait en plus dû une rente au seigneur de Rohan ? Si là encore il convient de rester très prudent, d'autant plus que le seigneur de Quinipilly était lui-même vassal de Rohan<sup>53</sup>, on peut se demander s'il était facile pour le seigneur de Rohan d'exiger un droit de garde pour un château construit sur des terres dont il n'était peut-être même pas le seigneur direct. Peut-être alors aurait-il été intéressant pour Jean II de fortifier d'abord la ville, d'y obtenir un droit de garde, et seulement par la suite d'étendre ce dernier au château qui complète en quelque sorte l'emparement de la ville<sup>54</sup> ?

Je reconnais qu'il y a là beaucoup de si et de peut-être pour de très maigres conclusions ; il paraissait néanmoins nécessaire de tester quelques hypothèses. Il n'en reste pas moins que le début de la construction du château est de peu antérieur à 1489. Il est inutile de reprendre ici l'intégralité du dossier réuni par Diego Mens<sup>55</sup> qui a bien montré qu'il n'est pas question du château dans le minu de mai 1471, lequel ne fait aucun doute : Pontivy « apparoist » alors « avoir esté close de murailles, portes fermantes et douves en pluseurs endroiz ou anciennement avoit ung chasteau et forteresse ou lieu duquel fut fondé ung college de Saint François par mondit feu seigneur a qui Dieu pardoint »<sup>56</sup> (Alain de Rohan † 21 mars 1462). La mention de deux portes (dont celle de Neulliac) est d'ailleurs trompeuse : le minu de 1471 apparaît rapidement, passé le préambule mis à jour, comme une copie de celui de 1406<sup>57</sup>. En réalité, Alain IX de Rohan a accordé en 1454 à Éon

53 Taillandier, 1756, supplément aux preuves, p. CXCIV. Les Langueouez étaient sans doute cousins des Rohan, cf. Médiathèque de Nantes, ms 1700 : en 1411, le vicomte de Rohan qualifie Jean de Langueouez, capitaine de Blain comme son « bien amé cousin ».

54 On peut remarquer que Roland de Coetredrez, le premier capitaine repéré, est qualifié « capitaine de Pontivi » en 1500 (Médiathèque de Nantes, ms 1693), en 1501 (Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-120). L'enquête pourrait éventuellement être poursuivie dans les archives du parlement : le 15 janvier 1676, un arrêt est rendu contre les paroissiens de Noyal-Pontivy demandeurs en opposition à l'exécution d'un arrêt de 1611 contre la duchesse de Rohan et le sieur de Nervois, gouverneur de Pontivy, par lequel ils furent déboutés, en conséquence de leur reconnaissance d'être sujets au droit de guet ; l'affaire se poursuit en 1681 (N. Du Fail, *Les plus solempnels arrêts et reglemens du parlement de Bretagne*, t. II, Rennes, Joseph Vatar, 1737, p. 63).

55 L'argument concernant les nominations de capitaine (Mens 2018, p. 15) ne me paraît toutefois pas très solide : s'il n'est fait aucune mention de Pontivy parmi les places où le duc nomme des capitaines, il n'est pas question non plus de Blain, alors même qu'en 1479 il apparaît bien comme un château avec capitaine.

56 Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1982.

57 Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-110.

Guillet de pouvoir prendre de la pierre des anciennes murailles de la ville<sup>58</sup> tandis qu'il installait en 1456 les frères mineurs à l'emplacement de l'ancien château<sup>59</sup> : une réorganisation de la ville, dont on ne cerne pas vraiment les ambitions, paraît en cours. Le décès prématuré d'Alain pourrait avoir impliqué une pause dans ce projet, finalisé ou entièrement repensé par Jean II. Ainsi l'on peut se demander quelle est la porte de Neulliac mentionnée en 1475<sup>60</sup> : s'agit-il de l'emplacement de la porte qui pourrait déjà avoir été démantelée à cette date, ou bien d'une nouvelle porte<sup>61</sup> ? En 1479 cependant, Diego Mens a montré qu'il n'y a à Pontivy ni château, ni probablement véritables défenses urbaines<sup>62</sup>. On peut ajouter qu'en 1477, lorsque le vicomte obtient du duc un droit de billot pour ses forteresses, il mentionne expressément Blain, La Chèze, Rohan et La Roche-Maurice<sup>63</sup> : Pontivy n'a pas l'air de faire partie des projets immédiats du vicomte. On peut encore se ranger à son avis qu'il paraîtrait surprenant que la construction commence alors que les biens du vicomte sont sous la main du duc, jusqu'en 1484<sup>64</sup>. Pour l'essentiel donc, je m'accorde à la démonstration de Diego Mens : la construction du château ne semble pas avoir commencé avant 1484. Ma seule réserve consiste à penser qu'elle pourrait n'avoir commencé qu'en 1488 plutôt qu'en 1484.

#### 1.4.2. UNE DEUXIÈME PHASE DE TRAVAUX

On l'a déjà évoqué au sujet de la veuve Stungeltauff : quelle que soit la date exacte de la confiscation de terres antérieure à 1489, elle est bien distincte d'une autre confiscation, datée par la veuve Stungeltauff de 1496. L'objet est pourtant toujours le même, la terre confisquée étant « ung [autre] jardrin situé près ledit chasteau contenant environ troys hommes et demy de bescheur joignant d'un boult sur [le chemin] qui conduit de Pontivi a La Chese, d'autre bout sur le chemin qui conduit dudit Pontivi a [a]Mur et ainsi qu'il se [p...] et contenoit au temps de lors pour icelui meptre et employer es douffves dudit chasteau »<sup>65</sup>. J'ai également supposé plus haut que le dédommagement offert à Louis de Langueouez en août 1502 pour différentes terres (« partie d'icelles

58 Cf. L. Rosenzweig, *Cartulaire du Morbihan*, 2, n° 706, p. 131-132 : « prendre de la pierre des anciennes murailles de la ville, entre le vieux château et la porte de Neulliac » ; même version chez Halgoüet 1921, p. 105 ; Mens 2018, p. 9 : « prendre la pierre des vieilles murailles de la ville audit vieux chasteau et porte de Neullyac » (d'après Arch. dép. Morbihan, 20 J 119 (ancienne cote), non vu : il pourrait être intéressant de consulter l'original puisque ces deux analyses ne sont pas équivalentes).

59 Morice, *Preuves*, t. II, col. 1696-1697.

60 Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119.

61 Voir sur ce texte et sur l'emplacement (ou les emplacements successifs) de la porte les commentaires de Mens 2018, p. 10.

62 Taillandier, 1756, Supplément aux preuves, p. CCVII : « audit lieu de Pontivy souloit y avoir chasteau, ainsy que l'on disoit communément, et vit autresfois vieilles murailles de tours, lesquelles ont esté toutes abbatues pour édifier le convent des freres mineurs qui y sont a present » ; p. CCXXII.

63 Arch. dép. Loire-Atlantique, B 8, fol. 111v-113 (en ligne).

64 Kernévez 2011, p. 356.

65 Médiathèque Nantes, ms 1693.

situez assés prés et es environs de nostre [chastel de] Pontivi et lesquelz nous avions fait prendre pour l'edifice, doufves et appartenances de nostredit chastel [et autre] partie d'icelx situez prés et en nostre estang de Sainte Noialle et lesquelles estoient submergé au moien dudit estang ») ne se rapportait sans doute pas aux confiscations mentionnées dans le texte de 1489, lequel, on peut le souligner, ne mentionne jamais de « douves », à la différence de celui 1500, de celui de 1502... et encore de celui de 1506. Dans ce dernier, Amice Labbé se voit dédommagée pour la perte d'un jardin, « situé prés le chasteau dudit Pontivi » et utilisé « pour meptre et employer es douffves d'icelle ville de Pontivi », de 45 livres, le jardin ayant été estimé à 45 sous de rente<sup>66</sup>. Ces chiffres semblent indiquer, puisqu'il n'est pas question ici d'arriérés de rente, que la confiscation date elle aussi de 1506<sup>67</sup>. Si ce dernier texte concerne les douves de la ville, les deux autres évoquent bien les douves du château et il ne fait donc aucun doute que, malgré l'importante étendue des terres confisquées un peu avant 1489<sup>68</sup>, des nouvelles saisies sont nécessaires pour la poursuite du chantier.

On peut s'interroger sur la raison pour laquelle toute la surface nécessaire n'avait pas été saisie en une seule fois, vers 1488. Ne pourrait-il pas y avoir eu un nouveau projet architectural nécessitant ces nouvelles « expropriations » ? En ce qui concerne les terres de Langueouez en effet, si l'étang de Sainte-Noyale n'était peut-être pas la priorité en 1489 et pourrait correspondre simplement à l'aménagement du parc après la construction du château, le texte de 1502 évoque aussi « l'edifice, doufves et appartenances de nostredit chastel », ce terme d'édifice rappelant ce passage du texte de 1489 selon lequel la muraille du parc des de Boualle a été « desmolie au commencement de la construction dudit chasteau et emploi[ee] a l'edifice d'iceluy ». Si le jardin de la veuve Stungeltauff confisqué en 1496 n'est quant à lui employé qu'aux douves du château, sa situation entre le chemin de Pontivy à La Chèze, d'une part, et celui de Pontivy à Mur, d'autre part, laisse penser que l'on se situe non loin d'un carrefour, à proximité de la porte de Neulliac vers le nord (vers Mur), peut-être vers le sud-ouest du château donc, quoique la construction de ce dernier ait nécessairement modifié les systèmes de circulation et que la prudence soit de mise.

Une enquête, datée de décembre 1508, est particulièrement intéressante à ce sujet<sup>69</sup>, d'autant qu'elle n'a, à ma connaissance, jamais été versée au dossier jusqu'à présent. Si les témoignages ne présentent pas tous la même précision, voire paraissent parfois se contredire quant à la datation exacte des événements, ils permettent globalement d'établir que, vers avril-mai 1505, Jean de Rohan étant présent à Pontivy, plusieurs habitants se sont plaints auprès de lui de ce qu'un de ses lieutenants, Jean de Rimezon, les extorquait. Aucun rapport avec nos affaires a priori, si ce n'était le témoignage des trois hommes en particulier : Antoine Moucet, « besson » (pionnier) et « faiseur de douves et fossez », natif de Hénon, demeurant à Pontivy depuis 6 ans « et la pluspart du temps excerczans et besongnans de son mestier, aucune foiz par feur, autrefois a journee aux fossez du

66 Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119.

67 L'estimation de la valeur des terres avait été faite en mai (Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119).

68 Je renvoie à ce sujet aux calculs et propositions planimétriques de Mens 2018, p. 20.

69 Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-162.



château et ville de Pontivy », Olivier Riant, « besson », natif de Plémy, demeurant à Pontivy depuis 6 ans « et besongnant a ses journées a l'euvre du château de Pontivy » et Pierre Labbé, maçon, natif de Plaintel, qui déclare que, « puis six ans, la plupart du temps il a esté a ses journées a besongner a l'euvre du château de Pontivy appartenant audit seigneur de Rohan et qui puis quatre mois il besongne a la chose a ses journées a l'euvre des moulins que y fait faire ledit seigneur de Rohan » (il précise plus loin que quatre mois plus tôt, « il s'en alla dudit Pontivy besongner a La Chese »). Pierre Labbé n'a que 23 ans au moment de l'enquête, mais Olivier Riant est lui âgé de 27 ans et Antoine Moucet de 40 ans ; surtout, ils viennent de paroisses éloignées de Pontivy respectivement de 53 km, 44 km et 50 km. Difficile de croire dans ces conditions que ce seraient leurs parcours personnels qui les aient amené à s'installer tous trois à la même période à Pontivy. Il paraît bien plus crédible qu'il s'agit là d'une phase de chantier, qui débiterait donc vers 1502, et se poursuivrait en 1505 sous les directions successives des bien connus Hergny Dupont dit Beauvoir, puis, après le décès de ce dernier, de Jean Le Roux<sup>70</sup>.

L'apport de l'enquête de 1508 ne s'arrête pas là. Elle nous apprend aussi que, dès 1505, alors que l'on travaille toujours au château, il y a déjà une « grant salle haulte ». Jean Lebesic, marchand de Pontivy, rapporte ainsi que trois ou quatre ans avant l'enquête, « ce tesmoign, qui estoit et est forestier en la forest de Quenecan, alla pour le fait de ladite forest au château de Pontivy ou estoit ledit seigneur de Rohan et illecques en une grant salle haulte vid ledit Yvon Jorant presenter requeste audit seigneur de Rohan et se plaindre dudit de Rimezon ». Jean Legoff, tailleur de pierre de Séglien, rapporte quant à lui que trois ans plus tôt, « ledit vicomte de Rohan manda ce tesmoign a aller dudit luy<sup>71</sup> a Pontivy ou il ala au château dudit lieu, auquel lieu estoit lors ledit vicomte de Rohan et vid en une salle haulte dudit château ugn nommé Thomas Guerdin et plusieurs petitz enffans avecquez luy » venus se plaindre de Rimezon. « Incontinent, ledit Guerdin fut apellé a aller en la chambre ou estoit ledit seigneur de Rohan par ugn des gens dudit seigneur que ce tesmoign ne sauroit nommer et environ demye heure après, ce tesmoign vid ledit seigneur de Rohan yssir hors ladite chambre et [venoit] en ladite salle et sembloit estre couroucé et dist par [telles] parolles ou semblables “Je les feray pugnir” ». Cette grande salle haute apparaît donc comme une salle d'apparat, et en l'occurrence une sorte de salle d'attente, voisine d'une chambre où le vicomte reçoit et règle ses affaires. Or en 1621, dans l'inventaire des meubles trouvés au château<sup>72</sup>, on ne mentionne aucune grande salle, alors même qu'il me paraît certain qu'elle aurait été visitée et sans doute qu'elle aurait été qualifiée de la sorte ou d'une manière approchante si elle avait encore été en élévation à cette date. Cette grande salle apparaît donc probablement appartenir au logis oriental, découvert lors des fouilles archéologiques du CHAM<sup>73</sup> et de la présente opération d'archéologie préventive. Cette situation de la « grant salle haulte » dans la partie orientale correspond en outre

70 Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119. Voir annexe.

71 *Sic, lire* devers luy.

72 Arch. dép. Morbihan, 1 J 87.

73 Y. Rose, *Château des Rohan, Pontivy, rapport de fouilles*, SRA Bretagne, 1991, p. 18-19 ; Y. Rose, *Château des Rohan, Pontivy, rapport de fouilles, bilan des travaux (1987-1992)*, SRA Bretagne, 1992 p. 65-66.

à la représentation bien connue de Stival<sup>74</sup>.

Cette grande salle et la chambre voisine sont, on a l'a dit, déjà construites en 1505, alors que les travaux de construction du château se poursuivent jusqu'en 1508 au moins ; il y a lieu de penser que le logis auquel elles appartiennent est achevé en 1505 et qu'il appartient par conséquent probablement à la première phase de travaux plutôt qu'à la seconde, qui débiterait vers 1502. L'identification proposée avec le logis oriental m'amène donc à une interprétation opposée à celle de Diego Mens pour qui le château « aura logiquement été commencé à être mis en défense, non pas du côté oriental mais évidemment occidental, qui est le plus frontal et exposé »<sup>75</sup>. Je ne suis pas certain pour ma part que les considérations défensives aient été primordiales dans le projet de Jean II. Surtout, la chronologie proposée ici par Diego Mens me paraît en contradiction avec sa propre interprétation du texte de 1506<sup>76</sup> : si en effet, le vicomte attend 1506 pour confisquer le terrain situé à proximité de la porte de Neulliac afin d'y faire creuser les douves de la ville, n'est-ce pas que le chantier commencé à l'est se poursuit vers l'ouest ? Ce serait encore assez cohérent avec le texte de 1500, puisque ce ne serait qu'en 1496 que le vicomte confisque, en vue d'y faire creuser les douves du château, le jardin contigu à la fois au chemin qui conduit à La Chèze et à celui qui conduit à Mur, jardin qu'il est donc tentant de situer vers le sud-ouest du château.

L'enquête de 1508 apporte peut-être un élément supplémentaire lorsque le maçon Pierre Labbé nous apprend que, après six ans passés à travailler au château de Pontivy, vers l'été 1508, « il s'en alla dudit Pontivi besongner a La Chese ». Il ne s'agit sans doute pas là de la fin du chantier, d'ailleurs les pionniers Antoine Moucet et Olivier Riant semblent quant à eux toujours mobilisés à Pontivy en décembre 1508, mais peut-être cela indique-t-il un ralentissement des œuvres de maçonnerie à l'été 1508, tandis que l'on continue à creuser les douves. En effet, la main-d'œuvre nécessaire pour ces imposants chantiers n'est sans doute pas aussi facile à réunir qu'on pourrait le penser. Le tailleur de pierre Jean Legoff que l'on a croisé dans la haute salle en 1505 avait ainsi été convoqué à Pontivy par Jean II pour savoir « s'il vouloit aller besongner de son mestier aux sal[es] de Perret » (Forges des Salles), et l'ouvrier précise « qu'il s'en excusa pour ce que besongnoit a l'eglise de Noyal ». Hervé du Halgouët le montre encore bien mieux lorsqu'il évoque les maçons du Limousin venus participer dans les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle aux travaux du château de Rohan<sup>77</sup>. Il faut dire que les chantiers sont nombreux<sup>78</sup> !

74 Voir notamment Mens 2018, p. 40 et suiv.

75 Mens 2018, p. 24.

76 Mens 2018, p. 9-10.

77 Halgouët 1921, p. 103.

78 Le dossier Jean II mériterait sans doute de reprendre les datations pour chaque site ; rien que pour les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, outre Rohan déjà cité, où les travaux évoqués par Halgouët 1921, p. 103, paraissent fort importants, les mentions des Salles de Perret et de La Chèze ci-dessus, pour lesquels on ignore l'ampleur des travaux, on peut encore citer des travaux considérables à Josselin (Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-130) en 1503-1506, tous paraissant donc strictement contemporains des travaux de Pontivy. On repère encore des travaux importants à Blain ces mêmes années 1504-1505.

### 1.4.3. CONCLUSION

Au terme de l'enquête, on peut ressentir l'impression peu plaisante qu'il n'y a pas grand chose de neuf. C'est pourquoi je voudrais insister sur les nouvelles hypothèses formulées, en repartant du rapport de Claudie Herbaut en 2014. Elle considère en effet que les études de Joseph-Marie Le Mené, Hervé du Halgouët et Charles Floquet « s'entendent sur un certain nombre de faits », à savoir le fait que l'on travaille au château en 1479 et 1486, date à laquelle « le château dans sa conception générale » est « ja presque deffendable » et qu'une « seconde phase » de travaux est identifiée entre 1488 et 1505<sup>79</sup>. Les propositions ici formulées, appuyées sur les dédommagements offerts en mars 1489 aux tenanciers de terres confisquées, envisagent davantage que la période 1488-149[6 ?] correspond à la première phase. Les précieux renseignements de l'enquête de 1508 amènent à penser que cette première phase concernerait en particulier le logis oriental. À la deuxième phase, vers 1502-15[10 ?], correspondrait le logis occidental, qui n'appartiendrait peut-être pas au projet initial. La relecture de la documentation, en particulier du désormais fameux document de mars 1489, et la découverte de l'enquête de 1508 tendent ainsi à concilier en partie les remarques récemment formulées par Jocelyn Martineau quant à la datation des tours occidentales (« dans la génération 1491-1516 »<sup>80</sup>), fondées sur la typologie, et les observations de Diego Mens concernant le début du chantier, qui ne saurait être antérieur à 1479 voire 1484.

---

79 Herbaut 2014, p. 15.

80 Martineau 2010, p. 141.

## CHAPITRE 2 -

### L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE : STRATÉGIES ET MÉTHODES MISES EN OEUVRE







## 2.1. LA PRESCRIPTION ET LES OBJECTIFS DE LA FOUILLE

Compte-tenu de la nature des travaux de reconstruction de la courtine sud et des résultats du diagnostic, le service régional de l'archéologie a émis une prescription de fouille (arrêté n°2015-197) dont les objectifs et les méthodes d'intervention ont été définis par un cahier des charges. L'objectif scientifique est de documenter la chronologie du monument et notamment répondre à trois postulats issus des recherches précédentes.

### » Le premier projet architectural de Jean II de Rohan

Cet axe vise à documenter l'œuvre de Jean II et notamment le premier programme qui, selon l'état actuel des recherches, se situe à l'est, avec un corps de logis flanqué d'une tour au nord-est et d'une éventuelle tour à l'angle sud-est du quadrilatère.

Le cahier des charges fixe deux angles d'étude : les fondations de la courtine sud et la reprise de la tranchée n°11 de l'Inrap (localisée sur la terrasse orientale, au revers du mur du bastion).

### » Le château des années 1500

Le programme architectural mis en œuvre à l'ouest se distingue sur de nombreux points de celui réalisé à l'est : l'architecture militaire est adaptée au progrès de l'artillerie avec la construction de tours à canon pourvues d'ouvertures à la française. Déjà analysée par J. Martineau, cette problématique peut être complétée par les données collectées au niveau de la courtine sud.

Le cahier des charges préconise d'étudier cette problématique à travers l'analyse archéologique des remblais de comblement de la courtine sud.

### » La fortification bastionnée des guerres de Religion

Peu, voire pas exploitée par les chercheurs, cette phase reste entièrement à étudier alors même que l'histoire suggère des événements militaires qui ont dû marquer plus ou moins profondément le site.

Le cahier des charges oriente l'étude vers celle des maçonneries en élévation conservées au sud et à l'est à travers une analyse des relations stratigraphiques.

Le cahier des charges annexé à l'arrêté de prescription prévoit cinq types/secteurs d'intervention :

- 1- Une étude documentaire faisant la synthèse de l'ensemble des opérations archéologiques menées sur le château depuis 1987.
- 2- La fouille des remblais de la courtine sud et l'étude des maçonneries.
- 3- Une surveillance archéologique lors des travaux de carottages du bastion.
- 4- La fouille de la terrasse d'artillerie sur une surface de 300 m<sup>2</sup> environ (485 m<sup>2</sup> selon le plan annexé au CDC).
- 5- Une surveillance archéologique lors des creusements de tranchées dans les douves.

Les principes méthodologiques demandés étaient ceux d'une fouille préventive : décapage, fouille manuelle, enregistrement des données de terrain puis réalisation d'un rapport de fouille. Seule contrainte : les interventions doivent intervenir dans le calendrier des entreprises qui effectuent les travaux de reconstruction. Nous précisons également que la fouille de la terrasse d'artillerie apparaissait dans l'arrêté de prescription comme une tranche optionnelle ; elle est devenue ferme dès l'appel d'offre émis par le maître d'ouvrage.

## 2.2. CONTEXTE D'INTERVENTION ET CONTRAINTES

Considérant l'arrêté de prescription mais aussi le calendrier des travaux de restauration, nous avons défini quatre secteurs d'intervention (Fig. 15).

### 2.2.1. SECTEUR 1 – LA COURTINE SUD

Le secteur 1 comprend l'ensemble de la courtine sud, soit les murs nord et sud et les remblais internes. C'est bien évidemment l'effondrement de cette courtine qui a motivé les travaux de restauration et la fouille archéologique dont il est question dans ce rapport. C'est aussi par cette zone que les travaux ont commencé dès l'été 2016.

#### > La réalité des travaux de restauration

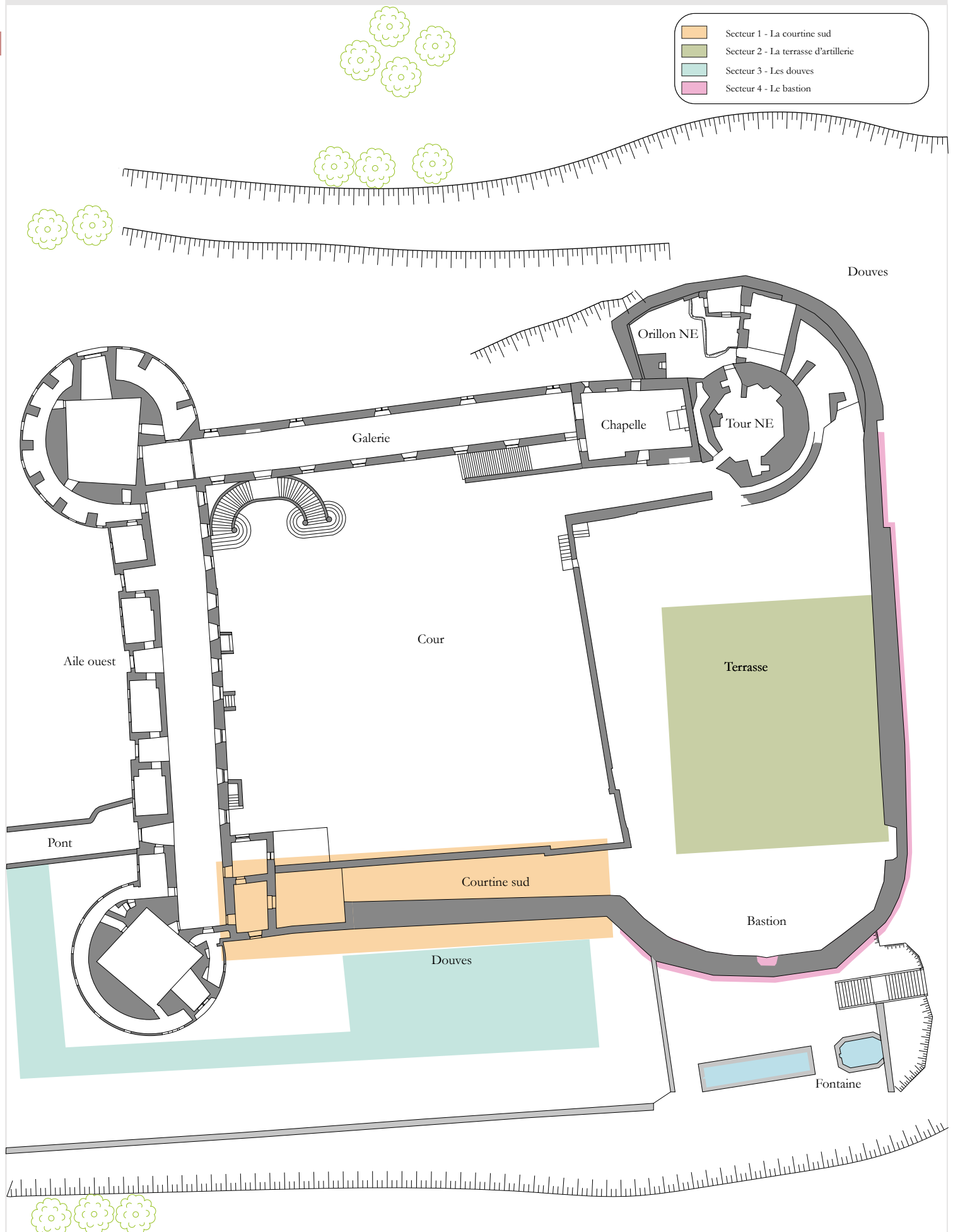
L'arrêté de prescription prévoyait : l'analyse de la courtine effondrée depuis orthophotographies, une observation archéologique et/ou une fouille partielle des remblais internes. Cependant, la réalité des travaux (adaptation technique, rapidité d'exécution, ...) n'a pas toujours permis de mener correctement les investigations archéologiques et a imposé quelques modifications et adaptations. Dans un premier temps, la végétation avait repris ses droits sur le cône de démolition de la cour-

tine sud (Fig. 16). Cette dernière était en outre inaccessible pour des raisons de sécurité évidentes. Par conséquent, malgré un scan laser 3D réalisé sur le cône de démolition, les données à exploiter sont quasi inexistantes. Par ailleurs, les remblais internes, profondément déstructurés par l'effondrement, étaient terrassés par les entreprises de travaux à l'aide d'engins mécaniques non munis de godets lisses (Fig. 17). Ces terrassements se déroulaient par phase jusqu'à l'obtention d'un seuil altimétrique fixé au préalable, afin ensuite de poser un treillis métallique puis projeter du béton afin de constituer la nouvelle maçonnerie (Fig. 18-20). Nous étions autorisés à intervenir une fois chaque seuil recherché atteint. Par conséquent, nous n'avons pas pu réaliser d'observations en temps réel ni procéder à une fouille partielle des remblais. Néanmoins, chaque seuil a bénéficié soit de relevés en coupe « classiques » soit de croquis, dans le but de compléter la coupe générale des remblais. La réalisation de la paroi en béton projeté au fur et à mesure des terrassements ne nous a pas toujours permis de relever la coupe transversale (un seuil a été uniquement observé en section longitudinal), ou de faire des relevés précis (Fig. 18 à 20).

L'étude de la courtine sud a donc été réalisée dans des conditions compliquées en raison de la méthodologie des travaux de déconstruction, du calendrier contraint et des accès très difficiles à l'information archéologique. Par ailleurs, nous n'étions pas dans une configuration classique d'étude du bâti puisque les matériaux de construction avaient été évacués par engins mécaniques par les entreprises de travaux, mais aussi parce que les terrassements n'étaient pas assurés par nos soins et que les éléments conservés en élévation étaient immédiatement stabilisés par le béton projeté. À cela, s'est ajouté un manque de communication entre l'entreprise de terrassement et nos équipes puisque nous n'étions pas toujours prévenus des éventuelles accélérations ou modifications de calendrier qui nous ont empêché de réaliser certaines observations (reconnaissance des fondations, relevés de coupes, etc.). La même remarque pourrait être faite pour les travaux d'assainissement des douves (cf. infra).

Les observations archéologiques se sont déroulées entre novembre 2016 et avril 2017 ; l'effectif de l'équipe variait de 2 à 4 personnes en fonction des interventions. Lorsque c'était possible, les coupes étaient nettoyées, photographiées, puis relevées au 1/20<sup>e</sup>.





- Secteur 1 - La courtine sud
- Secteur 2 - La terrasse d'artillerie
- Secteur 3 - Les douves
- Secteur 4 - Le bastion

 <p>Service Départemental d'Archéologie Morbihan</p>	<p>DAO - K. Vincent RGF 93 CC 48</p>	<p>Echelle - 1/500°</p> 	<p>N</p> 
	<p><b>Fig. 15 - Les secteurs d'intervention archéologique</b></p>		



Fig. 16 - Cône de démolition de la courtine sud  
(cliché Jocelyn Martineau)



Fig. 17 - Travaux de déconstruction en cours



Fig. 18 - Relevé des remblais sous la paroi en béton projeté



Fig. 19 - Relevé en cours du mur de la courtine sud



Fig. 20 - Observation des remblais de la courtine sud sous la paroi en béton projeté



### > Les fours à pain

Malgré le fait que l'intervention archéologique ait été moindre qu'initialement envisagée par l'arrêt de prescription, la découverte dès le premier seuil de terrassement de deux fours dont l'un inédit, a permis de demander un arrêt de chantier afin de fouiller les deux structures et réaliser les relevés nécessaires. La fouille s'est déroulée du 29 août au 7 septembre 2016 ; l'équipe était constituée de deux personnes.

Une mini-pelle a été affectée au chantier durant les 7 jours d'intervention. Les structures ont été nettoyées, photographiées et topographiées. La fouille a été menée jusqu'à la sole ; cette dernière a été conservée.

Un scan laser 3D des deux fours a été commandé en complément de la fouille afin de conserver une archive numérique de ces éléments alors même que leur conservation n'avait pas encore été actée. Elle pourra servir le cas échéant aux projets de valorisation.



Fig. 21 - Aperçu du scan 3d des fours à pain découverts dans la courtine sud

#### 2.2.2. SECTEUR 2 – LA TERRASSE D'ARTILLERIE

Le secteur 2 concerne l'intervention réalisée sur la terrasse d'artillerie, à savoir la fouille d'un carré de 22 m de côté (Fig. 22), localisé au revers du bastion, permettant ainsi de reprendre le sondage 11 du diagnostic archéologique.

Aucun travaux de restauration n'étaient envisagés dans cette zone ; cependant, la mise en place d'un drainage du bastion à l'aide de drains subhorizontaux forés depuis l'extérieur de la structure a permis au Service régional de l'archéologie de proposer une mesure compensatoire. Il s'agissait donc d'ouvrir une fenêtre exploratoire afin de compléter les informations archéologiques sur cette

zone. L'arrêté prévoyait une intervention de 10 jours hors décapage.

La fouille s'est déroulée du 24 septembre au 4 décembre 2018, avec une équipe de 5 personnes. Des renforts ponctuels ont été sollicités, notamment en fin de fouille pour achever l'enregistrement des données.

Le décapage a été bien plus long qu'initialement envisagé<sup>81</sup>, il s'est déroulé du 24 septembre au 31 octobre, soit 5,5 semaines. Cette phase de décapage a duré bien plus longtemps compte-tenu de l'importante épaisseur de remblais à ôter pour atteindre les vestiges, des séries de palier à réaliser, de la présence de nombreuses maçonneries et enfin de la gestion des terres dans une zone étroite. Une mini-pelle à chenilles à godet lisse < 9 tonnes (pour répondre aux dimensions imposées par la porte du château) et un dumper < 2000 l étaient mobilisés. Les terres étaient stockées au fur et à mesure dans la cour du château, elles ont été pour partie remployées lors du rebouchage et pour partie évacuées à la fin des travaux.

La fouille a été réalisée manuellement ; l'utilisation du détecteur de métaux a été profitable pour la collecte notamment des petits artefacts en plomb (balles, déchets de fonte, etc.). Les maçonneries ont toutes été nettoyées, photographiées, enregistrées et relevées. Les structures et grandes coupes stratigraphiques ont été nettoyées, photographiées et relevées au 1/20<sup>e</sup>, voire au 1/50<sup>e</sup> pour les plus grandes.

Compte-tenu de la richesse des vestiges archéologiques découverts et considérant qu'ils ne seraient pas détruits par les travaux de restauration, le Service régional de l'archéologie a demandé la fouille non exhaustive des structures. Ainsi, la fouille s'est arrêtée à l'apparition des niveaux d'occupation du logis et nous avons partiellement fouillé ceux qui relèvent de la terrasse d'artillerie. La fouille des latrines n'a pas pu être menée jusqu'à son terme : seuls les dépôts supérieurs et niveaux de démolition ont été fouillés, les niveaux de fonctionnement n'ont pas été atteints. Enfin, des sondages ont été réalisés en certains points pour documenter notamment les fondations des murs.

Les moyens alloués initialement à cette phase de travaux archéologiques, basés sur le cahier des charges annexé à la prescription, ne prévoyaient pas la découverte d'un logis aussi profondément enfouis ni la quantité et qualité du matériel associé. Pour réaliser un décapage complet de la zone permettant la mise au jour des vestiges de ce logis mais également pour effectuer l'étude des corpus de mobilier qui nous paraissaient indispensables pour documenter cette phase chronologique encore peu exploitée, nous avons fait le choix d'augmenter les moyens alloués à cette tranche. Cette augmentation très conséquente a été totalement prise en charge par le SDAM sans surcoût pour l'aménageur.

---

81 4 jours avaient été provisionnés.





Fig. 22 - Vue aérienne de la fouille de la terrasse d'artillerie, secteur 2 (Cliché P.J. Schwalm)



### 2.2.3. SECTEUR 3 – LES DOUVES

Ce secteur s'étend depuis le centre de la douve sud jusqu'au centre de la douve est, un peu au-delà du pont dormant. La création d'un réseau enterré dans les douves sud et est avec un raccord aval sur les réseaux EU/EP existants dans la rue du Général de Gaulle par forages horizontaux devait faire l'objet d'une surveillance archéologique. La méthodologie employée par l'entreprise de TP ne permettait pas vraiment d'observations archéologiques de qualité et certaines zones étaient inaccessibles. Les données collectées sont par conséquent très faibles, voire inexistantes, malgré notre venue régulière lors de cette phase de travaux.



Fig. 23 - Travaux en cours dans la douve ouest

### 2.2.4. SECTEUR 4 – LE BASTION

Ce secteur intègre une partie des maçonneries du bastion oriental, c'est-à-dire l'accroche avec la courtine sud, l'orillon sud et une partie de la courtine est. Là encore, la méthodologie employée par l'entreprise de travaux limitait nos possibilités d'étude. Notre intervention s'est donc limitée à une lecture du bâti depuis orthophotographies. Ces dernières ont été réalisées par la société de géomètres-experts GéoFit Conseil en décembre 2018, après dévégétalisation des parements.

Pour cette étude, nous n'avons pas eu la possibilité de tester physiquement les maçonneries aux endroits opportuns (aucun prélèvement n'a donc été effectué). Par ailleurs, les multiples travaux de restauration réalisés depuis René Lisch sur les parements n'offrent pas des conditions favorables à une lecture du bâti sans un piquetage préalable.

Notre intervention se limite donc à une lecture du bâti qui se fonde sur l'observation des césures visibles et la mise en œuvre des matériaux, sans pouvoir confirmer les liens chrono-structurels sur

les zones de contact. Ainsi, tous les éléments architecturaux visibles (césures, barbicanes, boulines, unités de construction) ont été inventoriés et une proposition de chronologie relative basée sur les liens structurels établie.

Pour une lecture optimisée des planches, nous avons privilégié un format A3 présentant à gauche l'orthophotographie et à droite l'orthophotographie interprétée avec aplats de couleur pour signaler les différentes unités construites et dessin des éléments architecturaux. Ces planches sont présentées dans le volume 2.

## 2.3. MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN

### 2.3.1. ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Chaque secteur porte un numéro auquel se rattache toutes les données, comme suit :

- Sc. 1 : Courtine sud
- Sc. 2 : Terrasse d'artillerie
- Sc. 3 : Douves
- Sc. 4 : Bastion

Le secteur 2 est lui-même divisé en sous-secteurs :

- Sc. 2A : Terrasse
- Sc. 2B : Logis + terrasse/boulevard
  - 2B1 : Logis – Salle 1
  - 2B2 : Logis – Salle 2

L'ensemble des structures a été enregistré sous la forme de Faits archéologiques, avec le préfixe **F** auquel a été parfois substitué un code (exemples : **LAT** pour latrines, **FOU** pour four, **SQ** pour squelette) lorsque l'interprétation était sans conteste et afin de les identifier facilement dans les tableaux inventaires. Les maçonneries ont été enregistrées avec le préfixe **M** et bénéficient d'une fiche d'enregistrement distincte.

Les unités stratigraphiques (**US** pour les couches sédimentaires et **USC** pour les unités construites) renvoient d'une part aux Faits (creusement, comblement, liant, etc.) et d'autre part à des couches sédimentaires isolées (terrain naturel, remblai, etc.).

Au total, 21 unités murales (**M**), 34 Faits (dont 14 sondages) et 244 **US** ont été enregistrés. Les inventaires sont présentés dans le tome III. La numérotation des différentes unités et faits a été faite au fur et à mesure de l'avancée du décapage et de la fouille.

Les données archéologiques et stratigraphiques sont enregistrées sur le terrain sur des fiches papier issues du système d'enregistrement développé et mis en place par le service départemental d'archéologie (SDAM) depuis 2012.

Les orthophotographies, réalisées et exploitées dans le cadre de l'étude du bastion et du mur nord de la courtine sud, ont été traitées sur le logiciel Illustrator afin de définir les contours des différents éléments architecturaux.

Le mobilier archéologique a été prélevé systématiquement au cours de la fouille ou des surveillances de travaux. Le détecteur de métaux a été quotidiennement utilisé, lors du décapage de la terrasse d'artillerie. Certains artefacts (selon leur nature – monnaies, objets en alliage, etc. –, leur contexte de découverte – fosse des latrines, contexte clos –, leur positionnement ou encore leur densité, etc.) ont fait l'objet d'un enregistrement isolé (ISO) sous forme de fiche unique descriptive et d'un positionnement géoréférencé. Ce numéro d'isolat est conservé lors de l'inventaire définitif du mobilier.

Les relevés des structures et du bâti (plans, coupes, élévations) ont été réalisées sur calques millimétrés A3, à une échelle adaptée (1/10<sup>e</sup> à 1/50<sup>e</sup>). Ils portent un numéro de Minutes de 1 à N rattaché à chaque secteur. Au total, le dossier de minutes se compose de 66 calques.

La lecture du terrain et l'analyse spatiale des structures se sont appuyées sur un relevé topographique géoréférencé. Deux stations fixes ont été installées en amont de la fouille de la terrasse d'artillerie afin de pouvoir quotidiennement disposer d'un tachéomètre *in situ* pour tout enregistrement ou information d'altitude. Cet enregistrement était assuré par l'équipe de terrain. Ponctuellement, le cabinet de géomètres-experts assuraient des compléments de relevés.

L'ensemble des vestiges a fait l'objet d'une couverture photographique numérique systématique au fur et à mesure de l'avancement de la fouille. Quelques vues par drone ont été réalisées au cours de la fouille de la terrasse d'artillerie par Pierre-Jean Schwalm, photographe missionné par la municipalité pour couvrir les différentes étapes du chantier de restauration.

### **2.3.2. ACQUISITION NUMÉRIQUE**

Le scan laser 3D de la courtine sud (avec son cône d'effondrement) et des fours à pain a été commandé auprès de la société Fit Conseil basée à Nantes (devenue depuis Geofit Expert). La commande consistait en un relevé numérique par scan laser 3D. Ils assuraient également l'implantation de stations fixes et les compléments de levés topographiques.

Le matériel utilisé était une station complète Leïca pour les levés topographiques et un scanner P20 (Leïca) pour le scan laser 3D qui présente une vitesse de 1 000 000 points/s pour une portée de 120 m avec une densité de 1 pt/mm à 10 pts/mm. En complément de l'acquisition scanner, une acquisition photo a été réalisée pour obtenir un nuage de points colorisé et un Trueview plus réaliste.



Les données observées au scanner nécessitent certains traitements préalables comme le recalage des scènes d'acquisition dans un même référentiel, l'homogénéisation du nuage de points ou l'élimination d'éventuelles données parasites. Le géoréférencement et la consolidation des nuages de points s'est effectué via le logiciel Cyclone de chez LEICA. Chaque scan est positionné et orienté au moyen de 3 cibles minimum, connues en coordonnées tridimensionnelles cartésiennes. Ces cibles sont mesurées depuis plusieurs scans, ce qui permet d'assembler chaque nuage de points dans un même et seul référentiel. Enfin, un contrôle qualitatif et quantitatif a été réalisé par comparaison des scans successifs sur les zones de recouvrement.

Produits livrés :

- TrueView issu de l'acquisition permettant de visualiser l'acquisition et de se déplacer de scan en scan
- Nuage de points complet au format .pts et au format .las
- Un viewer permettant la visualisation du nuage de points par des coupes et vues 3D
- Orthophotographies non géoréférencées

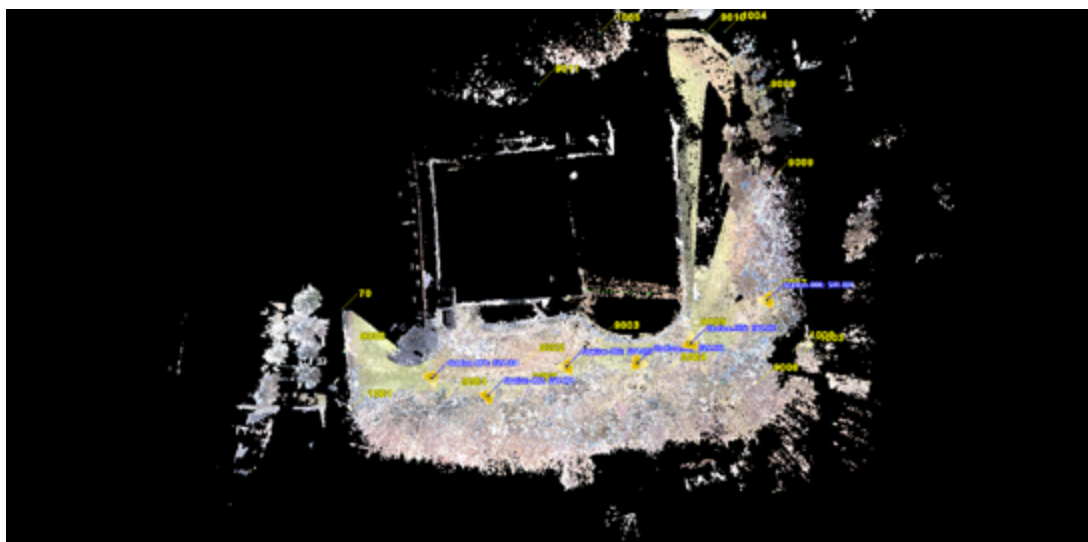


Fig. 24 - Localisation des stations fixes du Scan laser 3D (Cliché Fit Conseil)

## 2.4. LA POST-FOUILLE

### 2.4.1. TRAITEMENT DES DONNÉES BRUTES

L'ensemble des données enregistrées sur le terrain a été intégré à la base de données développée par le SDAM sur FileMaker Pro Advanced (18). Cela comprend toutes les données liées aux faits et unités murales, aux US et USC, mais également l'inventaire primaire du mobilier archéologique puis l'inventaire technique renseigné par les spécialistes de chaque catégorie. La base est conçue de

manière à générer un lien direct entre chaque niveau d'enregistrement archéologique et le mobilier associé. La saisie des inventaires a été réalisée par la responsable d'opération pour ce qui relève des unités archéologiques et par l'ensemble de l'équipe pour le mobilier.

Cette phase a permis de supprimer certains numéros inutiles et/ou redondants, d'harmoniser les données, de compléter au besoin les champs descriptifs et de faire le lien avec le mobilier notamment. À partir de ce travail, les diagrammes stratigraphiques ont été constitués par Karine Vincent.

Les relevés topographiques ont été traités avec Covadis sous Autocad Map 3D 2020 par Yannick Dissez (pour le secteur 1) et Karine Vincent (pour le secteur 2).

La documentation graphique a été numérisée puis vectorisée sous Illustrator par l'équipe de post-fouille.

#### **2.4.2. ÉTUDES ET ANALYSES**

La documentation orthophotographique du bastion oriental (Secteur 4) a été confiée pour traitement/analyse à un prestataire en archéologie du bâti/infographie : Jean-Baptiste Vincent.

Le mobilier archéologique a été confié aux spécialistes dès que possible et à l'issue de l'inventaire primaire. La densité et la qualité du mobilier archéologique récolté (céramique, petit mobilier, faune) étaient telles que nous avons privilégié ces études au détriment de celles des matériaux de construction ou du second œuvre (carreaux de pavement, lot lapidaire, ardoises de couverture). La lecture du présent rapport en fera la démonstration. Les résultats, corrélés aux données sédimentaires, permettent une analyse à la fois chronologique et fonctionnelle des séquences d'occupation.

Le mobilier a été conditionné dans des caisses par catégorie et sera versé au Service régional de l'Archéologie selon les normes en vigueur en région Bretagne.

Un objet a été confié au cours de la post-fouille au laboratoire Arc'Antique pour stabilisation avant étude. Sa fragilité (objet en alliage cuivreux composé d'une tôle fine décorée) et son caractère inédit nécessitaient cette intervention d'urgence. Une fiche de traitement et des recommandations de manipulation ont été émises par le laboratoire et sont présentées dans le Tome III de ce rapport.

Enfin, les lots de mobilier confiés aux spécialistes ont fait l'objet d'une étude rédigée et d'un inventaire technique. Chaque étude est présentée intégralement dans le Tome II du rapport avec sa bibliographie associée, son inventaire et les planches. Certains éléments ont été extraits des études afin d'être intégrés à la Section II qui présente les résultats, de manière à lier les contextes ou ensembles à leur culture matérielle.

Voici donc la liste des spécialistes en charge des études :

Année	Durée	Etude	Spécialiste	Qualité
2017	2 mois	Etude documentaire	Benjamin LEFEVRE	Technicien chargé d'étude documentaire / Contractuel au SDAM
2019	3 mois	Etude céramique	Clément LE GUEDARD	Doctorant en archéologie - céramologue médiéviste et moderniste / Université de Nantes, Laboratoire de Recherches Archéologie et Architectures - UMR 6566-CreAAH
2019	1 mois	Etude historique	Adrien DUBOIS	Historien des textes, auto-entrepreneur / Chercheur associé Centre Michel de Boüard (Cnrs/Université de Caen Normandie)
2019	1 mois	Infographie du bastion	Jean-Baptiste VINCENT	Archéologue du bâti, auto-entrepreneur / Centre Michel de Boüard (Cnrs/Université de Caen Normandie)
2019	< 1 mois	Datation AMS Standard	BETA ANALYTIC	Laboratoire de datation au radiocarbone
2019	< 1 mois	Etude carpologique de sédiments de la fosse latrines	Charlotte HALLAVANT	Carpologue associée du laboratoire TRACES (UMR5608) / Centre d'archéologie médiévale du Languedoc
2019-2020	40 heures	Stabilisation et mise en état pour étude d'un couvercle en alliage cuivreux	ARC'ANTIQUE	Laboratoire de conservation-restauration, section métal
2020	< 1 mois	Etude des monnaies	Thibault CARDON	Chargé de recherche, Craham – Centre Michel de Boüard (Cnrs/Université de Caen Normandie)
2020	< 1 mois	Etude du verre	Amélie BERTHON	Spécialiste du petit mobilier, Eveha / Chercheure associée Centre Michel de Boüard (Cnrs/Université de Caen Normandie)
2021	2 mois	Etude archéozoologique	Aurélia BORVON	Biologiste-Anatomiste-Archéozoologue / UMR 7041 ArScAn, Equipe Archéologies Environnementales – Laboratoire d'Anatomie Comparée ONIRIS (École Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation, Nantes-Atlantique) – GEROM Groupe d'Études Remodelage Osseux et bioMatériaux – Angers
2021	25 jours ouvrés	Étude du petit mobilier (métal et matière dure animale)	Amélie BERTHON	Spécialiste du petit mobilier, Eveha / Chercheure associée Centre Michel de Boüard (Cnrs/Université de Caen Normandie)
<b>Total en durée d'étude</b>	<b>env. 14 mois</b>			

Fig. 25 - Détail des études spécialistes

## 2.5. LA VALORISATION

### 2.5.1. VISITE DU CHANTIER DE FOUILLE

Depuis l'effondrement de la courtine sud, le château était entièrement fermé au public. Cette fermeture a duré toute la phase de travaux ce qui n'a pas permis d'organiser des visites du chantier de fouilles auprès des scolaires, des pontivyens et autres curieux. Plusieurs articles de presse ont permis néanmoins de couvrir l'avancée des résultats notamment lors de la découverte de la 4<sup>ème</sup> tour depuis si longtemps sujet d'interrogation. Cela explique également pourquoi la ville de Pontivy avait demandé l'autorisation de conserver les vestiges ouverts afin de les présenter au public à la bonne saison et une fois les travaux achevés. Ainsi, lors des Journées Européennes de l'Archéologie, édition 2019, les vestiges de la terrasse d'artillerie ont été débâchés<sup>82</sup> par nos soins afin de permettre l'organisation de plusieurs visites quotidiennes. Ces journées, organisées par la ville de Pontivy en partenariat avec l'office du tourisme, ont accueilli 312 personnes. Le site a également été ouvert à la visite lors des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, les 21-22-23 juin 2019 (Fig. 26).

82 Le rebouchage n'avait pas encore eu lieu, à la demande de la municipalité, dans l'optique de ces JEA.



Fig. 26 - Visite du chantier de fouille par Anne Bocquet (médiatrice du patrimoine à la ville de Pontivy) (Cliché Pontivy journal, 14/06/2019) et ci-contre, affiche des journées du Patrimoine de pays et des moulins.

**22  
23  
JUN  
2019**  
22<sup>e</sup> édition

**JOURNÉES  
DU PATRIMOINE  
DE PAYS  
& DES MOULINS**  
Préparées par Jean-Pierre Pernaout

*Naturellement*  
**DURABLE!**

Programme sur :  
[www.patrimoinedepays-moulins.org](http://www.patrimoinedepays-moulins.org)

**CHATEAU DES ROHAN**  
**Découverte des résultats des fouilles**

Visites les 21, 22 et 23 juin à 11h, 14h, 15h30 et 17h.

**Nombre de places limité.**  
**Inscription obligatoire au : 02.97.25.04.10.**

Pontivy  
Pays

### 2.5.2. RÉALISATION DE PANNEAUX DE COMMUNICATION

En 2019, la ville de Pontivy nous a demandé la réalisation de panneaux explicatifs sur la fouille et ses résultats. Ces panneaux avaient vocation à être disposés autour du château.

Au total, quatre panneaux ont été réalisés par Karine Vincent (Fig. 27-28). Ils présentent 1/ le chantier archéologique (2016-2019), 2/L'évolution architecturale du front est au Moyen Âge, 3/L'évolution architecturale du front est à l'époque Moderne et 4/Le mobilier archéologique, de la découverte à l'étude. Mêlant textes, plans, iconographies anciennes et photographies, ils permettent de rendre compte des découvertes et du potentiel archéologique du château de Pontivy. Ils sont encore en place aujourd'hui.



## Un chantier archéologique (2016 - 2019)

**Projet de reconstruction de la courtine sud effondrée // 2014**

**Diagnostic d'archéologie préventive // 2014**

Opérateur : INRAP

Objectifs :  
 Rechercher des vestiges archéologiques  
 Établir une chronologie  
 Déterminer l'état de conservation

Durée de l'opération de terrain :  
 9 jours // 2 archéologues

**Rapport de diagnostic // 2014**

**Prescription (DRAC Bretagne - Service régional d'archéologie) // 2015**

Appel d'offres : Choix d'un opérateur d'archéologie agréé

Opérateur : Service départemental d'archéologie du Morbihan

**Suivi de travaux // 2016-2019**

Opérateur : Service départemental d'archéologie du Morbihan

Objectifs :  
 Accompagner les travaux de reconstruction  
 Vérifier la présence de vestiges

Durée de l'opération de terrain :  
 3 mois // 2 archéologues

**Fouille préventive // 2018**

Opérateur : Service départemental d'archéologie du Morbihan

Objectifs :  
 Documenter les différents états du château  
 Comprendre les origines du site  
 Réaliser une étude des murs

Durée de l'opération de terrain :  
 2,5 mois // 5 archéologues

**Analyses post-fouille // 2019 - 2020**

Opérateur : Service départemental d'archéologie du Morbihan

Objectifs :  
 Étude des objets : céramique, verre, métal, monnaies, ...  
 Étude des archives  
 Dessins d'architecture  
 Analyse des vestiges

**L'ENREGISTREMENT ET LE RELIÉVÉ** sont essentiels pour conserver la trace des vestiges progressivement mis au jour. Une importante documentation est donc établie. Elle sert à analyser les données, à appuyer les interprétations mais aussi à présenter le site lors de conférences et publications.

Pour l'étude du château de Pontivy, les archéologues ont eu recours à des relevés manuels traditionnels (dessins, fiches descriptives, ...) et à des relevés numériques : photographies, prises de vue par drone, relevés en trois dimensions par scanner laser.

**RELÈVÉ NUMÉRIQUE** : pendant la durée du chantier de reconstruction, l'archéologue enregistre tous les vestiges, avant qu'ils ne soient détruits ou effacés par les travaux. L'objectif est de répertorier le maximum d'informations dans une courte durée et sans arrêter les travaux. Ce **SUIVI DE TRAVAUX** a été réalisé durant le déblaiement de la courtine sud effondrée, mais aussi durant les travaux d'assainissement des douves. Il a permis d'être au jour de deux tours à l'intérieur de la courtine. L'un était déjà connu grâce aux fouilles réalisées dans les années 1990, le second constitue une vraie découverte du chantier.

**QUELQUES CHIFFRES :**  
 2,5 mois de fouille sur la terrasse d'artillerie et 5 archéologues mobilisés chaque jour  
 27 jours de pelle mécanique pour ouvrir la zone de fouille

Fig. 27 - Panneau de communication n°1

## L'évolution architecturale du front est : le Moyen Âge

AU MOYEN ÂGE, LE CHÂTEAU DE PONTIVY PRENAIT LA FORME D'UN GRAND CARRÉ DE 60 M DE CÔTÉ ENVIRON. IL ÉTAIT DOTÉ D'UNE COUR CENTRALE AUTOUR DE LAQUELLE SE DÉVELOPPAIENT LOGIS ET GABRIEL. ALORS QUE LES ÉLEVATIONS DES AILES NORD ET OUEST PERMETTENT DE RESTITUER LE CHÂTEAU MÉDIÉVAL, LE FRONT EST RESTAIT À DÉCOUVRIR.

LES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES MENÉES PAR LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'ARCHÉOLOGIE DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN ENTRE 2016 ET 2019, ONT PERMIS DE FAIRE AVANCER L'ENQUÊTE...

Le front est du château était occupé par un grand **LOGIS** de 36 m de long sur 7 m de large. Si on en croit sa représentation sur la peinture de l'église Saint-Mérand de Sibiril, il s'élevait sur 3 niveaux et possédait une toiture en ardoises. Bien qu'il fut détruit à la fin du XVIe - début du XVIIe siècle, les vestiges de son rez-de-chaussée ont été découverts lors des fouilles archéologiques. Trois salles s'étendaient du nord au sud. La première, au nord, était chauffée par une cheminée encore visible sur le mur extérieur de la chapelle ; son sol était recouvert de tuiles et elle communiquait avec la tour nord-est. La salle centrale, la plus vaste, possédait une cheminée monumentale occupant toute la largeur de cette pièce. Enfin, la troisième salle, au sud, communiquait avec la tour sud-est. Elle était éclairée par une belle fenêtre à cunéiforme (banc en pierre) et chauffée par une cheminée. À ce stade, on ignore la fonction de ces 3 pièces.

Depuis la salle centrale, il était possible d'accéder à une **TERRASSE DE REVERS** qui pouvait servir à la fois de lieu de promenade et d'observation mais aussi de terrasse défensive en cas de conflits.

Pendant très longtemps, la présence d'une **QUATRIÈME TOUR** défendant l'angle sud-est du château est restée un mystère. La fouille a permis de découvrir les vestiges de cette-ci, sous 3 m de terre. Seules quelques pierres de fondation témoignent encore de son existence. Jumelle de la tour nord-est, elle présente un diamètre de 13 m. Ouverte sur le logis, une circulation entre les deux édifices devait être possible depuis les salles sud. Évidemment arasée à la fin du XVIe siècle, elle reste difficile à restituer dans son élévation.

**QUELQUES DATES :**

- Entre 1488 et 1496 : Construction du front oriental avec le logis et les deux tours flanquantes de 13 m de diamètre.
- Entre 1502 et 1510 environ : Construction du front occidental comprenant le logis d'entrée et les deux tours jumelles à canonnières, et creusement des douves.
- Au cours du XVIIe siècle : Élévation d'un boulevard défensif en terre. 1588 - 1598 : Guerre de la Ligue de Bretagne - Destruction de la tour sud-est et du logis est.

Aménagé dans l'épaisseur du mur du logis, quatre conduits de **SAXRINES** ont été mis au jour. Liquides, écorchés mais aussi poignées et déchets alimentaires tombant dans au fond d'une grande fosse de 3 m de longueur sur 1,45 m de largeur, profonde de 2 m environ. De nombreux objets du quotidien des occupants du château ont été recueillis au sein de cette fosse : usage à boire, pots en céramique à usage culinaire, bijoux, monnaies, restes alimentaires, etc. Tous

Fig. 28 - Panneau de communication n°2

## 2.6. LA CONSERVATION DES VESTIGES

Seule la surface ouverte sur la terrasse d'artillerie a fait l'objet d'un rebouchage. Conformément aux conclusions des réunions organisées début 2019 entre la ville de Pontivy, maître d'ouvrage, le SDAM opérateur des fouilles, la DRAC-SRA Bretagne en charge du contrôle scientifique et technique et l'UDAP 56, le rebouchage est partiel. Il s'arrête au sommet des vestiges les plus hauts permettant ainsi leur bonne conservation tout en laissant l'accès possibles à des fouilles ultérieures si nécessaire.

Le rebouchage a été confié à une entreprise de terrassements et de travaux publics, sur la base d'un cahier des charges réalisé par le SDAM et validé par le Service régional de l'archéologie. Les travaux ont été menés sous le contrôle de Karine Vincent en octobre 2019. Ils ont consisté en :

- La pose d'un géotextile sur l'ensemble des vestiges maçonnés et des niveaux aménagés (sol, sole, terrasse...) (Fig. 29) ;
- L'étalement des éléments structurels fragiles (piédroit sud de la porte du mur gouttereau, fenêtre, coupole du four à pain) ;
- L'apport d'une première couche de sable sur une épaisseur de 0,30 à 0,40 m afin de tapisser le fond de fouille et servir de matelas de protection entre les vestiges et les remblais en tout-venant sus-jacents ;
- L'apport d'un remblai de terre prélevé dans les déblais de fouille jusqu'à une cote altimétrique moyenne de 72 m NGF pour les 2/3 de la surface et 72,5 m NGF pour la partie située au revers du bastion (Fig. 30).

Par ailleurs, les fours à pain découverts dans la courtine sud ont été sauvegardés et intégrés au programme de restauration de la courtine sud pour une valorisation future.



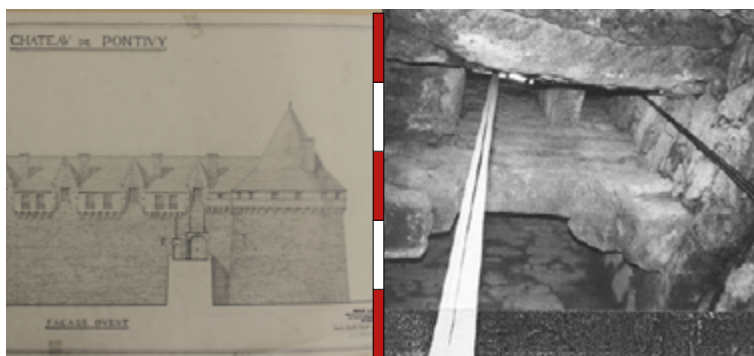
Fig. 29 - Protection des vestiges avant remblaiement      Fig. 30 - Vue générale de la terrasse d'artillerie après remblaiement





## CHAPITRE 3 -

### ETUDE DOCUMENTAIRE : ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHITECTURALES ET AR- CHÉOLOGIQUES DU SITE AVANT L'INTERVEN- TION (BENJAMIN LEFÈVRE)







### 3.1. LES TRAVAUX DE RESTAURATION DU CHÂTEAU DES ROHAN DE PONTIVY PAR RENÉ LISCH, ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES

#### 3.1.1. DOCUMENTATION DISPONIBLE

##### 3.1.1.1. Fonds accessibles

Les fonds consultés pour retracer l'activité de René Lisch en tant qu'architecte en chef des Monuments Historiques sur le château des Rohan de Pontivy sont la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), les Archives départementales du Morbihan à Vannes et les Archives municipales de Pontivy.

##### *La Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (MAPA)*

Le fonds principal est celui de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine. Lieu de conservation des archives des Monuments Historiques, elle a pour but de détenir les archives des architectes œuvrant sur ce patrimoine. À ce titre, elle dispose d'un important fonds lié à René Lisch distribué entre plusieurs cotes, ainsi que d'autres cotes regroupant d'autres types de documents contemporains des restaurations de René Lisch (voir Tableau 1). La détermination des cotes d'archives consultées a été faite avec la base de données Mediatek et par l'interrogation du personnel présent sur site.

Cotes	Intitulés	Dates extrêmes
0080/057/0011	Terminaison des travaux de couverture, réfection d'une cheminée, réparation de la couverture	1932-1933
0081/056/0027	Correspondance : proposition de classement (1953) ; location du château à la ville (1953-1954) ; droits d'enregistrement (1954) ; abords (1958) ; travaux, financement (1960-1990) ; note (1973) ; fiche de réutilisation (1977) ; concours (1986) ; mise en valeur (1990)	1953-1990
0082/056/1009	–	
0082/056/2013	–	
1984/056/1008	–	
1984/056/4001	–	
1993/001/0402	Projet de dépôts d'œuvres d'art ; exposition sur la chevalerie	1974-1975
1996/025/0707	Bibliographie	1888-1951
2000/061/0040	Notice sur l'édifice (historique et travaux en cours)	1997
2011/017/0007	Correspondance : accident, travaux, exposition, aménagement floral, défauts (archives de René Lisch)	1953-1979
2011/018/0004	–	

Tableau 1 – Détail des cotes d'archives relatives au château de Pontivy conservées à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine.

*Les Archives départementales du Morbihan*

Le fonds secondaire est celui des Archives départementales du Morbihan (voir Tableau 2). Il comprend de nombreux documents communs avec le fonds parisien mais dispose également de pièces uniques qui complètent le fonds de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine.

Cotes	Intitulés	Dates extrêmes
1452 W 53	Château. Correspondance (1951-1959, 1968-1974)	1951-1974
1452 W 54	Château. Plans et photographies	1970-1972
1452 W 55	Château. Devis et marchés (1954-1961, 1956-1967), rapports, soumissions, mandatements (1971-1972)	1954-1972
1452 W 56	Château. Dépenses	1960-1968

Tableau 2 – Détail des cotes d'archives relatives à René Lisch conservées aux Archives départementales du Morbihan.

Les doublons entre les documents des Archives départementales du Morbihan et ceux de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine ne concernaient pas uniquement des documents identiques. Par exemple, à de nombreuses reprises ont été triés des décomptes d'honoraires tant sous forme de brouillons tapuscrits que sous forme de formulaires imprimés ; dans cet exemple, c'est le formulaire qui a été conservé au détriment du brouillon. D'ordre général, et dans le cas de doublons entre les deux fonds, c'est le document le plus complet (en mentions marginales éventuelles) et/ou, le cas échéant, le mieux photographié.

*Les Archives municipales de Pontivy*

Enfin, un fonds annexe est celui des Archives municipales de Pontivy qui conservent sous la cote 1 M 12 un ensemble de documents intégrant de nombreuses reproductions de pièces conservées aux Archives départementales du Morbihan. À ce titre, peu de documents originaux y sont conservés. Ce fonds a été consulté afin de balayer exhaustivement la documentation disponible dans le département du Morbihan.

### 3.1.1.2. Obtention et gestion de la documentation

*Dépouillement*

Les informations recherchées dans les fonds documentaires sont les pièces permettant de retracer l'histoire des travaux de restauration du château. À ce titre, les éléments recherchés sont la nature de l'intervention, l'intervenant, la date et le secteur d'intervention.

Les informations peuvent se retrouver dans des documents de natures diverses. Ceux-ci peuvent être produits avant (projets de marché, appels d'offres), au début (ordres de service), pendant (attestations de versement, mémoires partiels de travaux) et après les travaux (mémoires de travaux définitifs, avis de liquidation, contrôle des travaux d'architecture, décomptes d'honoraires). S'ajoutent notamment les correspondances, qui permettent par exemple de suivre la progression

des travaux engagés par une entreprise et d'en déduire son planning ou encore de comprendre quels sont les secteurs du château en cours de travaux au détour de courriers répondant à des questions.

La constitution du corpus s'est déroulée en plusieurs étapes. La première a pris la forme de campagnes de prises de vue photographiques systématiques à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine et aux Archives départementales du Morbihan. Ces campagnes ont permis la réalisation d'un ensemble brut de plusieurs milliers de clichés (cf. supra). La seconde étape a consisté en un tri visant à l'élimination des documents superflus.

#### *Traitement*

Une fois le corpus constitué, une classification des pièces était indispensable pour identifier les informations exploitables et faciliter leur gestion et leur accessibilité.

Le traitement des sources demande de procéder à l'extraction des principales informations relatives aux documents : cote, date, nature, émetteur, destinataire, dispositif. La rédaction du dispositif a été faite en respectant au possible un formulaire destiné à faciliter les recherches par texte. Un tableau récapitulatif faisant office d'inventaire détaillé (T. III, p. 191) a été établi en décrivant succinctement chaque pièce selon ces différents critères (Tableau 3 et Fig.31).

Fonds	Cotes	Pages photographiées	Documents individuels
MAPA	0080/057/0011	7	5
MAPA	0081/056/0027	865	228
MAPA	0082/056/1009	25	25
MAPA	0082/056/2013	19	11
MAPA	1984/056/1008	8	8
MAPA	1984/056/4001	14	11
MAPA	1993/001/0040	14	9
MAPA	1996/025/0707	10	7
MAPA	2000/061/0040	1	1
MAPA	2011/017/0007	309	236
MAPA	2011/018/0004	18	18
<i>Sous-total MAPA</i>		<i>1290</i>	<i>559</i>
AD56	1452 W 53	246	190
AD56	1452 W 54	64	62
AD56	1452 W 55	515	355
AD56	1452 W 56	282	114
<i>Sous-total AD56</i>		<i>1107</i>	<i>721</i>

Tableau 3 – Récapitulation du nombre de pages photographiées et de documents individuels intégrés dans la présente étude documentaire par fonds et par cotes.



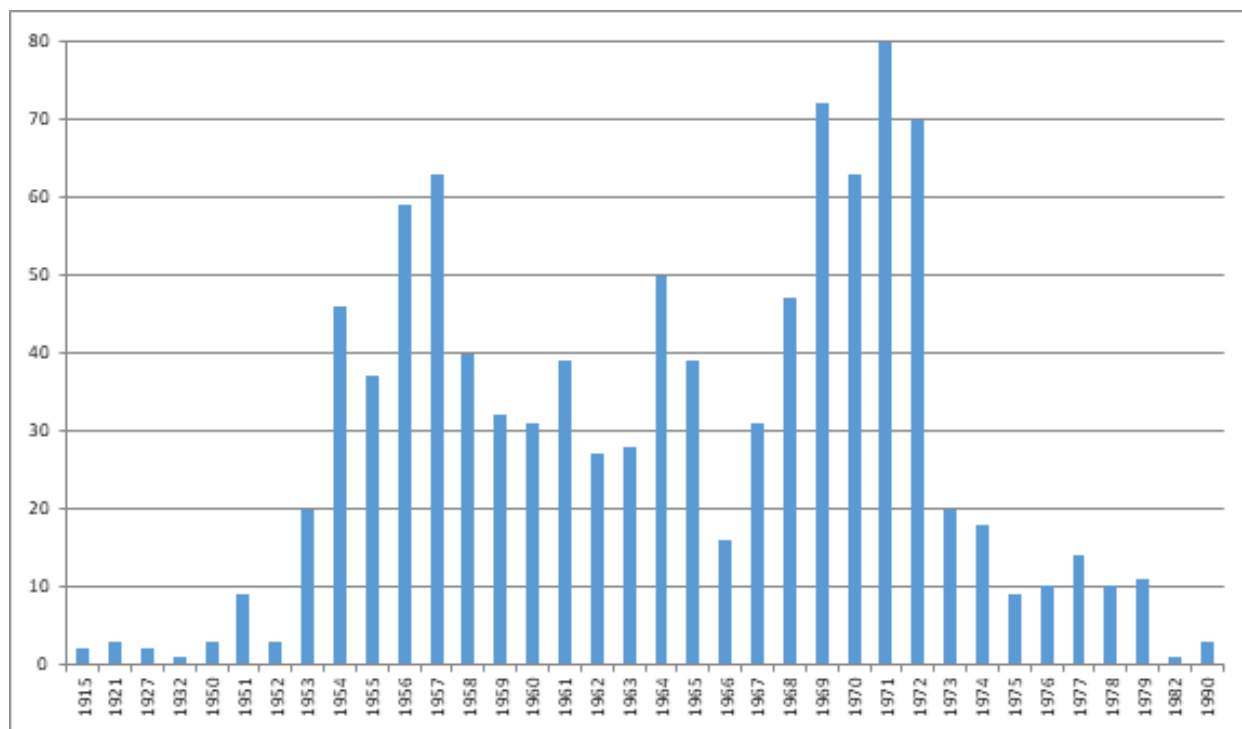


Fig. 31 – Nombre et proportion de documents relatifs aux travaux de restauration du château des Rohan de Pontivy par année (les 262 documents non datés ne sont pas intégrés).

### Tri

Les documents conservés sont numérotés de 1 à N. Cette numérotation permet d'identifier les pièces individuelles. Les numéros non attribués correspondent à des sources supprimées pendant la mise en œuvre de la documentation. Quel que soit le fonds documentaire abordé, les pièces conservées sont les documents nécessaires au fonctionnement des travaux. Cela ressort de la nature des pièces qui se répartissent en 45 catégories (voir Tableau 4). Une grande majorité de la documentation relève de la gestion des opérations de restauration.

Catégorie	Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine	Archives départementales du Morbihan	Total
Acte d'engagement	5	6	11
Attestation de versement		13	13
Autorisation de travaux	3	3	6
Avenant	4	26	30
Avis de liquidation		3	3
Avis de mandatement		59	59
Bail emphytéotique	1		1
Certificat administratif		1	1
Certificat de réception définitive	4	5	9
Contrat d'architecte		1	1
Contrôle de travaux d'architecture	4		4

Convention	4		4
Correspondance	81	125	206
Coupure de presse	1	6	7
Décision d'affectation	5		5
Décision d'individualisation	1		1
Déclaration de sinistre		1	1
Décompte de droits constatés		4	4
Décompte d'honoraire	8	231	239
Délibération	6	1	7
Demande d'adjudication	1		1
Demande de marché	16	5	21
Devis	21	31	52
Document graphique	246	62	308
Dossier	3		3
Échéancier		1	1
Facture		3	3
Fiche de réutilisation	1		1
Fiche d'édifice		1	1
Fiche d'ouverture	4		4
Gestion de dépense	28	18	46
Loi-programme		1	1
Mémoire de travaux	18	11	29
Note	9	5	14
Ordre de service	9	17	26
Programme de travaux		2	2
Projet de marché	2	10	12
Rapport	12	8	20
Récapitulatif de devis	8		8
Règlement de compte	7	21	28
Répartition du crédit	4		4
Soumission de marché	28	24	52
Titre de perception	15		15
Transmission de décompte		16	16

Tableau 4 – Nombre de documents obtenus par fonds documentaire et par catégorisation de nature.

Cette nature très majoritairement administrative de la documentation contraint la réflexion. En effet, elle ne nous donne que peu accès aux discussions qui ont pu être menées sur l'orientation à donner aux travaux.

Les devis ont constitué le cadre documentaire selon laquelle la majeure partie des sources conservées à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine a été triée (voir Tableau 5). Toutes les démarches administratives (financement, gestion des entreprises ou liquidations...) étaient organisées autour des devis, lesquels étaient origine et justification de ces démarches. Ils sont donc un axe fort du tri documentaire.

Numéro	Intitulé
341/54	Consolidations urgentes
271/56	Mise hors d'eau de l'aile de retour, remontage de la partie écroulée et consolidation à la suite
31/57	Surlocation d'étaisements
960/57	Surlocation d'étaisements
880/58	Remise en état de la chapelle
268/59	Transfert des cheminées de Coët Candec à Pontivy
157/61	Remise en état du château
68/64	Achèvement de la tour sud et du bâtiment entre les tours, de la tour d'angle, du bâtiment en retour et de la chapelle
270/67	Achèvement de la remise en état de la charpente et de la couverture de la tour sud
376/68	Restauration du château
225/73	Consolidation des remparts
463/77	Remise en état des remparts et des fossés

Tableau 5 – Inventaire des devis associés aux travaux de restauration du château des Rohan de Pontivy.

### 3.1.2. LE CLASSEMENT DU CHÂTEAU, POINT DE DÉPART DES CAMPAGNES DE SAUVEGARDE DU MONUMENT

Avant de présenter les opérations de restaurations menées par René Lisch, il est indispensable de proposer un aperçu rapide de l'accès du monument au classement au titre des Monuments historiques.

#### 3.1.2.1. La marche vers la prise à bail du château par la municipalité (années 1920-1953)

L'un des enjeux de la prise à bail du château des Rohan de Pontivy par la municipalité était la possibilité pour celle-ci d'en assurer la restauration et l'entretien. En effet, dans les délibérations des conseils municipaux nous lisons les intervenants se plaindre de l'état lamentable du monument. En outre, un document nous rapporte indirectement le refus catégorique de la duchesse de Rohan d'assurer elle-même l'entretien du château (par manque de moyens<sup>83</sup>).

La cession à bail du monument à la municipalité est une volonté forte et ancienne de la duchesse de Rohan. En effet, par une correspondance datée du 18 juin 1924, la duchesse de Rohan relance la municipalité sur sa proposition de location « pour rien, l'autorisant à en faire tel usage qu'elle jugerait utile. Charge à elle d'en payer les impôts et d'y effectuer les travaux urgents pour éviter la ruine »<sup>84</sup>. Elle s'engage en outre à demander le classement du monument. La municipalité lui répond de le demander d'abord. La proposition paraît avantageuse du fait de l'absence de loyer mais le report des charges sur le bailleur a pu sembler trop risqué et a pu inciter la municipalité à exiger le classement avant toute chose.

Après cette tentative infructueuse, la question de la location du château à la municipalité est

83 MAPA, 0081/056/0027, 20 novembre 1953 (document 742).

84 Arch. Mun de Pontivy, 1 D 522 (délibération de la séance extraordinaire du conseil municipal du 12 juillet 1924).

posée à nouveau en 1951 par l'intermédiaire de M<sup>e</sup> Rihouay, notaire représentant les intérêts de la duchesse. L'argument est l'entretien car elle est « dans l'impossibilité de procéder elle-même à l'entretien du Vieux Château »<sup>85</sup>. Le notaire propose alors un nouveau bail selon des conditions souples. La municipalité demande que « Madame la duchesse fasse part elle-même de ses intentions ».

Le Maire a pris contact peu de temps après avec le duc de Rohan et a conclu un accord visant soit à établir une location à bail par la municipalité de 99 ans soit une cession gratuite du monument par la famille de Rohan<sup>86</sup>. La municipalité accepte le principe d'accord proposé et décide de prévoir une ligne de 2 MF dans l'exercice budgétaire 1952 pour la mise hors d'eau du bâtiment.

En réponse, la duchesse de Rohan écrit à nouveau à la municipalité et « déclare consentir, tant en son nom, qu'au nom de son fils [...], à la location de la ville, pour une durée de 99 ans, et moyennant un loyer de 1 F par an, du château de Rohan »<sup>87</sup>. Les conditions assorties au bail sont la restauration et l'entretien du monument. La question du financement des travaux fait que cette proposition n'est acceptée que par une majorité des deux-tiers des conseillers municipaux. La municipalité demande enfin au ministère de l'Éducation Nationale et des Beaux-Arts de faire procéder aux travaux les plus urgents<sup>88</sup>. René Perchet, directeur de l'Architecture, informe le préfet du Morbihan que la Commission supérieure des Monuments historiques a donné un accord de principe à la prise à bail le 13 juin 1952<sup>89</sup>.

Après un relativement long silence à ce sujet, la question de la prise à bail revient dans les délibérations du conseil municipal le 10 juillet 1953 lorsque celui-ci s'étonne que ce dossier reste bloqué au niveau de la Commission départementale de contrôle des opérations immobilières du Morbihan<sup>90</sup>. La Commission s'est réunie le 14 septembre 1953<sup>91</sup> et a donné un avis favorable à la prise à bail emphytéotique du château par la municipalité, bail enfin signé le 2 novembre 1953<sup>92</sup>. Cette formalité effectuée, le conseil municipal demande formellement au ministère le classement du château (pour les façades, toitures, cours et jardins)<sup>93</sup>.

85 Arch. Mun de Pontivy, 1 D 526 (délibération de la séance du conseil municipal du 6 juillet 1951).

86 Arch. Mun de Pontivy, 1 D 526 (délibération de la séance du conseil municipal du 7 septembre 1951).

87 Correspondance en date du 24 octobre 1951 copiée dans le registre des délibérations des séances du conseil municipal de Pontivy, non retrouvée lors de la consultation documentaire.

88 Arch. Mun de Pontivy, 1 D 526 (délibération de la séance du conseil municipal du 26 octobre 1951).

89 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53 (document 921).

90 Arch. Mun de Pontivy, 1 D 526. M<sup>e</sup> Rihouay s'inquiète également de ce blocage qu'il impute à une « certaine mauvaise volonté de l'Administration Préfectorale » (Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53, 20 août 1953, document 922).

91 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53 (document 933).

92 MAPA, 0081/056/0027 (document 746) ; Arch. Mun de Pontivy, 1 D 527 (délibération de la séance du conseil municipal du 29 janvier 1954) ;

93 Arch. Mun de Pontivy, 1 D 527 (délibération de la séance du conseil municipal du 6 novembre 1953).



### 3.1.2.2. Le classement du château au titre des Monuments historiques (fin 1953)

D'après une correspondance de René Lisch à René Perchet<sup>94</sup>, le classement devenait urgent en raison de la dégradation continue des logis. Une autre correspondance<sup>95</sup> établit que les objections provenaient des services de la Préfecture. Quoi qu'il en soit, un courrier<sup>96</sup> de la duchesse de Rohan à René Perchet semble avoir dégrappé le mécanisme administratif car la réponse<sup>97</sup> fait état d'instructions données « pour que le classement intervienne dans les délais les plus rapides ». Le classement au titre des Monuments historiques a été officialisé par un arrêté ministériel en date du 30 décembre 1953.

Statut	Date d'obtention	Parties concernées
Inscription	26 octobre 1925	Tout
Classement	30 décembre 1953	Façades, toitures, cours et jardins

Tableau 6 – États de protection du monument.

### 3.1.3. LES INTERVENTIONS DE RESTAURATION

#### 3.1.3.1. Consolidations urgentes (341/54)

Une fois le classement du château au titre des Monuments historiques acquis, les travaux pouvaient débiter sous la supervision de René Lisch. Il ne s'agit pas tout de suite de travaux de restauration au sens propre du terme mais d'une première tranche consistant en des consolidations effectuées pour éviter une plus grande ruine de l'édifice.

Préparation

Les premiers documents dont nous disposons sur les travaux engagés sont le devis<sup>98</sup> 341/54 proposé le 11 mars 1954, concernant des « consolidations urgentes » pour un montant total de 13 310 043 F, et un rapport<sup>99</sup> présenté par René Lisch le 10 avril 1954 qui précise les travaux envisagés chapitre par chapitre (voir Tableau 7).

Chapitre	Détail des travaux envisagés
I	Étalement pour empêcher la chute de la façade du bâtiment à l'est de la cour et des remparts
II	Étalement, dépose et repose du chemin de ronde de la tour sud-ouest
III	Déblaiement de la partie écroulée et étalement

Tableau 7 – Chapitre des travaux nécessaires prévus par le devis 341/54 du 11 mars 1954 et précisés dans le rapport du 10 avril 1954.

94 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53, sans date (document 950).

95 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53, sans date (document 925).

96 MAPA, 0081/056/0027, 20 novembre 1953 (document 742).

97 MAPA, 0081/056/0027, 14 décembre 1953 (document 741).

98 MAPA, 0081/056/0027 (document 195).

99 MAPA, 0081/056/0027 (document 194).

Les premiers travaux de restauration ont donc concerné le logis ouest, qui était l'élément bâti le plus endommagé. La mise en place d'étais revenant à chaque chapitre, nous pouvons en déduire que ces premiers travaux ont essentiellement consisté en une mise en sécurité du bâti. Curieusement, le rapport postérieur d'un mois seulement au devis ne mentionne pas les interventions à faire sur la chapelle. Son traitement étant inclus dans le chapitre I, comme le détaille le devis, René Lisch n'a peut-être pas voulu s'appesantir sur le sujet de la chapelle qui était peut-être moins urgente à traiter que le logis ouest. Le devis est approuvé le 3 juin 1954 par André Lapeyre, sous-directeur des Monuments Historiques et des Sites<sup>100</sup>, et le devis est contresigné le 5 novembre 1954 par P. Pontus, administrateur civil des Travaux et Classements<sup>101</sup>.

#### *Mise en œuvre*

D'après l'inventaire de la documentation, les interventions qui devaient être effectuées comportaient un lot de maçonnerie, un lot de charpente et un lot de couverture, remportés respectivement par les entreprises Léger, Breton et Nicolas.

Le démarrage des travaux est intervenu vers mai-juin 1955, au soulagement de la municipalité<sup>102</sup>. Les premiers documents qui concernent précisément le fonctionnement du chantier sont une correspondance et un ordre de service de René Lisch adressés aux entreprises Léger et Nicolas<sup>103</sup> mais ne nous informent pas sur la nature des travaux.

#### *Déroulement des travaux*

Les opérations de maçonnerie se sont déroulées en trois phases ayant donné lieu à la production d'autant de mémoires<sup>104</sup>. Léger a reçu l'ordre d'entamer les travaux le 21 mai 1955<sup>105</sup>. La première phase (de juillet à octobre 1955) a concerné la galerie nord et une partie du logis ouest. Les travaux ont consisté en un ensemble de déblaiements et de démolitions puis de réfections : dégagement des gravats, élimination de certains éléments, réalisation de maçonneries provisoires et reprises en sous-œuvre. La deuxième phase (de novembre à décembre 1955) a concerné le bouchage de trous afin de permettre la pose d'étais, la réfection des murs de la cave, du rez-de-chaussée et de la cheminée du logis ouest et une restauration de la pièce en partie haute de l'escalier d'honneur de l'aile nord. La troisième phase (de janvier à mai 1956) a également concerné les deux logis. Pour le logis ouest, il s'agissait de la réfection de la façade effondrée, de la rénovation du mur nord du rez-de-chaussée, de la pose d'un plancher en béton armé et enfin de la restauration des élévations intérieures de la chapelle. Pour le logis nord, il s'agissait de la restauration des maçonneries des murs nord et sud et de la poursuite des rénovations intérieures. Nous ne disposons que du troi-

100 MAPA, 0081/056/0027 (document 917).

101 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55 (document 1374).

102 MAPA, 0081/056/0027, 30 mars 1955 (document 202). La réponse d'André Lapeyre, sous-directeur des Monuments historiques et des sites, fut que ses services techniques étaient en cours d'établissement des marchés (MAPA, 0081/056/0027, 28 mars 1955, document 201).

103 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53, 21 mai 1955 (documents 898 et 957).

104 MAPA, 0081/056/0027 (documents 141, 147 et 154).

105 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53 (document 898).

sième décompte partiel d'honoraires<sup>106</sup> : au 26 septembre 1957, la façade était refaite.

Les travaux de charpente ont été réalisés par Breton. Ses mémoires<sup>107</sup> ne permettent pas de comprendre finement les travaux. Tout au plus peut-on replacer les phases pour lesquelles nous disposons de mémoires : la deuxième s'est déroulée en novembre 1955, la troisième de janvier à février 1956, la cinquième de juin à août 1956, la sixième de septembre à octobre 1956 et la septième d'octobre à novembre 1956. D'après trois décomptes partiels d'honoraires<sup>108</sup>, les étaitements d'urgence étaient réalisés en février 1957, « une partie de la charpente de l'aile a été consolidée » avant le 29 mars 1957 et les travaux étaient en cours au 3 septembre 1959. Les travaux sont déclarés achevés le 18 mai 1962<sup>109</sup>.

Les travaux de couverture ont été réalisés par Nicolas qui a reçu l'ordre d'entamer les travaux le 21 mai 1955<sup>110</sup>. Sans être aussi précis que ceux de Léger, les mémoires de Nicolas<sup>111</sup> le sont plus que ceux de Breton. L'intervention de Nicolas s'est déroulée en trois phases. La première (mars 1956) a concerné la tourelle nord-ouest : découverte du faitage jusqu'à l'égout de la tour ainsi que du versant sud d'un logis non identifié (probablement le logis nord), nouveau voligeage et pose d'une couverture en ardoises. La deuxième (de septembre à octobre 1956) a concerné les deux versants du logis nord. Il s'agissait ici aussi de découvrir le bâtiment, de refaire le voligeage à neuf et de couvrir l'ensemble d'ardoises. La troisième (de juillet à août 1958) suit les mêmes modalités que la deuxième et concernait le bas des versants de toit. Le quatrième décompte partiel d'honoraires<sup>112</sup>, le seul conservé, nous informe qu'au 27 février 1959 « les travaux de couverture prévus sont exécutés ».

Sous réserve d'effets de source, les travaux liés au devis 341/54 se sont donc déroulés sur près de trois ans, de juillet 1955 (premiers déblaiements des logis nord et ouest) jusqu'à août 1958 (terminaison de la couverture des mêmes logis).

### 3.1.3.2. Mise hors d'eau de l'aile de retour, remontage de la partie écroulée et consolidation à la suite (271/56), surlocations d'étaitements (31/57 et 960/57)

Le devis 371/54 constituait une première tranche de travaux de première importance visant à

106 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55 (document 1322).

107 MAPA, 0081/056/0027 (documents 160, 161, 159, 205 et 206). Les premier et quatrième mémoires sont manquants.

108 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55 (premier : 4 février 1957 [document 1289], deuxième : 29 mars 1957 [document 1290] et cinquième : 1<sup>er</sup> septembre 1959 [document 1284]).

109 MAPA, 2011/0017/0007 (document 461).

110 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53 (document 957). Voir note 34.

111 MAPA, 0081/056/0027 (documents 155, 158 et 247) ; Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 7 avril 1959 (document 1255).

112 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55 (document 1247).

stabiliser le bâtiment (voir ci-dessus). Une fois ceux-ci effectués, la reconstruction des parties endommagées et la poursuite des consolidations, constituant la deuxième tranche d'intervention, pouvaient débiter.

#### *Préparation*

Les travaux de reconstruction prennent place dans le cadre du devis 271/56<sup>113</sup> arrêté le 14 janvier 1956 et approuvé le 24 avril 1956, concernant la « mise hors d'eau de l'aile de retour, le remontage de la partie écroulée et la consolidation à la suite » pour un coût total de 18 335 221 F.

Chapitre	Détail des travaux envisagés
I	Mise hors d'eau du bâtiment en retour
II	Remontage de la partie écroulée et consolidation à la suite

Tableau 8 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 271/56 du 14 janvier 1956.

Ce devis est issu d'un projet de travaux présenté par René Lisch à l'Administration des Monuments historiques le 16 janvier 1956<sup>114</sup>. Le chapitre II atteste la perception du devis 271/56 comme d'une deuxième tranche de travaux : elle vient après le devis 341/54 qui a permis, entre autres, de consolider l'extrémité nord du logis ouest, fortement ruinée. Celle-ci est la « partie écroulée », désormais stabilisée et pouvant être reconstruite. Une correspondance de René Lisch<sup>115</sup> précise que les éléments devant être mis hors d'eau sont le bâtiment nord, entre la chapelle et la tour nord-ouest, et le bâtiment ouest sur ses 15 m septentrionaux.

#### *Mise en œuvre*

Le devis 271/56 concerne une plus grande variété de travaux que le devis 341/54 (voir ci-dessus). Cela devrait se traduire par un grand nombre de pièces d'appels d'offre d'une part et de soumissions d'autre part, or le corpus ne paraît pas contenir un tel volume de documents. Il est possible que nous ayons ici un effet de source d'une ampleur difficile à mesurer.

Ce marché comporte plusieurs lots : maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie, serrurerie, peinture-vitrerie et vitraux. Ce sont les entreprises Léger (maçonnerie), Breton (charpente et couverture), Tercy (menuiserie), Leroux (serrurerie et ferronnerie) et l'artisan Hubert de Sainte-Marie (vitraux) qui ont remporté les marchés ; aucun document ne permet de connaître l'entreprise titulaire du marché de peinture.

#### *Déroulement des travaux*

Les travaux de maçonnerie peuvent être saisis au travers de trois mémoires résumés<sup>116</sup>. À défaut de précisions topographiques, ils précisent que Léger est intervenu du quatrième trimestre 1957 au deuxième trimestre 1958. Il s'agit a minima de terrassement et de maçonnerie, complétée les

113 MAPA, 0081/056/0027 (documents 111 et 126).

114 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55 (document 1420).

115 MAPA, 0081/056/0027, 28 avril 1956 (document 124).

116 MAPA, 0081/056/0027, vérifiés le 31 mars 1961 (document 93) et le 19 mai 1961 (documents 94 et 92). Voir aussi Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, non daté (document 1561).



deux premières fois par de la charpente et de la couverture et la troisième fois par du bétonnage. Il est également vraisemblable que Léger ait réalisé les mêmes actes que pour le devis 371/54 (voir ci-dessus). Nous possédons deux décomptes partiels d'honoraires<sup>117</sup> qui nous informent que « les travaux de maçonnerie prévus ont été exécutés ».

Les travaux de charpente et de couverture ont été réalisés par Breton, qui remporte ici un marché plus dense que pour le devis précédent. Le corpus documentaire comprend un mémoire récapitulatif général<sup>118</sup>. Cette pièce ne nous apporte aucune information sur le déroulement effectif des travaux mais nous précise qu'ils se sont déroulés en quatre phases : décembre 1957, mars-avril 1958, octobre-novembre 1958 et janvier 1959. Nous disposons de décomptes d'honoraires partiels<sup>119</sup> postérieurs de deux ans à la terminaison des travaux.

Les travaux de vitrerie ont été réalisés par l'artisan Hubert de Sainte-Marie. Nous disposons à son sujet de sa soumission<sup>120</sup>, de son engagement<sup>121</sup> mais aussi d'un ordre de service<sup>122</sup> qui nous permet de savoir que les travaux de vitraux ont démarré autour de l'été 1959.

Les travaux de serrurerie et de ferronnerie (Leroux) et de menuiserie (Tercy) ne peuvent pas être suivis dans le temps en raison d'effets de source. Pour Leroux, nous ne disposons ainsi que la soumission de l'entreprise<sup>123</sup> et de plusieurs correspondances échangées avec René Lisch<sup>124</sup>. Un décompte partiel d'honoraire établit qu'au 27 octobre 1962 les travaux étaient achevés « à part la seconde partie de la rampe qui n'a pu être reposée, la pierre n'étant pas prête »<sup>125</sup>. Seule une correspondance de l'entreprise à René Lisch<sup>126</sup> nous permet de dater approximativement le démarrage des travaux au mois de novembre 1958. Pour Tercy, nous ne disposons que de la soumission<sup>127</sup> et d'un ordre de service<sup>128</sup>. Tout au plus pouvons-nous savoir qu'il s'agissait de poser des portes et des fenêtres dans « l'aile en retour » du château (vraisemblablement le logis nord). Nous savons toutefois qu'au 26 septembre 1960 ces ouvrages étaient achevés, date à laquelle René Lisch certifie leur réception définitive<sup>129</sup>.

### Des bâtiments plus fragiles que prévu ?

117 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 2 juillet 1957 (document 1242) et 29 mai 1961 (document 1236).

118 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, 4 juillet 1959 (document 1560).

119 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 16 mars 1961 (document 1258), 6 avril 1961 (document 1245) et 6 septembre 1961 (documents 1218 et 1563).

120 MAPA, 0081/056/0027, 31 octobre 1956 (document 96).

121 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 31 octobre 1956 (document 1408).

122 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53, 25 juin 1959 (document 895).

123 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 17 décembre 1956 (document 1403).

124 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53, 5 novembre 1956 (document 939), 29 novembre 1956 (document 938), 13 décembre 1956 (document 940) et 7 janvier 1958 (document 902).

125 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55 (document 1208).

126 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53, 29 octobre 1958 (document 901).

127 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 30 janvier 1957 (document 1412).

128 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53, 15 janvier 1959 (document 896).

129 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53 (document 953).

En parallèle aux travaux de drainage des fossés et de reconstruction des bâtiments prévus par le devis 271/56, deux devis annexes des « surlocations d'étaisements » ont été réalisés. Il ne s'agit dans le détail que de la fourniture et de la pose d'éléments de stabilisation des structures bâties. L'exécution de ces devis est due à une mauvaise anticipation de la quantité d'étais nécessaire pour mener à bien les travaux ou à cause d'une instabilité plus grande des maçonneries encore en élévation.

Le premier devis descriptif et estimatif a été présenté par René Lisch le 17 décembre 1956<sup>130</sup>. Un rapport probablement associé à ce devis précise que « les étaisements devront être conservés jusqu'à l'exécution intégrale du devis 271/56 »<sup>131</sup>. Le décompte d'honoraires<sup>132</sup> a été produit à la même date. Après examen par les services de l'État, l'autorisation des travaux liés au devis 31/57 a été signée le 23 janvier 1957 par P. Pontus<sup>133</sup>. La prestation a été réalisée par l'entreprise Breton, qui a rendu son mémoire le 11 juin 1957<sup>134</sup>.

Le deuxième devis descriptif et estimatif a été présenté par René Lisch le 14 décembre 1957<sup>135</sup>. Il est justifié par un rapport antérieur de quelques jours<sup>136</sup> : « étant donné les risques d'écroulement de la chapelle [et ?] de la façade principale sur cour du chemin de ronde de la tour, il a été nécessaire de conserver les étaisements placés en 1955. Une partie de ceux-ci pourront être enlevés dans la prochaine campagne de travaux ». Breton a encore été sollicité pour exécuter ces travaux<sup>137</sup> et qui a présenté sa soumission<sup>138</sup>. Le corpus documentaire comprend plusieurs documents relatifs au financement de ces travaux<sup>139</sup>.

### 3.1.3.3. Remise en état de la chapelle et consolidation du logis ouest (880/58)

L'étape suivante dans la restauration du château des Rohan de Pontivy était la réparation de la chapelle, située à l'extrémité est du logis nord. Cette structure avait déjà fait l'objet d'étaisements et de premiers travaux d'entretien de maçonneries pour éviter sa ruine définitive (cf. supra). Cette phase des travaux est considérée comme la troisième tranche.

#### *Préparation*

Les travaux de remise en état de la chapelle prennent place dans le cadre administratif du devis

130 MAPA, 0081/056/0027 (document 13) ; MAPA, 0081/056/0027, 23 janvier 1957 (document 19).

131 MAPA, 0081/056/0027, 17 décembre 1956 (document 16).

132 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55 (document 1390).

133 MAPA, 0081/056/0027 (document 1346).

134 MAPA, 0081/056/0027 (document 14).

135 MAPA, 0081/056/0027 (document 309), approuvé le 16 janvier 1958 (MAPA, 0081/056/0027, document 303).

136 MAPA, 0081/056/0027 (document 308). L'orthographe de la citation a été respectée.

137 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53, 26 février 1958 (document 905).

138 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 18 mars 1958 (document 1405).

139 MAPA, 0081/056/0027, 22 avril 1958 (document 304) et 21 juillet 1958 (document 311).

880/58<sup>140</sup>, arrêté le 15 octobre 1958 et approuvé le 28 novembre 1958. Ils sont organisés en deux chapitres : la remise en état de la chapelle et la poursuite de la restauration du logis ouest (ce qui correspond au chapitre II du devis 271/56). Le coût total envisagé pour la réalisation de ces travaux est estimé à 27 400 944 F.

Chapitre	Détail des travaux envisagés
I	Remise en état de la chapelle [et du logis nord]
II	Consolidation du corps ouest du bâtiment à la suite de la partie écroulée

Tableau 9 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 880/58 du 15 octobre 1958.

Il est vraisemblable que cela traduise des difficultés dans la réalisation des travaux. En effet, la documentation comprend une correspondance de R. Bocquet, administrateur civil des Monuments historiques, à Pierre Patte, conservateur régional des Bâtiments de France de Bretagne, permettant à ce dernier d'ouvrir « un crédit complémentaire de 1 975 120 F correspondant aux imprévus du devis 271/56 »<sup>141</sup>. Ces imprévus ont pu mener à l'épuisement anticipé des crédits disponibles pour le financement des travaux.

#### *Mise en œuvre*

Le devis 880/58 est organisé en deux chapitres (voir Tableau 9) tous deux divisés en lots : maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie, quincaillerie (qui comprend la serrurerie) et vitrerie. L'attribution des lots<sup>142</sup> a été réalisée comme suit :

Lots	Chapitre I	Chapitre II
Maçonnerie	Léger	<i>Pas de lot</i>
Charpente	Breton	Breton
Couverture	Breton	Breton
Menuiserie	Tercy	Tercy
Quincaillerie	<i>Pas de lot</i>	Tercy
Vitrerie	H. de Sainte-Marie	Danet (+ peinture)

Tableau 10 – Entreprises adjudicataires des lots de travaux liés au devis 880/58.

L'expérience des entreprises Léger et Breton les a positionnées comme favorites pour l'attribution des lots de maçonnerie, charpente et couverture<sup>143</sup>. La différence d'attribution pour les lots de vitrerie entre les deux chapitres vient du fait que pour la restauration de la chapelle (chapitre I), il était nécessaire de réaliser de nouveaux vitraux. Enfin, la menuiserie recouvre essentiellement la fabrication de nouvelles portes et fenêtres et la quincaillerie consiste surtout en des travaux de

140 MAPA, 0081/056/0027 (document 290).

141 MAPA, 0081/056/0027, 31 octobre 1958 (document 133).

142 MAPA, 0081/056/0027, 16 juillet 1960 (document 274) et 18 avril 1962 (document 267).

143 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, 12 mai 1960 (document 1574).

serrurerie.

#### *Déroulement des travaux*

Les documents disponibles nous permettent de constater que les travaux ont pris beaucoup de temps en raison de plusieurs imprévus et difficultés de financement. Les documents les plus précis concernent Breton et Léger.

À propos de Breton, nous ne disposons que du premier mémoire de travaux<sup>144</sup>, concernant les interventions menées en décembre 1963 et en janvier 1964. Il s'agissait de poser le nouveau voligeage et les nouvelles ardoises. D'après les décomptes partiels d'honoraires<sup>145</sup>, ces travaux étaient encore en cours au 15 mars 1962 et au 16 octobre 1964 « les crédits ont été employés pour la réfection du bâtiment central ». Dans le septième règlement de compte général des dépenses<sup>146</sup> faites par René Lisch au titre du chapitre I et transmis le 27 février 1968, il est précisé qu'à cette date « les travaux de couverture de la tour de droite du château est achevée » (sic), mais qu'« en raison des nombreux désordres qui s'étaient produits dans le château le programme prévu n'a pu être exécuté ». L'arrêt de cette phase de travaux a probablement été prononcé dès que les circonstances le pouvaient.

À propos de Léger, nous disposons de deux décomptes partiels d'honoraires<sup>147</sup> qui nous informent qu'au 24 octobre 1961 les travaux – qui entrent dans le cadre du chapitre I – étaient en cours et qu'au 17 juin 1964 « une partie des travaux a été exécutée en ce qui concerne la consolidation des murs de la chapelle » et que « vu l'urgence, le reste du crédit a dû être employé à la consolidation du bâtiment principal ».

Le devis 880/58 n'a pas donné lieu à la production d'une grande documentation. Une synthèse peut être trouvée dans le rapport préparatoire du devis 157/61<sup>148</sup> : « le devis n° 880/58 prévoyait la remise en état de la chapelle et du bâtiment entre les tours, malheureusement seul le chapitre pour la réfection de la chapelle pût être ouvert en fin juillet 1960, les travaux interrompus depuis plus d'un an reprirent, les murs de la chapelle purent être consolidés mais les dégâts s'aggravaient dans la charpente et les planchers et risquaient d'entraîner une ruine totale du bâtiment entre les tours, il fut nécessaire de déposer la toiture qui laissait passer l'eau et la charpente qui poussait sur les murs pour pouvoir étayer le mur extérieur et éviter la désorganisation totale des murs extérieurs par chute des poutres (l'une d'elles était déjà tombée et il fallut déposer les poutrelles et étayer les poutres) malheureusement par suite de l'abondance des pluies, une partie du parement intérieur des remparts est tombée sur environ 7 m de long avant que les étalements puissent être terminés ».

144 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, 16 mars 1964 (document 1536).

145 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 6 septembre 1961 (premier, document 1231), 15 mars 1962 (troisième, document 1223), 16 octobre 1964 (cinquième, document 1451) et 5 novembre 1964 (sixième, document 1431).

146 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56 (document 1427).

147 Arch. Dép. Morbihan 6, 1452 W 55, 24 octobre 1961 (document 1215) et Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, 17 juin 1964 (document 1433).

148 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 22 janvier 1961 (document 1383). L'orthographe de la citation est respectée.



### 3.1.3.4. Transfert au château des Rohan de Pontivy des cheminées du château de Coët Candec de Locmaria-Grand-Champ (268/59)

Les travaux structurés dans le cadre du devis 268/59 ne concernent pas à probablement des travaux de restauration. Il s'agit ici de déplacer des cheminées monumentales (classées au titre des Monuments historiques) depuis le château de Coët Candec, situé dans la commune de Locmaria-Grand-Champ, dans le château de Pontivy, car le premier château menaçait ruine<sup>149</sup> et que ce transfert permettait la sauvegarde des cheminées dans un cadre approprié.

#### *Préparation*

Les travaux de transfert de la cheminée du château de Coët Candec prennent place dans le cadre administratif du devis 268/59<sup>150</sup>, arrêté le 2 avril 1959 et approuvé le 6 mai 1959. De manière compréhensible, le devis est organisé en un chapitre unique. Le coût total envisagé pour la réalisation de ces travaux est estimé à 3 207 863 F.

#### *Mise en œuvre et déroulement des travaux*

Selon le devis et le rapport présenté par René Lisch<sup>151</sup>, les travaux consistent en « la dépose des cheminées, les étalements en maçonnerie nécessaires, les démolitions indispensables, le chargement et les transports des cheminées [...] et] la repose des cheminées à l'intérieur du château ».

L'entreprise Léger, seule soumissionnaire<sup>152</sup>, a probablement bénéficié d'un marché de gré à gré en raison de son expérience du château. Le déroulement du transfert des cheminées du château de Coët Candec ne peut pas être retracé au travers des sources. L'essentiel de la documentation est constitué de décomptes d'honoraires (non partiels, donc ne précisant pas l'état d'avancement des travaux)<sup>153</sup>. Il est possible que ce soit parce que ce transfert est l'une des séries de travaux les plus aisés à préparer et à mettre en œuvre. Le mémoire récapitulatif général<sup>154</sup> nous permet de savoir que les opérations de transfert des cheminées, de la dépose à Locmaria-Grand-Champ à la pose à Pontivy se sont déroulées de février à juillet 1960.

### 3.1.3.5. Remise en état du château (157/61)

#### *Préparation*

149 La dépose des cheminées paraissait urgente à la propriétaire du château de Coët Candec (Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53, 10 octobre 1959 [document 892]).

150 MAPA, 0081/056/0027 (document 73).

151 MAPA, 0081/056/0027, 20 avril 1959 (document 72).

152 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 20 janvier 1960 (document 1418).

153 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 5 avril 1960 (document 1276), 27 avril 1960 (document 1275), 13 juin 1960 (document 1281), 1<sup>er</sup> juillet 1960 (document 1282), 30 juillet 1960 (document 1272) et 14 septembre 1960 (document 1266).

154 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, sans date (document 1262).

Les travaux de remise en état du château prennent place dans le cadre administratif du devis 157/61<sup>155</sup>, arrêté le 22 février 1961 et approuvé le 25 avril 1961. Ils sont organisés en huit chapitres (voir Tableau 11). Le coût total envisagé pour la réalisation de ces travaux est estimé à 569 961,63 NF (il s'agit de l'un des devis les plus coûteux des travaux de restauration du château).

Chapitre	Détail des travaux envisagés
I	Reprise de maçonnerie du bâtiment entre les tours
II	À la suite [bâtiment de l'escalier]
III	Remise en état de la tour à côté de l'entrée
IV	À la suite
V	Clôture de la tour à côté de l'entrée
VI	Clôture de la grosse tour
VII	Complément de maçonnerie, de charpente et de couverture pour le bâtiment entre les tours et de l'aile à la suite
VIII	Réparation des remparts

Tableau 11 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 157/61 du 22 février 1961.

Selon un rapport<sup>156</sup> présenté par René Lisch, le devis 157/61 est conçu comme la réalisation des travaux non faits du devis 880/58 (voir ci-dessus). Le chapitre I prévoit la réalisation de planchers en béton armé pour remplacer les planchers anciens qui sont perdus ainsi que des reprises de maçonneries en moellons. Le chapitre II prévoit la remise en état des maçonneries du bâtiment de l'escalier. Le chapitre III prévoit la reprise de la maçonnerie, la consolidation de la charpente et la réfection de la couverture de la tour sud-ouest. Le chapitre IV prévoit les mêmes opérations pour la tour nord-ouest. Les chapitres V et VI prévoient des travaux de menuiserie (fabrication de portes et de fenêtres pour les tours). Le chapitre VII prévoit un ensemble de travaux visant à compléter des devis antérieurs ainsi que de (plus ou moins) menues interventions sur l'ensemble du monument. Enfin, le chapitre VIII prévoit la restauration des remparts au droit de bâtiments détruits ou à détruire.

#### *Mise en œuvre*

Bien que la situation documentaire relative au devis 157/61 soit similaire aux précédentes, nous disposons ici d'une assez grande variété de documents nous apportant des informations sur des aspects divers de cette opération de restauration.

Deux marchés ont été établis pour mettre en œuvre ces travaux. Un premier concerne la réfection de la charpente du logis ouest<sup>157</sup>. Un second projet de marché concerne la réfection de la couver-

155 MAPA, 0081/056/0027 (document 41).

156 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 22 janvier 1961 (document 1383).

157 MAPA, 0081/056/0027, 18 novembre 1963 (document 31).

ture d'un bâtiment non identifié en raison d'une agrafe gênante<sup>158</sup>. C'est l'entreprise Breton<sup>159</sup> qui a remporté ces deux marchés. Le corpus documentaire comprend des projets de marchés<sup>160</sup> qui nous précisent que la délicatesse des travaux à réaliser rendait difficile l'introduction d'un nouvel opérateur. Le corpus documentaire comprend une soumission de Léger<sup>161</sup> au titre des travaux de maçonnerie, bien que nous ne possédions pas le document de marché associé.

#### *Déroulement des travaux*

Si la documentation ne nous permet pas de suivre le déroulement des travaux, nous pouvons utiliser les informations du devis estimatif et descriptif<sup>162</sup> afin de présenter les idées fortes des travaux envisagés par le devis 157/61. En outre, dans une correspondance<sup>163</sup> dans laquelle il évoque la possibilité de mettre en place un fonds de concours, Pierre Patte informe que deux chapitres du devis sont encore en cours d'exécution au 16 novembre 1962 ; il ne précise cependant pas lesquels.

En suivant l'ordre logique de déroulement des travaux, les premiers travaux de restauration liés au devis 157/61 sont ceux de maçonnerie réalisés par Léger. Pierre Patte a choisi de structurer les travaux de maçonnerie en un lot unique pour les huit chapitres<sup>164</sup> par facilité. La soumission précise que l'entreprise dispose de 10 mois pour réaliser la première tranche à compter de la réception de l'ordre de service, qui manque. Les seuls éléments dont nous disposons proviennent des avenants aux marchés : le premier<sup>165</sup>, signé par Léger le 11 juillet 1962, précise ainsi qu'il s'agit d'exécuter la deuxième tranche de travaux en dix mois, et le second<sup>166</sup>, signé en novembre 1963, précise que la troisième tranche de travaux dispose d'un délai d'exécution de six mois.

L'article premier de la soumission de Breton précise que les travaux sont la consolidation de la charpente et la réfection de la couverture en ardoises de la « grosse tour de gauche » (tour nord-ouest ?). Le corpus documentaire comprend le devis de détail<sup>167</sup> établi à propos des travaux de charpente. Un règlement de comptes<sup>168</sup> fait l'état des dépenses liées aux travaux de Breton et stipule qu'au 7 février 1967 « la charpente du bâtiment central a été exécutée ainsi que la charpente du chemin de ronde de la tour gauche », et précise qu'« il n'a pas été possible sur ce crédit de restaurer la totalité de la charpente de la tour gauche prévue au devis ». Nous disposons du premier avenant

158 MAPA, 0081/056/0027, sans date (document 32).

159 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, 4 mai 1966 (document 1517).

160 MAPA, 0081/056/0027, sans date (documents 35 et 277) et Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, sans date (documents 1370 et 1417).

161 MAPA, 0081/056/0027, 19 janvier 1962 (document 37). Voir MAPA, 0081/056/0027, 31 janvier 1962 (document 34).

162 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, sans date (document 1538).

163 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56 (document 1572).

164 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 10 janvier 1962 (document 1415).

165 MAPA, 0081/056/0027 (document 40).

166 MAPA, 0081/056/0027, contresigné le 18 novembre 1963 (document 33).

167 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, 11 mars 1966 (document 1482).

168 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, 7 février 1967 (document 1505).

au marché 63/72751<sup>169</sup> (charpente) et des deux avenants au marché 63/72752<sup>170</sup> (couverture). L'avenant au premier marché porte le délai d'exécution de la deuxième tranche de travaux de six à trente mois, le premier avenant au second marché traite également de cette deuxième tranche dont le délai d'exécution passe de six à douze mois et le dernier avenant traite de la cinquième tranche dont le délai d'exécution passe de douze à trente mois.

En l'absence d'éléments supplémentaires, nous ne pouvons que supposer que les exécutions des différents travaux envisagés ont respecté les calendriers modifiés par les avenants successifs. Ainsi la maçonnerie réalisée par Léger aurait été achevée dans le courant de l'année 1964 et les charpente et couverture réalisées par Breton auraient été achevées au début de l'année 1968. Ces dates sont peut-être étayées par les devis postérieurs, notamment le 68/64, qui se placerait dans la continuité des travaux de maçonnerie, et le 376/68, important ensemble d'interventions qui irait à la suite des opérations de charpente et de couverture.

### 3.1.3.6. Achèvement de la tour sud et du bâtiment entre les tours, de la tour d'angle, du bâtiment en retour et de la chapelle (68/64)

Comme son intitulé le suggère, ce devis comprend plusieurs phases de travaux plus ou moins simultanées concernant l'ensemble du château. Certaines sont la poursuite de tranches d'interventions déjà engagées et non soldées pour différentes raisons – essentiellement des retards dus à des imprévus – et d'autres sont de nouvelles interventions.

#### *Préparation*

Ces travaux prennent place dans le cadre administratif du devis 68/64<sup>171</sup>, arrêté le 7 février 1964 et approuvé le 22 mai 1964. Ils sont organisés en six chapitres (voir Tableau 12). Le coût total envisagé pour la réalisation de ces travaux est estimé à 322 912,10 NF.

Chapitre	Détail des travaux envisagés
I	Achèvement de la tour sud et du bâtiment entre les tours
II	Tour d'angle
III	Bâtiment en retour et bâtiment d'escalier
IV	Remise en état de la chapelle
V	Remise en état du bâtiment de l'escalier et du retour (charpente et couverture)
VI	Charpente et couverture de la chapelle

Tableau 12 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 68/64 du 20 février 1964.

169 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, 15 juin 1965 (document 1509).

170 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, 9 juillet 1964 (document 1476) et 15 juin 1965 (document 1510).

171 MAPA, 0081/056/0027 (document 23).

Un rapport<sup>172</sup> présenté par René Lisch précise que le devis 68/64 est conçu comme un devis complémentaire venant achever les travaux entamés au titre du devis 157/61 et suspendus pour raisons impérieuses et réaliser ceux qui n'ont pas pu être commencés. Ce document nous permet également de comprendre le chapitrage et les objectifs des travaux. Le chapitre I prévoit un certain nombre de reprises de maçonnerie distribuées dans tout le monument. Le chapitre II prévoit d'autres travaux de maçonnerie dans la tour nord-ouest, dont la réalisation d'un plancher en béton armé devant remplacer l'ancien plancher trop abîmé pour être conservé. Le chapitre III prévoit des travaux de maçonnerie dans le logis nord. Le chapitre IV prévoit des travaux de maçonnerie dans la chapelle, dont la démolition d'un mur de chevet du 19<sup>e</sup> s. et sa reconstruction à son emplacement primitif. Le chapitre V prévoit deux opérations de charpente et de couverture. Enfin, le chapitre VI prévoit la charpente et la couverture à neuf de la chapelle. Le document précise enfin que « ces travaux sont très urgents, les dégâts s'accroissant chaque jour ».

#### *Mise en œuvre*

L'attribution des marchés aux entreprises a poursuivi le principe de préférence donné aux entreprises possédant une expérience du château des Rohan déjà constaté pour les devis précédents. Cela explique pourquoi nous retrouvons toujours les entreprises Léger<sup>173</sup> et Breton pour la réalisation des prescriptions de René Lisch.

Peu d'éléments nous permettent de suivre la mise en place des travaux. Nous disposons toutefois du document du marché 64/72793<sup>174</sup> relatif aux travaux de maçonnerie de Léger. Le même document précise que les travaux sont subdivisés en tranches mais que le marché en question ne concerne que la première d'entre elles.

#### *Déroulement des travaux*

Le corpus est quasiment silencieux sur le déroulement des travaux. Nous disposons de l'ordre de service du 10 octobre 1966 par lequel René Lisch demande à Léger d'entamer les travaux de calage de la charpente et de consolidation de la cheminée de la tour du château. Il ne s'agit malheureusement que d'une seule opération qui ne concerne pas même un chapitre entier. Le corpus comprend le premier règlement de compte général des dépenses faites dans le cadre de ce devis<sup>175</sup>. Ce document nous apprend qu'à sa date de transmission étaient réalisées les restaurations des maçonneries du logis ouest et des extérieurs de la tour nord-ouest ainsi que la démolition des parties fragilisées de la chapelle. Comme ce règlement de compte est spécifique à Léger, nous ne connaissons pas l'état des travaux pour la charpente et la couverture (réalisés par Breton).

172 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 7 février 1964 (document 1384).

173 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, 8 juillet 1964 (document 1546).

174 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, sans date (document 1545).

175 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, 23 octobre 1967 (document 1541).



### 3.1.3.7. Achèvement de la charpente et de la couverture de la tour sud (270/67)

Ce devis se place à la suite du précédent. Comme son intitulé peut le laisser penser, il s'agit de la poursuite de travaux engagés et non achevés pour des raisons extérieures à l'entreprise adjudicataire.

#### *Préparation*

Ces travaux prennent place dans le cadre administratif du devis 270/67<sup>176</sup>, présenté le 25 mai 1967 et approuvé le 31 juillet 1967. De manière logique au vu des interventions envisagées, ils ne sont organisés qu'en deux chapitres (voir Tableau 13). Le coût total envisagé pour leur réalisation est estimé à 158 129,77 F.

Chapitre	Détail des travaux envisagés
I	Charpente
II	Couverture

Tableau 13 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 270/67.

Le rapport préparatoire<sup>177</sup> confirme que le devis 270/67 correspond à des travaux complémentaires aux précédentes interventions. La situation de la charpente de la tour sud était inquiétante : « après la dépose du plafond, nous avons constaté que les pièces d'enrayage étaient disloquées et en partie pourries, que la poutre principale pourrie à une extrémité était brisée à l'autre. [...] La charpente avait vrillé et au-dessus de la dernière enrayure, tous les chevrons étaient brisés et ne s'assemblaient plus dans le poinçon dont la tête était pourrie. » Les réparations se sont avérées insuffisantes au regard de cette situation d'importantes dégradations. En outre, les crédits réservés pour la couverture ont dû être transférés à la charpente.

« Le présent devis prévoit en deux chapitres les crédits nécessaires à l'achèvement de la restauration de la couverture de cette tour qui mesure 10,50 m de diamètre et environ 20 mètres de rampants ». Le chapitre I prévoit donc les compléments de charpente et le chapitre II envisage la réfection totale de la couverture.

#### *Mise en œuvre*

L'entreprise Breton a bénéficié d'un marché de gré à gré car elle était déjà adjudicataire de la tranche précédente<sup>178</sup>. Elle a présenté sa soumission<sup>179</sup> le 18 août 1967. Ce document décrit les travaux qui lui sont confiés comme la pose d'un nouveau voligeage devant soutenir une couverture en ardoises. L'entreprise Léger est également intervenue pour de menus travaux de maçonnerie, ce

176 MAPA, 0081/056/0027 (document 23).

177 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 26 mai 1967 (document 1371).

178 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, sans date (document 1366).

179 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56 (document 1425).

que l'on apprend par le biais d'un règlement de compte partiel<sup>180</sup> : des interventions de maçonnerie n'étant pas envisagées dans le rapport préparatoire, il est possible qu'il s'agisse d'une nécessité survenue au cours des travaux.

#### *Déroulement des travaux*

Le démarrage des travaux est difficile à dater car le corpus documentaire ne comprend aucun ordre de service associé à ce devis ni aucune autorisation de travaux signée par l'administration des Monuments historiques. À ce titre, nous ne pouvons que supposer que les travaux sur la tour sud-ouest ont démarré à la fin de 1967 ou au début de 1968.

Les avis de mandatement permettent de préciser les cadres chronologiques. Dans le cas de Breton, le plus ancien conservé a été émis le 5 février 1968<sup>181</sup>. Ce document solde la fraction des travaux de couverture exécutés jusqu'au 30 novembre 1967. Le corpus documentaire comprend trois autres pièces de ce type<sup>182</sup> qui nous permettent de constater le déroulement de ces travaux au 31 décembre 1967, au 31 janvier 1968 et au 31 mars 1968. Nous disposons également d'un unique avis de mandatement produit pour les travaux de maçonnerie par Léger<sup>183</sup> et qui solde les opérations de maçonnerie réalisées en novembre 1967.

Les documents permettent d'estimer les dates d'achèvement des travaux. Les règlements de compte présentés par René Lisch fournissent les dates auxquelles les travaux sont déclarés achevés. Dans celui rendu au bénéfice de Léger<sup>184</sup>, il est précisé qu'au 23 octobre 1968 « la consolidation de la charpente et les callages de maçonnerie correspondante ont été effectués ». Dans un premier rendu au bénéfice de Breton<sup>185</sup>, il est précisé qu'au 2 octobre 1968 « la charpente de la tour a été exécutée » et dans un second toujours au bénéfice de Breton<sup>186</sup>, il est précisé qu'au 15 novembre 1969 « la couverture de la tour est achevée » et stipule que « les travaux prévus sont exécutés ». Enfin, le dernier avis de mandatement lié aux travaux de Breton<sup>187</sup> a été émis le 21 novembre 1969 mais est lié au « 1<sup>er</sup> et unique mémoire des ouvrages de couverture [manquant] exécutés de fin 67 au 1<sup>er</sup> trimestre 68 ».

Après la validation du devis, il a fallu procéder à la consolidation des maçonneries supérieures trop fragiles pour supporter le poids du voligeage et des ardoises. Cette opération fut achevée dès novembre 1967. Une fois cette étape achevée, les opérations de charpente et de couverture se sont déroulées de décembre 1967 à mars 1968 sans problèmes majeurs.

180 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 56, 23 octobre 1968 (document 1422).

181 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55 (document 1190).

182 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 15 février 1968 (document 1188), 17 avril 1968 (document 1121), 5 août 1968 (document 1118).

183 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 4 novembre 1968 (document 1184).

184 Voir note 140. Orthographe respectée.

185 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55 (document 1104).

186 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55 (document 1086).

187 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55 (document 1085).

### 3.1.3.8. Restauration du château (376/68)

Les travaux prévus dans le cadre du devis 376/68 constituent la dernière grande phase de restaurations menées sur le château des Rohan.

#### *Préparation*

Ces travaux prennent place dans le cadre administratif du devis 376/68, présenté le 20 juillet 1968 et approuvé le 25 octobre 1968. D'après un récapitulatif de devis<sup>188</sup>, le coût total estimé des travaux dans le cadre du devis 376/68 est de 1 186 946,76 F, ce qui fait de cette campagne la plus onéreuse de toutes.

Chapitre	Détail des travaux envisagés
I	Remise en état du Grand Perron
II	Consolidation du bâtiment sud
III	Réfection des menuiseries extérieures du bâtiment ouest entre les tours (raccord de maçonnerie)
IV	Restauration de la tour sud-ouest
V	Achèvement de la restauration de l'aile nord
VI	Remise en état de l'intérieur du bâtiment ouest entre les tours
VII	Achèvement de la remise en état de la tour nord-ouest
VIII	Remise en état de la chapelle

Tableau 14 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 376/68.

Nous disposons du devis de cette campagne<sup>189</sup>. L'idée générale est l'achèvement des travaux dans les différents secteurs non achevés ainsi que des interventions fortes sur les logis, notamment des réfections des maçonneries, et sur la chapelle. Le chapitre I prévoit la réfection de l'escalier d'honneur du logis nord et l'aménagement d'une évacuation des eaux pluviales. Le chapitre II prévoit la restauration presque à neuf du bâtiment sud, gros-œuvre (maçonnerie, charpente et couverture) comme second-œuvre (sol). Le chapitre III prévoit le renouvellement des portes et des fenêtres du logis ouest. Le chapitre IV prévoit le bouchage des fissures des murs (probablement à l'intérieur) et le remplacement des planchers de la tour sud-ouest. Le chapitre V prévoit la réfection du plafond et du sol du logis nord et le remplacement des portes. Le chapitre VI prévoit une série de réfection des plans et de sols du logis ouest ainsi que la viabilisation d'une partie de ce bâtiment en vue de son occupation par un gardien. Le chapitre VII prévoit une reprise des murs du sous-sol et le remplacement des planchers de la tour nord-ouest. Enfin, le chapitre VIII prévoit le remontage des murs effondrés ou abîmés et le remplacement du sol, de la charpente et de la couverture de la chapelle.

188 MAPA, 0081/056/0027, ouvert le 25 octobre 1968 (document 249).

189 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, sans date (document 1148).

*Mise en œuvre*

Comme en témoigne la variété de tâches à accomplir pour mener à bien les travaux envisagés au titre du devis 376/68 (voir ci-dessus), de nombreuses entreprises ont été sollicitées pour présenter leurs soumissions<sup>190</sup>. Nous retrouvons ainsi des établissements habitués à intervenir sur le château, tels que Breton<sup>191</sup> (charpente et couverture) et Léger<sup>192</sup> (maçonnerie), et nous découvrons également d'autres entreprises spécialisées dans des travaux de finition, telles que Danet<sup>193</sup> (peinture et vitrerie) ou Tercy<sup>194</sup> (menuiserie).

Le financement de cette campagne de restauration a profité des dispositions prévues par la « loi de programme relative à la restauration des Monuments historiques et à la protection des sites »<sup>195</sup>. L'administration des Monuments historiques a ainsi établi un tableau prévisionnel de dépenses dans ce cadre, chapitre par chapitre et année par année<sup>196</sup>. Vraisemblablement établi en prévision de l'ensemble des travaux restant à accomplir, ce document présente un chapitrage proche de celui du devis 376/68.

*Déroulement des travaux*

Une correspondance de René Lisch au maire de Pontivy<sup>197</sup>, demandant le débroussaillage de la cour du château par les équipes municipales, nous permet de savoir que l'entame des travaux de remise en état du château était prévue dans la semaine du 3 février 1969. Dès le 10 mars, deux décomptes d'honoraires<sup>198</sup> sont présentés pour justifier les dépenses faites au bénéfice de Breton et de Léger. Les opérations liées au devis 376/68 ont donc débuté dans la seconde moitié de février 1969.

Les premiers travaux sont ceux de Léger, sur les maçonneries des éléments extérieurs classés, et de Breton, sur la charpente et la couverture de la tour de gauche. Les premiers avis de mandatement ont été émis pour des travaux réalisés jusqu'au 28 février 1969. La couverture de la tour paraît achevée à cette date car aucun document postérieur n'est lié à ce marché. En revanche, la première tranche des interventions de Léger se poursuivent jusqu'au 31 janvier 1970 pour la première tranche<sup>199</sup>, puis des avenants successifs ordonnent le démarrage d'une deuxième tranche

190 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, sans date (document 1145).

191 Deux documents conservés : AD56, 1452 W 55, 13 décembre 1968 (document 1150) et 10 janvier 1969 (document 1146).

192 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 18 décembre 1968 (document 1152).

193 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 19 décembre 1968 (document 1149).

194 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 13 janvier 1969 (document 1153).

195 Loi n° 67-1174 du 28 décembre 1967 modifiant la loi du 2 mai 1930 « ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractères artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ». Sur le principe des lois de programme dans le cadre de la protection au titre des Monuments historiques, voir Xavier 2002.

196 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, sans date (document 1140).

197 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53 (document 870).

198 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55 (documents 1100 et 1101).

199 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 14 mars 1969 (document 1098), 6 mai 1969 (document 1095), 9 juin 1969 (document 1113), 8 juillet 1969 (document 1110), 10 décembre 1969 (document 1078) et 15 mai 1970 (document 1059).

en septembre 1969<sup>200</sup> puis d'une troisième en mai 1970<sup>201</sup>. L'entreprise Le Nillon, qui a remporté un marché de couverture intervient dans un premier temps jusqu'en juin 1969 sans plus de précision<sup>202</sup> puis à partir de janvier 1971 pour une durée fixée à vingt-quatre mois<sup>203</sup>. Enfin l'entreprise Zocchetti avait la charge des maçonneries intérieures (non classées). Les travaux se suivent jusqu'à la date théorique de janvier 1973<sup>204</sup>, peut-être réduite à l'automne 1972<sup>205</sup>. Le gros-œuvre paraît achevé à la fin de l'année 1972.

Le reste des interventions est de l'ordre du second-œuvre. Il s'agit ainsi essentiellement de travaux de menuiserie (réalisations de portes, de fenêtres et de parquets), de serrurerie et ferronnerie (rampes pour les escaliers ou ferrures de menuiserie) et de vitrerie. Les menuiseries extérieures des logis sont réalisées par Tercy à partir d'octobre 1969<sup>206</sup>. La soumission prévoyant un délai d'exécution de douze mois, et en l'absence d'avenant et sur la foi des avis de mandatement conservés<sup>207</sup>, nous pouvons penser que ces travaux ont été achevés à l'automne 1970 (un autre marché de menuiseries extérieures a été réalisé par un groupement d'artisans). La même entreprise a remporté un marché de réalisation et de pose de parquets dans les bâtiments. Un premier avenant à ce marché est signé le 25 septembre 1969<sup>208</sup> mais l'ordre de service associé est daté du 20 mai 1970<sup>209</sup>. Trois avenants permettent de suivre l'exécution des parquets du château jusqu'à la date théorique de novembre 1972. Aucun document relatif à Tercy n'est postérieur à un décompte d'honoraires daté de décembre 1972<sup>210</sup>. La serrurerie et la ferronnerie, démarrées en octobre 1969, se suivent jusqu'en mai 1972<sup>211</sup>. Enfin, les travaux de vitrerie standard ont duré jusqu'à la date théorique de décembre 1972<sup>212</sup> (mais peut-être jusqu'en 1978<sup>213</sup>) et les vitraux d'art pour la chapelle ont été réalisés durant l'année 1972<sup>214</sup>.

200 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 25 septembre 1969 (document 1129).

201 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 14 mai 1970 (document 1134).

202 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 17 octobre 1969 (document 1106).

203 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 15 janvier 1971 (document 1164).

204 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 15 janvier 1971 (document 1163).

205 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53, 4 novembre 1972 (document 770).

206 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53, 1<sup>er</sup> octobre 1969 (document 871).

207 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 7 novembre 1969 (document 1088), 10 décembre 1969 (document 1077) et 8 octobre 1970 (document 1049).

208 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55 (document 1157).

209 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55 (document 1175).

210 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53, 11 décembre 1972 (document 1575).

211 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 23 mai 1972 (document 1172).

212 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 55, 15 décembre 1970 (document 1162).

213 MAPA, 2011/017/0007-7, 8 septembre 1978 (document 466).

214 Arch. Dép. Morbihan, 1452 W 53, 27 décembre 1971 (document 841).



### 3.1.3.9. Consolidation des remparts (225/73) et remise en état des remparts et des fossés (463/77)

Deux devis ont été produits après la réalisation de la dernière grande campagne de restauration et concernent les fortifications (remparts et fossés).

#### *Préparation*

Ces travaux prennent place dans le cadre administratif du devis 225/73<sup>215</sup>, présenté le 20 septembre 1973 et approuvé à une date inconnue, et du devis 463/77<sup>216</sup>, présenté le 16 février 1977 et approuvé le 25 octobre 1968. Les coûts estimés des travaux sont respectivement de 410 229,37 F et de 410 877 F.

Chapitre	Détail des travaux envisagés
I	Consolidation
II	Remise à niveau des fossés, aménagement des abords

Tableau 15 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 225/73.

Chapitre	Détail des travaux envisagés
I	Remparts et fossés, faces sud et est
II	Remparts et fossés, faces nord et ouest

Tableau 16 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 463/77.

Selon le rapport préparatoire du devis 225/73<sup>217</sup>, le chapitre I prévoit la consolidation des maçonneries des remparts dans leur état actuel (reprise de maçonnerie sur différents murs : contrescarpe sud, fronts est et nord, mur sud de la cour) et le chapitre II prévoit le terrassement des fossés et leur plantation en pelouse ainsi que la construction de quelques éléments maçonnés desservant les fossés (dont l'escalier près de la fontaine).

Pour le devis 463/77, le chapitre I prévoit la reprise du petit mur de contrescarpe sud, la réfection du parapet et la consolidation du rempart ainsi que la consolidation des éléments de la fontaine et de l'ensemble des escaliers desservant les remparts, et le chapitre II prévoit la remise à la cote ancienne des fossés nord et ouest suivant celle du fossé sud et intégrant la reprise de la maçonnerie qui sera ainsi dégagée sur près de 2 m.

#### *Mise en œuvre*

Pour les deux devis, l'entreprise Léger est intervenue pour les travaux de maçonnerie, vraisemblablement pour le gros-œuvre sans spécificité, probablement dans le cadre d'un engagement de gré à gré. L'entreprise MPR<sup>218</sup> est également intervenue pour des travaux de maçonnerie qui

215 MAPA, 0081/056/0027 (document 62).

216 MAPA, 2011/017/0007-7, 16 février 1977 (document 437).

217 MAPA, 0081/056/0027, 26 octobre 1973 (document 61).

218 MAPA, 2011/017/0007-7, 25 janvier 1974 (document 415).

demandaient une compétence particulière dans le domaine des Monuments historiques. Nous remarquons indirectement la présence de l'entreprise Moullec, spécialisée dans le terrassement et intervenue dans le cadre d'un marché de gré à gré.

#### *Déroulement des travaux*

Pour le premier devis, la soumission de l'entreprise MPR au titre du devis 225/73 précisait un délai d'exécution de sept mois, ce qui donne une date d'achèvement en août 1974. Léger a reçu l'ordre de démarrer les travaux le 4 novembre 1974<sup>219</sup>, soit près d'un an après l'établissement du devis. Cette entreprise a travaillé durant les années 1974 et 1975, comme en témoignent les décomptes d'honoraires et les ordres de services conservés. La tranche 1 est reçue le 4 mai 1976<sup>220</sup> et la tranche 2 est reçue le 4 février 1977<sup>221</sup>. Cette date est très proche de la rédaction du devis 463/77.

Pour le second devis, d'après les deux ordres de service conservés, Léger a reçu l'ordre de démarrer les travaux le 26 décembre 1977<sup>222</sup> et Moullec dans le courant de mai 1978<sup>223</sup>. Des décomptes d'honoraires sont conservés pour les deux entreprises pour l'année 1978. Le principal document pour ce devis est que la tranche 3 est reçue le 2 février 1979<sup>224</sup>. Ainsi, à cette date, le chantier de restauration du château des Rohan de Pontivy est achevé.

#### 3.1.3.10. Récapitulatif général (Fig. 32-A et B)

Le déroulement du premier devis (341/54) de « consolidations urgentes » se suit facilement au travers de la documentation, bien conservée pour ce dossier. Le volet de maçonnerie a été réparti en trois phases qui se sont succédé de juillet 1955 à mai 1956. Il concernait le logis nord, la partie nord du logis ouest et la tour nord-ouest (en somme la quasi-totalité des éléments bâtis du château). À la suite sont venues les interventions de charpente, qui ont débuté avant novembre 1955 et qui ont duré jusqu'en décembre 1956. Enfin, les opérations de couverture ont été réalisées au coup par coup, en mars 1956 sur la tour, en septembre et octobre 1956 sur le logis nord puis en juillet et août 1958 sur le bas du toit du même logis. Il est étonnant que la couverture du logis ouest n'ait pas été traitée à cette occasion.

Le devis d'assèchement des douves et du remontage et de la consolidation de la partie écroulée (271/56) met en jeu plus d'intervenants mais la documentation n'est pas aussi précise que précédemment. Les premiers travaux sont des réfections de maçonneries réalisées du quatrième trimestre 1957 au deuxième trimestre 1958. Leur localisation précise est inconnue mais l'intitulé du devis permet de supposer avec suffisamment de certitude qu'il s'agit de la moitié nord du logis

219 MAPA, 2011/017/0007-7, 4 novembre 1974 (document 447).

220 MAPA, 2011/017/0007-7 (document 462).

221 MAPA, 2011/017/0007-7 (document 474).

222 MAPA, 2011/017/0007-7 (document 442).

223 MAPA, 2011/017/0007-7, sans date [contresigné le 10 mai 1978] (document 441).

224 MAPA, 2011/017/0007-7 (document 475).

ouest. À la suite, les travaux de charpente et de couverture ont été réalisés en plusieurs phases s'étalant de décembre 1957 à janvier 1959. En parallèle de l'achèvement de ces travaux de gros-œuvre, des interventions de second-œuvre ont été effectuées à l'intérieur du logis : serrurerie et ferronnerie (début en novembre 1958), menuiserie (début en janvier 1959) et vitrerie (début en juillet 1959) ; les dates de complétion ne sont pas connues.

Le devis de remise en état de la chapelle (880/58) est difficile à suivre car seul le chapitre I a pu être réalisé pour des raisons de chantier et que la documentation est incomplète. À propos des travaux de maçonnerie, nous pouvons déterminer que les interventions avaient démarré vers juillet 1960 et avaient couru jusqu'en octobre 1961. Les travaux de charpente et de couverture sont très mal datés car seuls des documents tardifs nous les mentionnent : la seule période associée est décembre 1963-janvier 1964, ce qui paraît tardif par rapport aux premiers travaux de gros-œuvre. Quoi qu'il en soit, la restauration de la chapelle est vraisemblablement achevée vers 1963-1964.

Le devis de remise en état du château (157/61) comprend des interventions de natures variées. Les secteurs concernés sont l'intérieur des logis, les deux tours et une partie des remparts. Les travaux de maçonnerie (réfection des planchers en béton armé), qui concernaient essentiellement le logis ouest, ont été réalisés en trois tranches, de janvier 1962 à avril 1964. La réfection des toits des deux tours est venue logiquement à la suite. Par le jeu d'une série d'avenants portants sur les différentes tranches, les dates d'achèvement théoriques de la charpente et de la couverture tombent en décembre 1967. La documentation postérieure ne concerne pas ce volet des travaux. Elle ne mentionne pas non plus les opérations de second-œuvre, dont la menuiserie.

Le devis 68/64 concerne la quasi-intégralité du monument mais ne traite que de travaux de gros-œuvre (maçonnerie), visant à l'achèvement de tranches entamées par les devis précédents et retardées à cause d'aléas du chantier. La documentation est fragmentaire sur ce dossier. Nous savons qu'en octobre 1967 les travaux de maçonnerie sur la tour nord-ouest, le logis ouest et la chapelle étaient achevés mais que la campagne n'était pas complète et que les crédits et travaux ont été reportés sur un devis ultérieur.

Le devis 270/67 ne concernait que la charpente et la couverture de la tour sud-ouest. Il a été établi afin de terminer les travaux engagés aux titres des précédentes opérations et retardés en raison des désordres survenus dans la structure du bâtiment. Léger a réalisé une opération de maçonnerie en novembre 1967 pour consolider le sommet de la tour. Breton est intervenu pour réaliser la charpente et la couverture à la suite de novembre 1967 à mars 1968. La maçonnerie et la charpente sont déclarées achevées en octobre 1968. Il n'y a pas de certificat d'achèvement des travaux de couverture mais ceux-ci ont bien été achevés au printemps 1968.

Le devis 376/68 constitue la dernière campagne d'envergure de restauration du château. Elle a été mise en place pour achever les travaux en cours et/ou mis en suspens et pour rénover les derniers éléments qui le nécessitaient (voir ci-dessus). La documentation incomplète ne nous permet pas de proposer des plages temporelles précises mais des estimations. Les travaux de maçonnerie

sur les extérieurs classés ont débuté vers le mois de février 1969 et se sont poursuivies, toutes tranches confondues, jusqu'en octobre ou novembre 1971 ; pour les maçonneries intérieures, la chronologie semble similaire. Les travaux de couverture et de charpente de la tour nord-ouest ont démarré au début de l'année 1969 (janvier ou février) et se sont déroulés jusqu'en septembre 1970 ; une seconde tranche, non localisée, semble avoir duré de janvier 1971 à janvier 1973, selon les prescriptions théoriques. L'entreprise chargée de la réfection des menuiseries extérieures des logis est intervenue pendant un an, d'octobre 1969 à octobre 1970, probablement en décalage avec les entreprises de maçonnerie pour travailler là où celles-ci ont achevé leurs tâches. Les dernières opérations (serrurerie et ferronnerie, vitrerie standard et d'art) ont été effectuées de la fin de l'année 1969 au courant de l'année 1972. Bien que de nombreuses entreprises soient intervenues dans cette campagne, et bien que celle-ci ait concerné la quasi-intégralité du château, il n'est pas possible d'avoir une lecture précise de sa chronologie. Si les secteurs concernés peuvent être assez facilement déduits de la documentation, mis à part pour le gros-œuvre, seules des estimations de fourchettes temporelles peuvent être avancées.

Les deux derniers devis (225/73 et 463/77) sont relativement annexes et ne concernent que les fortifications, qui n'ont jusque-là été traitées que marginalement au cours des différentes campagnes. Opérations simples dans leur structuration, elles sont d'un déroulement assez aisé à suivre. Pour la première campagne, qui concernait tous les murs ainsi que les fossés, la première étape a été la réalisation de la maçonnerie délicate, demandant une compétence en bâti ancien ; elle a duré de janvier à août 1974. Presque dans la foulée, la réalisation du gros-œuvre a duré de novembre 1974 à février 1977, avec probablement des interruptions. Cette première opération n'a pas permis de réaliser les travaux de terrassement. La seconde campagne, prévue sur les mêmes éléments, a suivi le même déroulement. Les travaux de maçonnerie et de terrassement ont été réalisés plus ou moins à la suite, à partir de décembre 1977 pour la maçonnerie et de mai 1978 pour le terrassement jusqu'à février 1979 pour les deux, date à laquelle les travaux sont déclarés reçus et achevés.

Plusieurs devis n'ont pas été récapitulés ici. Il s'agit des surlocations d'étaisements faites en 1957 (31/57 et 960/57) et du transfert de la cheminée du château de Coët Candec (268/59). Les deux premiers devis concernent la restauration du château mais ne sont pas liés au bâti même, et les prestations associées sont annexes aux travaux concomitants. Le dernier devis ne concerne pas la restauration du château et uniquement la sauvegarde d'un élément provenant d'un autre château menacé de ruine.

## Conclusion

L'étude documentaire sur les travaux de restauration du château des Rohan de Pontivy menés par l'architecte en chef des Monuments historiques René Lisch pendant près de vingt ans a nécessité la consultation, l'obtention, l'inventaire, le traitement et l'analyse de près de 1600 documents

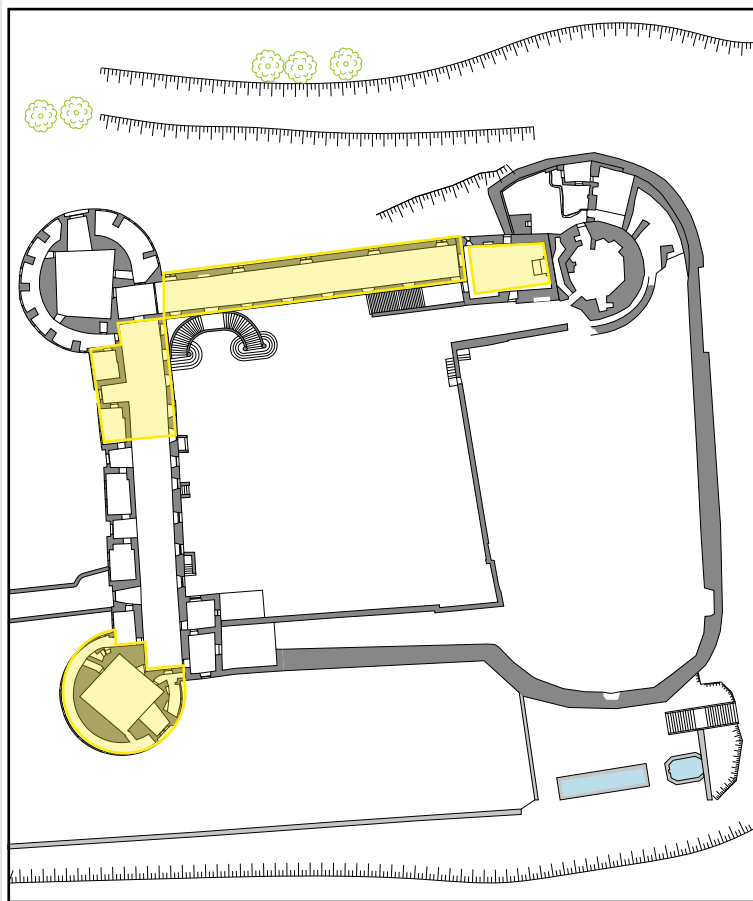
(ventilés sur plusieurs milliers de photographies), volume réduit à 1280 pièces après élimination des doublons et des pièces non pertinentes.

Bien que cette documentation soit abondante, elle reste malgré tout fragmentaire, donc quelque peu trompeuse. Si les informations relatives à la première campagne de restaurations paraissent plutôt complètes, ce n'est plus le cas pour les suivantes, et certaines sont même difficiles à suivre en raison de ces lacunes. Pour plusieurs, le corpus contient les devis descriptifs et les rapports préparatoires ; pour d'autres, nous disposons de suffisamment d'avis de mandatement pour suivre la réalisation mensuellement ou bimestriellement les travaux ; pour d'autres encore, les mémoires nous permettent de préciser la nature et la localisation des opérations réalisées ; pour d'autres enfin les éléments disponibles sont parcellaires et ne donnent qu'une vision fragmentaire des opérations.

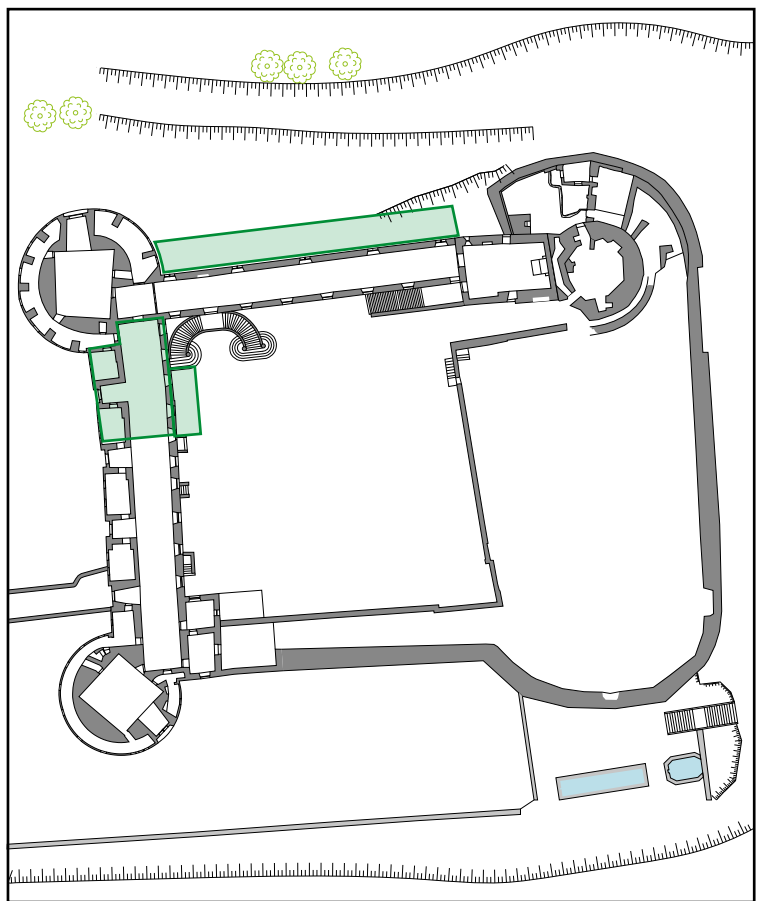
En dépit de ces effets de source, la vision des travaux de restauration du château des Rohan de Pontivy menés par l'architecte en chef des Monuments historiques René Lisch est globalement complète. Si effectivement nous ne pouvons pas toujours associer une entreprise, un secteur et une période d'intervention, nous pouvons tout de même suivre la logique générale de la restauration.

Après avoir sauvegardé la structure globale du monument par des premières interventions de consolidations en 1954-1955, celle-ci a traité les deux logis, fortement dégradés (1956-c1960), puis la chapelle (c1960-c1964). La tour sud-ouest est définitivement achevée en 1967-1968 et celle nord-ouest l'est en 1969-1970. Les façades sont complétées de 1969 à 1971, gros-œuvre comme finitions. Les intérieurs sont restaurés en 1971-1972. Les dernières finitions des logis sont réalisées peut-être au coup par coup de 1969 à 1972. Enfin, ne restaient plus que les deux phases de travaux sur les fortifications, des consolidations préalables de 1974 à 1975 (voire 1977) puis de 1978 à 1979, date à laquelle les travaux de restauration du château des Rohan de Pontivy sont définitivement achevés.

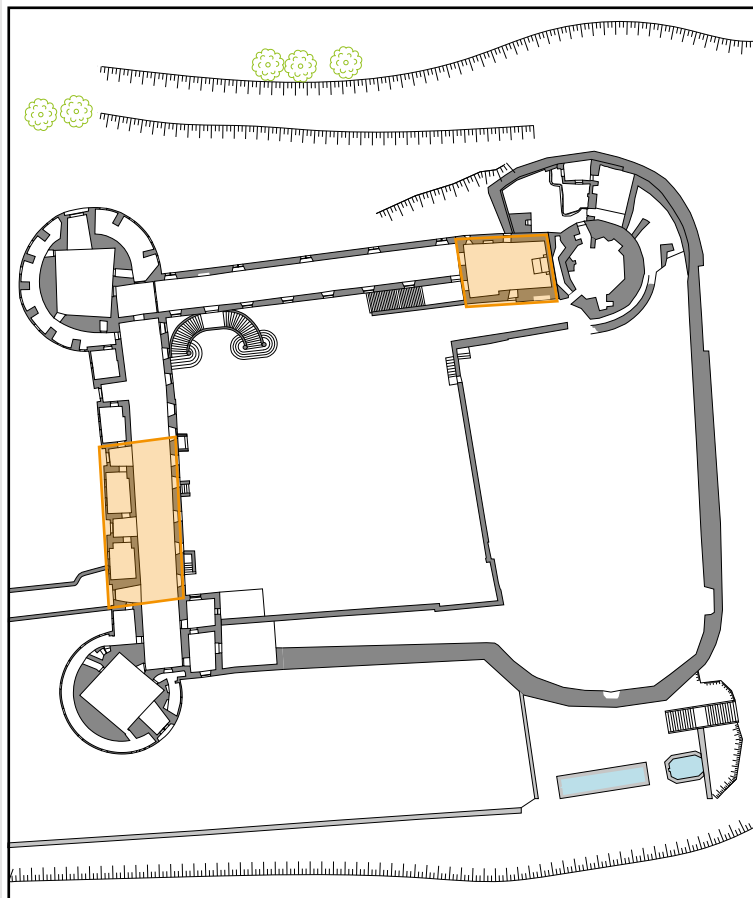




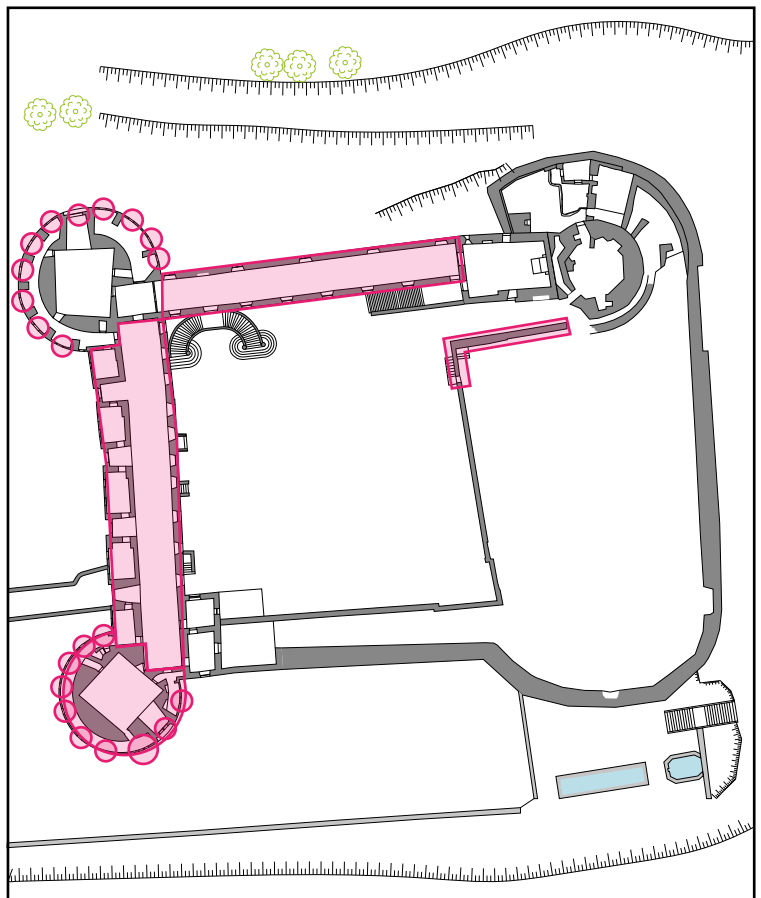
A- Devis 341/54



B- Devis 271/56, 31/57 et 960/57



C- Devis 880/58



D- Devis 157/61



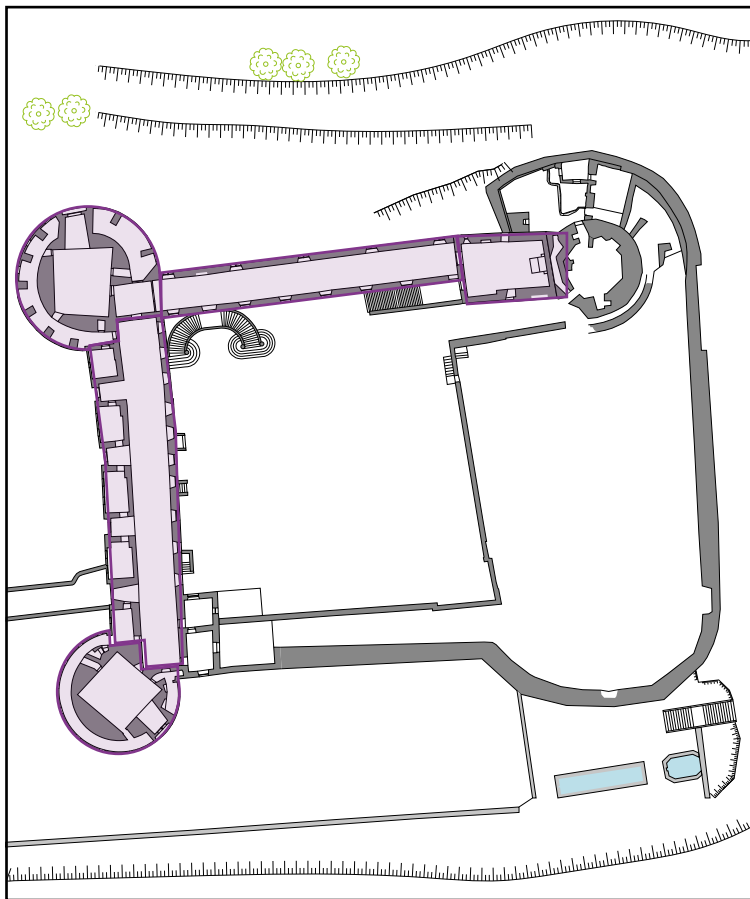
Service Départemental d'Archéologie  
Morbihan  
Pontivy (56) - Château des Rohan  
N°2015-197

DAO - K. Vincent, B. Lefèvre

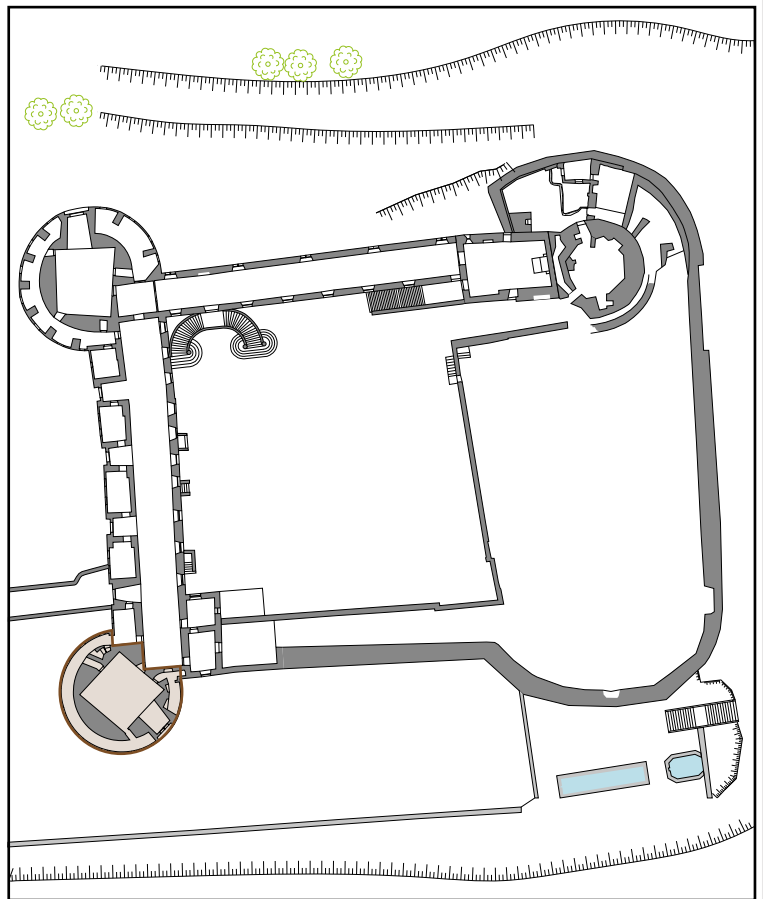
0 50 m



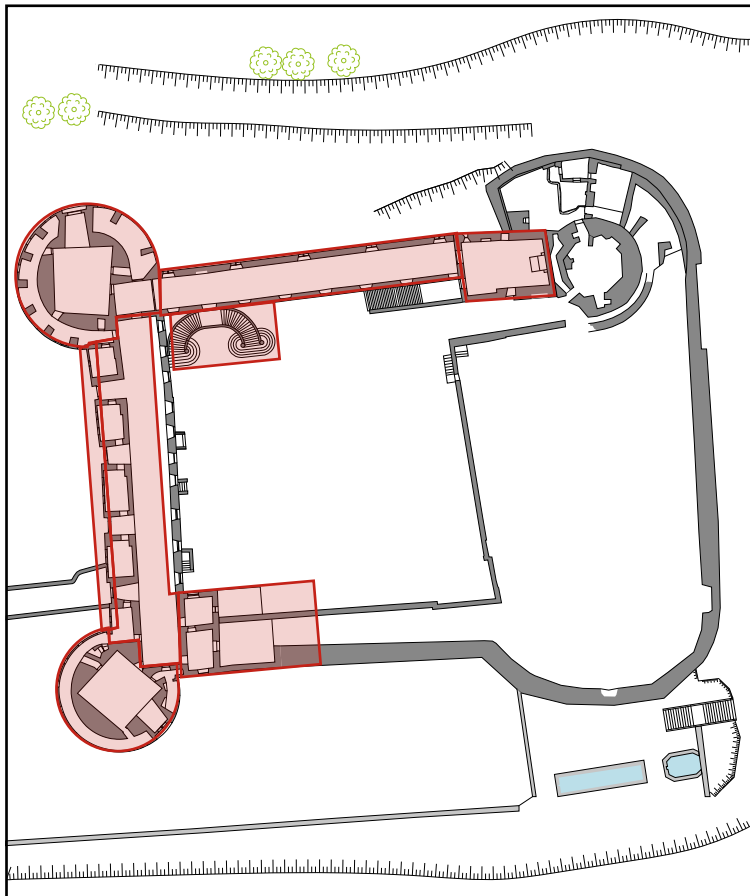
Fig. 32-A - Les campagnes de restauration du château de Pontivy



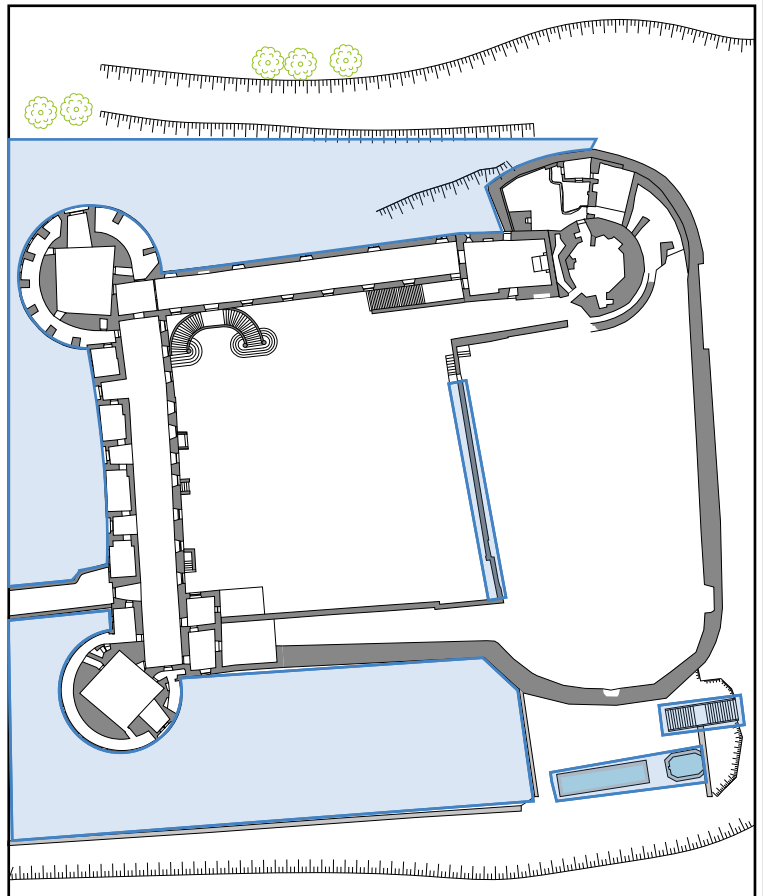
E- Devis 68/64



F- Devis 270/67



G- Devis 376/68



H- Devis 225/73 et 463/77



Service Départemental d'Archéologie  
 Pontivy (56) - Château des Rohan  
 N°2015-197

DAO - K. Vincent, B. Lefèvre

0 50 m



Fig. 32-B - Les campagnes de restauration du château de Pontivy

### 3.2. L'ASSOCIATION « CHANTIERS HISTOIRE ET ARCHITECTURE MÉDIÉVALE » SUR LE CHÂTEAU DES ROHAN DE PONTIVY (1985-1992)

L'association « Chantiers Histoire et Architecture Médiévale » a réalisé les premières fouilles archéologiques dans l'emprise du château des Rohan à Pontivy. Elle fut active sur le site de 1985 à 1998 (de 1985 à 1992 pour une activité archéologique).

#### 3.2.1. DOCUMENTATION DISPONIBLE

Les fonds consultés pour retracer l'activité de l'association sur le site du château des Rohan sont (par ordre chronologique de consultation) les Archives municipales de Pontivy (172 W 46), le centre de documentation du Service régional de l'archéologie de Bretagne et l'Unité départementale d'architecture et du patrimoine du Morbihan.

Deux catégories de documents peuvent être déterminées après consultation des fonds : la documentation administrative et la documentation scientifique.

##### 3.2.1.1. Documentation administrative

La documentation administrative est composée de correspondances entre les différents acteurs (association, services de l'État, ACMH, municipalité), de comptes rendus de réunions, des délibérations des conseils municipaux de Pontivy ainsi que du manifeste de l'association<sup>225</sup>. La documentation administrative nous permet de retracer la mise en place et le fonctionnement du programme de fouilles. La question est d'identifier les objectifs initiaux et ceux effectivement suivis après adaptation aux conditions posées par l'Administration.

##### 3.2.1.2. Documentation scientifique

La documentation scientifique se compose des rapports d'opérations (voir Tableau 17). Ceux-ci se présentent sous la forme de documents dactylographiés et reliés, conservés au centre de documentation du Service régional de l'archéologie (les Archives municipales de Pontivy en conservent également un exemplaire). La documentation scientifique présente et interprète les résultats obtenus mais également informe (plus ou moins précisément) sur la mise en place et le fonctionnement de chaque campagne de fouille. Certains documents administratifs tels que les autorisations de fouille sont parfois intégrés aux rapports. Les papiers entrant dans cette catégo-

<sup>225</sup> Un exemplaire de ce dernier est conservé à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne) sous la cote 0081/056/0027.

rie peuvent donc occasionnellement compléter les informations provenant de la documentation administrative.

Date	Titre	Auteur	Pages	Réf. SRA
1985	<i>Château fort de Pontivy</i>	Sophie Glarner	18	absent
1987	<i>Château des Rohan-Pontivy. Rapport des fouilles</i>	Sophie Glarner	58	RAP00250
1989	<i>Le Vieux Château. Rapport de fouilles. Pontivy 1989 (56)</i>	Yannick Rose	60	RAP00251
1990	<i>Château des Rohan. Fouilles du « Vieux Château ». Pontivy (Morbihan)</i>	Yannick Rose	52	RAP00249
1991	<i>Château des Rohan. Fouilles du « Vieux Château ». Pontivy (Morbihan)</i>	Yannick Rose	75	RAP00852
1992	<i>Château des Rohan, Pontivy (56). Rapport de fouilles. Bilan des travaux (1987-1992)</i>	Yannick Rose	164	RAP00600

Tableau 17 – Description bibliographique succincte des rapports d’opération produits par l’association CHAM.

### 3.2.2. LOCALISATION DES INTERVENTIONS DE L’ASSOCIATION

L’association est intervenue sur l’ensemble du château. En adaptant le plan des interventions établi par Yannick Rose<sup>226</sup>, nous pouvons situer les ouvertures afin de rendre compte de l’impact de l’association (Fig. 33).

La cartographie des sondages telle que nous pouvons la proposer aujourd’hui est imprécise et varie fortement d’un secteur à l’autre. Dans le cas du nord-est du monument, les secteurs sont aisément identifiables car ils sont généralement délimités par des murs. Dans le cas du sud-est, en revanche, la localisation des sondages est nettement plus malaisée en raison de l’absence de plan topographique précis relevé au moment de la fouille. De ce fait, le placement dans l’espace des structures observées présente parfois une réelle imprécision.

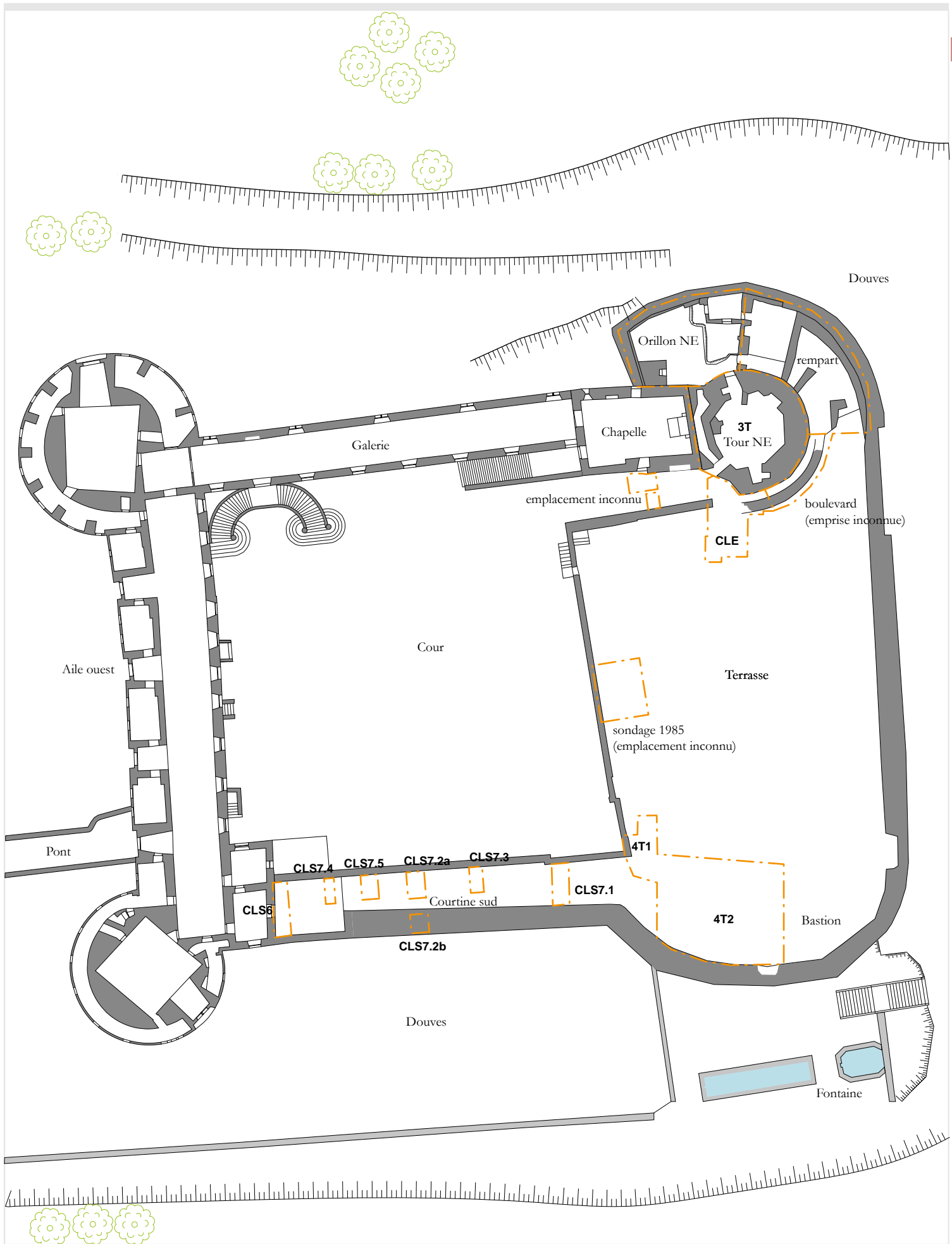
#### 3.2.2.1. Deux secteurs principaux...


Une première zone est celle dite de la « troisième tour », c’est-à-dire l’angle nord-est du quadrilatère du château, à l’est de la chapelle et au nord de la plate-forme d’artillerie. Cet ensemble est composé des secteurs 1 à 5 (voir Tableau 18). La problématique était ici de comprendre l’organisation de la tour et de son environnement immédiat.

Numéro	Dénomination
1	Tour nord-est, Troisième tour
2	Orillon
3	Rempart
4	Boulevard
5	Corps de logis est

Tableau 18 – Liste des zones composant le secteur nord-est.

226 Rose 1992, p. 6.




 Service Départemental d'Archéologie  
 Pontivy (56) - Château des Rohan  
 N°2015-197

DAO - K. Vincent, B. Lefèvre  
 RGF 93 CC 48



**Fig. 33 - Emprise des sondages dy CHAM (1985-1992) au sein du château des Rohan (à l'exclusion des secteurs de l'escalier d'honneur et des fossés)**



Une seconde zone est celle de la « quatrième tour », située au sommet du bastion sud-est, à l'extrémité sud de la plate-forme d'artillerie. Seul est concerné ici le secteur 6. Sa problématique était la recherche de cette tour occasionnellement mentionnée dans les sources historiques<sup>227</sup>.

Ces deux secteurs peuvent être considérés comme principaux car ils ont été les premiers à avoir été étudiés, parce que la problématique originelle de la campagne les concerne et enfin en raison de la durée d'intervention (cinq ans pour le secteur nord-est et deux ans pour le secteur sud-est).

### 3.2.2.2. ... dans une distribution globalement homogène à l'échelle du monument

Les secteurs des deux tours orientales ne sont pas les seuls lieux du site qui ont été fouillés par l'association. De 1990 à 1992, l'association était régulièrement mobilisée pour réaliser des sondages à la demande du service des Monuments historiques (cf. infra).

Un premier sous-ensemble se situe sur la courtine sud (secteurs 7 et 8). Un deuxième se trouve autour de l'escalier d'honneur (également secteur 8). Un dernier se trouve dans le fossé ouest (secteur 9). On peut évoquer ici les abords du mur de soutènement de la plate-forme d'artillerie, même si cette maçonnerie n'entre dans aucun de ces sous-ensembles.

Il ne semble pas se détacher de préférence scientifique parmi les sous-ensembles qui sont définis géographiquement. Les interventions étant prescrites par l'Administration, ces groupes semblent abandonnés dès que la question qui motive leur ouverture a trouvé une réponse.

## 3.2.3. CHRONOLOGIE SUCCINCTE DE LA PRÉSENCE DE L'ASSOCIATION

### 3.2.3.1. Cadre de collaboration

La municipalité a pris contact avec l'association avant le 26 juin 1984<sup>228</sup> pour mener à bien la restauration du mur de soutènement de la cour. Les détails des négociations ne sont pas connus mais le principe d'une intervention est présenté comme acté dans les délibérations du conseil municipal du 19 décembre 1984<sup>229</sup>. Une convention est signée en février 1985 pour six ans<sup>230</sup>.

227 Elle est évoquée (elle est systématiquement présentée comme ruinée) trois fois au cours du XVII<sup>e</sup> s. : par François-Nicolas Dubuisson-Aubenay dans une description du château en 1636, par la duchesse de Rohan dans un aveu en 1638 et dans une déclaration en 1682 (Cf. annexe de l'étude d'Adrien Dubois, Tome II).

228 Arch. mun. Pontivy, 1 D 548.

229 Arch. mun. Pontivy, 1 D 549.

230 Arch. mun. Pontivy, 1 D 550. Cette convention pose des cadres larges à la relation entre l'association et la municipalité.

L'association « se charge de l'élaboration et de l'exécution des travaux dans le cadre du programme d'intervention soumis aux administrations de tutelle, en particulier à la Direction Régionale des Affaires Culturelles » (article 3). Une réunion entre les différents acteurs s'est tenue à Pontivy (à la demande de l'ACMH Benjamin Mouton) le 10 mai 1985. Un programme révisé d'intervention a été soumis par l'association à l'ACHM et communiqué à la municipalité le 28 mai 1985<sup>231</sup>. C'est sur cette base que l'association peut dès lors intervenir sur le monument.

### 3.2.3.2. Première période : première opération (1985)

La campagne de 1985 s'est déroulée de juillet à août. Quatre secteurs ont été déterminés : « le mur de soutènement de la terrasse », l'« emplacement de la troisième tour », le « parement extérieur de la courtine » et la « terrasse ayant servie [sic] de banquette d'artillerie »<sup>232</sup>.

L'essentiel du rapport<sup>233</sup> concerne la réfection du mur de soutènement de la plate-forme d'artillerie. Le sondage à son droit (6 m × 5 m sur 2 m de profondeur) est traité en quelques lignes. Des travaux ont été réalisés sur le secteur nord-est et ont consisté en la dévégétalisation du secteur nord-est et la production de coupes stratigraphiques et de « relevés topographiques avec réalisation d'un plan de toute la zone » (tous ces éléments sont manquants dans les rapports produits).

### 3.2.3.3. Deuxième période : une véritable problématique de recherche (1987-1990)

La campagne de 1987 s'est penchée sur la tour nord-est, dégagée en 1985 (cf. supra). Elle s'est déroulée sur plusieurs zones : l'intérieur et les abords de la tour et le seuil de l'orillon<sup>234</sup>. La campagne de 1989 ouvre une nouvelle approche du site autour d'une problématique portant sur la mise en place de la plate-forme d'artillerie. La campagne de 1990 conclut les recherches engagées sur les deux secteurs préférentiels et s'intéresse aux abords de la tour avec les latrines et la chapelle afin d'en étudier la relation avec la plate-forme d'artillerie. L'étude du secteur nord-est du château est achevée et nous disposons alors d'une assez bonne connaissance de ses transformations.

Le rapport de 1987<sup>235</sup> consiste essentiellement en un descriptif des « couches » et des « éléments dégagés dans la tour ». Parmi les annexes, se trouvent plusieurs diagrammes stratigraphiques montrant une incompréhension du principe dessus/dessous. Avec le remplacement en 1989 de Sophie

231 Arch. mun. Pontivy, 172 W 46.

232 L'intervention sur ce dernier secteur n'est connue que par le compte rendu de la réunion du 10 mai 1985.

233 Glarner 1985.

234 L'un des objectifs de la fouille du secteur nord-est était de reprendre le dégagement du secteur nord-est entrepris par une équipe de jeunes bénévoles en 1974 (plusieurs correspondances conservées au centre de documentation du Service régional de l'archéologie de Bretagne nous permettent de suivre la mise en place de cette opération) et initié par René Lisch en 1968.

235 Glarner 1987.

Glarner par Yannick Rose<sup>236</sup>, la qualité des rapports s'améliore. Les catalogues graphiques sont plus importants, même si des critiques importantes peuvent être faites : l'absence de vignettes de localisation, d'un plan-masse et les imperfections du plan de situation (ne présentant que le carroyage) font qu'il est difficile de se repérer et de confronter les éléments. Les coupes stratigraphiques, si elles ont le mérite d'exister, sont muettes : aucun numéro d'unité stratigraphique ne les documente et elles ne sont pas commentées dans le texte. Enfin, la dénomination des murs par des lettres A à n, secteur par secteur, fait que l'on confond aisément les différents éléments entre eux.

#### 3.2.3.4. Troisième période : le bras armé des services des Monuments historiques (1991-1992)

Cette période se caractérise par un fort contrôle des services des Monuments historiques sur le fonctionnement du chantier, ce qui se comprend au détour du texte et au travers de quelques documents administratifs<sup>237</sup>. L'association est intervenue sur la quasi-totalité de l'emprise du monument, à la fois sur les courtines, les tours, dans la cour et dans les fossés. Cependant, sur les douze secteurs ouverts en 1992, seuls sept relevaient d'une fouille archéologique<sup>238</sup>. Dans les secteurs déjà étudiés précédemment, notamment près de la tour nord-est, l'association a essentiellement réalisé des relevés de bâti. Le rapport de 1992<sup>239</sup>, qui s'approche des rapports finaux d'opération actuels, n'apporte malheureusement aucune relecture des campagnes précédentes. S'il correspond strictement aux recommandations du Service régional de l'archéologie<sup>240</sup>, on peut tout de même regretter l'absence de vision synthétique. En outre, les relevés de bâti effectués sur le mur de l'orillon ou sur le rempart ne sont pas exploités scientifiquement. Les rapports nous les livrent sous forme de figures muettes sans interprétation.

#### 3.2.3.5. Quatrième période : repli vers des restaurations cosmétiques (1993-1998)

La consultation des fonds documentaires, essentiellement les Archives municipales de Pontivy et l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Morbihan, a permis de suivre (plus ou moins directement selon le type d'informations retrouvées) l'activité de l'association à partir

236 Correspondance datée du 23 mai 1989.

237 « L'organisation des futurs chantiers de bénévoles, et la définition de leurs orientations, seront arrêtés essentiellement dès la publication de l'étude diagnostic générale entreprise par M. Lefèvre, architecte en chef des Monuments Historiques » (délibération du conseil municipal du 7 novembre 1990).

238 *Chronique de Pontivy*, n° 57, novembre 1992, p. 42.

239 Rose 1992.

240 « Un rapport de synthèse [...] présentera à la fois les résultats de l'étude documentaire et archivistique menée sur le château et ceux des recherches de terrain, en particulier depuis la remise des fouilles en 1985 par le CHAM. Il sera accompagné de l'inventaire et de l'étude de l'ensemble des mobiliers mis au jour au cours de ces sondages » (correspondance du Conservateur régional de l'archéologie à Yannick Rose en date du 30 mars 1992).

de 1993. À partir de cette date, elle ne réalise plus de fouilles archéologiques et se recentre sur son activité principale de chantier de restauration de maçonnerie. Il y eut par exemple une remise en état de l'extrémité nord de la rue de Lourmel<sup>241</sup> ou encore une mise en sécurité de la tour nord-est<sup>242</sup>. L'association disparaît des délibérations du conseil municipal après 1998 (convention non-renouvelée ?). Le détail de son activité de 1994 à 1998 n'a pas été recherché car cela n'était plus pertinent.

### Conclusion

Les huit années de travaux se sont traduites par l'ouverture de dix secteurs (et plus encore de sondages) répartis sur la quasi-totalité de l'emprise du monument. Les principales avancées ont été faites sur les deux secteurs préférentiels (angles nord-est et sud-est), les autres sondages ne venant qu'en appui aux projets de restauration. La faible qualité des rapports (descriptions, interprétations, illustrations et même orthographe) est un handicap majeur à l'exploitation des informations obtenues. Il est évident que la Direction régionale des Antiquités Historiques devait encadrer le volet archéologique de l'opération au même titre que la Conservation régionale des Monuments Historiques (comme en témoigne l'article 3 de la convention), mais dans les faits c'est cette dernière qui dictait sa programmation à l'association. Avant le début du programme, l'ACMH Benjamin Mouton demande à être consulté pour la mise en place du chantier<sup>243</sup>. De 1990 à 1992, l'association paraît même être le bras armé des architectes en chef des Monuments historiques pour mener des études préalables à des restaurations. À ce titre, l'association paraît réaliser des diagnostics d'archéologie préventive, même s'il ne s'agit bien sûr pas de cela.

Il semble y avoir un basculement dans les relations entre l'association et le Service régional de l'archéologie au début de l'année 1992, comme en témoignent les conditions à toute nouvelle campagne de fouille<sup>244</sup> que les services de l'État posent au moment où la convention arrive à échéance. Est-ce pour ces derniers l'occasion de mettre en place une surveillance stricte de la qualité scientifique de ces fouilles ? L'association, dont l'archéologie pour elle-même n'est pas l'activité principale, semble avoir préféré se recentrer sur son champ de compétences de restauration de maçonnerie<sup>245</sup>.

241 CHAM 1993.

242 CHAM 1996.

243 Correspondance en date du 10 avril 1985.

244 « [la poursuite des fouilles sera conditionnée] par la mise en place d'une véritable programmation scientifique en étroite liaison avec la Conservation régionale des Monuments Historiques et la constitution, autour de [Yannick Rose], d'une équipe de recherches » (courrier du Conservateur régional de l'archéologie à Yannick Rose en date du 30 mars 1992).

245 Le fait que le contrat de Yannick Rose n'ait pas été reconduit à la fin de 1992 (diverses correspondances conservées au centre de documentation du Service régional de l'archéologie de Bretagne) – occasionnant d'ailleurs des difficultés pratiques pour l'achèvement du rapport final – est un indice allant dans ce sens. En outre, les campagnes de restaurations cosmétiques effectuées par l'association de 1993 à 1998 indiquent que la convention a été reconduite.

### 3.3. SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES À 2016

#### INTRODUCTION

La synthèse des interventions archéologiques menées sur le château des Rohan de Pontivy est impactée par une documentation d'une qualité inégale. La principale campagne de fouilles fut celle de l'association CHAM (1987-1992), équipe non professionnelle et non expérimentée qui a produit annuellement des rapports d'une qualité progressant de mauvaise à mitigée. Cette question est traitée par ailleurs, mais rappelons tout de même que, dans l'ensemble, les rapports manquent de documents graphiques (plans et coupes), que les descriptions des structures et stratigraphies manquent de précision et que les interprétations proposées manquent d'argumentation. Les deux interventions suivantes sont un sondage réalisé en 2008 par Émile Bernard<sup>246</sup> (DRAC de Bretagne) et motivé par un projet de consolidation de la courtine sud, et un diagnostic réalisé en 2014 par Sébastien Œil de Saleys<sup>247</sup> (Inrap GO) prenant place dans la réflexion relative à la restauration/reconstruction de la courtine sud du château effondrée en février 2014. Bien que réalisé par un professionnel, ce dernier peut parfois présenter des lacunes (description manquante d'un sondage, coupes stratigraphiques présentant des vides et non les remblais qui étaient présents...) constituant autant de petits handicaps à l'interprétation du site.

Le site du château des Rohan a été divisé en quatre secteurs (Fig. 34). Les résultats seront présentés et synthétisés secteurs par secteurs avant d'être confrontés entre eux à l'échelle du site dans la conclusion. Le phasage ci-dessous présenté ne tient évidemment pas compte des recherches menées dans le cadre de la fouille préventive, il a été établi à partir des données antérieures.

#### 3.3.1. SECTEUR NORD-EST

##### 3.3.1.1. Etat 1 : un premier orillon défendant le pied de la tour nord-est ?

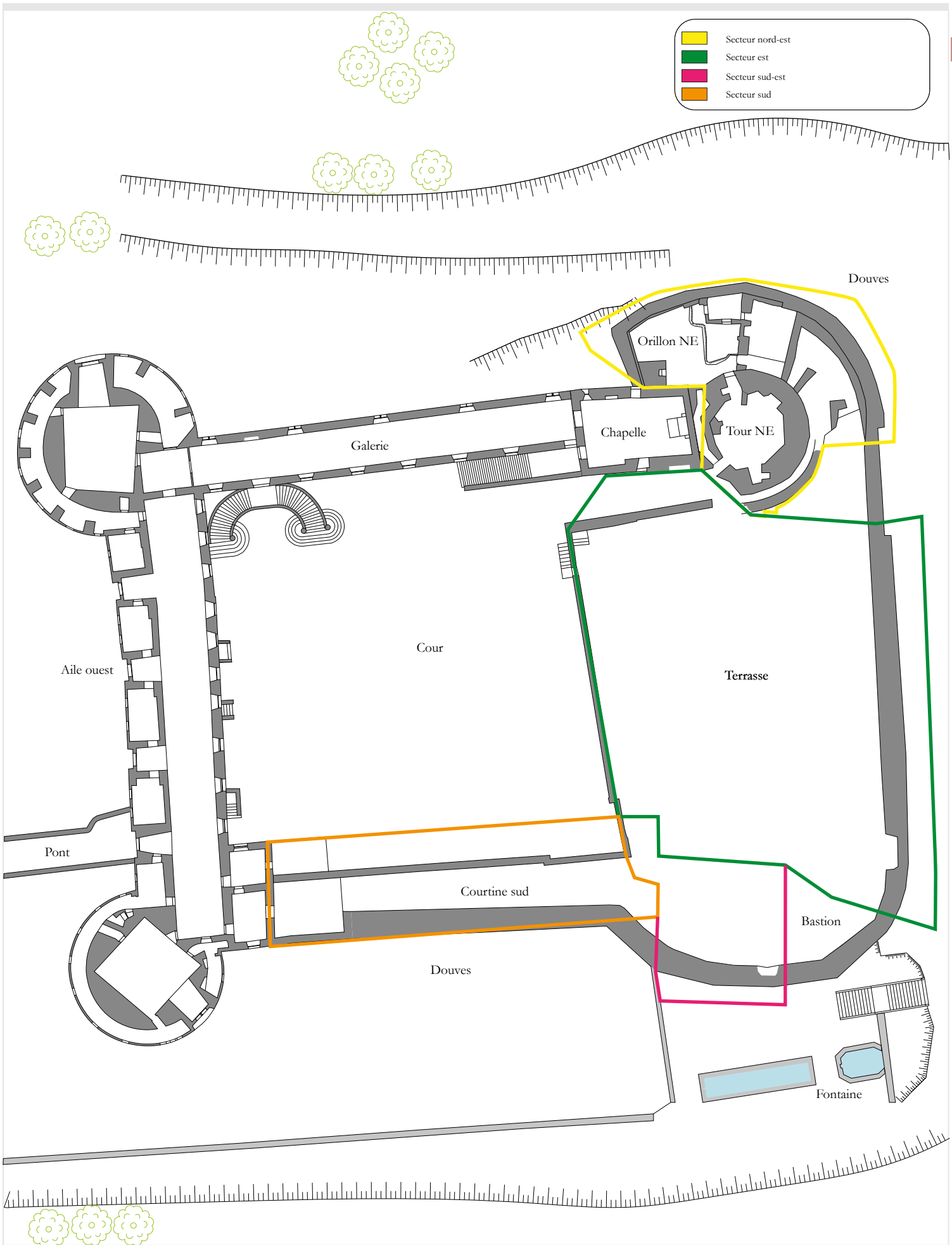
Le premier état est documenté de manière parcellaire en raison d'une faible conservation (et d'une faible accessibilité ?) des structures associées (Fig. 35-A).


Le premier élément est la tour située à l'angle du logis nord et de la chapelle (conservés) et du logis est (observé archéologiquement). On connaît la salle du rez-de-chaussée, de plan polygonal, munie d'une cheminée sur la face opposée à l'entrée et de deux canonnières en sifflet, diamétralement opposées et munies d'une niche en retrait ; son sous-sol est constitué d'une salle basse

246 Bernard 2008.

247 Œil de Saleys 2014.



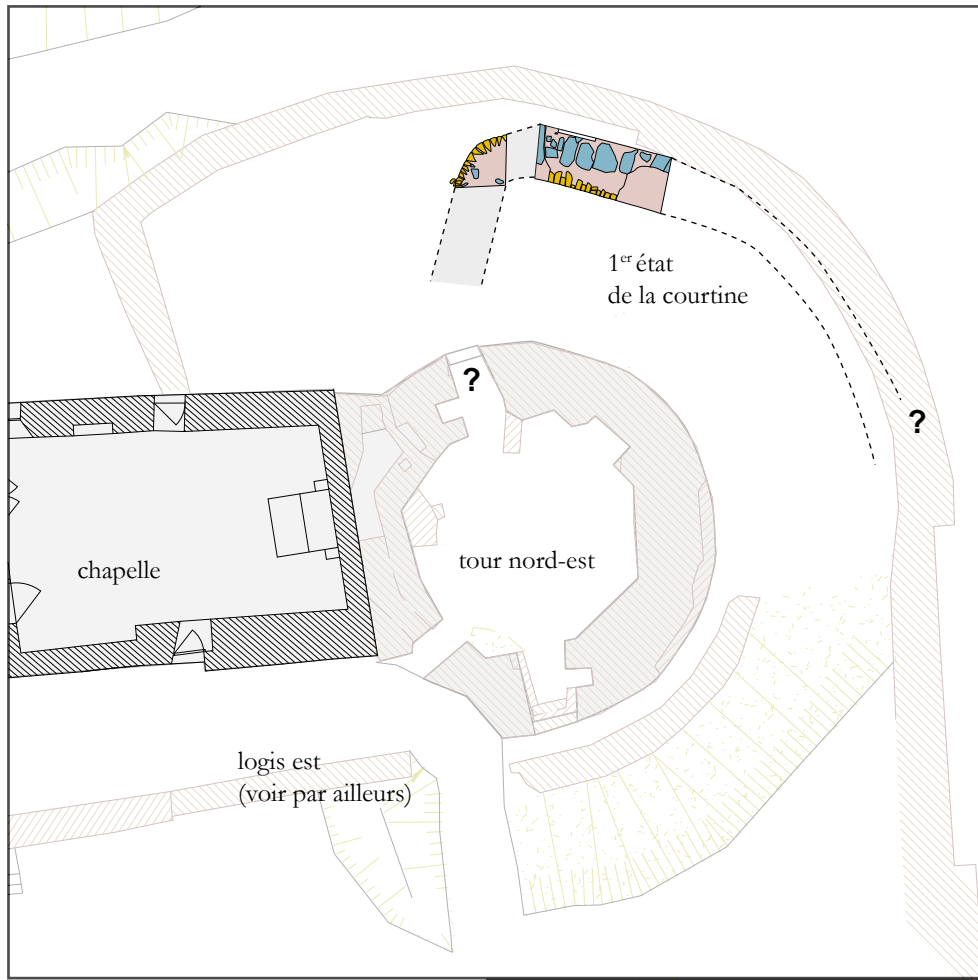



 Service Départemental d'Archéologie  
 Pontivy (56) - Château des Rohan  
 N°2015-197

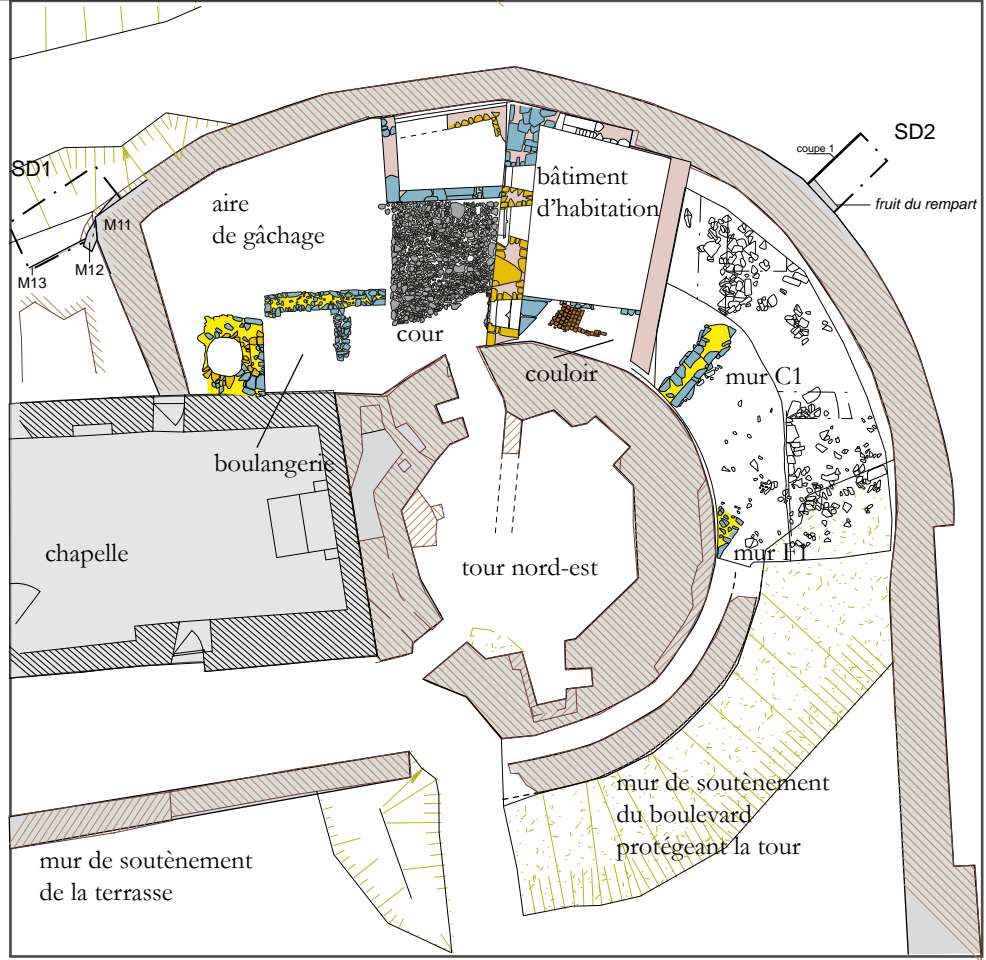
DAO - K. Vincent, B. Lefèvre  
 RGF 93 CC 48



Fig. 34 - Les secteurs d'intervention archéologiques (avant l'arrêté n°2015-197)



A-  
Éléments et espaces contemporains du  
premier état du secteur nord-est



B-  
Éléments et espaces contemporains du  
second état du secteur nord-est

le relevé topographique en fond de plan n'est qu'indicatif



Fig. 35 - Synthèse des interventions archéologiques - secteur nord-est

inachevée (prof. 5,40 m ; diam. 4,40 m) remblayée au xvii<sup>e</sup> siècle. Elle a été détruite après 1825 pour permettre l'agrandissement de la chapelle. Elle daterait des années 1440-1460 selon Yannick Rose et Jocelyn Martineau. Le second élément est considéré comme le premier état de la courtine. Il s'agit d'une maçonnerie en appareillage de schiste chaîné de blocs de granite et reposant sur le substrat qu'elle entame. Son tracé est plus court que l'actuel et enferme une surface moindre.

La tour ne présentait pas d'accès autre que celui présent au sud-ouest et la connectant au logis est. La jonction du rempart avec l'ensemble logis-chapelle-tour est trop perturbée pour être lisible. Il aboutirait toutefois à proximité de la canonnière nord. En outre, cette dernière a été transformée en accès avec l'ouverture d'une porte au xvii<sup>e</sup> siècle<sup>248</sup>. Enfin, aucun élément n'a été observé en fouille dans l'espace extérieur. Cela nous permet de supposer que l'espace extérieur pouvait bien être vide de construction et qu'à ce titre il pouvait prendre la forme d'une terrasse dégagée protégeant la tour : est-ce un premier état d'orillon ?

La configuration de la courtine pose problème. Son retour vers le logis nord gêne la visibilité de la canonnière nord. Soit celle-ci n'est pas une canonnière, et il semble bien qu'elle le soit, soit le retour du rempart ne conduit pas à une jonction à la gorge de la tour. En outre, ce premier orillon est-il réellement inaccessible ?

### 3.3.1.2. Etat 2 : extension de l'espace castral civil

Les espaces présents dans le second état témoignent d'une importante transformation dans le fonctionnement de ce secteur (Fig. 35-B).

Dans le sous-secteur de l'orillon, une nouvelle courtine enveloppe à distance la tour et rejoint la chapelle plus à l'ouest que précédemment. Ce mur a été vu dans les sondages 1 et 2 de l'Inrap<sup>249</sup>. Le premier état de la courtine est effacé par la mise en place de plusieurs espaces. Dans sa partie orientale, il s'agit d'un bâtiment d'habitation composé d'une salle quadrangulaire (7,10 m × 5,50 m) disposant de deux accès vers l'ouest et d'une cheminée, et d'un espace surélevé de 0,50 m destiné à accueillir le départ d'un escalier en bois menant au premier étage de la tour ; l'ensemble constitue un bâtiment d'habitation. Dans la partie occidentale de l'orillon, plusieurs espaces ont été identifiés. Un premier est une pièce quadrangulaire (8,16 m<sup>2</sup>) possédant trois accès. Son interprétation de cellier n'est pas explicitée par Yannick Rose mais pourrait être liée à son sol abaissé de 0,40 m. Le dernier espace est une boulangerie dont seuls sont conservés un pan de son mur nord et son four. Enfin deux espaces non bâtis ont été repérés. Le premier, au débouché de la porte nord de la tour, est une cour couverte d'un dallage irrégulier en quartzite posé sur un lit de sable reposant lui-même sur le substrat géologique. Elle est un point de passage obligé pour la circulation. Le

248 Martineau 2010, p. 58

249 Œil de Saleys 2014, p. 32-38.

dernier espace est une aire de gâchage<sup>250</sup>. Au sud de la tour, un mur arrondi servait à soutenir la poussée des remblais constituant la terrasse d'artillerie ainsi qu'à en protéger la base de la tour nord-est. Vraisemblablement édifié au début du XVII<sup>e</sup> siècle, son sommet est arasé au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La donnée majeure du sous-secteur du rempart est la relation entre les deux états du rempart. Le premier a servi de fondation au second. Les parements intérieurs sont distants de 1,30 m à l'extrémité nord et de 0,50 m à l'extrémité sud. Les résultats des sondages réalisés par Yannick Rose ne sont pas convaincants<sup>251</sup>, notamment à propos des murs C1 et F1. Ils datent selon l'auteur des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles et ne sont pas interprétés. En somme, les méthodes de fouille du sous-secteur du rempart (méthode de terrain et méthode d'enregistrement) nous empêchent de bien comprendre ce que les équipes de l'association CHAM ont vu.

### 3.3.2. SECTEUR EST

#### 3.3.2.1. Le logis est

Le logis est (Etat 1) a été vu au travers de deux sondages de l'association CHAM réalisés en 1990-1991 (Fig. 36). Le mur de façade occidental (larg. 1,90 m) a été observé dans des sondages réalisés dans la rampe menant de la cour à la tour. Il est fondé sur le substrat géologique qui a été entamé<sup>252</sup>. Le mur de façade oriental (larg. 2,20 m) a été observé dans un grand sondage réalisé au sud de la tour. Il y prend la forme d'un « massif maçonné de schiste au parement plat et régulier<sup>253</sup> » posé sur le substrat géologique entamé. Enfin, un mur de refend (larg. 2 m) a été observé.

Ces murs permettent de déterminer deux salles. La salle A (9 m × 7 m) était pavée de carreaux de terre cuite. Yannick Rose y voit deux niveaux d'occupation, équipé chacun d'une grande cheminée, mais ne donne pas les éléments le prouvant. Elle est interprétée comme une salle d'habitation<sup>254</sup>. La salle B, au sud du mur de refend, n'est que devinée car seul l'angle nord-est a été observé et n'est pas interprétée.

D'après des traces d'arrachement vues sur la chapelle, le logis est devait posséder trois niveaux, soit autant que les autres logis du château. Selon Yannick Rose, il paraît postérieur à la tour car le parement de celle-ci a été arraché au niveau de la jonction entre le mur gouttereau est du logis et la tour. Cependant, la logique de fondation (entame du substrat) est similaire à celle de la partie sud de la tour et du mur ouest du logis, et il est également possible que le mur gouttereau est ait

250 Rose 1992, p. 41.

251 Rose 1992, p. 45-50.

252 Rose 1992, p. 65.

253 Rose 1992, p. 66.

254 Rose 1992, p. 65.

été repris au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>255</sup>. Les structures observées par l'association CHAM peuvent alors être un état postérieur dont la mise en place a effacé l'existant. Les archéologues ont conclu que le logis a été démoli à l'occasion de la construction de la terrasse d'artillerie (entre 1598 et 1620 ; Etat 2).

### 3.3.2.2. Les deux états de la courtine est

La courtine est a été observée au niveau de la terrasse d'artillerie dans six sondages du diagnostic de l'Inrap (Fig. 37), trois sur la terrasse et trois au pied du mur actuel.

>> Sur la terrasse<sup>256</sup>. Dans le sondage SD10, le premier état de la courtine (M102) présente un débord par rapport à l'état actuel (M101). Les niveaux venant s'appuyer contre M102 pourraient être des remblais liés à l'aménagement de ce premier état. Dans SD11, le premier état de la courtine (M112) est situé à 1,50 m en retrait de la courtine actuelle. La partie inférieure de M112 possède un fruit de 40° alors que la partie supérieure (larg. 0,90 m) présente un aspect régulier : il s'agissait vraisemblablement de la partie en élévation faisant office de garde-corps. Enfin, dans SD12, une structure fossoyée, en arc de cercle parallèle et à 0,60 m en retrait de la courtine actuelle, y a été interprétée comme une tranchée de récupération du premier état de la courtine.

>> Au pied de la courtine<sup>257</sup>. Les trois sondages (SD3, SD4 et SD5) montrent l'aménagement du substrat au pied de la courtine. Il y est traité en pente douce sur environ 1 m avant d'atteindre la face ouest du fossé. D'après les coupes stratigraphiques des sondages et l'examen de la maçonnerie de l'état actuel de la courtine, on pourrait y lire la trace d'un manque d'entretien : on aurait laissé les abords du fossé se combler (atténuant ainsi l'entaille qu'il représente) et la maçonnerie de l'état actuel de la courtine est présente ce qui pourrait être des réfections rapides et sans soin particulier.

>> Deux états. Comme pour le secteur nord-est, la courtine présente deux états. Le premier (maçonnerie intérieure) est contemporain du fonctionnement du logis. Le second (maçonnerie extérieure) est associé à l'établissement de la terrasse d'artillerie et de la destruction du logis est.

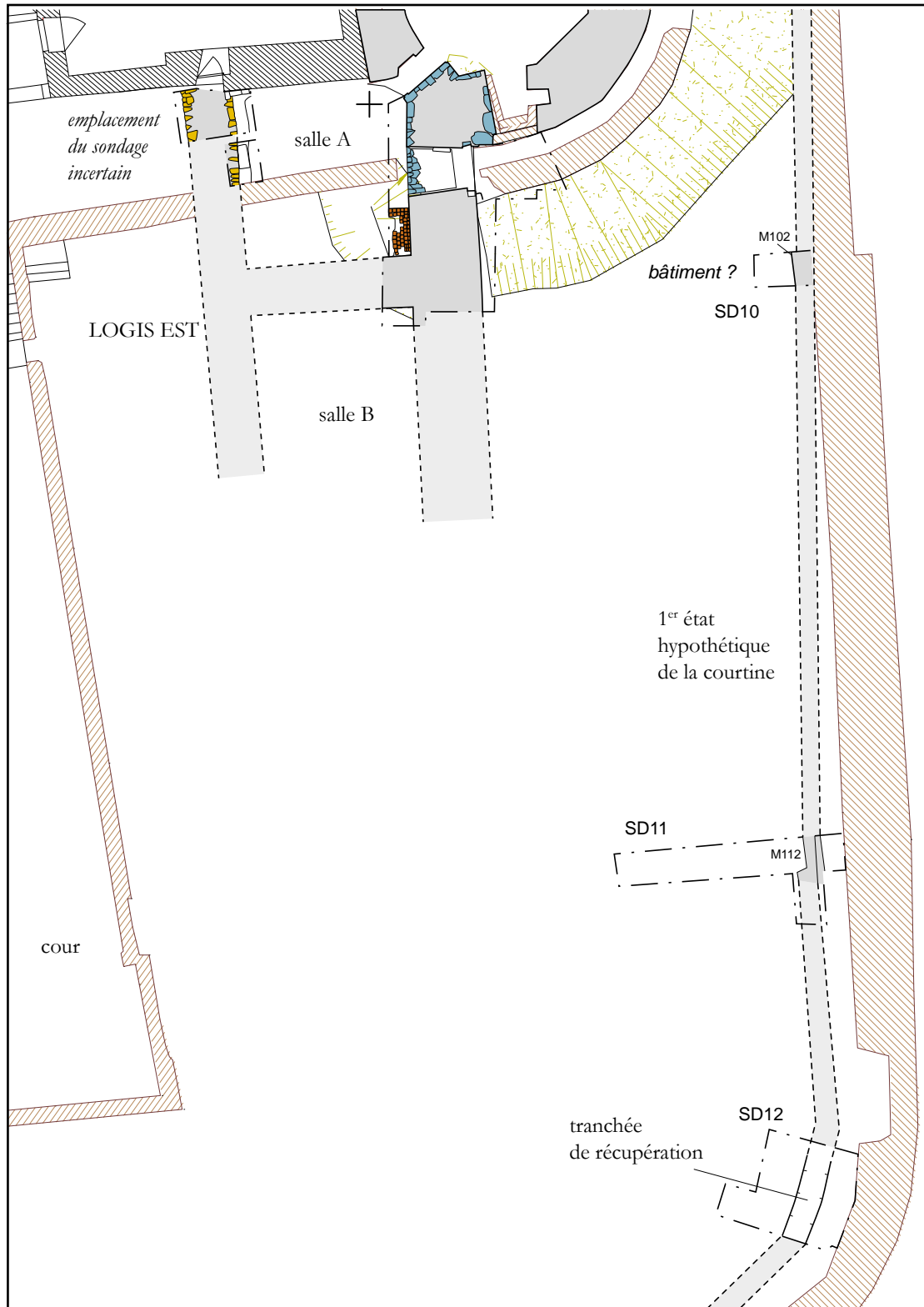
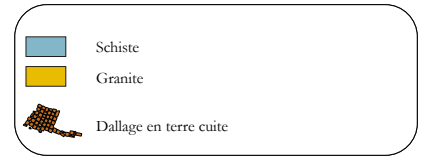
255 Rose 1992, p. 66.

256 Œil de Saleys 2014, p. 48-54.

257 Œil de Saleys 2014, p. 34-38.

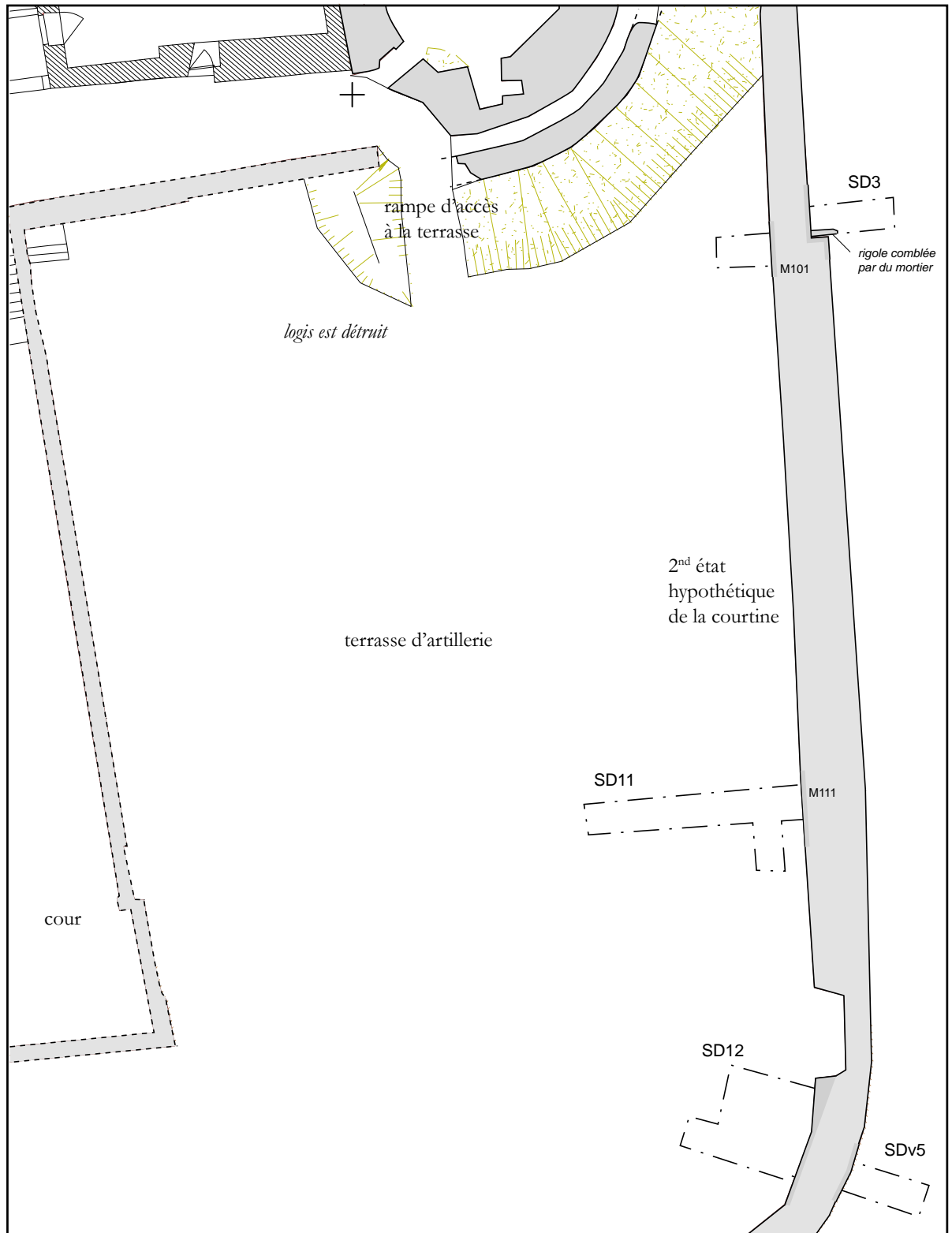


A-  
Éléments présents dans la première phase  
du secteur est



le relevé topographique en fond de plan n'est qu'indicatif

B-  
Éléments présents dans la seconde phase  
du secteur est



le relevé topographique en fond de plan n'est qu'indicatif



Service Départemental d'Archéologie  
Pontivy (56) - Château des Rohan  
N°2015-197

DAO - B. Lefèvre

0 10 m



Fig. 37 - Synthèse des interventions archéologiques - secteur est

### 3.3.3. SECTEUR SUD-EST

Les fouilles menées sur le secteur sud-est par le CHAM et par l'Inrap avaient pour objectif de trouver des éléments liés à une hypothétique quatrième tour dont la présence aurait attesté la fermeture du quadrilatère du château.

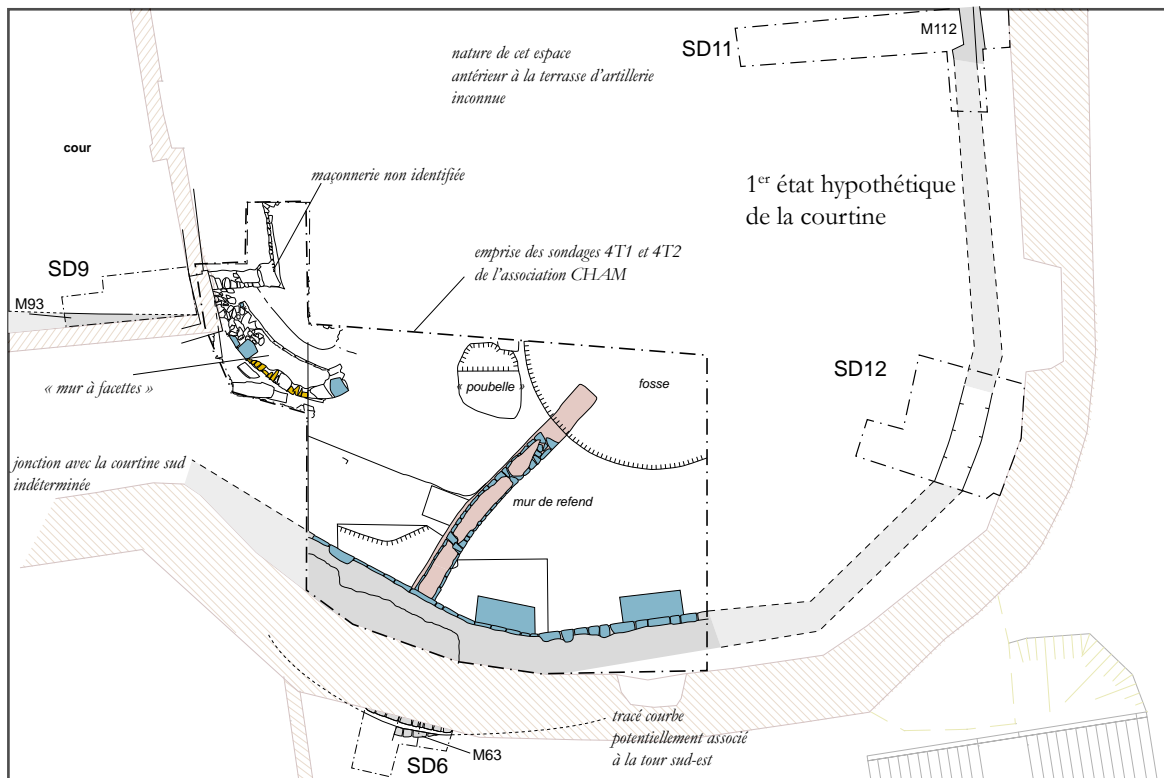
Le sondage SD6 de l'Inrap, au pied du bastion, a mis en évidence une portion d'arc de cercle d'une maçonnerie fondée sur le substrat (M63) observé à une profondeur d'environ 2,50-2,60 m sous le niveau actuel. Sébastien Œil de Saleys propose d'y voir la trace de la tour sud-est et présente l'argument que cette maçonnerie présente la même mise en œuvre que la fondation de la tour sud-ouest<sup>258</sup>. Cette interprétation est peut-être trop rapide car le positionnement de cette maçonnerie n'entre pas dans le quadrilatère régulier du château dont nous connaissons déjà trois angles et car sa courbure peut n'être due qu'à des contraintes architecturales, mais cette hypothèse ne peut être rejetée en l'état. Le sondage 6 a mis en évidence la suite de la courtine est (M62) et le mur extérieur de la courtine sud venant s'y raccorder (M61) ; la jonction forme un coup de sabre nettement visible.

Le premier élément installé à l'intérieur de l'espace enclos est un mur qualifié de « mur à facettes » par Yannick Rose (Fig. 38-A). Un niveau de sol lui est associé mais sa relation avec la cour n'est pas connue. Il est recoupé au nord par une maçonnerie régulière en gros appareil (haut. 2 m) datée du xv<sup>e</sup> siècle et au sud par le mur intérieur du premier état de la courtine. Sa mise en œuvre est similaire au tronçon observé dans l'orillon (Cf. supra). Cette structure a été attribuée à la mise en place du programme architectural défensif sur ce secteur, soit du xv<sup>e</sup> siècle (seconde moitié pour être contemporain de la tour nord-est ?). Peu après, un mur de refend est installé pour délimiter au moins deux espaces intérieurs. Cette maçonnerie est collée contre le côté intérieur de la courtine. Sa datation n'est pas précise, Y. Rose avançant le xv<sup>e</sup> siècle bien que l'on ne puisse exclure le xvi<sup>e</sup> siècle en raison du manque de matériel datant. Ce mur de refend est coupé par une grande fosse peut-être circulaire (elle n'a été vue qu'au quart dans le sondage) d'un diamètre que l'on peut estimer à 8 m. Sa profondeur de 0,40 m interdit d'y voir le pendant de la fosse de la tour nord-est (Cf. supra). Le rare mobilier qui y a été découvert est daté du xvi<sup>e</sup> siècle. Dans le courant du xvi<sup>e</sup> siècle, la courtine a été transformée (mise en place du second état), ce qui a nécessité son contrefortement.

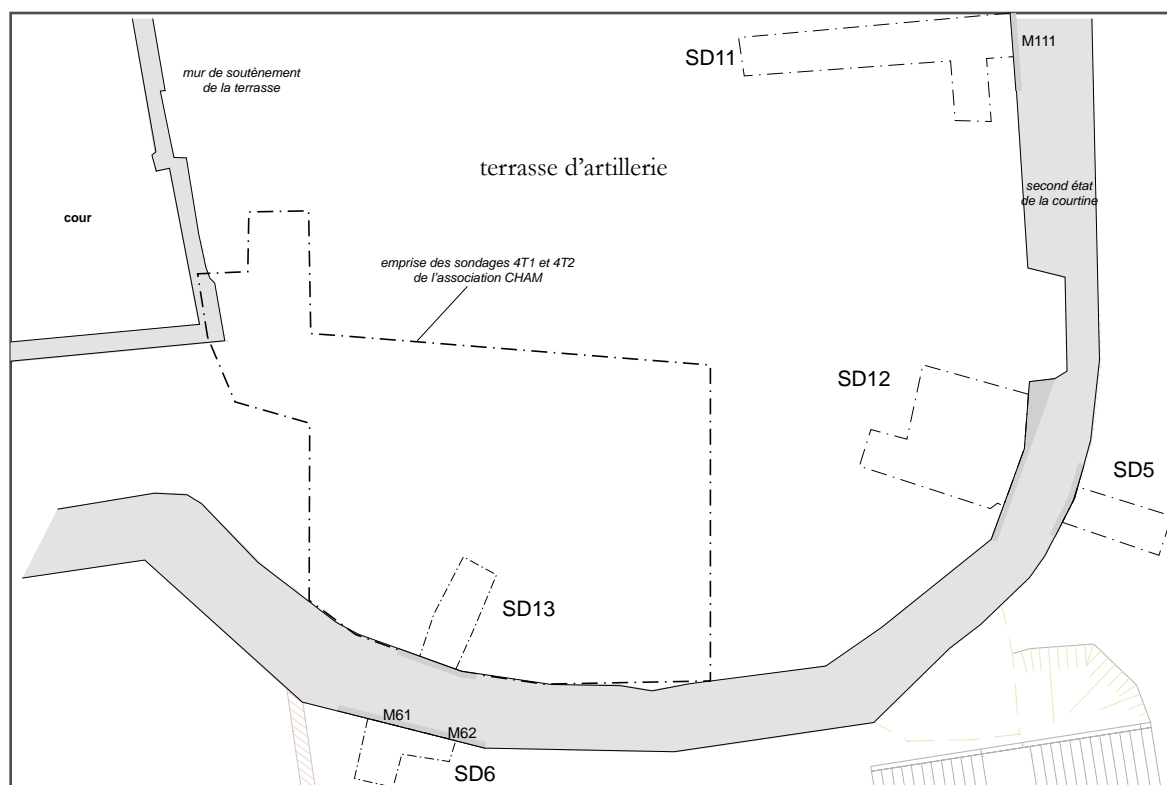
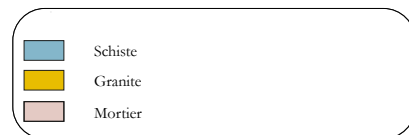
Y. Rose interprète les maçonneries comme les fondations de bâtiments, dont certains étaient établis sur la courtine. La transformation de celle-ci par la mise en place de son second état a nécessité leur démolition, phase totalement achevée au xvii<sup>e</sup> siècle avec la mise en place de la terrasse, ce qui a été confirmé en 2014 par le diagnostic de l'Inrap<sup>259</sup> (Fig. 38-B).

258 Œil de Saleys 2014, p. 39-41.

259 Œil de Saleys 2014, p. 54.



A- Éléments présents dans le secteur sud-est durant la première phase



B- Éléments présents dans le secteur sud-est durant la seconde phase

le relevé topographique en fond de plan n'est qu'indicatif



Service Départemental d'Archéologie  
Pontivy (56) - Château des Rohan  
N°2015-197

DAO - B. Lefèvre



Fig. 38 - Synthèse des interventions archéologiques - secteur sud-est

### 3.3.4. SECTEUR SUD

Les deux sous-secteurs et leurs éléments et espaces présents dans ce secteur sont représentés sur la Figure 39, diachronique.

#### 3.3.4.1. Partie sud de la cour

Les sondages 8 et 9 de l'Inrap réalisés au pied du mur nord de la courtine sud ont mis en évidence ses fondations (M82 et M93). À ce titre, il est intéressant de noter que ces deux maçonneries sont en prolongement l'une de l'autre alors que les élévations (M81 et M91) ne sont pas alignées ; en outre, M81 est à l'aplomb de M82 alors que ce n'est pas le cas pour M91 et M93. Les raisons de cet écart ne sont pas connues. Sébastien CÉil de Saleys envisage une « relation avec la maçonnerie sud du bâtiment visible sur les plans du XVIII<sup>e</sup> siècle, en remplacement et/ou en consolidation du mur nord de la courtine sud<sup>260</sup> ». Le sondage 8 a également révélé un mur venant se coller contre l'ensemble M81-M82. Son interprétation est difficile à cerner mais il pourrait être le chemisage de la fondation d'un bâtiment construit sur ce secteur au XX<sup>e</sup> siècle (Cf. infra).

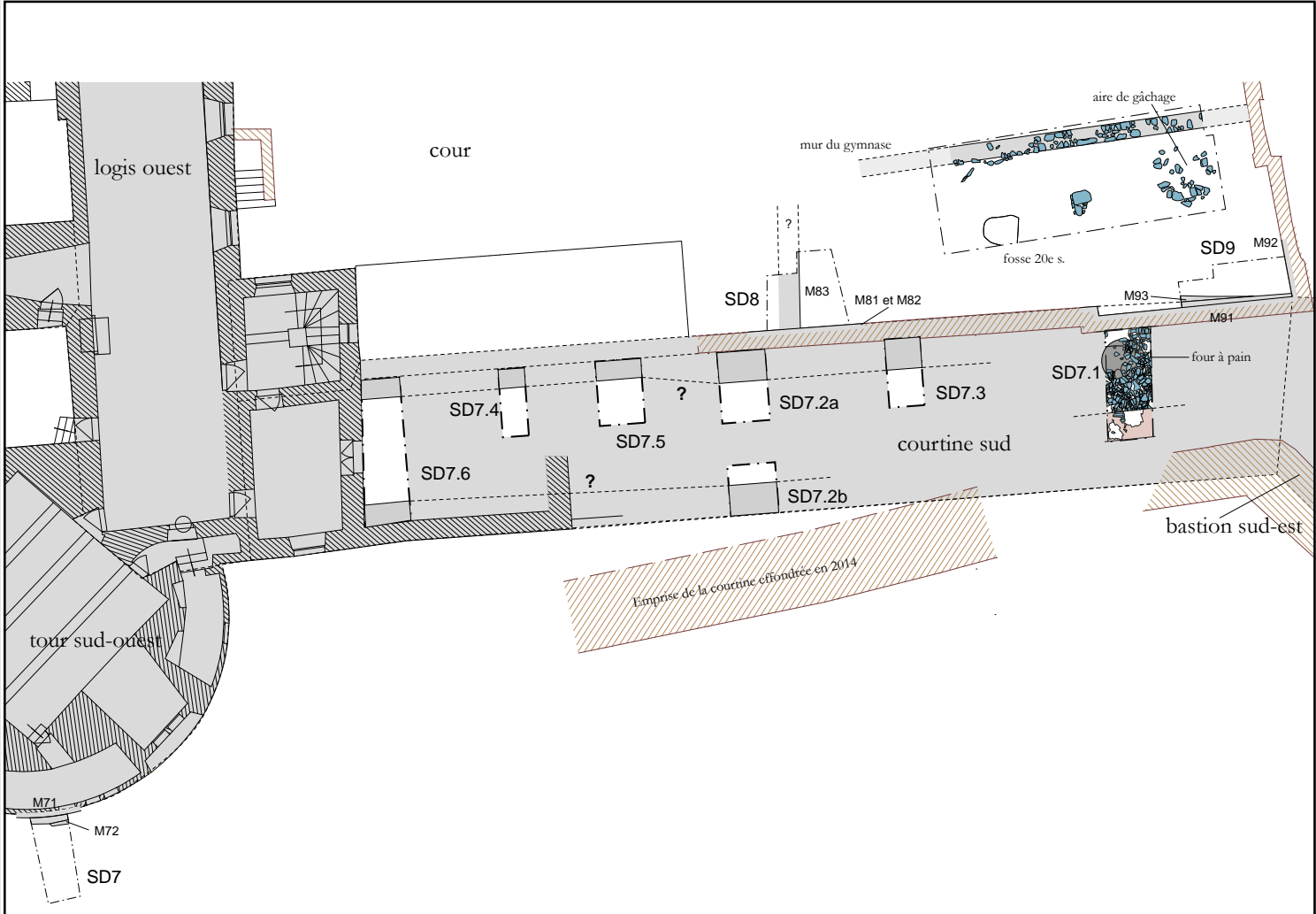
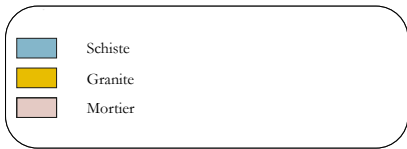
Le sondage de l'association CHAM a mis en évidence des niveaux de démolition d'un bâtiment daté du XVIII<sup>e</sup> siècle car apparaissant sur les documents planimétriques. Yannick Rose a observé un trou de poteau au pied du mur de soutènement de la terrasse mais son attribution chronologique n'est pas connue. Aucune trace n'a été observée de ce bâtiment moderne. À l'occasion de son sondage exploratoire<sup>261</sup>, Émile Bernard a établi une coupe stratigraphique à une distance moyenne de 3,70 m du mur nord de la courtine sud, ce qui ne nous donne pas accès à sa fondation. En revanche, un mur maçonné à l'argile (larg. 0,60 m ; haut. > 0,40 m) et fondé sur le substrat a été observé le long du bord nord du sondage. Le comblement de l'espace intérieur du bâtiment qu'il délimite est fait avec les rejets de la tranchée de fondation du mur. Un groupe de blocs et de cailloux de schiste a été observé à hauteur d'un décrochement dans l'alignement du mur nord de la courtine sud ; son interprétation (reste d'un mur arraché ? calage d'un poteau cornier ?) n'est pas connue. Enfin, une fosse interprétée comme un sondage exploratoire associé aux restaurations de René Lisch a été vue.

À partir de ces éléments, se dégage une chronologie globale du lieu. Le mobilier céramique trouvé lors du diagnostic de l'Inrap ne permet pas de proposer des datations des structures observées. Tout au plus peut-on envisager que les fondations et les élévations du mur nord de la courtine sud soient au plus tôt contemporaines du programme architectural originel du château (XV<sup>e</sup> siècle). Le bâtiment moderne présent sur les plans est démoli à une date inconnue (après 1781). Son arasement est tel qu'aucune trace directe n'en subsiste. À son emplacement est édifié vers 1930 un

<sup>260</sup> CÉil de Saleys 2014, p. 47.


<sup>261</sup> Bernard 2008.





Éléments présents dans le secteur sud

le relevé topographique en fond de plan n'est qu'indicatif


 Service Départemental d'Archéologie  
 Pontivy (56) - Château des Rohan  
 N°2015-197

DAO - B. Lefèvre



Fig. 39 - Synthèse des interventions archéologiques - secteur sud

nouveau bâtiment (gymnase) qui sera démoli à son tour au milieu du xx<sup>e</sup> siècle. Enfin, le secteur sera nivelé, empierré et recouvert de terre végétale, probablement au moment de la restauration de ce mur à la fin des années 1960, opérations qui lui ont donné son aspect actuel.

#### 3.3.4.2. Courtine sud (murs, remblais et structures intérieures)

L'association CHAM a ouvert six sondages (dont un double) entre les deux murs de la courtine sud. Ces ouvertures n'ont pas pu être réalisées profondément et n'ont pas atteint les niveaux de fondation des murs. La documentation sur ces sondages et l'interprétation des données par l'association sont de faible qualité.

>> Épaisseur de la courtine sud. La principale structure observée dans l'épaisseur de la courtine est un four à pain (diam. 1,70 m) équipé d'une coupole en granite et d'une ouverture en arc et dont les fondations ont été repérées à 0,60 m sous la sole. Il est abandonné lors de la réfection du mur intérieur de la courtine sud aux xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle<sup>262</sup>. Le plan d'implantation des sondages présente une trame grisée à l'intérieur des ouvertures. Il s'agit de l'emprise des maçonneries enfouies des deux murs de la courtine. À partir de cette source, nous pouvons relier les trames afin de restituer les tracés des maçonneries. La fouille du sondage CLS.2a a permis de découvrir deux états du mur intérieur : un premier datant du xv<sup>e</sup> siècle (contemporain du premier programme architectural du château) et un second, daté des xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle, correspondant à sa reprise après arrachement du parement. D'après la coupe, ces deux états sont physiquement déconnectés<sup>263</sup>. En outre, les observations stratigraphiques réalisées par le biais de quelques coupes<sup>264</sup> n'apportent aucune information sur la construction de la courtine : elles sont d'une part beaucoup trop hautes dans la structure pour apporter des informations sur la mise en œuvre de la maçonnerie et sur la préparation de son environnement et d'autre part d'une qualité trop faible pour pouvoir être exploitées (leurs descriptions n'identifient pas toujours les niveaux observés, et ceux-ci ne sont pas toujours interprétés).

>> Abords de la courtine sud. La maçonnerie observée à proximité du mur sud (sondages CLS.2b et CLS.6) correspond à la partie enfouie du mur extérieur de la courtine sud et paraît organisée avec régularité ; son alignement correspond approximativement avec le tracé du garde-corps. Les coupes stratigraphiques présentées par Yannick Rose<sup>265</sup> n'apportent aucune information archéologique pertinente car elles ont été réalisées pour comprendre les raisons de

262 Rose 1992, p. 78.

263 Rose 1992, p. 81.

264 Rose 1992, p. 82.

265 Rose 1992, p. 82.

désordres structurels observés.

>> Chronologie. Le premier élément relatif à la courtine sud est le premier état du mur intérieur, vu dans le sondage CLS.2a. Il serait contemporain de la mise en place du programme architectural défensif. Cette maçonnerie a été reprise au XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, condamnant définitivement le four à pain dont l'ouverture était pratiquée dans ce mur. Le mur extérieur ne semble pas avoir connu de reprise ou de modification. Enfin, les remblais étudiés stratigraphiquement relèvent du comblement superficiel d'une structure creuse ainsi que de la transformation en jardin du sommet de la courtine sud (XVIII<sup>e</sup> siècle). Aucune construction n'aurait été aménagée au-dessus de la courtine sud, cependant les remaniements modernes ont perturbé les structures en place.

### Conclusion

Cette synthèse archéologique, par le biais de la confrontation des différents résultats, soulève des questions qui constituent autant de pistes de recherche sur le château. La première question est la morphologie du logis est. Une autre question est la jonction entre le bastion sud-est et la courtine sud. Les résultats actuels ne permettent pas de suivre une éventuelle poursuite du premier état de la courtine à l'intérieur de la courtine sud. Enfin, la fouille de l'association CHAM à l'est de la tour nord-est (secteur 3) ne permet pas de caractériser l'occupation de cet espace. Une fouille plus soutenue pourrait apporter des réponses intéressantes à l'histoire de ce secteur.



## CHAPITRE 4 -

## DESCRIPTION DES VESTIGES







Fig. 40 - Travaux de reconstruction de la courtine sud en cours (hiver 2017)

## 4.1. LA COURTINE SUD

Le front sud du château de Pontivy se compose d'une tour à canon à l'angle sud-ouest, d'un bastion avec son orillon au sud-est et d'une courtine reliant ces deux ensembles. Il fait face à une constrescarpe dont le sommet s'élève aujourd'hui à 68,9 m NGF et qui accueillait l'angle nord-est de l'enceinte du bourg castral (Cf. Fig. 11).

Le front sud s'étend donc dans sa totalité sur 86 m de long, la courtine mesure quant à elle près de 40 m pour une largeur de 7,7 m (hors-œuvre) à son parapet. Sa terrasse culmine à 72,6 m NGF en moyenne tandis que le parapet la surplombe à 73,8 m NGF, soit environ 12 m au-dessus de la douve.

Elle se compose de deux murs distincts non liaisonnés : le mur nord (côté cour – M1) et le mur sud (côté douve – M2) désormais entièrement reconstruit. L'espace interne à ces deux murs était entièrement remblayé par un volume de terre estimé approximativement à 4000 m<sup>3</sup>.

Plusieurs campagnes de restauration sont intervenues sur ce secteur, tant en intérieur qu'en extérieur, oblitérant les marques du temps utiles à la lecture archéologique du bâti. En outre, l'effondrement quasi total du mur nord de la courtine en 2014 (Fig. 40) contrarie les possibilités d'étude structurelle du mur et d'analyse de composition des matériaux. Comme évoqué précédemment, notre équipe n'a pas pu accéder au cône de démolition pour des raisons de sécurité ; en outre la végétation avait repris ses droits sur celui-ci empêchant des observations éventuelles par nacelle. Les matériaux ainsi rejetés, parmi lesquels se trouvaient autant des blocs issus de la construction de la courtine que des matériaux divers (pierres, bois, enduits) issus de bâtiments datant de la fin de l'époque moderne construits sur la courtine à la jonction avec la tour, n'ont pas pu être étudiés<sup>266</sup>. Enfin, le mode opératoire retenu pour les terrassements des remblais internes ne permettait pas d'investigations archéologiques exhaustives. Les relevés réalisés afin de produire une coupe stratigraphique cumulée des remblais ont été réalisés çà et là, en fonction des possibilités de travaux et des accès à l'information. Seule la découverte en début de travaux, de structures maçonnées ont permis de mettre en pause quelques jours le chantier pour mener une étude plus aboutie.

### 4.1.1. LE MUR NORD

Le mur nord (M1) ferme la cour sur une longueur de 36,7 m et la domine de 4,63 m (au plus haut), soit un point bas situé à 70,17 m NGF et un point haut à 74,8 m NGF.

<sup>266</sup> Ils ont été évacués par les entreprises de travaux à l'aide d'engins mécaniques.



#### 4.1.1.1. Le parement nord

Le parement nord est aujourd'hui en partie masqué par un bâtiment abritant garage et sanitaires ; il a été au trois quart restauré en 2010 et n'est pas concerné par la présente opération. Seule la portion orientale a été examinée.

Le parement aujourd'hui visible (usc1011 – Fig. 41) montre une construction en moyen appareil relativement hétérogène. Il est constitué de blocs de granite dressés et de schiste taillés en parallélépipèdes allongés, les joints sont gras voire beurrés et le tout est lié au mortier de chaux. Des traces de ciment gris témoignent de travaux de rejointoiement partiels. Juste au-dessus du niveau actuel de la cour, à 70,05 m NGF à la base, deux barbacanes bouchées (44 x 7 cm), équidistantes de 2,56 m, sont encore visibles. Elles assuraient l'évacuation des eaux infiltrées dans les remblais internes vers la cour. Deux séries de trous de boulin se distinguent également dans le parement. La première série, composée de 3 boulines, se situe à un peu moins de 1,4 m du niveau de sol actuel, soit à 71,4 m NGF. L'équidistance entre les 3 est inégale : 2,65 m pour celui sis à l'est et au centre, et 2,1 m entre ce dernier et celui conservé à l'ouest. La seconde série se situe à 0,86 m au-dessus de la première et n'a conservé que 2 boulines visibles équidistants de 6,11 m. La végétation mais aussi les remaniements opérés en partie supérieure du mur ne permettent pas de répertorier une nouvelle série de boulines.

Outre ces aménagements structurels, deux zones évoquent des reprises postérieures. 1.1042 correspond à un désordre dans la maçonnerie situé à 71,8 m NGF (au centre), soit 1,77 m au-dessus du sol de la cour actuelle. Sur 0,6 m de large et autant de haut en moyenne, quelques blocs de schiste et de granite comblent un espace ceinturé majoritairement par des blocs de granite. Très peu de mortier lie les pierres entre-elles et des vides interstitiels se matérialisent nettement. Cette reprise peut être liée à un bouchon ou à un patch de restauration localisé, sous réserve d'une étude invasive.

Le second fait, 1.1043, se situe dans le tiers haut du mur, à 73,5 m NGF. Il s'agit d'une ancienne baie bouchée de 1,1 m de large ; le bouchage se distingue clairement sur 0,66 m de haut mais une arrête vive (masquée en grande partie par la végétation) appartenant à l'encadrement en granite de la baie suggère une hauteur totale d'au moins 1,12 m. Cette ancienne baie appartient à un bâtiment daté du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>267</sup> construit à l'angle sud-est de la cour. Il abritait un grenier ouvrant sur la terrasse de la courtine sud. Il fut démoli après 1781, à une date inconnue avant que l'espace ne soit réoccupé par un gymnase. Le bouchage date probablement de cette époque.

Dernier point, lors du diagnostic archéologique de 2014, Sébastien Œil de Saleys évoque la présence<sup>268</sup> d'un état antérieur à M1.1011 et que nous avons enregistré en M 1.1010. Le sondage 9

267 Ce bâtiment est matérialisé sur le plan de 1781 (arch. mun. Pontivy 5 Fi 1).

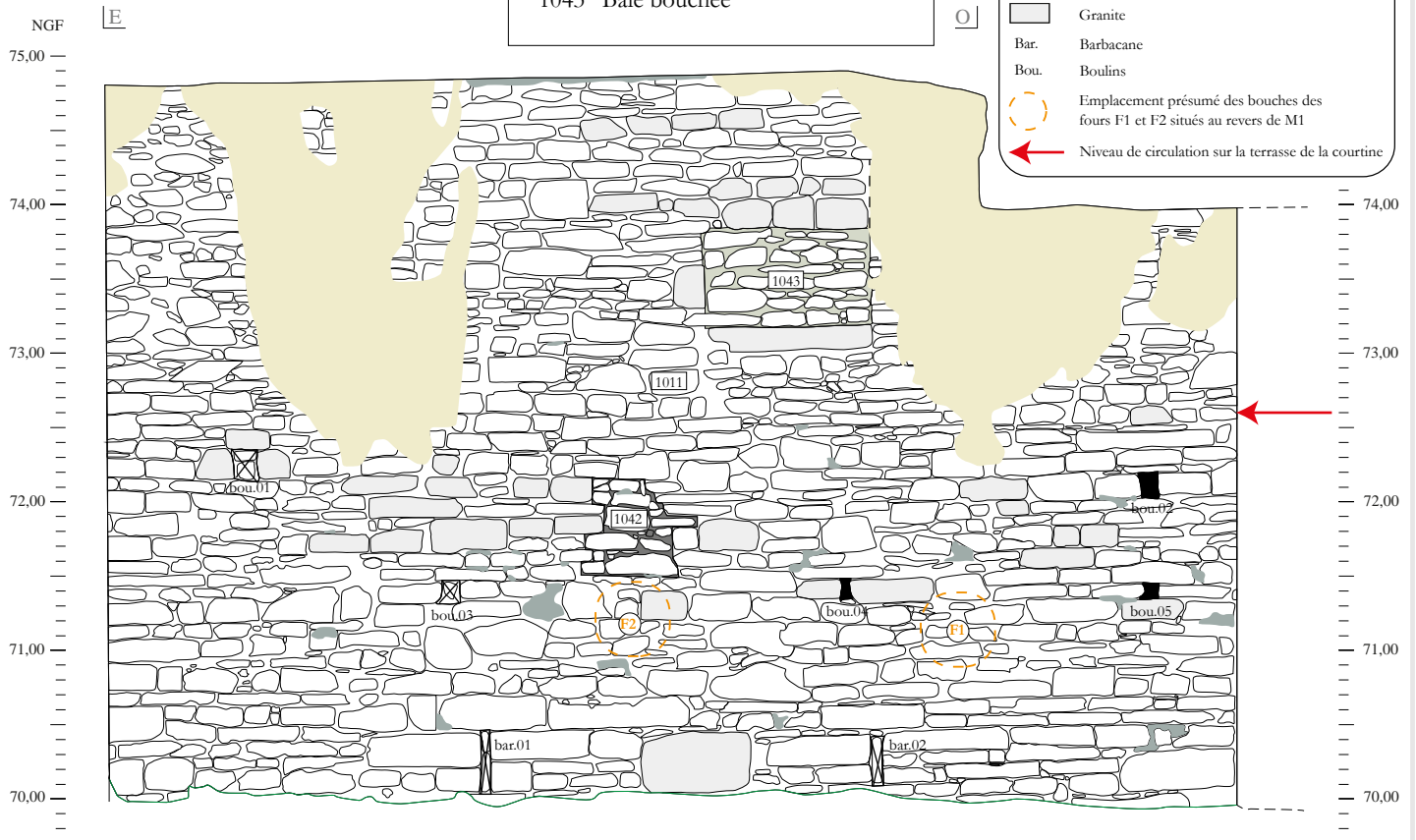
268 Dans la tranchée 9 située à l'angle sud-est de la cour au pied du mur de courtine.



Orthophotographie de la face nord de M1

- 1011 Parement nord de M1, état 2
- 1042 Bouchon
- 1043 Baie bouchée

M5	Unité murale
1011	Unité stratigraphique construite
[Yellow box]	Végétation
[Grey box]	Ciment gris (restauration)
[White box]	Granite
Bar.	Barbacane
Bou.	Boulines
[Orange dashed circle]	Emplacement présumé des bouches des fours F1 et F2 situés au revers de M1
[Red arrow]	Niveau de circulation sur la terrasse de la courtine



Service Départemental d'Archéologie  
 Pontivy (56) - Château des Rohan  
 N°2015-197  
 Secteur 1 - Courtine sud

DAO - A Viale, K. Vincent  
 Orthophoto - GéoFit Conseil  
 Altitude en m NGF

Echelle - 1/50<sup>e</sup>



Fig. 42 - Sc.1, Elévation de M1, face nord (M1.1011)



réalisé par l'Inrap à l'angle sud-est de la cour a effectivement permis de vérifier que M1.1010 « ne présente pas de fondation [et] s'appuie sur une maçonnerie préexistante [M1.1010] qui propose un axe légèrement décalé ». Il indique ainsi que « le parement est composé de blocs de schiste liés par un mortier argileux jaune-orangé<sup>269</sup> ». Les niveaux composant le sous-sol semblent s'appuyer sur cet état antérieur de M1, aucune tranchée de fondation n'a été décelée. Notre opération ne prévoyait pas d'investigation invasive dans la cour pour documenter davantage cette maçonnerie et le phasage évoqué. Néanmoins, le type de construction décrit s'apparente au parement sud.

#### 4.1.1.2. Le parement sud

Le parement sud (M1.1044, Fig. 43) a été partiellement observé lors des travaux de restauration. Il s'agit d'une maçonnerie homogène en moellons de schiste allongés liés par un mortier composé d'une argile limoneuse jaune orangé compacte et homogène. La mise en œuvre est soignée bien que les assises soient irrégulières. La nature des travaux n'a pas permis une lecture fine et invasive de l'élévation et la fondation n'a pas été accessible. Mentionnons seulement que la partie supérieure du mur, au niveau du parapet, a été largement rejointoyé lors de campagnes de restauration du xx<sup>e</sup> siècle.

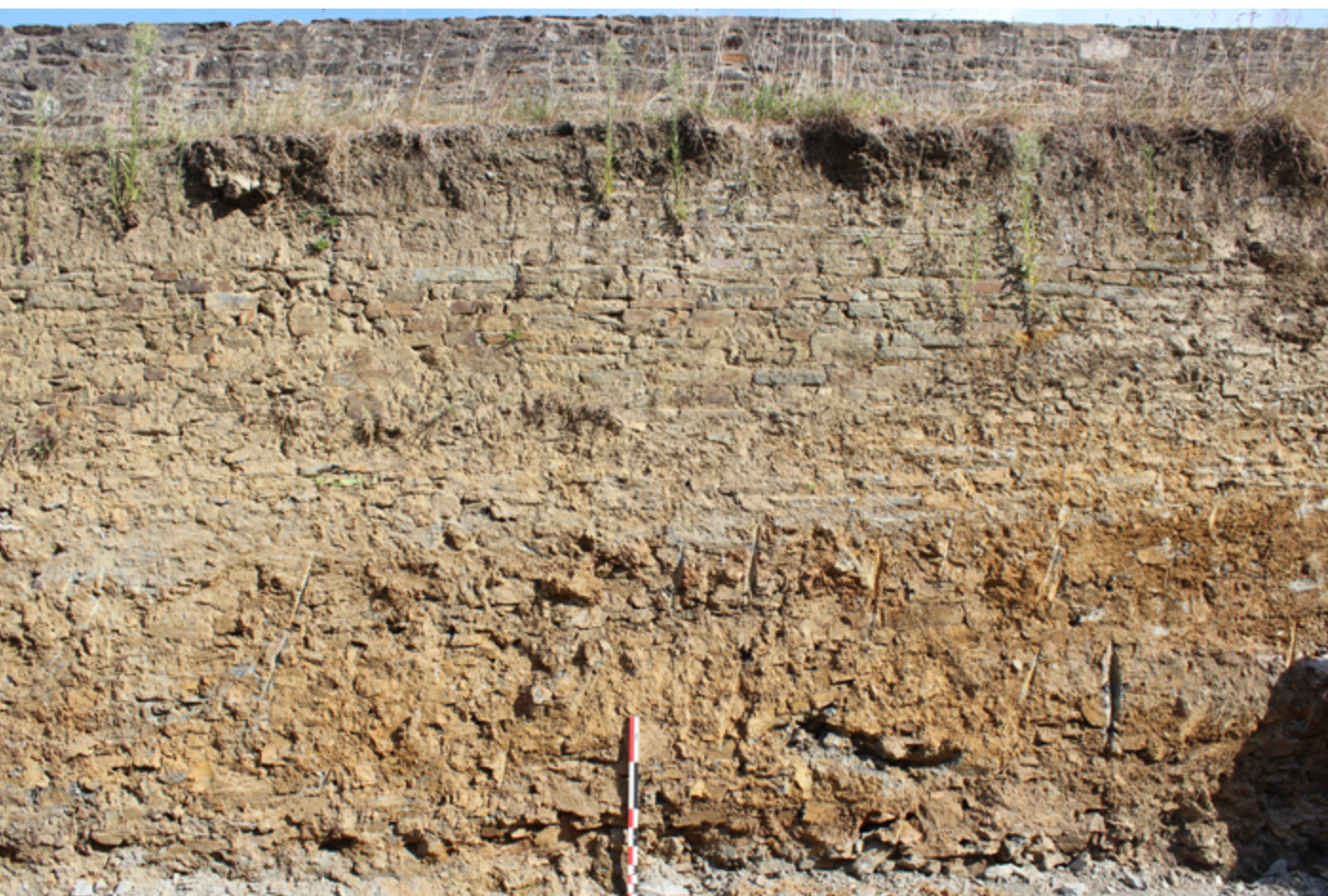


Fig. 43 - Sc.1, Elévation de M1, face sud (M1.1044)

269 Cail de Saleys 2014, p. 47.



#### 4.1.2. LE MUR SUD

Le mur sud (M2), avant son effondrement, présentait un fruit de 14,5 % (soit une pente de 8,3°) assurant la stabilité de l'ensemble. La largeur au sommet est de 2 m et s'étire à 3,2 m à la fondation.

##### 4.1.2.1. Fondations

Les fondations de M2 sont ancrées dans le substrat rocheux à une altitude variant d'est en ouest, respectivement 62 m et 59 m NGF. Le rocher est effectivement taillé en palier haut d'1 m en moyenne et long de plusieurs mètres, suivant ainsi la déclivité naturelle du coteau dans un souci probable d'économie de chantier. De plus, il a été taillé selon un léger pendage nord-sud très certainement pour s'assurer un rejet des infiltrations d'eau vers l'extérieur du mur. Les premières dizaines de centimètres de fondation (US73) témoignent d'ailleurs de traces d'hydromorphisme important dans le liant à la terre. Les remontées d'eau ont été observées à la cote de 59 m NGF (Fig. 44).

##### 4.1.2.2. Mode de construction

De manière générale, l'élévation du mur sud de la courtine est homogène. Elle se caractérise par l'emploi quasi exclusif de schiste dressés en moellons allongés de hauteur variable. Les faces présentées en parement sont traitées avec plus de soin, on distingue des traces de pics. Les parements, tant sur l'avant que sur le revers du mur (Fig. 45), sont montés en assises irrégulières allongées. Le blocage est constitué d'un tout venant de blocs de schiste ébauchés, voire bruts pour certains.



Fig. 44 - Vue en coupe de M2 (partie ouest de la courtine sud). On distingue en bas à droite les remontées d'eau au niveau des fondations.

Le liant utilisé est de deux types : mortier de chaux fin blanc (usc1009) et mortier à la terre à base d'argile limoneuse brune orangé (usc1008). Le premier se retrouve principalement dans le parement externe et dans le tiers supérieur de l'élévation tandis que le second est employé au revers



Fig. 45 - Parement interne de M2 (rares vestiges de la partie non effondrée du mur)

de la maçonnerie et dans les parties basses. Notons également l'emploi du mortier de chaux pour les deux parements de fondation. Cette utilisation différentielle trouve son explication dans un raisonnement d'économie de chantier et plus spécifiquement d'économie de matériaux. Le mortier de chaux, moins abondant sur les chantiers bretons, est utilisé dans des endroits stratégiques du mur : parement, fondation pour assurer la stabilité structurelle de la maçonnerie. À l'inverse, le mortier à la terre est employé dans le reste du mur, notamment sur le revers. On peut se demander dans quelle mesure cela ne traduit pas également une volonté de gérer les excès éventuels d'eau contenue dans les remblais internes. La terre jouerait le rôle d'absorbant d'humidité qui serait rejetée vers l'extérieur via quelques zones de parement monté à la terre (en partie basse notamment).

Enfin, aucun trou de boulin n'a été répertorié que ce soit sur l'avant ou le revers du mur. Considérant l'épaisseur relativement importante du mur, on peut considérer qu'elle suffisait à assurer une surface de travail suffisante aux maçons qui montaient donc ainsi au fur et à mesure parements, blocage, mais aussi le remplissage de terres.

#### 4.1.2.3. Élément décoratif

Depuis l'extérieur, la maçonnerie forme un ensemble homogène sans aucun aménagement si ce n'est un bandeau horizontal situé à 68,8 m NGF. Son altitude coïncide quasiment avec le niveau de la cour interne au château. Ce cordon en tore est réalisé en pierres de taille de schiste (Fig. 46) scellées au mortier ; il s'étend jusque sur le mur de l'orillon sud-est créant une harmonie architecturale entre ces deux éléments.





Fig. 46 - Vues de détail du cordon torique

#### 4.1.2.4. Environnement architectural

À l'ouest, la courtine sud se connecte à la tour à canon. Sans sondage dans les maçonneries, difficiles de vérifier le type de connexion entre ces deux entités compte-tenu du rejointoiment réalisé au cours du xx<sup>e</sup> siècle<sup>270</sup>. Certaines césures pourraient néanmoins plaider un faveur d'un adossement de la courtine sur la tour, ce qui n'exclut pas une construction au cours du même chantier de construction mais dans une temporalité différente.

Côté est, les liens semblent plus clairs entre M2 et le mur du bastion M5.01 (Fig. 47). Des chaînages ponctuels assurent la liaison structurelle entre les deux maçonneries, ils sont réalisés avec des pierres de taille en granite. De plus, le bandeau torique en schiste se poursuit sur M5.01 ; à l'angle, la même pierre de taille assure la continuité sur les deux pans de murs. Ces deux points permettent d'avancer une contemporanéité de construction entre M2 et M5.

270 L'angle entre les deux maçonneries était très végétalisé lors de notre intervention.



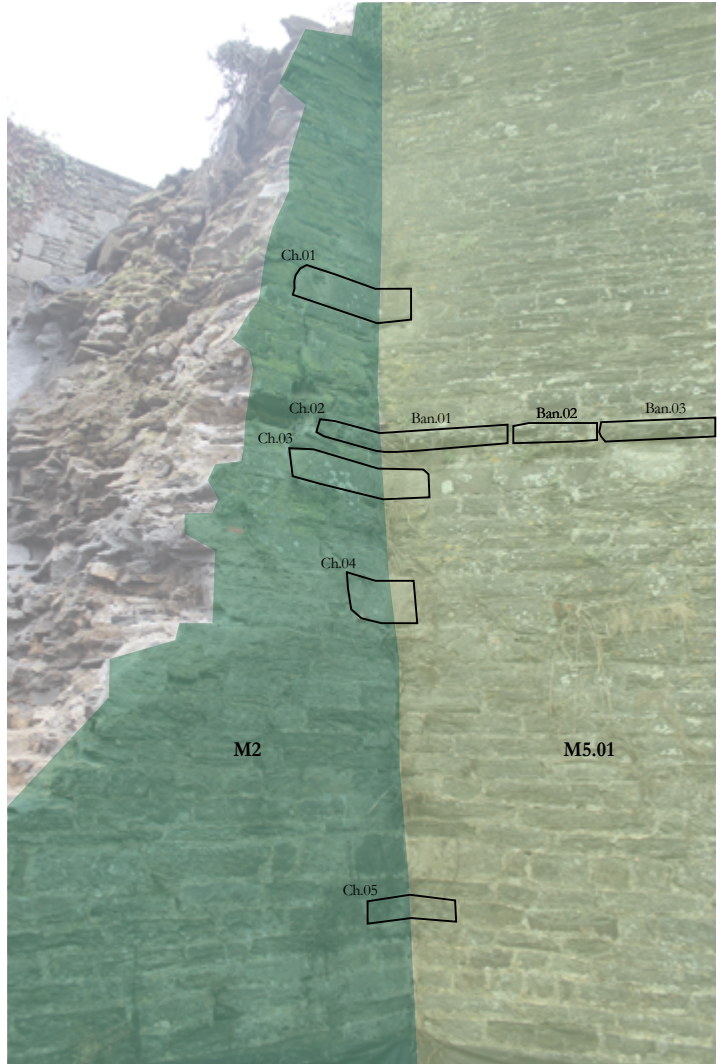
A. Photographie

NO



B. Photographie interprétée

SE



M5	Unité murale
Ban.	Bandeau torique
Ch.	Chânage
	M2 : Mur sud de la courtine sud
	M5.01 : Départ du bastion sud-est



Service Départemental d'Archéologie

Pontivy (56) - Château des Rohan  
N°2015-197  
Secteur 1 - Courtine sud

DAO - K. Vincent

Fig. 47 - Connexion entre la courtine sud et le bastion sud-est

4.1.3. LE MUR PIGNON OUEST

À l'ouest, le mur M4 forme un « pignon » à la courtine sud. Il assure le lien entre les murs M1 et M2 et contraint les remblais dans cet espace. Il est adossé contre le parement interne de M2 et ponctuellement chaîné avec le parement interne de M1.1010 (Fig. 48). La mise en œuvre des matériaux est sensiblement identique à celle du parement sud de M1.1010 et de M2, soit un appareil assisé allongé employant exclusivement des moellons de schiste équarris. L'ensemble est lié à la terre. Il ne présente aucun aménagement ni dispositif lié à la construction (boulins).





Fig. 48 - Mur pignon ouest (M4), parement oriental

#### 4.1.4. LES REMBLAIS INTERNES : STRATIGRAPHIE GÉNÉRALE

La succession précise des niveaux de remblais internes ne peut être avancée compte-tenu des modalités d'interventions archéologiques. Néanmoins, une portion de la coupe transversale nord-sud (Fig. 49) et une coupe longitudinale est-ouest ont pu être dressées (Cf. Tome III, p. 11). Le diagramme présenté ci-après (Fig. 50) en fait la synthèse.

De manière générale, il s'agit de terres puisées localement si on considère à la fois la nature de celle-ci (argile et limon), sa couleur (teintes brune à orangé) ou ses composants (éclats de schiste, galets). Les apports se font en lits plus ou moins épais (Fig. 51), avec des alternances de niveaux chargés en éclats de schiste et de niveaux de terre homogène.

Certaines unités stratigraphiques, notamment les US12, 32, 44, 68, semblent liées au travail de mise en œuvre des matériaux. Il s'agit en effet de niveaux assez fins composés presque exclusivement d'éclats de schiste pouvant évoquer des déchets de taille. Elles signalent par conséquent des temps d'arrêt dans le montage des maçonneries dédiés à la préparation des moellons.

Côté ouest, malgré une fenêtre d'observation étroite, il semble que l'US54 (Fig. 52) correspond à une couche de sédimentation naturelle creusée pour fonder M2. Les niveaux présents dans l'espace



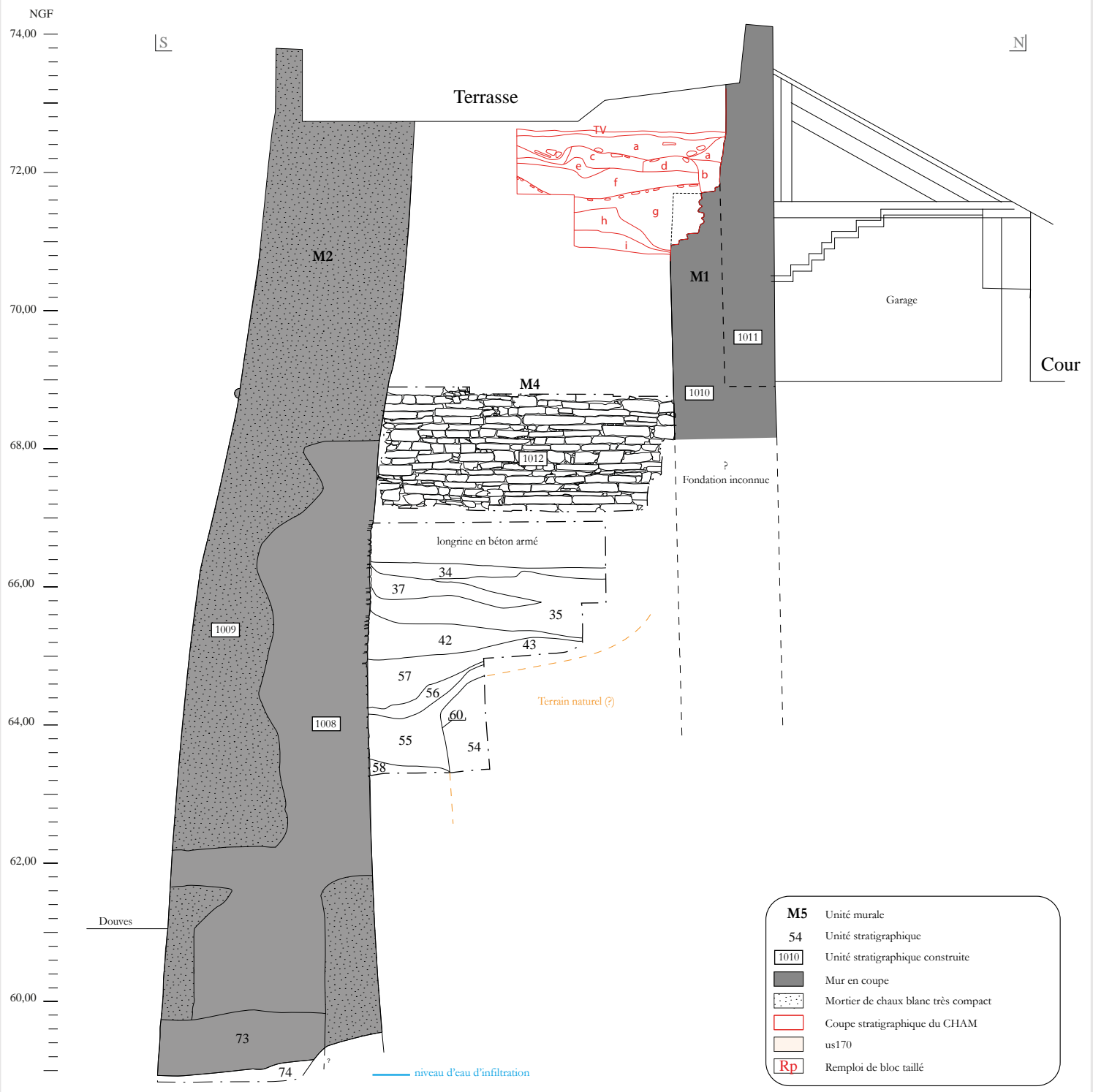
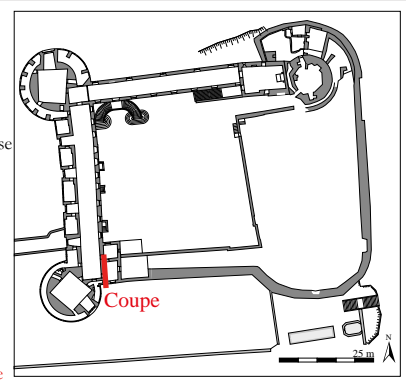
M1	Mur de courtine, côté cour 1010 - Etat 1 1011 - Etat 2
M2	Mur de courtine, côté douves 1008 - Mortier à la terre 1009 - Mortier de chaux
M4	Mur pignon de la courtine sud

34-37-35-42-43-57-56-55-58 Remblais  
60 Creusement - Travaux de fondation de la courtine M2 (?)

54 Terrain naturel - Limon argileux orangé, incluant galets (< 25 cm), très homogène  
74 Substrat : altérites de schiste bleu de classe granulométrique limoneuse incluant quelques blocs de schiste en cours d'altération (traces ferreuses)

Description CHAM (RAP/991)

- a-Remblai 1970
- b-Remblai
- c-Sable+mortier
- d-Terre sableuse
- e-Argile
- f-Terre friable noire
- g-Argile
- h-Niveau d'éclats de schiste
- i-Niveau de granite détritique



<b>M5</b>	Unité murale
54	Unité stratigraphique
1010	Unité stratigraphique construite
(Grey box)	Mur en coupe
(Dotted box)	Mortier de chaux blanc très compact
(Red outline box)	Coupe stratigraphique du CHAM
us170	
Rp	Remploi de bloc taillé

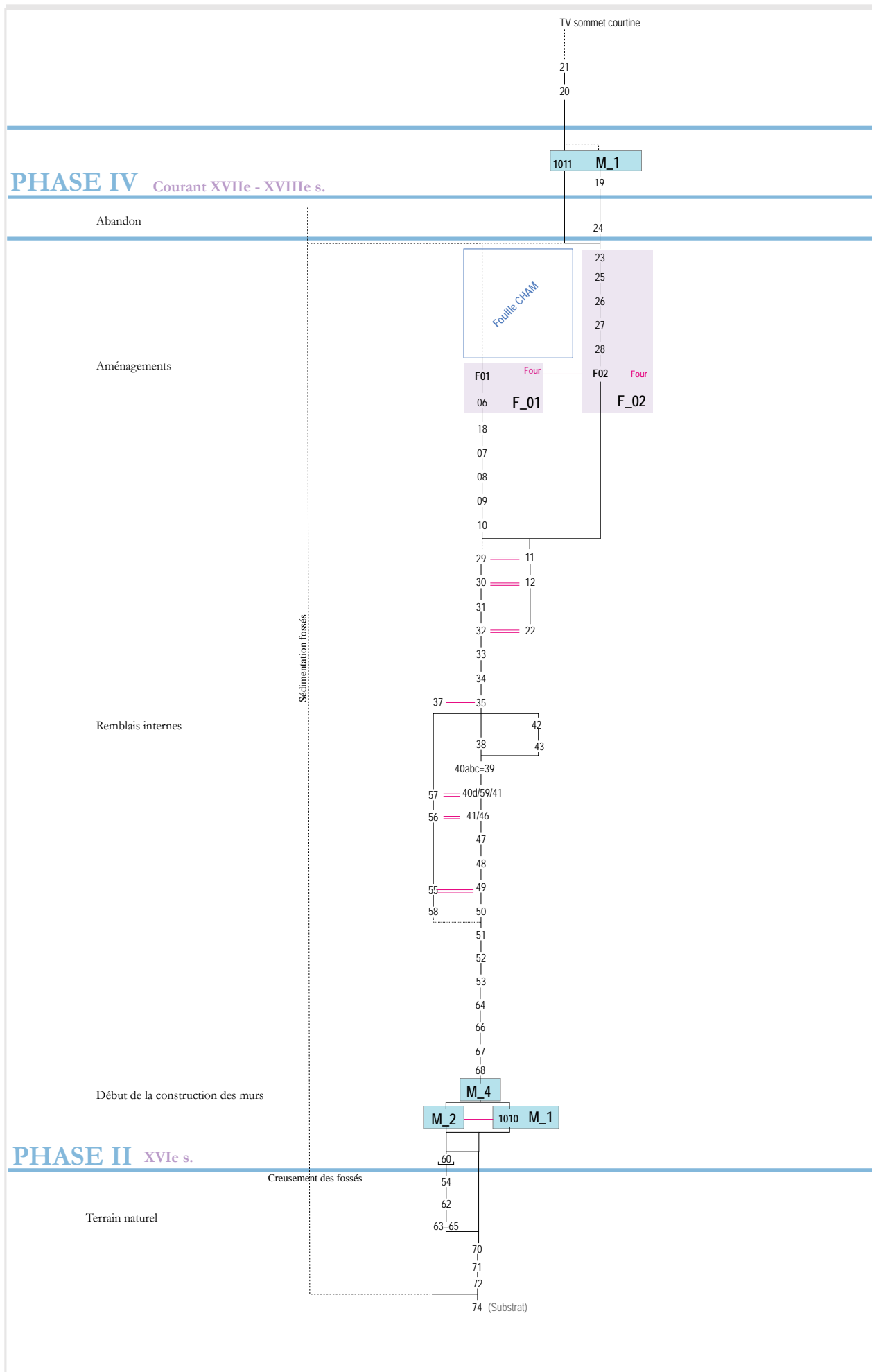


Fig. 50 - Diagramme stratigraphique du secteur 1

situé entre l'unité 54 et le mur M2, notamment US55 et 56, montrent un dévers nord-sud témoin d'un remplissage opéré depuis le nord. En outre, cette remontée du terrain naturel n'est pas incompatible avec la construction de M1.1010 qui en toute probabilité est fondé bien plus haut que M2, si on juge l'écart entre la cour et le fond de douve.

Ces remblais n'ont livré aucun artefact, ce qui plaide pour un apport de terres extraites en milieu non anthropisé.

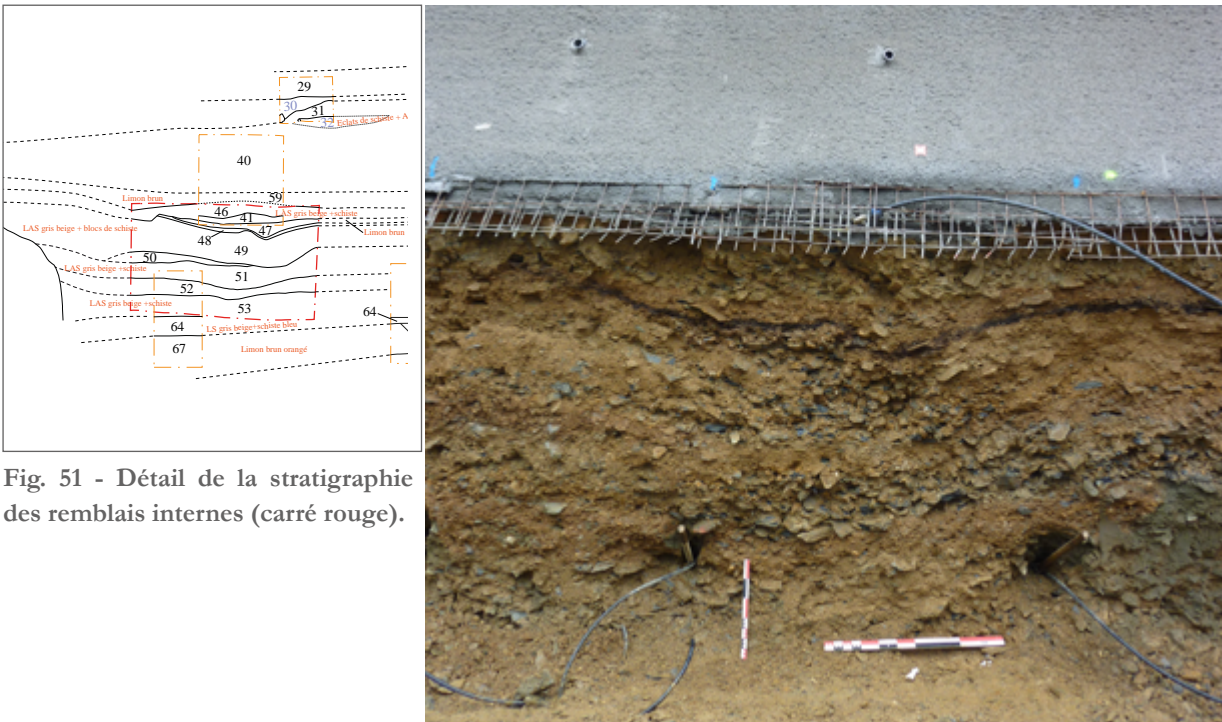


Fig. 51 - Détail de la stratigraphie des remblais internes (carré rouge).



Fig. 52 - Détail de la stratigraphie des remblais internes. A droite, l'US54 (orange) correspondant vraisemblablement à une sédimentation naturelle.

#### 4.1.5. LES AMÉNAGEMENTS INTERNES : LES FOURS DOMESTIQUES

Cette courtine pleine, aveugle et sans aménagement apparent comporte néanmoins deux dispositifs internes en lien avec une activité qui se déroulait côté cour. Ces deux éléments ont été révélés par l'archéologie, le premier (F1) dès 1991 par le CHAM et le second (F2) dès les premiers terrassements en 2016.

##### 4.1.5.1. F1 : redécouverte d'un four à pain

Entièrement fouillé et déjà bien documenté par le CHAM dès 1991 (sondage 1, Fig. 53), la structure F1 a bénéficié de nouvelles observations lors de cette opération. Cet aménagement, déjà interprété comme un four à pain par Yannick Rose, en présente effectivement toutes les caractéristiques.

Construit au sein des remblais internes à la courtine (Fig. 54-A), le socle F1.1005 est fondé à une altitude de 70,2 m NGF à partir des US 18 et 7 (fine couche de limon argileux brun foncé pouvant être identifiée comme un niveau de travail). Il s'élève sur une hauteur de 0,65 m environ pour un diamètre de 1,65 m (Fig. 55-56). Le socle est monté en blocs de granite et schiste équarris liés à la terre (matrice limono-argileuse brun moyen, compacte, homogène). La

sole est installée à la cote de 70,9 m NGF mais a aujourd'hui disparue, des traces de rubéfaction sur les parois périphériques rappellent son existence. Yannick Rose nous en fait la description suivante lors de la fouille de 1991 : « la sole du four, en argile conservant des traces de cuisson, est située au niveau de la dalle d'enfournement du four et posée sur un hérisson de pierre<sup>271</sup> ». La coupole en granite (F1.1006) s'élève ensuite sur une hauteur de 0,60 m (au plus haut). Elle était « à demi comblée de gravats, provenant d'écoulement de surface mais surtout de condamnation – conforté par la présence d'une bouteille de verre et d'un pot à deux anses, cassés, au fond de la coupole et datant probablement de la fin du XVII<sup>e</sup> s.<sup>272</sup> ».

Enfin, la gueule F1.1007, de belle facture, est montée en pierres de taille de granite, selon un arc à tiers-point d'une hauteur de 0,5 m jusqu'à la pointe (Fig. 54-B). Les observations réalisées par le CHAM ne permettent pas de dire si une cheminée parachevait la coupole afin d'assurer le tirage du four mais aussi l'évacuation des fumées.



Fig. 53 - Photographie de l'intérieur du four au moment de sa découverte en 1991 (Cliché Yannick Rose, RAP1991, p. 28)

271 Rose 1991, p. 28

272 Rose 1991, p. 28.



Après la découverte de ce four en 1991, une cheminée (section de 0,50 m environ) a été installée au sommet de la coupole et bouchée par une plaque métallique (Fig. 54-C).



Fig. 54-A (en haut à gauche) - Vue générale du four F1 depuis le sud-est. En bas à gauche, on aperçoit une partie du four F2 associé.

Fig. 54-B (ci-contre) - Gueule du four F1, vue depuis l'intérieur

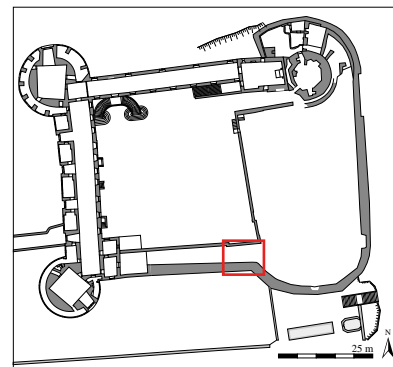
Fig. 54-C (en haut à droite) - Cheminée installée au sommet suite à sa découverte en 1991 (vue depuis l'ouest)



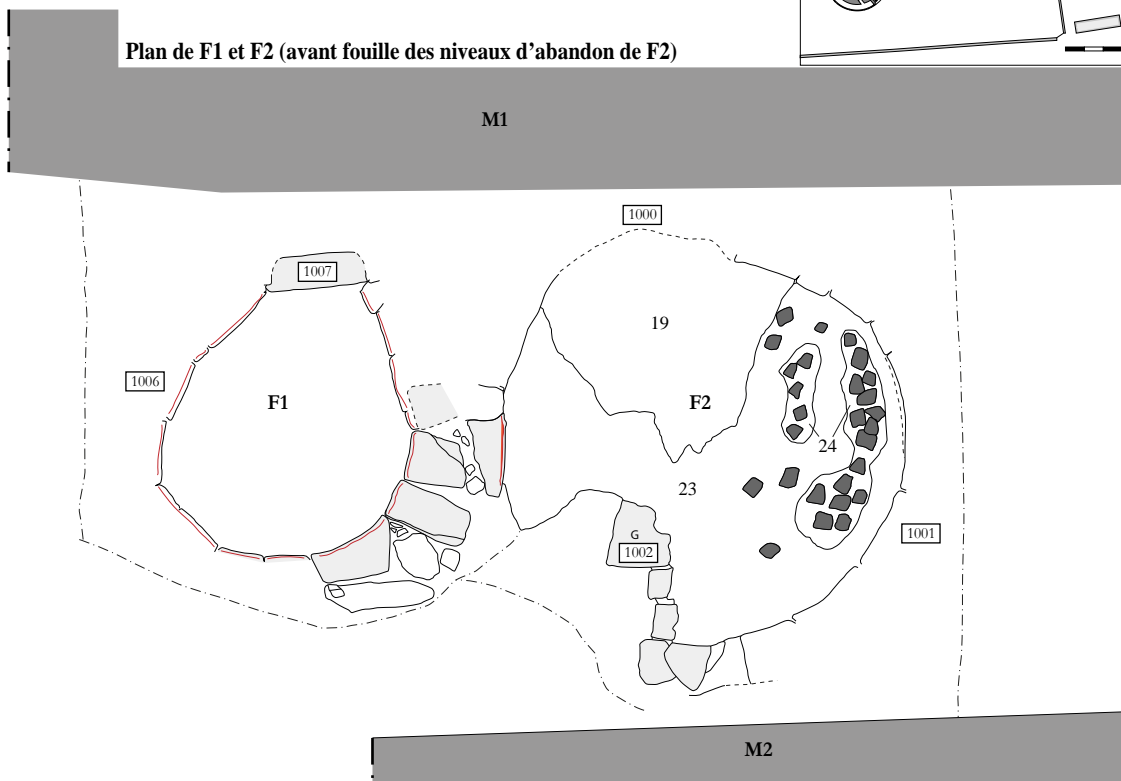


M1	Mur de courtine, côté cour
M2	Mur de courtine, côté douves
F1	Four à pain (déjà fouillé par le CHAM en 1991)
	1006 Coupole
	1007 Bouche (arc en tiers-point)
F2	Four à pain
	1000 Bouche
	1001 Coupole (pour moitié conservée)
	1002 Sole
	1004 Socle

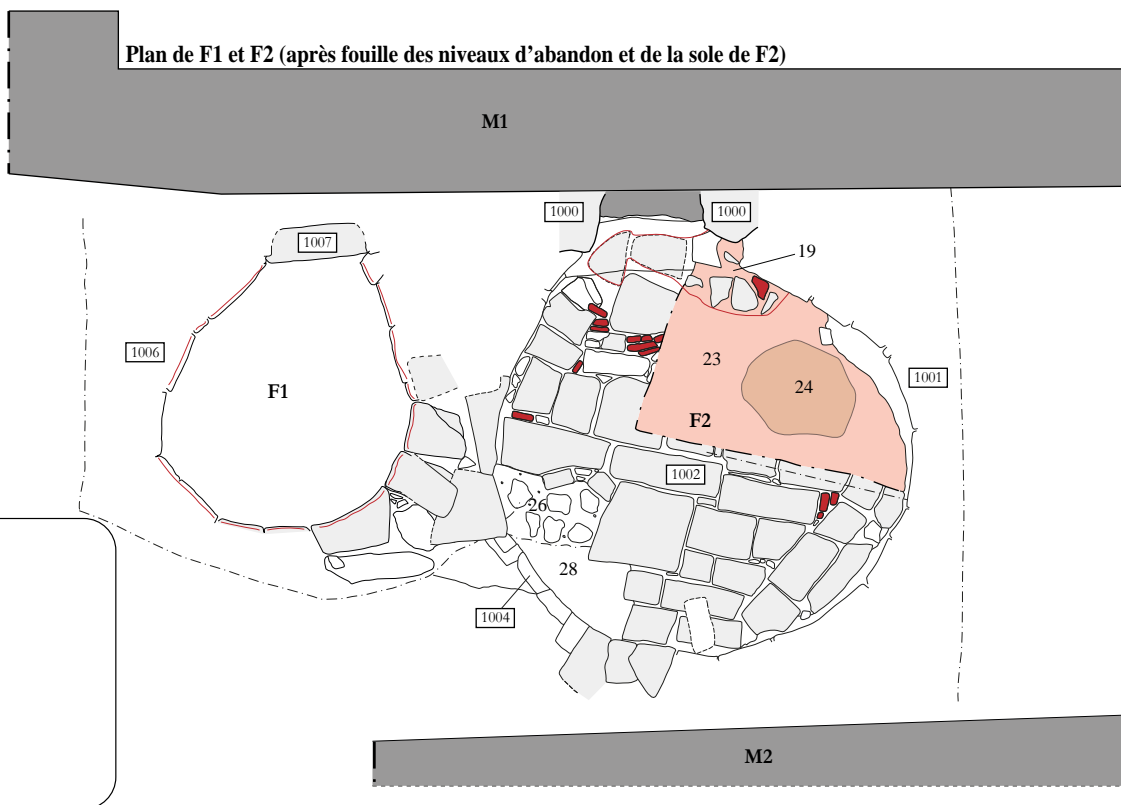
- 19 Bouchon dans la bouche de F1 débordant en intérieur
- 23 Argile rubéfiée sur la sole de F1
- 24 Argile brune compacte incluant des ardoises fragmentaires - dépôt postérieur à l'occupation du four
- 26 Argile jaune compacte supportant l'installation de la sole 1002
- 28 Remblai meuble hétérogène comblant le socle 1004 de F1



Plan de F1 et F2 (avant fouille des niveaux d'abandon de F2)



Plan de F1 et F2 (après fouille des niveaux d'abandon et de la sole de F2)



M5	Unité murale
54	Unité stratigraphique
1010	Unité stratigraphique construite
	Mur en coupe
	Rubéfaction
	Terre cuite architecturale
	Granite
	Schiste
	Ardoise

Service Départemental d'Archéologie

Pontivy (56) - Château des Rohan  
N°2015-197  
Secteur 1 - Courtine sud

DAO - E. Merveilleux, K. Vincent

Altitude en m NGF

Echelle - 1/50°

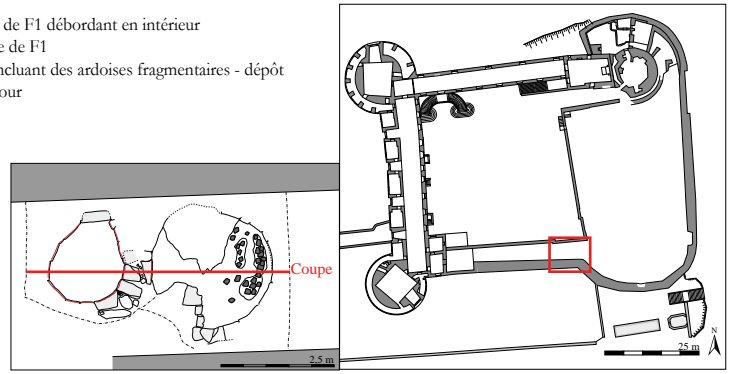
0 2,5 m

Fig. 55 - Sc.1, Plans des fours F1 et F2

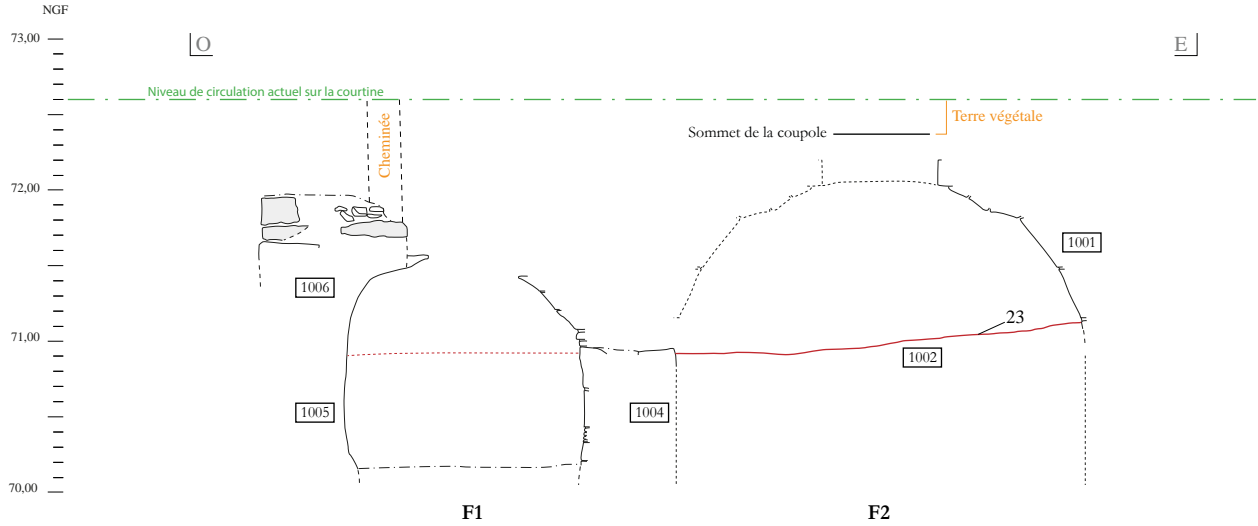


M1	Mur de courtine, côté cour
M2	Mur de courtine, côté douves
F1	Four à pain (déjà fouillé par le CHAM en 1991)
	1006 Coupole
	1007 Bouche (arc en tiers-point)
F2	Four à pain
	1000 Bouche
	1001 Coupole (pour moitié conservée)
	1002 Sole
	1004 Socle

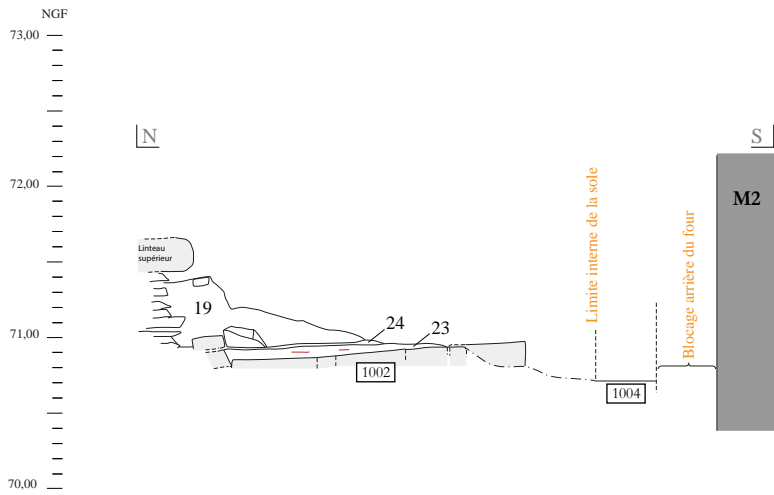
- 19 Bouchon dans la bouche de F1 débordant en intérieur
- 23 Argile rubéfiée sur la sole de F1
- 24 Argile brune compacte incluant des ardoises fragmentaires - dépôt postérieur à l'occupation du four



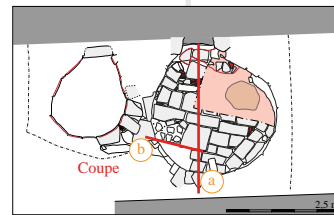
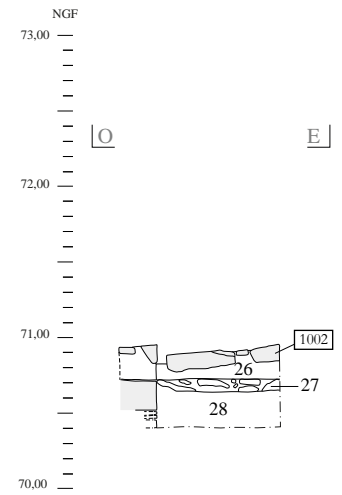
### Profil des fours F1 et F2



### Coupe a transversale NS de F1



### Coupe b du sondage sous la sole 1002 de F1



M5	Unité murale
54	Unité stratigraphique
1010	Unité stratigraphique construite
(Grey box)	Mur en coupe
(Orange box)	Rubéfaction
(Light grey box)	Granite
(White box)	Schiste

DAO - E. Merveilleux, K. Vincent  
Altitude en m NGF

Echelle - 1/50° 0 2,5 m

Fig. 56 - Sc.1, Coupe et profil des fours F1 et F2



Service Départemental d'Archéologie  
Pontivy (56) - Château des Rohan  
N°2015-197  
Secteur 1 - Courtine sud

#### 4.1.5.2. F2 : le grand four

Ce que le CHAM n'avait pu voir en 1991, compte-tenu du fait qu'ils avaient mis au jour F1 via un sondage localisé depuis la terrasse supérieure, était que ce four était jumelé à un second bien plus imposant. Effectivement, la paroi orientale du socle de F1 constitue également la paroi occidentale du socle F2, soit une largeur de paroi de 0,64 m (largeur suffisante pour contrebuter la poussée des coupes). Ainsi, F2.1004 est construit à partir de la même unité stratigraphique US7 et s'élève sur une hauteur identique. L'espace interne au socle est entièrement remblayé avec une matrice limono-argileuse brun, hétérogène, meuble, incluant des cailloux de schiste (US28). Au sommet de ce remblai, un radier de petits blocs de schiste (US27) est aménagé afin de supporter la mise en place de la sole F2.1002 (Fig. 58). Cette dernière comprend d'abord un niveau d'argile orangé compact et homogène (US26) sur lequel sont mis en place les dalles de granite formant la surface de chauffe à la cote de 70,85 m NGF, quelques dalles de schiste sont présentes au nord-ouest de la sole (Fig. 58-61). Un léger pendage sud-nord, en direction donc de la gueule du four est conçu pour faciliter l'évacuation des braises (Fig. 56-profil). Les dalles de granite sont disposées sans dessin particulier et les modules varient ostensiblement du simple au double (<0,3 à 0,75 m>). La sole, rougie par le feu, est surmontée par une épaisse et compacte couche d'argile rouge (US23 - Fig. 60-61) d'une épaisseur n'excédant pas 0,10 m atteignant ainsi le sommet de la pierre d'enfournement de la bouche (F2.1000). En comparaison avec le four F1, la gueule de F2 paraît moins bien ouvragée : les chanfreins des pierres de taille en granite sont bien moins marqués, voire inexistantes et les arêtes sont moins vives (Fig. 62). On ne peut cependant pas écarter une érosion plus importante liée à un usage plus intensif. Quoiqu'il en soit, on retrouve le même principe, à savoir une pierre d'enfournement supportant deux blocs chanfreinés formant un arc en tiers-point. La pointe est ici plus approximative dans sa mise en œuvre.

La coupole F2.1000, qui sert de masse d'accumulation pour la chaleur dégagée par le feu, est montée en grandes pierres de taille de granite dont la face a subi un fort impact thermique (Fig. 59). Elle s'appuie à la fois sur la bouche et sur le socle, seule la sole est dissociée structurellement de la voûte. Un bloc, dont la modénature renvoie à un encadrement de baie, témoigne de la présence anecdotique de remplois dans la construction (Fig. 57).



Fig. 57 - Élément en remploi dans la coupole de F2

Ce second four présente ainsi un diamètre interne de 2,75 m (= 5,5 m<sup>2</sup> - Fig. 55-56) pour une hauteur sous voûte de 1,05 m, soit un volume de 3,5 m<sup>3</sup>, ce qui devait nécessiter un temps de chauffe important pour atteindre la chaleur souhaitée et la stocker. Cependant, à l'instar de F1, ce second four est construit au sein des remblais internes de la courtine, favorisant ainsi le stockage de la chaleur. Notons enfin que ses dimensions importantes le place quasiment au contact du revers de M2.

L'extrados de la voûte étant déjà étêté lors de notre intervention, il n'a pas été possible de vérifier la présence d'une cheminée qui a généralement pour rôle de favoriser le tirage lors de la mise

en chauffe du four mais aussi d'éviter l'enfumage du fournil. Cependant, la position du four en partie haute des remblais de la courtine a probablement épargné la tâche des constructeurs. On peut imaginer que les surplus de fumée pouvaient éventuellement s'échapper par les remblais sus-jacents au four supportant le chemin de ronde.

Revenons sur la stratigraphie interne au four. Au-dessus de la sole et du niveau d'argile rubéfiée, un fin niveau d'argile limoneuse (us24) a piégé des ardoises fragmentaires. Ce niveau de moins de 1,5 cm se retrouve sur presque toute la surface du four et pourrait relever d'une phase d'abandon du four en tant que tel. On peut alors penser à une réutilisation du four comme lieu d'entrepôt, ici en l'occurrence d'ardoises de couverture en attente de emploi. Cette unité stratigraphique marque la dernière utilisation de F2 avant sa condamnation par l'us19 (Fig. 60). Cette dernière occupe toute la gueule du four et se déverse en intérieur sur un petit tiers de la surface de la sole. Il s'agit d'un limon argileux brun incluant quelques blocs de schiste bleu et de granite, ainsi que de rares charbons et nodules de mortier infracentimétriques. La fouille de cette unité a permis de mettre en évidence une maçonnerie obturant l'ouverture depuis l'extérieur (Fig. 62).

Si on revient sur l'analyse de M1 vu précédemment, et que l'on reporte l'emplacement de F2.1000 sur le parement nord du mur, on n'observe aucune césure pouvant évoquer un éventuel bouchon. Une corrélation entre la condamnation du four F2 et la construction de M1.1011 semble par conséquent évident. La même tentative a été faite avec la bouche du four F1 qui a livré le même résultat négatif.



Fig. 58 - Stratigraphie d'aménagement de la sole avec un radier de pierres, un lit de pose d'argile puis la sole en granite (vue depuis le sud-ouest)



Fig. 59 - Vue de la sole et de la coupole en grandes pierres de taille de granite





Fig. 60 - Détail de la stratigraphie interne au four F2 et notamment du niveau d'abandon/comblement (US19) déversé depuis la gueule



Fig. 61 - Sole du four en place et son argile rubéfiée. En bas à droite, l'effondrement partiel (dû à celui de la courtine) a permis d'observer la stratigraphie sous-jacente



Fig. 62 - Gueule du four en granite. Au fond, le bouchon marquant la condamnation du four.



#### 4.1.6. LA DOUVE SUD

La douve sud s'étend sur une largeur d'environ 20 m depuis le bas de la courtine jusqu'au pied de la contrescarpe qui s'élève quant à elle sur une hauteur de 6 à 7 m. Dans cet état actuel, le chemin de ronde au sommet de la courtine sud dominait la contrescarpe de 4 m environ.

L'altitude du fond de douves, avant effondrement, se situait entre 62 m et 60 m NGF selon un pendage est-ouest. Les observations réalisées au cours des travaux ne permettent pas de documenter précisément la stratigraphie fine des douves. En revanche, la construction du mur sud de la courtine et le travail préalable réalisé sur le rocher naturel afin d'accueillir les fondations, plaident en faveur d'un creusement de toute ou partie de la douve sud lors de cette phase de construction. Néanmoins, l'effondrement ayant impacté profondément la douve, il est difficile de vérifier cette hypothèse. Des sondages profonds au pied du bastion ou de la tour sud-ouest apporteraient les réponses attendues.

#### 4.1.7. SYNTHÈSE : PROPOSITION DE PHASAGE

Les différentes observations et découvertes réalisées durant cette intervention permettent de documenter la courtine sud qui est un élément important de la mise en défense du château de Pontivy. Toutefois, ces résultats méritent maintenant d'être éclairés dans une étude du bâti plus générale qui reprendrait notamment l'analyse, mais cette fois invasive, de la tour sud-ouest.

##### 4.1.7.1. Etat 1 (Phase II)

Malgré l'absence de lien direct entre les deux murs composant la courtine sud, il est tentant d'associer la construction de M1.1010 et M2 dans une même phase de travaux et ceci en raison de la dynamique des remblais internes à ces deux maçonneries et d'une mise en œuvre des matériaux analogue. Dans un premier temps, la douve sud est creusée (tout ou partie), puis le rocher est préparé et taillé afin d'accueillir les fondations du mur sud. Côté nord, le substrat n'est pas entaillé aussi profondément, d'abord parce le mur M1 est bien moins exposé que celui côté douve mais aussi pour créer une cour intérieure cohérente avec les logis.

Dans un second temps, les deux murs seraient élevés concomitamment et l'espace interne remblayé au fur et à mesure compte-tenu des apports alternés et sans pendage de versement (exception faite pour la partie basse de M2). Ce mode opératoire permet ainsi de s'affranchir de l'utilisation d'échafaudage, d'autant plus qu'aucun aménagement ou dispositif spécifique n'est mis en œuvre dans la courtine. Des temps d'arrêt marqués par de fins niveaux de déchets de taille témoignent de la préparation des moellons de pierre. Par ailleurs, l'observation des connexions entre le mur

M2 et M5.01 ainsi que la présence du même bandeau torique à égale altitude, démontrent une phase de travaux commune.

Au cours de ce chantier de construction, deux fours à pain sont édifiés dans l'épaisseur de la courtine sud, côté est. Ils profitent ainsi à la fois des bénéfices thermiques et isolants des remblais mais aussi du chemin de ronde sus-jacents pour assurer à la fois un bon fonctionnement de l'ensemble (tirage) et une bonne évacuation des fumées. La position altimétrique des deux gueules de four permet de situer approximativement le niveau du fournil installé côté cour. Ainsi, si on estime que l'autel à partir duquel a lieu l'enfournement (localisé ici à

70,9 m NGF) est généralement situé entre 70 et 80 cm du sol afin de proposer à l'utilisateur une hauteur correcte de travail, le niveau de sol du fournil se situerait donc environ à 70,1 m (+/- 0,1 m) soit à peu de chose près au niveau de la cour actuelle. Par ailleurs, on observe que la gueule de chacun des fours n'est pas centrée mais légèrement déportée vers l'est pour F1 et vers l'ouest pour F2 (Fig. 63), probablement afin de réduire l'écart entre les deux autels. Le fournil devait ainsi s'étendre sur (au moins) 6 m de long afin de couvrir l'accès aux deux fours.



Fig. 63 - Extrait du scan 3D permettant de visualiser le profil des fours et de l'emplacement de leur gueule.

La découverte de fours en batterie ne semble pas si fréquente. Un élément de comparaison a été trouvé au château de Montsoreau (49) dans une phase tardive (XVII-XVIII<sup>e</sup> siècle) : trois fours à pain de taille décroissante sont construits simultanément, accolés les uns aux autres<sup>273</sup> (Fig. 64). Le château de Bénéhard à Chahaignes (72) semble également avoir conservé un double four du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>274</sup>, le château d'Oricourt (70) a livré également deux fours adjacents datés de la fin du Moyen Âge (Fig. 65<sup>275</sup>). En Bretagne, une requête dans le fonds documentaire numérique du Service régional de l'archéologie n'a donné quant à elle aucun résultat. L'iconographie médiévale ne livre pas davantage de représentations de fours en batterie. La proximité et les dimensions des deux fours de Pontivy évoquent une boulangerie munie d'un grand four à pain et d'un four plus modeste réservé possiblement à la pâtisserie ou autres mets. On peut également supposer que lorsque la population castrale était réduite, seul l'un d'entre eux était utilisé afin d'économiser les combustibles.

273 Nous remercions Emmanuel Litoux (CD49) pour ces renseignements.

274 Nous ne connaissons aucune étude archéologique ou architecturale le concernant.

275 <https://monumentum.fr/chateau-pa00102236.html>



Fig. 64 - Fours découverts au château de Montsoreau (49)  
(Source Emmanuel Litoux)



Fig. 65 - Fours découverts au château de Montsoreau (49)  
(Source Monumentum)

Les éléments pour fixer la chronologie de ce phasage sont ténus. Aucun artefact datant n'a été récolté durant nos interventions au sein des remblais internes. Les fours à pain n'ont pas livré davantage d'indices, les ardoises de couverture piégées dans le fin niveau d'abandon du four F2 n'autorisent aucune datation. Côté architecture, les indices ne sont pas non plus très probants. Claudie Herbaut, dans son étude patrimoniale préalable, avance une datation relativement tardive, fin du XVI<sup>e</sup> siècle – début XVII<sup>e</sup> siècle<sup>276</sup>. Elle se base sur le cordon torique rythmant l'élévation du mur sud de la courtine. Sont cités en comparaison les bastions de Vannes construits par Mercœur (1589-1595) ou celui de la Garenne (1626-1628) bâti par J. Corbiveau qui a entre autres élevé les fortifications de Port-Louis. Ce type de cordon, on le voit ici, sépare la partie talutée de la courtine du mur d'escarpe vertical. Il se positionne donc assez bas sur la maçonnerie. À l'inverse, il tend à s'élever à la base même du parapet sur le bastion Desmouriers de Port-Louis, ce qui semble

276 Herbaut 2014, p. 25.



traduire une évolution. Difficile donc de baser la chronologie de construction de cette courtine sud sur cet élément.

Des réponses pourraient être trouvées dans une étude invasive de la tour sud-ouest mais aussi dans les parties préservées du bastion sud-est, M5.01 en l'occurrence, très probablement contemporaines de M2.

C'est donc plutôt dans une perception globale du château et de ses étapes de construction, que nous trouvons des réponses. Les travaux de terrassements préalables, l'homogénéité des maçonneries, la composition d'ensemble, les cotes altimétriques identiques, la fermeture de la cour, sont des preuves manifestes que cette courtine sud est élevée au cours du même programme de construction que le front occidental, c'est à dire au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Seule la temporalité reste à étudier pour savoir si toutes les ailes sont élevées en même temps ou si se dessine une hiérarchisation chronologique des éléments.

#### 4.1.7.2. Etat 2 – Des réaménagements côté cour

Le deuxième état correspond à des réaménagements réalisés côté cour sans modifier profondément la nature même de la courtine sud. Le mur M1 semble donc se doter d'un nouveau parement (M1.1011) qui s'élève directement depuis la fondation M5.1010. Difficile de déterminer les raisons qui ont nécessité la construction d'une nouvelle élévation, si ce n'est la destruction de la présumée boulangerie de l'état précédent pour bâtir un nouveau bâtiment. Deux indices convergent vers cette hypothèse. Le premier concerne les fours à pain qui sont *de facto* condamnés par cette nouvelle élévation. On voit en effet, lorsqu'on se place à l'intérieur des fours, de la terre et des blocs déversés depuis l'extérieur pour combler peu à peu leurs ouvertures, puis de la maçonnerie en arrière. Si on regarde cette fois côté cour, le parement M1.1011 ne présente aucun signe tangible de la présence de ces deux fours ce qui montre bien la volonté d'effacer leur trace. Le second indice se lit sur les plans du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y voit justement un bâtiment se développer tout le long de la courtine. La fenêtre située en partie supérieur de M1.1011 appartiendrait également à ce bâtiment ce qui induit que le bouchage M1.1043 interviendrait au mieux après 1781. Ces travaux de construction s'inscrivent donc dans la phase d'embellissement du château au XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui explique leur présence sur lesdits plans. Ils auraient abrité une remise et trois écuries<sup>277</sup>.

Des aménagements contemporains (Fig. 66) ont eu lieu au



Fig. 66 - «Cabinet de Monseigneur» construit au sommet de la courtine sud (photographie datée des années 1930 - Arch. mun. Pontivy, 2 Z 242)

277 Herbaut 2014, p. 34.



sommet de la courtine sud, en partie occidentale. Il s'agit de deux pièces éclairées par des baies ouvertes vers le sud. L'une d'elle abritait en 1775 le « cabinet de Monseigneur »<sup>278</sup>. Dans les années 1960, René Lisch les restaura en partie mais elles n'ont pu résister à l'effondrement de 2014 au cours duquel elles disparurent presque entièrement (Fig. 67). Elles n'ont fait l'objet d'aucune étude dans le cadre de notre intervention.



Fig. 67 - Destruction des bâtiments du XVIII<sup>e</sup> siècle lors de l'effondrement de la courtine en février 2014 (Cliché Jocelyn Martineau)

---

278 Herbaut 2014, p. 31.



Fig. 68 - Achèvement des travaux de reconstruction de la courtine sud (mars 2019)



Fig. 69 - Plan général des vestiges





Fig. 70 - Vue aérienne des vestiges en fin d'opération (Cliché P.J. Schalwm)





Service Départemental d'Archéologie  
 Pontivy (56) - Château des Rohan  
 N°2015-197  
 Secteur 2 - Terrasse d'artillerie

DAO - A. Viale, K. Vincent  
 RGF 93 CC 48

Echelle - 1/200<sup>e</sup>



Fig. 71 - Secteur 2. Plan général des vestiges, Phase 1

## 4.2. LA TERRASSE D'ARTILLERIE

La fouille réalisée sur la terrasse d'artillerie formait une mesure compensatoire aux travaux d'urgence prévus sur le bastion sud-est. L'objectif était de vérifier l'existence d'une éventuelle quatrième tour au château et compléter les quelques informations issues du diagnostic de l'Inrap. La fenêtre exploratoire ouverte lors de la fouille forme un carré de 22 m de côté au revers du mur du bastion est (Fig. 69-70).

Trois grandes étapes marquent l'occupation de cette terrasse d'artillerie ; afin d'en faciliter la lecture, les résultats archéologiques seront présentés dans ce sens. Le diagramme stratigraphique est présenté dans le tome III, p. 9.

### 4.2.1. PHASES 1 & 2 (FIN XV<sup>e</sup>-FIN XVI<sup>e</sup> SIÈCLE) : LE LOGIS EST ET SON ENVIRONNEMENT (FIG. 71)

#### 4.2.1.1. Caractéristiques architecturales de l'aile orientale

##### *Morphologie générale*

Complétant les données recueillies par le CHAM à la fin des années 1980, la fouille a permis d'exhumer les vestiges d'un corps de logis en partie préservé sous la terrasse orientale. Situé dans la partie occidentale de l'emprise de fouille, cet édifice n'a pu être mis au jour que sur la moitié de sa largeur. En outre, le niveau d'arasement se situant en moyenne à 2 m sous le sol actuel et sous des niveaux de démolition et de remblais instables, des paliers de sécurité et rampes d'accès ont dû être aménagés pour des questions de sécurité, diminuant d'autant la fenêtre d'exploration.

Son plan quadrangulaire est orienté nord-sud et s'étend sur près de 37 m de long en-œuvre, pour une largeur estimée de près de 7 m. Il occupe ainsi une surface interne de 259 m<sup>2</sup>. Le logis principal est flanqué de deux tours d'angle, la première à l'angle nord-est déjà découverte et fouillée par le CHAM, la seconde au sud-est révélée par notre intervention. Elles mesurent toutes les deux approximativement 13 m de diamètre (hors-œuvre) bien qu'ils soient difficiles de confirmer les dimensions de la seconde en partie hors limites de fouille.

##### *Le corps de logis*

Les fondations du corps de logis ont été appréhendées dans les sondages SD10 et SD11. Tous deux orientés est-ouest, ils ont permis d'atteindre les niveaux dans lesquels s'insèrent les fondations du mur gouttereau oriental. Il s'agit de l'US156 qui se caractérise par une argile brune orangée incluant un cailloutis de schiste infracentimétrique et de l'US217 (ép. : 20 cm) qui correspond à un limon argileux brun foncé avec des petits galets dont la taille n'excède pas 5 cm. L'absence d'éléments anthropiques et la nature de leur matrice plaident pour une sédimentation naturelle sus-jacente à l'altérite reconnue à 70 m NGF.

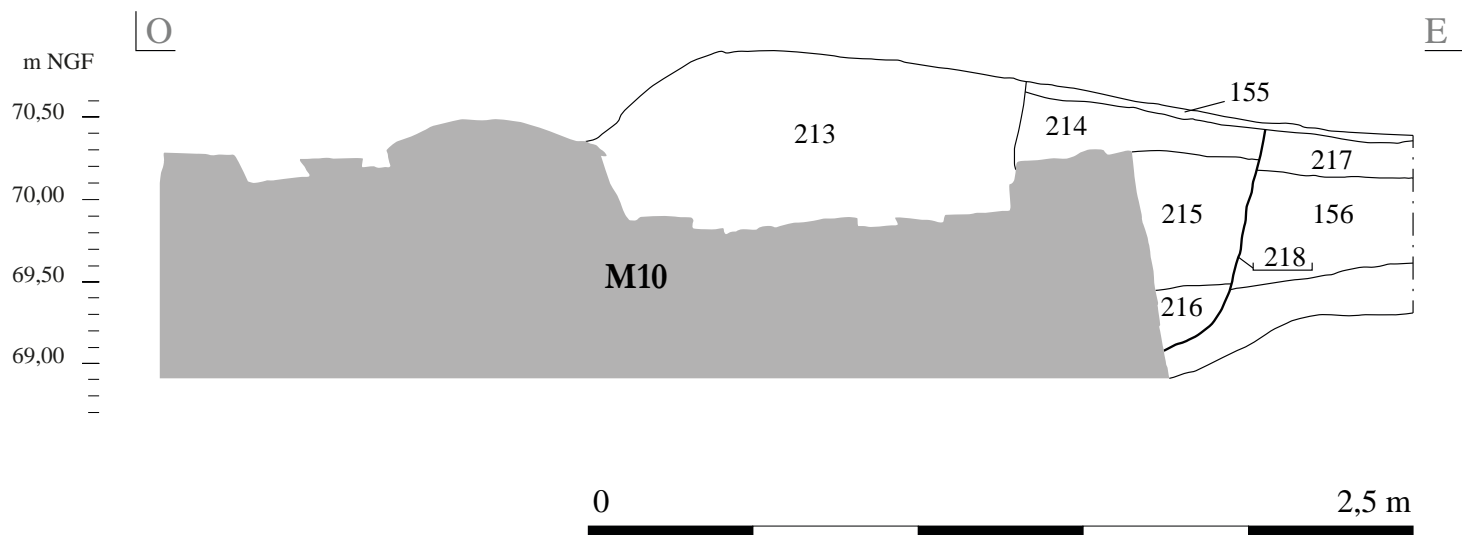


Fig. 72 - SD11, Tranchée de fondation F15, coupe ouest-est



Fig. 73 - SD10 , Coupe sud - Tranchée de fondation TRF15

**TRF15**

La tranchée de fondation (Fig. 72-73), relativement étroite dans la mesure où elle n'excède pas 0,4 m à l'ouverture (à la cote de 70,38 m NGF), montre un profil en « U » dont la base se pose sur la transition entre l'altérite et l'us156. Elle est comblée par les unités 216 (limon argileux brun), 215 (argile orangée) et 214 (limon argileux gris). La semelle de fondation s'ancre donc plus

profondément dans l'altérite en tranchée aveugle jusqu'à une cote non atteinte ; il est probable que les constructeurs aient cherché à atteindre le rocher. La maçonnerie de fondation présente un léger fruit et se caractérise par des assises de petits moellons de schiste équarris liés au mortier de terre (limon brun orangé - Fig. 74). La semelle de fondation déborde de 0,3 à 0,4 m du nu de l'élévation extérieure du gouttereau ; côté intérieur, la fondation n'a pas été atteinte.

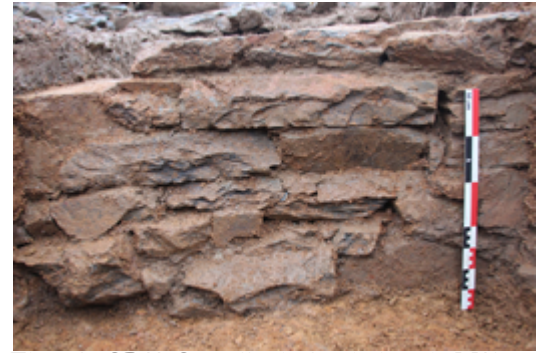


Fig. 74 - SD11, Semelle de fondation de M10

Le mur gouttereau arrière, M10, a été mis au jour et nettoyé sur 20,4 m de long. La reprise des données du CHAM permet de considérer sa longueur totale, soit 30,5 m<sup>279</sup> pour 2,65 m de large. Bien qu'il ait été fortement arasé, à une cote variant de 70,61 à 69,8 m NGF (du nord au sud), il présente encore suffisamment d'élévation pour caractériser son mode de construction (Fig. 75). Les parements sont élevés en moellons de schiste non calibrés, équarris, dont les faces conservent des traces de pics. Le blocage interne est monté concomitamment aux parements, en employant le même matériau. L'ensemble est lié au mortier de terre réalisé à base de limon brun orangé homogène et compact.



Fig. 75 - Transect de M10 avec en moitié droite, une récupération plus importante des matériaux

Le mur de façade occidental n'est renseigné que par quelques données issues de sondages du CHAM réalisés en 1990-1991 dans la rampe menant de la cour à la tour<sup>280</sup>. Il est fondé sur le substrat « qui a été entamé » et sa largeur est estimée à 1,9 m.

279 Mesure prise entre les deux départs des tours.

280 Rose 1992, p. 65.



Au centre de l'emprise, la fouille a révélé un mur de refend, M16, chaîné au gouttereau, large de 1,4 m. Seule sa moitié orientale est conservée, l'autre moitié a été entièrement récupérée lors des occupations postérieures (Chap. 4.2.3.). La mise en œuvre des matériaux est identique au gouttereau M10. Ce mur de refend permet de délimiter deux salles, la salle 1 (Sc.2B1) au centre et la salle 2 (Sc.2B2) vers le sud.

Au sud du carré de fouille, les vestiges d'un autre mur, M17, perpendiculaire à M10 a été partiellement mis au jour. Située à l'aplomb de la coupe sud, à plus de 2 m sous le sol actuel de la terrasse, la maçonnerie n'a pu être dégagée plus largement pour des raisons de sécurité, sa largeur reste donc indéterminée. Toutefois, nous avons pu observer son chaînage avec M10 et confirmer un mode de construction identique à ce dernier. Sa situation par rapport à la tour sud-est découverte permet de l'interpréter comme le mur pignon du logis.

Les fouilles du CHAM avait exhumé un autre mur de refend de 2 m de large, délimitant une salle septentrionale.

### *Salle 1*

La salle 1 occupe la partie centrale du corps de logis et occupe une surface de 130 m<sup>2</sup> (18,7 x 7 m). Les élévations conservées ne permettent pas de vérifier la présence de baies d'éclairage ; en revanche, la fouille a mis en évidence une porte (10.1018) ouverte dans M10, menant au revers du logis et localisée à 6,2 m d'équidistance du mur de refend sud. Elle présente une ouverture non ébrasée de 1,68 m de large dont le seuil se situe à 70,43 m NGF. Les tableaux sont montés en moellons de schiste tandis que l'encadrement, conservé côté intérieur de la pièce, est réalisé en granite avec un simple chanfrein, lié au mortier de chaux. Juste après le retrait marquant la feuillure, un gond en fer est conservé à la cote de 70,77 m NGF (Fig. 76, 77). Inséré entre la première et la deuxième assise à 0,34 m depuis le seuil, il témoigne de la présence d'un vantail se rabattant contre le tableau sud. Une patte-fiche en fer est conservé sur le chambranle, à la même hauteur pour la fixation d'un vantail amovible.



Fig. 76 - Porte menant au revers du logis. A gauche : tableau sud. A droite, porte vue de face côté salle. En haut à droite, détail sur les éléments d'hubriserie conservés

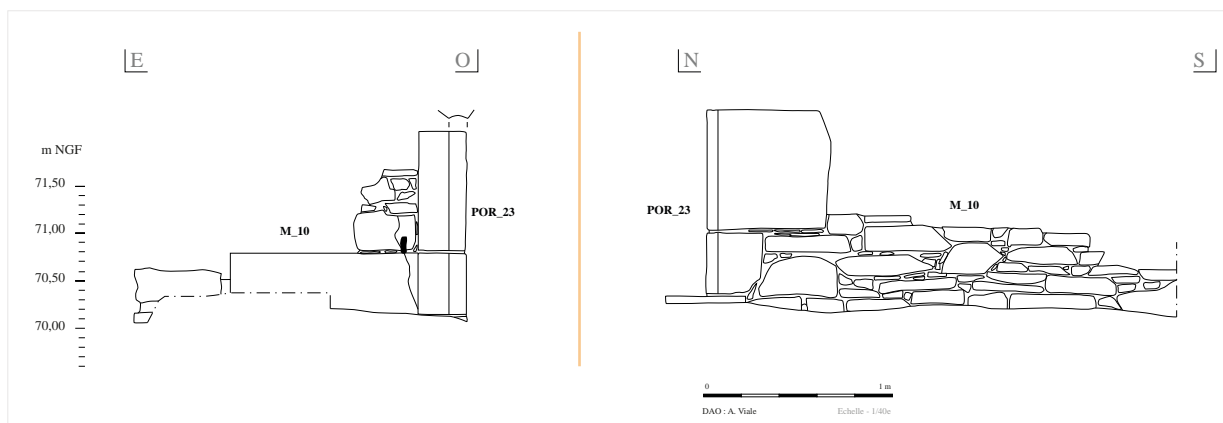


Fig. 77 - Relevé de la porte menant au revers du logis.

Même si les occupations postérieures ont fortement arasé les éléments constitutifs de cette salle 1, les vestiges d'une grande cheminée demeurent au sud de la pièce. Engagée dans le mur de refend M16, cette cheminée (CHE19) a conservé la moitié orientale de son foyer et la base de son piédroit ainsi que la dalle foyère (Fig. 71, 78 et T. III, p. 15). Elle est bâtie pour partie en moellons de schiste, à l'instar du mur de refend dans lequel la moitié de son foyer s'engage. Le piédroit est quant à lui monté en granite afin d'accueillir un décor évoquant une base de colonne en bas-relief (Fig. 79), ce qui accorde un effet de légère profondeur à la cheminée. Les pierres de taille sont liées au mortier de chaux et quelques plaquettes de schiste sont insérées entre les blocs en réglage d'horizontalité. Le foyer, non ébrasé et profond de 1,45 m, montre des traces évidentes de rubéfaction. L'âtre/dalle foyère présente une largeur totale de 1,8 m et se compose d'un hérisson de moellons de schiste allongé dans le sens nord-sud et d'une ceinture de 0,35 m en granite, l'ensemble est lié à la terre (Fig. 80). Les faces exposées des schistes de l'âtre sont noires et conservent des traces de suie (us222), tout comme l'argile d'installation (us167) du hérisson dont la couleur initialement orangée est devenue rouge vif par l'action du feu (Fig. 81). À défaut d'éléments conservés, il est difficile de restituer l'aspect du manteau de cette cheminée. Dernier point, si on admet qu'elle occupait une position centrale sur le mur de refend, on peut restituer une longueur totale de 5,45 m<sup>281</sup>, ce qui porte à près de 4 m la longueur du foyer à l'ouverture. Cependant, on ne peut exclure la présence d'une porte assurant la communication entre les salles 1 et 2 ; placée à l'angle sud-ouest de la pièce, ce passage réduirait de plus d'un mètre l'emprise de la cheminée.



Fig. 78 - Vue d'ensemble de la cheminée (CHE19) engagée dans le mur de refend. La moitié occidentale (à droite) a été presque entièrement récupérée.

281 La distance entre la naissance du piédroit externe et le mur gouttereau est de 0,7 m.





Fig. 79 - Piédroit mouluré en granite

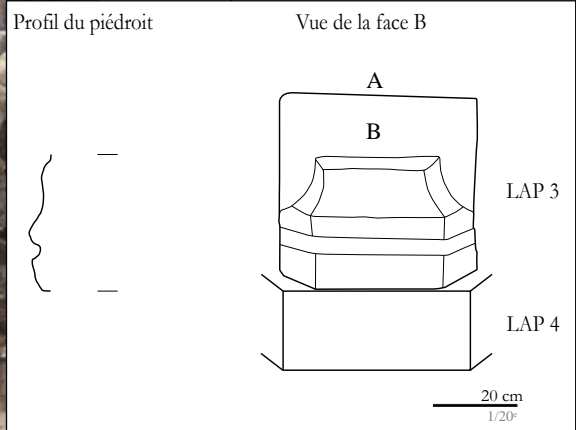


Fig. 80 - Dalle foyère composée d'un hérisson de schiste encadrée par une ceinture de granite. On observe en bas à droite, l'impact thermique sur la stratigraphie sous-jacente.



Fig. 81 - Vue transversale de la cheminée engagée dans le refend (à droite). L'ensemble a subi un fort impact thermique comme en témoigne cette couleur rouge.



Le dernier élément constitutif de la salle 1 mais ne relevant pas directement de son occupation, évoque les dispositifs de confort et d'hygiène indispensables à une résidence noble. Il s'agit des latrines (LAT09) aménagées dans l'épaisseur du mur gouttereau M10 et localisées juste au nord de la porte 10.1018 (Fig. 82). Il nous est impossible de renseigner la morphologie des sièges en raison du niveau d'arasement du logis ; en revanche, l'arrivée des conduits et la fosse ont été en partie mises au jour. Quatre conduits (c1 à c4) se répartissent ainsi du sud au nord, le conduit c1 se situant juste en arrière du tableau nord de la porte (T. III, p. 19). La coupe des conduits invite à distinguer deux groupes : les conduits c1 et c2 d'une part et les conduits c3 et c4 d'autre part. Effectivement, on perçoit une cloison épaisse de près de 55 cm entre les deux groupes alors même que celle séparant c1 de c2 n'excède pas 17 cm, et celle située entre c3 et c4 mesure 18 cm. La longueur des conduites est également sensiblement différente entre chaque groupe ; elle est constante dans le groupe 1 avec 60 cm environ alors qu'elle est de près de 90 cm pour le conduit c4. La mise en œuvre reste du moins la même pour chaque cloison/conduit, nous allons y revenir. Ces quatre conduits mènent à une grande fosse longue de 3,1 m et large de 1,44 m, soit une surface de 4,5 m<sup>2</sup>. La fosse est donc entièrement comprise dans l'épaisseur du mur gouttereau. Quant au volume utile, nous ne sommes pas en mesure de le préciser puisque le fond de la fosse n'a pas été atteint lors de la fouille.

Les parois de la fosse présentent une mise en œuvre peu soignée ; on note l'emploi exclusif de moellons de schiste équarris, hétérométriques, liés au même mortier à la terre que le reste du gouttereau (limon argileux brun orangé - Fig. 86). Un ressaut à 69,6 m NGF marque le sommet de la fosse (Fig. 83). Dès lors, les parois longitudinales se resserrent en saillie afin de former la base des conduites. Elles s'élèvent d'abord par une première assise constituée de gros blocs de schiste puis par un appareil moyen de schiste lié au mortier à la terre. Les cloisons séparant chaque conduite sont supportées par d'imposants linteaux en granite installés transversalement à la fosse (Fig. 85). Notons qu'aucun soin particulier n'a été apporté lors de la taille de ces linteaux qui ne présentent donc ni chanfreins, ni arêtes vives.



Fig. 82 - Vue générale des conduits des latrines aménagées dans le mur gouttereau (en cours de fouille). Vue depuis le nord.



Fig. 83 - Paroi sud de la fosse des latrines





Fig. 84 - Départ d'un conduit dans la paroi orientale de la fosse

Aucun aménagement particulier n'a été observé dans la fosse si ce n'est le départ d'un conduit de 45 cm coiffé d'un bloc de granite, localisé en moitié sud de la paroi occidentale. Son sommet se situe à 68,47 m NGF. Ses caractéristiques morphologiques et sa disposition évoquent un caniveau d'évacuation en cas de trop-plein ou de vidange (Fig. 84).



Fig. 85 - Cloison entre c2 et c3 supportée par un linteau en granite



Fig. 86 - La fosse des latrines, moitié nord (en cours de fouille)



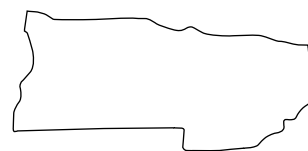
## Salle 2

La salle 2, située au sud du corps de logis, présente des dimensions bien plus modestes que la précédente. Avec une longueur de 7,65 m et une largeur (supposée) de près de 7 m, elle présente une surface de 53,5 m<sup>2</sup>. Une éventuelle communication avec la salle 1 reste incertaine compte-tenu de la récupération massive de la moitié occidentale du logis. Une communication avec la tour sud-est attenante est également impossible à confirmer en raison de l'arasement très important du mur gouttereau M10 au niveau de sa jonction avec la tour. En revanche, la fouille a révélé la présence d'une fenêtre (10.1019 - Fig. 87, T. III, p.17) dans le gouttereau est, ouverte juste avant le départ de la tour. Seule sa moitié nord est conservée, arasée à 71,79 m NGF au plus haut (T. III, p. 17). Cette baie légèrement ébrasée est composée d'une allège haute de près de 1 m, montée en moellons de schiste. Le tableau nord présente une partie basse réalisée en moellons de schiste liés à la terre, surmontée par un banc très étroit (25 cm de large) en granite souligné par un cavet puis un montant en grandes pierres de taille de granite. Bien qu'il en présente toutes les caractéristiques, on doute fort du confort d'assise de ce coussiège et donc de sa réelle utilisation. Un gond en fer est inséré en arrière de la feuillure entre les assises 2 et 3, à 71,5 m NGF, et donc à 30 cm au-dessus de l'allège (Fig. 88). Le niveau de sol dans l'ébrasement de la porte se situe quant à lui à 70,16 m NGF. L'encadrement extérieur en granite présente une moulure formée de deux cavets à ressaut (Fig. 88).



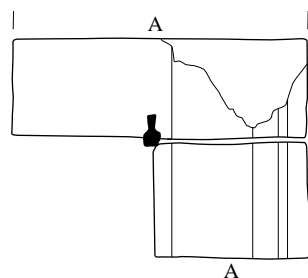
Fig. 87 - Fenêtre ouverte dans le mur gouttereau M10 dont on distingue les vestiges au premier plan (vue depuis le sud-ouest)

Vue de dessus



Bloc 5 - Face A

Vue de face



Bloc 5

Bloc 6

Vue de dessous



Bloc 6 - Face A



Fig. 88 - Mouluration de l'encadrement externe de la fenêtre 10.1019

20 cm  
1/20<sup>e</sup>

Cette salle est également chauffée par une cheminée (CHE21) engagée dans le mur sud (Fig. 71, 89). Elle semble dans l'ensemble de facture plus modeste que celle présente dans la salle 1. Distante de 2,3 m du mur gouttereau, sa longueur totale ne doit pas excéder 2,4 m (si on admet une position centrée sur M17). L'ensemble âtre/dalle foyère (dont le sommet se situe à 70,1 m NGF) mesure 1,60 m de profondeur, la moitié est engagée dans le mur. À l'inverse de CHE19, cet ensemble est réalisé en granite ; les blocs de l'âtre sont disposés est-ouest et peuvent atteindre 0,9 m de long pour une largeur relativement homogène de 0,35 à 0,5 m, tandis que ceux de la dalle foyère sont placés à la perpendiculaire (nord-sud) avec une largeur moyenne de 0,35 m. Le piédroit non ébrasé et le contre-cœur sont réalisés en granite ; en revanche, impossible de savoir si une mouluration ornait le piédroit en raison d'un arasement au sommet de la première assise. L'ensemble présente une très forte rubéfaction qui a atteint à la fois le cœur des blocs en granite mais aussi l'argile d'installation de la dalle foyère.



Fig. 89 - Vestiges de la cheminée engagée dans le mur pignon (vue depuis le nord-ouest)

Au nord de la salle 2, une maçonnerie (M12) formant un cercle outrepassé, est aménagée en appui contre le parement sud du mur de refend M16. Fortement arasée par les occupations postérieures, il reste néanmoins suffisamment d'éléments pour la caractériser. Elle se décompose en deux unités : 12.1032 et 12.1031. La première a été principalement observée dans un petit sondage (SD13) localisé en périphérie extérieure de la maçonnerie, côté ouest (Fig. 90). Les trois assises supérieures de la structure sont apparues : elles sont réalisées en moyen appareil et emploient des blocs de granite taillés liés à la terre ; des plaquettes de schiste sont insérées entre les assises en réglage d'horizontalité. Des désordres structurels évidents apparaissent avec un déchaussement de certaines pierres. Au sommet, s'élève le départ d'une voûte (12.1031) construite en granite avec un blocage



en schiste, le tout lié à la terre (limon argileux brun avec éclats d'ardoises et de schiste) ; on notera des traces de rubéfaction sur la face exposée en intérieur de la voûte (Fig. 91-92). L'utilisation d'autant de blocs de granite taillés contraste avec les autres maçonneries du logis, toutefois, on observe la présence de plusieurs remplois (blocs taillés, moulurés, chanfreinés - Fig. 93).



Fig. 90 - SD13, Socle 12.1032 du four (vue depuis l'ouest)



(en haut à droite) Fig. 91 - Voûte 12.1032 conservée en moitié occidentale

(ci-contre) Fig. 92 - Remblai interne au socle (vue depuis le nord)



(ci-dessous) Fig. 93 - Vue générale du four en fin de fouille (vue depuis le sud-est)

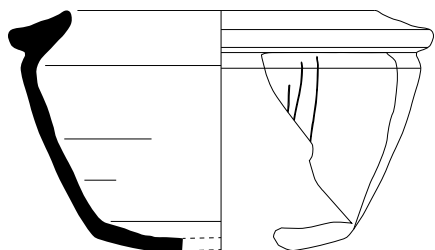




Concernant la stratigraphie interne à M12, le socle 12.1032 est comblé par un remblai hétérogène composé d'un amas de blocs de schiste, d'ardoises et de granite (US198) mêlé à une matrice limoneuse brune, puis en partie supérieure d'un limon argileux brun meuble (US192) incluant des petits blocs de schiste (< 10 cm), des nodules de mortier et de TCA, des ardoises fragmentaires ou encore des petits charbons (Fig. 92, T. III, p.15). Ce comblement remplit entièrement le socle du four et s'appuie contre le parement sud du mur de refend. Grâce à la bonne conservation d'une petite partie de la voûte (à l'ouest), nous sommes en mesure d'apprécier l'aménagement d'une sole.



Fig. 94 - Vestige de la sole en TCA sur lit d'argile



CER 95 - US 193 (et 177) - Pot 6 à dét., Lam 09b-m.  
Capacité : 75 cl.  
C. Le Guédard

0 5 cm

Fig. 95 - Céramique oubliée sur la sol du four

Ainsi, un sable jaune (US190) est d'abord étalé afin de stabiliser les remblais sous-jacents. Puis, une argile jaune orangée (US192) homogène et compacte est disposée sur 8 cm d'épaisseur environ, elle nivelle l'ensemble de l'espace et favorise l'installation de la sole. Cette dernière (US193) est réalisée en carreaux de terre cuite carrés de 14,5 cm de côté (Fig. 94). Un lot de 10 tessons de céramique (193CER95) était conservé directement sur la sole, manifestement déposé avant la démolition du four et oublié. La forme archéologiquement complète a permis de l'attribuer à la catégorie « Pot 6 à dét. » et aux pâtes Lam 09b-m liées aux productions de Lamballe. Il s'agit d'un pot de 120 mm de diamètre et d'une capacité de 75 cl qui ne présente aucune trace de chauffe. Un graffiti en trois lignes verticales parallèles est visible sur la panse. (Fig. 95).

Cet ensemble forme une structure de 2,5 m de diamètre à la base de la voûte, sa morphologie générale permet de l'identifier comme un four domestique (F10) confirmé par la fouille des niveaux internes et notamment la présence

d'une sole. Un point reste maintenant à définir : son mode d'utilisation. Malgré un état de conservation relativement bon, il manque un élément majeur, la gueule, qui permet de déterminer l'emplacement de l'aire de travail. Le côté sud pourrait être retenu, toutefois on ne perçoit aucun aménagement au niveau du sommet du socle ou dans la voûte conservée qui laisse supposer l'ouverture de la gueule. À cela s'ajoute la disposition du cercle outrepassé qui suggère davantage une ouverture au nord, où pourrait se tenir une face plate, plutôt qu'au sud où se situe l'arrondi. Pourtant, au nord, le four s'appuie manifestement contre le mur de refend. Les exemples de fours situés en arrière d'une cheminée avec la gueule ouverte dans le contre-cœur ne sont pas rares<sup>282</sup>. Nombre de grandes cuisines profitent de cette disposition pour gagner de l'espace dans la pièce et

282 L'article de X. Pagazani sur « la cuisine de la demeure noble en Haute-Normandie aux XVe et XVIe siècles », en recense plusieurs occurrences. Pagazani 2014, p.167-188. En Bretagne, plusieurs manoirs bretons disposent d'une cuisine munie d'une cheminée avec four greffée en arrière du refend : Menant 1993, p. 76.

rassembler en un point les structures de chauffe et par conséquent les combustibles et les rejets de foyers. L'espace gagné dans la cuisine permet alors une plus grande surface de travail mais aussi la possibilité d'y dresser une table pour les repas ordinaires. Dans notre cas, il semble bien que nous disposions du même agencement, une vaste cheminée sur refend ouverte sur la salle 1 et un four greffé à l'arrière en salle 2 qui se trouve par conséquent diminuée en surface utile.

#### *La tour sud-est*

La tour sud-est est certainement l'élément qui a subi le plus fort arasement et taux de récupération de toutes les constructions mises au jour durant la fouille. Elle se situe au sud-est du corps de logis, attenante à la salle 2 ; toutefois l'état de conservation n'a pas fourni de preuves directes d'un chaînage avec le gouttereau m10. Le sondage (SD12) a révélé les fondations (M22) de la tour qui s'ancrent dans l'altérite (Fig. 96). Elles emploient exclusivement des moellons de schiste hétérométriques liés par un mortier de terre réalisé à partir de limon argileux brun orangé (comme les autres maçonneries décrites précédemment). Grâce à sa fosse de récupération F3 sur laquelle nous reviendrons plus tard (Chap. 4.2.2.3.), il est possible d'estimer l'emprise et le diamètre de la tour, soit près de 13 m. Aucun autre élément ne permet de restituer sa disposition interne.



Fig. 96 - Vestiges des fondations de la tour sud-est, découverts dans le sondage SD12

#### 4.2.1.2. Stratigraphie et évolution de l'occupation

Seuls quelques niveaux d'occupation ont été appréhendés, la fouille se voulant non exhaustive et sans impact majeur sur les sols intérieurs. Le diagramme stratigraphique proposé p. 9 du T. III souffre donc de lacunes notamment dans l'enchaînement et la ventilation des séquences d'occupation.

##### *Salle 1*

Un sondage réalisé à l'angle sud-est de la salle 1, autour de la cheminée, montre une succession de sols en terre battue relativement propres et homogènes. La proximité de la cheminée se distingue par des rejets cendro-charbonneux ou des traces de rubéfaction colorant la surface des recharges de sol ou par des inclusions de charbons infracentimétriques au sein de la matrice.

Ainsi, l'us210, dernier niveau atteint, se caractérise par une matrice limoneuse brun moyen intégrant un petit cailloutis de schiste, sa surface est compacte et uniforme. Elle est recouverte par un fin niveau de mortier de chaux blanc (us211), très homogène et sans artefacts, qui évoque un assainissement des sols par ajout de chaux. Une nouvelle séquence s'amorce avec un sol en terre battue composée d'argile orangée homogène et compacte (us200) que l'on retrouve dans toute la pièce (Fig. 97). Les inclusions sont cette fois plus nombreuses avec un petit cailloutis de schiste, mais aussi des fragments de charbons infracentimétriques et des traces de rubéfaction aux abords de la cheminée. Ce sol plan se situe à la cote de 70,25 m NGF, soit au même niveau que la dalle foyer. D'ailleurs plusieurs poches localisées témoignent de l'utilisation de la cheminée. Effectivement, au pied du piédroit conservé et dans l'angle sud-est de la pièce, l'us201 se compose d'un limon brun foncé hétérogène et meuble comprenant de très nombreuses inclusions de charbons. Quelques tessons de panses de céramique et restes de faune ont été piégés au sein de ce qui semble relever d'un rejet de foyer brassé.



Fig. 97 - Niveau de sol en terre battue (US200) au sein duquel se manifestent des zones charbonneuses et rubéfiées.

Le même type de dépôt se retrouve également au-devant même de la cheminée. Sur l'us205, qui correspond à un fin niveau (< 0,5 cm) de piétinement du sol us200, on enregistre une zone de rejets charbonneux (us206) dont l'épaisseur varie de 0,5 à 2 cm. Il s'agit du dernier niveau d'occu-



pation enregistré avant les niveaux de démolition.

Exception faite des traces laissées par l'activité foyère adjacente, les sols n'ont livré que trop peu d'artefacts associés, ce qui plaide en faveur d'un nettoyage régulier de la pièce. Manifestement, aucun aménagement de sol en dur (dalles, carreaux de pavement) n'a été construit durant les dernières séquences observées.

Entre les derniers sols et les prémices de la démolition du bâtiment, un aménagement tardif a été réalisé. Dans le foyer de la cheminée CHE19, une petite maçonnerie (19.1030) de 1,2 m de côté est construite sur l'âtre, en appui à la fois sur le contre-cœur et sur le piédroit oriental. Elle s'installe sur l'US222 (dépôt cendro-charbonneux noir) qui correspond au fonctionnement de la cheminée. La construction est sommaire, elle emploie des moellons de schiste et quelques granites disposés en assises avec une chaîne d'angle en besace, liés au mortier de terre (Fig. 98, 99 et p.15 dans T. III). L'espace fermé par cette maçonnerie est comblé par l'us168/181 composée d'un limon argileux brun hétérogène et compact.



Fig. 98 - Vue d'ensemble de 19.1030 (vue depuis le nord-ouest)



Fig. 99 - Vue de 19.1030 depuis le dessus. En bas, le mur de refend M16

Outre quelques tessons de céramique des productions de Lamballe, ce comblement a livré des artefacts en fer intéressants. Il s'agit d'abord de deux objets fonctionnant ensemble : une poignée amovible (MET002) fixée sur son support via deux pitons à deux fiches et d'une ferrure perforée et décorée (MET050) qui permettait d'assembler les planches de bois. Le décor de trois merlons en queue d'aronde et le mode de fixation de la poignée sont jugés caractéristiques du XVI<sup>e</sup> siècle. La seconde catégorie d'objets se rapporte au domaine équestre. Un étrier à boîtier (MET054 - Fig. 100 et T. II, p. 18-19) et un fer à cheval complet (MET067) renvoient également au XVI<sup>e</sup> siècle. Nous reviendrons sur ces deux derniers objets plus largement lors du chapitre consacré à la culture matérielle. Difficile au vu des éléments conservés de déterminer la fonction de cette maçonnerie 19.1030, sauf à comprendre qu'elle bouche partiellement le foyer de la cheminée.

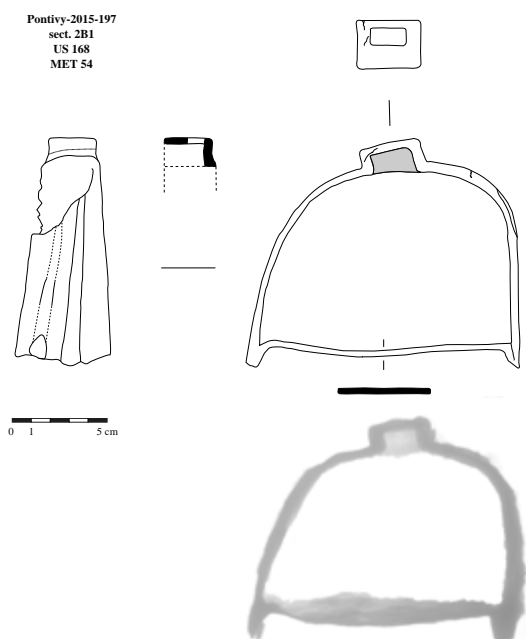


Fig. 100 - Étrier MET-054, us168 © A. Fasquel



*Le remplissage de la fosse des latrines*

Les niveaux de comblement de la fosse étaient très bien préservés mais ont été partiellement fouillés. Trois types de comblement ont été étudiés (T. III, p. 19) :

- Un niveau de gravats (us174) assez meuble remplit la partie supérieure de la fosse jusqu'au sommet des conduites arasées. Le sédiment est majoritairement brun argileux et mêlé à différents matériaux de construction : ardoises de couverture fragmentaires, blocs d'architecture et moellons de schiste, quelques carreaux de pavement brisés. L'ensemble de ces matériaux provient de la démolition du logis qui a finalement scellé le remplissage de la fosse et évité toute « profanation » postérieure.
- Une interface (us175 - Fig. 101) argilo-limoneuse orangée évoque une percolation des terres à travers l'unité sus-jacente us174, notamment du mortier de terre qui présente les mêmes caractéristiques sédimentaires. Ce niveau présente une épaisseur variant de 10 à 30 cm.
- Une couche d'abandon (us176 - Fig. 102) composée d'une terre noire, meuble, mêlée à une matrice argilo-limoneuse orangée, avec un taux d'humidité important. Le mobilier est très abondant, avec des carreaux de pavement et des ardoises brisées, des nodules de mortier, des céramiques cassées en grands tessons provenant de pots quasi complets, de la faune et de la malacofaune et du petit mobilier divers. L'ensemble présente un léger pendage nord-sud mais surtout tend à remonter le long des parois de la fosse. Les caractéristiques sédimentaires et matérielles de cette unité stratigraphique n'excluent pas une utilisation des latrines.

La fouille s'est arrêtée à la base de l'us176, ce qui a permis de découvrir le départ de la conduite d'évacuation, mais les niveaux relatifs à l'occupation des latrines n'ont pu être appréhendés malgré des conditions taphonomiques très favorables pour une étude exhaustive. Cependant, la fouille des latrines a été réalisée selon un carroyage resserré afin de documenter la répartition du mobilier au sein de la fosse et en fonction des conduits. Des prélèvements ont également été réalisés dans l'us176 pour expertise carpologique (cf. chap. 4.2.1.5.2.).



Fig. 101 - US175, vue depuis le nord



Fig. 102 - US176, vue depuis le nord

### Salle 2

De manière générale, on retrouve la même dynamique en salle 2 avec l'aménagement de sols en terre battue compacts, homogènes et propres. L'US107, niveau le plus ancien observé et dont le sommet se situe à 70,16 m NGF, est composée d'une matrice limono-argileuse brune orangée incluant quelques galets roulés centimétriques et de petits éclats de schiste (< 1 cm). Elle est recouverte par un fin voile noir (US108), meuble, très organique, au sein duquel se répartissent des petits fragments de charbons (< 1 cm), notamment à proximité de la cheminée CHE21.

À l'instar de l'US200 présente en salle 1, on retrouve ici le même sol aménagé en terre battue (US109) qui marque la fin des niveaux d'occupation de la salle. Ce dernier se caractérise par l'apport d'une argile jaune compacte et homogène, dont le sommet se situe à 70,24 m NGF (sensiblement équivalent au niveau de la salle 1). Seul un petit anneau en alliage cuivreux (MET231) a été découvert en surface. Ce petit anneau de section circulaire de 10 mm de diamètre relève du domaine de l'accessoire vestimentaire. Il n'apporte aucun indice chronologique.

Dans l'ébrasement de la fenêtre 10.1019, quelques niveaux complètent la colonne stratigraphique d'occupation. Il s'agit d'abord de l'US221 (ép. : 0,5 cm) dont la matrice sableuse évoque un niveau d'occupation. Elle a livré notamment des fragments de panse d'un pot (221CER109) de 18 cm de diamètre issu des productions de Lamballe, ou encore une série de clous de construction. S'ensuit une recharge de sol de 1 cm environ constituée d'une argile limoneuse jaune (US224) au sommet de laquelle ont été enregistrés un lot de clous à tête circulaire (MET083.2 ; NMI-42) et une boucle en alliage cuivreux (Fig. 103) dont la typologie (boucle à double fenêtre asymétrique avec cadre décoré de volutes peu saillantes) évoque le fourniment militaire<sup>283</sup>. Cette séquence stratigraphique s'achève par un niveau d'occupation limono-argileux gris (US223) dans lequel des fragments de céramique et un clou à tête ronde similaires à ceux de l'US224 ont été piégés.



MET 230 - US 224 - Boucle  
A. Berthon  
0 1 cm  
Fig. 103 - Boucle en alliage cuivreux

#### 4.2.1.3. Au revers du logis

Outre les résultats obtenus sur la morphologie et les dispositions internes au corps de logis est, de précieuses informations ont été acquises sur l'espace postérieur.

##### *Phase 1 - Une terrasse de revers*

L'ouverture d'une porte dans le mur gouttereau arrière du logis, au centre de la salle 1, indique une communication avec un espace extérieur situé au revers du logis. Si on ajoute le fait qu'elle se localise presque au centre de la pièce, on peut alors supposer une circulation régulière et fonctionnelle.

Deux structures fossoyées longitudinales ont été découvertes au revers du logis (Fig. 71, T. III,

283 Renvoi à l'étude d'Amélie Berthon



Fig. 104 - F14 et son comblement (vue depuis le sud)

p. 13). Creusées dans le terrain naturel, elles s'orientent toutes deux du nord au sud, parallèlement au logis. La première, F8, est distante de près de 8 m du logis et est apparue à la cote de 70,6 m NGF. Son creusement (US157) montre des parois évasées en U et un fond légèrement concave, il mesure 30 cm à l'ouverture. Il est comblé par un limon argileux brun meuble (US158). La seconde structure, F14, est distante de 4 m du bâtiment, soit à égale distance du logis et de F8. Le creusement (US203) présente également des parois évasées en U et un fond concave, avec une largeur de près de 40 cm à l'ouverture.

Le comblement (US204) est constitué d'un limon argileux brun très similaire à l'US158. Aucun élément particulier, qui pourrait par exemple suggérer la présence de bois, n'a été observé dans les comblements. La morphologie de ces deux faits évoque un système de drainage.

Les sondages SD10 et SD11, ouverts pour sonder les fondations du mur gouttereau, documentaient la tranchée de fondation de ce dernier (cf. supra, p. 178). Ils ont également permis d'apprécier la stratigraphie sus-jacente qui témoigne d'une occupation régulière contemporaine du logis. Ainsi, au sommet des strates naturelles (US217 et 156), l'US155 recouvre le comblement de la tranchée de fondation TRF15 (Fig. 70 et 105) et s'appuie contre le parement externe du gouttereau ; elle recouvre également les deux structures fossoyées décrites précédemment. Cette unité stratigraphique, mise au jour également dans le reste de l'espace ouvert à l'arrière du logis, forme un niveau plan et étendu, sur une épaisseur moyenne de 3 cm et dont le sommet se situe à 70,8 m NGF (au plus haut). La matrice argilo-limoneuse présente une teinte brune et on observe des ardoises fragmentaires abandonnées à plat au sommet de la couche. Un clou et un accessoire de coiffure ont été découverts. L'accessoire est une petite couronne composée d'un fil de cuivre enroulé et torsadé, utilisé pour fixer les coiffures féminines au sommet du crâne (Fig. 106). Les limites orientales de cette unité stratigraphique n'ont pu être vérifiées en raison des aménagements postérieurs et des paliers de sécurité.



Fig. 105 - Niveau de circulation extérieur au logis (US155), vu depuis le sud

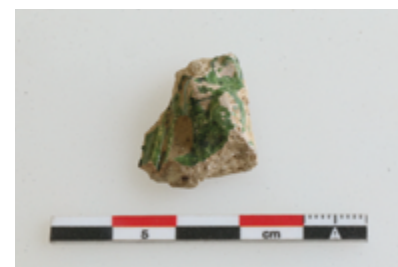
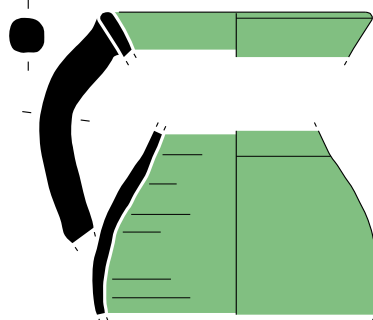
MET 183 - US 155 - Fil enroulé et torsadé  
A. Berton

0 1 cm

Fig. 106 - Accessoire féminin découvert sur la terrasse de revers (MET183)



Elle est recouverte partiellement par une petite séquence stratigraphique dont les caractéristiques évoquent une phase de travaux. Ainsi, les us154-196 situées en arrière du mur du logis forment un niveau hétérogène de 10 à 30 cm d'épaisseur selon les endroits au sein duquel ont été piégés des éclats d'ardoises, des petits blocs de schiste (< 5 cm), quelques fragments de TCA mais aussi plusieurs petits objets. La fouille a ainsi livré 31 clous et 31 accessoires vestimentaires (ferrets, passe-cordon (ou aiguille passe-lacet), épingles) mais aussi un lot céramique qui a été rattaché à l'assemblage 1 daté du courant XVI<sup>e</sup> siècle. On y dénombre un réchaud, des pots mais également un pichet à anse droite et section ronde présentant une glaçure interne couvrante et un décor d'applique décollé sur l'épaulement représentant un personnage (Fig. 107). L'unité sus-jacente (us195) présente les mêmes caractéristiques que la précédente avec la même récurrence de petits objets métalliques et notamment une douzaine d'épingles en alliage cuivreux. On note également la présence de clous certains à tête circulaire (type A3-A4-A5<sup>284</sup>) et



CER 15 - US 196 - Pichet 17-1, Van 07c-m  
C. Le Guédard

0 5 cm

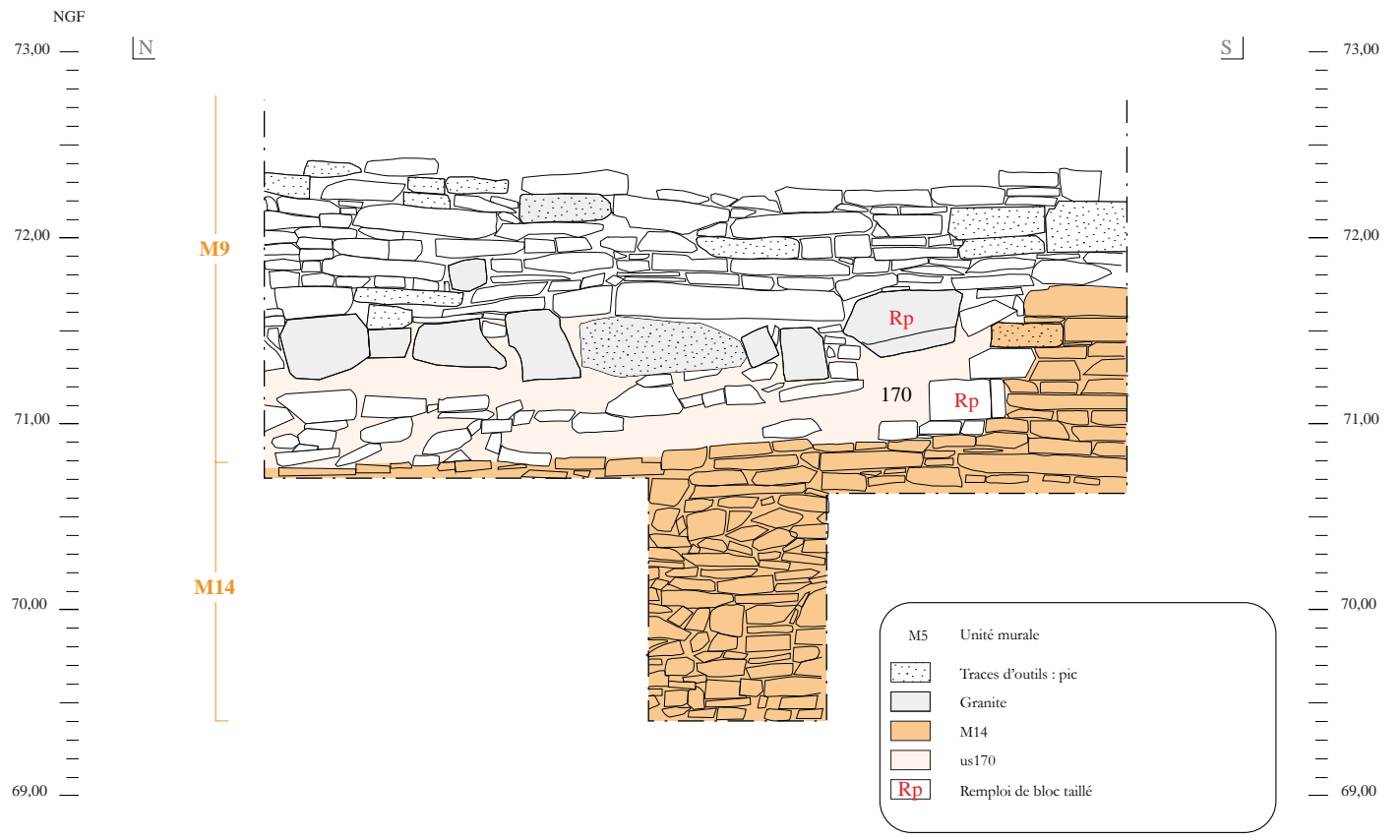
Fig. 107 - Pichet avec décor d'applique anthropomorphe (196CER15)

d'autres à tête en huit (type 8) relevant du domaine de la construction. Cette séquence se termine par les unités 189 (limon sableux d'une trentaine de centimètres) et 188 (limon argileux brun) qui, à l'instar des précédentes, ont enfermé des fragments d'ardoises et de TCA, mais aussi des petits blocs de schiste. Cet ensemble stratigraphique présente globalement un léger pendage ouest-est et se retrouve principalement au pied du logis, en arrière de la salle 1. Les artefacts livrés par la fouille de ces unités stratigraphiques, notamment ceux liés à la construction (TCA, ardoises, clous) pourraient indiquer une phase de travaux dans ou aux abords du logis.

Cette occupation est accompagnée d'une construction découverte à l'angle nord-est de l'emprise. À 9,35 m du logis et à seulement 1,5 m de F8, la fouille a mis en évidence une maçonnerie, M13/M14, fondée dans le substrat en tranchée aveugle, et qui s'oriente nord-sud (Fig. 108). La face occidentale présente un parement appareillé en moellons de schiste non calibrés liés par un mortier de limon argileux jaune conservé sur 1,5 m et qui pourrait correspondre aux fondations, puis une élévation (conservée en partie sud du sondage) en moyen appareil assisé toujours avec ce mortier de terre jaune. Cette construction renferme un couloir d'un mètre de large aux parois dressées en blocs de granite et de schiste taillés, assisés et liés à la terre (Fig. 70 et 109). Sa situation en bord d'emprise de fouille ne permet de déterminer ni d'où ce couloir était accessible ni ce qu'il desservait, sauf à dire qu'il provenait du nord et s'infléchissait vers l'ouest. De la même manière, nous ne pouvons préciser son niveau de circulation.

284 Ces catégories font référence à la typologie définie par A. Berthon dans son étude sur le petit mobilier métallique : renvoi à l'étude





- M9 Plateforme d'artillerie - Liant : limon jaune
- 170 Argile brune avec inclusions d'éclats de schiste (<3 cm)
- M14 Coursière - Liant : limon argileux jaune



Face ouest de M9



Face ouest de M14 mise au jour dans le sondage

 Service Départemental d'Archéologie Pontivy (56) - Château des Rohan N°2015-197 Secteur 2 - Terrasse d'artillerie	DAO - K. Vincent	Echelle - 1/40° 
	Altitude en m NGF	

Fig. 108 - Elévation de M14 et M9 (état postérieur), face ouest



Fig. 108 - Couloir intramural en grand appareil (vue depuis le nord).

Très arasé (à 71,1 m NGF), il a été masqué par les constructions postérieures. En revanche, sa position stratigraphique le place au sein de la même période que l'us155.

Ces vestiges de sol d'occupation mais aussi d'une construction très en arrière du logis tendent à restituer une forme de terrasse de revers, accessible depuis le logis et pourvue de bâtiment(s ?). Il semble cependant que cette terrasse a eu une durée d'occupation assez limitée si on en croit la faible puissance stratigraphique... à moins que celle-ci ne résulte d'une importante érosion.

#### *Phase 2 - Evolution de la défense : mise en place d'un boulevard*

La séquence stratigraphique suivante marque un vrai tournant dans l'occupation de cette terrasse.

Tout d'abord, au revers de la porte 10.1018, se développe la maçonnerie M20 orientée est-ouest, longue de 3,5 m et large d'1 m. Conservée seulement sur deux assises, difficile de savoir s'il s'agit d'une fondation ou d'une longrine. Toutefois, elle est bâtie en tranchée aveugle dans l'us156 et s'appuie en partie occidentale sur la semelle de fondation du gouttereau M10. Sa construction est réalisée en moellons de schiste non calibrés, équarris grossièrement et liés par un mortier de terre constitué d'un limon brun-gris, clair et homogène.

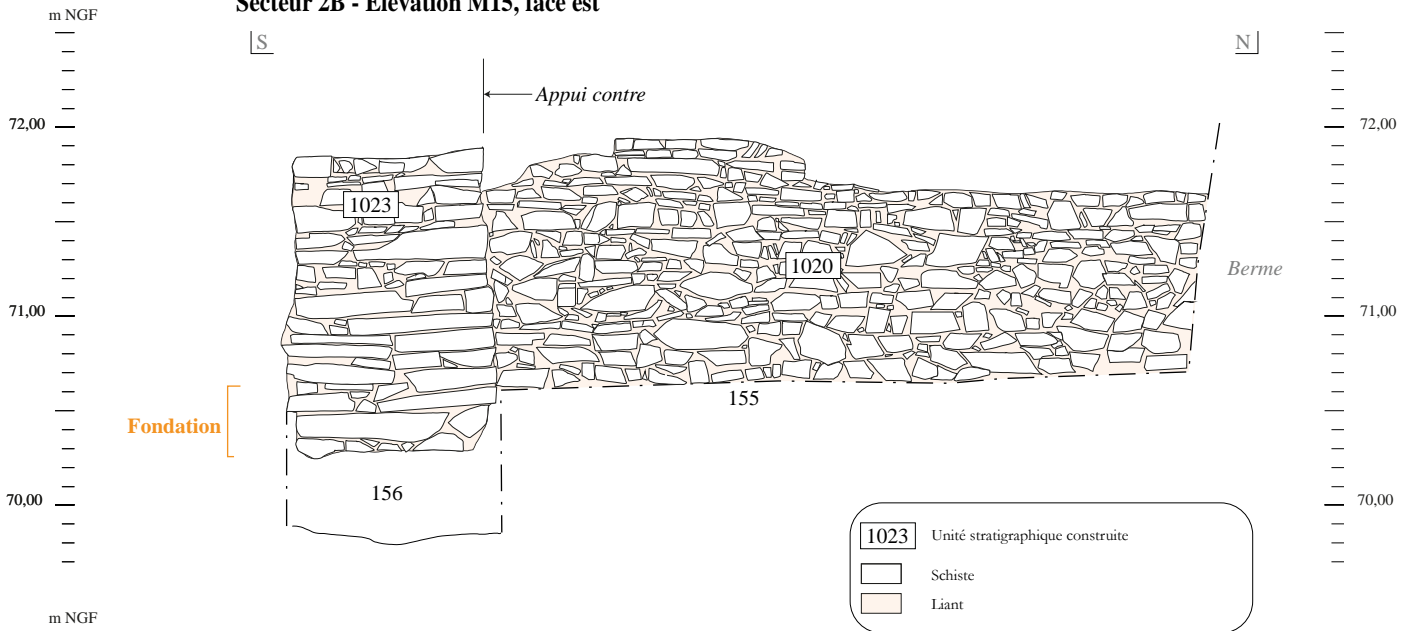
Ensuite, orientée selon un axe nord-sud, l'unité murale M15 est fondée dans l'us156 (terrain naturel). Cette maçonnerie, longue de 4,85 m pour 1 m de large, est arasée à la cote de 71,9 m NGF et présente un bon état de conservation (Fig. 109-110). Elle se divise en deux unités. La partie sud, 15.1023, forme un massif quadrangulaire de 1 m de côté fondé sur près de 0,4 m d'épaisseur dans l'us156. La semelle de fondation est à l'aplomb de l'élévation côté sud mais largement saillante à l'est. L'élévation est appareillée en moellons de schiste allongés assisés, liés à la terre. La seconde unité, 15.1020, s'appuie contre le parement nord de 15.1023 et se développe vers le nord sur une



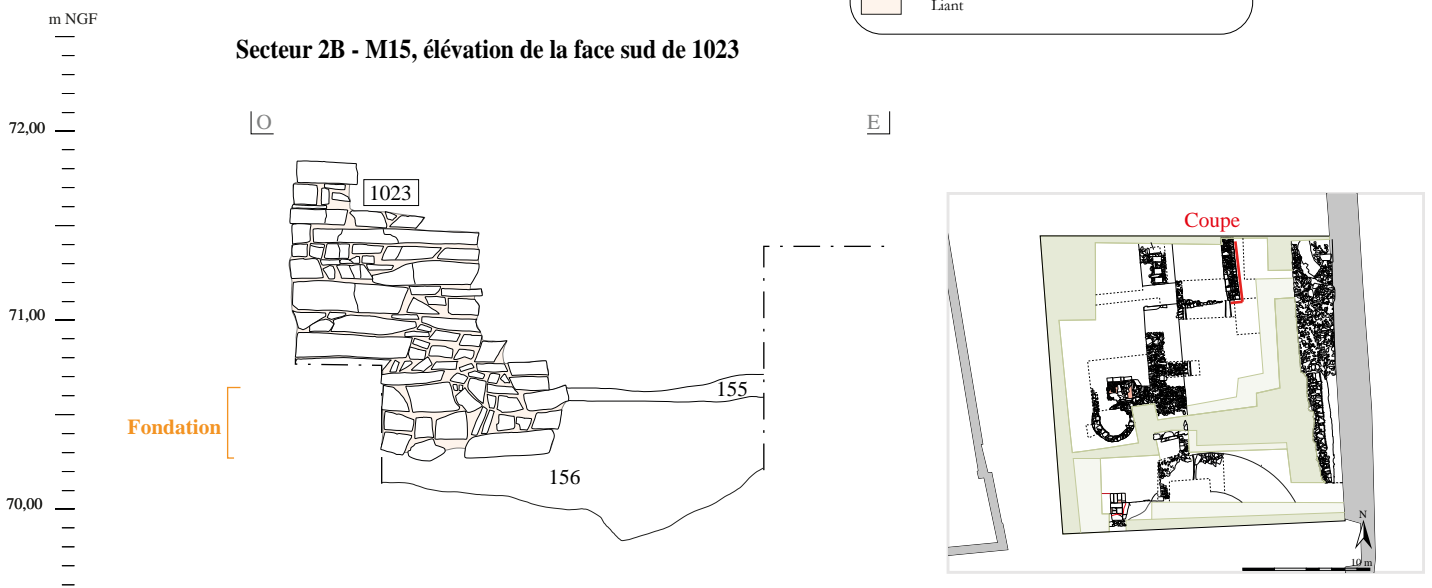
Fig. 109 - Plan général des vestiges, Phase 2a, Mise en place d'un boulevard



### Secteur 2B - Elévation M15, face est



### Secteur 2B - M15, élévation de la face sud de 1023



155 - Argile limoneuse brune : niveau de circulation sur la terrasse 2B

156 - Argile brune orangé avec inclusions de cailloutis infracentimétriques : sédimentation naturelle en tête du substrat



Face est de M15



Face sud de 1023 (M15)



Service Départemental d'Archéologie

Pontivy (56) - Château des Rohan  
N°2015-197  
Secteur 2 - Terrasse d'artillerie

DAO - K. Vincent

Altitude en m NGF

Echelle - 1/40°

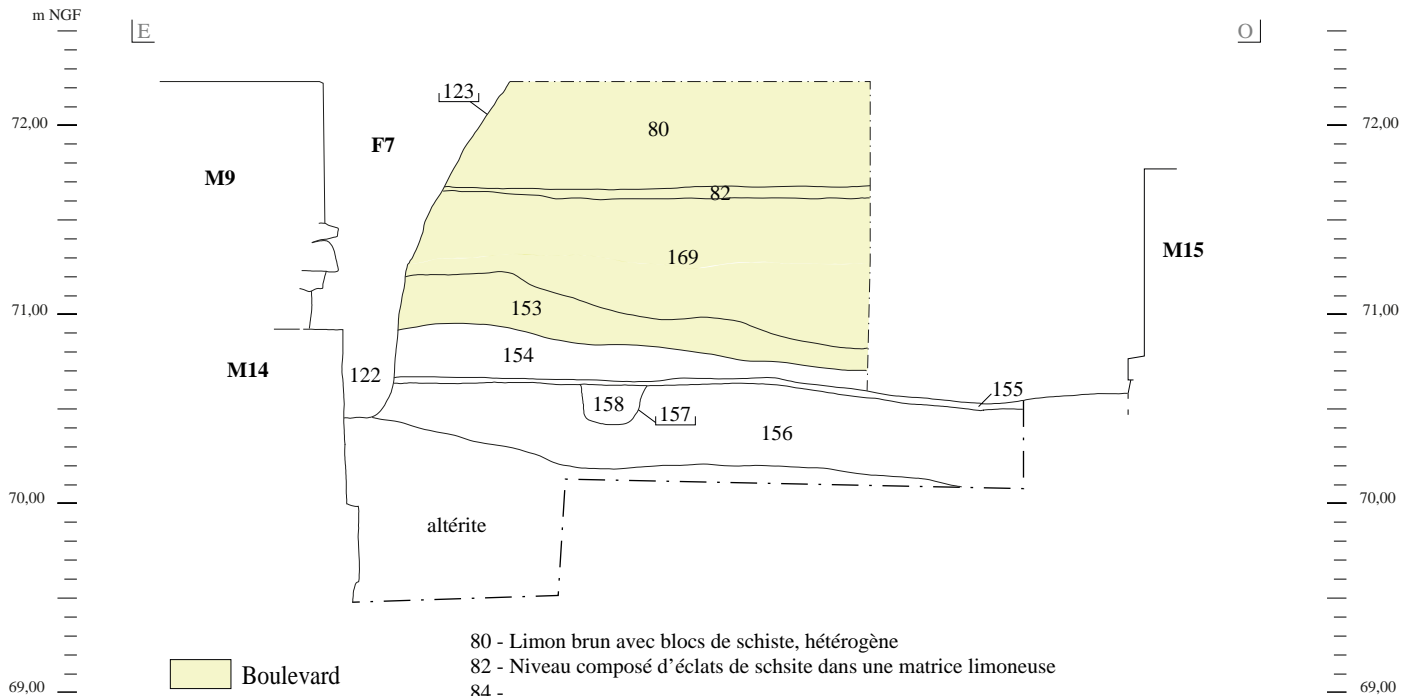
0

2,5 m



Fig. 110 - Mur M15 construit sur la terrasse de revers





- 80 - Limon brun avec blocs de schiste, hétérogène
- 82 - Niveau composé d'éclats de schiste dans une matrice limoneuse
- 84 -
- 122 - Argile brune homogène intégrant des blocs localisés contre le parement de M9, comblement de F7
- 153 - Niveau de galets et cailloux de schiste
- 154 - Limon argileux brun avec ardoises fragmentées et cailloux
- 155 - Argile limoneuse brune : niveau de circulation sur la terrasse 2B
- 156 - Argile brune orangé avec inclusions de cailloutis infracentimétriques : sédimentation naturelle en tête du substrat
- 158 - limon argileux brun foncé, comblement de F8
- 169 - Argile orangé avec inclusions de schiste bleu

- M9 Plateforme d'artillerie
- M14 Coursière
- M15 Braie (?)
- F7 Tranchée de fondation de M9



Coupe est-ouest : au premier plan, on distingue le linéaire de F8  
 Vue depuis le nord



Coupe est-ouest, après sondage transversal au pied de M14  
 Vue depuis le nord-nord-ouest

	DAO - K. Vincent	Echelle - 1/40° 0 ————— 2,5 m
	Altitude en m NGF	
<b>Fig. 111 - Coupe est-ouest entre M14 et M15. Aménagement d'un boulevard sur la terrasse de revers</b>		

longueur indéterminée (hors emprise). Ce pan de mur ne présente pas de semelle de fondation mais est édifié à partir du sommet de l'US156, coupant l'US155. La construction est bien plus sommaire que le massif précédent, puisqu'elle est montée en petits moellons de schiste hétérométriques non assisés liés à la terre. Côté est, la face du mur n'est pas parementée à l'inverse de la face occidentale qui montre un parement soigné similaire au massif 15.1023 : cette distinction de traitement peut indiquer que seule la face ouest était visible ou du moins méritait une mise en œuvre plus soignée.

Les murs M20 et M15 sont susceptibles être contemporains compte-tenu de leur position stratigraphique commune, seule l'unité 15.1023 pourrait faire preuve d'antériorité si on se tient à une lecture verticale stricto sensu avec l'adossement de 15.1022 contre son parement nord. Impossible en l'état de comprendre la fonction de ces maçonneries, sauf si on raisonne avec les éléments à suivre.

Effectivement, la fouille a mis en évidence une séquence stratigraphique importante qui voit l'apport massif de terres sur une hauteur maximale conservée de 2,2 m environ (sommet à 71,9 m NGF - FIG. 111). Toutes les unités stratigraphiques constituant cet apport ont été rassemblées sous F18 et présentées dans le diagramme (T. III, p. 9). Sans rentrer dans le détail exhaustif de chaque unité, on retiendra surtout qu'il s'agit d'une alternance de terres stériles, incluant des galets roulés et des éclats de schiste, dont les teintes varient de l'orange (pour les niveaux argileux) au bleu-gris (pour les niveaux constitués quasi majoritairement d'éclats

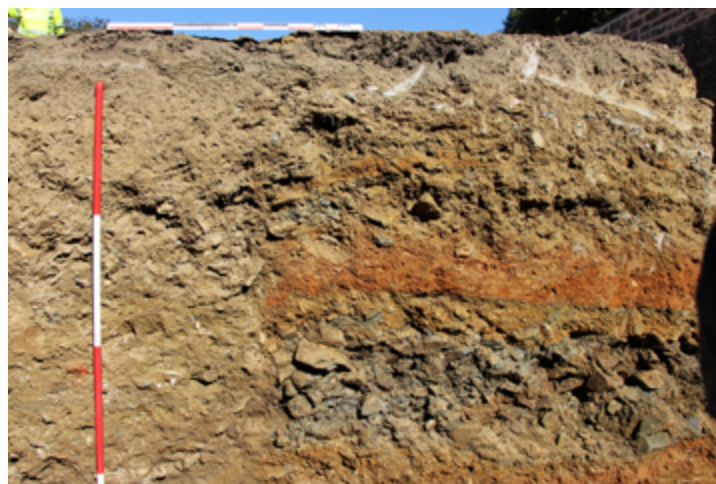


Fig. 112 - Vue en coupe (ouest-est) des niveaux composants le boulevard F18. A gauche, se distingue nettement le percement de F3 lié à la récupération de la tour sud-est

de schiste). La dynamique des dépôts montre un apport réalisé progressivement et à plat (Fig. 112). Seule l'espace situé à l'est de M15 montre un pendage est-ouest pour le premier mètre (T. III, p. 13): la présence de la construction M13-M14 a probablement contraint les constructeurs.

L'extension de F18 vers le nord dépasse les limites de l'emprise de fouille. À l'ouest en revanche, les terres s'appuient manifestement contre le mur gouttereau du logis mais aussi contre la tour sud-est, non sans conséquences. Effectivement, la fouille montre nettement que F18 a condamné la fenêtre 10.1019 de la salle 2. Les tranchées de récupération réalisées après la démolition du bâtiment (nous y reviendrons) ont suivi l'aplomb des maçonneries sans entamer les terres de F18 ; par conséquent les arrêts nets de F18 observés à la fouille contre le logis et la tour sud-est témoignent des anciennes élévations aujourd'hui disparues. C'est pourquoi nous pouvons confirmer la condamnation de la fenêtre de la salle 2 mais aussi bien évidemment la contemporanéité de F18 et du corps de logis est avec sa tour attenante. Le phénomène est différent au niveau de la porte de la salle 1. Cette dernière n'est pas condamnée et, au contraire, il semble qu'elle présentait

toujours suffisamment d'intérêt pour adapter la mise en place de F18. Suivant cette hypothèse, la construction de M20 et M15 se justifierait. Cet ensemble permettrait ainsi de supporter l'adossement des terres de F18 tout en conservant l'usage de la porte. La mise en œuvre sommaire de la face est de M15 *a contrario* du parement soigné côté ouest (Fig. 113) constitue un argument convaincant à cette hypothèse. Cet aménagement a dû néanmoins nécessiter quelque adaptation notamment au niveau de la porte qui semble avoir été amputée d'une partie de sa largeur si on en croit l'emprise de M20 (qui rogne près d'un tiers la largeur de l'ouverture).

À la mise en place de F18, s'ajoute la construction de M7, localisée à l'est de l'emprise de fouille. Entraperçue lors du diagnostic de 2014<sup>285</sup>, cette maçonnerie s'apparente à un mur de talus en raison du fruit prononcé sur sa face est (Fig. 109, 114). Cette construction, large de 0,9 m environ, emploie des moellons de schiste et de nombreux granites en remploi (en blocage ou sur le parement oriental) liés à la terre (limon brun foncé avec éclats de schiste). L'appareillage extérieur, côté est, est peu soigné mais relativement assisé, en revanche, la face arrière ne présente aucune tentative de parement. Le profil du mur présente une partie basse talutée, un retrait, puis une nouvelle élévation talutée jusqu'à son arase à la cote de 72,75 m NGF (soit à quelques centimètres sous le niveau de sol actuel). Cette construction se développait très vraisemblablement vers le sud puisque dans la coupe générale sud de l'emprise, se dessine un creusement (US242 / F19), dans l'axe de M7, qui témoigne d'une récupération complète de ce dernier lors de la phase suivante.

Toutes ces caractéristiques invitent à identifier M7 comme le mur talus de F18, contrebutant ainsi l'apport massif de terres. L'ensemble formerait donc un boulevard large de 10,15 m environ renforçant l'arrière du logis mais ceinturant également tout ou partie des tours. La mise en place de ce dispositif garde fonctionnelle la construction M13-M14 avec son couloir interne, si on en croit le versement des terres et à défaut de preuves contraires.



Fig. 113 - Parement ouest de M15 présentant une mise en oeuvre plus soignée que le parement est.



Fig. 114 - Mur M7 (vue depuis le nord)

285 Sondage 11 - Œil de Saleys 2014, p. 49.



#### 4.2.1.4. Destruction du logis

La transition entre les sols d'occupation et les premiers niveaux marquant la destruction du logis ne laisse pas apparaître un abandon progressif des espaces mais plutôt une rupture nette confortée par la découverte de certains faits.

À l'extrémité nord de l'emprise, en salle 1, la fouille a mis en évidence des squelettes d'animaux qui ont été partiellement fouillés ; des éléments dont l'amorce d'un nouveau squelette ont dû être laissés in situ car situés sous la berme.

Deux individus ont donc été déterminés et enregistrés en sq12 et sq13. Ils sont tous deux orientés est-ouest, avec le dos au nord et certains objets en fer leur sont associés (Fig. 115).



Fig. 115 - Orthophotographie des squelettes équins

La diagnose des espèces au sein de la famille des équidés reste délicate. Elle regroupe en effet le cheval *Equus caballus* et l'âne *Equus asinus*, mais aussi leurs hybrides, la mule (âne mâle x jument) et le bardot (étalon x ânesse). Les critères de distinction portent sur les têtes osseuses, les dents jugales<sup>286</sup>, et sur certains éléments du squelette post-crânien. Pour les deux squelettes retrouvés ici, tous les critères de diagnose disponibles convergent vers la présence de chevaux.

sq12 : la présence d'une canine mandibulaire évoque la possibilité d'un mâle ; il serait âgé d'environ 6-7 ans d'après l'usure des dents jugales. Il mesure entre 128 cm (humérus) et 144 cm (tibia), avec deux autres estimations de 141 cm (radius) et 137 cm (métacarpe). En dehors d'une diaphyse de côte présentant un cal osseux consécutif à une fracture, consolidé mais probablement pas depuis longtemps, aucune trace de quelle que nature que ce soit n'a été repérée. Toujours pour

286 Ensemble des molaires et prémolaires à fonction principalement masticatrice.



cet individu, un os métacarpien montre une incrustation de métal sur la diaphyse qui paraît assez curieuse : peut-être s'agit-il d'un morceau d'équipement ?

sq 13 : en raison d'un prélèvement partiel, les observations sur cet individu sont moins évidentes. Il paraît néanmoins également adulte, mais toutefois un peu plus jeune que le précédent, les soudures des épiphyses postérieures des vertèbres étant régulièrement toujours en cours. En outre, il serait légèrement plus grand que sq 12, avec une hauteur au garrot comprise entre 141 cm (métacarpe) et 144 cm (métatars), avec une estimation intermédiaire à 143 cm (radius). Celui-ci paraît également plus robuste : ses os sont proportionnellement un peu plus larges que ceux du cheval sq 12.

Des datations au radiocarbone ont été effectuées sur les deux squelettes, les résultats s'orientent vers un large XVI<sup>e</sup> siècle (Fig. 116 et T. III, p. 179 et suiv.).

FAIT	Type	N° PRE	Type F		POIDS/g	Âge calibré (2 sigma) Cal AD 95,4%	Âge calibré (2 sigma) Cal AD 69,5%	Âge calibré (2 sigma) Cal AD 25,9%	Âge BP	Code Labo
SQ12	PRE	Ech001	Squelette	Collagène de l'os	4,336		1489-1604 AD	1610-1654 AD	300 +/-30	Beta-545304
SQ13	PRE	Ech002	Squelette	Collagène de l'os	6,582	1482-1646 AD			320 +/-30	Beta-545305

Fig. 116 - Tableau récapitulatif des datations par radiocarbone réalisées sur SQ12 et SQ13

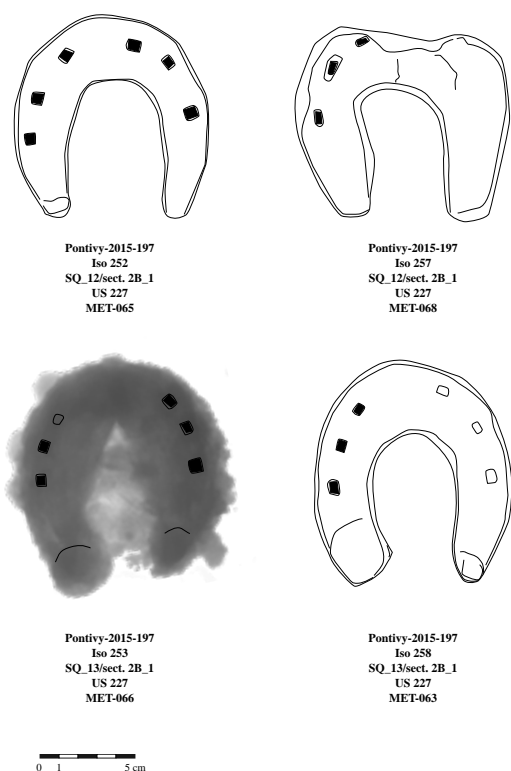


Fig. 117 - Fers de l'équidé SQ\_13, us227 (A. Berthon)

Ces squelettes ont été découverts en connexion parfaite, c'est-à-dire sans déplacement intentionnel ou non de quelque partie de l'animal que ce soit. Le squelette du cheval sq13 portait encore ses quatre fers (Fig. 117). S'ils appartiennent à une série typologique cohérente, on s'aperçoit qu'ils sont tous différents, ce qui conforte la pratique d'un ferrage adapté à chaque cheval, mais aussi à chaque sabot. Les fers sont des fers modernes classiques, pourvus d'une couverture importante, comprise entre 34 et 40 mm. L'un d'eux, MET066, se distingue par une voûte interne en « V » et une couverture importante de 40 mm. Ce fer a probablement un usage orthopédique à destination de soin ou de correction sur un cheval. Une boucle rectangulaire fragmentaire MET022 est associée au harnachement de sq12. Avec ce même individu est associé un anneau massif en fer, non identifié (MET062). La présence de ce mobilier équestre et notamment des fers aux pieds des chevaux, alors que ce sont habituellement des pièces récupérées et réutilisées, confirme la connexion anatomique de l'ensemble.

La présence d'au moins deux chevaux adultes munis encore de leurs fers et entourés de pièces d'harnachement tend à interpréter cette pièce comme une écurie. Située en rez-de-cour, cette pièce en terre battue a pu accueillir, peut-être pas dès l'origine du logis mais du moins dans une séquence d'occupation tardive, cette fonction. Le bouchon dans le foyer de la cheminée (Cf. supra p. 191) est susceptible d'avoir été mis en place pour condamner celle-ci rendue désormais inutile. Le four à pain a pu en revanche conservé une certaine utilité, du moins pour du stockage.

Au-delà d'apporter une interprétation fonctionnelle à cet espace, tous les éléments réunis évoquent une mort soudaine de ces animaux :

- Connexion anatomique parfaite ;
- Identification de chevaux adultes et plutôt robustes ;
- Présence de fers au pieds et de pièces d'harnachement ;
- Absence de fosse d'inhumation.

Revenons sur ce dernier point en détaillant l'environnement stratigraphique grâce à un sondage (SD14) réalisé sous les squelettes équins. Nous y retrouvons le même sol qu'observé plus au sud de la pièce, à proximité de la cheminée, à savoir une argile orangée compacte et homogène (US229 - équivalente à US200). Ce niveau est ici surmonté par un limon argileux brun rougeâtre incluant quelques cailloutis (US228) associé à un négatif d'une planche de bois large de 45 cm environ (Fig. 118). Les squelettes reposent directement sur ce sol. Aucune limite de creusement n'a été enregistrée dans leur environnement, excluant l'hypothèse de fosses d'inhumation. En revanche, on note la présence autour des ossements d'un sable jaune orangée (US227) à granulométrie fine, probablement issu d'une percolation des niveaux sus-jacents. Ainsi, pour reprendre les résultats évoqués plus haut, des chevaux, adultes et robustes, munis de leurs fers mais aussi de pièce d'harnachement, côte à côte au sein de cette salle 1 ont trouvé la mort subitement, sans préméditation ni attention post-mortem (enfouissement, réinhumation). Une explication peut être apportée par les vestiges présents un peu plus au sud.



Fig. 118 - Planche de bois découverte à proximité des squelettes équins, dans l'US228

#### *Effondrement des niveaux de sols*

Dans l'espace situé entre la cheminée et les squelettes équins, la fouille a révélé un sol de carreaux de terre cuite effondré (US166) directement sur les derniers niveaux d'occupation enregistrés (Fig. 119, T. III, p. 15). Cet effondrement couvre une surface de près de 37 m<sup>2</sup> même si la zone la mieux conservée se localise dans l'axe de la cheminée (soit en partie centrale de la pièce) ; elle se situe à une cote moyenne de 70,6 m NGF. Reprenons en détail les éléments caractéristiques de cet effondrement.

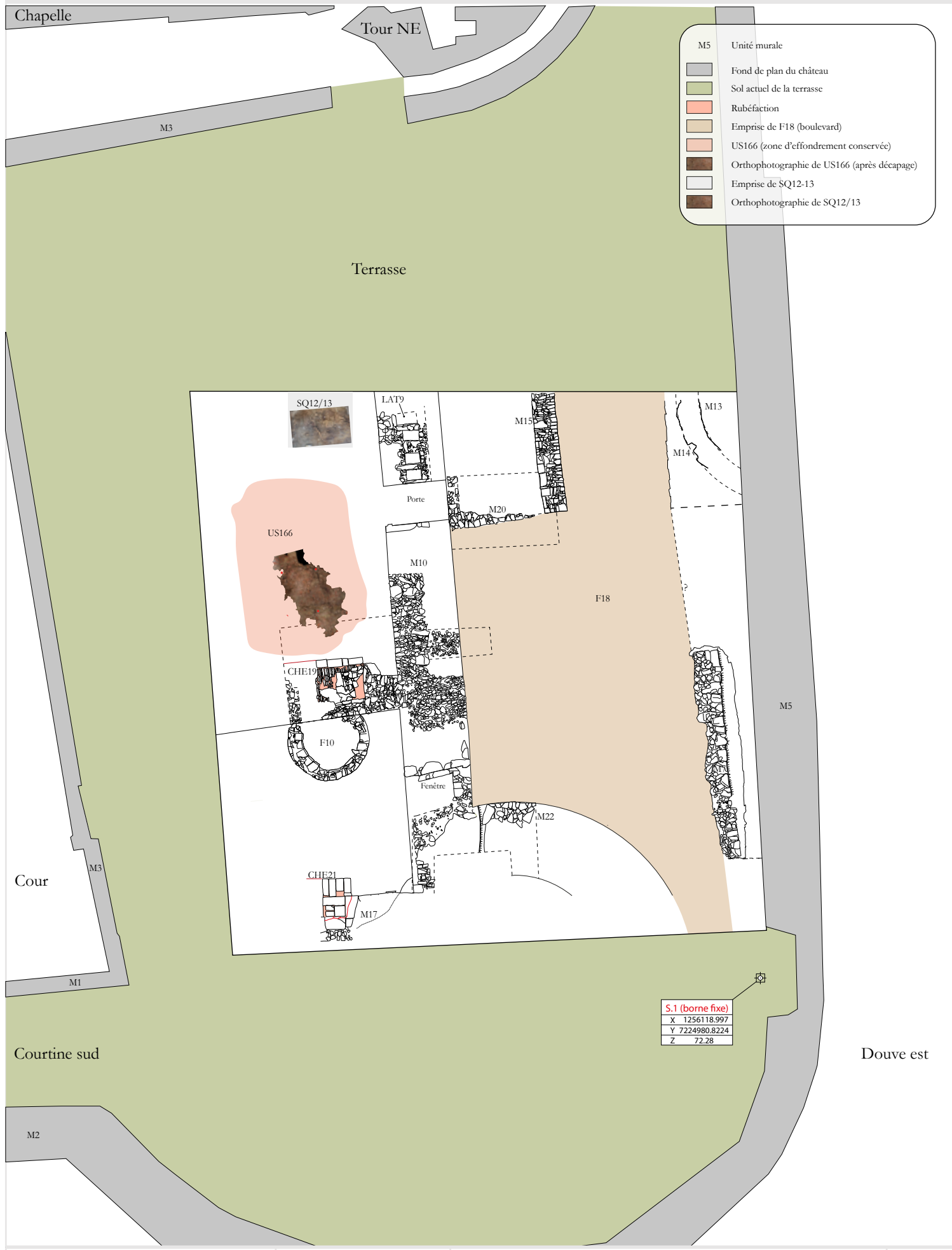


Fig. 119 - Plan général des vestiges, Phase 2c, destruction du logis



À l'emplacement de la cheminée, puis se développant vers le nord (le long du mur gouttereau), un amas de blocs de schiste et de granite s'entremêle à une matrice argilo-limoneuse brune orangée (US182). On y décèle également de très nombreux nodules de mortier, d'enduits blancs et des zones de concentration de dépôts cendro-charbonneux. S'ensuit une matrice argileuse orange très compacte, stérile, correspondant au mortier de pose des carreaux. Ces derniers, tous identiques, ne présentent ni glaçure de surface, ni décor particulier ; ils sont de forme carrée de 14,5 cm de côté pour 3 cm d'épaisseur (Fig. 121). Certains présentent des fractures importantes liées à l'effondrement mais tous restent solidaires. La position stratigraphique et la disposition globale de cet ensemble plaident en faveur d'un effondrement rapide et/ou soudain du sol du 1<sup>er</sup> étage du logis. Cet épisode s'accompagne d'une destruction des murs comme en témoignent les vestiges d'enduits et les moellons piégés dans les niveaux évoqués mais aussi plus largement dans les niveaux de destruction sus-jacents. Le sommet de ce niveau d'effondrement ne dépasse ni l'arase de la cheminée ni celle du mur gouttereau.

Un phénomène d'effondrement du sol du 1<sup>er</sup> étage n'a pas été observé dans la salle 2.



Fig. 120 - Sol de carreaux de terre cuite effondré. Ci-contre, vue en coupe de la stratigraphie du sol et des unités sous-jacentes (vue depuis le sud)





Les unités stratigraphiques suivantes attestent d'une démolition massive du corps de logis est, non sans une récupération massive des matériaux.

Dans les latrines, comme nous l'avons signalé précédemment, les unités 175 et 174 finissent de combler une fosse déjà bien remplie. L'US175, dont la base se situe à 69,2 m NGF, est constituée d'une argile orange orangée, très compacte qui recouvre toute la surface de la fosse sur une quinzaine de centimètres. L'US174 achève quant à elle le comblement jusqu'au sommet des conduits (ép. moyenne : 0,7 m) : elle se caractérise par un sédiment brun argileux mêlé à des blocs hétéométriques de schiste et de granite ainsi que quelques fragments d'ardoises.

Dans le logis, nous enregistrons la même dynamique en salle 1 et en salle 2, à savoir un premier niveau de démolition (US141, 237 principalement / T. III, p. 13-15) d'une soixantaine de centimètres environ, très chargé en blocs de schiste et de granite parmi lesquels de nombreux blocs taillés renvoient à des encadrements de baies et à un corbeau de cheminée. Des fragments de TCA, des nodules de mortier et d'enduits, et de nombreux artefacts se sont retrouvés piégés au sein de ces couches (Fig. 121-122).

Dans l'espace situé à l'arrière de la salle 1, entre le logis et le mur M15, une succession de niveaux marquent également cette démolition. Les US180-184-185-186-187 présentent toutes un pendage est-ouest, en appui contre le parement occidental de M15, cohérent avec une dynamique d'effondrement du logis. Ces fins niveaux se caractérisent par une granulométrie fine, avec des inclusions de schiste et de charbons, mais sans éléments de gros-œuvre (blocs taillés, ardoises, etc.). Puis, dans un second temps, on enregistre des niveaux se référant à l'effondrement des toitures étant donné la grande proportion d'ardoises de couverture et d'argile liée (US139=140, US143 et 178), avec également de nombreuses inclusions de charbons et de poches cendro-charbonneuses. Notons qu'en intérieur du logis, ces niveaux sont absents.

C'est très vraisemblablement au cours de cette phase qu'une partie des matériaux du corps de logis est récupérée. Effectivement, les cheminées et une partie de la porte de la salle 1 sont dépourvues de leurs blocs de taille, exception faite du piedroit est de la cheminée qui est conservé car piégé en réalité sous les niveaux d'effondrement du premier étage. Le mur gouttereau subit également une récupération massive notamment de son parement occidental. Pour ce faire, une tranchée de récupération (US244) a été creusée jusqu'au sommet de la semelle de fondation, afin d'atteindre la maçonnerie alors même que le boulevard F18 s'appuie dessus. Cette tranchée est ensuite comblée par l'unité US213 qui correspond à un limon argileux jaune évoquant le liant du mur, au sein duquel ont été piégés des ardoises de couvertures et des carreaux de terre cuite fragmentaires.

S'ensuit un second niveau de démolition (composé des unités 143, 162, 238) qui signe la démolition complète du logis mais aussi des murs associés tels que M15 puisque ces remblais de démolition recouvrent l'arase de ce dernier. On notera la présence d'un bloc en granite mouluré présentant un décor végétal (probablement une feuille) et terminé par une pointe (LAP45). Un trou de scellement est visible sur la partie plane inférieure. Ces caractéristiques autorisent à l'interpréter comme un pinacle (Fig. 123).





Fig. 121 - Niveau de démolition dans la salle 1 (vue depuis le nord)



Fig. 122 - Niveau de démolition dans la salle 1 (vue depuis l'est). Au premier plan, des enduits muraux tombés lors de la destruction du bâtiment



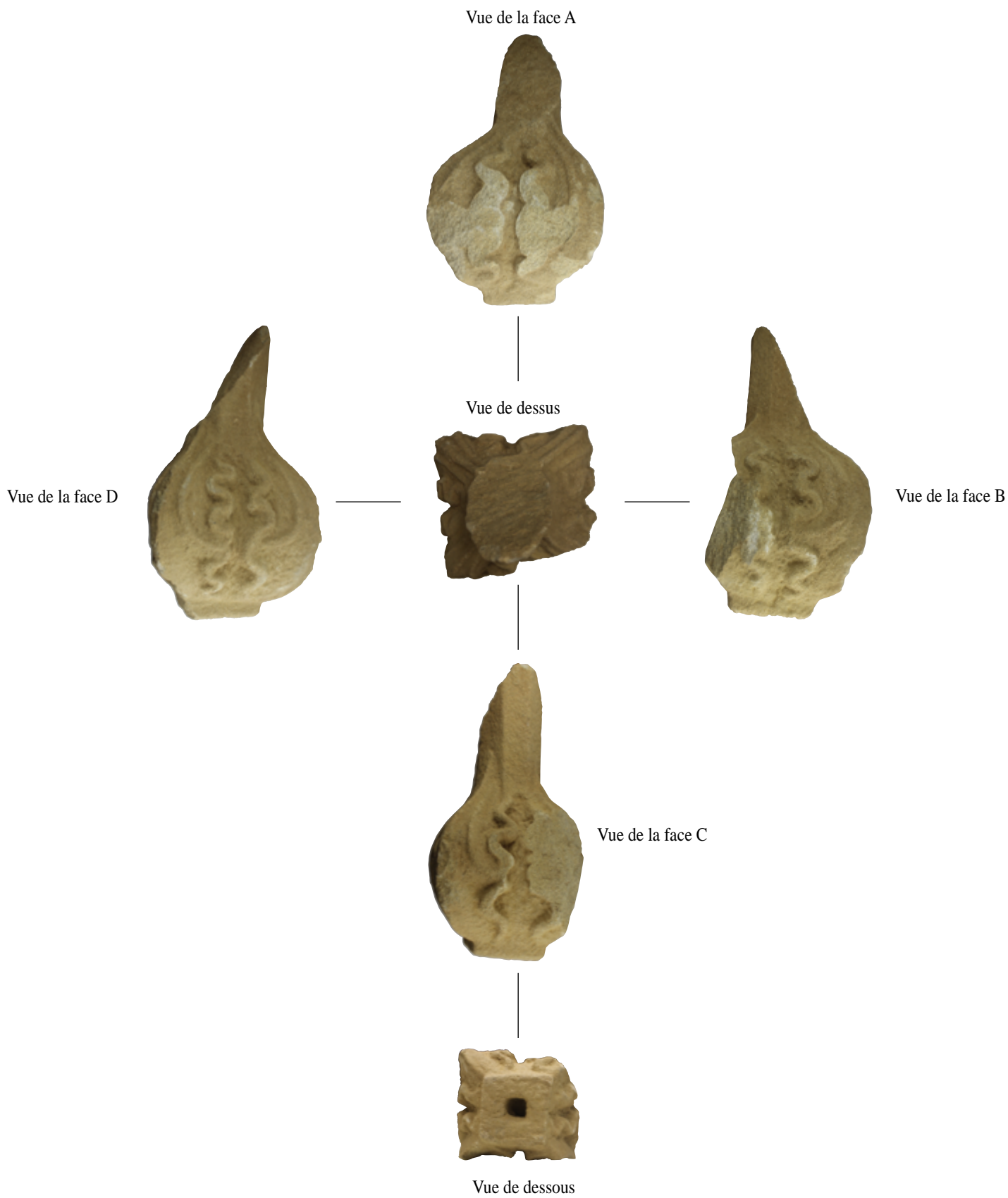


Fig. 123 - Bloc mouluré en granite, LAP45, identifié comme un pinacle

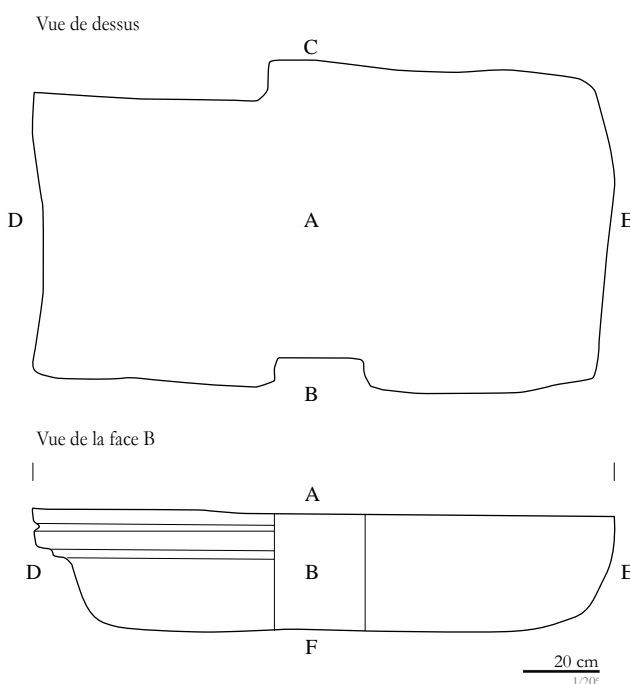
0 30 cm  
DAO. A. Viale Echelle - 1/10<sup>e</sup>

La fouille n'a pas permis de déterminer si la construction M13-M14 est abandonnée et/ou détruite en même temps que le corps de logis.

La dynamique des dépôts liés à la démolition du logis se concentre donc principalement en intérieur du logis où l'analyse montre un effondrement du bâtiment sur lui-même, dans un premier temps. Les matériaux de couverture glissent vers l'extérieur comme en témoignent les éléments découverts dans l'espace compris à l'ouest de M15. Puis, après une phase de récupération de matériaux, la démolition complète de corps de logis intervient, nivelant et scellant l'espace. Au sommet du boulevard F18, difficile de déterminer l'impact de cette démolition en raison des aménagements postérieurs. Toutefois, la découverte d'un imposant bloc d'architecture, de 1,5 m de long pour 0,86 m de large (ép. : 0,32 m), montre la chute de blocs d'architecture sommitaux. Cet élément en granite (FIG. 124) appartient au couronnement de mâchicoulis qui se développait au sommet du logis est et sur les tours adjacentes. Ce bloc présente donc une partie grossièrement taillée pour être fichée dans l'épaisseur du mur, puis une encoche pour l'insertion du parement, et enfin une partie destinée à être visible et correspondant à la console en pyramide inversée. Considérant sa largeur, nous restituons ce bloc au sommet de la console.



Fig. 124 - Bloc mouluré en granite, LAP23, correspondant à une console de mâchicoulis.  
Ci-dessous, le bloc lors de sa découverte dans les remblais de démolition





#### 4.2.1.5. Synthèse préliminaire

Les données recueillies par la fouille de la terrasse permettent de préciser et compléter les premières observations réalisées par le CHAM entre 1985 et 1992 quant à l'organisation du front est du château. Des éléments majeurs ont été acquis pour restituer l'évolution du corps de logis est et son environnement entre le dernier tiers du xv<sup>e</sup> siècle et la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, et des témoins importants de la vie quotidienne au château ont été récoltés pour documenter cette période et apporter des indices de datation. C'est sur ces aspects que nous clôturons cette partie sur le logis est ; la restitution et l'évolution chrono-fonctionnelle seront quant à elles présentées dans la synthèse générale qui corrèlera toutes les données archéologiques, architecturales et historiques acquises.

Toutes les séquences d'occupation du logis est n'ont pas bénéficié du même degré d'analyse puisque ce sont principalement les séquences tardives et plus encore celles de démolition qui ont été le plus fouillées. Aussi, le mobilier recueilli reflète donc d'abord les derniers usages du bâtiment même si la nature même du corpus traduit globalement une occupation résidentielle et domestique tout au long de la période concernée ici.

##### *Éléments de phasage*

À l'aune de cette présentation des résultats obtenus sur le corps de logis est et son environnement, nous pouvons tirer une première analyse phasée des éléments, basée sur les données stratigraphiques et celles issues de la culture matérielle associée.

##### » Phase 1

Cette première phase voit la construction du logis Est et de ses tours flanquantes au cours du dernier tiers du xv<sup>e</sup> siècle. Divers indices témoignent de la contemporanéité de la tour sud-est avec le logis : position de la fenêtre 10.1019 contrainte par la tour ce qui implique une construction commune, fondations identiques, récupération simultanée de l'angle sud-est du logis et de la tour attenante. À ces arguments matériels, nous ajouterons la représentation du château sur la fresque de Stival (datée de 1499-1501) et les observations du CHAM (nous y reviendrons dans la synthèse). Tout porte donc à croire que ce programme architectural envisageait la construction d'un corps de logis à deux tours. Le rez-de-chaussée se composait de trois salles de taille inégale, toutes pourvues d'une cheminée engagée sur refend. Si communication interne il y avait (ce que les emprises de fouille n'ont pas permis de déterminer), elle devait se faire sur des portes ouvertes à l'ouest des refends. Les latrines sur fosse découvertes dans le mur gouttereau arrière indiquent par ailleurs la présence d'un ou plusieurs niveaux supérieurs. Considérant la morphologie des quatre conduits conservés et l'identification de deux ensembles, c1-c2 au sud et c3-c4 au nord, nous sommes tentés de restituer deux étages. Cette organisation suppose deux sièges adjacents par niveau. Nous savons par les fouilles du CHAM que la tour nord-est possédait ses propres latrines, il en est probablement de même pour la tour sud-est.

Les fonctions primitives des salles peuvent être difficilement déterminées, même si la présence de cheminées et de baies tend vers une fonction sinon résidentielle du moins domestique. Un autre élément doit être pris en compte : le four installé en arrière du contre-cœur de la cheminée de la salle 1. Si on y ajoute les grandes dimensions de cette salle et l'accès direct à la terrasse, nous sommes tentés de placer ici **les cuisines**. La salle 2 pourrait former une sorte **d'annexe ou servir aux communs**.

Enfin, au cours de cette première phase, une terrasse est aménagée au revers du logis sans qu'une fonction précise ne puisse lui être attribuée. Elle semble pourtant partiellement aménagée compte-tenu d'une infrastructure découverte à l'est renfermant un étroit couloir. Les indices sont cependant trop ténus pour en identifier à la fois le fonctionnement et sa relation avec le corps de bâtiments.

#### » Phase 2

Cette seconde phase voit des modifications majeures apportées à la fois aux fonctions internes du logis mais surtout à son environnement. Commençons par cela. Sur la terrasse de revers, un **boulevard** est aménagé par l'apport massif de terres (F18) sur (au minimum) 2,2 m de hauteur. Ces terres sont toutes stériles et leur nature sédimentaire (analogue à celle des terres utilisées pour remplir la courtine sud) témoigne d'une origine naturelle avec notamment des litages composés presque exclusivement de roches, ce qui favorise le drainage des eaux de pluie mais limite également les risques d'affaissements. Le nouveau terre-plein s'appuie contre les parements externes du logis et de la tour sud-est. Les descriptions du CHAM semblent confirmer qu'il se développait également jusqu'à la tour nord-est<sup>287</sup>. Cet aménagement entraîne *de facto* la condamnation de la fenêtre 10.1019 de la salle 2. En parallèle, un mur de talus (M7) est construit à l'est pour maintenir ces terres. L'ouvrage est peu soigné, utilise de nombreux remplois mais assure son rôle de maintien. La construction de M15 à quelques mètres de la porte du logis pourrait également relever de cette phase. Cette maçonnerie garantit la continuité d'usage de la porte mais peut également servir de couloir de circulation extérieur pour accéder au boulevard et circuler le long de la moitié nord du logis.

Ces aménagements signalent un renforcement des dispositifs de défense sur le front oriental, quitte à sacrifier certains éléments de confort tels que l'éclairage de la salle sud. En outre, considérant le volume de terre nécessaire pour édifier ce boulevard et la nature sédimentaires des apports, il est probable qu'un plus vaste chantier de construction se déroule en parallèle. Sans trop avancer sur les éléments qui seront proposés en synthèse, nous pouvons d'ores et déjà proposer que cet aménagement s'intègre dans le **développement de la forteresse au début du XVI<sup>e</sup> siècle**.

---

287 Sondage 2, coupe 1 (Rose 1992, p. 51).

Au sein du logis, nous avons proposé d'identifier une cuisine dans la salle 1. Pourtant, des changements semblent avoir eu lieu au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. La découverte de (au moins) deux chevaux adultes, robustes et dans la force de l'âge, ferrés et entourés de pièces d'harnachement, ainsi que le lot conséquent de mobilier équestre découvert dans la salle 1 défendent l'hypothèse selon laquelle **une écurie est aménagée au rez-de-cour du logis** au cours de ce siècle. La présence de la cheminée ouvragée sur le refend et du four domestique associé réfutent en revanche l'idée que cette fonction soit en place dès les premières heures du logis.

Ces divers éléments montrent une **réorganisation du logis, renforcée sur ses aspects défensifs**, mais semblent signaler en filigrane une réorganisation plus générale du château. Nous proposons donc de débiter cette phase 2 au moment où un second chantier de construction est lancé sur le château de Pontivy, c'est-à-dire dans la première décennie du XVI<sup>e</sup> siècle.

Elle s'achève enfin par la **démolition totale du logis est et de la tour sud-est, de manière soudaine**. Le sol du premier étage s'effondre sur le rez-de-chaussée et causent la mort des chevaux présents. La soudaineté de l'évènement, comme l'ont montré à la fois les études de mobilier et les niveaux archéologiques appréhendés, pourrait résulter d'un effondrement opportuniste (vétusté du bâtiment ? incendie ?) mais le contexte historique nous invite davantage à le corrélérer à un fait militaire. La **prise du château en 1589 par les troupes de Mercœur** forme un argument très séduisant pour expliquer cet évènement. Les datations fournies par le mobilier corroborent cette hypothèse, de même que les sources textuelles qui indiquent que quelques années plus tard, en 1621, en lieu et place d'un logis, se trouve la « plate-forme vers Saint-Mellard<sup>288</sup> » sur laquelle sont inventoriés « deux canons de fer ».

#### *La culture matérielle par espace*

L'exhaustivité des études de mobilier nous a incité à former ici une première synthèse des résultats obtenus sur le logis Est et son environnement proche. Afin d'aider l'étude chrono-fonctionnelle à la caractérisation des espaces et à l'identification d'éléments datants, nous avons choisi de présenter les données matérielles par contexte (salle 1, les latrines, salle 2, terrasse de revers et contexte de démolition). Toutes ces données sont issues des rapports d'études spécialisées présentés en intégralité dans le Tome II.

#### » Salle 1

L'étude du **petit mobilier métallique** a fortement contribué à attribuer une fonction à cette salle 1. Détaillons cet ensemble. L'us168, contemporaine de l'installation d'un bouchon dans la cheminée, révèle deux objets qui doivent fonctionner ensemble, soit sur un meuble de type coffre, soit sur une huisserie (Fig. 125). Il s'agit d'une poignée amovible, fixée sur son support

288 Arch. dép. du Morbihan, 1 J 87, inventaire réalisé le 31 juillet 1621.

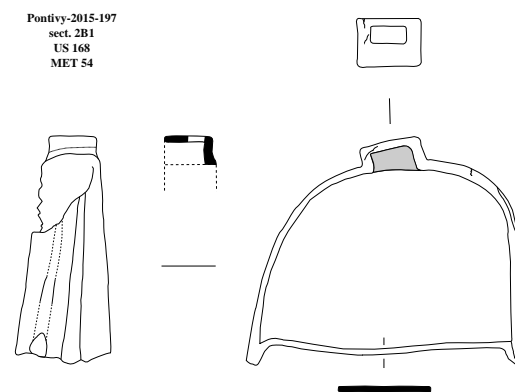
via deux pitons à deux fiches (MET002). Ce mode de fixation permet de rabattre la poignée et de la soulever lors de la manipulation. Des poignées au mode de fixation identique proviennent d'une résidence du XVI<sup>e</sup> siècle en Alsace<sup>289</sup>. Une ferrure venait assembler des planches de bois : MET050. Cette barre métallique est perforée deux fois à l'extrémité distale, et décorée de deux encoches et d'un décor de trois « merlons en queue d'aronde ». Ce décor est présent sur des charnières ou des bords de serrure et jugé caractéristique du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>290</sup>.

L'étrier en fer MET054<sup>291</sup> (Fig. 126) dispose de branches en forme d'arceau qui s'élargissent vers le plancher (48 mm) et se réduisent vers le haut de l'étrier (28 mm), où un boîtier parallélépipédique abrite un pertuis rectangulaire excentré par lequel devait passer l'étrivière<sup>292</sup>. Les branches de l'étrier débordent du plancher et semblent travaillées sur leur extrémité (feston ?). Elles sont également décorées de nervures. La corrosion ne permet pas de savoir si ces nervures allaient jusqu'au boîtier. Le plancher est de forme rectangulaire et plein. On peut le rapprocher du deuxième étrier en fer retrouvé sur ce même site de Pontivy, MET070 (ou ETR-8003). Ce dernier dispose également de branches assez larges (50 mm) débordant de chaque côté du plancher et formant un arceau, et l'attache d'étrivière est aussi installée dans un boîtier de l'arceau supérieur et devait être composée de deux tiges parallèles laissant un pertuis central.



Pontivy-2015-197  
Iso 91  
sect. 2B.1  
US 168  
MET-002

Fig. 125 - Poignée d'ameublement MET002 (A. Berthon)



Pontivy-2015-197  
sect. 2B1  
US 168  
MET 54

0 1 5 cm

Fig. 126 - Étrier MET-054, us168 © A. Fasquel

Au regard de la très faible quantité d'étriers mise au jour dans les contextes archéologiques, qui plus est sur la période moderne, l'étude comparative s'avère limitée par le nombre d'exemples dont nous disposons. Néanmoins, certaines caractéristiques semblables à l'étrier à boîtier MET054 ont pu être observées à travers différents tableaux d'époque. Huit d'entre eux seront pris à titre de comparaison. Parmi ceux-ci, la plupart nous montrent des branches d'étrier nervurées qui semblent identiques à notre exemplaire. Dans notre corpus, seul le Portrait équestre de Henri IV de Guillaume de Heaulmé montre des branches lisses. On peut aussi noter la présence de nervures en creux sur le tableau Rodolphe II empereur d'Allemagne à cheval, de Sadeler Aegidius II. Parmi ces exemples de branches nervurées, on peut observer un débordement net par rapport au plancher uniquement sur le tableau Portrait équestre d'Henri IV par Guillaume de Heaulmé. On pourrait le supposer également pour le Voyage à Gênes de Jean Bourdichon et éventuellement sur les représentations peintes et gravées de l'ouvrage de Federico Grisone et le Portrait du

289 Collectif 1990, p. 433-434.

290 Mercuzot 2002, p. 104 et 127-128. Une serrure présente un décor identique au château du Guildo : Beuchet, Labaune, Picault 2004, p. 194-196, fig. 6.

291 Étude de l'étrier réalisée par A. Fasquel : ETR-8002 sur [www.artefacts.mom.fr](http://www.artefacts.mom.fr)

292 Étrivière : lanière de cuir par laquelle l'étrier est rattaché à la selle.



Dauphin Henri II par François Clouet, qui présenteraient alors également une extrémité de branche festonnée (Fig. 127). En ce qui concerne les attaches d'étrivière, elles ne sont pas toujours nettement visibles sur les tableaux, mais cinq d'entre eux présentent une attache par boîtier. Parmi ceux-ci, seul deux semblent afficher un boîtier avec une perforation sur le sommet au centre et donc un passage de l'étrivière par le dessus du boîtier : Portrait équestre de François I<sup>er</sup> par Jean Clouet et Voyage à Gênes de Jean Bourdichon. Les autres présentent des passages sur les côtés du boîtier soit en latéral, soit d'avant en arrière de l'étrier.

Ces tableaux sont datés du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle. Ceux présentant le plus de similitudes avec l'étrier MET054 semblent plutôt dater du XVI<sup>e</sup> siècle, mais certaines caractéristiques semblent perdurer au début du XVII<sup>e</sup> siècle.



Fig. 127 - Portraits équestres

Jean Bourdichon, Voyage à Gênes, 1508, Tours, Bnf, Manuscrit français 5091, fol 15v



Illustration de l'ouvrage de Federico Grisone, Ordini di cavalcare di Federico Grisone, Gentil'huimo Neapolitetano, XVI<sup>e</sup> siècle

A gauche: feuille coloré à la main, 20 cm x 26.8 cm, édition Michael Manger, 1573, Augsburg

A droite: gravure d'auteur et collection particulière



Le matériel équestre est à compléter d'un fer à cheval complet (MET067). La couverture est importante avec 45 mm et nous retrouvons les caractéristiques typologiques du début de la période moderne, à savoir un fer couvert dont les étampures rectangulaires sont placées près de la rive externe. La voûte, ou rive interne, prend une forme originale d'acolade.

Toujours dans ce domaine, les squelettes équins morts très certainement lors de la destruction soudaine du logis, étaient pourvus de fers et matériel de harnachement. Une boucle rectangulaire fragmentaire MET022 est associée au harnachement de SQ12. Forme et dimensions sont à rapprocher des nombreux restes de harnachement de l'us141. Avec ce même individu est associé un anneau massif en fer, non identifié (MET062). Le squelette du cheval SQ13 portait encore ses quatre fers (Fig. 117, p. 204). Ce sont des fers modernes classiques, pourvus d'une couverture<sup>293</sup> importante, comprise entre 34 et 40 mm. Les contre-perçures<sup>294</sup> sont rectangulaires, courtes, placées près de la rive externe non ondulée. Les fiches des clous sont de section variée, ce qui est plus étonnant et laisse penser que différents types de cloutage sont contemporains : les fiches sont de section carrées (MET065) ou rectangulaire (MET063) ou de section méplate, fine (MET068). Le fer MET068 se distingue par la présence d'étampures<sup>295</sup> rectangulaires, plus allongées, ce qui est généralement une caractéristique plus ancienne. Le fer MET066 se distingue par une voûte interne en « V » et une couverture importante de 40 mm. Ce fer a probablement un usage orthopédique à destination de soin ou de correction sur un cheval. Cette caractéristique, sans être courante, se retrouve dans d'autres contextes castraux ou de maisons fortes modernes : château de Goust à Malville (Loire-Atlantique) et du Guildo (Côtes-d'Armor) et ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne)<sup>296</sup>. Des crampons sur un unique côté sont lisibles sur les éponges<sup>297</sup> des fers MET063, 65 et 66.

L'us240 compte quatre clous et une plaque perforée que nous identifions comme une plaque d'armure. Cette plaque en fer est plus ou moins carrée (40 x 33 mm), perforée au centre et chaque côté possède une encoche centrée (MET044.2) (Fig. 128). Ces artefacts ont été interprétés comme des fragments de ce qui est appelé en anglais « Jack of plates », soit une armure sommaire composée de plaques rivetées qui se superposent. On la distingue des brigandines qui ont un aspect lamellaire plus soigné et mieux articulé. Ces plaques ont pu d'ailleurs être découpées

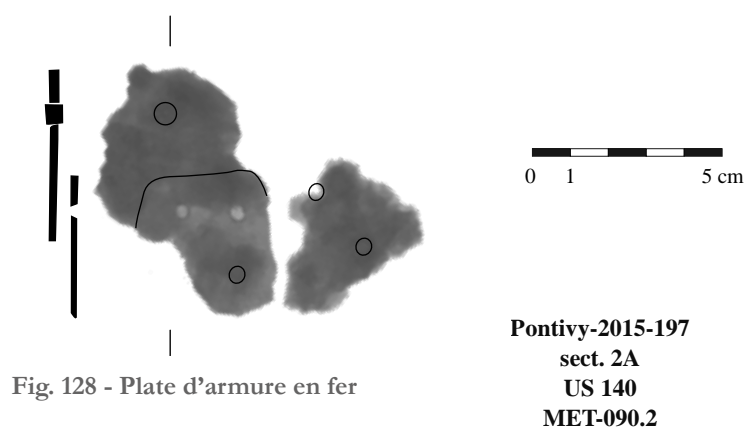


Fig. 128 - Plate d'armure en fer

293 Couverture : largeur du fer entre la deuxième et troisième étampure.

294 Contre-perçure : perforation du fer où est installé le clou de ferrage.

295 Étampure : loge de la tête du clou de ferrage.

296 Beuchet, Labaune, Picault 2004, p. 194-196, fig. 6 ; Soulat 2016, p. 61 ; V. Legros in Hurard 2012, p. 147-148.

297 Éponge : extrémité de la branche d'un fer.

dans des armures usagées<sup>298</sup>. On trouve des parallèles dans les forts anglais modernes de Beeston (Cheshire) et Camber Castle (Sussex)<sup>299</sup>.

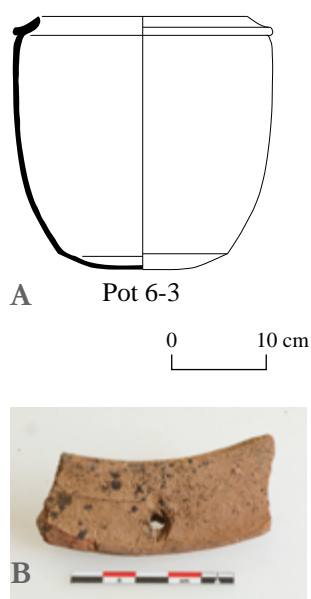
La présence d'un matériel équestre (fers, étrier, boucles de harnachement), voire de quelques accessoires militaires, vont dans le sens d'une récupération de la salle en écurie à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

### » Le cas des latrines

Le mobilier issu des niveaux de comblement des latrines a fait l'objet d'études attentives.

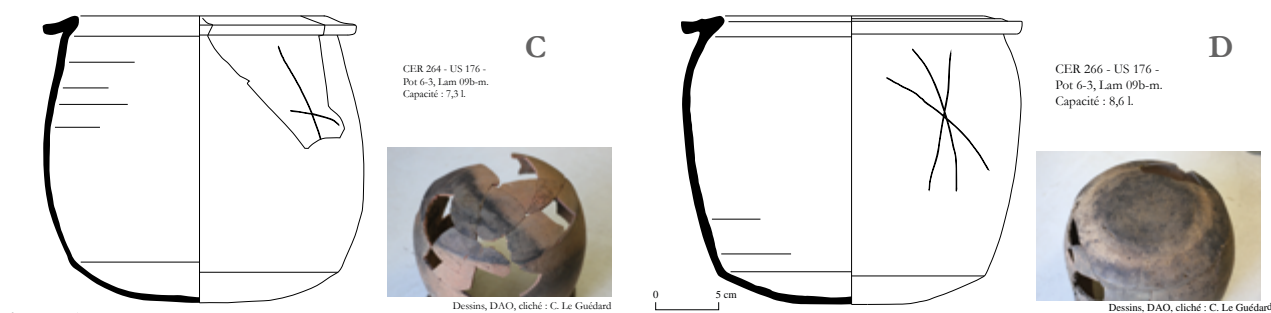
### La céramique

Concernant le mobilier céramique, les couches de comblement des latrines représentent environ 92% du mobilier recueilli lors de la fouille et ont livré 44 formes complètes, archéologiquement complètes ou restituables, soit 44 % des individus de cet ensemble clos, et environ un tiers du nombre total de l'assemblage 2 daté d'un large XVI<sup>e</sup> siècle.



Les formes fermées, et particulièrement les pots, représentent la quasi-totalité de cet assemblage, manifestement à vocation essentiellement culinaire. Le pot 6-3 est prédominant (Fig. 129-A). Cette forme simple, produite par les ateliers de Lamballe (22), possède une lèvre dont le diamètre varie relativement peu, une panse plutôt cylindrique et une base bombée. Les modules correspondent à des capacités de 6 à 12 litres environ. L'un d'eux présente une perforation d'environ 5 mm au sommet de sa lèvre effectuée avant cuisson, peut-être en vue de permettre sa suspension (Fig. 129-B). Les traces de chauffe y sont presque systématiques, et certaines permettent d'entrevoir l'utilisation de supports ou de calages plus rudimentaires, plus ou moins bien caractérisés (Fig. 129-C). Au moins trois d'entre eux présentent une trace de trépied, dont l'une est particulièrement nette (Fig. 129-D). Ce dernier s'approche de modèles métalliques connus, bien qu'il ne possède pas en son centre de décrochements concaves en pointe<sup>300</sup>. Le pot repose ici sur un anneau circulaire central, et partiellement sur trois pieds qui doivent être largement débordants, dans la mesure où ils ont empêché le dépôt de traces sur la panse du récipient.

Fig. 129 - Pot 6-3



298 Starley 2005.

299 Eaves 1993 ; Scott 2001, p. 205-208.

300 Arminjon, Blondel, p. 472-475.

Les pots 6-3 sont bien attestés dans des ensembles du XVI<sup>e</sup> siècle voire du début du XVII<sup>e</sup> siècle dans l'est des Côtes-d'Armor, région d'origine de la production Lam 09b-m. C'est notamment le cas au château du Guildo (Créhen), ou encore au Fort-la-Latte (Fréhel)<sup>301</sup>. On en retrouve en proportion importante au manoir de Sainte-Geneviève à Inzinzac-Lochrist (56), au sein d'un assemblage à datation large du XV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, mais aussi plus ponctuellement à Vannes (56) aux XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles<sup>302</sup>.

De surcroît, plusieurs récipients de ce type sont marqués de graffiti réalisés après cuisson (T. II, p. 212 et suiv.). On retrouve le plus souvent des motifs en étoile tracés à partir de trois lignes entrecroisées, ou de simples croix en deux lignes. D'autres tracés géométriques sont difficilement interprétables. Dans tous les cas, il est possible que ces marques permettent de distinguer l'utilisation réservée à certains récipients. L'observation d'exemples similaires sur plusieurs sites de consommation, notamment à Sainte-Geneviève (56) et sur la production Van 17c du site du Bondon à Vannes (attribuée au secteur de Pabu) avait conduit à penser que ces marques étaient liées à la commercialisation des produits<sup>303</sup>. L'homogénéité des graffiti observés ici incite à penser qu'ils sont peut-être plutôt réalisés par le consommateur.

La catégorie des pots 3 est également représenté et provient du secteur de Saint-Jean-la-Poterie (Sjp 16f-m) (Fig. 130). Plusieurs exemplaires ont également été retrouvés au sein des contextes de démolition du logis, toujours dans cet assemblage 2. Lorsque leur moyen de préhension est bien identifié, les récipients du groupe Sjp 16f-m correspondent à des pots 3-4a à manche de préhension creux. Les volumes observés varient entre 4,4 l et 9,7 l, et les récipients présentent fréquemment des traces de chauffe, souvent à l'opposé du manche. L'un d'eux, atypique, est marqué par une forte déformation ovaleire et la présence d'un bec verseur obtenu par déformation à l'opposé de l'anse (Fig. 131). Ce procédé inhabituel a engendré quelques déchirures dans la pâte. Les plus grands modules sont renforcés à la jonction entre le col et la panse par un cordon digité horizontal.

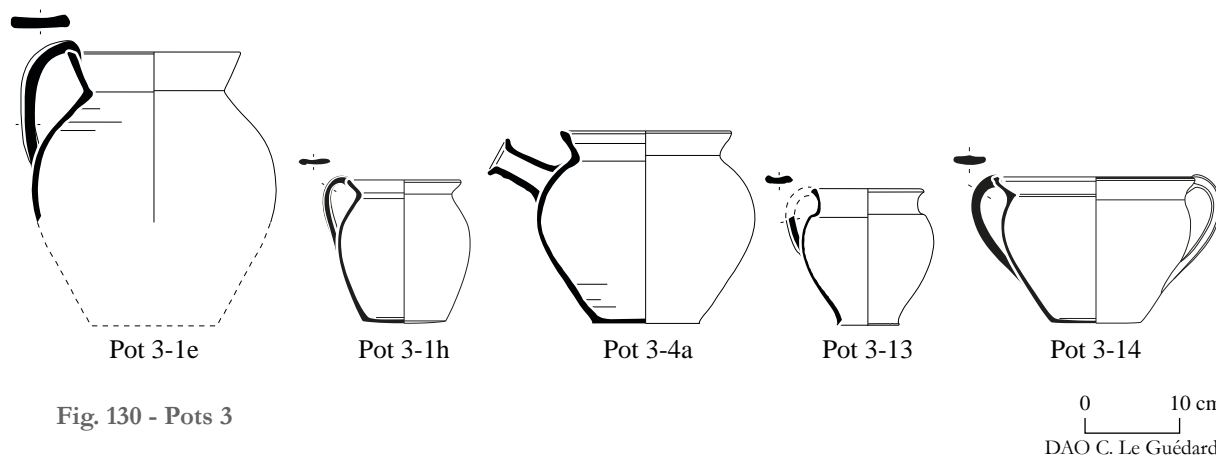


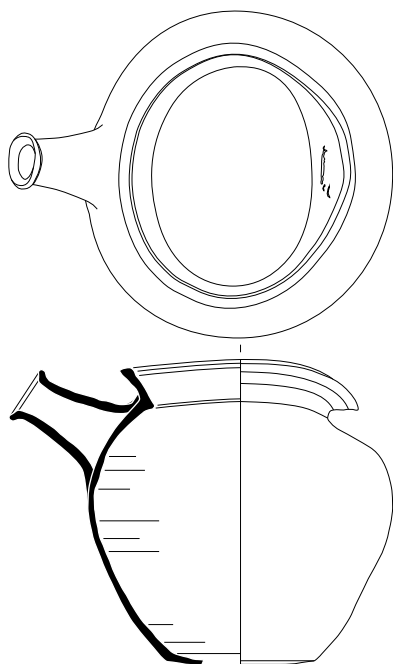
Fig. 130 - Pots 3

301 Beuchet *et al.* 2004 : forme 5 ; Lierville 2017 ; Cucarull 2002 : forme de type 13.

302 Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017.

303 Le Guédard 2017a, Le Guédard, Daré 2017.

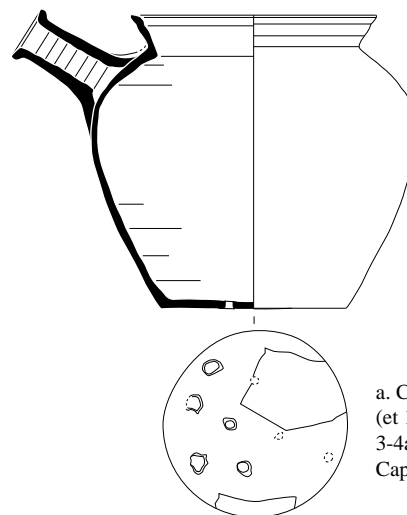




CER 327 - US 176 -  
Pot 3-4a, Sjp 16f-m.  
Capacité : 6,5 l.

0 5 cm

Fig. 131 - Pots 3-4a présentant une déformation ovulaire



a. CER 378 - US 176  
(et 175, 177) - Pot  
3-4a, Sjp 16f-m.  
Capacité : 6,8 l.

0 5 cm

Fig. 132 - Pots 3-4a utilisé pour le grillage

L'un de ces récipients témoigne d'un usage secondaire inédit : sa base est percée à plusieurs reprises après cuisson depuis l'extérieur (Fig. 132). Les traces de chauffe très marquées qui couvrent une partie du récipient, en particulier la partie haute de sa paroi interne, indiquent qu'il a pu être utilisé pour des opérations de grillage, par exemple pour des châtaignes.

Les pots 3-1h à anse plate ont ici systématiquement été réalisés dans le groupe technique Sjp 09 à dét. On en compte au moins deux exemplaires. Leurs capacités, moindres, vont au moins de 2,2 l à 4 l, et ils ont pu servir à des opérations comparables à leurs homologues à manche de préhension.

Si les pots 3-4a sont très présents sur les sites morbihannais entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, comme c'est par notamment le cas à Vannes et à Inzinzac-Lochrist<sup>304</sup>, les pots 3-1h ne semblent apparaître qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant. Au 11, place des Lices à Vannes, où ils ont été le mieux caractérisés, ces récipients sont produits dans les deux groupes techniques Sjp 16f-m et Sjp 09 à dét., et leur proportion par rapport aux pots 3-4a est pratiquement inversée en comparaison avec le château de Pontivy<sup>305</sup>. Cela pourrait traduire une borne basse plus précoce pour la fourchette de datation de cet assemblage.

Parmi les pots ovoïdes, quelques pots 4-2 du groupe Van 07c-m sont à signaler, dont un exemplaire archéologiquement complet, d'une capacité d'au moins 5 l (pl. 16). Ces récipients sont répandus sur de nombreux sites de Loire-Atlantique (Clisson, Châteaubriant, château du Goust), d'Ille-et-Vilaine (Rennes) et du Morbihan (Inzinzac-Lochrist, Vannes) aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, voire au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>306</sup>. On en compte même un exemplaire à La Roche-Maurice (29) au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>307</sup>. L'un des exemplaires montre, au-dessus de l'anse, une incision avant cuisson (Fig. 133).

304 *Id.*

305 Le Guédard à paraître.

306 Grenouilleau 2017a ; Bellanger 2017 ; Le Guédard 2017b ; Labaune-Jean 2017 ; Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017.

307 Le Guédard 2019.

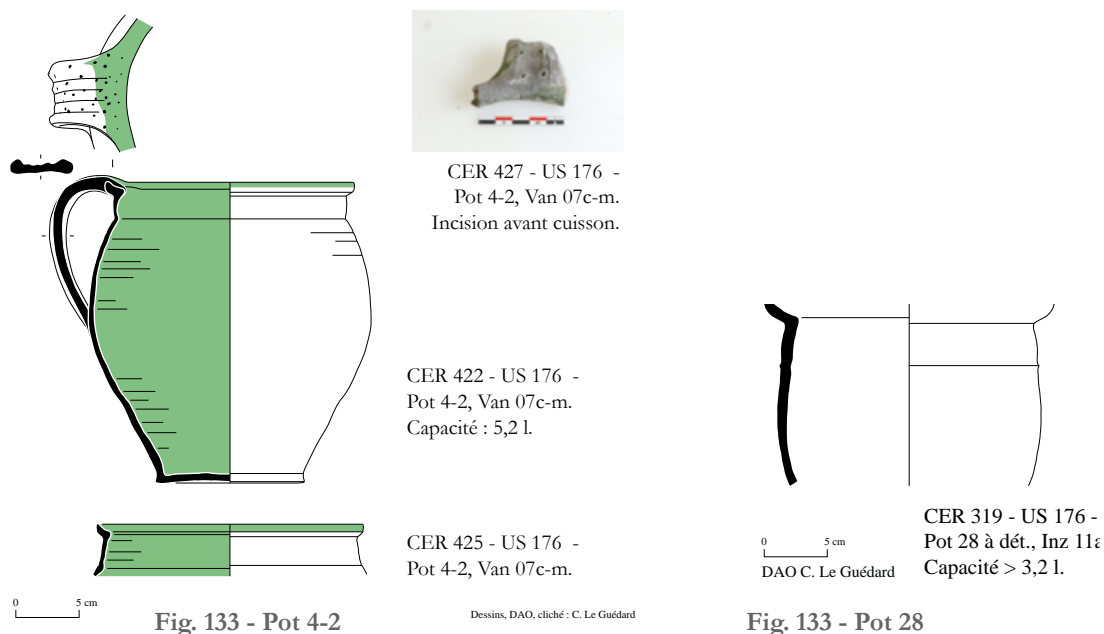


Fig. 133 - Pot 4-2

Fig. 133 - Pot 28

Le pot 28 à dét. (Fig. 134) est associé à une forme et un groupe technique (Inz 11a) caractéristiques des productions du secteur d'Ergué-Gabéric, en périphérie de Quimper. D'une contenance d'au moins 3 l, il est à rapprocher des récipients mis au jour dans les contextes de la phase C à l'abbaye de Landévennec (Finistère), datée du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les formes ouvertes sont limitées à trois individus. On compte notamment une poêle à dét. du groupe technique Inz 11a (Ergué-Gabéric - 29), de forme hémisphérique d'une capacité d'environ 1,4 l et munie d'un manche creux de préhension oblique, et d'un petit ajout de pâte sur la lèvre en opposition (Fig. 134 - CER214). Elle est partiellement couverte d'une glaçure verte à l'intérieur, et de traces de chauffe à l'extérieur. Des éléments de forme approchant du même groupe technique, pour lesquels aucun élément de préhension n'a été conservé, semblent s'y apparenter au manoir de Sainte-Geneviève à Inzinzac-Lochrist dans un ensemble du XV<sup>e</sup> et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>308</sup>.

Un réchaud 2-2 des ateliers de Saint-Jean-la-Poterie, archéologiquement complet, a également été identifié (Fig. 134 - CER394). Outre un exemplaire à Sainte-Geneviève, les autres sont connus sur plusieurs sites vannetais du XVI<sup>e</sup> siècle voire du début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>309</sup>. Quelques exemplaires de ce type, dont l'un quasiment complet, avaient été découverts à l'occasion de la fouille des latrines nord-est du château de Pontivy, au sein d'un ensemble dont la datation semble couvrir les XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>310</sup>.

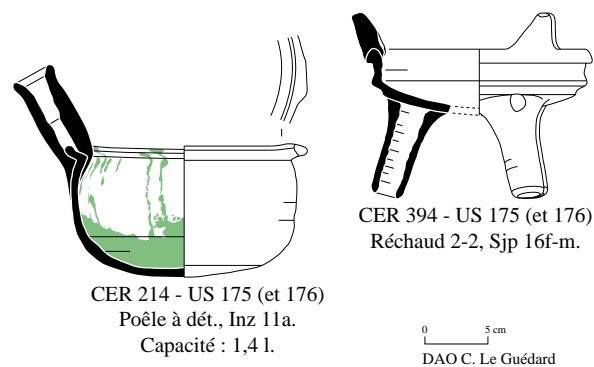


Fig. 134 - Formes ouvertes : poêle et réchaud

308 Le Guédard 2017a, fig. 10.

309 Le Guédard, Daré 2017.

310 Rose 1992, catalogue du mobilier : III-IV. Datation du lot d'après observation directe du mobilier.

Un dernier élément correspondant probablement à une vasque de réchaud attribuable au secteur de Pabu (22)(Inz 04a-m) a été mis au jour. Il pourrait se rapprocher des éléments à vasque plus ou moins nettement carénée mis au jour à la Roche-Maurice (29) dans des contextes du XVI<sup>e</sup> siècle, dont la morphologie de la lèvre semble assez variable<sup>311</sup>.

La céramique à usage culinaire est prépondérante dans le contexte clos des latrines. Il est très probable que **des cuisines se situent à proximité des conduits qui servent alors de poubelles**, comme c'est souvent le cas par ailleurs.

### Le verre

La fouille des latrines a livré 104 fragments de verre et 18 individus. L'assemblage est diversifié et témoigne d'un rejet domestique, les latrines étant couramment utilisées comme dépotoir, avec 54 fragments de vitrage (7 NMI) et 49 restes de verres à boire (11 NMI). L'état sanitaire est cependant très médiocre et beaucoup de formes ne sont identifiées que par reconstitution.

Les parties les « mieux » conservées des verres à boire sont les bases refoulées à ourlet de grands verres à coupe tronconique. On reconnaît quatre formes (Fig. 135) :

- Les bases refoulées tronconiques (iso 131, 149, 162, 168, 174) (VAB-8002) : il s'agit de la forme la plus couramment rencontrée au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, voire au début du XVII<sup>e</sup> siècle, bien qu'elle ait tendance à se faire plus rare lors de cette phase plus récente. Les parties supérieures n'étant pas conservées, ces bases peuvent être rattachées à de multiples variantes du type 6 défini par J. Barrera : coupes tronconiques, coupes hautes, décor d'émail sous forme de filets blancs sous la lèvre<sup>312</sup>. L'absence du décor d'émail en filet sur les tessons serait un argument pour dater ces fragments de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>313</sup>. Localement, ces formes sont connues à Vannes, ZAC de l'étang et place des Lices<sup>314</sup>.
- Les bases trapues formant un piédouche (iso 141) (VAB-8001) : cette forme est connue et bien identifiée, bien que beaucoup plus rare que la précédente dans les contextes archéologiques du XVI<sup>e</sup> siècle. Sa consommation pourrait toutefois légèrement précéder ou dépasser ce seul siècle. Elle correspond au type 5 de J. Barrera<sup>315</sup>. Cette forme est consommées à l'abbaye Saint-Guénolé de Landévennec<sup>316</sup> (29) et à Vannes, place des Lices<sup>317</sup>.

311 Le Guédard 2019 : réchaud 4 à dét. A.

312 Barrera 1990.

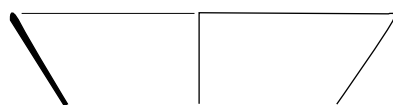
313 Foy, Sennequier 1989, p. 257.

314 Daré, Triste 2011, p. 90 ; information S. Daré.

315 Barrera 1990.

316 Le Noac'h 2004, p. 177.

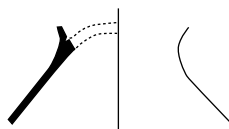
317 Information S. Daré.



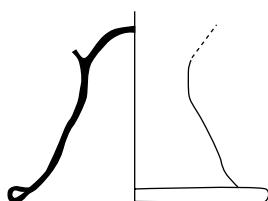
Pontivy-2015-197  
Iso 166  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



Pontivy-2015-197  
Iso 158  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



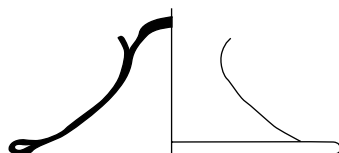
Pontivy-2015-197  
Iso 162  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



Pontivy-2015-197  
Iso 168  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



Pontivy-2015-197  
Iso 131  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



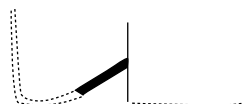
Pontivy-2015-197  
Iso 96  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 175



Pontivy-2015-197  
Iso 141  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



Pontivy-2015-197  
Iso 149  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



Pontivy-2015-197  
Iso 172  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



Pontivy-2015-197  
Iso 174  
Latrines 9  
sect. 2B1  
US 176



Fig. 135 - Formes à boire des latrines (A. Berthon)



- Une base refoulée formant une tige creuse (ISO 96) (VAB-8003) : ces bases plus étroites que les précédentes annoncent une réduction du volume des coupes des XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles. Cette forme Barrera 7 est cependant toujours datée du XVI<sup>e</sup> siècle et trouve un parallèle dans les collections du château de Pontivy, avec l'ISO 84 de l'US141. Localement, un exemplaire proche provient du château du Guildo<sup>318</sup>.
- Un probable fond repoussé de gobelet (ISO 172) : très fragmentaire, il est difficile de trancher sur l'identification du fragment. La forme de ce cône repoussé pourrait correspondre à un gobelet simple.

Les latrines permettent d'appréhender de manière plus précise les types de vitrage utilisés dans certains espaces du château. On trouve d'un côté des plaques de verre découpées et grugées, vert clair, formant des losanges (cœur de vitre) ou des triangles (bord de vitre) (Fig. 136). Ces plaques assemblées avec des plombs forment des panneaux vitrés très répandus à la période moderne en milieu urbain (XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles)<sup>319</sup>. Un autre verre est utilisé pour le vitrage, il s'agit d'un verre turquoise clair, mais aucune forme de découpe ne peut lui être associée (ISO 136).

Deux fragments de partie centrale de cive, grugée et découpée en plaque quadrangulaire ont été identifiés (ISO 125 et 152) (Fig. 136). Ces fragments se caractérisent par un renflement central (boudine) avec une cupule laissée par la canne du verrier. Ce verre à vitre provient d'une plaque de verre issue non pas d'un manchon ouvert et aplati, mais d'un grand disque aplati sur une plaque en fer. Cette méthode a particulièrement été appliquée aux verreries normandes, contrairement aux manchons lorrains. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les disques faisaient environ 50 cm de diamètre, alors qu'ils atteignaient 80 cm au cours du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>320</sup>. Il est intéressant de constater ici que cette partie centrale de cive est ici bien découpée en rectangle, grugée et montée dans un vitrage, d'après les traces d'oxydation du plomb. L'épaisseur importante du verre et la trace de pontil dévaluent la qualité du vitrage, mais cette zone semble tout de même récupérée et utilisée. Cette remarque a été faite sur un fragment de Rennes, place de la Trinité, où la partie centrale de la cive a été taillée en forme de quadrilatère<sup>321</sup>.

Sans être imposant, ce lot de verre permet de confirmer la chronologie du dépôt supérieur des latrines, avec une fourchette couvrant plutôt la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

318 Beuchet *et al.* 2004, p. 199.

319 Blondel 2000, p. 33-34 et p. 78-81 ; Philippe 2005 ; Woronoff 2005 ; fiche artefacts : VIT-8001.

320 Philippe 2005 ; Cabart 2011, p. 157, fig. 120/141 ; fiche artefacts : VIT-8002.

321 Berthon 2019, p. 369370

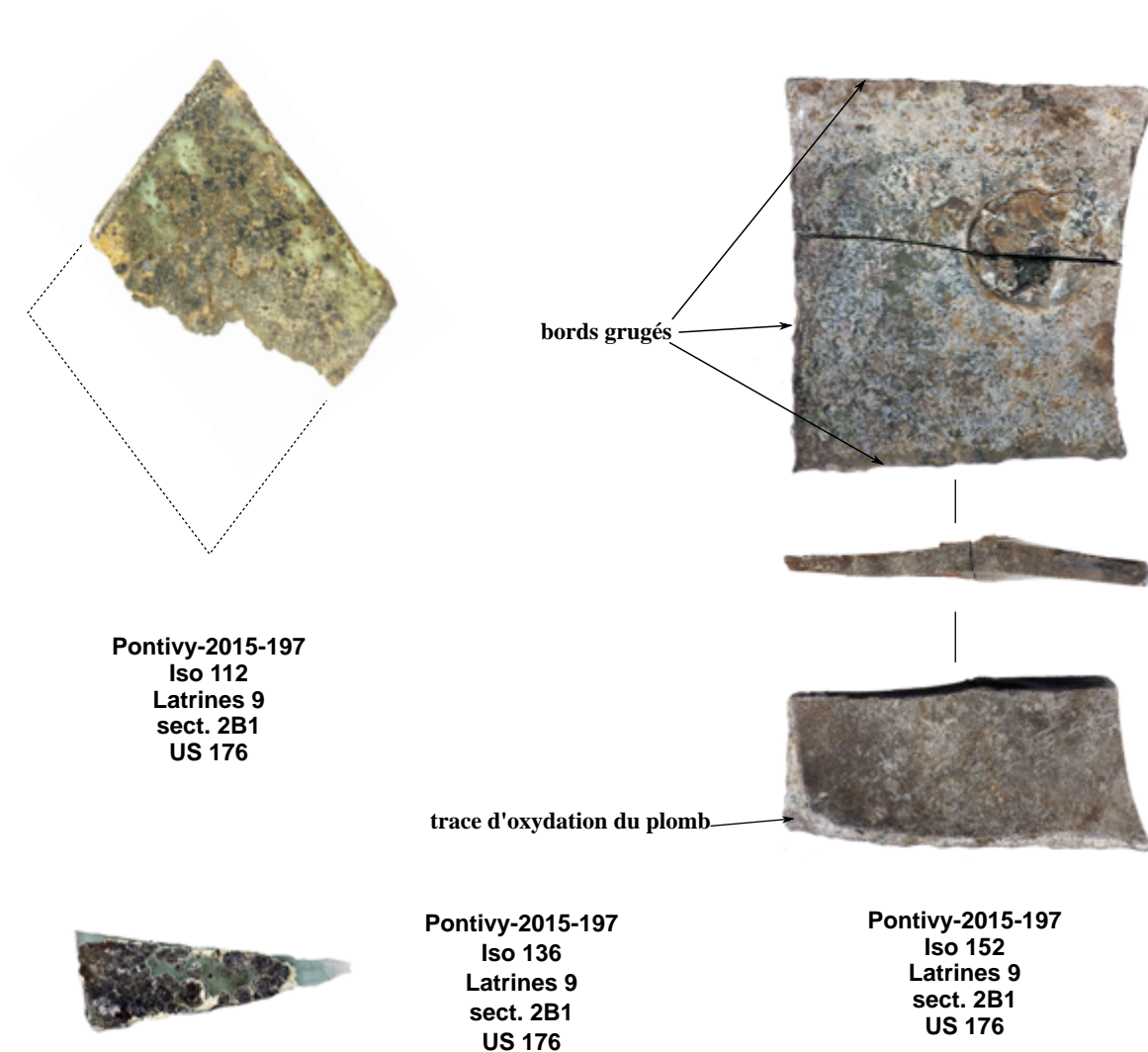


Fig. 136 - Eléments de vitrage découverts dans les latrines (A. Berthon)



### Le mobilier métallique

Les latrines renferment 78 restes pour 42 individus. Au sein des unités de comblement contemporaines de la démolition du logis, un couvercle perforé et décoré, en alliage cuivreux, endommagé et déformé (MET071) a été découvert (us175). Il s'agit d'une tôle circulaire, d'un diamètre minimal de 240 mm. On observe un décor de petits points estampés sur le pourtour, puis un cercle composé de cercles estampés plus grands en alternance avec des pertuis en forme de « S ». Puis vient un troisième cercle composé de petits points estampés, précédant un décor de pertuis en forme de « I », motif que l'on retrouve d'ailleurs sur un verre émaillé vénitien découvert par le CHAM dans les latrines de la tour nord-est<sup>322</sup> (Fig. 137). Un cercle de petits points estampés est aménagé avant la rosace centrale trilobée. Une tige en fer, enroulée sur un bord, semble être le vestige d'une

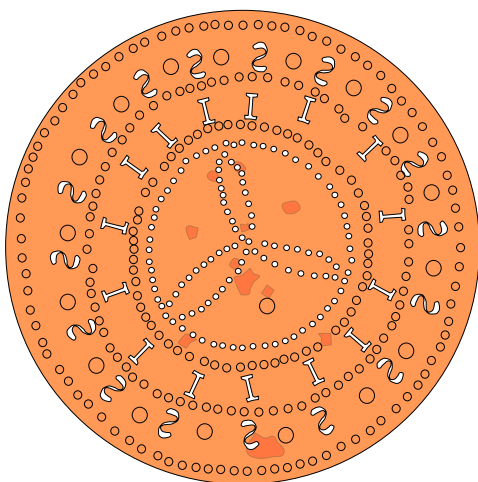
322 Mens 2019, p. 38.

charnière en fer ?



Verre émaillé découvert par le CHAM dans les latrines (Cliché D. Mens)

tige en fer



restitution du décor, échelle 1/4



bassinoire, XIXe siècle (diam. 37,2 cm),  
Musée Gallée-Juillet, Creil  
inv. 871.2  
(base Joconde, M0805002281)

Fig. 137 - Couvercle de bassinoire en alliage cuivreux (A. Berthon)

charnière. L'objet est déformé et endommagé : on observe une série de perforations aléatoires et un arrachement sur un bord. Les contours sont lacunaires ou plus ou moins repliés (Fig. 137).

Nous faisons un rapprochement très pertinent avec **les couvercles de bassinoires**. Ces ustensiles, des bassines en cuivre ou en céramique surmontées d'un couvercle ajouré et décoré, utilisées pour contenir des braises, sont utilisés pour réchauffer les literies ou autre lieu nécessitant du confort puisque l'objet est portatif grâce à son manche plus ou moins long. L'objet se diffuse particulièrement à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et les exemplaires en cuivre, portant maintes variantes de décors ajourés et de rosaces, sont connus essentiellement au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>323</sup>. Un exemplaire en cuivre est attesté dans une congrégation religieuse du Québec à Montréal et daté du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il s'agit de l'exemplaire archéologique le plus ancien que nous ayons mis en évidence<sup>324</sup>. Cependant, V. Gay et H. Stein mentionnent bien dans leur Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance le terme bassinoire ou « bacinouère », qui serait apparu au XV<sup>e</sup> siècle. Ce sont d'abord des objets de confort utilisés dans des contextes aisés et aristocratiques, en fer ou argent, réalisés par des orfèvres et non des dinandiers, ce qui indiquent la qualité de la clientèle visée<sup>325</sup>. L'étude de la céramique et du verre, ainsi que la stratigraphie, positionne l'US175, comblement supérieur des latrines, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, sans qu'aucune perturbation n'intervienne, la structure étant scellée par la construction de la terrasse d'artillerie. **Nous avons probablement un exemplaire ancien, antérieur au XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui constitue le seul exemplaire archéologique européen, mais aussi le plus ancien connu à ce jour.**

L'US176 est le comblement principal et aussi le plus riche en mobilier des latrines, avec 48 restes pour 34 individus. Parmi eux, nous n'avons pas pu identifier quatre objets en fer, indéterminés (tiges et plaques), ainsi qu'un fil de cuivre tordu, également non identifié (MET268). Les objets en fer sont minoritaires : une ferrure ou une charnière (MET261) est associée au domaine de la construction, de l'ameublement ou des huisseries. Le pic massif MET032 est un outil plus énigmatique, muni d'un œil et d'une cale métallique (Fig. 138). Une extrémité est utilisée comme pic, mais l'autre n'est pas plate, mais muni d'une profonde gorge centrale verticale, laissant deux ciseaux. Cet outil peut être utilisé dans la construction (travail de la pierre dans le cadre d'une réfection ou aménagement du château), mais également lors d'activités militaires. Dans la partie consacrée aux Arts Militaires dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, un marteau identique est dit de mineur et utilisé par les artificiers<sup>326</sup>. Le contexte nous autorise à proposer cette fonction, bien qu'il s'agisse d'outils pour la mise en place

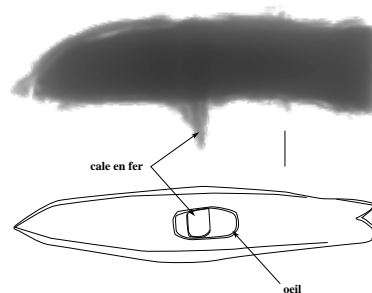


Fig. 138 - Pic en fer (A. Berthon)

Pontivy-2015-197  
Iso 155  
sect. 2B.1  
LAT\_09/US 176  
MET-032

0 1 5 cm

323 Arminjon, Blondel 2002, p. 482-483 ; fiche artefacts RHD-9003.

324 Hardy 2001, p. 36.

325 Gay, Stein 1887, p. 125.

326 Diderot et D'Alembert 1751-1780, Arts Militaires, Pl. VIII, n° 2, outil N (la description de l'outil n'apparaît pas dans les légendes de la planche).





0 1 2 cm

Fig. 139 - Anneau MET200



0 1 5 cm

Fig. 140 - Clé MET060

d'explosifs, ce qui est sans doute un peu précoce par rapport aux datations proposées, d'autant plus que le comblement intervient avant la mise en place de la terrasse d'artillerie. L'identification comme outil pour le travail de la pierre est ainsi privilégiée.

Le reste de l'assemblage est relativement commun pour un comblement de latrines, avec des accessoires du costume ou des objets suspendus à la ceinture de ceux qui fréquentent les lieux, tel les sept épingles à tête enroulée et les quatre ferrets. La bague MET200 est un anneau simple en alliage cuivreux avec un décor perlé sur le contour (Fig. 139). La clé MET060 possède un anneau réniforme fragmentaire (Fig. 140). Le panneton est très corrodé et ne permet pas une lecture précise, notamment afin de savoir si sa section est tourmentée. La forme générale s'inscrit cependant dans les typologies connues au début de la période moderne.

### Les carporestes

Quatre prélèvements ont été réalisés dans l'us176 de comblement des latrines et envoyés pour expertise carpologique :

- l'échantillon PR001, d'un volume de 3 litres, a été fait sous le conduit 1 ;
- le PR002, de 4 litres, a été réalisé sous le conduit 2 ;
- le PR003, de 4 litres également, provient de sous le conduit 3 ;
- le PR005, d'un litre seulement, a été pratiqué au sud-est de la fosse.

Les observations ont été pratiquées sous loupe binoculaire. Les refus de flottations à 2 mm se sont révélés très charbonneux mais seuls des charbons de bois, dont des éléments de grandes tailles ainsi que des branchages ont été repérés. La présence d'un probable fragment de cotylédon de gland de chêne (*Quercus* type) dans le PR005 et celle d'une graine carbonisée de gaillet gratteron (*Galium aparine*) dans le PR002 sont les seuls carporestes enregistrés. Les refus de flottation à 0,5 mm n'étaient composés que de résidus charbonneux sans aucun vestige carpologique. Enfin, pour valider l'absence de carporestes minéralisés, envisageable en cas d'assèchement des latrines, les fractions dites lourdes ou minérales, ont également été triées dans leur intégralité. Celles-ci se sont révélées stériles malgré la présence de faune, dont des ichtyorestes et ont confirmé la présence massive de vestiges archéologiques, de la céramique dans trois des quatre lots (PR005, PR001, PR003) mais aussi du métal (PR005, PR002, PR003), du verre (PR005) ainsi qu'une épingle métallique (PR003).

L'expertise carpologique pratiquée sur le comblement d'abandon de cette fosse à latrines se révèle donc extrêmement décevante faute d'avoir pu prélever et étudier les niveaux de fonctionnement sous-jacents. Toutefois, on peut être étonné de la totale absence de vestiges carpologiques puisqu'il apparaît clairement que cette fosse fait office à cette période de dépotoir après l'abandon de sa

fonction initiale. Il était donc permis de penser que des vestiges alimentaires d'origines végétales puissent être présents d'autant plus que de la faune, en particulier du poisson, est attestée. Il est donc tout à fait possible que cette carence soit à mettre sur le compte de conditions taphonomiques défavorables. En effet, dans le cas où l'on rejette des vestiges de graines à l'état frais, ils ne peuvent se conserver que si le milieu reste en eau (ou très humide) ou si les conditions pour une minéralisation sont réunies (assèchement très progressif et forts taux de sels minéraux par exemple). Il semble que cela n'est pas été le cas ici.

### Les restes archéozoologiques

Pour cette étude, seuls les éléments provenant de l'us176 ont été pris en compte. Globalement, le lot présente une conservation qui peut être qualifiée de moyenne. Des cassures fraîches sont régulièrement observées. La desquamation des surfaces osseuses est un phénomène particulièrement fréquent, allant jusqu'à une quasi- « digestion » de l'os plus ou moins importante suivant la pièce et/ou la zone de l'os considérées. Ces modifications de surface limitent probablement la lecture d'une partie des traces de couteau, pour toutes les espèces, le cas du bœuf mis à part. Concomitamment, certaines surfaces sont dans cette latrine particulièrement bien préservées. Aussi la conservation paraît au sein d'un même ensemble chrono-stratigraphique très variable, de plutôt bonne voire très bonne, à très médiocre.

- **LE BŒUF** : cinq animaux sont dénombrés à partir des tibias. Trois ont plus de 2-2,5 ans (épiphyse distale soudée), l'un d'entre eux aurait environ 4 ans ou plus (quelques soudures épiphysaires tardives observées pour les os longs et les vertèbres). Deux sont des veaux autour de 2 mois (quatrième prémolaire lactéale). Les traces d'outils sont globalement assez fréquentes. La moitié des côtes sont touchées par le fil d'un outil, et quoique les sections soient les marques les plus fréquentes (20 mentions vs. 5 pour les incisions). Les coups sont portés à diverses hauteurs de la côte. Les vertèbres sont aussi plus fréquemment touchées, elles sont tranchées sagittalement et parasagittalement, plutôt par la face ventrale, ainsi que transversalement. Le sacrum et une première vertèbre caudale sont également concernés par ces sections (para)sagittales. Le couteau paraît épargner l'ensemble des pièces du rachis. Diverses pièces montrent des marques de dents : trois pièces montrent des traces de mâchonnage, et trois aussi d'impact punctiforme.
- **LES CAPRINÉS** : 34% des vestiges caprinés reconnues dans tous les contextes de la fouille concernent les latrines. Au total, 35 restes sont attribués au mouton, 14 pourrait également lui appartenir. Neuf bêtes sont recensées sur les os longs (humérus et tibias). Les extrémités distales d'humérus sont, quand l'observation est possible, fusionnées, soit des individus qui ont plus de 3-4 mois. Les épiphyses proximales sont elles non soudées, soit des animaux de moins de 3-4 ans. Les observations pour les tibias sont compatibles avec celles des humérus. Quelques épiphyses fusionnées pour les vertèbres témoignent de la

présence d'animaux de plus 4-5 ans. Tous les individus sont des (morphotypes) moutons, dont au moins l'un est une brebis. Les estimations de hauteurs au garrot<sup>327</sup> vont dans le sens d'animaux de petit format, en moyenne de 51 cm. La part des « vertèbres et côtes » est très conséquente avec presque la moitié des vestiges, la part des côtes étant à peu près équivalentes à celle des vertèbres. Cette importance se retrouve en T<sub>PP</sub>. Des traces d'outils, de couperet comme de couteau, sont observées mais restent occasionnelles. Une section transversale témoigne de la séparation de la tête au niveau de l'axis. Les sections visibles sur les vertèbres sont essentiellement opérées par la face ventrale et pratiquement toutes parasagittales, ce qui a dû isoler le rachis, ensuite très ponctuellement divisé en tronçons par des coupes transversales. Les côtes sont aussi touchées par le couperet. La section s'opère par la face ventrale essentiellement, et dans la moitié des cas à environ mi-diaphyse. Les traces d'outils sont assez rares sur les ceintures et les os longs des membres. Un trou imputable à l'utilisation d'un crochet de suspension est observé au niveau de la fosse infra-épineuse d'une scapula. Les trois sections observées touchent le tibia à des hauteurs variables. Les rares incisions relevées (une quinzaine au total) relèvent du désossage (récupération de la viande) plus que d'opérations de désarticulation. Leur rareté pourrait être dues aux conditions de conservation qui ont probablement limité leur observation, à moins qu'il ne s'agisse de pièces de viande issues de plats en bouillis de type soupe ou en sauce, la viande se détachant facilement des os, et expliquant alors la quasi-absence de traces d'outils sur ces éléments.

- **LE PORC** est quasiment absent des latrines, seule une section au-dessus de la fosse olécraniennienne d'un humérus est repérée.
- **LE SANGLIER** : est uniquement présent dans les latrines. La nature des pièces est variée. Elles peuvent provenir d'un même animal qui aurait au moins 3 ans. La scapula montre une section et une entaille en face médiale (Fig. 141). Celle-ci est aussi mâchonnée. Le fémur est probablement sectionné par un coup porté sur son extrémité proximale.
- **LES CERVIDÉS** : Deux espèces de cervidés sont reconnues : le cerf et le chevreuil. Seuls un tibia et un fémur sont attribués au premier, tandis que 21 pièces sont reconnues pour le second. Pour ce petit cervidé, des pièces osseuses diverses sont attestées. L'atlas, l'axis et les trois cervicales remontent parfaitement ensemble et se rapportent à un même animal. L'une des cervicales présente une entaille sur sa face dorsale. Pour le chevreuil, une mandibule appartient à une bête de plus de 2 ans, de même qu'un maxillaire<sup>328</sup>. Un second maxillaire correspond à un animal un peu plus jeune, autour de 15 mois.



Fig. 141 - Scapula de sanglier (A. Borvon)

327 Teichert 1975.

328 Observations des usures dentaires : Tomé, Vigne 2003.

- **LES LÉPORIDÉS** : le lièvre *Lepus europaeus* a été identifié dans l'us176. Dans ce dernier niveau, l'épiphyse proximale d'un tibia n'est pas fusionnée mais de format adulte, ce qui indique un animal de plus de 5-6 mois sans pouvoir être plus précis aux vues des données disponibles dans la littérature.
- **LE CHIEN** : Un humérus de chien provient du comblement de la latrine. Bien que non mesurable, il paraît de format moyen.
- **LES PETITS MAMMIFÈRES** : Des « petits » mammifères c'est-à-dire ici du format d'une souris, proviennent de la fraction issue du tamisage des niveaux de la latrine. Ces vestiges ne sont pas identifiés plus avant. La diagnose est en effet généralement réalisée sur les têtes osseuses<sup>329</sup>, ici peu fréquentes et mal préservées. Seule la présence d'un petit campagnol peut être ainsi proposée. Les stigmates que laissent leurs incisives lorsqu'ils grignotent les os sont peu observés (une douzaine d'occurrences au total).
- **LA POULE** : Près de 200 restes de poule ont été récoltés au sein des latrines. Sept juvéniles, dont deux dépassent de peu le stade poussin, quatre subadultes et neuf adultes sont recensés. Parmi les adultes deux sont des femelles en période de ponte. Les tarsométatarses témoignent eux de la présence de cinq femelles et de trois mâles. La présence de ces chapons peut parfois aussi être suspectée. Les différents éléments constitutifs de l'aile sont ainsi nombreux, associés aux divers os de la ceinture pectorale. Comparativement au nombre de pièces rencontrées, les traces d'outils sont plutôt rares, peut-être en lien aussi avec la conservation des surfaces osseuses. Au moins deux incisions résultent d'opération de désarticulation. Une autre strie et une zone de raclage témoignent elles de la récupération de la viande.
- **OISEAUX DIVERS** : parmi les autres espèces d'oiseaux, on recense trois restes de caille pouvant appartenir à un même individu, des restes de perdrix grise *Perdix perdix*, de l'oie (un adulte et un subadulte), du canard (les gabarits présents laissent supposer la présence du canard colvert, des sarcelles et d'un format intermédiaire entre les deux précédents), du pigeon, de la bécasse des bois et un radius de corvidé (format de la pie, du choucas ou du geai).
- **LES POISSONS** : Cinq pièces se rapportent aux raies (*Raja clavata*) et une aux requins (la roussette *Scyliorhinus* sp. est fortement suspectée). On note également la présence d'un cyprinidé de grand format qui pourrait être une carpe *Cyprinus carpio*, du brochet, un merlu d'environ 1 m, des représentants des gadidés (merlan, le tacaud, le lieu jaune et la morue), du bar commun, du mulot, de la dorade royale, de la sole commune et du turbot.

La plupart des taxons cités ici correspondent à des espèces mangées (sauf le chien, les souris, les corvidés et éventuellement le pigeon) comme en témoignent d'une part les nombreuses traces d'outils recensées mais aussi considérant la nature des restes osseux qui témoignent de déchets d'origine alimentaire. Par ailleurs, le spectre faunique est extrêmement diversifié et indique le statut

---

329 Chaline *et al.* 1974, Charissou 1999.



social élevé des consommateurs, ce que confirme par ailleurs la quasi-absence du porc.

## Bilan

L'étude des lots de mobilier découverts dans les derniers niveaux de comblement des latrines permettent d'avancer plusieurs points. En premier lieu, ils confirment la **double utilisation courante des latrines : lieu d'aisance et dépotoirs**. Objets du quotidien, déchets de construction, restes et déchets alimentaires sont jetés par les différents conduits et finissent au fond de cette fosse. Lors de la fouille, nous avons choisis de spatialiser les découvertes par un carroyage serré afin de voir dans quel mesure le mobilier présent sous un ou des conduits pouvait informer sur un usage spécifique de la pièce. Les résultats obtenus n'ont pas été suffisamment probants pour avancer quelconque hypothèse. Le mobilier est surtout très abondant sous chaque conduit, moins sur les bords de la fosse mais ce phénomène peut s'expliquer par l'absence de vidange ou curage de la fosse dans les derniers temps. En outre, cette expérience aurait dû être menée sur l'ensemble des niveaux comblant les latrines, ce qui n'a pu être réalisé.

En second lieu, l'abondance de mobilier se rapportant au vaisselier domestique tend à signaler la présence d'une salle de repas et d'une cuisine dans un environnement proche.

Enfin, les analyses chrono-typologiques des différents lots convergent tous vers un comblement des latrines au cours de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui confirme notre analyse chrono-stratigraphique. Cet ensemble clos forme donc un marqueur important pour l'établissement d'un catalogue de référence centré sur la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

### » Le mobilier de la salle 2

Le corpus mobilier de la salle 2 est moins dense que celui de la salle 1, d'abord parce que la salle présente une surface bien plus réduite mais aussi parce qu'elle a été bien plus perturbée par les aménagements postérieurs.



Cet espace regroupe 171 restes métalliques correspondant à 67 objets. Toutefois, une fois les clous exclus, le nombre d'objets n'est plus que de 8. Les clous sont particulièrement nombreux dans l'Us224 (42 individus et 123 restes). On y recense également une boucle en alliage cuivreux à double fenêtre, moulée avec un cadre décoré de volutes peu saillantes (MET230). Une fenêtre est quadrangulaire (fenêtre proximale), la seconde est semi-circulaire (fenêtre distale). L'ardillon de la traverse centrale est conservé<sup>330</sup> (Fig. 142). Ces boucles de petite taille sont associées aux chaussures

330 fiche Artefacts BOC-8007.

Fig. 142 - Boucle MET230 (A. Berthon)

mais aussi aux éperons. Dans les sites anglais de Great-Linford, ainsi que dans la résidence Tudor de Nonsuch Palace, ces boucles sont encore attachées à des éperons au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>331</sup>. Ces boucles ne sont cependant pas d'origine anglaise, mais sont très présentes sur le continent, plus particulièrement dans la moitié nord de la France. Les contextes datés évoquent une utilisation entre la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Une présence précoce est constatée en France (XIV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles), avec un pic observé dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>332</sup>, alors que les exemplaires anglais proviennent de contextes du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>333</sup>. L'objet est aussi utilisé dans les colonies espagnoles des Caraïbes au XVI<sup>e</sup> siècle et renforce l'hypothèse de fourniment militaire<sup>334</sup>. Quant au four F10 (US194 – LIT001, Fig. 143), il a livré une perle en roche opaque blanche, de type quartz. Il s'agit d'une perle facettée, régulière, de belle facture. L'US192 livre 10 objets dont un 8 clous, une épingle à tête enroulée et un probable fragment de miroir, illustré par une plaque de cuivre étamée sur une face ; mais l'objet est fragmentaire (COM002).

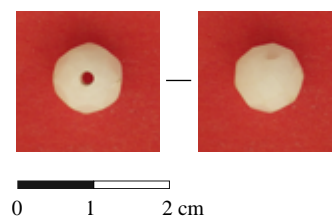


Fig. 143 - Perle LIT001 (A. Berthon)

Le faible corpus n'aide pas à une définition fonctionnelle de l'espace mais confirme les datations avancées en plaçant les dernières occupations dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

### » La Terrasse De Revers

#### La céramique

Les unités stratigraphiques se rapportant à l'occupation de la terrasse de revers forment un assemblage céramique (ass.1) à elles seules. Toutefois, cet assemblage comporte un mobilier relativement restreint, qui peut donc difficilement être considéré comme représentatif. Il est dominé, en termes de restes comme d'individus, par le groupe technique de Lamballe (Lam 09b-m) avec 117 tessons et 3 individus, et dans une moindre mesure par le groupe Van 07c-m, probablement originaire de Loire-Atlantique, avec 26 tessons et deux individus. Les autres groupes, qui relèvent de l'anecdotique en totalisant 9 tessons, témoignent tout de même d'origines variées, parmi lesquelles Saint-Jean-la-Poterie (Sjp 16f-m), le secteur d'Ergué-Gabéric (Inz 11a), celui de Pabu (Inz 04a-m), ou encore Chartres-de-Bretagne en Ille-et-Vilaine (ChB 03c). Parmi les formes fermées, on dénombre deux pots de Lamballe (Lam 09b-m) : un pot 28-2 de grand module à anses creuses opposées (Fig. 144b) et un pot 3-1e à anse plate. Les deux types sont couramment rencontrés parmi les ensembles de référence en Morbihan et Côtes-d'Armor aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles<sup>335</sup>.

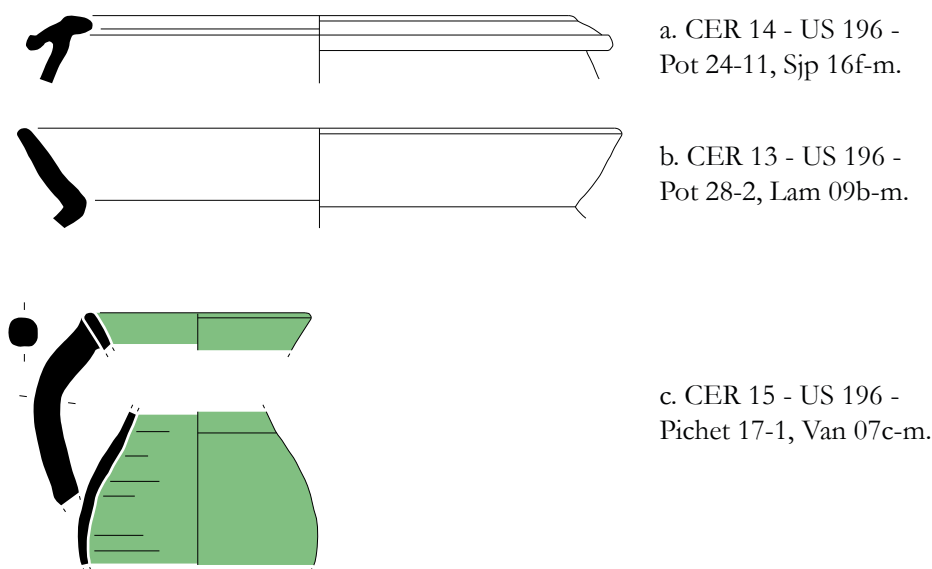
331 Mynard, Zeevat 1991, p. 142-146 et p. 178-181 ; Ellis 2005, n° 1.

332 Sites de Boves (60) : Legros 2015, p. 270, n° 637 ; Dambach (Alsace) : Collectif 1990, p. 450 ; Billom, château de Montmorain (63) : Boudriot 1998, pl. 87.

333 EGAN 2005, p. 36.

334 Site de Concepción de La Vega (République Dominicaine) : Deagan 2002, p. 181-182.

335 Beuchet et al. 2004 ; Lierville 2017 ; Cucarull 2002 ; Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017.



0 5 cm  
Dessins, DAO : C. Le Guédard

Fig. 144 - Pot 28-2

Les pots 24-11 de Saint-Jean-la-Poterie, à large ouverture, sont munis d'une gorge sommitale et reçoivent généralement de petites oreilles de préhension (Fig. 144a). On les retrouve fréquemment dans le Morbihan, mais la chronologie la plus resserrée pour ce type de récipient a été observée à Vannes, où ils sont attestés sur plusieurs sites au cours de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle et au début du xvi<sup>e</sup> siècle, avant d'être remplacés par la variante 24-13<sup>336</sup>. Le pot 3-13 du groupe Van 07c-m, quant à lui, est observé ponctuellement dans des lots de la fin du xv<sup>e</sup> siècle et du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>337</sup>. Le pot 28-6, lorsqu'il est produit dans la pâte Inz 11a, semble plus caractéristique du xvi<sup>e</sup> siècle : ils existent à Quimper, Landévennec, sur un site de production à Ergué-Gabéric, à Vannes, et au château du Guildo (où le groupe technique reste à corrélérer)<sup>338</sup>.

La dernière forme correspond à un pichet 17-1 du groupe Van 07c-m. Un arrachement ovalaire au niveau de la panse et un petit fragment moulé montre que des médaillons décoratifs y étaient appliqués (Fig. 144c). Leur aspect est difficile à déterminer : peut-être s'agit-il de la partie médiane d'une vierge à l'enfant. La glaçure y est traitée de façon particulière, puisqu'elle est plus mouchetée à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur elle est unie, ce qui le rapproche aussi des exemplaires de comparaison (cf. infra).

Il s'agit d'un type encore rare, puisque seuls deux exemplaires sont connus au couvent du Bondon à Vannes, dans un ensemble de la fin du xv<sup>e</sup> siècle et du début du xvi<sup>e</sup> siècle, à la différence près que leurs anses sont torsadées<sup>339</sup>.

La seule forme ouverte est un réchaud du groupe Inz 04a-m, dont il ne reste qu'une grande

336 Le Guédard, Daré 2017 ; Le Guédard 2017a ; Brunie 2017.

337 Le Guédard, Daré 2017 ; Le Guédard 2017a ; 2017b ; Labaune-Jean 2017.

338 Le Boulanger 1999 ; Pérennec 2001 ; Coffineau 2015 ; Le Guédard, Daré 2017 ; Lierville 2017.

339 Le Guédard, Daré 2017.

excroissance arrondie et bombée à l'extérieur d'environ 5 cm de long sur 3 cm de hauteur, décollée d'une lèvre de vasque. Quelques autres réchauds de ce groupe technique attribué au secteur de Pabu, près de Guingamp (22) sont présents au XVI<sup>e</sup> siècle à La Roche-Maurice<sup>340</sup>. Les excroissances observées y paraissent de forme variable (en pointe, arrondie) mais on ne connaît pas encore d'exemplaire de cette taille.

Les rares éléments collectés pour cette phase permettent difficilement d'appréhender le répertoire alors en usage. Quelques marqueurs confortent toutefois la datation du XVI<sup>e</sup> siècle, voire la fin du siècle précédent. Ils attestent également un réseau d'approvisionnement déjà large à l'échelle de la région.

### Le petit mobilier métallique

La terrasse a également livré quelques objets métalliques qui s'inscrivent dans le même cadre chronologique. Un clou et un accessoire de coiffure ont été découverts dans l'US155. L'accessoire est une petite couronne composée d'un fil de cuivre enroulé et torsadé, utilisé pour fixer les coiffures féminines au sommet du crâne (MET-183, Fig. 106, p. 194). Un exemplaire identique a été découvert en place dans une sépulture moderne de Meulan-en-Yvelines<sup>341</sup>. Des accessoires capillaires de la fin du Moyen Âge sont identifiés à Londres : il s'agit de couronnes de fil de cuivre plus ou moins grandes, ceintes de textile ou de fils de soie<sup>342</sup>. Ces accessoires sont également utilisés en Alsace à la fin du Moyen Âge et bien identifiés grâce aux contextes funéraires<sup>343</sup>.

L'US196, toujours sur cette terrasse, contient 31 clous et 31 accessoires vestimentaires, dont deux ferrets cylindriques à embout arrondi, mais aussi un grand ferret effilé long de 92 mm, de section carrée à l'extrémité proximale (MET159, Fig. 145). Un objet identique, mais de section circulaire, provient du château de Montmorin (Billom, 63) dans un contexte des XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles. Il est identifié comme un passe-cordon ou une aiguille passe-lacet. Les dimensions originales, la finesse de l'objet et l'extrémité incurvée permettent en effet d'avancer une utilisation autre que le costume<sup>344</sup>. La majorité des accessoires sont des épingles dont les très communes épingles à tête enroulée. On distinguera toutefois la grande épingle MET176. Sur les quatorze grandes épingles identifiées archéologiquement en Europe<sup>345</sup>, dix sont datées entre 1475 et 1700 et huit d'entre elles proviennent de contextes du XVI<sup>e</sup> siècle. Si le type est commun, il semblerait que l'on puisse observer une distinction chronologique grâce à la taille de l'objet<sup>346</sup>. Un autre type d'épingle est

340 Le Guédard 2019.

341 Berthon 2015, p. 269-285.

342 Egan, Pritchard 1991, p. 291-296.

343 Brunel 1990, p. 251.

344 Boudriot 1998, p. 251, pl. 49/7.

345 Fiche artefacts EPG-8001

346 Fiche artefacts : EPG-8001 ; BOUDRIOT 1998, pl. 49 ; DEAGAN 2002, p. 194-195 ; BERTHON 2013, p. 78-79.



présent et original. Il s'agit des épingles à tête simple recourbée ou en forme de croc simplifiée, telle que MET182, dont on trouve un autre exemplaire dans l'US135 (phase finale de la phase II : MET225) (Fig. 145).

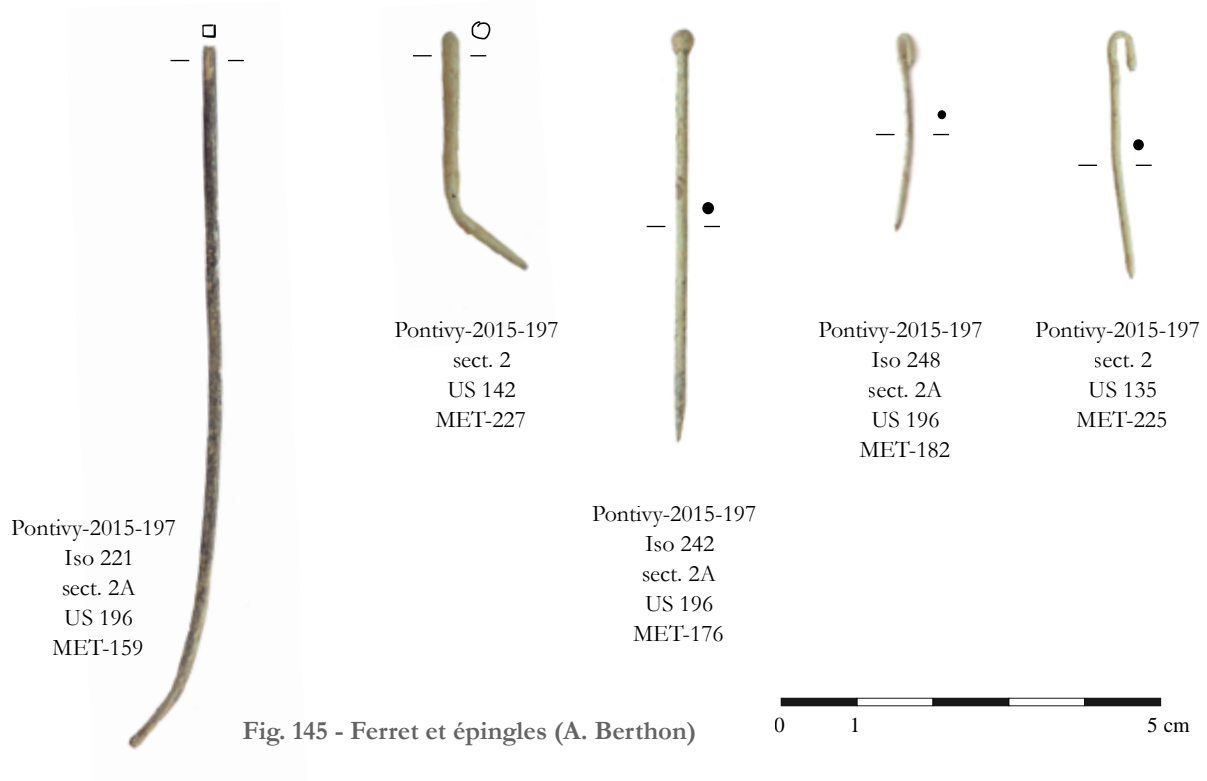


Fig. 145 - Ferret et épingles (A. Berthon)

### Les restes archéozoologiques

L'état général de conservation du matériel osseux peut être qualifié de moyen : les cassures « fraîches » sont assez fréquentes et le touché est celui du plâtre. Les extrémités des os sont souvent manquantes, par exemple l'extrémité proximale des ulnas de caprinés ou encore pour ce même taxon les deux extrémités des radius et des tibias. Pour la poule aussi il manque régulièrement les extrémités des os, ce qui peut aussi être relaté par les mensurations osseuses disponibles : aucune extrémité proximale d'humérus n'a ainsi pu être mesurée, de même que les grandes longueurs font quasiment totalement défaut pour les pièces osseuses mentionnées précédemment pour les caprinés. Il est assez probable que pour expliquer la non conservation de ces parties osseuses pourtant assez solides, l'action des détritivores (carnivores comme omnivores) puisse être mise en cause puisque des marques de mâchonnage aux extrémités des radius et tibias de caprinés sont régulièrement signalées. Les os ici sont tous de couleur claire. Les deux autres niveaux livrent des colorations d'ossements différentes, globalement bien plus foncés.

- **LE BŒUF** est très présent dans les restes issus de la terrasse (38%) mais avec une masse moindre que dans les autres contextes de fouille (15% vs. 41-43%). On recense trois indi-

vidus matures squelettiquement, dont l'un a plus de 15-20 mois, et trois veaux (infantiles) d'environ 2 mois. La part des « vertèbres et côtes » est importante avec 61% des restes de ce niveau. Les vertèbres, thoraciques et lombaires principalement, sont occasionnellement sectionnées parasagitalement comme transversalement, isolant d'une part les corps vertébraux, et d'autre part fractionnant les éléments de rachis isolés en tronçons. Des marques de désossage les affectent également de temps en temps. Les côtes sont fréquemment touchées par le fil d'un outil (38% des pièces). Des marques de section comme d'incision les affectent régulièrement, en divers endroits. Les sections (10 observations) et entailles (6 observations) ne sont pas spécialement nombreuses, les incisions un peu plus (14 mentions). Ces traces sont observées en divers endroits de la côte (toutes les faces et toutes les hauteurs, mais préférentiellement la diaphyse plutôt que la tête et le col), ce qui évoque une préparation de tronçons ensuite désossés, lors de préparation de plats ou lors des repas.

- **LES CAPRINÉS** sont très fortement représentés (46%). 22 individus sont dénombrés à partir des radius gauches. La plupart sont des diaphyses ce qui ne permet pas de détailler leur âge. Les observations disponibles sur quelques états de soudures épiphysaires permettent de préciser un peu les choses. Au moins six auraient plus de 3-6 mois (extrémité proximale fusionnée), mais ils paraissent matures squelettiquement, et un aurait moins de 3-3,5 ans (extrémité distale soudée). La plupart paraissent donc être des subadultes. Les estimations d'âge fournies par un autre élément rencontré en nombre, le tibia, sont concordantes avec cinq animaux de plus de 12-20 mois<sup>347</sup> et un individu de moins de 3,5 ans. Quelques bêtes approchent probablement de cette limite d'après les états d'épiphyse de certaines vertèbres. Tous ces animaux sont des (morphotypes) moutons. La morphologie d'un os coxal correspond à une brebis. Les dents fournissent deux individus supplémentaires d'environ 3 mois (prémolaires lactéales) et de morphotype chèvre. Des traces d'outils, de couperet comme de couteau, sont observées. Une incision sur un os hyoïde relève probablement du prélèvement de la langue. Quelques vertèbres thoraciques sont tranchées à peu près dans le plan sagittal, ce qui a eu pour effet de séparer la carcasse en deux demi-carcasses. Quelques incisions sont également repérées, elles concernent divers types de vertèbres. Certaines côtes montrent des marques de section en diverses hauteurs de leur diaphyse, mais préférentiellement observées sur le tiers distal. De rares incisions sont aussi présentes. Globalement ces traces ne sont pas très fréquentes rapportées au nombre d'éléments recensés. Par exemple sur les 82 côtes dénombrées, seul 12 montrent des traces de couperet et 6 de couteau. Sur les ceintures et les os long des membres, les marques relevées sont quasiment uniquement liées à l'emploi du couteau. Ces stries, spécialement rencontrées sur les diaphyses, résultent d'un désossage minutieux de la viande. De rares entailles témoignent occasionnellement d'éléments touchés par le

<sup>347</sup> : Les états d'épiphyse sont extrêmement variables suivant les auteurs, cf. par exemple les tableaux de synthèse dans Borvon 2012, p. 162 et Putelat 2015, p. 74-75.

fil du couperet. Là encore la fréquence de ces marques est assez faible : sur les 66 radius présents par exemple, 16 montrent des incisions et 2 des entailles. Enfin, les os mâchonnés sont assez nombreux avec 62 observations, et 10 ossements sont par ailleurs touchés par la pointe d'une dent.

- Parmi les mammifères, on recense également UN LIÈVRE (*Lepus europaeus*) de plus de 5-6 mois et une côte de DAUPHIN (odontocète). Son gabarit évoque la présence du dauphin commun *Delphinus delphis* ; une entaille est observée juste sous sa tête.

Les restes de POULE sont très présents (300 vestiges). Les radius permettent de dénombrer neuf juvéniles, un subadulte et treize adultes. Un subadulte supplémentaire est repéré sur plusieurs autres pièces osseuses. Sept des adultes sont des femelles en période de ponte (présence d'os médullaire dans la diaphyse des fémurs et des tibiotarses notamment de possibles sections sont remarquées sur certaines zones articulaires (épaule, coude) sans qu'il soit possible d'en être certain. Les stries dues à l'emploi du couteau se retrouvent sur six éléments osseux de nature variés. Il s'agit presque exclusivement de marques de désossage. Une sorte de raclage se matérialisant par plusieurs incisions parallèles est repéré sur un tibiotarse. Quelques os présentent des affections osseuses. La branche d'une furcula montre ainsi un cal de fracture consolidé. Une extrémité de crête sternale<sup>348</sup> présente aussi un cal de fracture consolidé, et une autre crête sternale est déviée par rapport à son axe normal. La diaphyse d'un radius est probablement déformée suite à un traumatisme ancien ou plus probablement peut-être du fait d'un problème survenu lors de la croissance. Une sorte de périostite est également repérée sur la diaphyse d'une ulna.

Signalons la quasi-absence des autres espèces d'oiseaux mais également du poisson (seulement signalé par deux arêtes). Ce faible corpus peut s'expliquer en partie par un ramassage moins exhaustif lors de la fouille, notamment pour ce qui concerne les micro-restes. On notera par contre la présence d'un fémur de grenouille, brune plutôt que verte, qui représente la famille des amphibiens. Le porc, le sanglier, et les cervidés sont par ailleurs absents du catalogue des espèces rencontrées sur la terrasse.

Le mode de dépôt paraît sur la terrasse bien plus indirect et soumis à l'action des détritivores que dans les niveaux de latrines, eux mieux préservés car les déchets s'y retrouvent déposés en un endroit clos et/ou scellés plus rapidement du fait de leur lieu d'accumulation. Cette hypothèse d'un mode de dépôt différentiel est aussi étayée par les différences de conservation observées et se reflète aussi dans les restes ichtyologiques, moins bien représentés probablement car plus fragiles, que dans les niveaux de comblement de la latrine. Aussi malgré ces filtres liés à une conservation différentielle qui paraît multifactorielle, il paraît tout à fait probable que les consommateurs qui ont rejeté les déchets puissent être les mêmes que pour les niveaux de latrines, avec des rejets vraisemblablement issus du logis et déposés en ce lieu, plutôt qu'une occupation de la terrasse elle-

348 *apex carina* dans Baumel 1993.

même. La présence de dauphin, systématiquement associé au milieux élitaires<sup>349</sup> irait également en ce sens.

## Bilan

De manière générale, le mobilier découvert sur la terrasse de revers (avant la mise en place du boulevard de terre) ne permet pas de déterminer une fonction précise de celle-ci. Le mobilier est relativement varié et reflète la vie quotidienne au sein d'une résidence élitare. Le cadre chronologique évoque le XVI<sup>e</sup> siècle mais plusieurs références peuvent tout à fait relever du XV<sup>e</sup> siècle.

### » Les démolitions

Nous avons choisi de traiter à part le mobilier issu des contextes de démolition car il peut autant provenir des salles du rez-de-chaussée que du niveau supérieur. De plus, des éléments intrusifs issus des aménagements sus-jacents de la terrasse d'artillerie ne sont pas à exclure.

## La céramique

Les niveaux archéologiques formant les remblais de démolition du logis composent une partie de l'assemblage céramique n°2. Les productions relevées dans ces contextes sont similaires à celles rencontrées dans les latrines (cf. supra). Quelques éléments plus isolés sont relevés au sein des US177 et 194 situées autour du four à pain. Il y a notamment un fragment à pâte grésée de Chartres-de-Bretagne (33 ; Ren 19h), quelques fragments de production peinte de Loire-Atlantique (Nan 11u), un fragment de panse de coupelle en grès du Beauvaisis (GT 21d), et une panse d'origine espagnole, sans doute d'amphore. Ces trois derniers groupes techniques peu représentés sont manifestement intrusifs, et se rapprochent fortement d'individus relevés dans l'assemblage 3.

Les formes identifiées restent globalement identiques à celles des latrines même si la proportion et l'état de conservation sont moindres. Quelques formes se distinguent tels que les pots 24 à dét., au nombre de trois (un individu figure néanmoins dans l'inventaire des latrines), paraissent inédits (Fig. 146 a à c). La présence d'un manche de préhension renforcé d'un cordon antérieur ainsi que d'un grand bec verseur pincé les rapprochent des pots 24-7 connus à La Roche-Maurice au XVI<sup>e</sup> siècle et au couvent du Bondon (Vannes) à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle. La morphologie de la lèvre diffère cependant, tandis que la glaçure interne n'y est pas systématiquement couvrante et peut être limitée à la lèvre. Des exemplaires de l'assemblage 2 montrent que ces lèvres peuvent être associées à des bases plates ou bombées, à la manière des pots 24-7, mais certaines peuvent montrer un départ d'anse plate les rapprochant peut-être du type 28-6. Il pourrait s'agir

349 Clavel 2001, 2015, Borvon 2021.



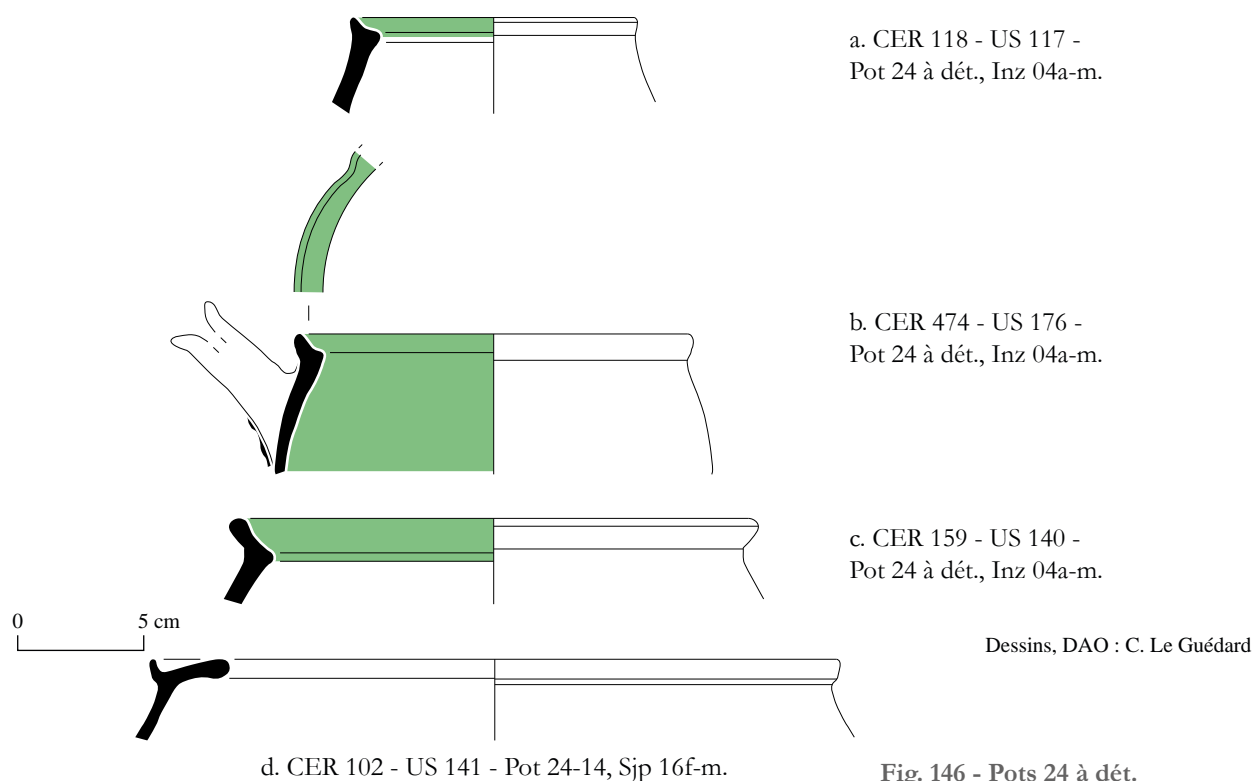


Fig. 146 - Pots 24 à dét.

d'une évolution des pots 24-7, mais leur degré de fragmentation et leur caractère inédit ne permettent pas de se prononcer. Un autre type de pot, retrouvé dans l'us141, est constitué d'une lèvre de type 24-14 de Saint-Jean-la-Poterie (Fig. 146 d). Diffusé au moins localement dans la région de Malansac (56), il est attesté au manoir de la Grée-Michel à Questembert dans un lot du *xvi*<sup>e</sup> siècle, et très rarement à Vannes à la même période<sup>350</sup>. De nombreuses lèvres de ce type, à pâte toutefois nettement plus claire que l'exemplaire de Pontivy, ont été découverts en prospection à proximité immédiate de l'atelier de production<sup>351</sup>. Quelques pichets sont également présents. Les éléments céramiques récoltés au sein des remblais de démolition apparaissent donc bien faibles par rapport au lot issu des latrines, seuls quelques formes ou productions se distinguent, complétant ainsi la vision générale du vaisselier en vigueur dans le logis.

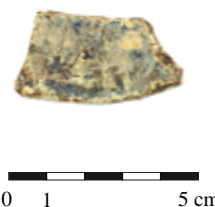
### Le verre

Au-delà des fragments de verre plat trouvés dans les latrines, les remblais autour du four domestique F10 (us177-194) ont livré un assemblage dans lequel on retrouve une plaque losangée vert clair aux bords grugés attribuable à la période moderne (ISO 120) et un fragment de vitrail bleu cobalt très oxydé (Fig. 147). Ailleurs, les remblais situés au niveau de la salle 1 (us141) ont fourni une base refoulée (ISO 84) d'un pied de verre à boire, très bas (Fig. 148). Elle est comparable aux formes

350 Triste, Daré 2006 ; Le Guédard, Daré 2017.

351 Daré, Brunie 2012.

Fig. 147 - Fragment de vitrail bleu  
(A. Berthon)



Barrera 7 et Barrera 12, consommées au XVII<sup>e</sup> siècle dans la moitié nord de la France<sup>352</sup>, notamment dans le Morbihan dans les collections du château de Pontivy, où cette base est associée à un verre émaillé<sup>353</sup>, mais aussi à Vannes<sup>354</sup> et à Sulniac<sup>355</sup>.

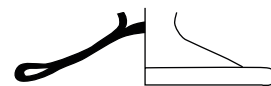


Fig. 148 - Fragment de verre boire  
(A. Berthon)

### Le petit mobilier métallique

Contrairement au verre et au mobilier céramique, le corpus des petits objets métalliques est plus dense.

L'US182, contemporaine de l'effondrement du sol du 1<sup>er</sup> étage, contenait un manche de couteau en os, deux clous et un objet indéterminé, deux boucles qui peuvent être liées au harnachement et deux ferrets en alliage cuivreux, soit neuf objets. Le couteau TAB001 est composé de deux placages en os dont l'extrémité proximale est élargie pour former un corbin (Fig. 149). Trois rivets en fer fixaient les placages sur la soie. Au niveau de la transition lame/manche, les placages sont chanfreinés à l'intérieur, sans doute pour s'adapter à une mitre éventuelle. Les boucles MET004.1 et MET004.2 sont en fer, l'une est quadrangulaire, sans ardillon, la seconde est en « D », probablement étamée, avec l'ardillon conservé. Ces boucles sont similaires à celles découvertes dans les unités riches en matériel équestre (us227 contemporaine des squelettes équins et l'us141), raison pour laquelle nous évoquons cette fonction (Fig. 150). Les deux ferrets sont des accessoires vestimentaires communs.



Fig. 149 - Couteau TAB001  
(A. Berthon)



Fig. 150 - Boucles MET004.1 ET MET004.2 (A. Berthon)

Mentionnons également la présence de plusieurs fragments de tôles de cuivre : COM001, découverts dans l'us199 se rapportant aux premiers niveaux d'effondrement. Une bassine ou marmite de profil trapézoïdal à lèvre ourlée a été restituée. Le fond manquant devait être lenticulaire. Le diamètre à l'ouverture est de 190 mm. Un tel ustensile, avec une lèvre identique, provient de la Place Royale à Québec dans un contexte daté des XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles<sup>356</sup>. Certaines tiges en cuivre sont à dissocier de cet ensemble sans qu'on puisse les identifier (COM001.1). Quelques fragments de ce récipient présentaient des restes de textiles principalement minéralisés. Les fragments numéro 99-2 et 99-15, les mieux conservés, ont servi de support à une étude. Le fragment de textile 99-2 (Fig. 151) présente une armure toile<sup>357</sup> assez grossière de 6 fils au cm en chaîne et de 4 fils au cm en trame (Fig. 152). Le filage n'est pas très régulier, néanmoins, les fils tordus dans un premier temps en S ont été retordus en Z. La largeur des fils en chaîne mesure entre 0,35 mm et 0,72 mm et 0,99 mm de large tandis

352 Barrera 1990.

353 Collectif 2019, p. 38

354 Daré, Triste 2011, p. 92

355 Information S. Daré, Céram.

356 Tremblay 1996, p. 242-243, fig. 91.

357 La toile est l'armure la plus ancienne, la plus simple et la plus employée. Elle n'a ni endroit ni envers. Son aspect est facilement reconnaissable, le fil de trame passe une fois dessus et une fois dessous le fil de chaîne.

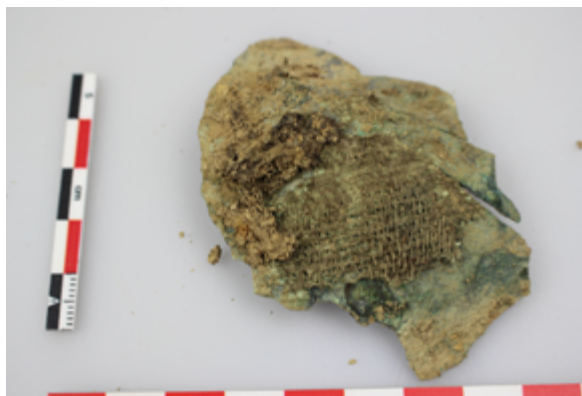


Fig. 151 - Fragment du récipient COM001/99-2-1.2 (K. Vincent)

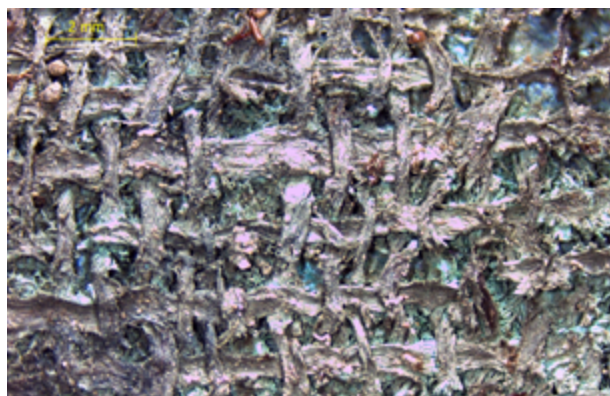


Fig. 152 - Agrandissement X 8 à la binoculaire (A. Suaud-Préault/V. Gendrot)

que la largeur des fils en trame mesure entre 0,70 mm et 0,95 mm et 1,2 de large. Une cordelette 99-15 était associée à l'ustensile. Celle-ci étant très fragmentée, il n'a pas été possible d'envisager la mesure exacte de sa longueur, seule sa largeur d'environ 5 mm a pu être constatée. Cette cordelette est composée de 3 fils d'environ 3 mm de large tordus en Z puis retordus en S. Les fibres très mal conservées sont proches des fibres d'origines animales de type laine. À l'aube d'une étude plus exhaustive, une analyse approfondie au MEB<sup>358</sup> pourra confirmer l'origine animale des fibres. On peut supposer que le textile recouvrant le vase en métal servait potentiellement d'isolant. Il était probablement maintenu sous la lèvre du récipient par la petite cordelette.

L'us135 correspond à la phase finale de la phase II. Une épingle à tête simple recourbée ou en forme de crosse simplifiée a été découverte, identique à l'épingle MET182 (us196) (Fig. 145, p. 236). Deux épingles à tête enroulée complètent les accessoires vestimentaires. L'objet en forme d'ancre en fer, MET033, est recouvert sur une face de plomb, ce qui nous incite à l'interpréter comme un ancrage mural métallique (Fig. 145, p. 236).

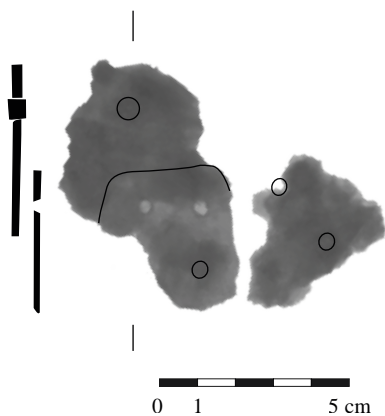


Fig. 153 - Fragments de plate d'armure (A. Berthon)

L'us140 provient d'un remblai antérieur à la terrasse d'artillerie. Ont été découverts 23 clous et une série de plaques perforées superposées (MET090.2). La forme trapézoïdale des plaques, aux angles adoucis et la position des rivets nous incitent à identifier des plates d'armure (Fig. 153). L'us141 contient 84 restes et 33 individus dont onze sont à rapprocher de la fonction équestre. Nous avons identifié huit boucles de harnachement (Fig. 154) : ces boucles en fer sont de dimensions régulières, avec des longueurs autour de 40 mm. Elles sont soit en forme de « D » (MET004, 006, 012, 015, 017), soit rectangulaires

358 MEB : Microscope Électronique à Balayage

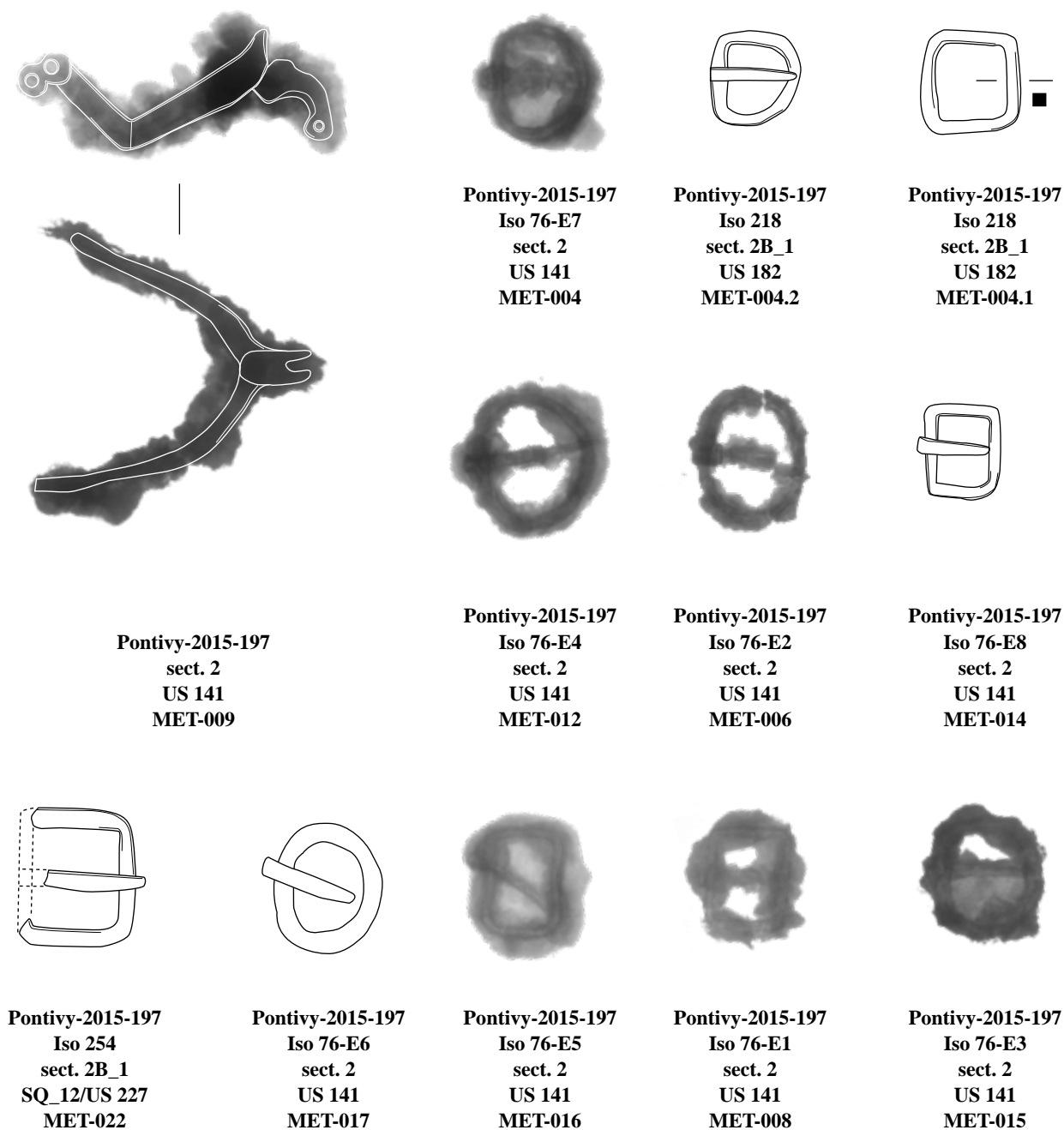


Fig. 154 - Boucles d'harnachement et éperon (A. Berthon)



(MET008, 014, 016). Elles sont probablement étamées mais l'état sanitaire est médiocre. Très simples, ces boucles de harnachement sont utilisées depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et pendant la période moderne, sans que l'on puisse établir de typo-chronologies. Elles sont par ailleurs très communes dans les contextes équestres ou castraux<sup>359</sup>. Un éperon en fer (MET009) est fragmentaire : les branches sont soudées, une branche est terminée par un passant à double œillet. La tige soudée est fendue et perforée pour attacher la molette qui a disparu (Fig. 154). Cet éperon appartient à une famille typologique qui semble apparaître au cours du XV<sup>e</sup> siècle et semble perdurer au XVII<sup>e</sup> siècle, au moins en Angleterre<sup>360</sup>. Un exemplaire est présent au château du Guildo mais la datation attribuée au XV<sup>e</sup> siècle n'est pas totalement assurée, l'objet pouvant aussi être attribué au niveau du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>361</sup>.

L'étrier MET070 a des caractéristiques typologiques communes avec l'étrier MET054, provenant de la salle 1, avec un boîtier pour l'étrivière et des branches larges. Par contre, la forme est plus allongée, avec des branches ajourées en partie basse et un plancher également ajouré avec deux barres (Fig. 155). On lui comparera un exemplaire du château de Goust à Malville (Loire-Atlantique), attribué aux XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles<sup>362</sup> et un étrier de Camber Castle (Angleterre) attribué à la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, mais dont le boîtier est différent<sup>363</sup>.

Enfin, les restes métalliques d'une selle, partiellement en place, ont été identifiés (MET069) (Fig. 156). Sont conservées deux bandes en fer, larges, fixées via des clous en fer sur du bois d'après les restes ferruginisés. Un fragment de bande est incurvé (partie C) et complété d'un rivet en alliage cuivreux. La bande A possède une extrémité incurvée et deux boucles en « D », alors que la bande B conserve une chape perforée et une boucle à cadre rectangulaire. D'autres rivets en cuir, de type clous de tapissier, plaident pour une couverture en cuir dont il reste des traces organiques noircies sur un fragment en fer. Nous restituons un renfort arrière ou avant d'une selle, correspondant à la forme triangulaire de l'arçon. La restitution est basée sur une étude d'une selle du XVI<sup>e</sup> siècle, mais dont la qualité et l'aspect luxueux dépasse largement l'objet exhumé à Pontivy<sup>364</sup>. Les témoignages de selles simples, en bois et cuir, renforcés par des tôles de fer sont archéologiquement attestés mais dans des contextes plus récents : une selle de Williamsburg (USA), datée du XVIII<sup>e</sup> siècle, est composée d'un arçon en bois et de simples bandes métalliques rivetées<sup>365</sup>. Par ailleurs, le manuel de maréchalier de François de Garsault, publié en 1741, évoque les selles en bois de hêtre (arçon), composées de onze pièces de bois assemblées par des bandes en fer. Les porte-étrivières sont clouées aux bandes avec deux boucles par bande, ainsi que deux contre-sangles ; cette description correspond aux restes décrits ci-dessus, bien que Garsault les place plutôt latéralement, et non à l'avant ou à l'arrière<sup>366</sup>.

359 Boudriot 1998, pl. 88 et 89 ; Courtney 2004, p. 378-379 ; Goodall 2005, p. 407-408 ; Rösch 2012, p. 68-69 ; Gerber 2015, pl. 65 ; Poisson 2017, fig. 7.

360 Clark 1995, p. 133-147 ; Courtney 2004, 378-379 ; Ellis 2005, p. 412-415.

361 Beuchet 2017, p. 147.

362 Soulat 2016, p. 65-66.

363 Scott 2001, p. 201-210.

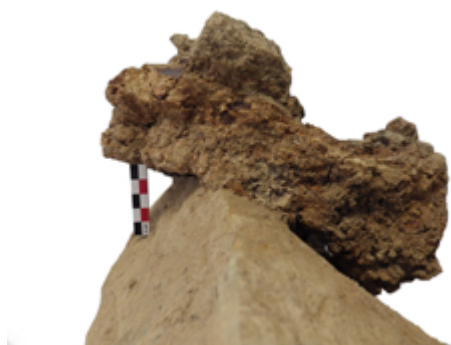
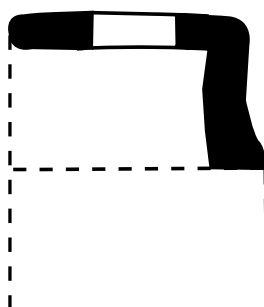
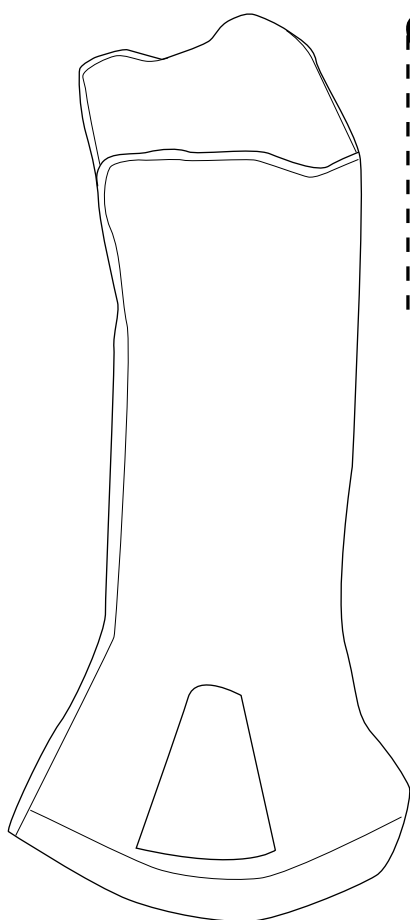
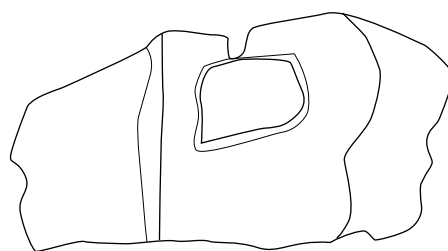
364 Fencke à paraître.

365 Noël Hume 1973, p. 19-22.

366 Garsault 1741, p. 137.

Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 141  
MET-070

0 1 5 cm



état sanitaire : hors échelle

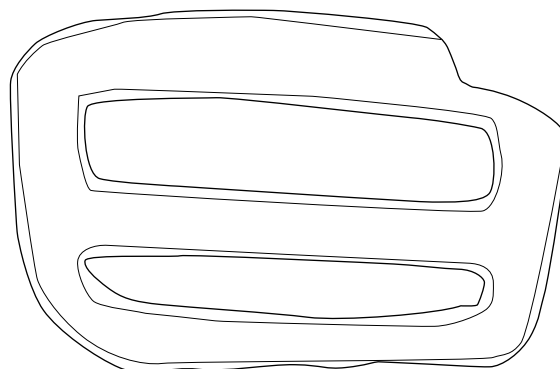
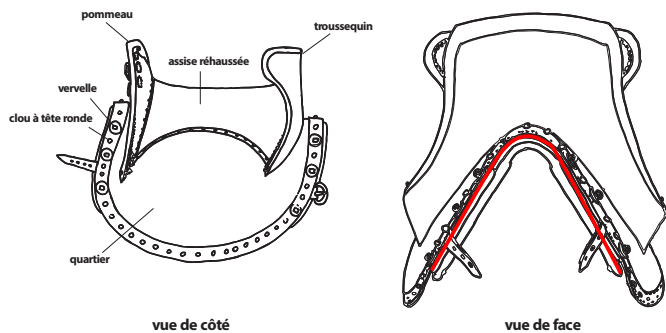
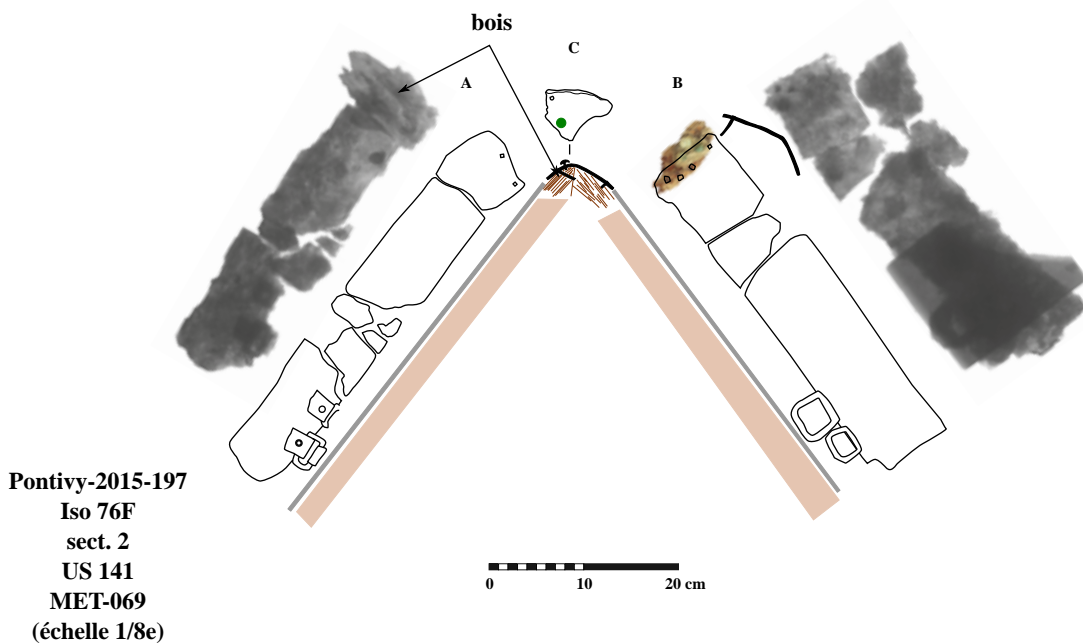


Fig. 155 - Etrier (A. Berthon)



selle moderne  
d'après Fencke 2021, à paraître



Pontivy-2015-197  
Iso 76F  
sect. 2  
US 141  
MET-069  
(échelle 1/8e)

Fig. 156 - Selle (A. Berthon)

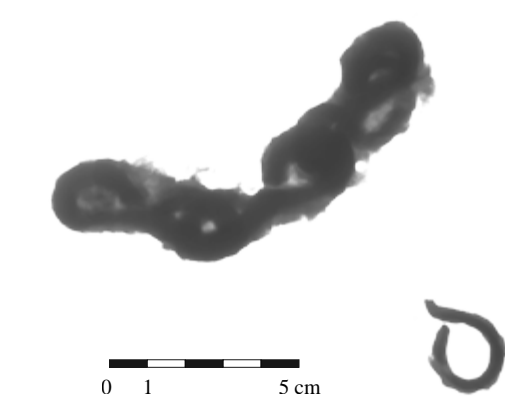


Fig. 157 - Chaîne (A. Berthon)

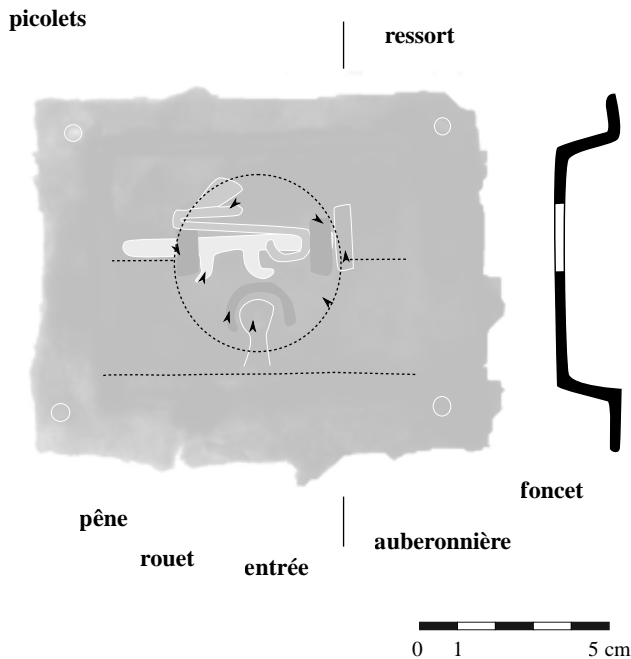


Fig. 158 - Serrure (A. Berthon)

L'US141 est très similaire aux US168 et 227, qui semblent constituer un ensemble cohérent en terme d'assemblage équestre utilisé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La chaîne MET058 est composée de maillons en « S » imbriqués (Fig. 157). L'objet peut évidemment être polyvalent mais nous ferons allusion dans ce contexte équestre aux gourmettes de mors. La gourmette, placée entre les deux aiguilles latérales d'un mors, permet de modérer les actions du mors selon les réglages du cavalier<sup>367</sup>.

L'assemblage des remblais de démolition contient par ailleurs une serrure à bosse (MET003) (Fig. 158). Dans une « boîte » en fer, perforée aux angles pour sa fixation sur un meuble ou une porte, est installé un mécanisme derrière l'entrée. La radiographie permet d'identifier deux picolets qui guident le mouvement latéral du pêne à deux barbes. Le ressort est positionné au-dessus. Au-dessus de l'entée, le rouet est visible. La serrure fonctionne avec un moraillon à auberon comme le confirme la fente rectangulaire ou auberonnière. En lui-même, ce type de serrure n'est pas datable, le mécanisme reprenant des innovations médiévales antérieures<sup>368</sup>. On lui comparera une serrure à bosse du XVI<sup>e</sup> siècle provenant de Richardménil, château des Armoises en Lorraine<sup>369</sup>.

Ces remblais montrent donc des similitudes avec les couches antérieures, à savoir, une importance du matériel équestre sans doute liée à l'effondrement des plafonds de l'écurie du logis. Les niveaux de démolition ont donc servi probablement à remblayer et à préparer l'assise de la terrasse d'artillerie qui suit. La présence des munitions en plomb enregistrées dans ces niveaux tient probablement du glissement de ces petits objets dans les couches inférieures lors de l'utilisation de la terrasse d'artillerie.

Cette lecture transversale des corpus mobilier livrés par les niveaux d'occupation, d'abandon et de démolition du logis valide les données chrono-stratigraphiques mais surtout participe à l'identification des espaces.

Sans revenir sur les démonstrations, il ne fait plus aucun doute qu'une **écurie occupait la pièce centrale du logis**. De plus, la présence d'autant d'éléments relevant du mobilier équestre renforce l'idée d'un effondrement soudain du logis. Les chevaux n'ont pu être sauvés, ce qui est déjà en soi un argument fort, mais le matériel de harnachement n'a pas non plus été récupéré. *A contrario*, ces études ne nous permettent toujours pas d'attribuer une fonction précise à la salle sud. La terrasse de revers, connectée au logis, livre des indices d'occupation indirects (rejets divers depuis le logis) mais ne semble pas avoir rempli une fonction précise sauf à être un **lieu de passage**. Les latrines enfin confirme la présence de **pièces de repas et/ou de cuisines à proximité des conduits** mais surtout permettent d'aborder une problématique bien plus large qui porte sur **les marqueurs de vie élitare. Les restes archéozoologiques, la diversité typo-chronologique des objets céramiques, métalliques et verres témoignent d'une vie de château.**

367 L'objet est identique et présenté par Garsault : *ibid.*, pl. X.

368 Linlaud 2014, p. 225.

369 Guarascio, Giuliano 2007, p. 206.





Fig. 159 - Sc. 2, Plan général des vestiges, phase 3

#### 4.2.2. PHASE 3 (FIN XVI<sup>E</sup> – DÉBUT XVII<sup>E</sup> S.) : LA TERRASSE D'ARTILLERIE

La destruction et démolition complète du corps de logis est et de la tour sud-est ont pour corollaire une réappropriation et occupation de l'espace tourné vers une toute autre fonction.

Les résultats présentés ci-après forment un ensemble cohérent au regard de leur nature et des corpus mobiliers qui s'y rattachent. Toutefois, de nombreux liens stratigraphiques ont été perdus en raison des aménagements postérieurs (et notamment le jardin d'agrément) et des travaux de restauration. Par ailleurs, la fenêtre d'exploration limite une lecture planimétrique et structurale de l'ensemble des aménagements réalisés au cours de cette période. Par conséquent, les connexions physiques entre les grands ensembles archéologiques qui vont être présentés sont ténues, et le diagramme stratigraphique de cette période doit être lu en conséquence.

##### 4.2.2.1. Secteur Ouest

Dans le quart sud-ouest de l'emprise, la fouille a mis en évidence une aire aménagée (F16) directement sur les niveaux de démolition du corps de logis est (Fig. 159). Elle se matérialise par ce que nous avons nommé une plate-forme composée de blocs de moellons de schiste bleu dont le module varie de 2 à 50 cm, disposés en vrac et liés par un limon jaune clair homogène et compact (us115 - Fig. 160A). Les contours précis de cette plate-forme n'ont pu être déterminés en raison d'un mauvais état de conservation des parties septentrionales et un recoupement de la zone méridionale ; toutefois, des vestiges ponctuels de cette us115 autorisent à restituer (*a minima*) une emprise de près de 200 m<sup>2</sup> (L : 22,5 x l : 9 m).

De manière générale, on observe un léger pendage nord-sud, avec une épaisseur très variable de 0,25 à 0,65 m. Outre la possibilité de supporter une nouvelle occupation de surface, la mise en œuvre de cette plate-forme permet de former une interface résistante vis-à-vis des remblais de démolition sous-jacents. Cependant, certains affaissements situés principalement au sud et au centre de F16, c'est-à-dire peu ou prou au centre de ce qu'étaient les salles 1 et 2 du logis, pourraient s'expliquer par des vides au sein des premiers niveaux de démolition qui entraîneraient des désordres structurels aux structures sus-jacentes.

Cette construction supporte un niveau d'occupation (us94) reconnu et conservé principalement en partie sud (Fig. 159 et 160B). Il se définit par un limon brun homogène et meuble présentant de nombreuses inclusions de charbons. Cette unité se retrouve à une cote située entre 71,2 et 71,5 m NGF en moyenne. Au-delà de son faciès sédimentaire, c'est surtout l'abondance de mobilier présent à sa surface qui la définit comme une couche d'occupation. Pas moins de 119 occurrences renvoient à des objets uniques ou des lots d'artefacts. Verre, céramique, faune sont bien évidemment présents, mais les objets métalliques (comprenant les monnaies) montrent à la fois une forte occupation mais aussi une spécialisation de l'espace. Sans rentrer dans le détail de l'étude

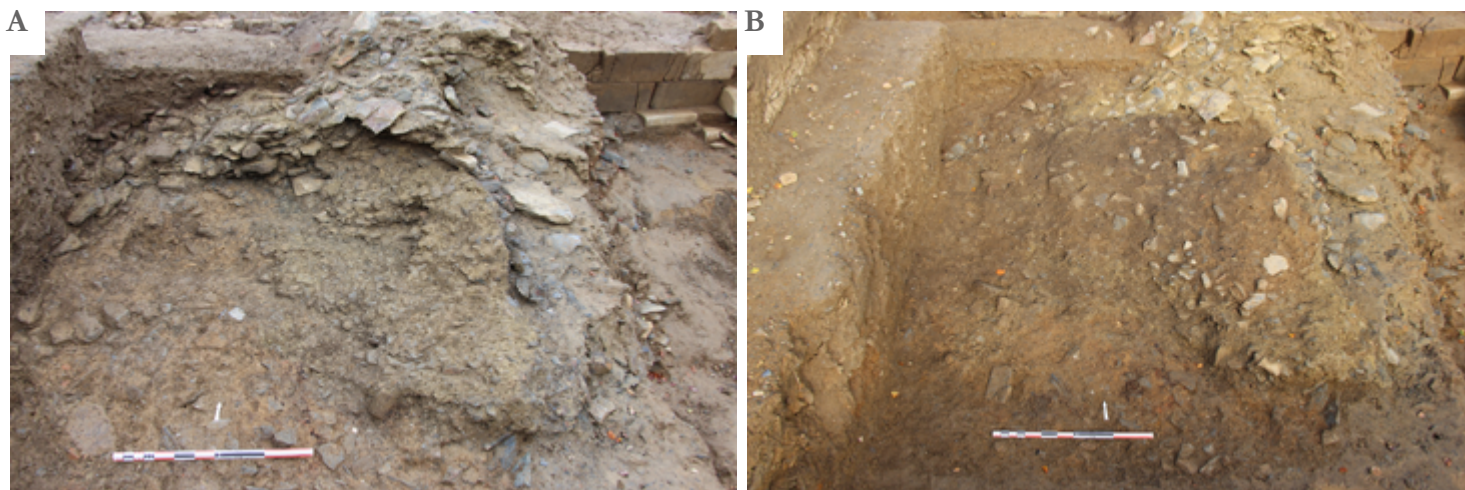


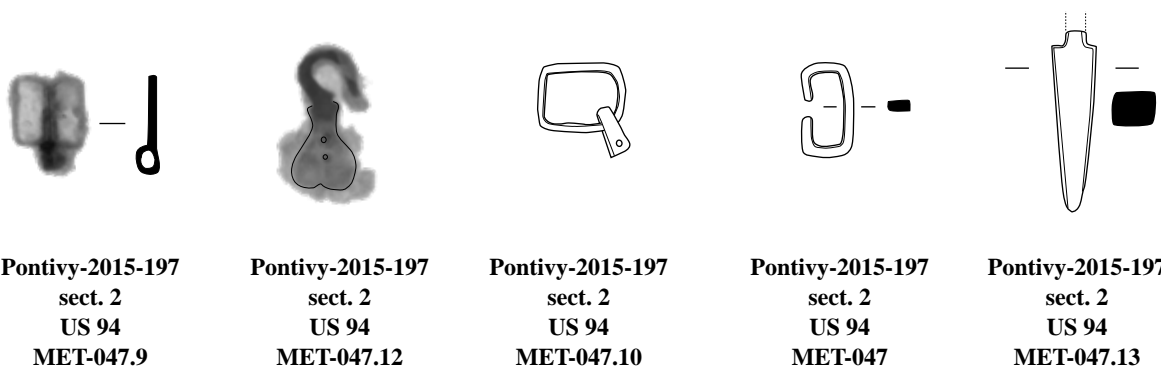
Fig. 160 - Plate-forme F16 (vue depuis le sud). A/ US115 et B/US94

(Cf. Chap.4.2.2.4.), nous mentionnerons ici que les catégories équestres et militaires sont tout particulièrement représentées. Le lot MET047 révèle un ensemble d'accessoires que nous mettons directement en lien avec le costume militaire et notamment celui de l'arquebusier ou du mousquetaire (Fig. 161). La ceinture est agrémentée de passant (MET047) ou de boucle de transition, servant à articuler différentes brides entre elles (MET047.10). Sur la ceinture, une boucle à double fenêtre rectangulaire sert, grâce à une troisième fenêtre en partie basse, orientée différemment, à suspendre la bride du porte-épée ou dans d'autres cas à attacher les éperons (MET047.9). Le porte-épée est également évoqué par le crochet MET047.12, dont la chape est bilobée. D'autres accessoires complètent l'équipement du soldat : une ferrule de bâton ou de fourquine (MET047.13) et un écouvillon, sorte de brosse spiralée utilisée dans le nettoyage du canon de l'arme à feu (MET047.7). À ce corpus, s'ajoutent pas moins de 28 balles en plomb et des rejets de moules de production. La production est d'ailleurs confirmée par la présence d'une fusaiöle (MET304) et de plombs de vitraux (MET285-286) récupérés pour être refondus.

Un catalogue monétaire accompagne ce corpus et se caractérise par un nombre important de monnaies noires et blanches perdues dans un laps de temps très court. Parmi celles-ci, le liard de billon noir, abondamment frappé durant la décennie 1580, représente pas moins de 17 occurrences. Le croisement des données (corrosion, datation, valeur nominale) a permis de définir un pic de perte bref et intense daté des dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle, datation confirmée par les études du mobilier céramique et du petit mobilier métallique.

Au sud-ouest de l'us94, un petit dépôt de terre limoneuse brune meuble (us92), de forme subcirculaire, est circonscrit par quelques carreaux de terre cuite et présente des nodules de terre rubéfiée. Elle contient quelques tessons de céramique, un clou et un placage de manche de couteau de belle facture (TAB002) décoré de gravures obliques (Fig. 162). L'extrémité proximale est élargie et en forme de crosse, formant un corbin.

Ces unités d'occupation sont succédées par l'us95 (=120-121, ép. : 35 cm en moy.) constituée d'un limon argileux brun compact incluant un cailloutis de schiste. Du mobilier est encore très présent



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 94  
MET-047.9

Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 94  
MET-047.12

Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 94  
MET-047.10

Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 94  
MET-047

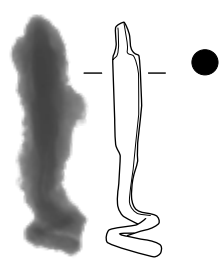
Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 94  
MET-047.13



Don Sebastián de Portugal, 1565  
Cristóvão de Morais  
Monastère des Déchaussées royales, Madrid



Porte-épée, Europe  
vers 1600,  
cuir piqué et métal  
Musée de l'Armée, Les Invalides, Paris



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 94  
MET-047.7



Fig. 161 - Le costume militaire, lot 47, US94 (A. Berthon)



Fig. 162 - Couteau gravé, US92 (A. Berthon)





Fig. 163 - Couteau à placages en os  
(A. Berthon)

au sein de cette unité. Elle contient 8 objets en plomb, dont 5 coulures et un plomb de vitrail récupéré, deux balles d'un diamètre 12 et 13 mm et deux balles d'un calibre 9. Les autres objets sont un anneau à ranger parmi les accessoires du costume et des clous ou fragment des bandes métalliques. Un manche de couteau à placages en os offre une extrémité proximale gravée d'un registre à neufs ocelles (TAB003) (Fig. 163). Deux liards de billon noir renvoient au contexte évoqué pour l'US94. Quant à la céramique, plusieurs recollages ont pu être réalisés avec des éléments provenant de l'US94 (CER144, CER34, CER49).

C'est durant cette séquence d'occupation, qu'une petite fosse, F6, a été enregistrée en partie orientale de F16 (Fig. 164). Le creusement subcirculaire (1,2 x 1,3 m), profond de 21 cm, présente des parois verticales et un fond plat à 71,5 m NGF. Au fond, plusieurs clous à petites têtes circulaires avec une tige de section carrée ont été découverts. Leur position ainsi que leur orientation permettent de restituer un petit élément quadrangulaire (coffre ?) déposé ou rejeté dans cette fosse. Cette dernière est ensuite comblée par un limon argileux brun homogène (US134) qui a également livré trois petites zones de concentration de clous. Au total, 75 restes de clous ont été récoltés pour 65 NMI (MET095).

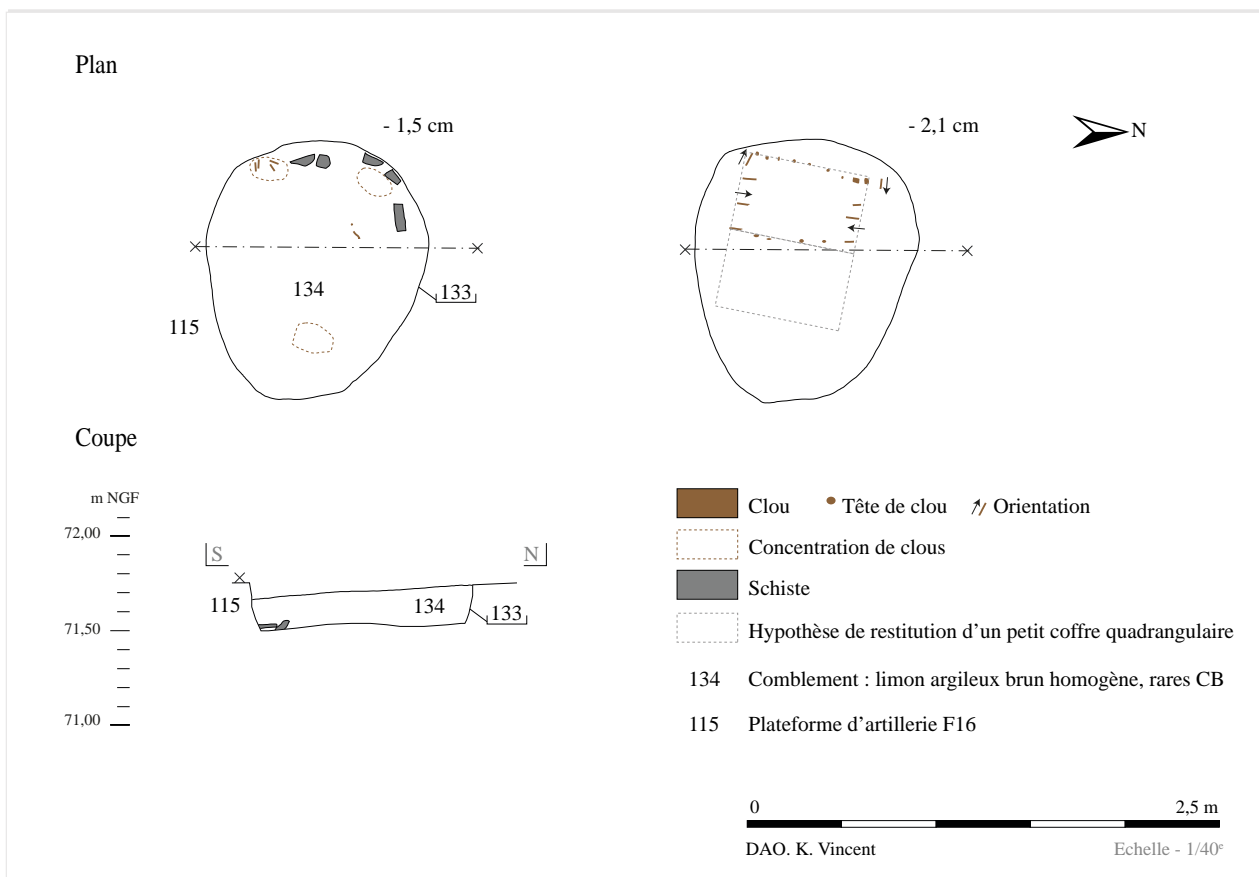


Fig. 164 - Plan et coupe de F6

#### 4.2.2.2. Secteur Est

Un second ensemble, localisé à l'est de l'emprise et en arrière du mur M5 formant le bastion est<sup>370</sup> (Fig. 159), témoigne d'une activité à la fois contemporaine et similaire à celle de l'ensemble vu précédemment à l'ouest.

En premier lieu, une tranchée (F7) s'aligne en parallèle de M5, à 4 m de distance du revers du mur. Son extrémité nord n'a pu être appréciée car située hors emprise. Le creusement US123, large d'1 m environ à l'ouverture, perce les niveaux antérieurs du boulevard F18 sur une profondeur d'1 m. Elle se termine en tranchée relativement étroite, à la cote de 70,46 m NGF, faisant apparaître les premières assises de M14. Difficile de savoir en revanche si ce dernier était déjà en partie dérasée ou si la tranchée F7 a favorisé la récupération/destruction de la construction. Ainsi comme nous le mentionnons précédemment, cette tranchée perce tous les niveaux conservés formant le boulevard mais également les niveaux de sols de la terrasse de revers jusqu'à atteindre le sommet de l'altérite (Fig. 165). Cette tranchée est sans conteste destinée à construire la maçonnerie M9. Elle est ensuite comblée par l'US122 qui correspond à une argile brune homogène incluant des cailloux principalement localisés contre la paroi de M9.

La maçonnerie M9 se développe entre cette tranchée de fondation et le mur M5, selon un axe nord-sud, sur une surface reconnue de 34,5 m<sup>2</sup> (L : 10,7 m ; l : 3,2 m). La lecture de la coupe nord confirme que M9 se poursuit au-delà de l'emprise de fouille. Au sud, la maçonnerie s'appuie contre le mur M7.

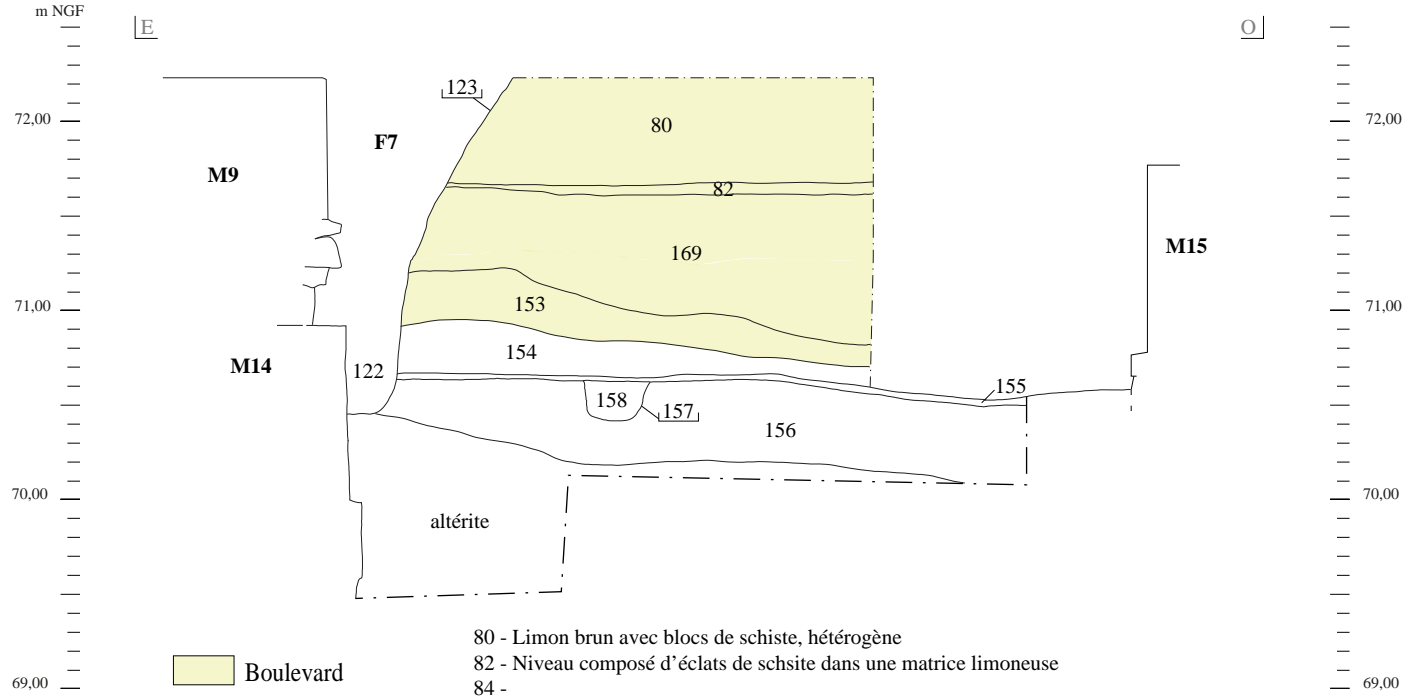
Le relevé de la face ouest de la maçonnerie montre bien la mise en œuvre de M9 (Fig. 166), qui se distingue nettement de celle de M14 sur laquelle elle se fonde. Une fois M14 arasé, la fondation de M9 est mise en place en trois temps :

- Insertion de blocs, dont certains en remploi pour combler les vides causés par l'arasement de M14 ;
- Puis, apport d'une argile brune (US170) compacte sur une trentaine de centimètres mêlée à des blocs de schiste ;
- Enfin, mise en œuvre d'une assise de fondation réalisée avec des blocs de granite de grands modules parmi lesquels se reconnaît un élément d'encadrement de baie en remploi.

Le reste de M9 s'élève ensuite sur 0,75 m de hauteur environ et emploie des moellons de schiste allongés et de manière plus anecdotique des granites taillés probablement ici aussi en remploi. L'ensemble est lié par un mortier de limon jaune orangé.

La surface de M9 forme une plate-forme relativement plane ; seule la partie septentrionale (élevée sur l'ancienne construction M13/M14) est plus haute de quarante centimètres environ.

<sup>370</sup> Nous reviendrons sur l'étude du mur M5 dans le chapitre 4.3.



- M9 Plateforme d'artillerie
- M14 Coursière
- M15 Braie (?)
- F7 Tranchée de fondation de M9

- 80 - Limon brun avec blocs de schiste, hétérogène
- 82 - Niveau composé d'éclats de schiste dans une matrice limoneuse
- 84 -
- 122 - Argile brune homogène intégrant des blocs localisés contre le parement de M9, comblement de F7
- 153 - Niveau de galets et cailloux de schiste
- 154 - Limon argileux brun avec ardoises fragmentées et cailloux
- 155 - Argile limoneuse brune : niveau de circulation sur la terrasse 2B
- 156 - Argile brune orangé avec inclusions de cailloutis infracentimétriques : sédimentation naturelle en tête du substrat
- 158 - limon argileux brun foncé, comblement de F8
- 169 - Argile orangé avec inclusions de schiste bleu



Coupe est-ouest : au premier plan, on distingue le linéaire de F8  
 Vue depuis le nord



Coupe est-ouest, après sondage transversal au pied de M14  
 Vue depuis le nord-nord-ouest

	DAO - K. Vincent	Echelle - 1/40°	
	Altitude en m NGF		
<b>Fig. 165 - Tranchée de fondation F7 de la plate-forme M9</b>			

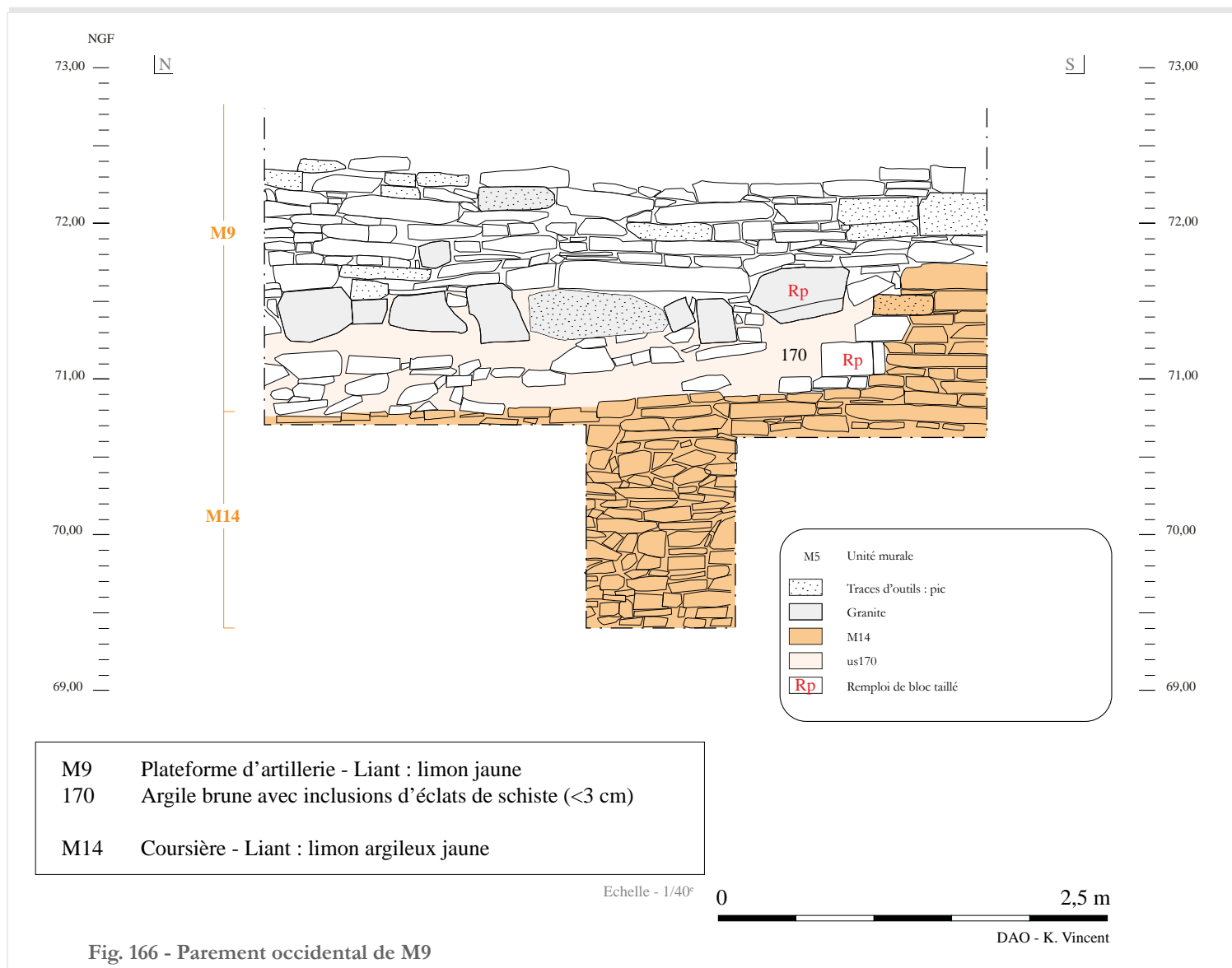


Fig. 166 - Parement occidental de M9

Le mode de construction et les matériaux employés montrent des similarités évidentes avec la plate-forme F16/US115 localisée en secteur ouest. La seule différence réside ici sur le fait que la construction est bien délimitée par un parement et une arrête vive au sommet. Il est donc vraisemblable de penser que la plate-forme F16 pouvait s'organiser de la même manière mais que les remaniements postérieurs de la terrasse ont déstructuré, voire effacé par endroit ces traces de mise en œuvre.

Un dernier élément reste à évoquer concernant la construction de cette plate-forme. Il s'agit d'une petite maçonnerie, M8, qui se localise sous M9 (Fig. 167). Cette construction, appareillée en petits moellons de schiste liés au mortier de terre (limon jaune orangé identique à M9), s'appuie sur les montants dérasés de M13 et M14, au niveau de l'inflexion du couloir (Fig. 167B). Elle semble ainsi barrer le couloir en question tout en accueillant la construction de M9. Cependant, elle ne condamne pas tout le couloir. À l'instar de M13/M4, difficile de déterminer la fonction de M8, seule son antériorité vis-à-vis de M9 peut être avancée sans pour autant pouvoir préciser si cela se produit dans un temps long ou court.



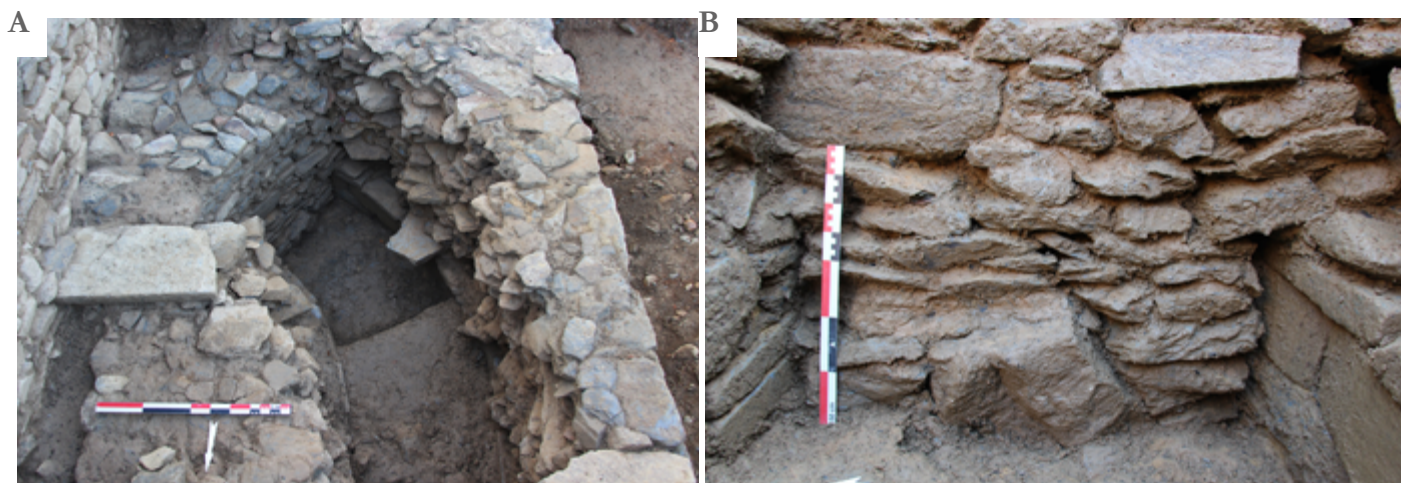


Fig. 167 - Maçonnerie M8 condamnant le couloir et supportant la plateforme M9. B : la maçonnerie s'appuie nettement sur les assises dérasées du couloir.



Fig. 168 - Niveau d'occupation (US77) surmontant la plate-forme M9 (vue depuis le sud)

Si la construction de M9 semble en tout point similaire à celle de F16, il en est de même pour l'occupation sus-jacente. L'US77 forme un niveau d'occupation étendu à quasiment toute la surface de la plate-forme et se caractérise par un sédiment limoneux brun à noir meuble incluant un petit cailloutis de schiste et de nombreux charbons centimétriques (Fig. 168). Au-delà de leur faciès sédimentaire commun, c'est d'abord et surtout le mobilier présent qui les rapproche. Commençons par le petit mobilier métallique dont le lot s'élève à 830 restes pour 293 individus récoltés au sein de cette seule unité. Deux tiers de cet ensemble correspond à des pièces issues de démolition telles que deux clés et une poignée, ou des éléments d'assemblage comme une patte-fiche, des ferrures ou des plaques indéterminées. Les éléments d'armement ou de fourniment sont également présents avec une pointe de lance (Fig. 169), une bouterolle de fourreau en fer avec un bouton terminal, similaire à une autre bouterolle découverte dans l'US120 (F16). Le fourniment est complété d'un renfort de semelle en métal, soit une bande métallique en arc de cercle, fixée sur le talon par des clous. 44 balles en plomb ont été découvertes dans ce contexte, mais avec des calibres allant de 6 à 15, mélangeant des balles sphériques régulières et des balles mal moulées. 11 coulées, chutes de découpe ou pastille de plomb nous amènent sur la piste de production de balles in situ. L'applique décorative MET098.7, en plomb-étain, est certes associée au costume, mais dans ce contexte, cet objet médiéval semble plutôt avoir été récupéré pour la refonte des munitions, tout comme le petit poids cubique MET098.5 et le plomb de vitrail MET098.1.

Le lot monétaire se compose de 12 monnaies parmi lesquelles les 2 jetons de compte et les monnaies noires et blanches fournissent une datation n'excédant pas le tout début du XVII<sup>e</sup> siècle.



Fig. 169 - Armement  
(A. Berthon)



L'us77 est la seule couche d'occupation conservée sur cette plate-forme M9. Elle est ensuite directement recouverte par des remblais liés à la phase suivante. Nous mentionnerons toutefois un percement dans la partie nord de M9. Bien que difficile à circonscrire car localisé en bord d'emprise, il traverse la plate-forme jusqu'à atteindre le sommet du couloir arasé de M13/M14. On peut supposer une volonté de récupération de maçonnerie (M9 ? ou M13/M14 ?), mais cette hypothèse serait à confirmer par l'extension de la zone de fouille vers le nord. Le comblement s'opère en deux fois, d'abord avec l'us137 qui se caractérise par un rejet de matériaux de la plate-forme M9 (blocs de schiste décimétriques) au sein d'une matrice limoneuse jaune orangée incluant des déchets d'ardoises et de TCA ; puis avec l'us93 qui permet d'atteindre le sommet de la plate-forme et qui se définit par une matrice limono-argileuse brune incluant également des déchets d'ardoises et de TCA.

#### *M5 et ses relations avec M9*

Nous évoquons les fortes similitudes entre la plate-forme F16 et M9 tant du point de vue constructif que du point de leur occupation respective. Pourtant, la seconde se distingue par un lien sinon structurel du moins fonctionnel avec les maçonneries formant le bastion M5.

Côté terrasse et dans l'emprise de la fouille, trois états semblent se dégager (Fig. 170) :

- Etat 1 - usc05.13a : pan de mur se développant au-devant du mur M7. Il forme un ensemble homogène constitué d'un petit et moyen appareil non assisé de schistes hétérométriques à joints fins. Il comprend deux barbacanes traversantes qu'on retrouve donc sur la face extérieure du mur (dans usc05.06). À 11,25 m de l'angle sud-ouest de l'emprise, soit quasiment en face de l'arrêt de M7, nous observons le départ d'un tableau sur la moitié basse et le départ d'un ébrasement sur la moitié haute. À 4 m au nord, nous retrouvons un pan de maçonnerie (usc05.13b) d'1 m environ dont les caractéristiques permettent de la rattacher à cette unité. Ces deux unités sont équivalentes et égales à l'usc05.06a enregistrée sur la face extérieure.
- Etat 2 - usc05.14 : cette unité révélée lors de la fouille montre une mise en œuvre bien différente de la précédente. Même si les matériaux utilisés restent des moellons de schiste non calibrés, la construction est ici désorganisée et non parementée. Du point de vue de la chronologie relative, cette maçonnerie est postérieure à 15.13 compte-tenu de l'appui de ces extrémités contre l'ébrasement de 15.13a, ce qui nous permet de restituer ici un bouchon ou comblement réalisé dans 15.13a et 15.13b. Cette unité est égale à l'usc05.06b enregistrée sur la face extérieure comme en témoigne la barbacane traversante.
- Etat 3 - usc05.15 : cet état correspond à la partie supérieure du mur M5, située au-dessus d'un bourrelet de mortier de restauration. L'appareillage est réalisé en moellons de granite et de schiste dans un ensemble non assisé mais homogène et soigné.

a. Photographie

[N

S]



b. Photographie interprétée

[N

S]



Service Départemental d'Archéologie  
 Pontivy (56) - Château des Rohan  
 N°2015-197  
 Secteur 2 - Terrasse d'artillerie

DAO - K. Vincent

Fig. 170 - M5, face interne



La corrélation de toutes ces données nous invite à considérer la construction de 05.13(a/b) concomitamment à l'installation de la plate-forme M9 pour les raisons suivantes :

- Les deux maçonneries sont postérieures à M7.
- L'ébrasement enregistré dans 05.13a pourrait correspondre au départ d'une ouverture située sur le parapet du bastion. 05.13b serait le vestige du pendant nord de cette ouverture. Puis décalée d'un mètre, une nouvelle embrasure s'ouvrirait dans M5.
- Ces deux ouvertures se présentent à une altitude pouvant fonctionner avec la terrasse M9 située en arrière.

Suivant cette hypothèse, la maçonnerie 05.14 correspondrait à une condamnation des deux embrasures de parapet. Mais pourquoi ? Il peut d'abord s'agir d'une condamnation suite à une brèche réalisée en cet endroit. La reprise visible sur le parement extérieur, 05.06b, serait favorable à cette hypothèse compte-tenu de la grande surface retravaillée. La seconde hypothèse verrait une condamnation, soit faute d'utilité, soit après le rehaussement du mur de bastion lors de l'aménagement de la terrasse en jardin ; dans ce cas, pourquoi ne pas avoir simplement boucher les embrasures, s'épargnant ainsi une reprise massive. Nous sommes donc tentés de privilégier la première hypothèse, celle d'une brèche comblée. Cela reste évidemment à vérifier avec une étude archéologique du bâti couplée de sondages dans M9.

L'état 3, 05.15, est quant à lui plus tardif et surtout très restauré.

#### 4.2.2.3. Secteur Sud

En partie sud de l'emprise de fouille, une grande fosse, F3, est apparue à 0,6 m sous le sol actuel (à 72,25 m NGF) sous la forme d'une grande tâche circulaire s'étendant au-delà des limites du chantier de fouille (Fig. 172). Cette fosse s'étend sur 18,9 m en est-ouest et 7 m sur un axe nord-sud, sur une profondeur maximale de 3,2 m (Fig. 171). À l'ouest et sur sa moitié nord-ouest, elle coupe à la verticale tous les niveaux du boulevard F18 à partir de l'US79 et s'arrête au terrain naturel (Fig. 173-174). Pour le reste, elle coupe les niveaux rattachés à la plate-forme F16 (US94, 95, 115), puis traverse les niveaux de démolition du logis et s'arrête sur l'arase des murs M10 et M17 sans impacter les niveaux de sols de la salle 2. Ainsi, bien que très étendue à l'ouverture, le creusement se réduit très vite à 11 m (axe E/O) et 5,7 m (axe N/S) à 70 m NGF. L'objectif clair de cette fosse vise la récupération intégrale de la tour sud-est, entamant partiellement l'angle du logis. Les parois très nettes de cette fosse trahissent la récupération des parements et blocages des maçonneries sans entailler les terres du boulevard qui gardent l'empreinte de ces maçonneries (Fig. 173-174). Cette méthode se poursuit jusqu'aux fondations de M22 où les parois se restreignent uniquement à l'emprise des maçonneries sans entailler le terrain naturel. Le sondage SD22 réalisé au fond de F3 a certes révélé quelques pierres de fondation non récupérées témoignant de l'emplacement du parement de base, mais a surtout montré le nettoyage quasi parfait réalisé après le vol des pierres (Fig. 175).



Fig. 172 - Apparition de F3 lors du décapage (vue depuis le sud-est)



Fig. 173 - F3 marquant le négatif de la tour sud-est (vue depuis l'ouest)



Fig. 174 - F3 marquant le négatif de la tour sud-est (vue depuis le sud-est)



Fig. 175 - SD12. Sous le remplissage de F3, apparaissent les rares blocs oubliés de la fondation de la tour sud-est





À l'inverse, sur sa moitié ouest, les parois sont très évasées n'impactant finalement que très peu les niveaux antérieurs en place (F16, démolition, salle 2), seul l'angle sud-est du logis, comprenant également la moitié sud de la fenêtre n'échappe pas à cette récupération, ce qui prouve la liaison structurelle entre le logis et la tour (Fig. 171). Ainsi, à défaut d'une bonne conservation des vestiges de la tour sud-est, cette fosse de récupération restreinte aux strictes maçonneries, permet de positionner précisément la tour sud-est dans le plan d'ensemble et de connaître ses dimensions générales.

Le comblement de F3 est constitué de plusieurs couches (Cf. diagramme stratigraphique) :

- 106-172 : argile brune homogène et compacte, ép. : 0,8 m.
- 104 : limon argileux brun hétérogène incluant de très nombreux blocs de schiste et de granite, ép. : 1,1 m.
- 91 : limon jaune homogène et compact contenant de très nombreux éclats de schiste, ép. : 0,25 m.
- 90-171 : limon brun gris compact avec des cailloux de schiste décimétriques, ép. : 0,8 m.
- 89 : limon brun jaune meuble, ép. : 0,4 m.
- 88 : limon brun gris homogène et meuble incluant des éclats de schiste avec une fine interface de sombre chargée en fragments de charbon, ép. : 0,6 m.

Le lot mobilier livré par ce comblement est important et très divers, mais surtout présente des caractéristiques similaires à l'occupation des plates-formes est et ouest, ce qui n'est pas étonnant dans la mesure où F16 a été percée par le creusement de F3. L'étude de la céramique place le lot dans le troisième assemblage qui se caractérise par une plus grande diversité des productions représentées que précédemment et une prédominance de la vaisselle de table. L'us90 a révélé un plomb circulaire, dont la pastille d'un diamètre maximal de 9 mm est traversé d'un fil de plomb (MET313.2). Le disque est marqué de chaque côté, mais les inscriptions ne sont pas lisibles et donc non identifiables (Fig. 176). Il s'agit d'un plomb servant à sceller un ballot de marchandises et d'en attester la provenance et la qualité, du type « sceau à tunnel » à lien métallique. Ils ont été utilisés comme sceaux fiscaux, par les communautés de métiers mais aussi comme sceaux d'emballage pour les marchands ou les fermes d'État. Cet objet probablement commercial rappelle également le petit poids en plomb découvert dans l'us77 (MET098.5), mais dans les deux cas, ces objets ont probablement été récupérés pour la refonte des munitions en plomb.

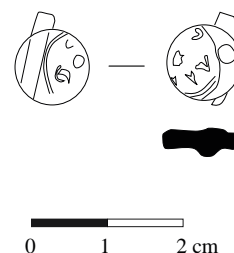


Fig. 176 - Plomb à sceller (A. Berthon)



#### 4.2.2.4. Synthèse

La démolition du logis et de la tour attenante a très rapidement entraîné la mise en place d'une nouvelle place tournée manifestement vers une fonction militaire. Les remblais de démolition supportent l'installation de plates-formes maçonnées. L'une d'elles se situe à l'emplacement de l'ancien logis, vers l'ouest (F16), la seconde identifiée (M9) se situe à l'est au revers du mur de bastion, en place de l'infrastructure à couloir intégré. En revanche, aucune plate-forme ne semble avoir été aménagée au sommet du boulevard F18 édifié lors de la phase précédente ; la compacité des terres a probablement suffi à fournir une surface nette pour le maniement des canons et le déplacement des hommes. Ces plates-formes d'artillerie sont manifestement aménagées dans les mêmes temps que l'édification du mur est du bastion (cf. chap. 4.3.). Mais surtout elles s'inscrivent dans un contexte politique troublé que sont les sursauts des guerres de Religion mais aussi dans une période favorable aux adaptations des places en raison des progrès de la poliorcétique.

L'étude des corpus mobiliers relatifs à cette occupation confirment cette nouvelle vocation des lieux et les bornes chronologiques. Et en cela, le mobilier métallique est certainement le plus loquace.

Sur la plate-forme orientale (M9), l'US77 est la plus riche en mobilier avec 830 restes pour 293 individus parmi lesquels 602 restes renvoient à du mobilier brassé et rapporté des remblais de démolition environnants. Les éléments d'armement ou de fourniment sont présents comme mentionné p. 257 (Fig. 169). Une série de rivets MET260 renvoient à la sellerie, bien qu'un autre usage soit tout à fait envisageable. Certains clous de tapissier sont en effet identiques à ceux découverts sur la selle MET069 (US141). Ces petits clous, et plus particulièrement celui qui possède une tête estampée de type floral, sont utilisés sur une selle de Londres pour décorer et fixer le cuir<sup>371</sup>. Par ailleurs, on retrouve ce petit clou décoratif dans des contextes castraux modernes : château de Montmorin (Puy-de-Dôme) et également la résidence d'Acton Court en Angleterre<sup>372</sup>. Les accessoires vestimentaires sont très classiques et ont pu être utilisés dans le costume militaire : 68 épingles à tête enroulée et 16 ferrets de forme effilée.

Sur la plate-forme occidentale F16, l'US94 contient 365 restes et 144 objets, dont 37 clous et 17 indéterminés. Les accessoires vestimentaires sont communs avec 4 épingles à tête enroulée et 3 ferrets. Une boucle en « D » massive en fer complète ce lot, mais la fragmentation ne permet pas de l'identifier totalement. Elle se distingue des boucles de harnachement par son format et sa facture plus soignée. Ces accessoires sont complétés de deux objets : le premier est une perle composée de deux cônes de métal estampé, représentant un motif floral à six pétales (MET245, Fig. 177). Les perforations et le départ de tige permet éventuellement d'identifier une perle comme sur le collier porté par une jeune femme, dans le Portrait en buste d'une jeune Vénitienne d'A. Dürer, peint en

371 Londres, entre 1580 et 1600 : Egan 2005, 181-183.

372 Boudriot 1998, pl. 46/22 ; Courtney 2004, p. 383.

1505<sup>373</sup>. Le second lot est composé de deux bagues dont le jonc a été découpé volontairement puis torsadé pour ne former qu'un seul pendentif (MET253). Une bague est un alliage cuivreux avec un chaton circulaire très corrodé, la seconde est en argent avec un chaton ovale découpé au centre, brisant en deux le cœur qui était gravé. Il est possible que ce souvenir (mariage ? fiançailles?) ait été transformé pour être porté en pendentif (Fig. 177).

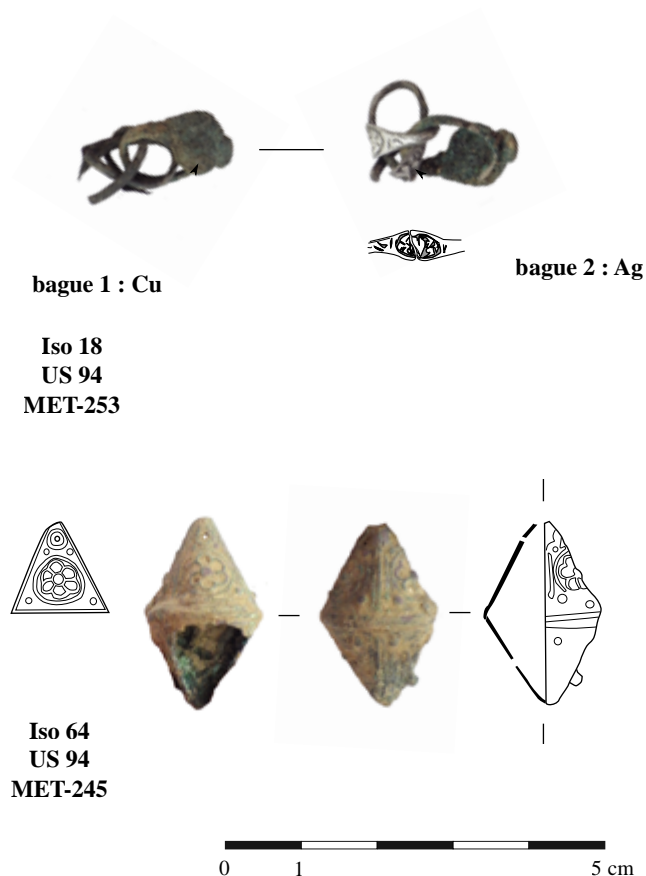


Fig. 177 - Accessoire (A. Berthon)

Les accessoires d'ameublement, d'huissierie ou d'assemblage sont également présents avec un probable moraillon à auberon (MET059), une clenche très corrodée (MET055)<sup>374</sup> et deux ferrures (MET025 et MET47) (PM-Fig.12, 13, 15). En plus des clous, la construction est illustrée par des objets déjà rencontrés dans les contextes précédents : un crampon cavalier, et deux pitons. L'un deux (MET047.8) est une tige de section carrée terminée par un aplat quadrangulaire perforé (PM-Fig.13). Ce type de piton est appelé broche selon la définition de L'Encyclopédie : « sorte de grosse fiche plus ou moins grosse, au bout de laquelle il y a un anneau »<sup>375</sup>. Ce type d'accessoire d'assemblage est d'ailleurs présent dans d'autres sites modernes : Château de Montmorin (63) et des Armoises (54), verreries du Pâturage de l'Envers (Suisse)<sup>376</sup>.

Les catégories équestre et militaire sont également représentées. Le mordant de ceinture en fer

373 Kunsthistorisches Museum, Vienne, huile sur panneau d'épicéa.

374 L'identification est proposée après comparaison d'un exemplaire présenté dans Mercuzot 2002, p. 114.

375 Diderot et D'Alembert 1751-1780, p. 663.

376 Boudriot 1998, pl. 20/7 ; Guarascio, Giuliano 2007, p. 226 ; Gerber 2015, p. 187-188.

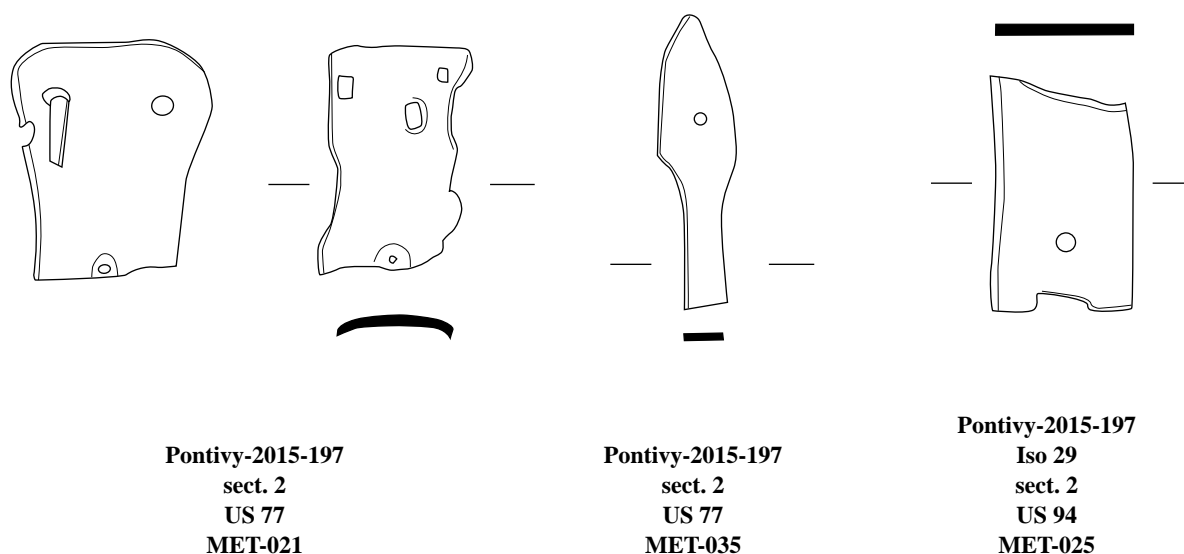


Fig. 178 - Ferrure et plaque (A. Berthon)

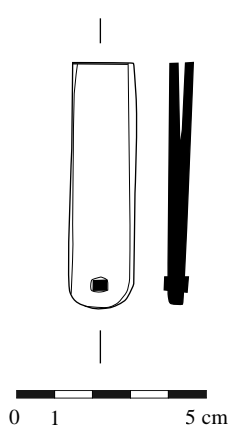


Fig. 179 - Mordant (A. Berthon)

MET038 est d'une facture très sobre et pourrait être utilisé aussi bien dans le costume que dans un autre domaine tel que le harnachement (Fig. 179). Un premier clou de ferrage possède une tête rectangulaire de type 3 ce qui permet de l'associer à des fers médiévaux, pourtant absents de notre assemblage<sup>377</sup>. Cet élément est probablement résiduel (MET146.1). Le clou MET047.1 possède une tête plate rectangulaire, avec une fiche méplate dont l'extrémité est recourbée. Il appartient au type 5c défini par N. Portet et au type à tête plate que G. Brunner attribue à la période 1625-1750<sup>378</sup>. Il pourrait éventuellement fonctionner avec le fer MET064. Toutefois, l'étampure paraît légèrement trop courte. Ce fer MET064 est de taille réduite par rapport aux fers déjà évoqués, avec cependant une couverture importante de 35 mm. Nous évoquerons plutôt un équidé de type mule plutôt qu'un cheval pour ce fer. La tige métallique MET031 est

pourvue d'une perforation interne et pourrait appartenir à un mors, mais la fragmentation est trop importante pour assurer cette hypothèse.

Le lot 47 révèle un ensemble d'accessoires que nous mettons directement en lien avec le costume militaire et notamment celui de l'arquebusier ou du mousquetaire (Cf. p. 250-251) :

- Une ceinture agrémentée de passant (MET047) ou de boucle de transition, servant à articuler différentes brides entre elles (MET047.10).
- Une boucle à double fenêtre rectangulaire sert à suspendre la bride du porte-épée ou dans d'autres cas à attacher les éperons (MET047.9). Les fenêtres sont le plus souvent ovales comme sur les exemplaires modernes de Montmorin (63) ou de Nonsuch Palace

377 Portet, Raynaud 2009, fig. 3.54 ; Brunner 2007, fig. 1 et 3.

378 Portet, Raynaud 2009, fig. 3.54 ; Brunner 2007, fig. 5.

(Angleterre)<sup>379</sup>.

- Le porte-épée est également évoqué par le crochet MET047.12. La forme de cette chape et celle du crochet rappelle le crochet d'un porte-épée complet, conservé au musée de l'Armée, daté vers 1600<sup>380</sup>.

- Une ferrule de bâton ou de fourquine (MET047.13)

- Un écouvillon, sorte de brosse spiralée utilisée dans le nettoyage du canon de l'arme à feu (MET047.7). Il s'agit pour l'instant du seul exemplaire identifié en France, alors que deux ont été identifiés en Angleterre : l'un à Camber Castle (1550-1643) et le second à Beeston Castle (XVII<sup>e</sup> siècle)<sup>381</sup>. L'objet est également représenté dans un traité militaire rédigé par Johann Jakob von Wallhausen et publié en 1615 : *Kriegskunst zu Fuss*.

À l'issue de ce premier corpus, l'**orientation militaire de la terrasse** ne fait aucun doute. Complétons par l'étude des restes archéozoologiques qui témoignent également d'un changement net vis-à-vis des phases précédentes.

- **LE BŒUF** est représenté par cinq individus : : deux ont plus de 2-2,5 ans, deux sont un peu moins âgés et le cinquième à environ cet âge. Trois seraient des mâles et un autre une femelle d'après la morphologie des pubis. Quatre autres animaux, des veaux de quelques mois, sont également dénombrés à partir des humérus. La grande longueur d'un métatarse permet d'estimer une hauteur au garrot de 108 cm ou 114 cm suivant que l'individu serait une femelle ou un mâle. Un os métatarsien présente un très fort épaissement au niveau de la paroi de sa diaphyse. Cet épaissement est consécutif à une effraction traumatique dont la marque est encore visible. L'infection résultante à cette intrusion a entraîné la réaction ostéoproliférative intense observée. Une phalange proximale montre une légère « eburnation » c'est-à-dire une surface articulaire qui devenue lisse et dure, ainsi qu'un élargissement de cette même surface articulaire proximale. Une phalange moyenne montre aussi une augmentation inhabituelle de sa surface articulaire proximale. Ces observations sur les phalanges peuvent être liés à l'âge ou à une sollicitation intense (exploitation de l'énergie animale), sans qu'il soit possible de discriminer l'une ou l'autre des hypothèses<sup>382</sup>.
- **LES CAPRINÉS** : les radius droits permettent de dénombrer dix animaux. Les états d'épiphyse observables pour l'extrémité proximale permettent de préciser que neuf d'entre eux ont plus de 3-6 mois, mais qui ne sont probablement pas des juvéniles non plus.

379 Boudriot 1998, pl. 83/13 ; Goodall 2005, 405-406.

380 Collectif 2019, p. 176.

381 Scott 2001, p. 199-201; Courtney 1988, p. 3 ; Courtney 1993.

382 Pour un argumentaire un peu plus détaillé, cf. Borvon 2012, p. 195-196.



Les extrémités distales signalent deux bêtes de plus de 3-3,5 ans, un d'environ cet âge et un plus jeune que cette limite. Les observations sur les autres pièces anatomiques sont compatibles avec la présence de subadultes. Tous sont des (morphotypes) moutons. L'un serait un mâle et deux des femelles. Un individu supplémentaire, un agneau, est signalé par quelques pièces. La moyenne des hauteurs au garrot est de 53 cm (n=7), les écarts les plus grands se rencontrant sur les talus, le plus petit mesurant 48 cm et les deux plus grand 57 cm. Les sections observées sur les vertèbres sont pratiquement toutes réalisées par la face ventrale et dans le plan sagittal, exactement ou presque : la carcasse est très certainement fendue longitudinalement. Le morcellement des côtes est peu documenté, en lien avec leur nombre dans ce lot. La marque imputable à l'emploi d'un crochet de suspension au niveau de la fosse infra-épineuse d'une scapula est ici aussi observée. Le morcellement des pièces de viande grâce à l'utilisation du couperet est occasionnellement documenté de même que le désossage de la viande au couteau. Sur les 17 tibias par exemple, seul un est impacté par le couperet et deux par le fil du couteau. Comme pour la latrine, l'hypothèse de la conservation mais peut-être plus probablement encore d'une préparation particulière peuvent être évoquées pour expliquer ces faibles occurrences. Les stries repérées sur un os frontal et un os métatarsien pourraient relever du dépouillement de l'animal.

- **LE PORC** : contrairement aux autres contextes, les vestiges porcins sont ici très présents avec 56 restes (sur les 68 reconnus au total). La distinction avec le sanglier n'a pas toujours été simple. Le porc et le sanglier font en effet partie de la même espèce *Sus scrofa*, le premier étant une forme domestique du second<sup>383</sup>. La distinction ostéologique entre les deux n'est pas toujours aisée car elle compliquée par le fort polymorphisme des deux sous-espèces et leur interfécondité possible (hybridation). Quelques marques d'outils sont relevées. Trois des quatre vertèbres qui sont sectionnées le sont sagittalement, la quatrième l'est parasagittalement. Deux lombaires montrent des incisions sur la face ventrale de leurs processus transverses. Trois côtes sont sectionnées par la face interne à proximité de leur col. Quatre grosses entailles affectent la face latérale d'une scapula, de même que trois entailles sont observées sur la diaphyse d'un fémur. Quelques stries sont relevées sur : une articulation mandibulaire, un ilium dont l'extrémité est par ailleurs sectionnée par sa face ventrale, un tibia et un talus. La terrasse d'artillerie (US 94) livre trois animaux d'âge différents : l'un au moins d'1 an (extrémité proximale du radius non soudée), le second a environ cet âge (centre coracoïdien de la scapula en cours de fusion), et le troisième est plus vieux que cette limite (extrémité distale d'humérus soudée). Il aurait un peu plus de 1 an et demi d'après les observations réalisées sur les dents (deuxième molaire supérieure peu usée).
- Parmi les autres taxons recensés, nous enregistrons la **POULE** (deux juvéniles dont l'un n'est pas beaucoup plus vieux que le stade poussin, un sub-adulte et cinq adultes) mais dans une plus faible proportion que les contextes précédents, quatre **PERDRIX** grise Perdix

---

383 Larson *et al.* 2005, 2007.

perdix, une oie adulte, un canard et un corvidé. Le poisson est absent de ces contextes.

Le niveau d'occupation de la terrasse d'artillerie (us94) est dissemblable des précédents contextes étudiés sur plusieurs points. Il ne livre pratiquement aucun reste de poisson, et finalement assez peu de restes aviaires, plus fragiles eux aussi que ceux de mammifères, alors que la conservation ne paraît pas pouvoir être mise en cause de la même manière que pour le niveau d'occupation de la terrasse de revers de la Phase 1. Une autre de ses caractéristiques réside dans la présence plus importante qu'ailleurs de restes de porc. Bien que cette différence puisse être chronologique, il paraît cependant tout à fait probable que les consommateurs à l'origine du dépôt ne soient en réalité pas les mêmes que ces des deux ensembles précédents. Ceux-ci peuvent occuper la terrasse elle-même et les déchets ne plus être en provenance du logis comme dans le cas de la Phase 1. Aussi en lien avec le contexte archéologique, **l'hypothèse de rejets alimentaires déposés par une garnison paraît ici tout à fait être envisageable.**

Terminons par l'étude céramique qui a défini un troisième assemblage à partir des tessons livrés par les niveaux relatifs à cette terrasse d'artillerie et aux quelques faits postérieurs dont la fosse F3. Du point de vue chronologique, les datations livrées par la céramique se resserrent sur le début du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'assemblage 3, malgré un effectif plus réduit, témoigne d'une diversité plus importante que les ensembles antérieurs. Les principaux groupes techniques demeurent mais quelques tessons plus isolés témoignent d'échanges plus lointains. Les plus proches correspondent aux GT 10a et GT 19c : production lavalloise dite « rose-bleu » (Mayenne) et grès du Mortainais / Domfrontais (Basse-Normandie). Une base plate du groupe GT 21c, associé à cette période au Berry (La Borne / La Puisaye), évoque les pichets 15-1 retrouvés ponctuellement sur plusieurs sites de la région au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>384</sup>. Le Beauvaisis est représenté par les fragments de grès du groupe GT 21d, mais aussi par un fragment de panse à sgraffito (GT 02x). Le sud-ouest de la France est représenté par quelques tessons du secteur de Sadirac, près de Bordeaux (Van 01a / 02y).

Plusieurs autres proviennent de péninsule ibérique : d'épais tessons de panse, probablement d'amphore, généralement attribués à la région de Séville (GT 20a ; Espagne), qui reçoivent ici un engobe crème externe et ne sont pas glaçurés. Ce type d'importation est classique au début de l'époque Moderne dans la région : parmi les sites les plus proches, on peut mentionner Vannes, Sainte-Geneviève à Inzinzac-Lochrist ou encore le château du Guildo<sup>385</sup>. Un fragment de majolique présente un décor qui semble quant à lui pouvoir être associé à la Catalogne. Deux fragments révèlent des échanges avec le Portugal, encore très rarement attestés : ceux des groupes GT 20c

384 Le Guédard, Daré 2017 ; Le Guédard 2018.

385 Le Guédard, Daré 2017 ; Le Guédard 2017a ; Lierville 2017.

et GT 03 à dét. Le premier, qui proviendrait des ateliers lisboètes, est muni d'une glaçure interne dorée, et verte à l'extérieur. Il n'en a pour l'instant été retrouvé qu'à Vannes et à Inzinzac-Lochrist, et les découvertes semblent concentrées autour du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Le second correspond à un fragment de lèvre que la typologie et la pâte permettent d'associer aux ateliers d'Aveiro, dans le nord du Portugal. Les occurrences de ce type sont encore très rares, puisque l'on ne connaît actuellement que la découverte d'un col d'amphore et d'une anse au 11, place des Lices à Vannes, ainsi que plusieurs pots ansés sur l'épave plus tardive Sables-d'Or-les-Pins 3, à Fréhel (22)<sup>386</sup>.

Un autre fragment de majolique permet de supposer, grâce à son traitement décoratif, une origine flamande. Il s'agit de la première découverte de ce type dans la région.



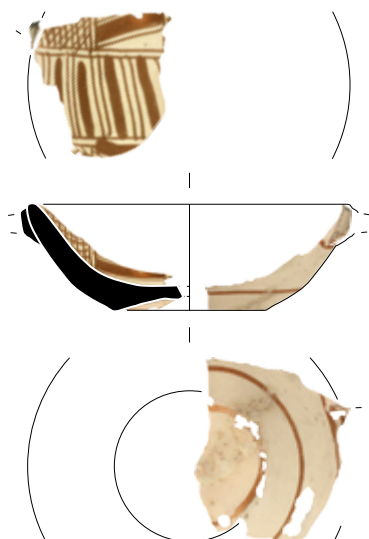
h. CER 28 - US 120 -  
GT 03 à dét., bouteille.

0 5 cm

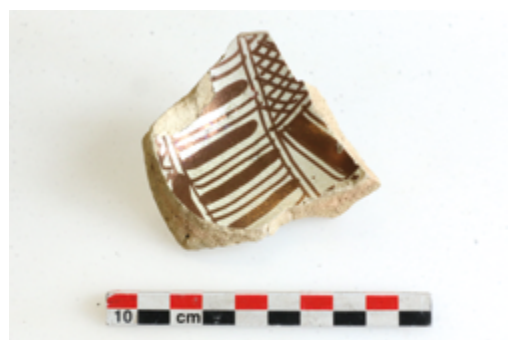
C. Le Guédard

Fig. 180 - Bouteille

Parmi les formes enregistrées, les pots lamballais, et particulièrement du type 6-3, sont à nouveau majoritaires (24 individus). Le seul pot archéologiquement complet est aussi le plus imposant du château : sa capacité dépasse 13 l. Il faut noter l'absence de pots de type 28-3, considérés comme l'évolution du pot 6-3 et qui apparaît dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle au sein des contextes morbihannais<sup>387</sup>. Parmi les trois vases à liquide recensés, l'un d'eux correspond à un goulot de bouteille à pâte fine, dont la surface externe est marquée par la présence de fines cannelures (Fig. 180). La pâte du récipient et surtout sa forme permettent d'attribuer sa production au secteur d'Aveiro, dans le nord du Portugal. Cet atelier, qui semble avoir fonctionné au moins entre le milieu du XV<sup>e</sup> siècle et tout au long des deux siècles suivants, a produit des formes à embouchure comparable, qualifiées de bilha (bouteille)<sup>388</sup>. Les formes ouvertes ne constituent qu'environ un sixième du corpus : une part toujours très minoritaire mais en progression en comparaison de l'assemblage 2.



CER 50 - US 94 - Coupe 3-4,  
GT 12 à dét. 1.  
Capacité : 15 cl.



CER 50 - US 94 - GT 12 à dét. 1 -  
Coupe 3-4.

0 5 cm

C. Le Guédard

Fig. 181 - Coupe d'Espagne

386 Identification réalisée en janvier 2019 pour Olivia Hulot (DRASSM).

387 Daré 2017 ; Le Guédard 2018 ; Le Guédard à paraître.

388 Carvalho, Bettencourt 2012, p. 737 : n° 26 ; Newtead 2014, p. 271-272.

Parmi les assiettes, réchauds et coupes, nous retiendrons la coupe 3-4 en majolique (GT 12 à dét. 1, Fig. 181), possède une forme typique de l'Espagne<sup>389</sup>. Dans la région, un exemplaire attribué aux ateliers valenciens sur la base de son décor est daté de la fin du xv<sup>e</sup> et du début du xvi<sup>e</sup> siècle au château du Guildo (22). Deux autres exemplaires de coupe 3-4 sont présents au château du Goust à Malville, dont la datation large s'étend entre le milieu du xv<sup>e</sup> siècle et les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>390</sup>. Outre ces quelques éléments de vaisselle de table, il convient d'évoquer la mise en évidence d'une poêle à fond percé avant cuisson 1-4b de Saint-Jean-la-Poterie (us91-94). Ce type, uniquement mis au jour au 11, place des Lices à Vannes, pouvait être associé au grillage de châtaignes<sup>391</sup>. L'atelier a également fourni un exemplaire de lèchefrite 2-1, mis au jour au sein d'ensembles du xvi<sup>e</sup> et de la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle à Vannes<sup>392</sup>.

La présence de décors au sein de cet ensemble paraît directement corrélée à la présence plus importante de vaisselle de table. La seule forme fermée est liée à un fragment isolé, à émail stannifère interne et externe (GT 12 à dét. 2). À l'extérieur, il se démarque par ses mouchetures violettes au manganèse (Fig. 182 – us94). Ce procédé décoratif courant chez les faïenciers anversois est encore inédit dans la région. La production de cruches de même aspect est attestée dans le troisième quart du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>393</sup>. Un élément pouvant en être rapproché a été identifié à l'abbaye de Chelles, en région parisienne<sup>394</sup>.

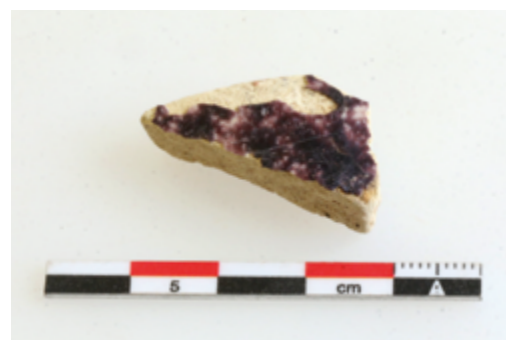


Fig. 182 - Fragment en émail stannifère (C. Le Guédard)

Le répertoire peint de l'écuelle à reflets métalliques est uniquement géométrique, de couleur brun cuivré. L'espace de la surface interne est divisé en larges bandes (ou frises) entrecroisées. La mieux conservée est remplie d'un motif de traits larges encadrés par deux autres plus fins, sans doute dessinés d'un même geste au « pinceau triple ». L'amorce de la seconde bande grossièrement perpendiculaire à la première est comparable, avec des traits plus épais qui semblent chacun réalisés à l'aide de deux coups de pinceau triple. L'espace vide est comblé d'un motif réticulé. Les traits entrecroisés qui le composent semblent exécutés à l'aide d'un pinceau double à traits fins. Le revers de l'écuelle est orné de cercles concentriques.

Plusieurs ateliers espagnols ont diffusé de la vaisselle d'aspect similaire, dite à reflets métalliques ou lustreware, notamment les ateliers de Manises (Valence), de Muel (Aragon) et de Catalogne<sup>395</sup>. Néanmoins, l'utilisation du pinceau triple permettant une plus grande rapidité d'exécution serait caractéristique de ces derniers. Le style des motifs observés, bien que dépouillé, ne contredit pas

389 Llorens 1989, p. 230 ; Gutiérrez 2000, p. 36, 52.

390 Lierville 2017 ; Le Guédard 2017b.

391 Le Guédard, Daré 2017.

392 *Id.*

393 Dumortier 2002, p. 208-209 : cat. 66.

394 Ravoire 2016, p. 79.

395 Llorens 1989, p. 266-269.



cette observation. Les ateliers de Barcelone et Reus ont produit des majoliques de ce type entre le milieu du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle et le milieu du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, et c'est à partir du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle que la production semble s'intensifier en se démarquant plus nettement de l'influence valencienne. Dans la région, seuls les deux exemplaires identifiés au château du Goust à Malville ont été attribués à cette aire de production<sup>396</sup>.

Malgré un effectif plus restreint et nettement plus fragmenté, l'assemblage 3 présente une grande variété qui dénote avec les ensembles antérieurs et témoigne d'approvisionnements parfois éloignés. Outre la céramique plutôt culinaire, proche de l'assemblage 2, les formes liées à la table y ont plus d'importance. Du point de vue de la datation, cet ensemble ne semble toutefois pas très avancé dans le <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle et le rejet des céramiques ne doit pas être beaucoup plus tardif que dans l'assemblage précédent. L'absence des pots 28-3, qui semble remplacer les pots 6-3 au cours de cette période, est particulièrement éloquent dans la mesure où ces derniers constituent la principale forme mise au jour.

#### 4.2.3. PHASE 4 (FIN <sup>xvii</sup><sup>e</sup> – <sup>xviii</sup><sup>e</sup> s.) : LES DERNIÈRES OCCUPATIONS

La période d'occupation intense des plates-formes militaires puis la phase de récupération marquée principalement par la fosse F3 mais aussi par celle perçue dans M9, sont scellés par la mise en place d'un remblai brun gris (US76) qui nivelle l'ensemble jusqu'à la cote de 71,9 m NGF. Le mobilier est abondant et comprend à la fois des éléments brassés des unités sous-jacentes et des objets se rapportant davantage aux <sup>xviii</sup><sup>e</sup>-<sup>xix</sup><sup>e</sup> siècles. Le lot céramique est un bon exemple avec la présence de productions tardives quimpéroises et d'Herbignac ou encore de la faïence fine et porcelaine. Concernant les petits objets métalliques, la fouille a livré treize objets parmi lesquels des clous et des accessoires de construction tels qu'un gond, une patte-fiche, un fragment de grelot et deux objets sans doute liés à la phase précédente : une coulure en plomb et une balle de calibre 8.

C'est à partir de cette unité qu'une nouvelle fosse, F5, est creusée à l'ouest de l'emprise (Fig. 183). Il aurait été très tentant de rattacher cette fosse avec les deux précédemment citées en fin de phase III, mais son rapport d'antériorité-postériorité avec l'US76 est indéniable. Bien qu'une partie de ses limites se situent hors emprise, elle a été suivie sur 8,5 m de long (axe N/S) et s'étend sur approximativement 4,4 m de large (axe E/O). Profond d'1,65 m, le creusement atteint l'arase du mur de refend du logis. La récupération de M16 et de la moitié occidentale de la cheminée engagée semble être l'objectif comme en témoignent les arases des maçonneries qui se situent au niveau même des parois de cette fosse. Côté nord, la fosse a percé la plate-forme F16, puis les niveaux de démolition du logis sans atteindre les niveaux d'occupation. Le comblement se compose principalement de l'US128 (limon argileux brun homogène) puis de l'US233 (limon argileux jaune) qui scelle le tout jusqu'à la cote de 72 m NGF, soit approximativement au même niveau que le sommet de l'US76.

396 — Le Guédard 2017, p. 75-79.

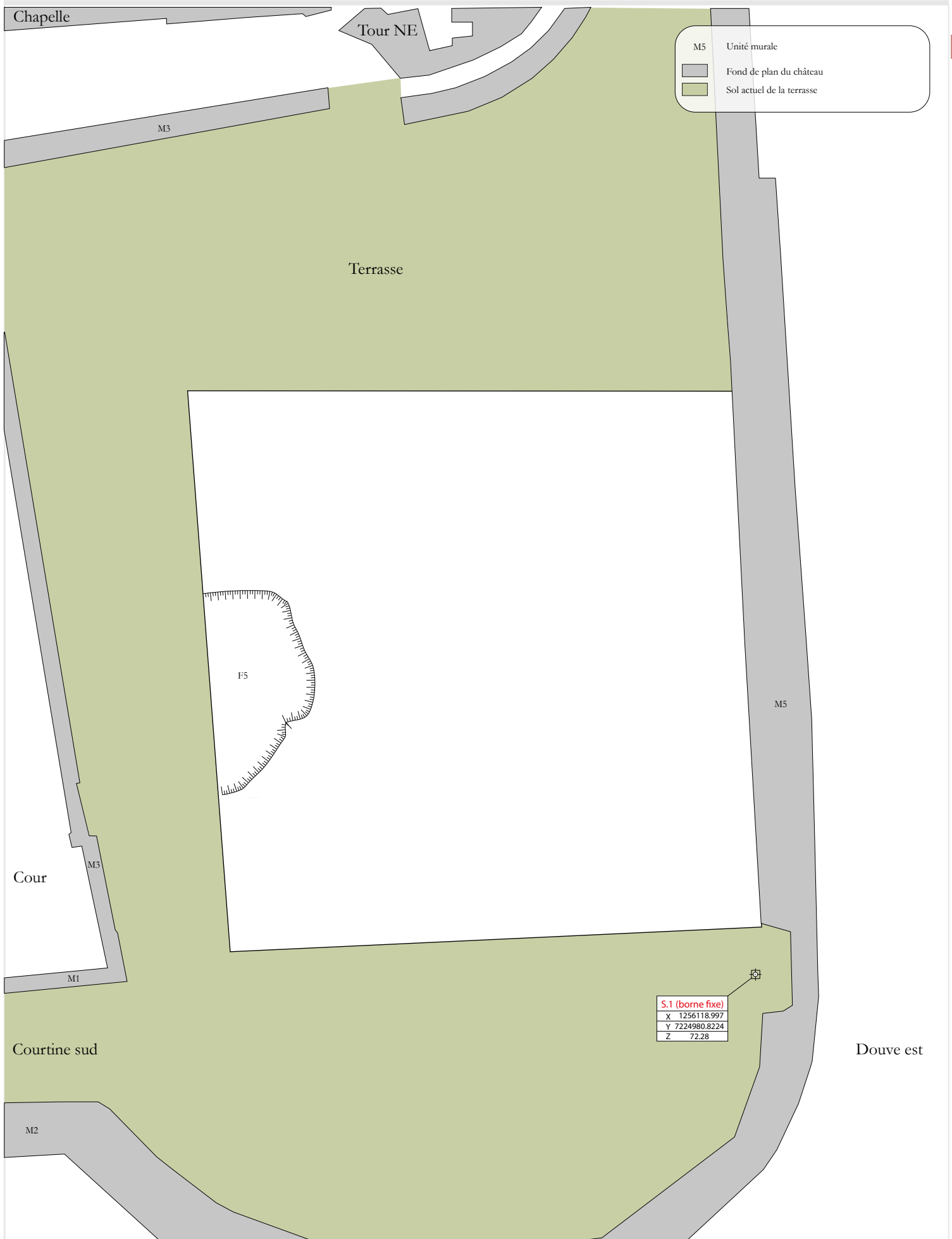


Fig. 183 - Plan général des vestiges, phase 4

La dernière unité parachevant le diagramme stratigraphique de la terrasse est l'us75, épaisse de 0,85 m en moyenne et que nous retrouvons dans l'ensemble de l'emprise de fouille. Elle s'apparente à une terre végétale, hétérogène, qui rassemble une grande variété de mobilier couvrant un spectre chronologique assez large.

Ces dernières occupations relèvent des aménagements réalisés à partir de la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle et notamment de la mise en place de jardins d'agrément en lieu et place de l'ancienne terrasse d'artillerie. Le mobilier céramique issu des unités 75 et 76 ne dépasse pas 69 fragments. En association avec du mobilier remanié, ces remblais livrent des éléments rencontrés aux xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles : production tardive quimpéroise (GT 12 à dét. 3) et d'Herbignac (éléments de forme d'époque contemporaine, Her 17 à dét.), ou encore faïence fine et porcelaine.

#### 4.2.4. LA CULTURE MATÉRIELLE : SYNTHÈSE THÉMATIQUE (COLLECTIF)

Les études de mobilier effectuées dans le cadre de cette opération ont abordé plusieurs catégories de matériaux et de domaines permettant d'établir une évolution chrono-fonctionnelle du front oriental du château de Pontivy, d'offrir une incursion dans la vie quotidienne d'un site élitaires dans un large xvi<sup>e</sup> siècle mais aussi plus largement de servir la recherche sur une période encore mal documentée par la culture matérielle. Ces possibilités ont été offertes par la seule fouille de la terrasse d'artillerie, car rappelons que ni les remblais internes à la courtine sud, ni les fours conservés en son sein, n'ont livré de lots mobiliers.

Au total, sept catégories de matériaux ont fait l'objet d'étude : la céramique, le verre, le lot monétaire, le petit mobilier métallique et osseux, les restes archéozoologiques, les carporestes et le textile. Au-delà du seul inventaire technique, les objectifs portaient sur une lecture chrono-fonctionnelle des lots, sur les comparaisons entre chaque phase identifiée et sur des focus déterminants : squelettes équins, les objets relevant du domaine militaire ou encore l'élaboration d'un catalogue typo-chronologique céramique sur un siècle encore peu caractérisé.

Les éléments servant l'analyse de chaque phase ont été présentés dans les parties correspondantes. Les rapports d'étude sont présentés dans leur intégralité dans le Tome II avec les inventaires afférents dans le Tome III. Reste désormais à présenter les conclusions de ces études dans cette synthèse sur la culture matérielle.

##### 4.2.4.1. Autour de la table

###### *Le vaisselier céramique*

La fouille de la terrasse a livré un lot de 5576 tessons répartis en 476 lots, dont près d'un tiers a pu

être bénéficié de recollages. Le mobilier, et particulièrement celui issu des latrines (assemblage 2), est caractérisé par un degré de conservation exceptionnel avec 44 récipients archéologiquement complets ou restituables (Fig. 184).



Fig. 184 - Vue d'ensemble des céramiques de l'assemblage 2 après remontage (cliché C. Le Guédard)

L'étude a permis de définir 3 assemblages.

- Assemblage 1 : se rapporte presque exclusivement aux niveaux fouillés sur la terrasse de revers liée au logis est (Phase I).
- Assemblage 2 : rassemble les séquences tardives d'occupation du logis est (Phase II) et couvre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Assemblage 3 : comprend le mobilier lié à l'édification et à l'occupation de la terrasse d'artillerie (Phase III) et aux quelques occupations postérieures (fosses de récupération notamment), il est daté fin XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle.

**L'assemblage 1**, trop faible, permet difficilement d'appréhender le répertoire alors en usage. Toutefois, ils attestent un réseau d'approvisionnement déjà large à l'échelle de la région et de la prédominance déjà bien marquée de la production du secteur de Lamballe (22). La présence de fragments d'un pichet décoré exceptionnel témoigne aussi de la présence de vaisselle de table.

**L'assemblage 2** se révèle quant à lui plus informatif. Il se caractérise par une vaisselle presque exclusivement culinaire, dont les traces de chauffe suggèrent qu'elle a pu servir à la cuisson d'aliments ou pour porter de l'eau à ébullition<sup>397</sup>. Elle est dominée par les productions de Lamballe. Cette proportion inhabituelle pour le Morbihan s'explique sans doute par la proximité de ce secteur de production qui exporte largement vers le littoral sud, où il s'agit presque systématiquement de la principale production secondaire aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, derrière Saint-Jean-la-Poterie. C'est le cas au manoir de Sainte-Geneviève, sur plusieurs sites vannetais, au château de Suscinio à Sarzeau, ou encore au château du Goust à Malville en Loire-Atlantique<sup>398</sup>.

397 Alexandre-Bidon 2005, p. 232-233

398 Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017 ; Brunie 2017 ; Le Guédard 2017b



La composition du répertoire de formes proprement dit est assez classique, avec toutefois une prédominance des pots 6-3 et des pots 3. Quelques formes complètent la batterie culinaire (pots 28, poêle à dét.), tandis que de rares exemplaires montrent la présence de vaisselle de table en quantité limitée (pichets, réchauds). L'exceptionnel degré de conservation des récipients, déjà souligné, permet l'observation de nombreuses traces d'utilisation (qui resterait à affiner), des différents modules employés ainsi que des variations morphologiques fines des principaux types pour une même période.

**L'assemblage 3** présente une grande variété qui dénote avec les ensembles antérieurs et témoigne d'approvisionnements parfois éloignés. Outre la céramique plutôt culinaire, proche de l'assemblage 2, les formes liées à la table y ont plus d'importance. Du point de vue de la datation, cet ensemble ne semble toutefois pas très avancé dans le XVII<sup>e</sup> siècle et le rejet des céramiques ne doit pas être beaucoup plus tardif que dans l'assemblage précédent, ce qui corrobore l'analyse chrono-stratigraphique. L'absence des pots 28-3, qui semble remplacer les pots 6-3 au cours de cette période, est particulièrement éloquent dans la mesure où ces derniers constituent la principale forme mise au jour.

Dans la mesure où ces deux derniers ensembles traduisent sans doute des apports différents, avec une fonction culinaire bien affirmée d'une part et un lot plus varié d'autre part, ils ne permettent pas d'en déduire des évolutions telles qu'un élargissement de l'éventail de formes utilisées au château de Pontivy mais sont plutôt à percevoir comme complémentaires, se succédant dans un temps assez court. Les données relatives à l'approvisionnement du site qu'ils fournissent ont donc été synthétisées via une carte de répartition (Fig. 185). Celle-ci met en évidence la circulation de produits originaires pour l'essentiel des Côtes-d'Armor et du Morbihan à travers les secteurs de production de Lamballe / Tramain et Saint-Jean-la-Poterie / Malansac. Peu de productions secondaires apparaissent, en-dehors de celles attribuées à Pabu (22) ou à la Loire-Atlantique (Van 07c-m / Nan 11u / Van 17ay) qui demeurent toutefois assez peu présentes. Les autres, plus anecdotiques, montrent toutefois l'arrivée de quelques produits d'Ergué-Gabéric, de Chartres-de-Bretagne et d'Herbignac à l'échelle régionale. De façon générale, la céramique de Pabu et d'Ergué-Gabéric semble plutôt diffusée dans l'ouest du Morbihan, et très peu à l'est<sup>399</sup>. L'assemblage 3 apporte surtout des céramiques d'origine extra-régionale : pour la proche périphérie, il s'agit de la « rose-bleu » lavalloise et du grès bas-normand du Mortainais-Domfrontais, fréquemment rencontrés en Haute-Bretagne.

Les importations du Berry (La Borne / La Puisaye), de Sadirac (Gironde), du Beauvaisis et les amphores attribuées à la région de Séville sont assez classiques parmi les sites aristocratiques de la région. Quelques sites de comparaison suggèrent que les deux premières, et surtout les productions de Sadirac, ici assez discrètes, alimentent plus massivement le marché au cours du XVII<sup>e</sup>

399 Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017

siècle<sup>400</sup>. On compte toutefois quelques éléments plus rares. Il s'agit en particulier des productions portugaises de Lisbonne et Aveiro, encore très rarement attestées dans la région<sup>401</sup>. La présence de vaisselle de table luxueuse en majolique traduit des échanges avec la Catalogne et d'Anvers, dont les exemplaires sont aussi très rares voire inexistant<sup>402</sup>. Il faut souligner que les céramiques en provenance des Flandres ne sont actuellement connues qu'à travers les céramiques tripodes glaçurées découvertes au château du Guildo et demeurent inconnues au sud de la région<sup>403</sup>.



Fig. 185 - Carte de répartition des approvisionnements du château de Pontivy à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle (Ass. 2 et 3)

### La verrerie

Les quelques éléments de verrerie proviennent essentiellement du comblement des latrines. L'assemblage est diversifié et confirme l'utilisation des latrines comme dépotoir, avec 49 restes de verres à boire (11 NMI). Les parties les « mieux » conservées sont les bases refoulées à ourlet de grands verres à coupe tronconique, quatre formes ont été reconnues : les bases refoulées tronconiques (VAB-8002), les bases trapues formant piédouche (VAB-8001), une base refoulée à tige creuse (VAB-8003) et un probable fond repoussé de gobelet simple (ISO172). Ce lot a permis de confirmer la chronologie du dépôt supérieur de la fosse avec une fourchette couvrant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et trouve des parallèles aussi bien en Bretagne, dans des contextes castraux,

400 Le Bozec 1999 ; Le Guédard, Daré 2017 ; Le Guédard 2018

401 Le Guédard 2017a ; Le Guédard, Daré 2017

402 Le Guédard 2017b

403 Beuchet *et al.* 2004, groupe 5

urbains ou religieux, mais aussi d'une manière plus générale, dans la moitié nord de la France.

#### *Ustensiles*

Bien que quelques ustensiles en métal ou en os/métal tels que les trois couteaux et la marmite [ou bassine] en cuivre (COM001) à fond lenticulaire avec éléments textiles associés complètent ce panorama sur le vaisselier, ils sont issus de contextes différents et trop peu nombreux pour en tirer une conclusion pertinente.

#### *L'alimentation carnée au château de Pontivy au cours du XVI<sup>e</sup> siècle*

Considérant la nature et la composition des lots, l'étude des restes archéozoologiques s'est resserée autour de trois contextes : la terrasse de revers connectée au logis, les latrines et l'occupation militaire de la terrasse d'artillerie. Le cas des squelettes équins en connexion a bénéficié d'une attention particulière mais la nature du lot ne fournit pas d'informations sur la question de l'alimentation.

Globalement, l'alimentation carnée des occupants du château de Pontivy est diversifiée, et plus spécialement dans les niveaux de latrines. En témoigne une liste d'espèces consommées extrêmement variée, de mammifères, d'oiseaux et de poissons. Si le nombre de taxons mangés oscille entre 5 et 7 pour les mammifères suivant les contextes, il est de 3 ou 4 pour les oiseaux pour la terrasse de revers et la terrasse d'artillerie, mais atteint 10 dans la latrine. Pour les poissons, s'ils sont absents de la terrasse d'artillerie, 8 espèces sont recensées pour les niveaux de terrasse, tandis que leur nombre atteint 19 pour le remplissage de la latrine. Cette variété est très occasionnellement complétée par l'huître. Les vestiges de tous ces animaux consommés correspondent à 99% des restes identifiés au château de Pontivy.

La participation des taxons domestiques, le bœuf, les caprinés, le porc et la poule, est très conséquente puisque leurs ossements correspondent à 91 % des restes déterminés mammaliens et aviaires considérés comme relevant des espèces consommées. Parmi les différents taxons mangés (Fig. 186), les caprinés arrivent en tête du nombre de restes (39% pour la terrasse de revers, 36% dans la latrine), sauf pour la terrasse d'artillerie (33%), où ils se retrouvent derrière le bœuf (39%). Celui-ci se positionne après la poule dans les deux autres contextes (terrasse de revers : 36% pour la poule vs. 24% pour le bœuf ; latrine : 28% pour la poule vs. 23% pour le bœuf). La participation du porc, presque uniquement retrouvé dans les niveaux de la terrasse d'artillerie est anecdotique, avec moins de 4% des restes correspondant aux taxons mangés pour l'ensemble des niveaux étudiés, mais qui participent à hauteur de 13% dans le contexte mentionné.

Pour ces taxons domestiques, et spécialement les plus nombreux - caprinés, bœuf et poule -, les âges de mortalité indiquent des choix relativement ciblés de la part des consommateurs, puisque la majorité des animaux sont mangés plutôt jeunes. Dans le cas du bœuf, la moitié des individus ou presque sont ainsi des veaux d'environ 2 mois, et les animaux plus âgés paraissent globalement

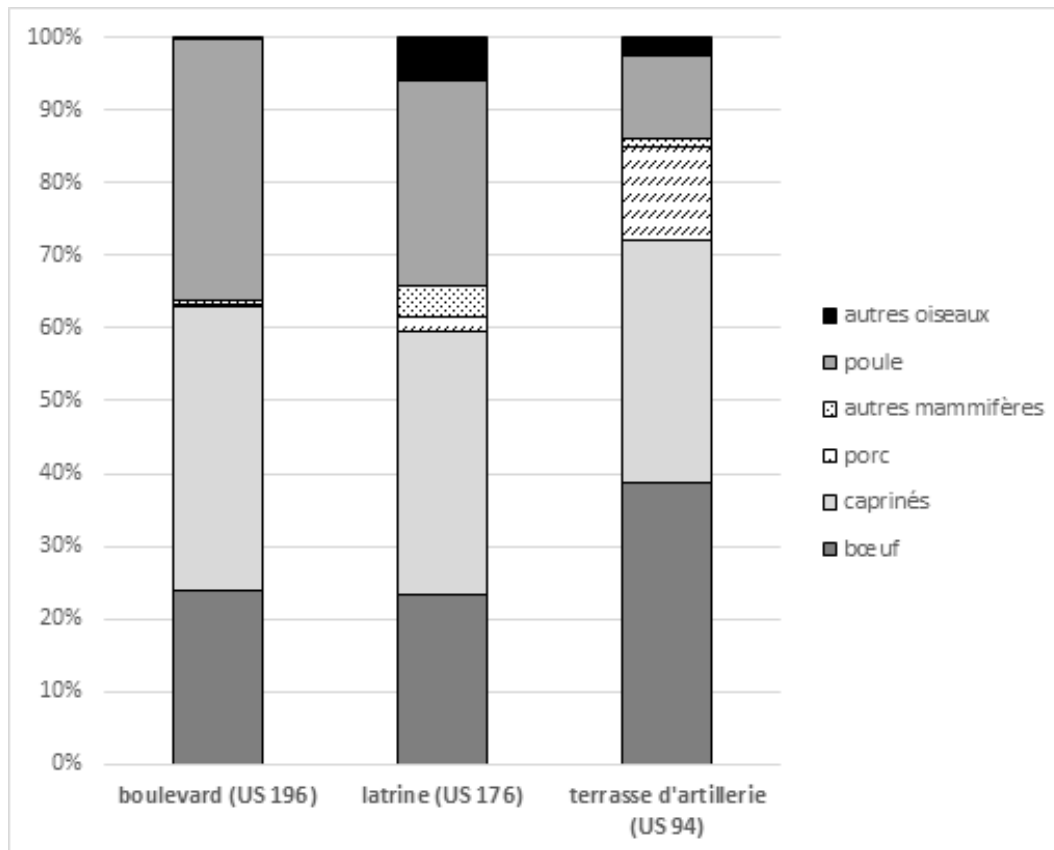


Fig. 186 - Proportion relative des différents taxons mammaliens et aviaires consommés à Pontivy dans les trois contextes étudiés

être des subadultes. Pour les caprinés, les individus semblent aussi être principalement des subadultes, ce qui, comme pour les bovins, correspond à des individus probablement arrivés à maturité ou presque pour la masse de viande. Et pour la poule, la proportion de juvéniles est toujours importante. Parmi les adultes pour cette dernière espèce, la portion parfois conséquente (terrasse de revers) d'individus réformés (femelles en période de ponte) peut s'expliquer par le fait qu'il est difficile de préciser si la présence d'os médullaire correspond encore à un individu encore en train de pondre<sup>404</sup>. La conservation a aussi peut-être favorisé ces ossements rendu moins sensibles à la destruction du fait du remplissage de leur cavité médullaire. Aussi en définitive, les consommateurs ont donc assez vraisemblablement sélectionné des catégories d'animaux qui présentait une certaine qualité de viande. Le bon état sanitaire tel qu'il peut être perçu sur les os (peu de pathologies), paraît également aller en ce sens. Dans un même ordre d'idée, les caprinés lorsqu'ils sont identifiés, sont quasi-exclusivement des moutons.

Si les restes de vertébrés proviennent pour la plupart d'espèces qui ont été consommées, il n'est pas toujours évident de se prononcer sur la nature des rejets alimentaires. La présence trop ponctuelle des têtes osseuses pour le bœuf et les caprinés écarterait l'hypothèse d'une éventuelle activité de

404 Les phénomènes de résorption de l'os médullaire sont assez mal connus lorsque les pontes cessent (Van Neer et al. 2002).



boucherie dans les niveaux analysés. Et bien que l'abattage soit assez probablement réalisé en un autre endroit, une première étape de préparation des carcasses et les premières étapes de découpe pourraient en revanche être une hypothèse plausible. Néanmoins, la quasi-absence des pièces de l'autopode, comme la présence manifeste des ceintures et des os longs proximaux des membres plaide plutôt en faveur de déchets de préparation (avant consommation) ou d'assiette (après consommation), qu'il reste toutefois difficile de départager dans le cas des deux mammifères domestiques les plus fréquents. En effet pour les caprinés comme pour le bœuf, la présence en nombre de côtes et vertèbres associés à des marques d'outils pas toujours si nombreuses pourraient relever de préparations particulières. Il est en effet possible de proposer que les parties du squelette observées correspondent à des pièces de viande utilisées pour l'élaboration de plats bouillis, la viande se détachant facilement des os, et expliquant aussi alors parfois la quasi-absence de marque de désossage sur ces pièces, notamment pour les caprinés. En ce cas, l'hypothèse que les déchets analysés correspondent plus à des rejets d'assiette qu'à des résidus issus de la préparation des plats serait légèrement plus probable. Le cas de la poule irait aussi en ce sens puisque seuls les os longs des ailes et des pattes sont retrouvés avec une absence pratiquement totale du reste du reste de la carcasse et notamment des extrémités des membres, ce qui évoque plus spécialement des rejets de consommation consécutifs aux repas. Du côté des poissons, leurs restes sont trop peu nombreux pour tenter d'éclaircir ce point. Par ailleurs, les quelques marques de brûlures relevées sur les ossements de ces animaux paraissent aléatoires et ne semblent pas témoigner d'un quelconque mode de cuisson. La masse moyenne des restes aurait peut-être aussi pu éclairer cette question, puisque les ossements de caprinés et de bœuf sont plus légers au niveau de la terrasse de revers, mais cette différence nous paraît plus liée aux effets de la préservation différentielle et à l'histoire des dépôts qu'à des différences entre types de déchets. Les marques de dents plus nombreuses dans les niveaux situés au pied du logis (14% des mammifères et oiseaux considérés mangés vs. 1% pour la latrine et 5% pour la terrasse d'artillerie) irait également en ce sens, avec des vestiges probablement enfouis moins rapidement et une action des détritvires plus conséquente qu'ailleurs.

S'il n'est pas trop difficile de préciser les aspects qualitatifs, il est en revanche plus compliqué de se prononcer sur les aspects quantitatifs<sup>405</sup> de l'alimentation carnée, notamment car il reste peu aisé de comparer les apports respectifs des différents groupes zoologiques représentés (mammifères vs. oiseaux vs. poissons). Au sein de chaque groupe en revanche, il est possible de préciser un peu les choses. Une première approche réside dans l'utilisation de la masse des restes pour les mammifères et les oiseaux. La part des caprinés perd ainsi de son importance au profit du bœuf, de manière modérée pour la terrasse de revers avec une participation de 57% de la masse des restes mammaliens considérés comme mangés, mais de manière beaucoup plus conséquente pour

---

405 Pour une synthèse des différentes méthodes d'approche quantitative de l'alimentation carnée, ainsi que leurs conditions d'application, cf. Borvon 2012, chap. 11.

les latrines et la terrasse d'artillerie, où la masse des restes bovins atteint respectivement 70% et 76% des taxons mammaliens considérés consommés. La chair d'origine bovine est ici incontestablement la plus mangée, puisque le bœuf avec 15 à 20% des restes de la triade domestique suffit à fournir la moitié de la viande, tandis qu'il faut entre 60% et 85% de restes de caprinés pour en fournir la même proportion<sup>406</sup>. Le cas des oiseaux est encore plus simple, puisque la poule domine les assemblages aviaires quel que soit le paramètre de dénombrement pris en compte (NR, MR, NMI). Pour les poissons, la restitution des longueurs et donc des masses des individus originels permet en théorie de clarifier quelque peu la question, à condition toutefois qu'ils arrivent entiers sur le site, ce qui ne peut être précisé à partir de l'échantillon à disposition. Le nombre de restes mis en jeu, ainsi que le faible nombre d'individus, rend en effet l'exercice périlleux ici. Les espèces de grands formats restent néanmoins très probablement celle qui livrent les plus grandes quantités de chair consommée. Cela concerne notamment le congre, le brochet, la carpe, la morue et le lieu, le bar ou encore le turbot. La contribution des autres taxons est plus anecdotique.

### Éléments de comparaison

**Les pratiques alimentaires décrites à Pontivy pour les niveaux du XVI<sup>e</sup> siècle s'inscrivent globalement relativement bien dans celles décrites pour des sites contemporains notamment élitaires<sup>407</sup>.** Ainsi, l'importance de la viande de bœuf se retrouve sur nombre de sites de l'époque moderne. La présence de viande de qualité avec celle du veau est également caractéristique de cette période<sup>408</sup>. Le milieu seigneurial se singularise souvent par une fréquence relative élevée de restes bovins, comme à la Cour carrée du Louvre (XVI<sup>e</sup> siècle) ou à la Tour des Salves à Vincennes (fin XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle)<sup>409</sup> ou plus localement dans certains contextes au château de Suscinio<sup>410</sup>. Cette prédominance du bœuf, si elle est parfois un peu moins marquée que dans les exemples mentionnés, inversement, ne correspond pas non plus aux fréquences relatives très élevées de restes de caprinés observées en milieu rural, urbain et plus encore religieux de la France du Nord<sup>411</sup>.

Localement, les données recueillies pour le casernement du XVII<sup>e</sup> siècle au bastion Desmouriers à la citadelle de Port-Louis (56) sont assez similaires avec celles contemporaines du niveau de la terrasse d'artillerie à Pontivy. Le bœuf prédomine suivi des caprinés puis du porc<sup>412</sup>. Bien que plus proche de la mer, la présence des mollusques marins et spécialement des huîtres y est particulièrement conséquente. La distance à la mer pourrait être une explication mais à Pontivy les effets de la conservation sembleraient aussi jouer. Quoiqu'il en soit, comparée aux données de Port-

406 Forest 1997-1998.

407 Clavel 2001.

408 Méniel, Arbogast 1989, Clavel 2001.

409 Clavel 2001.

410 Borvon 2021.

411 Clavel 2001, Audoin-Rouzeau 1986, Hosdez *et al.* 2018, Clavel, Barme 2019, Borvon 2017, 2020.

412 Creuzieux 2018.

Louis, l'hypothèse de rejets alimentaires déposés lors du **stationnement d'une garnison** paraît ainsi encore mieux étayée à Pontivy. Cette quasi-absence du porc se retrouve également un peu plus loin, au château du Guildo (22) mais pour des niveaux un peu plus précoces (xv<sup>e</sup> siècle) qui correspondent là aussi à l'établissement d'une garnison<sup>413</sup>. La part des caprinés y est en revanche extrêmement conséquente mais la chronologie comme le mode d'approvisionnement pourraient jouer.

La participation des mammifères sauvages est généralement faible, avec en moyenne un taux qui n'atteint pas les 1%, quoique légèrement plus conséquente en contexte élitaires, à Pontivy (4% notamment pour la latrine) comme ailleurs<sup>414</sup>. De la même manière, la contribution des oiseaux sauvages est généralement plus importante en contexte élitaires, avec ici 6% dans la latrine par exemple, tandis qu'elle se situe plus généralement autour de 2-3% en milieu urbain<sup>415</sup>.

Parmi les poissons, la présence de la morue témoigne d'un **approvisionnement en produits de conserve**, généralement réalisé sous forme de poisson séché, salé ou fumé, soit les mieux à même d'être conservées, transportées et stockées<sup>416</sup>. Cependant pour la plupart des espèces marines identifiées à Pontivy, un approvisionnement en poissons frais paraît assez vraisemblable. La distance à la mer depuis Hennebont via le Blavet n'est en effet que d'un peu plus de 50 km. La distance pour Vannes ou Auray est similaire mais uniquement par voie terrestre cette fois-ci. Ces poissons frais, ou légèrement salés, sont transportés assez rapidement par chasse-marée (dès le xiii<sup>e</sup> siècle à Paris<sup>417</sup>). Cette hypothèse de poissons frais s'applique également très vraisemblablement aux espèces d'eau douce, ici néanmoins fort peu fréquentes. La proportion entre les espèces marines et d'eau douce est celle habituellement rencontrée sur les sites modernes élitaires non côtiers contemporains de Pontivy pour le Nord de la France<sup>418</sup>.

Si les caractéristiques alimentaires décrites à Pontivy s'inscrivent globalement bien dans ce qui est connu pour les sites contemporains pour le France du Nord, **plusieurs particularités témoignent d'un milieu assez aisé pour le xvi<sup>e</sup> siècle**. Il s'agit notamment de la consommation de viande de qualité pour les espèces domestiques fréquentes (bœuf, caprinés, poule), de la proportion assez importante et de la diversité des espèces chassées ainsi que de la variété élevée des espèces de poissons consommés. Ces caractéristiques se rapprochent en effet de ce qui est observé sur les sites élitaires contemporains localement ou un peu plus éloignés géographiquement<sup>419</sup>.

---

413 Beuchet, Clavel 2014.

414 Clavel 2001, Rodet-Belarbi, Forest 2009.

415 Clavel 2001, Rodet-Belarbi, Forest 2009.

416 Clavel 2001, Desse, Desse-Berset 1992.

417 Clavel 2001.

418 Clavel 2001.

419 Desse, Desse-Berset 1992, Clavel 2001, Borvon 2021.

#### 4.2.4.2. Le domaine militaro-équestre

Avec 32 objets liés à l'équipement des chevaux ou à la pratique de l'équitation et 172 objets à vocation militaire (armement, fourniment, moulage des munitions), **la fonction militaro-équestre représente 39,8 % des artefacts** (clous exclus) issus de cette opération. Mais le faciès de l'assemblage diffère d'une phase d'occupation à l'autre. Avant le réaménagement du logis au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, aucun objet équestre n'est présent, ni même d'artefacts militaires, ce sont les accessoires du quotidien qui dominent et notamment les accessoires vestimentaires. Par contre, lorsque que la pièce centrale du logis semble transformée en écurie, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, on observe la présence d'artefacts relativement communs comme la ferrure équestre (NMI = 6) et les boucles de harnachement (NMI=12), mais aussi une possible gourmette de mors, un éperon, une selle et deux étriers. Non seulement, on constate la présence effective à cet endroit de chevaux qui stationnent, comme en témoignent les deux squelettes équins, mais les objets attestent d'une pratique équestre supérieure, selle et étriers étant très rarement découverts. Cependant, si on note une qualité de pratique, les objets ne sont pas de facture supérieure : ils sont en fer, sans décor apparent sur les radiographies, l'assemblage reste donc fonctionnel sans être ostentatoire. Si le matériel équestre est présent, le matériel militaire est beaucoup plus discret, avec une plate d'armure éventuelle et une seule balle en plomb.

Le faciès change radicalement avec la mise en place de la terrasse d'artillerie. Le matériel équestre n'est représenté que par un fragment de fer, pour lequel nous avons avancé l'hypothèse d'un fer de mule ou de mulet et de trois clous de ferrage, qui sont de type très différent et qui doivent par conséquent, appartenir pour l'un d'entre eux, à une phase ancienne. Il est en effet probable que certains remblais de la terrasse renferment du mobilier résiduel. Par contre, la très grande majorité des munitions en plomb et des coulures et restes de plomb à refondre appartiennent à cette phase. De même, les objets du fourniment sont très présents : bouterolles d'épée, accessoires de porte-épée, ustensiles de nettoyage des armes à feu et une lance. On inventorie ainsi l'équipement du fantassin armé d'une arquebuse ou d'un mousquet, tel que décrit par J. von Wallhausen au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>420</sup>. Ce changement de faciès matériel est une conséquence des réaménagements au sein du château, mais plus globalement, à une évolution des pratiques militaires : « la généralisation progressive des armes à feu aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, avec un tournant décisif vers 1500, est à l'origine d'un profond renouvellement des techniques guerrières, marqué notamment par l'apparition de fortifications de type nouveau et par l'effacement de la cavalerie lourde de ligne au profit de la cavalerie légère venant en complément de l'infanterie et de l'artillerie »<sup>421</sup>.

Autre phénomène perceptible dans la recherche des comparatifs, c'est le décalage chronologique observé entre les objets équestres continentaux bien contextualisés et les objets issus de sites anglais, qui sont généralement plus tardifs, avec un décalage de 50 à 100 ans. La France ayant

420 J. J. von Wallhausen, *Kriegskunst zu Fuss*, 1615 ; voir aussi Courtney 1988.

421 Digard 2007, p. 101 et p. 114.



subi une influence espagnole et italienne quant à l'usage du cheval et des accessoires associés, il semblerait que l'Angleterre réceptionne ces innovations matérielles avec un peu plus de retard<sup>422</sup>. Ce phénomène sera à observer et à conforter dans les prochaines décennies.

Nous avons évoqué à maintes reprises la présence de coulures, plaques et objets en plomb à recycler pour la fabrication de munitions. Des balles complètes et sphériques ont été effectivement mises au jour, mais aussi des balles coulées avec l'attache du moule et des traces médianes non ébarbées. Au total, ce sont 86 munitions en plomb, sphériques ou sub-sphériques qui ont été exhumées. La majorité des calibres est comprise entre 12 et 15 (NMI = 33), puis entre 6 et 8 (NMI = 31) (Fig. 187). Les balles se répartissent entre les phases II et IV : 1 dans une phase indéterminée, 1 dans la phase II (us111), 80 dans la phase III et 4 dans la phase IV. On peut se demander si les balles des phases II et IV ne sont pas des artefacts issus de la phase III. Les niveaux d'occupation (us77 et 94) des plates-formes d'artillerie concentrent la plupart des munitions avec respectivement 44 et 28 balles (Fig. 189). Nous n'observons pas de corrélation entre le calibre des munitions et la datation : elles sont toutes issues ou presque de couches datées de la fin XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle. L'us77 rassemble des calibres 6 à 15, avec une majorité de calibre 7 (NMI = 17) et l'us94 rassemble un même panel, avec des calibres 7 à 16. Cependant, on remarquera que l'us77 regroupe majoritairement des petits calibres, alors que l'us94 privilégie les grands calibres (Fig. 188).

Calibre	Somme - NMI
6	2
7	22
7,5	1
8	6
9	6
10	5
11	8
12	9
13	12
14	1
15	11
16	1
<b>Total Résultat</b>	<b>86</b>

Fig. 187 - Quantité de balles en plomb par calibre (A. Berthon)

### Peut-on voir une spécialisation spatiale de la terrasse ?

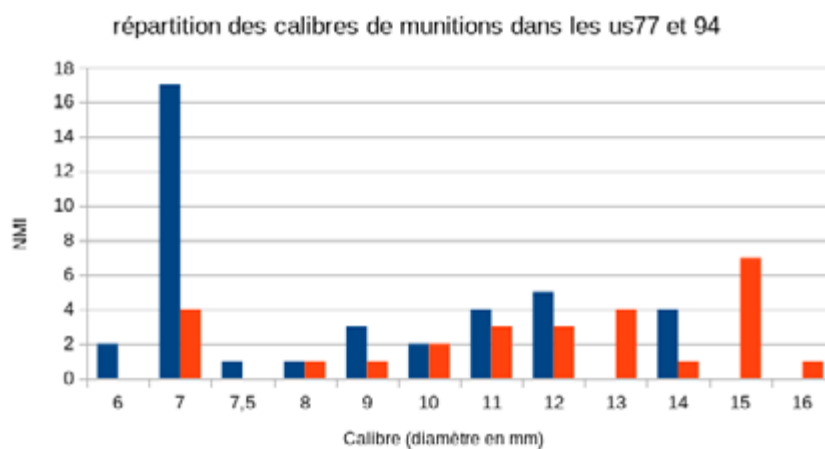


Fig. 188 - Répartition des calibres de balles en plomb dans les us77 (bleu) et us94 (rouge) © A. Berthon, Éveha

422 *Ibid.*, p. 101-120.



Contrairement aux munitions où nous avons pris comme base une balle = 1 NMI, concernant les restes de production, la base de comptage est le NR. Les vestiges de la production de munitions en plomb se répartissent entre différents restes<sup>423</sup> :

- des objets en plomb tordus et récupérés comme les plombs de vitrail (NR = 14), mais aussi des objets du quotidien, en plomb ou en plomb-étain (NR = 4) (Fig. 191-192),
- des plaques pliées ou découpées (MET098.4, 311.5, 317.1), une plaque arrachée et perforée (MET285.1),
- des bandes ou chutes de découpe (MET098.3),
- des pastilles lenticulaires qui sont détachées des balles après moulage et refroidissement (MET311.8 ou 284.1) (NR = 5) ou découpées à l'emporte-pièce (NR = 3),
- des coulures éclatées (MET318.4) (NR = 2),
- des coulures serpentiformes plus ou moins linéaires (MET318.5 et 319) (NR = 2),
- des rejets de moule où sont encore présentes les balles (MET285.3), et où on observe les ergots après détachement (MET310) (NR = 8),
- des balles dont il reste l'ergot (MET311.2) ou la pastille (MET284) et qui ne sont pas encore opérationnelles (NR = 2).

Nous avons ainsi inventorié 131 restes que nous avons associé à la production des munitions en plomb. Un reste est présent dans l'US167 (phase II) et un reste dans l'US141 (remblais de démolition), quatre restes dans la phase IV. La majorité des restes proviennent logiquement de la phase III, soit de la terrasse d'artillerie et dans les mêmes unités stratigraphiques que celles contenant des munitions. Cependant, contrairement à ce que nous avons pu remarquer précédemment où l'US77 / plate-forme orientale M9 contenait la majorité des munitions, il s'agit ici de l'US94 / plate-forme occidentale F16 qui révèle 75 restes de production, contre 24 dans l'US77. Le rapport est inversé, comme si d'un côté, une zone privilégiait la production (US94) et l'autre, l'usage des munitions (US77). Nous avons déjà remarqué que les gros calibres étaient utilisés dans l'US94, et les petits dans l'US77. Il semblerait donc bien qu'il y ait deux usages différents de ces zones (Fig. 190).

Le croisement des différentes données sur les objets relevant du domaine militaro-équestre a été une aide précieuse à la caractérisation des espaces et à la mise en phase des contextes. La mise au jour et l'étude de ces lots est fondamentale pour l'analyse du site en lui-même notamment sur une période du château qui était jusqu'alors peu exploitée. De plus, des objets

US	NMI balles en plomb	NR restes de production
0	1	3
75		3
76	4	1
77	44	24
88	2	5
90		2
91		1
94	28	75
95	2	6
111	1	
120	2	
128	2	9
141		1
167		1
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>131</b>

Fig. 190 - répartition des balles et des vestiges de productions en plomb dans les us concernées (A. Berthon)

423 Nous avons repris en partie la nomenclature utilisée par Dubuis 2013.

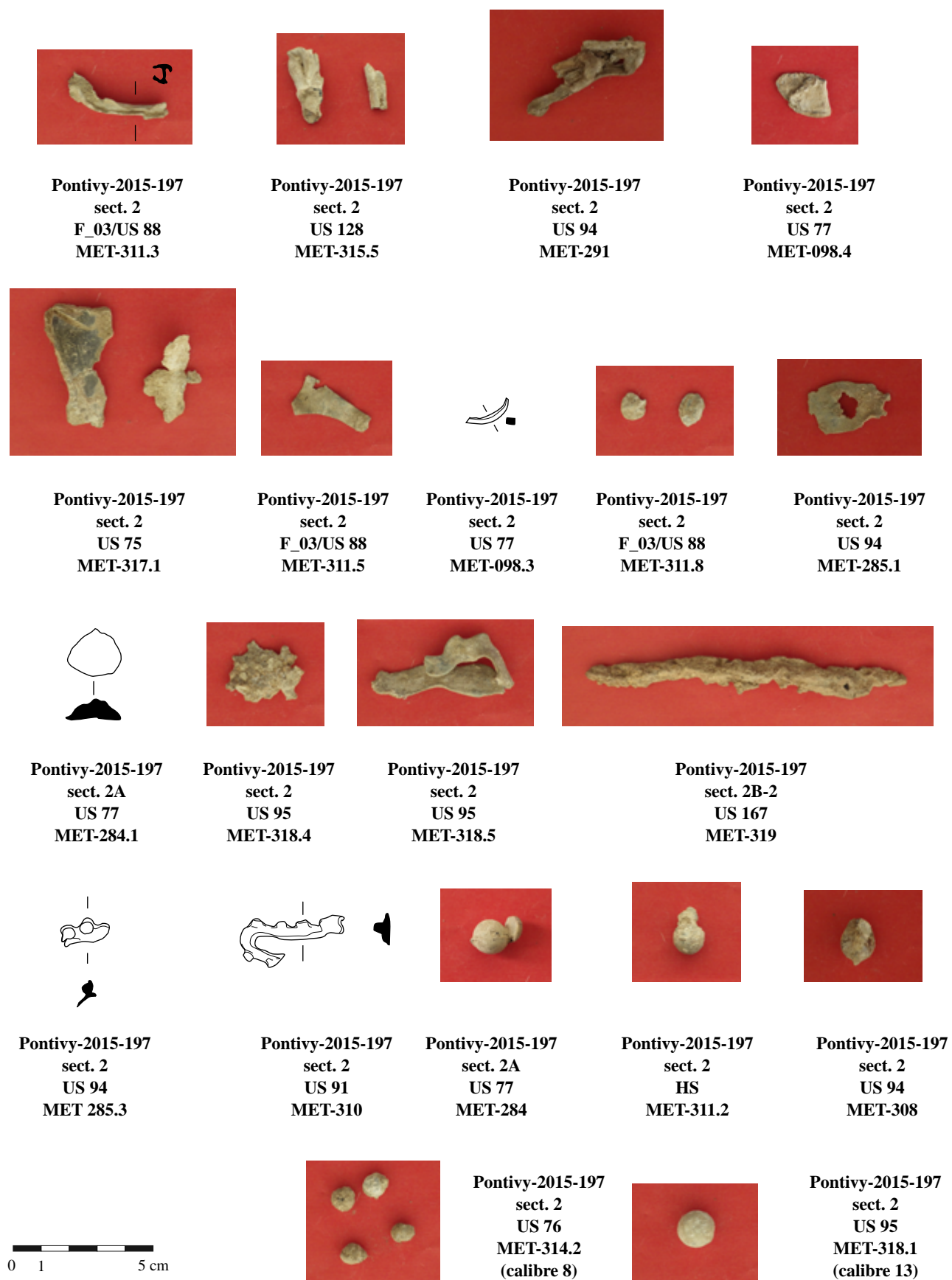


Fig. 191 - Vestiges de la production d'objets en plomb (A. Berthon)



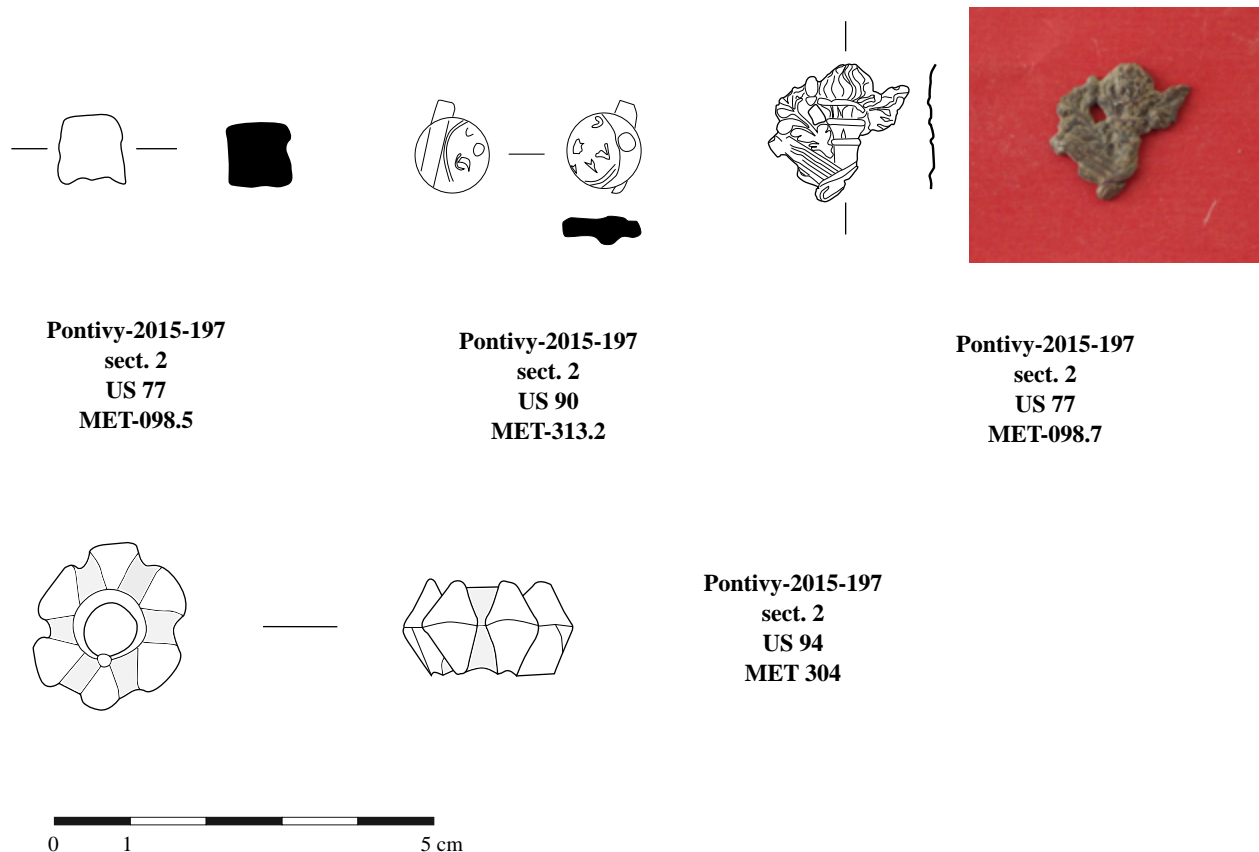


Fig. 192 - Objets en plomb et plomb récupéré pour la refonte (A. Berthon)

archéologiquement rares, tels les assemblages d'objets équestres et notamment les étriers et la selle et celui des accessoires d'artillerie peu identifiés en France, ont également été exhumés. Ils deviennent ainsi une collection de référence pour les contextes militaires de la période moderne.

#### 4.2.4.3. Les autres objets du quotidien

Au-delà de ces aspects militaires, cette forteresse reste un lieu de vie et de travaux. Les objets du quotidien permettent à ce titre de déterminer les insignes d'une vie élitaires de ce qui relève du commun.

Certains objets sont caractéristiques de la période et en particulier les épingles à tête enroulée et les ferrets, utilisés en grand nombre dans le costume, quel que soit le statut social ou le type de site<sup>424</sup>. Parmi les ferrets, nous avons distingué des ferrets tubulaires à embout arrondi et des ferrets effilés à bout pointu, parmi les 35 exemplaires (Fig. 193). Les 23 ferrets effilés à bout pointu sont répartis dans les phases II et III<sup>425</sup>. Les bouts arrondis<sup>426</sup> sont des ferrets plus

424 Épingles : Biddle 1990 ; Egan, Pritchard 1991, p. 297-302 ; Thuaudet 2018. Ferrets :

425 Fiche artefacts : LAC-8002.

426 Fiche artefacts : LAC-8001.

communs normalement<sup>427</sup>. Mais ici, on ne compte que douze ferrets de ce type, majoritairement présents à la fin du xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle sur le site, avec seulement deux ferrets sur la plate-forme d'artillerie occidentale (us94). La précision du phasage permet ainsi de différencier des usages jusqu'ici peu mis en avant d'un point de vue chrono-typologique, mais qui devront être confirmés par l'exploitation de nombreuses données. D'un point de vue général, cette partie du site est dépourvue de nombreux accessoires de la vie quotidienne ou des objets personnels. On notera la présence de deux objets plus originaux que sont les perles, l'une en roche blanche, et l'autre en métal repoussé (Fig. 195). L'autre catégorie d'objets qui rend cet assemblage assez classique pour la période est celle regroupant les accessoires métalliques de la construction et des huisseries. Clés, éléments de ferrures, poignées, pitons et patte-fiches trouvent de nombreux parallèles sur des sites castraux et urbains, témoignant de la diversité des solutions mises en œuvre dès la fin du Moyen Âge. La clouterie ne déroge pas à cette tendance, avec un corpus varié et proche d'autres contextes modernes (Fig. 194). Même parmi les objets que nous n'avons pas pu identifier avec précision, nous retrouvons des classiques, comme ces plaques incurvées et perforées MET021 (us77) qui trouvent d'autres parallèles énigmatiques mais bien contextualisés dans des sites ruraux comme castraux, majoritairement au xvii<sup>e</sup> siècle<sup>428</sup>.

**À côté des éléments attendus, le contexte se prête néanmoins à la démonstration matérielle de son statut social, même si le premier argument de la distinction est d'abord rendu par le château en lui-même. On ne retrouve pas réellement d'objets luxueux ou de matériaux exceptionnels dans cette partie du site. Dans un premier temps, c'est donc d'abord l'activité équestre qui permet de se différencier, alors qu'en phase III, l'activité militaire de la terrasse n'implique pas forcément les aristocrates, mais surtout des fantassins ou hommes d'armes. Par ailleurs, le luxe n'est pas le seul critère pour se distinguer. La notion d'innovation peut être une lecture intéressante à prendre en compte : en consommant des objets (ustensiles ou objets de confort) qui ne sont pas encore diffusés dans toutes les classes sociales, un objet simple en apparence peut être perçu comme un marqueur. C'est le cas par exemple du couvercle de bassinoire. Nous avons vu que jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, c'est un objet de confort que l'on ne retrouve que dans des sites privilégiés, souvent des hôtels particuliers de l'aristocratie d'après les inventaires après-décès. Archéologiquement, nous n'en avons aucune trace avant le xviii<sup>e</sup> siècle, excepté à Pontivy. Le comblement des latrines à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle ne faisant aucun doute, la présence de cet objet, même simple et en alliage cuivreux, est un élément de distinction, car n'en sont pourvus que certains milieux. Autre objet intéressant pour se distinguer est le ferret en verre (VER02) découvert dans l'us94. Cet accessoire vestimentaire en verre est extrêmement rare et nous ne connaissons que deux parallèles exhumés dans les latrines du château de Montmorin (Billom, 63), dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> – début du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>429</sup>.**

427 Egan, Pritchard 1991, p. 281-290 ; Berthon 2013, p. 79-80.

428 Fiche artefacts : IND-8002 ; Bayard, Mantel 1989, fig. 14/4 ; Goodall 2005, fig. 194/121 ; Bruley-Chabot *et al.* 2012, 252-253.

429 Boudriot 1998, pl. 54.



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 94  
(verre)



Pontivy-2015-197  
sect. 2B\_1  
LAT\_09/US 176  
MET-229



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 142  
MET-227



Pontivy-2015-197  
Iso 248  
sect. 2A  
US 196  
MET-182



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 135  
MET-225



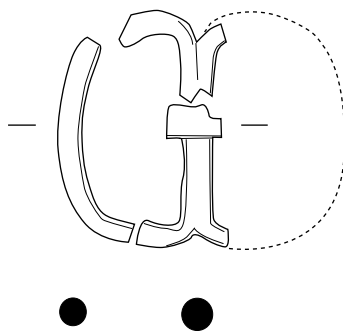
Pontivy-2015-197  
Iso 79  
sect. 2  
US 141  
MET-010



Pontivy-2015-197  
Iso 242  
sect. 2A  
US 196  
MET-176



Pontivy-2015-197  
Iso 261  
sect. 2B\_2  
US 224  
MET-230

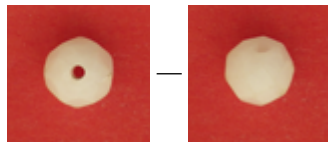


Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 128  
MET-019.2  
(fer, dessin d'après RX)



Pontivy-2015-197  
Iso 53  
sect. 2  
US 94  
MET-101

Pontivy-2015-197  
Iso 221  
sect. 2A  
US 196  
MET-159



Pontivy-2015-197  
Iso 259  
sect. 2B\_2  
US 10  
LIT-001



Pontivy-2015-197  
sect. 2  
US 77  
MET-098.7



Fig. 193 - Accessoires du costume (A. Berthon)

A1 à A5 : à définir selon la longueur, se distingue par une tête sub-circulaire irrégulière et une tige de section carrée

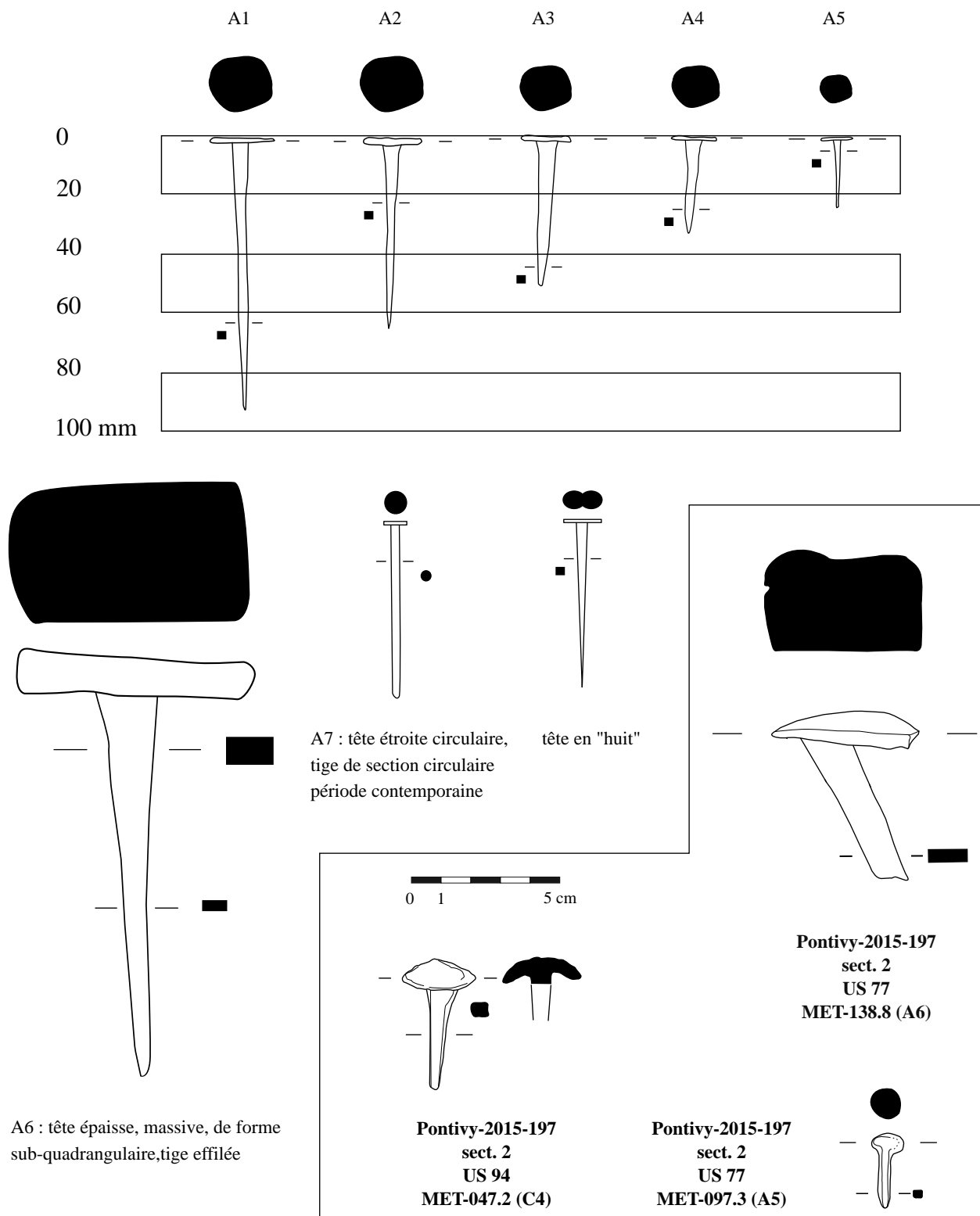


Fig. 194 - Typologie des clous (A. Berthon)





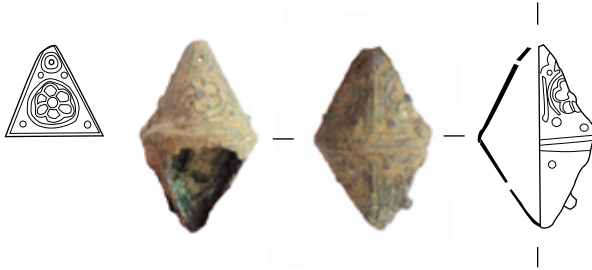
bague 1 : Cu



bague 2 : Ag

**Pontivy-2015-197**  
**Iso 133**  
**sect. 2B\_1**  
**LAT\_09/US 176**  
**MET-200**

**Pontivy-2015-197**  
**Iso 18**  
**sect. 2**  
**US 94**  
**MET-253**



**Pontivy-2015-197**  
**Iso 64**  
**sect. 2**  
**US 94**  
**MET-245**



**Pontivy-2015-197**  
**Iso 249**  
**sect. 2A**  
**US 155**  
**MET-183**



Fig. 195 - Objets personnels et parure (A. Berthon)

### 4.3. LE BASTION : LECTURE ANALYTIQUE DU BÂTI

Le bastion rassemble les éléments suivants : l'orillon sud-est, la courtine est et l'orillon nord-est réunis sous un numéro d'unité murale générique, M5.

Longue de près de 132 m, elle se divise en plusieurs unités construites (05.01 à 05.15), douze enregistrées sur la face extérieure et trois sur la face intérieure, comme vu précédemment (cf. chap.4.2.2.2.). Les fondations avaient été observées lors du diagnostic d'archéologie préventif de 2014, ces données compléteront les descriptions à suivre<sup>430</sup>. Toutes les illustrations (en format A3) sont présentées dans le Tome III, p.23 et suivantes.

**05.01 :** cette maçonnerie s'élève sur une hauteur maximale de 12,1 m depuis le fond de douve, le sommet culminant à 74 m NGF. Elle présente un léger fruit sur toute son élévation. Le parement est très homogène et se compose de moellons de schiste allongés et de moyen appareil sans alternance organisée et à joints larges. Dans la suite du mur M2, cette élévation présente les vestiges d'un bandeau torique horizontal bûché ou dégradé en plusieurs endroits. Des chaînages ponctuels, réalisés avec des pierres de taille en granite, assurent la liaison structurelle avec le mur de courtine sud (M2), démontrant la contemporanéité des deux maçonneries. Le sondage 6 du diagnostic a permis de renseigner sa fondation (05.01b) qui se matérialise à 0,9 m sous le sol actuel par un replat d'une quinzaine de centimètres. Elle présente les mêmes caractéristiques que l'élévation, les blocs étant liés par « un mortier blanchâtre assez épais ». Cette fondation a été reconnue sur 1,6 m de hauteur et semble reposer sur une maçonnerie (05.01c) qui a été interprétée comme antérieure. 05.01c adopte un plan différent en arc de cercle sur une hauteur reconnue de 0,4 m et se pose sur le rocher. Les difficultés d'accès à cette maçonnerie n'ont pas permis de confirmer son antériorité vis-à-vis de 05.01b.

**05.02 :** Cette maçonnerie présente un parement clairement distinct de l'unité précédente. Le parement homogène est constitué d'un bel appareil en granite taillé et assisé. Cette unité débute approximativement au centre de la deuxième facette de l'orillon sud-est, où une césure très nette la distingue de 05.01. On y observe des pierres de calage pour structurer l'insertion de 05.02 dans 05.01. La césure présente un léger biais facilitant la greffe du parement de 05.02. Ces indices autorisent à placer la construction de 05.02 après celle de 05.01. Toutefois, on y observe le même bandeau torique (à 69 m NGF), bien que mieux conservé, que sur l'unité précédente dans une volonté d'harmonie architecturale. C'est également au sommet du parapet que se situe un blason en granite sculpté aux armes des Rohan. Une banquette est insérée au sommet du parapet, sur la facette sud.

**05.03 :** Débutant à l'angle sud-est de l'orillon, cette unité se caractérise par un parement homogène de moellons de schiste allongés et moyen appareil sans alternance organisée. La disposition

430 Œil de Saleys, 2014.

des matériaux ne forme pas d'assises structurées. En partie basse, notons la présence d'un bloc de granite mouluré qui témoigne de l'utilisation de remploi dans la maçonnerie.

05.03 est postérieure à 05.02 dans la mesure où la césure présente un biais facilitant l'insertion de 05.02 dans cette unité 05.03 ; des pierres de calage structurent l'insertion. Le mur s'élève sur 6,8 m jusqu'à la cote de 74,2 m NGF. Cette différence de hauteur, par rapport aux portions précédentes, s'explique par un fossé oriental moins profond que celui situé au sud en raison du soulèvement du terrain naturel : le rocher affleure à cet emplacement (fig. 4).

**05.04 :** Cette maçonnerie observée au contact de la surface de la douve, sous 05.02, est bien trop restaurée pour être analysée. La césure est très nette avec 05.02, ce qui la place dans une phase de construction postérieure.

**05.05 :** Cette unité appartient au mur oriental et se développe jusqu'à la baie ébrasée ouverte dans le parapet. Même si les matériaux principaux restent le schiste et dans une faible mesure le granite, les modules plus diversifiés et notamment des petites plaquettes de schiste utilisés différencie cette unité de 05.03. En outre, l'appareillage est très irrégulier.

Cette unité s'ancre dans le rocher qui est taillé en pente douce sur environ 1 mètre avant une rupture qui constitue le fossé oriental.

**05.06 :** Cette unité débute à l'aplomb de l'ébrasement sud de la baie ouverte sur le parapet et s'étend sur presque toute la courtine est jusqu'au retrait situé à 35 m au nord. Son profil présente un talus de base sur près de 3 m de haut. Le parement non assisé est constitué d'un appareillage mixte de gros moellons et de longues plaquettes de schiste, avec des joints minces. Outre la baie sommitale, elle présente deux barbacanes équidistantes de 4,25 m. Les indices pour établir une chronologie relative avec 05.05 sont ténus, seule le découpage vertical et la disposition de certains blocs invitent, avec réserve, à considérer 05.06 postérieure à 05.05. Enfin, vers le nord, cette maçonnerie est dérasée à 2,3 m de hauteur par rapport à la surface actuel.

Notons que l'emprise de fouille de la terrasse se situe en arrière de 05.06.

**05.06-b :** Au sein de l'unité 05.06, nous relevons une anomalie située dans les deux tiers haut de l'élévation. Bien que les limites soient difficiles à préciser, nous observons l'emploi d'un petit appareil et l'absence de moyens blocs. Toutefois, à l'instar de 05.06, deux barbacanes sont insérées à 3 m d'équidistance. Les données livrées par la fouille permettent de restituer deux embrasures préexistantes sur cette portion ce qui permet interpréter cette unité comme un bouchage lié à une brèche ou à une action volontaire d'aveugler le mur.

**05.07 :** cette unité présente un parement mixte de petit et moyen appareil disposé en assises irrégulières à joints minces. Elle intègre dix trous de boulin dont un bouché par une pierre. Cette maçonnerie s'élève sur le dérasement de 05.06 ce qui la place dans une phase de construction postérieure.

**05.08 :** Débutant à environ 6 m du retrait de M5, cette unité se distingue de la précédente par un parement non assisé composé essentiellement de moellons (schiste et granite), puis de plaquettes de schiste avec du moyen appareil ; les joints sont épais et grossiers. En chronologie relative, cette unité est antérieure à 05.07 et donc à 05.06. Effectivement, le ressaut de 0,7 m favorise l'alignement avec un parement plus ancien, 05.08. De plus, la césure verticale entre 05.07 et 05.08 montre des pierres de calage insérées pour faciliter le collage de 05.07.

Enfin, à l'inverse des profils précédents, 05.08 présente ici une élévation légèrement bombée : des poussées de terre importantes en intérieur de la terrasse auraient-elles causées ce ventre ? En cet endroit, la maçonnerie s'élève sur 7 m de hauteur, le parapet dominant à 74,33 m NGF.

**05.09 :** Cette maçonnerie observée au contact de la surface du sol actuel, sous 05.07, est bien trop restaurée pour être analysée. Il peut d'agir d'une restauration en sous-œuvre.

**05.10 :** Cette unité débute peu avant un second ressaut qui marque l'épaississement du mur M5 au départ de l'orillon nord-est. L'élévation est plus importante que précédemment puisque le parapet domine ici à 75,7 m NGF. Le profil présente un léger fruit sur l'élévation et un talus de base de 1,15 m au-dessus de la surface actuelle du fossé. La maçonnerie est constituée d'un parement en moyen et grand appareil de granite, les blocs sont disposés en assises irrégulières, les joints sont relativement minces. Trois rangées de barbacanes se déploient en quinconce sur l'élévation à 1,85 m d'équidistance, la rangée inférieure étant partiellement masquée par le sol du fond de fossé. Des boulins sont également visibles dans les parties hautes du mur. Notons enfin la présence d'une latrine en encorbellement (enc.01) avec saillie rectangulaire, cachée derrière le ressaut signalant l'amincissement du mur. Le conduit est conservé sur 2,75 m de hauteur. L'encorbellement est simple, en granite. Cinq boulins se répartissent autour de cette structure.

Les parties hautes présentent un appareillage plus désorganisé avec l'emploi de petits modules mais dans un ensemble trop restauré pour être précisément défini.

Les fondations débutent à 1,4 m sous la surface actuelle du fossé. Deux types de construction ont été identifiées, bien que la taille et la nature des matériaux restent inchangées. « Les deux premières assises sont composées de blocs non taillés, simplement juxtaposés et bloqués par des éléments plus petits. Les trois assises supérieures révèlent des blocs bien équarris, sur leurs faces inférieures et supérieures, parfois rehaussés par des petits blocs peu épais afin de conserver l'horizontalité dans la progression du parement<sup>431</sup> ».

**05.11 :** Cette unité se développe jusqu'à l'extrémité nord-ouest de l'orillon nord-est. Le parement de cette unité se compose de grands moellons de granite non assisés à joints épais. Nous y enregistrons quatre boulins sommitaux assez serrés et des barbacanes réparties sur trois rangées en quinconce. Trois empochements non traversants sont visibles sur la partie nord de l'orillon et à

431 Œil de Saleys 2014, p. 35.



L'extrémité nord-ouest, ainsi que deux consoles en pyramide inversée (con.01 et con.02), vestiges d'une échauguette abritant vraisemblablement une latrine disparue mais visible sur l'aquarelle de Puillon de Boblaye en 1825 (insérer une petite vue de détail).

La césure avec 05.10 est bien trop franche pour déterminer la chronologie relative entre les deux parements. En outre, 05.10 et 05.11 présentent toutes deux la même composition de barbicanes. En revanche, le prolongement du parement 05.11 sous 05.12 témoigne de son antériorité par rapport à ce dernier.

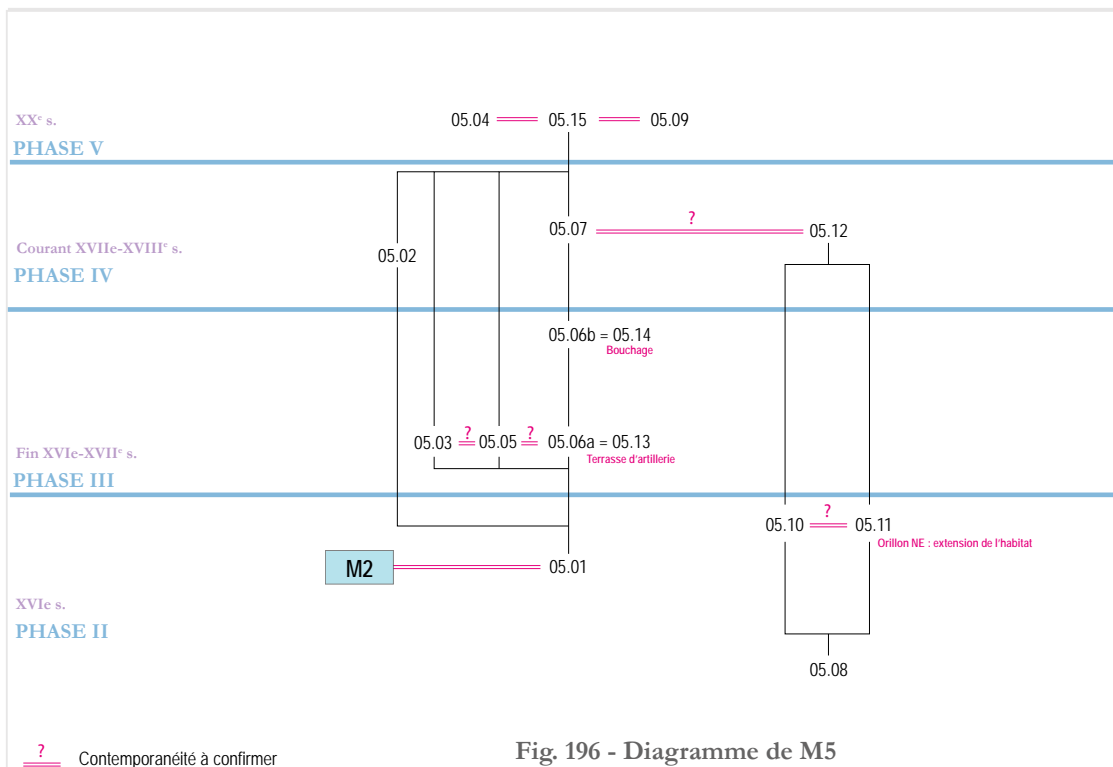
**05.12 :** Le parement de cette unité est réalisé en plaquettes de schiste et petits moellons disposés en assises irrégulières. Élevé depuis le dérasement de 05.11, 05.12 occupe le tiers nord de l'élévation de l'orillon. Elle est donc postérieure à 05.11. Le sommet de ce tronçon est plus bas que le précédent et s'abaisse en arrachement en suivant plus ou moins le profil de la douve en forte déclivité à cet emplacement.

Cette description des unités faites, il est désormais intéressant de corréliser ces données avec celles recueillies par le CHAM notamment lors de l'étude de l'orillon nord-est. Il se compose majoritairement des unités 05.10 et 05.11 dont la lecture des parements n'a pas permis de définir un rapport d'antériorité-postériorité. Seule l'unité 05.12, élevée depuis le dérasement de 05.11, se place dans une phase postérieure.

Les fouilles du CHAM ont permis de documenter l'occupation interne de cet orillon qui se met en place dans une phase postérieure à l'édification de la tour nord-est. Il enferme un espace civil composé d'un bâtiment quadrangulaire à deux niveaux au nord, d'une boulangerie et d'une cour à l'ouest. Les datations avancées par Yannick Rose placent la construction de cet orillon au cours des <sup>xv</sup><sup>e</sup>-<sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècles, avec comme postulat de départ que la tour nord-est date du milieu du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle. Les éléments pour confirmer cette datation sont néanmoins peu fiables, et les arguments manquent. Toutefois, considérant le plan de premier état de la maçonnerie chemisant la tour nord-est, on peut considérer qu'il supporte en tout ou partie le mur de l'orillon 05.10. Un réexamen des maçonneries de ce secteur s'avère aujourd'hui indispensable pour préciser la chronologie des événements et du bâti environnant.

Revenons donc sur une lecture globale de M5 avec la proposition de diagramme ci-après (Fig. 196).

Un premier état semble se dégager au niveau des orillons. Au sud, l'unité 05.01 est contemporaine du mur de courtine sud considérant les arguments apportés quant au chaînage de M2 et 05.01 (cf. chap. 4.1.2.). Au nord, les unités 05.10 et 05.11 peuvent avoir été réalisées au cours du même programme dans la mesure où elles participent de l'extension de l'espace habité sur le périmètre extérieur de la tour nord-est. Le CHAM y a mis en évidence, comme mentionné précédemment, un complexe habitat/espace domestique. La césure repérée entre 05.10 et 05.11 intervient préci-



sément là où s'élève en intérieur un bâtiment d'habitation à deux niveaux. Cela peut avoir suffi à rythmer le chantier de construction en deux temps, entraînant une césure verticale.

Qu'il s'agisse de l'ensemble sud ou nord, ils adviennent dans une seconde phase d'occupation du château qui voit d'un côté l'élévation de la courtine sud et d'un orillon protégeant la base de la tour sud-est et de l'autre des travaux d'extension (dont la datation fournie par le CHAM reste incertaine). Nous proposons donc de les placer au sein de la même phase.

Nous n'oublions pas 05.08 qui paraît antérieur à 05.10 mais que nous ne pouvons, en l'état actuel de la recherche, corréliser à d'autres données. Appartient-il à une première phase de mise en défense du front est ? ou bien résulte-t-il du comblement d'une brèche ? Seules des recherches invasives, en partie basse du mur externe ou côté terrasse, permettraient de le préciser.

Le second état identifié forme une partie de la courtine est et le départ de l'orillon sud-est. Les résultats de la fouille de la terrasse ont prouvé que ce pan de mur est édifié très certainement après la destruction du corps de logis est, concomitamment à la mise en place d'une terrasse d'artillerie en plein contexte de guerres de Religion. Sur la base d'un appareillage mixte quasi similaire et d'une continuité de parement, nous proposons de rassembler les unités 05.06, 05.05 au sein de la même séquence, bien que cela reste à vérifier. Les fondations sont du moins identiques pour 05.06 et 05.05 selon les résultats du diagnostic de 2014. L'unité 05.03 pourrait relever de cette séquence considérant la présence de remploi, notamment un élément de base moulurée évoquant le cordon de la tour nord-est<sup>432</sup>. Le logis est et la tour sud-est ayant été détruits avant l'édification de cette terrasse d'artillerie, l'utilisation de pierres en remploi ne saurait étonner et pourrait provenir de

432 Herbaut 2014, p. 26.

ces édifices.

Dans un second temps, un bouchage (05.06b) est réalisé sur le parement externe de 05.06. Il s'étend sur une surface relativement importante, au minimum 25 m<sup>2</sup>. La fouille de la terrasse a à la fois confirmé ce bouchage (05.14) et renseigné sur les éléments masqués par celui-ci (cf Chap. 4.2.2.2.). Il s'agit de deux ouvertures ébrasées, probablement des ouvertures de tir. Difficile de préciser les raisons de ce bouchage, il peut résulter d'un éboulement (lié à un fait militaire de type brèche, ou à un désordre structurel) ou d'une volonté de boucher/masquer ces ouvertures à un moment où elles ne sont plus utiles.

Nous proposons de réunir dans le troisième ensemble les unités 05.02, 05.07 et 05.12. Bien que non connectées et utilisant des matériaux différents, elles ont pour vocation de boucher et remonter le niveau général des murs. 05.02 au sud semble combler un vide entre les unités adjacentes, le remontage est soigné, utilise uniquement des matériaux nobles et se pare d'un blason au sommet. 05.07 et 05.12 s'élèvent jusqu'au sommet du parapet depuis des maçonneries antérieures dérasées.

Le blason intégré à la partie sommitale de 05.02 constitue un marqueur chronologique intéressant. Il est composé de deux écus accotés et drapés sous une large couronne ducale et se rapporte aux héritiers de Marguerite de Rohan (décédée en 1684)<sup>433</sup>. Selon Claudie Herbaut, il s'agirait des armes de Louis II de Rohan Chabot, marié à Françoise de Roquelaure, décédé en 1738. Elle ajoute qu'ainsi placé à l'angle sud du jardin-terrasse, le blason se tourne vers la promenade publique aménagée dès la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle sur la contrescarpe sud du château. Ce troisième ensemble pourrait ainsi prendre place à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle lorsque la terrasse est restaurée et transformée en jardin.

Enfin, le quatrième état correspond aux travaux de restauration opérés depuis le XX<sup>e</sup> siècle. Il concerne les unités 05.04, 05.09 et 05.15 (face intérieure) mais pourrait s'appliquer plus largement à l'ensemble du sommet du parapet et aux parements qui ont tous été dans l'ensemble largement rejointoyés et sur lesquels de nombreux moellons ont été scellés, greffés, remplacés.

À travers cette lecture générale du mur M5, nous percevons toute la difficulté d'une analyse fine et fiable sans sondages invasifs dans les maçonneries. Les travaux de restauration ont été suffisamment lourds pour masquer des indices de chronologie relative et empêcher l'accès à des éléments pouvant apporter de la chronologie absolue. Toutefois, différents ensembles apparaissent (avec toutes les réserves évoquées) et témoignent d'un front oriental plusieurs fois remanié en fonction des périodes d'occupation.

---

433 Herbaut 2014, p. 29.

## CHAPITRE 5 - SYNTHÈSE







Les recherches archéologiques menées sur les fronts est et sud du château de Pontivy se sont naturellement concentrées sur deux objectifs : définir le projet architectural voulu par Jean II et documenter la période des guerres de Religion, peu exploitée de manière générale.

Sur un laps de temps finalement assez court, un peu plus d'un siècle, des évolutions notables ont modifié l'image du site et entraîné la mise en place de chantiers de construction, de modifications structurelles et fonctionnelles importantes, mais aussi connu des destructions massives.

L'opération archéologique, en grande partie concentrée sur la fouille de la terrasse d'artillerie qui s'est avérée finalement la plus loquace en résultats, n'a fait qu'effleurer la question des origines du site et du dessein architectural pensé par Jean II de Rohan ; le concours de l'histoire des textes s'est avéré ici primordial. En revanche, les données relatives à la culture matérielle et donc à la vie au château de Pontivy au cours de ce très large XVI<sup>e</sup> siècle complètent considérablement l'histoire du site et constituent un jalon pour la recherche archéologique de cette période.

## 5.1. PHASE 1 – UN PREMIER CHÂTEAU RÉSIDENTIEL

L'étude de l'aile orientale du château de Pontivy constituait l'un des objectifs majeurs de la prescription de fouille archéologique. Si l'existence d'un corps de logis ne faisait pas de doute, sa morphologie, son organisation interne et son environnement immédiat restaient à définir. Les résultats obtenus grâce à la fouille de la terrasse, corrélés à ceux recueillis par le CHAM entre les années 1985 et 1992 permettent aujourd'hui de livrer une restitution plus précise du corps de bâtiments et de son activité jusqu'à sa disparition.

### 5.1.1. LA CONSTRUCTION DU CHÂTEAU, CHRONOLOGIE ET TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE

La question de la chronologie de fondation du château de Pontivy a souvent fait débat depuis François-Marie Cayot-Délandre en 1847 qui le premier date sa reconstruction de 1485<sup>434</sup>. Lorsque les vestiges d'une tour sud-est, puis d'un logis adjacent, sont mis au jour à la fin des années 1980 par le CHAM, Yannick Rose bouleverse cette datation en plaçant une première phase de construction au cours des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles<sup>435</sup>. Chronologie quelque peu recentrée sur la période 1440-1460 par Jocelyn Martineau en 2009 qui se base sur une étude comparative d'éléments d'architecture (diamètre de la tour, bandeau mouluré de jonction, canonnières)<sup>436</sup>. Plus récemment, l'examen des sources écrites, par Diego Mens en 2018<sup>437</sup> puis par Adrien Dubois dans la présente étude, tend vers une datation cette fois plus tardive. La lecture croisée de plusieurs documents, dont certains inédits, invite désormais Adrien Dubois à reconnaître la date de 1488 comme année de lancement

434 Cayot-Délandre 1847.

435 Rose 1992.

436 Martineau 2010, p. 55-58.

437 Mens 2018.

du chantier de construction du château. Les arguments<sup>438</sup> sont suffisamment convaincants pour s'y soumettre. En tout état de cause, aucun indice de datation direct pour préciser la fondation du château n'a pu être appréhendé au cours de notre intervention, si ce n'est l'absence totale d'éléments mobiliers se rapportant à une période antérieure à la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle.

Le commanditaire de ce chantier ne fait en revanche pas débat. Jean II, vicomte de Rohan, est bel et bien le promoteur d'un château qu'il souhaite, adossé à l'enceinte urbaine de la ville et orienté face au fleuve dans une position géographique dominante. C'est au prix d'expropriations et d'acquisitions de terrain que le vicomte constitue l'assiette du château, non sans dédommagements qui nous ont laissé notamment trois documents précieux sur lesquels se base l'analyse d'Adrien Dubois. Ces documents laissent également paraître en filigrane que les terrains confisqués ne présentent pas d'infrastructures nécessitant des travaux préalables lourds tels que la démolition d'édifices antérieurs. Seul un terrain semble contenir un pan de muraille qui sera alors détruit. Il s'agit donc dans la plupart des cas étudiés de jardins, « courtil » et parcs, sur l'un d'eux se trouve d'ailleurs « le [boaes] de la charpenter[ie] de l'ediffice dudit chasteau <sup>439</sup>».

Cette approche des textes, croisée avec l'analyse archéologique basée sur la stratigraphie générale et l'homogénéité des matériaux de construction, indiquent une construction ex nihilo. Une fois l'emprise du chantier délimité par ces acquisitions foncières, la première étape consiste à préparer le terrain à bâtir. Le pan de muraille indiqué dans les sources est détruit. Les surfaces sont probablement essartées puis nivelées. La topographie du terrain naturel, observé lors de la fouille de la terrasse, plaide effectivement en faveur de travaux préalables d'aplanissement afin d'atteindre la cote de 70,5 m NGF en moyenne. En outre, des drains longitudinaux, F14 et F8, parallèles au logis et respectivement situés à 4 et presque 8 m de distance du bâtiment, ont été creusés dans le but d'éviter la stagnation des eaux de pluie sur la terrasse mais aussi possiblement dans la volonté d'en récupérer<sup>440</sup>. La terrasse une fois constituée a alors servi d'une part à fonder les constructions sans que les bâtisseurs aient cherché à atteindre le rocher et d'autre part à supporter une occupation extérieure connectée au logis.

De toute évidence, la présence de cette large bande de terre en arrière du château exclut la présence de fossés au droit du logis. Deux hypothèses s'offrent à nous, soit ce premier programme architectural ne prévoyait pas de fossés, soit le système fossoyé primitif se trouvait plus déporté à l'est et aurait disparu lors du creusement de la grande douve encore visible aujourd'hui. L'examen des sources écrites apporte peut-être un élément de réponse. L'enquête d'Adrien Dubois a ainsi permis de distinguer qu'une deuxième saisie de terres a été réalisée après 1500 pour étendre et

438 Les arguments sont amplement discutés dans le chapitre 1.4.

439 Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119.

440 Des études menées sur les terrassements préalables à la construction des châteaux alsaciens comme celui de Fleckenstein (67) ont montré la présence récurrente de drains creusés dans ce but (Koch 2015, p.81).

poursuivre le chantier, nous y reviendrons. Au moins deux textes évoquent ainsi les douves du château alors que ceux de 1489 ne les évoquent jamais. Cette lecture pourrait ainsi conforter notre première hypothèse ; plus difficile en revanche de trouver une raison à cela sauf à considérer des difficultés à saisir/acquérir l'ensemble des terres nécessaires pour à la fois construire un château et le ceinturer de fossés. Toutefois, on peut s'interroger sur la provenance des volumes importants de pierres nécessaires aux maçonneries. L'homogénéité des matériaux utilisés pour la construction du logis plaide en faveur d'un lieu d'extraction commun. La seconde hypothèse ne peut donc être totalement évacuée et envisagerait des travaux d'élargissement et de reprofilages de fossés menés à des époques postérieures.

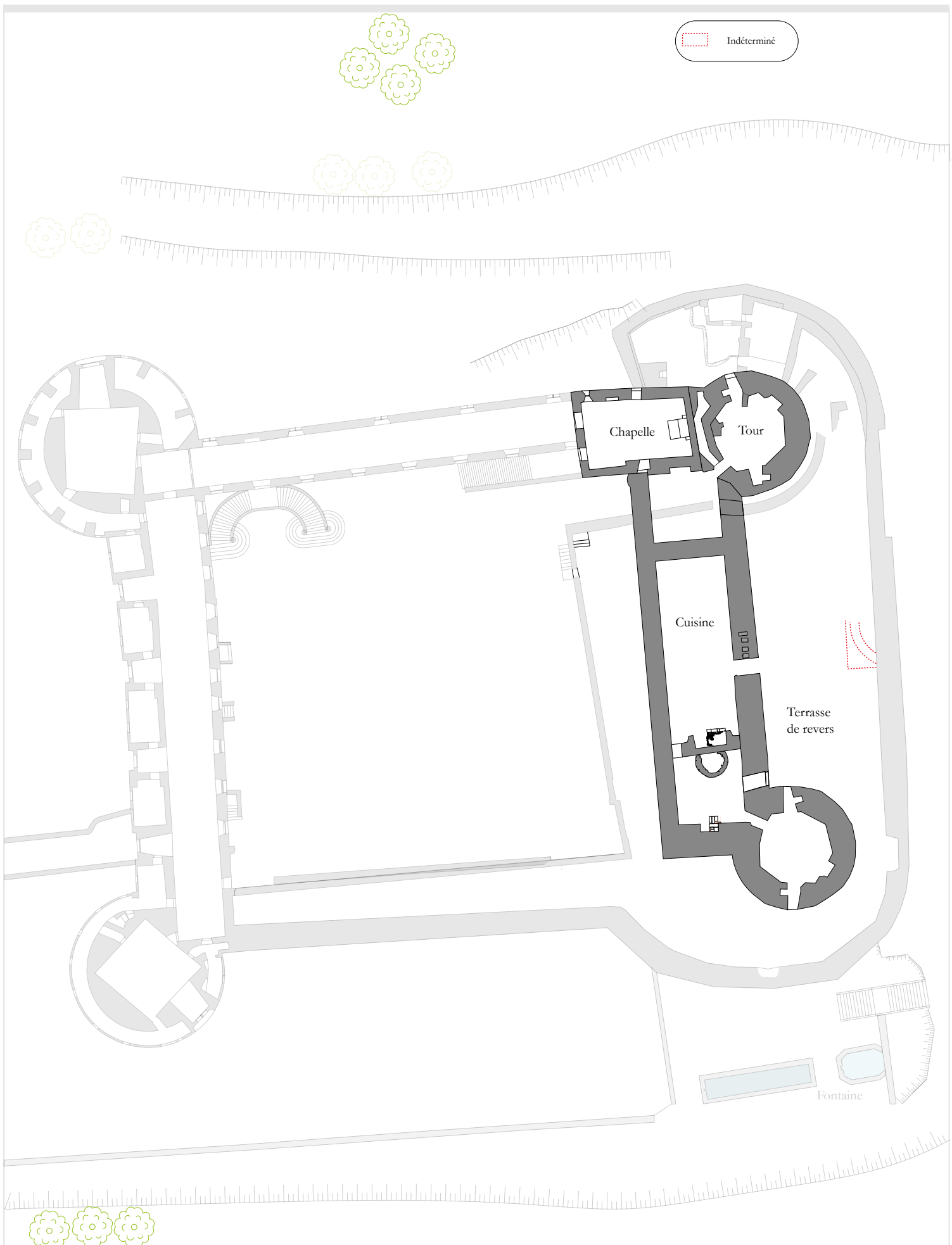
### 5.1.2. LE PROGRAMME RÉSIDENTIEL

Le château se présente sous la forme d'un corps de logis flanqué de deux tours, orienté nord-sud et s'ouvrant vers l'ouest (Fig. 197). Le logis forme un rectangle allongé de 37 m en œuvre sur près de 7 m de largeur, soit une superficie de 260 m<sup>2</sup> environ. Chaque tour présente un plan circulaire à l'extérieur de 13 m de diamètre et un plan polygonal à l'intérieur (basé sur les vestiges de la tour nord-est) ; l'épaisseur des murs atteint 3 m à la base (mesure prise sur la tour sud-est) ; ces caractéristiques renvoient à des modèles classiques du xv<sup>e</sup> siècle<sup>441</sup> qu'on retrouve un peu partout en Bretagne. Aucun indice ne permet de restituer précisément la toiture de l'ensemble, nous pouvons en revanche indiquer que la couverture est réalisée en ardoises si on en juge la représentation faite sur les scène n°3 et 11 du cycle de saint Mériadec conservé à Stival et par la récurrence de ce matériau dans les remblais de démolition. La gravure de Puillon de Boblaye datée de 1825 forme un argument supplémentaire : on y voit un toit en poivrière couvert d'ardoises. Le traitement des façades extérieures est méconnu, les représentations iconographiques anciennes n'offrent qu'une vue imprécise de celles-ci. Seul point pouvant être exprimé : la présence de mâchicoulis sur consoles en pyramide inversée semble confirmée à la fois par la représentation de 1825 de la tour nord-est mais aussi par la découverte d'un élément de cette console en granite dans les remblais de démolition situés en extérieur du logis (côté est). Ce couronnement sommitale était uniquement affecté aux faces exposées vers l'extérieur, la face occidentale dessinée les peintures de Stival au début du XVI<sup>e</sup> siècle s'en montre totalement démunie.

L'examen des maçonneries du logis montre une construction relativement homogène. La cartographie des matériaux utilisés, à savoir prioritairement le schiste pour le blocage et les parements et le granite pour les encadrements ou éléments sculptés, est relativement uniforme entre les fondations et les élévations, et entre les gouttereaux et les refends. L'usage du mortier de terre est majoritaire dans les constructions, sauf pour les éléments structurels tels que porte, fenêtre ou cheminée où il est remplacé par un mortier de chaux incluant probablement une charge de terre

441 Martineau 2010, p. 55-56.





 <p>Service Départemental d'Archéologie Morbihan</p>	<p>DAO - K. Vincent</p>	<p>Echelle - 1/500<sup>e</sup></p>	<p>0 25 m</p> 	<p>N</p> 
	<p>Pontivy (56) - Château des Rohan N°2015-197</p>		<p>Fig. 197 - Le château de Pontivy, Phase 1</p>	

; on distingue là un trait classique d'économie de matériaux dans une région où les gisements en pierre à chaux sont absents. Bien qu'une grande partie de l'édifice reste méconnu, il apparaît néanmoins pour l'essentiel comme résultant d'une campagne de construction unique. Campagne qui envisage également la construction des deux tours si on en croit à la fois le terrain encaissant mais aussi la contrainte imposée pour l'orientation des fenêtres des salles du rez-de-chaussée du logis.

Le logis comprend donc un corps de bâtiment central offrant trois niveaux dont la distribution verticale reste encore à définir. Le rez-de-chaussée était composé de trois salles : une pièce centrale de 130 m<sup>2</sup> (18,7 x 7 m) entourée de deux salles de 52 m<sup>2</sup> environ (9 x 7 m) au nord et au sud. Chacune des salles est munie d'une cheminée engagée sur refend mais celle de la pièce centrale est à la fois la plus imposante mais aussi la mieux ouvragée comme en témoigne le soin apporté au décor du piédroit. Ce décor rappelle celui utilisé dans d'autres manoirs de la région : la cheminée de la salle du manoir de Kerléguen à Grand-Champ (56) montre un décor similaire daté des années 1476<sup>442</sup> (Fig. 198) ou encore celle des cuisines du manoir de Plounéventer à Mézarnou (56) dont la construction s'achève vers 1525<sup>443</sup>. Aucun indice ne permet de restituer l'éclairage de la salle centrale, en revanche les deux pièces latérales possèdent chacune une fenêtre ouverte dans le gouttereau ouest. Leur embrasure témoigne comme nous l'évoquions précédemment, de la contrainte imposée par les tours attenantes avec une recherche optimisée de la lumière.



Fig. 198 - Cheminée du manoir de Kerléguen à Grand-Champ (Cliché C. Amiot)

La fouille du CHAM sur la salle nord complète nos observations et permettent de restituer une baie composé d'un « linteau à deux ouvertures de 0,80 m<sup>444</sup> ». Notre intervention n'a pas permis de définir la finition accordée au sol au sein de chaque pièce dans leur état primitif. Nous avons constaté des apports de terre suggérant un sol en terre battue mais les sondages du CHAM dans la salle nord semblent informer davantage cet aspect. Effectivement, un sol en carreau de terre cuite a été mis au jour dans l'angle sud-est de la pièce, « chaque pavé, de forme carrée, a une dimension de 0,145 m x 0,145 m x 0,038 m<sup>445</sup> ». Un tel traitement a pu être affecté à toutes les pièces du rez-de-chaussée puis récupéré en quasi-totalité dans une phase tardive.

Le premier étage est bien plus délicat à restituer compte-tenu des vestiges restants. Les sources écrites nous en font une description plus précise lorsqu'en 1505, l'enquête parle d'une « grant salle haulte » mais aussi d'une « chambre ou estoit ledit seigneur de Rohan<sup>446</sup> ». Cette grande salle haute

442 Rioult 1993, p. 176. Nous remercions Christophe Amiot pour son avis éclairé sur la question.

443 Menant 1993, p. 76.

444 Rose 1992, p. 67.

445 Rose 1992, p. 66.

446 Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119.

apparaît donc comme une salle d'apparat, et en l'occurrence une sorte de salle d'attente, voisine d'une chambre où le vicomte reçoit et règle ses affaires. L'étude a démontré que nous parlions bien ici du logis est et non de celui construit plus tard à l'ouest (chap. 1.4.2.). Compte-tenu de la disposition du rez-de-chaussée, nous pouvons supposer l'existence d'une troisième salle. Enfin, le niveau de sol effondré lors de la démolition du logis découvert lors de la fouille indique un sol pavé réalisé en carreau de terre cuite de 14,5 cm de côté, soit le même module que ceux découverts par le CHAM au rez-de-chaussée. Aucun décor de surface particulier n'a été observé.



Fig. 199 - Scène n°11 des peintures de Stival

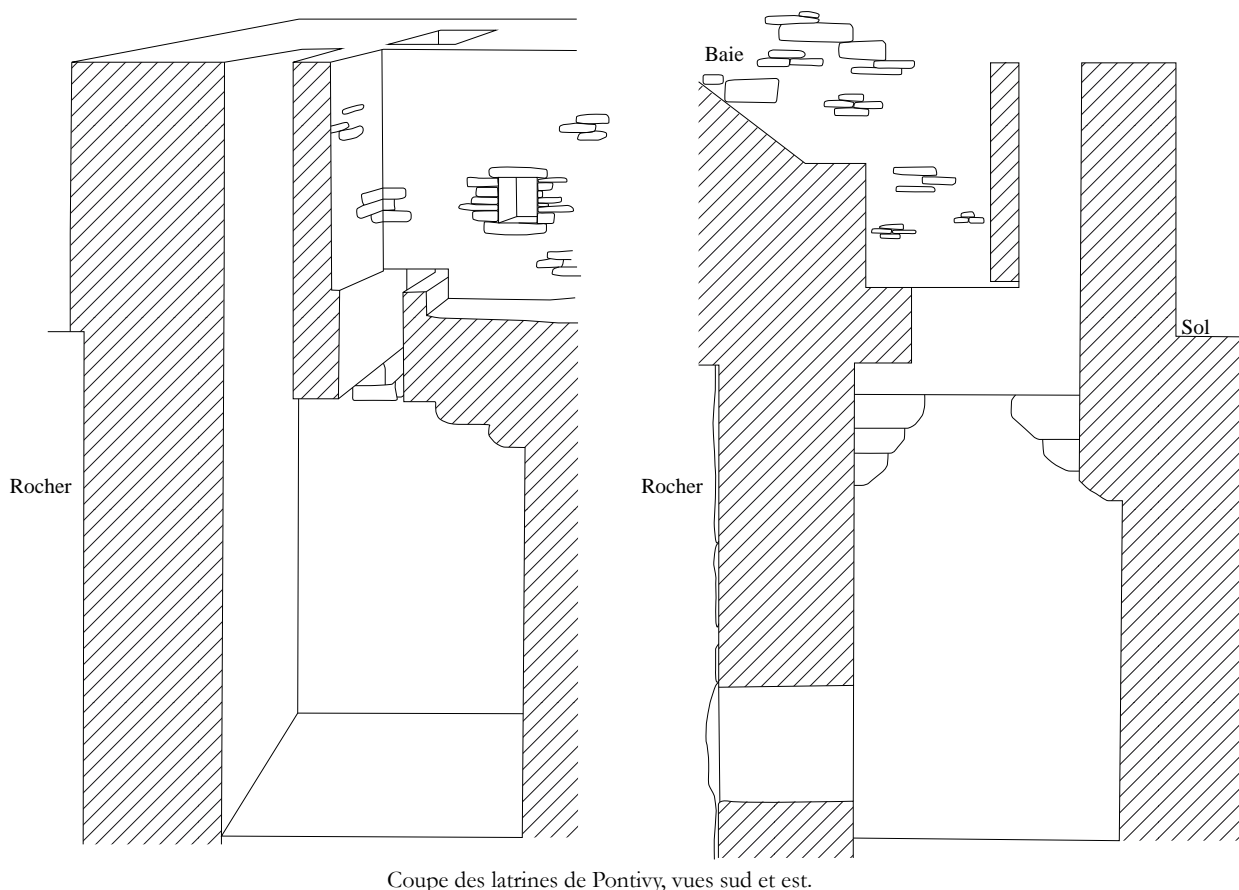
Quant à la restitution du second étage, nous nous reportons désormais aux peintures de Stival (Fig. 199). On y distingue clairement trois grandes fenêtres à lucarnes ouvertes sur la façade occidentale, ce qui tend à confirmer une répartition tripartite des salles par niveau, le dernier étant sous combles. Cette répartition sur trois niveaux est corroborée par la découverte d'une fosse de latrines dans le mur gouttereau arrière de la salle centrale. La morphologie des conduits invite à identifier deux étages avec possiblement deux sièges adjacents à chaque niveau.

Enfin, déterminer une fonction à des pièces restent toujours un exercice délicat en l'absence d'éléments tangibles. Si les pièces du premier étage semblent dévolues à la résidence du vicomte de Rohan et aux insignes du pouvoir (réception, apparat), il est alors séduisant de placer la cuisine au rez-de-chaussée, dans cette grande salle munie d'une cheminée. Le four domestique dont la gueule s'ouvre dans le contre-cœur de cette cheminée forme un très bon argument. En corollaire, les salles adjacentes peuvent accueillir des annexes à la cuisine, comme pourrait le confirmer la présence du puits situé au nord de la salle nord, et servir aux communs. Une bouteillerie et/ou cellier semblent à l'inverse exclus, à plus forte raison dans la salle sud du fait de la présence d'une cheminée et d'un four au sein d'une salle de seulement 52 m<sup>2</sup>. Cette fonction a pu être en revanche rejetée dans la tour sud-est. Enfin, le dernier étage sous comble, considérant le traitement décoratif appliqué aux lucarnes, intègre certainement des éléments liés à la résidence noble (chambres, espaces privés...).



Fig. 200 - Détail de la tour nord-est sur l'aquarelle de 1825

L'organisation interne des tours est documentée exclusivement par les fouilles du CHAM qui permettent de restituer sur celle du nord-est une salle polygonale en rez-de-chaussée munie d'une cheminée à larges chanfreins engagée dans le pan nord-est de la pièce, et de deux canonnières placées au nord et au sud. Cette dernière permet de flanquer le pied du logis. Dans le couloir d'accès à la tour, une petite gaine dessert une latrine sur fosse maçonnée (Fig. 201). Le niveau supérieur comprenait vraisemblablement une baie de jour côté nord comme représentée sur la gravure de 1825 (Fig. 200). Enfin, la fouille de l'orillon a permis de constater que les fondations



Coupe des latrines de Pontivy, vues sud et est.

0 1/50 1 m

Fig. 201 - Latrines de la tour nord-est fouillées par le CHAM (Reprise en DAO : M. Legeay)

de cette tour s'appuient sur le rocher naturel tout comme celles de la chapelle adjacente<sup>447</sup>. La tour sud-est présente probablement une restitution peu ou prou similaire, avec notamment des canonnières permettant de battre l'autre côté du logis et le flanc sud.

De nombreux points restent donc à éclaircir quant à la description du corps de logis est, tous ne trouveront pas de réponse mais nous osons ici certaines hypothèses. Parmi les éléments impossibles en l'état d'établir sans une fouille plus exhaustive, nous mentionnerons le traitement de la façade sur cour (positions des fenêtres, décor), la communication horizontale (et ce même s'il nous paraît séduisant de placer des portes de rez-de-chaussée flanquées en partie ouest des pièces), la composition des étages des tours et les fonctions accueillies au sein de ces espaces. De plus, trop peu d'indices renseignent sur la décoration architecturale. Les quelques éléments de vitrage découverts dans les latrines de la tour nord-est en 1990 et lors de notre intervention témoignent de vitraux de qualité. On pense évidemment à cet élément de vitrail peint en grisaille et jaune d'or armorié au chiffre du vicomte Jean II de Rohan<sup>448</sup> (le A couronné se référant à la devise « A plus » - Fig. 202). Mais l'étude des restes de verre découverts



Fig. 202 - Vitrail armorié figurant le A couronné

447 Rose 1992, p. 42.

448 Découvert en 1990 dans les latrines de la tour nord-est. Collection Ville de Pontivy.



lors de notre opération confirme la qualité du vitrage avec des plaques découpées et grugées, vert clair, formant des losanges (cœur de vitre) ou des triangles (bord de vitre), mais aussi du verre turquoise clair<sup>449</sup>. Quant au traitement des murs, aucun reste d'enduit polychrome n'a été livré par la fouille.

Évoquons désormais la question de la circulation verticale et de la chapelle que nous allons traiter concomitamment puisqu'elle s'ancre sur une relecture de la fresque de Stival. Les chercheurs ont vu toute l'importance de cette représentation pour restituer le château de Pontivy<sup>450</sup>. Diego Mens, récemment<sup>451</sup>, proposait une lecture détaillée de cette représentation pour argumenter son hypothèse de restitution du château. Se focalisant sur le corps de logis est, il décrit à juste titre un « angle, vers l'ouest sur son côté sud, avec une grande fenêtre sur ce front. Une telle disposition pourrait correspondre à un oratoire latéral et orienté ». L'auteur indique également « la qualité de restitution du peintre » qui n'offre pas là une vue de l'esprit mais une « réalité architecturale<sup>452</sup> ». Sur la base de cette description, nous nous permettons d'aller plus loin en proposant une lecture « miroir » de cette angle du château.

L'état actuel du site offre au nord-est les vestiges bien conservés d'une chapelle, certes de très nombreuses fois remaniée, agrandie, et surtout très restaurée. Toutefois, des négatifs présents sur sa face sud laissent deviner la position du corps de logis est : on y distingue des vestiges de chaînage mais aussi une rupture au niveau du chéneau. Par ailleurs, le conduit de cheminée de la salle nord engagée dans le mur de la chapelle, mais aussi la porte située au premier étage de la face sud du bâtiment paraissent indiquer une connexion entre celle-ci et le logis. Suivant cette hypothèse, l'étage dévolu au vicomte dans le logis permettrait d'accéder directement à la chapelle. Par ailleurs, la peinture présente un bâtiment en L muni d'une tourelle d'angle percée d'une baie de jour et qui semble coiffée d'un toit en poivrière couvert d'ardoises. Sa position et ses dimensions suggèrent une tourelle d'escalier : si on retourne sur la lecture de la face sud de la chapelle, les positions des chaînages laissent une largeur de 2,2 m de large suffisante pour y loger une tourelle d'escalier (Fig. 203).

Ainsi, sur le tableau peint n°11 de Stival, le bâtiment en retour d'angle figuré au sud du logis avec une grande fenêtre ouverte sur l'ouest serait dans la réalité la chapelle située au nord. La tourelle d'angle abriterait un escalier afin d'assurer la circulation verticale du logis et la connexion avec la chapelle. La perspective retenue par le peintre pour présenter le château sous ses plus beaux atours, ne permettait pas de faire figurer à sa juste place la chapelle. Or, dans le contexte de réalisation de la peinture – le récit hagiographique de saint Mériadec mais aussi la puissance du vicomte –, il paraît invraisemblable de ne pas faire figurer la chapelle du château dédiée justement à saint Mériadec.

449 Pour plus de détails, se référer à l'étude du verre d'Amélie Berthon dans le volume II.

450 Bocquet 2010, p.500-502.

451 Mens 2018, p. 40 et suiv.

452 Mens 2018, p. 44.

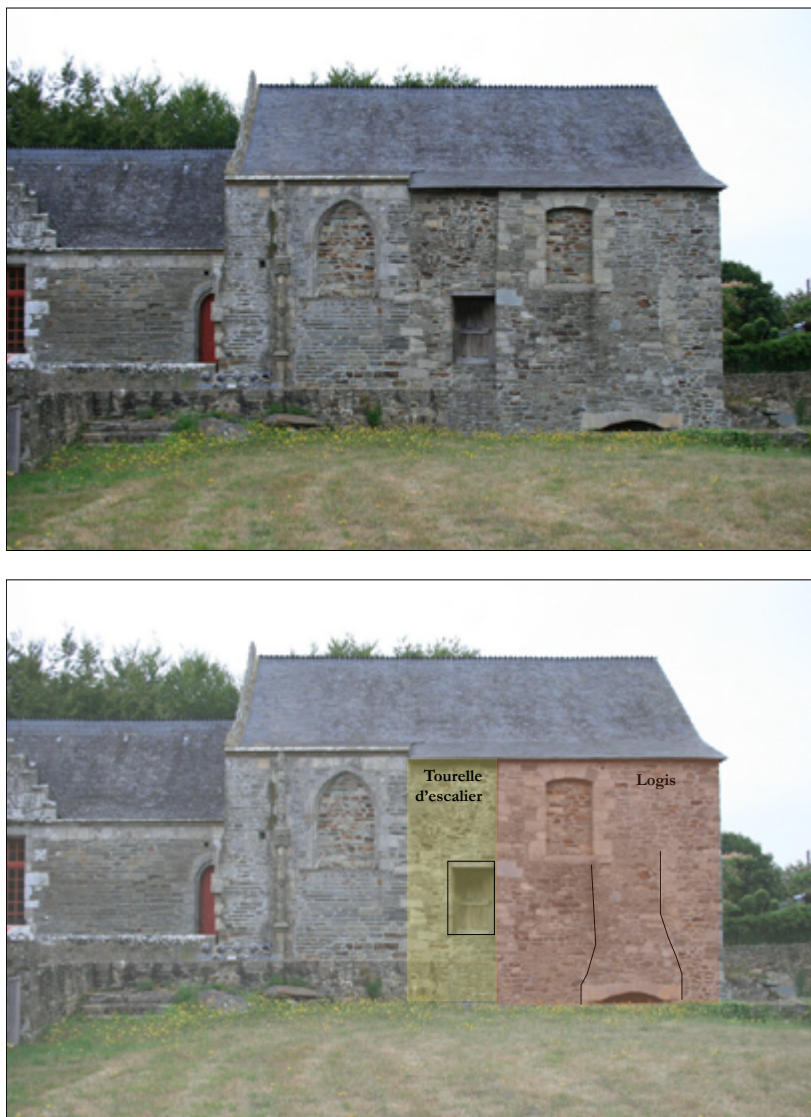


Fig. 203 - Façade sud de la chapelle du château de Pontivy

Tous ces indices doivent évidemment être confirmés à la lumière d'une étude archéologique du bâti invasive dans les maçonneries de la chapelle, seule à même de passer outre les masques apposés par les travaux de restauration. Des sondages à l'angle sud-ouest du logis est complèteraient les informations.

### 5.1.3. L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

La disposition du corps de bâtiments mais également le développement de la couronne de mâchicoulis ou encore le traitement des lucarnes à fronton rectangulaire représentées sur la peinture de Stival désignent un programme résidentiel tourné vers l'ouest. Cette orientation est cohérente avec la topographie générale du coteau mais aussi avec le Blavet en point d'horizon et place l'ensemble résidentiel en position dominante vis-à-vis du bourg comme le démontre la représentation du château dans le cycle de saint Mériadec. Toutefois, l'état actuel des recherches ne permet pas de

définir le traitement apporté à la face principale du château au cours de ce premier programme de construction. La présence d'un bâtiment en retour d'angle avec tourelle suppose une cour mais on ne peut en l'état en restituer ni les contours ni les autres éléments qu'elle intégrait.

Sur la face postérieure du logis, la terrasse formée par l'aplanissement du terrain naturel permet en revanche une circulation en pied de bâtiment. Depuis la salle centrale du rez-de-chaussée, il était ainsi possible d'accéder à cette terrasse large d'une dizaine de mètres (au minimum). La fouille a ainsi livré les vestiges de niveaux de circulation mais aussi des artefacts qui montrent la perte d'objets du quotidien mais aussi le rejet, probablement depuis les fenêtres du logis, de détritiques et déchets alimentaires.

La découverte de maçonneries intégrant un petit couloir (M13/M14), localisée à 9 m du logis suggère la présence d'infrastructures au revers. La surface explorée lors de la fouille est cependant trop étroite pour déterminer sa fonction (petit ouvrage avancé ?) et son lien avec le logis. La scène n°11 du cycle de saint Mériadec de Stival laisse apercevoir le toit en poivrière d'une petite tour au revers du logis Est (non représentée sur la scène n°3), toutefois aucun indice archéologique ne permet au stade actuel des recherches de confirmer son existence.

Les données ainsi assemblées sur le premier programme de Jean II de Rohan tendent à montrer que **la fondation du château a d'abord été décidée en fonction de critères résidentiels**. Le corps de logis offre des espaces de service en rez-de-chaussée et deux étages dans lesquels se déploient salles, chambres, connectés probablement à une chapelle dédiée à saint Mériadec. Les deux tours assurent une protection des angles postérieurs et fournissent des espaces complémentaires à la résidence. Les aspects défensifs sont représentés par le couronnement de mâchicoulis et les deux canonnières conservées dans la tour nord-est (on peut imaginer qu'un tel dispositif se déployait également dans la tour sud-est) mais ne semblent pas renforcés par des fossés.

Jean II de Rohan, à la tête d'une vicomté dont le siège se trouve désormais à Pontivy, se doit d'y posséder une résidence, *a fortiori* depuis que Alain IX de Rohan a cédé l'ancien château ruiné aux frères mineurs de l'Observance. Ce fut certainement là le leitmotiv ayant guidé le vicomte lors de la reconstruction du château.

## 5.2. PHASE 2 – DÉVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT MILITAIRE

### 5.2.1. UN SECOND CHANTIER DE CONSTRUCTION

Les sources écrites, l'iconographie, les études menées sur les organes de défense occidentaux et la composition d'ensemble du château démontrent la mise en œuvre d'un second chantier de construction peu de temps après le premier. Les différents arguments convergent vers le tout début des années 1500, les sources écrites plaidant pour l'année 1502 (cf. chap. 1.4.2.) tandis que la datation de la fresque de Stival indiquerait un resserrement sur les années 1500-1501. En revanche, une nouvelle série d'expropriations et de dédommagements semblent nécessaire pour augmenter l'assiette du château. Et pour la première fois, les douves sont explicitement citées dans les textes. Enfin, les travaux semblent toujours en cours en 1508, notamment dans les douves, bien que les œuvres de maçonneries paraissent diminuer comme le suggère le départ de Pierre Labbé qui nous apprend que, après six ans passés à travailler au château de Pontivy, vers l'été 1508, « il s'en alla dudit Pontivi besongner a La Chese<sup>453</sup>».

Le second chantier de construction voit donc le déploiement du château vers l'ouest avec cette fois un vocabulaire architectural clairement tourné vers la défense (Fig. 204). Notre propos n'est pas ici de revenir sur l'analyse architecturale du front ouest réalisée par Jocelyn Martineau en 2009 dont les conclusions restent encore valides aujourd'hui<sup>454</sup>. Notre intervention permet en revanche de documenter le flanc sud et d'éclairer les modifications que ce nouveau programme a pu entraîner sur le premier programme résidentiel.

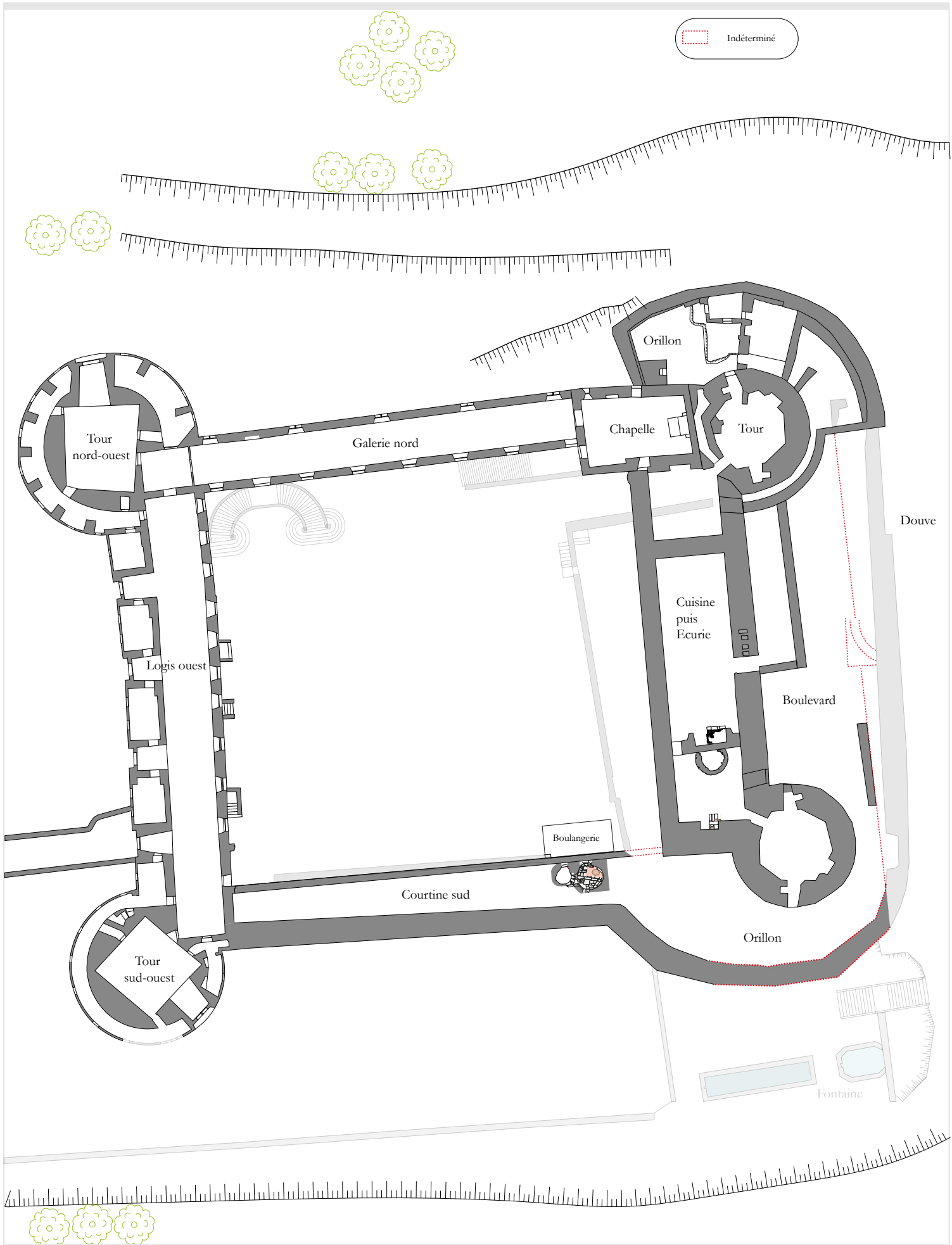
La construction du front occidental et de la courtine sud nécessitent des travaux de terrassement considérables afin d'ancrer les fondations dans le rocher et fournir la surface nécessaire pour le développement des tours (dont le diamètre de base atteint 20 m) et des courtines. Ces terrassements entaillent profondément le flanc du coteau et fournissent ainsi un volume conséquent de matériaux nécessaires pour les blocages et parements des murs mais aussi une grande quantité de terres remployées à la fois au sud et à l'est.

La courtine sud est donc une construction composée de deux murs pleins non liaisonnés, et dont l'espace interne (large de 6 m au sommet) est comblé de terre. La base talutée de la courtine sud prend directement appui sur le socle rocheux qui est préalablement taillé dans le sens nord-sud pour obtenir une cote de fondation différentielle selon que l'on se situe côté cour ou côté douve, mais aussi dans le sens est-ouest pour suivre la déclivité naturelle du terrain. Le mur de courtine sud se développe sur près de 40 m de longueur pour une hauteur totale de 23 m, ce qui nécessite pas moins de 2500 m<sup>3</sup> de matériaux pour construire ce seul pan de mur et environ 4000 m<sup>3</sup> de

453 Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-162.

454 Martineau 2010, p. 46-72.





Indéterminé

	<p>Service Départemental d'Archéologie Pontivy (56) - Château des Rohan N°2015-197</p>	<p>DAO - K. Vincent</p>	<p>Echelle - 1/500°</p>	<p>0  25 m</p>	<p>N </p>
<p>Fig. 204 - Le château de Pontivy, Phase 2</p>					

terre pour remplir la courtine de terre. Aucun dispositif de tir n'est intégré à ce flanc sud, en revanche les deux canonnières situées au premier sous-sol et au second de la tour sud-ouest battent le fond de fossé et la courtine sud. Bien évidemment, la destruction de la tour sud-est et la méconnaissance de la composition précise de la partie sud du logis est ne permet pas de statuer sur une défense latérale jumelle. La configuration actuelle du parapet, très repris lors des phases postérieures mais aussi largement restauré, ne permet pas de confirmer un couronnement de mâchicoulis tout le long de la courtine.

Si cette courtine sud forme un mur aveugle et imprenable depuis l'extérieur, il en est autrement côté cour. Les interventions archéologiques ont en effet permis de découvrir deux fours domestiques installés en batterie dans les remblais internes et localisés en partie est du rempart. Cette découverte témoigne de la construction d'une boulangerie, structure désormais indispensable dans le cadre d'un agrandissement notable du château. Par ailleurs, le lieu retenu pour sa construction montre une certaine proximité avec le rez-de-chaussée du logis est où se situent les pièces de service et les communs, pièces qui semble donc garder la même fonction lors de cet agrandissement du château. Enfin, l'intégration des fours dans la courtine permet à la fois de gagner de la surface utile dans la cour du château tout en profitant des conditions d'inertie thermique offertes par les terres internes au mur.

Ainsi au cours de ce second chantier de construction, dont la durée précise reste délicate à préciser (huit ans au minimum selon les sources écrites), le château se développe vers l'ouest, dessinant un quadrilatère autour d'une cour qui s'aménage également en structures domestiques. L'homogénéité de la construction de la courtine sud mais aussi vis-à-vis du corps de logis ouest avec ses deux tours confirment que sa construction se situe au cours de ce chantier dans un programme commun. À cela s'ajoutent les lourds travaux de terrassements et de creusement des douves qui s'opèrent au sud et à l'ouest pour fonder et édifier les maçonneries mais aussi pour fortifier l'ensemble du site. Aucune des représentations du château fournies par le cycle de saint Mériadec à Stival n'offre une vue sur cette partie du site, ce qui n'est pas étonnant au demeurant puisqu'il est finalement le plus sobre en terme de traitement architectural. Toutefois, du point de vue défensif, il trouve un intérêt évident dans son **rôle de surveillance et de protection** du flanc oriental de l'enceinte urbaine.

### 5.2.2. LES CONSÉQUENCES SUR LE FRONT EST

C'est semble-t-il au cours ou dans la suite de ce second chantier construction, mais quoiqu'il en soit relativement proche du premier, qu'on assiste à une mise en défense du front oriental. Nous avons souligné lors de la phase précédente une vocation plutôt résidentielle du premier programme de Jean II et vu précédemment le tournant radical pris par le second chantier à voca-

tion clairement militaire. Or, difficile dans cette perspective de se satisfaire d'un pan entier de la forteresse dépourvu de dispositifs de défense. C'est très probablement fort de ce constat qu'un boulevard est aménagé au revers du logis est. La facilité d'accès à des volumes de terre importants, extraits lors du creusement des fossés, autorise ainsi ce type de construction qui n'entraîne pas de reprises architecturales majeures du corps de bâtiment, si ce n'est le bouchage de deux fenêtres au rez-de-chaussée du logis. La mise en œuvre de ce boulevard s'étire ainsi sur toute la surface occupée précédemment par la terrasse, jusqu'aux tours latérales. À l'est, il est maintenu par une nouvelle maçonnerie construite à partir de nombreux remplois mais dont nous ignorons le développement maximal. Côté nord, les sondages de Yannick Rose, qui ont également permis d'identifier ce boulevard<sup>455</sup>, ont montré la construction d'un mur édifié aussi à partir de pierres en remploi et non homogène, sur le pourtour sud de la tour dans le but d'y adosser les terres rapportées. Un tel dispositif ne semble pas avoir été mis en œuvre autour de la tour sud-est puisque la fouille a démontré l'appui direct des terres du boulevard sur le parement externe de celle-ci. Cet aménagement induit l'abandon de la canonnière sud de la tour sud-est (et probablement aussi celle de la tour sud-est par logique symétrique) qui protégeait jusqu'alors le pied du logis.

Cette mise en défense du revers du logis est réalisée concomitamment au creusement des douves comme en témoigne la nature des terres rapportées mais aussi la présence d'un mur talus externe. Elle implique également que la contrescarpe est travaillée de manière à être battue par les pièces d'artillerie qui se déploieront sur le boulevard.

Cependant, force est de constater la différence très nette en terme de mode de construction entre ce mur de maintien du boulevard et les grandes élévations ouvragées durant ce chantier. L'absence de traitement du parement exposé, la forte proportion de pierres en remploi n'offre pas un traitement visuellement qualitatif. Alors certes, il s'agit ici de la face de la forteresse la moins exposée au regard et à la représentation du pouvoir mais on restera néanmoins étonné de cet ouvrage sommaire mais qui assure au demeurant son rôle défensif et c'est sûrement bien là l'essentiel. La multiplication des boulevards à la transition xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle répond effectivement au besoin de défendre des endroits stratégiques et d'y placer des pièces d'artillerie sur un plan de feu différent de celui couvert par les courtines. Le logis déjà construit exigeait probablement des travaux trop lourds d'adaptation à l'artillerie, la mise en place d'un boulevard assure ainsi la défense arrière de ce corps de bâtiments mais offre aussi la possibilité d'user d'autres tactiques de défense que celles déployées sur les autres fronts du château.

Par ailleurs, la lecture des maçonneries du bastion M5 a montré que la courtine sud se poursuit au-delà de son pan droit en adoptant un parcours à pans coupés formant départ d'orillon ; la suite reste plus incertaine compte-tenu des réaménagements postérieurs. Toutefois, le parcours choisi peut indiquer la volonté soit de se raccrocher sur la tour sud-est soit de la contourner (en

---

455 Sondage 2, coupe 1 (Rose 1992, p. 51).

tout ou partie), système qui annonce les prémices d'un orillon distant de la tour. Un dispositif similaire pourrait avoir été en place au nord-ouest. Les opérations des années 1987-1992 ont permis de constater la présence d'un mur débutant à la jonction avec la chapelle et entourant la tour sud-est, avant d'être détruit par les aménagements réalisés plus tard sur l'orillon. Ce renforcement et protection de la base des deux tours orientales seraient cohérents avec le nouveau programme militaire du château. Toutefois, la part d'incertitude est grande pour confirmer à la fois la contemporanéité des deux constructions entre-elles et leur vocation. Mais surtout, quels sont les liens entre ces chemises et le boulevard mis en place à l'est ? Ni les sondages du CHAM ni notre intervention n'ont pu travailler précisément cette problématique.

### 5.2.3. EVOLUTION DU FRONT ORIENTAL AU COURS DU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE

Nous n'entrerons pas<sup>456</sup> dans le détail des extensions réalisées autour de la tour nord-est qui semblent n'intervenir qu'au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Depuis la face nord de la chapelle, se développe un orillon de 43 m de périmètre, enserrant la tour sud-est mais aussi la chemise évoquée précédemment. Ce nouvel espace, d'une largeur variant de 6 à 8 m, abrite une zone d'habitat (cellier et salle) et un espace domestique intégrant une boulangerie autour d'une cour. Evidemment, des modifications sont opérées au sein de la tour primitive notamment afin de créer un passage pour accéder à la cour extérieure. L'orillon et ses bâtiments sont clairement représentés sur l'aquarelle de 1825 de Puillon de Boblaye mais absents de la scène n°11 des peintures de Stival. Une reprise de l'étude de cet angle du château semble aujourd'hui nécessaire pour connecter les résultats aux données récentes et préciser également les datations de cet ensemble.

Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, une évolution fonctionnelle semble s'opérer au sein du logis est sans que nous puissions en percevoir tous les contours. Cela se traduit nettement dans la pièce centrale du logis dont la fonction domestique disparaît au profit de l'installation d'une écurie avec sol en terre battue. Elle accueille des mâles jeunes et robustes, les objets associés renvoient quant à eux à une pratique équestre supérieure. Un contrat de travaux mentionne en 1544 des travaux « en la grand escuyerye de mondit seigneur estant prés le chasteau dudit Pontivi et au bas d'icellui<sup>457</sup> ». Ces travaux portent sur « les murailles (...) rompue et depecee » et sur les couvertures où il faut fournir « clous, chevilles, ardoises et lattes ». Leur présence hors du château n'exclut pas la possibilité d'en disposer au sein même de la forteresse pour certaines montures privilégiées.

Il est par ailleurs question de travaux en 1576 dans des documents comptables qui mentionnent de « bailler au rabatz la reparation de la breche du chasteau dudit lyeu [Pontivy] » et de faire venir

456 L'opération ne prévoyait pas aucune intervention dans cette zone. Pourtant, un réexamen de ce secteur s'avère aujourd'hui indispensable pour le connecter au reste du château sur la base d'une reprise des résultats du CHAM accompagnée d'une étude archéologique du bâti.

457 Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119, 21 août 1544 (transcription en annexe).



« quelques maçons qui s'estoient trouvez pour faire ladite reparacion<sup>458</sup> ». Rien ne permet de préciser la localisation ni les raisons de cette « breche ». Toutefois, l'entretien du château reste évident.

Par ailleurs, le mobilier rejeté dans les latrines peu avant la destruction du bâtiment, semble signaler des activités de cuisine au niveau supérieur. La très forte proportion de pots culinaires jetés au rebut et de restes de préparation de repas en témoignent largement. Ce changement radical trahit peut-être le redéploiement progressif de certaines fonctions dans les espaces du château nouvellement créés et empreints de modernité. On peut également supposer une plus nette segmentation des activités et une répartition sociale plus marquée. Toutefois, le flanc oriental du château de Pontivy demeure habité, occupé quand survient l'épisode de 1589.

#### 5.2.4. LE SIÈGE DE 1589 ET SES CONSÉQUENCES

En 1589, le conflit ligueur touche la Bretagne brisant sa relative paix. Sièges et escarmouches se multiplient, de nombreuses villes mais aussi manoirs, châteaux isolés, maisons fortes sont attaqués pour asseoir un peu plus la domination territoriale des ligueurs.

Toutes ces attaques ou sièges emploient de l'artillerie afin de forcer plus rapidement l'issue des opérations ; en face, les places ne résistent pas longtemps, il faut dire que nombre d'entre-elles s'appuient sur des fortifications du siècle dernier construites dans le cadre de la guerre de Bretagne. Les exemples sont nombreux et montrent une grande diversité des sites attaqués : Vitré (35) dont le siège débute en mars 1589, le château de Morlaix assiégé en 1594 alors que la ville est déjà tombée<sup>459</sup>, le manoir de Kérouzéré (Sibiril – 29) et le manoir de Roscanou (Gouézec, 29) assiégés en 1590<sup>460</sup>.

Les places tenues par les Rohan, grande famille protestante, subissent également ces assauts pour des raisons autant stratégiques que symboliques. Pendant le siège de Vitré, le duc de Mercœur envoie des troupes faire le siège de Josselin qui tombera en juillet 1589<sup>461</sup>. Elles arrivent inévitablement quelques mois plus tard devant les murailles du château de Pontivy. L'historiographie indique là un épisode suffisamment violent pour avoir fortement endommagé la forteresse sans toutefois la détruire<sup>462</sup>. Floquet en fait le roman suivant : « Le 3 décembre 1589 – un dimanche – Mercœur et l'armée catholique, composée en partie d'Espagnols, appuyée par quatre canons, vient mettre le siège devant Pontivy. Il s'empare rapidement des faubourgs et isole le château. Les sommations de se rendre restent sans réponse. La garnison de la forteresse résiste longtemps avec acharne-

458 Médiathèque Nantes, ms 2588. Avril 1576-janvier 1577.

459 Taupin 2017, p. 109-110.

460 Le Goff 2010, p. 132

461 Hamon 2014, p. 602.

462 Kernevez 2010, p. 467.

ment mais, faute d'être ravitaillés et secourus, les défenseurs sont contraints de se rendre <sup>463</sup>». La présence de cette troupe espagnole est confirmée quelques temps plus tard quand, en 1595, le château de Corlay est assiégé. Le sieur de Montmartin<sup>464</sup>, qui figure parmi les assiégeants, signale dans son journal<sup>465</sup> qu'il « se deffendoit, que les Espagnols le viendroient secourir » étant « « bien adverty que les Espagnols faisoient leur compte de marcher à Pontivy, distant de quatre lieues du dit Corlais pour en faire lever le siège <sup>466</sup>». Le siège de Pontivy figure comme un épisode du conflit parmi tant d'autres, la ville tombe, le château est assiégé puis est pris par les troupes espagnoles qui le gardent quelques années, avant qu'il ne soit rendu à Henri II de Rohan en 1598.

Les conséquences de cet épisode pour le château en lui-même restaient imprécises jusqu'alors. Il ne fait aucun doute désormais que le **logis est a été détruit au cours de ce siège**. Malgré les efforts de mise en défense réalisés plus tôt au cours du siècle, cette face de la forteresse reste à la fois la plus exposée mais aussi la plus accessible pour les tirs de canon. La topographie environnante permet d'obtenir une vue plongeante sur cette face arrière depuis la contrescarpe est. De plus, malgré la présence du boulevard et des orillons latéraux, les éléments de défense, dont notamment les ouvertures de tirs, sont bien moins développés que sur la face ouest du château.

**Le front est a ainsi dû subir une attaque suffisante pour entraîner l'effondrement d'une partie du bâtiment. Les preuves archéologiques sont claires : les murs commencent à tomber, le sol du premier étage s'effondre et cause la mort des chevaux logés dans l'écurie du rez-de-chaussée sans qu'il soit possible de les secourir. Le contexte ne permet pas une réparation rapide des parties endommagées de l'édifice qui finit par être entièrement démoli, probablement en même temps que la tour sud-est.**

### 5.3. PHASE 3 – LA GUERRE DE LA LIGUE ET SES CONSÉQUENCES

Souvent centrée sur la période de Jean II de Rohan, l'histoire du château de Pontivy est très peu explorée pour les périodes suivantes. L'épisode de 1589, bien que mentionné dans l'historiographie, est considéré comme un épiphénomène sur lequel les chercheurs se sont peu attardés. À juste titre cependant puisqu'en l'état actuel des connaissances, les sources écrites ne livrent quasiment aucune information si ce n'est que le château, après la mainmise des troupes catholiques, est rendu

463 Floquet 1989, p. 340.

464 Conseiller du roi, maréchal de camp, capitaine de 50 hommes et gouverneur de Vitry suite au siège de 1589.

465 Jean de Matz sieur de Montmartin, « Mémoires... », dans P.-H. Morice et C. Taillandier, *Histoire civile et ecclésiastique de la Bretagne : tirés des archives de cette provinces, de celles de France et d'Angleterre, des recueils de plusieurs sçavans antiquaires & mis en ordre*, Paris, 1968, tome II, p. 167-316.

466 Taupin 2017, p. 93-94.

à Henri II de Rohan en 1598. Il faut attendre l'inventaire de juillet 1621<sup>467</sup>, dressé à la demande du duc de Vendôme, gouverneur de la province, en vue de saisir des biens du duc de Rohan. C'est donc au cours de cet inventaire que nous apprenons que dans l'environnement de la tour nord-est, se trouve « la plate-forme vers Saint-Mellard » sur laquelle se situent « deux canons de fer portant environ cinq ou six livres de balle ».

La fouille de la terrasse d'artillerie permet désormais de documenter cette période située **entre 1589 et 1621**. La démolition du logis et de la tour attenante a très rapidement entraîné la **mise en place d'une nouvelle place tournée manifestement vers une fonction militaire**.

Cette place se traduit d'abord par la construction d'un mur de courtine est qui s'appuie au sud sur l'ancien orillon défendant la tour sud-est et au nord sur le mur d'enceinte de l'orillon enserrant la tour nord-ouest. Munie d'une base talutée ancrée sur le rocher, et épaisse de plus de 1,7 m au niveau de l'élévation, cette courtine est percée de deux embrasures en son centre au niveau du parapet (qui se situe à un niveau inférieur à celui visible aujourd'hui). Se dessine ainsi un puissant bastion occupant tout le flanc oriental de la forteresse. Ensuite, les remblais de démolition des anciens bâtiments sont nivelés à l'ouest et des terrassements sont réalisés à l'est pour aménager la terrasse d'artillerie. Deux plates-formes maçonnées ont ainsi été découverts lors de la fouille, organisées autour de l'ancien boulevard dont la compacité et la nature sédimentaire permettent une circulation de surface correcte mais assurent aussi une réduction des poussées de terres de démolition qui peuvent occasionner des désordres structurels gênants pour la stabilité de la terrasse.

Dès lors, **une vie militaire s'organise** sur cette terrasse. L'analyse fine du mobilier militaire et notamment celui lié à l'artillerie montre une organisation des plates-formes, selon qu'elles se situent en arrière de la terrasse où sont produites les munitions, ou juste derrière le mur du bastion, là où les balles sont utilisées. En cela, les études de mobilier ont été fondamentales et éclairent d'un jour nouveau tout un pan de la vie au château de Pontivy. Nous ne reviendrons pas sur les conclusions de ces études livrées au chapitre 4, mais celles de l'étude numismatique nous paraît pertinente ici pour illustrer cette période.

L'étude<sup>468</sup> a ainsi pu mettre en avant une multiplication des pertes monétaires au cours du dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. La plupart des monnaies noires et blanches, mais aussi sans doute les deux jetons de compte enregistrés, sont perdus durant un laps de temps assez court qui excède sans doute peu le tout début du XVII<sup>e</sup> siècle. Une valeur nominale se dégage nettement : le liard de billon noir, dont le type varie durant cette période, et qui est abondamment frappé durant la décennie 1580. Son succès est tel qu'il est imité dans quelques principautés françaises (Dombes, Béarn), mais aussi dans le nord de l'Italie (Comté de Déciane notamment). Plusieurs exemplaires d'imitation figurent d'ailleurs parmi les trouvailles de Pontivy. Malgré de piètres conditions de fabrication et une corrosion souvent avancée, ces monnaies ne sont souvent que très peu usées. Ceci nous oriente vers

467 Arch. dép. Morbihan, 1 J 87 et annexe 2.

468 Nous reprenons ici les conclusions de l'étude de Thibault Cardon présentée dans le volume II.

une perte rapide. Un autre argument vient à l'appui de cette idée : les deniers et doubles tournois de cuivre pur sont frappés en grande quantité dans le royaume de France dès les années 1577, et ils sont rapidement présents en nombre dans la circulation. Au château de Pontivy, sept exemplaires de ces doubles tournois ont été retrouvés, et les seuls exemplaires précoces présentent une usure avancée. Tout se passe donc comme si le pic de perte des années 1580-1600 avait été bref, intense, et sélectif<sup>469</sup> des espèces disponibles : des liards de billon noir plutôt que des doubles et deniers tournois de cuivre. Sans surprise, la totalité de ces monnaies et jetons provient des unités stratigraphiques rattachées à l'occupation des deux plates-formes d'artillerie.

Reste la question de l'interprétation des pertes formant ce pic manifeste. Premier constat, le rythme des pertes monétaires n'est pas calé sur le phasage archéologique, tiré essentiellement des données chrono-stratigraphiques. Si le pic est bien rattachable à la phase 3 (c. 1589-xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle), il n'en couvre en réalité qu'une infime partie, à savoir les toutes premières années. Au point où l'on peut se demander si ces monnaies sont bien en position primaire et donc liées au début de la phase 3, ou en position secondaire et liées en réalité à l'épisode de destruction de 1589 par lequel s'achève la phase 2. Plusieurs niveaux liés à cet épisode ont néanmoins été fouillés sans qu'aucune monnaie n'y ait été trouvée. C'est donc l'hypothèse de monnaies en contexte primaire, liées à la mise en défense du château dans les dernières années du xvi<sup>e</sup> siècle (phase 3), qui est donc privilégiée. La réalisation de travaux importants implique un nombre accru de personnes sur place, le paiement éventuel de solde ou de salaires, et l'utilisation de niveaux de sols sans doute moins bien entretenus. Tous ces paramètres concourent à augmenter le nombre de pertes et à leur maintien en contexte primaire.

Ces conclusions illustrent donc bien le **scénario selon lequel, suite au siège de 1589 qui a entraîné des destructions importantes (un bon tiers des espaces résidentiels du château est désormais détruit), des travaux importants et rapides sont réalisés. Ils voient l'édification d'un bastion enserrant une terrasse d'artillerie où l'activité militaire est intense.**

La présence des soldats est manifeste comme le révèle les nombreux éléments de fourniment – bouterolles d'épée, accessoires de porte-épée, ustensiles de nettoyage des armes à feu et une lance – qui permettent de restituer l'image du fantassin armé d'une arquebuse ou d'un mousquet (Fig. 205). **Leur quotidien est révélé par l'étude croisée des données matérielles. Sur cette place militaire, ces hommes cuisinent, mangent, cousent, produisent les munitions nécessaires, se défendent. Ce sont des hommes qui ont aussi leur propre histoire** comme le révèle la découverte d'objets en souvenir d'une épouse ou d'une fiancée. L'arrivée de contenants céramiques d'origine extra-régionale – Normandie, Berry, Gironde, péninsule ibérique, Flandres – traduit aussi peut-être le brassage d'hommes aux origines, cultures différentes. En quelques années, ces

469 Une étude comparative plus poussée permettrait de savoir s'il s'agit d'un faciès régional et spécifiquement militaire.



soldats ont laissé une empreinte forte dans les vestiges archéologiques découverts alors même que les sources écrites (dont ce n'est de toute façon par le rôle au XVI<sup>e</sup> siècle) les passent sous silence.

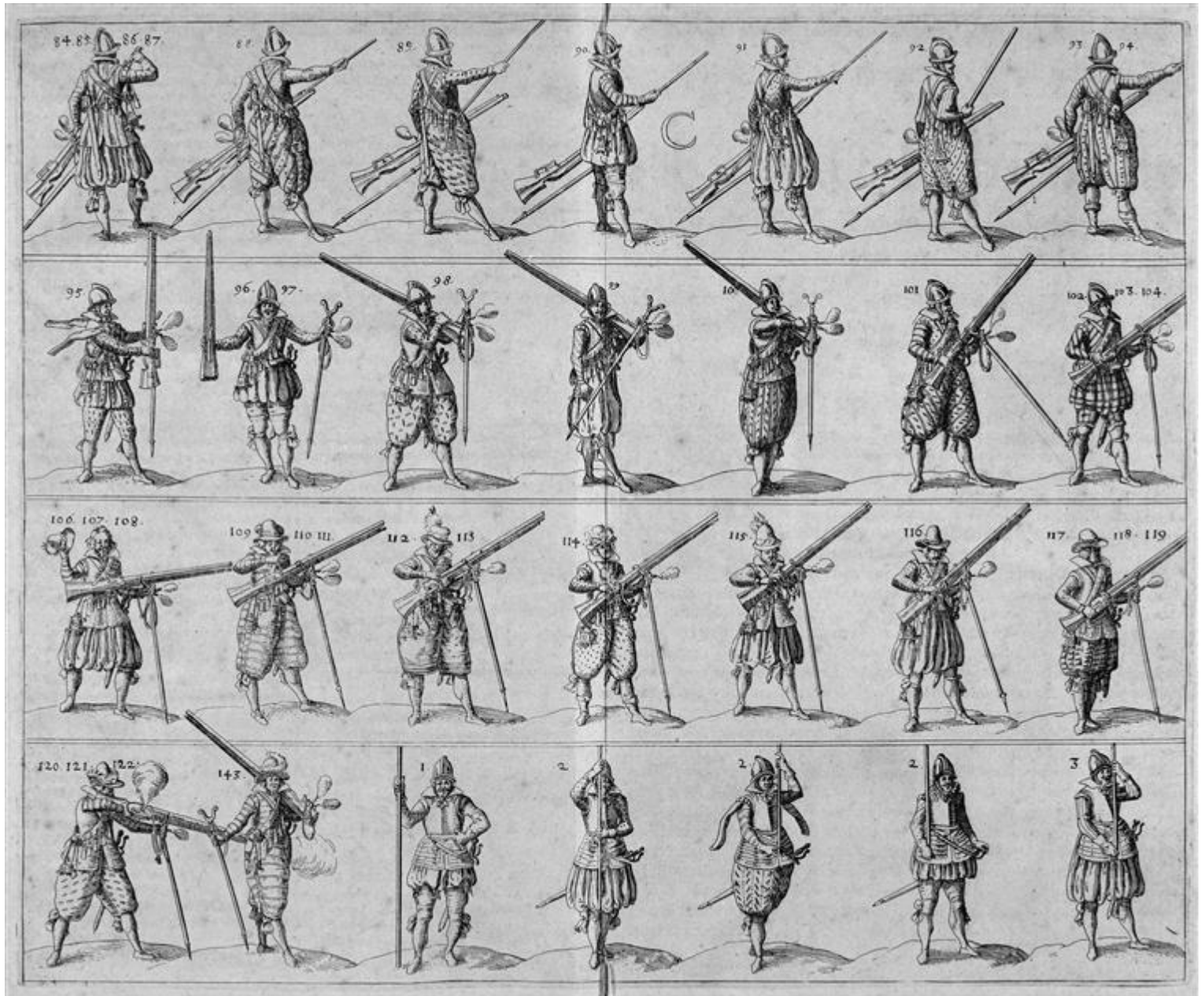


Fig. 206 - L'habit du fantassin et arquebusier par Johann Jacobi Von Wallhausen (c. 1615) (source : rmn)

À l'instar de la phase 2, l'ouverture de cette troisième phase manifeste donc, encore une fois, la volonté de **renforcer les aspects militaires pour préserver le château mais aussi de profiter des nouveaux progrès techniques tels qu'ici la fortification bastionnée ou encore le déploiement des armes légères** qui prend une place prépondérante. L'occasion est donnée dans un contexte de remobilisation militaire de la forteresse dans un conflit élargi. Ainsi pourvu, le château peut désormais se défendre plus avantageusement et riposter grâce à cette terrasse qui permet l'installation de pièces lourdes d'artillerie telles que les deux canons mentionnés dans l'inventaire de 1621.

Le reste du XVIII<sup>e</sup> siècle reste finalement assez peu documenté par les sources matérielles. Des travaux de construction semblent s'opérer et nécessiter des matériaux qui justifient la récupération des bases de maçonneries de la tour sud-est. Une partie de celle-ci émergeait peut-être encore de la terrasse d'artillerie ce qui aurait fait dire à François-Nicolas Baudot seigneur Dubuisson et d'Aubenay en 1636 que le château possède « 4 tours, dont l'une est ruinée<sup>470</sup> », propos complété par la duchesse de Rohan qui précise « quatre grosses tours au quatre coigns d'iceluy dont il y a en a encorres trois entières et une d'icelles ruinés jointes ensembles de trois corps de logix et une chappelle<sup>471</sup> ». Ces travaux de terrassements/récupération semblent réalisés avant 1682, date à laquelle la même duchesse précise qu'en cette place se trouve « presentement un jardin<sup>472</sup> ».

#### 5.4. PHASE 4 – LES DERNIÈRES HEURES DE LA RÉSIDENCE DES ROHAN À PONTIVY

La quatrième phase identifiée au cours de notre étude revient cette fois à des **considérations plus résidentielles**. Suivant peut-être de peu les travaux susmentionnés, une restauration de l'orillon sud est réalisée en belles pierres de taille de granite. Le vocabulaire architectural est globalement repris : talutage, bandeau torique, mais un blason est intégré au sommet du parapet, tourné vers la contrescarpe sud où est aménagée une promenade publique durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Côté est, des réparations sont également réalisées dans les maçonneries du bastion. Bouchage, dérasement puis remontage, rehaussement du parapet, intégration de barbicanes effacent les traces laissées par les épisodes militaires précédents. Les anciennes plates-formes d'artillerie sont recouvertes par un apport de terres végétales rehaussant la surface générale afin de créer une **terrasse jardin**. Ce projet est à mettre sur le compte de Marguerite de Rohan qui l'évoque dans son aveu de 1682. À cette occasion, le mur ouest de la terrasse est édifié pour parfaire les contours du jardin et y accéder aisément.

Des modifications ont également lieu dans la cour où le mur nord est largement repris ce qui entraîne la condamnation des deux fours situés dans la courtine. Une dépendance, abritant une remise et des écuries, remplacera plus tard l'ancienne boulangerie. Des aménagements contemporains ont lieu également au sommet de la courtine sud, en partie occidentale. Il s'agit de deux pièces, éclairées par des baies ouvertes vers le sud. L'une d'elle abritait en 1775 le « cabinet de Monseigneur »<sup>473</sup>.

Enfin, plusieurs remaniements adviennent tels que la création d'un petit pavillon (daté du XVIII<sup>e</sup>

470 F.-N. Baudot Dubuisson-Aubenay, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, d'après le manuscrit original, t. 1, Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1898-1902, p. 75 (voir transcription complète en annexe).

471 Arch. dép. De Loire-Atlantique, B 1985, f°2 r°. 17 juin 1639.

472 Arch. dép. De Loire-Atlantique, B 1998, f°3-4.

473 Herbaut 2014, p. 31.



Fig. 206 - Dépendance construite à l'angle sud-ouest de la chapelle

siècle) à l'angle sud-ouest de la chapelle<sup>474</sup> (Fig. 206) ou encore l'ajout d'un bâtiment escalier à l'angle sud-est de la cour. En extérieur, la création de promenades publiques modifie les contrescarpes et les douves d'où le duc de Rohan autorise l'extraction de matériaux<sup>475</sup>.

474 Herbaut 2014, p. 31.

475 Arch. mun. de Pontivy, DD1 et DD3.

## CHAPITRE 6 - CONCLUSION







Cette opération archéologique liée aux travaux de reconstruction de la courtine sud et de consolidation des abords a porté sur une partie du château qui était jusqu'alors peu exploitée en terme de recherche, d'abord parce qu'elle ne manifeste pas directement la puissance et l'image de la famille des Rohan que ce soit par l'architecture ou le vocabulaire iconographique associé, ensuite parce que les sources écrites restent lacunaires et enfin parce qu'elle pose toute la difficile question des origines du projet de Jean II et de son évolution. On voit donc ici tout l'enjeu de cette opération archéologique.

Nos interventions, dépendantes des travaux de restauration, se sont réparties sur près de trois ans et demi, sans compter les interventions ponctuelles de valorisation et de remblaiement. Les vraies difficultés ont principalement consisté à l'accès à la donnée archéologique dans un contexte de travaux difficiles (mode opératoire difficilement compatible avec l'archéologie, mesures de sécurité ne permettant pas l'accès au cône de démolition, etc.). Une lecture plus fine de la stratigraphie des remblais internes à la courtine, une analyse statistique des matériaux de construction éboulés auraient permis de préciser des problématiques de construction. Nous pensons également aux apports qu'aurait fourni en terme de connaissance matérielle et de datation la fouille exhaustive des séquences d'occupation de la terrasse d'artillerie. Pourtant, l'étude archéologique offre un bilan très largement positif sur bien des aspects.

**D'un point de vue historique**, l'opération a permis de confirmer bien des points. Les premières occupations, bien qu'abordées partiellement, éclairent le premier projet de Jean II de Rohan destiné à satisfaire ses besoins de résidence. Pontivy, siège de la vicomté, se doit de se doter d'un château répondant aux exigences de l'habitat élitare. Même si le réexamen des sources écrites fixe le lancement de ce chantier de construction en 1488, il reste à confirmer par les sources matérielles.

Il invite également à retravailler de manière plus globale la composition de ce premier château, en réinterrogeant les données archéologiques anciennes mais aussi en travaillant la question des résidences des Rohan. Mais Pontivy est aussi [devenu] un château militaire. C'est sous cet angle que les chercheurs se sont plus récemment tournés comme en témoigne l'article de Jocelyn Martineau centré sur l'étude des éléments de défense marquant l'architecture militaire de transition des années 1500<sup>476</sup>. Il est cependant incontestable que les aspects militaires prennent le pas dans le nouveau programme de Jean II mis en œuvre au cours de la première décennie du XVI<sup>e</sup> siècle. Jocelyn Martineau en conclut à juste titre que « le château de Pontivy est une œuvre architecturale importante qui marque un jalon sinon un tournant dans les tentatives d'adaptation des forteresses médiévales aux guerres de siège. Elle démontre que l'aristocratie bretonne n'a jamais cessé de moderniser ses défenses<sup>477</sup> », comme le démontre les nouvelles modifications apportées moins

---

476 Martineau 2010, p. 47-72.

477 Martineau 2010, p. 71.

d'un siècle plus tard après le siège de 1588. Si la fouille a permis de documenter l'épisode du siège de 1588 et ses conséquences sur la vie et le programme architectural du château, elle a également complété l'histoire du conflit ligueur breton entre 1488 et 1598 et montré les bouleversements qu'un épisode souvent mésestimé par la littérature peut avoir sur la vie d'un château.

**D'un point de vue archéologique**, cette opération pourtant centrée prioritairement sur des aspects bâtis s'est révélée finalement très riche sur le plan de la culture matérielle. Le diagnostic de 2014 mais aussi les sondages du CHAM réalisés bien plus tôt sur la terrasse, n'avaient pas livré de corpus de mobilier très riches, en terme de quantité et de diversité. Les résultats ont donc largement dépassé les attentes lorsque la fouille a livré à la fois des corpus cohérents du point de vue fonctionnel ou chronologique mais aussi des lots de référence pour la région et même au-delà, voire des objets inédits comme ce bassin en cuivre. Certains lots n'ont pu bénéficier d'une étude au cours de notre intervention, il s'agit notamment des ardoises de couverture. Or, des dynamiques de recherches récentes<sup>478</sup>, favorisées par la fouille de grands ensembles, montrent les apports d'une telle étude sur des problématiques liées à l'extraction, la mise en œuvre et l'utilisation de ces matériaux.

**Ce bilan montre tout l'intérêt de reprendre les études des lots exhumés entre les années 1987 et 1992 au château de Pontivy, d'abord pour les intégrer dans les nouveaux catalogues typo-chronologiques mais aussi pour établir des comparaisons intra-site pertinentes, ce qu'il n'a pas été possible de faire en l'état. Ces résultats montrent enfin, si on ouvre la focale au-delà de Pontivy, que la recherche ne fait que commencer sur cette période. Le champ des possibles, en terme de découvertes, d'explorations et d'exploitations des problématiques, de dialogue entre les différentes sources, est considérable. Les sites de cette période sont trop peu fouillés, les publications archéologiques manquent alors qu'un potentiel très important attend les archéologues.**

Résidence d'une grande famille bretonne, forteresse militaire, lieu du culte protestant, mais aussi plus récemment salle d'audience du tribunal civil, poste de commandement durant la rébellion bretonne, école et désormais haut lieu touristique de la ville, le château de Pontivy a connu pendant plus de cinq siècles de nombreuses vies mais il domine aujourd'hui toujours le cours du Blavet et offre au visiteur l'image d'une forteresse médiévale imposante. La destruction de la courtine sud au cours de l'hiver 2014 promettait des perspectives très intéressantes pour replonger dans son histoire et tenter d'éclairer certains points tels que l'existence d'une quatrième tour dont la révé-

---

478 Nous pouvons citer l'étude des ardoises de couverture du château de Suscinio (Sarzeau-56) ou encore celle du couvent du Bondon (Vannes-56) présentées lors du workshop Toitures et matériaux de couverture au Moyen Âge tenu à Caen en 2017 et pour la première publiée : K. Vincent, É. Godet et A. Dubois, « Les ardoises de couverture découvertes en contexte sédimentaire : apports et limites de l'étude à travers l'exemple du château de Suscinio (Bretagne - Sarzeau) », *Archéologie médiévale* [En ligne], *Toitures et matériaux de couverture au Moyen Âge*, mis en ligne le 14 novembre 2019.

lution a satisfait bon nombre de pontyviens (insérer article de presse !). La nature et la qualité des vestiges découverts leur confèrent un intérêt qui dépasse plus largement le cadre local ou régional. Des hypothèses attendent maintenant d'être confirmées, certaines réflexions nécessitent d'être poursuivies, éclairées par de nouvelles investigations localisées (notamment en archéologie du bâti) ou complétées par un réexamen approfondi des données anciennes, et en dialogue maintenu avec les spécialistes, historiens et historiens de l'architecture.

**Une publication des résultats dans une revue nationale serait désormais à envisager.**





## BIBLIOGRAPHIE





## RAPPORTS ARCHÉOLOGIQUES SUR LE CHÂTEAU DE PONTIVY

**Bernard 2008** : É. Bernard, *Pontivy (Morbihan), Château des Rohan. Rapport de sondage*, DRAC/SRA Bretagne, Rennes, 2008, 17 p.

**CHAM 1993** : Association CHAM, *Château des Rohan. Pontivy (56). Chantier d'été de bénévoles 1993*, Association CHAM, Paris, 1993, non paginé (25 f°).

**CHAM 1996** : Association CHAM, *Région Bretagne. Département du Morbihan. Commune de Pontivy. Le Château de Rohan. Chantier de bénévoles. Bilan 1996, programmation 1997*, Association CHAM, Paris, 1996, non paginé (37 f°).

**Glarner 1985** : S. Glarner, *Château fort de Pontivy*, Association CHAM, Paris, 1985, non paginé (18 f°).

**Glarner 1987** : S. Glarner, *Château des Rohan-Pontivy. Rapport des fouilles*, Association CHAM, Paris, 1987, 58 p.

Œil de Saleys 2014 : S. Œil de Saleys, *Pontivy (Morbihan), Château des ducs de Rohan. Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap Grand-Ouest, Rennes, 2014, 70 p.

**Rose 1989** : Y. Rose, *Le Vieux Château. Rapport de fouilles. Pontivy 1989 (56)*, Association CHAM, Paris, 1989, 60 p.

**Rose 1990** : Y. Rose, *Château des Rohan. Fouilles du « Vieux Château ». Pontivy (Morbihan)*, Association CHAM, Paris, 1990, 52 p.

**Rose 1991** : Y. Rose, *Château des Rohan. Fouilles du « Vieux Château ». Pontivy (Morbihan)*, Association CHAM, Paris, 1991, 75 p.

**Rose 1992** : Y. Rose, *Château des Rohan, Pontivy (56). Rapport de fouilles. Bilan des travaux (1987-1992)*, Association CHAM, Paris, 1992, 164 p.

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

**Bourriquen 2010** : A. Bourriquen, « Les origines de Pontivy et les vicomtes de Rohan », dans *Actes du congrès de Pontivy, Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, T. LXXXVIII*, 2010, p. 31-46.

**Cayot-Delandre 1990** : M. Cayot-Delandre, *Le Morbihan, son histoire et ses monuments*, Paris, Réed. de 1847, 1990. Editions du Bastion, p.414

**Chauris 2010** : L. Chauris, « Impacts de l'environnement géologique sur les constructions dans la région de Pontivy au cours de l'histoire », dans *Actes du congrès de Pontivy, Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, T. LXXXVIII*, 2010, p. 5-30.

**Crowch et al. 2020** : A. Crowch, D. Aoustin, Y. Chantreau, P. Charretier, C. Leroyer, N. Naudinot, *En remontant le fleuve... Paysages et sociétés du Blavet Préhistorique, Projet collectif de recherche, Rapport d'activité 2020*, Département du Morbihan, 2020.

**Dadet et al. 1988** : P. Dadet, P. Bos, J. Chantraine, P. Laville, J.-P. Sagon, *Carte géologique au 1/50 000, feuille Pontivy*, Orléans, Editions du BRGM, 1988. Avec notice explicative.

**Floquet 1989** : C. Floquet, *Châteaux et manoirs bretons des Rohan*, Loudéac, Y. Salmon, 1989.



- Herbaut 2014** : C. Herbaut, *Pontivy (56) Château des Rohan*, étude patrimoniale générale, juin 2014, 75 p.
- Kernévez 2010** : P. Kernévez, « Le château de Pontivy », dans *Actes du congrès de Pontivy, Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, T. LXXXVIII, 2010, p.465-469.
- Kernévez 2011** : P. Kernévez, *Vicomtes et seigneurs de Léon du XI<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, thèse, université de Bretagne occidentale, 2011, vol. 2.
- Gicquel 1994** : Y. Gicquel, *Jean II de Rohan ou l'indépendance brisée de la Bretagne*, Paris, Jean Picollec, 1994.
- Halgoüet 1921** : H. du Halgoüet, *La vicomté de Rohan et ses seigneurs*, Saint-Brieuc – Paris, 1921.
- Hamon 2014** : P. Hamon, « Paradoxes de l'ordre et logiques fragmentaires : une province entre en guerre civile (Bretagne, 1589) », dans *Revue historique* 2014/3, Presses universitaires de Rennes, p. 597-628.
- Koch 2015** : J. Koch, *L'art de bâtir dans les châteaux forts en Alsace (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Editions universitaires de Lorraine, Nancy, 2015.
- Le Goff 2010** : H. Le Goff, *La Ligue en Bretagne. Guerre civile et conflit international (1588-1598)*, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- Martineau 2010** : J. Martineau, « Le château de Pontivy et l'architecture militaire de transition des années 1500 », *Actes du congrès de Pontivy, Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXXXVIII, 2010, p. 46-72.
- Martineau 2011** : J. Martineau, « Le château de Pontivy (56) et l'architecture militaire de transition des années 1500 », dans *Encintes médiévales dans le grand Ouest*, rapport 2010 du PCR, SRA Pays de la Loire, 2011, p. 131-144.
- Menant 1993** : M.-D. Menant, « Distribution et aménagement », dans C. Mignot et M. Chatenet (dir.), *Le manoir en Bretagne, 1380-1600*, Imprimerie Nationale Éditions, 1993, p. 70-101.
- Mens 2018** : D. Mens, *Pour une nouvelle chronologie du château de Rohan à Pontivy, Textes, architecture, héraldique et décor peint*, avril 2018, 49 p., [https://www.academia.edu/36561390/POUR\\_UNE\\_NOUVELLE\\_CHRONOLOGIE\\_DU\\_CHATEAU\\_DES\\_ROHAN\\_A\\_PONTIVY\\_Morbihan](https://www.academia.edu/36561390/POUR_UNE_NOUVELLE_CHRONOLOGIE_DU_CHATEAU_DES_ROHAN_A_PONTIVY_Morbihan)
- Mens 2019** : D. Mens, « Pontivy et Josselyn, châteaux des Rohan », dans Collectif, *Portraits de châteaux*, catalogue d'exposition, Coll. Département du Morbihan, 2019, p. 32-37.
- Morice 1696-1698** : P.-H. Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, t. 2, Paris, Imp. C. Osmont, 1696-1698.
- Morice 1746** : P.-H. Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, t. 3, Paris, Imp. C. Osmont, 1746.
- Pagazani 2014** : X. Pagazani, « La cuisine de la demeure noble en Haute-Normandie aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle : forme et évolution d'un modèle », dans A.-M. Cocula et M. Combet (dir.), *Châteaux, cuisines et dépendances*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2014, p. 167-188.
- Taupin 2017** : G. Taupin, *Combattre au temps de la Ligue : attaques et sièges de places fortes en Bretagne, 1589-1598*, Mémoire de Master 2 sous la direction de P. Hamon, 2017. Dumas-01583864
- Vincent, Dubois 2020** : J.-B. Vincent, A. Dubois, *Département de Bretagne-Côtes-d'Armor (22). Bon-Repos-sur-Blavet - Abbaye de Bon-Repos. Étude historique, prospection géophysique, analyse architecturale des vestiges médiévaux du carré claustral et du secteur sud-est*, Archéodunum, 2020.

## BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

## Céramique

**Alexandre-Bidon 2005** : Alexandre-Bidon (D.) — *Une archéologie du goût. Céramique et consommation*. Paris : Picard, coll. Espaces médiévaux, 2005.

**Arminjon, Blondel 1984** : Arminjon (C.), Blondel (N.) — *Objets civils et domestiques*. Paris : Imprimerie nationale, coll. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 1984.

**Baillieu 1995** : Baillieu (M.-A.) — *Les fouilles de l'abbaye de Daoulas*. Rapport d'opération de fouille programmée. Rennes : Afan / SRA Bretagne, 1995.

**Bellanger 2017** : Bellanger (P.) — « Châteaubriant (Loire-Atlantique), Le château », *in* : Henigfeld 2017, vol. 3, p. 1128.

**Beuchet et al. 2004** : Beuchet (L.), Labaune (F.), Picault (C.), Pilet-Lemiere (J.) — « Trois lots de mobilier du XVI<sup>e</sup> siècle provenant du château du Guildo (Côtes-d'Armor) ». *Revue Archéologique de l'Ouest*, 21, 2004, p. 189223.

**Brunie 2017** : Brunie (I.) — « Sarzeau (Morbihan), château de Suscinio », *in* : Henigfeld 2017, vol. 2, p. 191209.

**Carvalho, Bettencourt 2012** : Carvalho (P.), Bettencourt (J.) — « De Aveiro para as margens do Atlântico : a carga do navio Ria de Aveiro A e a circulação de cerâmica na Época Moderna », *in* : Teixeira (A.), Bettencourt (J.) dir. — *Velhos e Novos Mundos. Estudos de Arqueologia Moderna*. Lisbonne : Centro de História de Além-Mar, coll. ArqueoArte (n° 1), 2012, vol. 2, p. 733746.

**Coffineau 2015** : Coffineau (E.) — « Étude des céramiques modernes », *in* : Roy (E.) dir. — *Un important site de l'âge du Bronze découvert à Ergué-Gabéric dans le Finistère*. Rapport de diagnostic archéologique. Rennes : Inrap / SRA Bretagne, 2015, p. 8998.

**Cucarull 2002** : Cucarull (J.) — « Quelques données sur la vie matérielle au Fort-la-Latte (Fréhel, Côtes-d'Armor) au post Moyen-Âge ». *Les dossiers du Ce.R.A.A.*, 30, 2002, p. 524.

**Daré, Brunie 2012** : Daré (S.), Brunie (I.) — *Autour du golfe du Morbihan, les landes de Lanvaux et le sud de la vallée de la Vilaine. Rapport d'activités 2011*. Rapport de prospection diachronique. Vannes / Rennes : Centre d'Études et de Recherches Archéologiques du Morbihan / SRA Bretagne, 2012.

**Daré, Triste 2017** : Daré (S.), TRISTE (A.) — *Le Bondon - Vannes (Morbihan)*. Rapport d'opération de fouille programmée. Vannes / Rennes : Centre d'Études et de Recherches Archéologiques du Morbihan / SRA Bretagne, 2017.

**Dumortier 2002** : Dumortier (C.) — *Céramique de la Renaissance à Anvers. De Venise à Delft*. Paris / Bruxelles : Les éditions de l'amateur / Éditions Racine, 2002.

**Giot, Morzadec 1996** : Giot (P.-R.), Morzadec (H.) — « Caractérisation pétrographique des céramiques bretonnes », *in* : Fichet De Clairfontaine (F.) dir. — *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne*. Paris : éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. Documents d'Archéologie Française (n° 55), 1996, p. 139155.

**Grenouilleau 2017a** : Grenouilleau (S.) — « Clisson (Loire-Atlantique), Le château », *in* : Henigfeld 2017, vol. 3, p. 2950.

**2017b** : Grenouilleau (S.) — « Machecoul (Loire-Atlantique), Le château », *in* : Henigfeld 2017, vol. 3, p. 5166.

**Gutiérrez 2000** : Gutiérrez (A.) — *Mediterranean Pottery in Wessex Households (13th to 17th centuries)*. Oxford : British

archaeological reports (n° 306), 2000.

**Henigfeld 2013** : Henigfeld (Y.) — PCR : *La céramique médiévale dans les Pays de la Loire et en Bretagne du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, Opération programmée 2013-2015. Rapport d'activités 2013*. Rapport de PCR. Nantes : SRA Pays de la Loire / Université de Nantes, 2013.

**2017** : Henigfeld (Y.) — PCR : *La céramique médiévale dans les Pays de la Loire et en Bretagne du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, projet collectif de recherche (2012-2016). Rapport final du programme pluriannuel*. Rapport de PCR. 3 vol. Nantes : SRA Pays de la Loire / Université de Nantes, 2017.

**Husi 2001** : Husi (P.) — *Quantification et datation en céramologie (le nombre minimum d'individus : la technique de quantification la mieux adaptée à la datation des contextes archéologiques à partir de l'exemple de Tours)*. Tours : Université François Rabelais, coll. Les petits cahiers d'Anatole (n° 6), 2001.

**2003a** : *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (11<sup>e</sup>– 17<sup>e</sup> siècle), chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne*. — Tours : FERAC, coll. Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France (n° 20), 2003.

**2003b** : Husi (P.) — « Chrono-typologie de la céramique de Tours et réseaux d'approvisionnement de la ville », *in* : Husi 2003a, p. 2337.

**Labaune-Jean 2017** : Labaune-Jean (F.) — « Rennes (Ille-et-Vilaine), 3-5 rue de Saint-Malo et place Sainte-Anne », *in* : Henigfeld 2017, vol. 2, p. 75106.

**Le Boulanger 1999** : Le Boulanger (F.) — *Quimper – Collège La Tour d'Auvergne (29-232-093) (Finistère). Evolution d'un îlot médiéval à Quimper (13<sup>e</sup> s. – 17<sup>e</sup> s.)*. Rapport final d'opération de fouille préventive. Rennes : Afan / SRA Bretagne, 1999.

**Le Bozec 1999** : Le Bozec (E.) — *La céramique fine de l'abbaye de Landévennec du Moyen Âge aux temps modernes. La vaisselle de table du XI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art et Archéologie. Rennes : Université Rennes 2, 1999.

**2001** : Le Bozec (E.) — *Les ateliers de potiers de Pabu (Côtes-d'Armor)*. Rapport de prospection thématique. Rennes : SRA Bretagne, 2001.

**Le Guédard 2015** : Le Guédard (C.) — *L'habitat seigneurial de Sainte-Geneviève (Inzinzac-Lochrist, Morbihan) : étude céramologique et synthèse des données de fouille*. Mémoire de Master 2 « Archéologie et des Sociétés et Territoires en France métropolitaine ». Nantes : Université de Nantes, 2015.

**2017a** : Le Guédard (C.) — « Inzinzac-Lochrist (Morbihan), L'habitat seigneurial de Sainte-Geneviève », *in* : Henigfeld 2017, vol. 2, p. 117144.

**2017b** : Le Guédard (C.) — « Étude de la céramique », *in* : ANDRÉ (S.) dir. — *Malville, Loire-Atlantique. Château du Goust*. Rapport d'aide à la préparation à la publication. Nantes : SRA Pays de la Loire / Sitarchéo et patrimoine de Loire-Atlantique, 2017, p. 19236.

**2018** : Le Guédard (C.) — « Étude céramologique », *in* : MORELLE (N.) dir. — *Diagnostic archéologique du bastion Desmouriers - citadelle de Port-Louis (Morbihan)*. Rapport final de sondage archéologique. Rennes : SRA Bretagne, 2018, p. 77130.

**2019** : Le Guédard (C.) — « Le mobilier céramique », *in* : PÉRENNEC (R.) dir. — *La Roche-Maurice (29). Château de Roc'h Morvan : enceinte basse. Rapport de fouille programmée 2018*. Rapport final d'opération de fouille programmée annuelle. Le Faou - Quimper / Rennes : Centre départemental de l'archéologie / SRA Bretagne, 2019, p. 90178.

**A paraître** : Le Guédard (C.) — « Étude céramologique », *in* : DARE (S.) dir. — *Le 11, place des Lices à Vannes (Morbihan)*. Rapport de sondage archéologique. Vannes / Rennes : CERAM / SRA Bretagne, à paraître.

**Le Guédard, Daré 2017** : Le Guédard (C.), Daré (S.) — « Vannes (Morbihan) », *in* : Henigfeld 2017, vol. 2, p. 211282.

**Le Guédard, Labaune-Jean, Daré 2017** : Le Guédard (C.), Labaune-Jean (F.), Daré (S.) — « Répertoire des formes de Bretagne », *in* : Henigfeld 2017, vol. 1, p. 205240.

**Lierville 2017** : Lierville (O.) — « Créhen (Côtes-d'Armor), château du Guildo », *in* : Henigfeld 2017, vol. 2, p. 930.

**Llorens 1989** : Llorens (J.) — *Ceràmica catalana de reflex metàl·lic*. Barcelone : F. Llorens, S.A., 1989.

**Mouny 2013** : Mouny (S.) — « Les productions céramiques médiévales et modernes en Picardie : état de la recherche et bilan des connaissances ». *Revue Archéologique de Picardie*, 2013, n° 1-2 : des productions céramiques de l'époque gallo-romaine à la Renaissance. Actes des journées d'étude de Fosses (95) et Amiens (80) (2008-2009-2010), p. 209249.

**Newstead 2014** : Newstead (S. R.) — *The oldest alliance : a material exploration of early modern englishportuguese relationships*. Thèse de doctorat. Leicester : University of Leicester, 2014.

**Noël et al. 2017** : Noël (A.), Le Boulair (C.), Moréra-Vinçotte (I.), Thébaud (S.) — « Vannes (Morbihan) », *in* : Henigfeld 2017, vol. 3, p. 6795.

**Pérennec 2001** : Pérennec (R.) — *Les céramiques à pâte dure de Landévennec*. DEA d'histoire. Rennes : Université Rennes 2, 2001.

**Pirault, Bonnin 1994** : Pirault (L.), Bonnin (N.) — « Un atelier de potier à Landieul ». *Revue Archéologique de l'Ouest*, 11, 1994, p. 173195.

**Pope, Batt 2008** : Pope (P.), Batt (M.) — « Post-medieval Breton earthenwares in Newfoundland ». *Post-medieval Archaeology*, 42, 2008, 1, p. 4874.

**Ravoire 2009** : Ravoire (F.) — « Les productions céramiques d'Île-de-France à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) », *in* : Ravoire (F.), Dietrich (A.) dir. — *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge*. Caen : Publications du CRAHM, 2009, p. 249269.

**2016** : Ravoire (F.) — « Majoliques et faïences à Paris et en Île-de-France (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles). Production et consommation d'après les données archéologiques », *in* : RAVOIRE (F.), HORRY (A.) dir. — *Faïences et majoliques du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle en France et en Belgique. Pour un bilan des connaissances archéologiques, actes de la table ronde internationale de Sens, CEREP, 7-8 septembre 2010*. Dijon : éditions universitaires de Dijon, coll. Art, Archéologie et Patrimoine, 2016, p. 6198.

**Rose 1992** : Rose (Y.) — *Château des Rohan, Pontivy*. Rapport d'opération de fouille programmée. Paris / Rennes : CHAM / Direction des Antiquités de Bretagne, 1992.

**Rosen 1995** : Rosen (J.) — *La faïence en France du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, histoire et technique*. Paris : éditions Errance, 1995.

**Triste, Daré 2006** : Triste (A.), Daré (S.) — *Questembert, La Grée-Michel (Morbihan), relevé de structures médiévales*. Rapport d'opération de sondage programmé. Vannes / Rennes : Centre d'Études et de Recherches Archéologiques du Morbihan / SRA Bretagne, 2006.



## Archéozoologie

**Armitage, Chapman 1979** : Armitage P., Chapman H. — Roman mules. *The London Archaeologist* 3, 1979, p. 339-346.

**Audoin-Rouzeau 1983** : Audoin-Rouzeau F. — *Archéozoologie de la Charité-sur-Loire*. Thèse de 3e cycle, Université Paris 1, 1983, 509 p.

**Audoin-Rouzeau 1986** : Audoin-Rouzeau F. — *Ossements animaux du Moyen Âge au monastère de la Charité-sur-Loire*. Paris : Université de Paris I - Publications de la Sorbonne, Histoire ancienne et médiévale, vol. 18, 1986, 166 p.

**Bardot et al. 2018** : Bardot-Cambot A., Fabre M., Forest V. — Étude archéozoologique : ostéologie, conchyliologie. In : Maufrais O., Hernandez J., Rochette M., Thomas B. dir. — Aimargues - Madame - Saint-Gilles le Vieux. Missignac, villa médiévale et ses abords (V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.). Rapport final d'opération - Fouille archéologique. Montpellier : Inrap, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, 2018, p.43-114.

**Barone 1954** : Barone R. — *Anatomie des équidés domestiques. Splanchnologie et angiologie. Fascicule I Appareil digestif*. Lyon : Laboratoire d'anatomie, École Nationale Vétérinaire de Lyon, 1954, 456 p.

**Barone 1997** : Barone R. — *Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 3 Splanchnologie I : appareil digestif, appareil respiratoire*. Paris : Vigot frères (3<sup>ème</sup> édition), 1997, 853 p.

**Barone 1999** : Barone R. — *Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 1 : Ostéologie*. Paris : Vigot frères, 1999 (4<sup>ème</sup> édition), 762 p.

**Baumel et al. 1993** : Baumel J. J., King A. S., Breazile J. E., Evans H. E., Vanden Berge J. C., Zusi R. L., Malinovsky L. — *Handbook of Avian Anatomy: Nomina Anatomica Avium. Second Edition*. Cambridge, Massachusetts : Publications of the Nuttall Ornithological Club, Vol. 23, 1993, 779 p.

**Baxter 1998** : Baxter I. L. — Species identification of equids from Western European archaeological deposits: methodologies, techniques and problems. In: Anderson S. dir. — *Current and Recent Research in Osteoarchaeology. Proceedings of the third meeting of the Osteoarchaeological Research Group* Oxford: Oxbow Books, 1998, p. 317.

**Becker 1980** : Becker, C. — *Untersuchungen an Skelettresten von Haus- und Wildschweinen aus Haithabu*. Neumünster : Karl Wachholtz Verlag, Berichte über die Ausgrabungen in Haithabu 15, 1980, 94 p.

**Beuchet, Clavel 2014** : Beuchet L., Clavel B., — Les cuisines et l'alimentation dans un château breton au Moyen-Âge et à l'époque moderne d'après l'archéologie : l'exemple du château du Guildo (Côtes-d'Armor) du XI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. In : Cocula A.-M., Combet M. dir. — *Châteaux, cuisines et dépendances*. Bordeaux : Ausonius, 2014, p. 107-126.

**Boessneck 1969** : Boessneck J. — Osteological differences between sheep (*Ovis aries* Linné) and goat (*Capra hircus* Linné). In : Brothwell D., Higgs E. dir. — *Science in archaeology - A survey in progress and research*. London : Thames and Hudson, 1969, p. 331-358.

**Borvon 2011** : Borvon A. — Étude archéozoologique du site de La Fontaine de Montfort (Maine-et-Loire, X<sup>e</sup> siècle) ». In : Hunot J.-Y. dir. — *La Fontaine-de-Montfort : habitats et souterrains autour de l'An Mil (Montfort, Maine-et-Loire, 49.207.0003). Rapport final d'opération, fouille archéologique préventive*. Angers : Service Archéologique Départemental de Maine-et-Loire, 2011, p. 183-209.

**Borvon 2012** : Borvon A. — *Acquisition des ressources animales, alimentation carnée et distinction sociale en Anjou de la fin du X<sup>e</sup> au début du XII<sup>e</sup> siècle. Étude archéozoologique du site de Montsoreau (Maine-et-Loire)*. Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2012, 743 p. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-00669956>).

**Borvon 2013** : Borvon A. — Étude archéozoologique : le secteur 6 (cuisine) et le secteur 3 (bâtiment domestique). In : Flambard Héricher A.-M. dir. — *Le château Ganne à La Pommeraye. Rapport de fouille programmée 2013*. Caen : SRA Normandie, 2013.

**Borvon 2017** : Borvon A. — Étude des vestiges osseux des niveaux des XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles du site de Saint-Germain, Rennes (Ille-et-Vilaine). In : Beuchet L. dir. — *Naissance et évolution d'un quartier de Rennes, de l'Antiquité tardive à 1944. Rapport final d'opération. Fouille archéologique*. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2017, tome 4, p. 14311514.

**Borvon 2018** : Borvon, A. — Étude archéozoologique de l'Abbaye de Fontevraud (Maine-et-Loire), XIX<sup>e</sup> siècle - période pénitentiaire ». In : Journot F. dir. — *Pour une archéologie indisciplinée. Réflexions croisées autour de Joëlle Burnouf*. Mergoïl, 2018, p. 271284.

**Borvon 2020a** : Borvon, A. — Les squelettes canins de la tour ouest du château Ganne (La Pommeray, Calvados, XII<sup>e</sup>- début XIII<sup>e</sup> siècle) : des chiens issus d'une meute de chasse ? In : Cocula A.-M., M. Combet dir. — *L'animal au château. Actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord*. Bordeaux : Ausonius, ScriptaMediævalia 40, 2020, p. 11-29.

**Borvon 2020b** : Borvon A. — Étude archéozoologique des cuisines « romanes » de Fontevraud (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle). In : HUNOT J.-Y. dir. — *Rapport de fouilles en cours*. Angers : Service Départemental d'Archéologie de Maine-et-Loire, 2020, 42 p.

**Borvon 2021** Borvon A. — Étude archéozoologique du secteur 3B des cuisines du château de Suscinio, fin XIII<sup>e</sup> – début XVI<sup>e</sup> siècle In : VINCENT K. — *Rapport de fouilles en cours*. Vannes : Service Archéologique Départemental, 2021, 80 p.

**Callou 1997** : Callou C. — *Diagnose différentielle des principaux éléments squelettiques du Lapin (genre Oryctolagus) et du Lièvre (genre Lepus) en Europe occidentale*. Fiches d'Ostéologie Animale pour l'Archéologie. Série B : Mammifères vol. 8. Juan-les-Pins : Centre de Recherches Archéologiques du CNRS, Association pour la Promotion et la Diffusion des Connaissances Archéologiques (APDCA), 1997, 20 p.

**Callou, Marival 1999** : Callou, C., Marival-Vigne M.-C. — Les restes alimentaires animaux. In : Monnet C. dir. — *La vie quotidienne dans une forteresse royale, La Grosse Tour de Bourges (fin XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle)*. Bourges : Éditions de la ville de Bourges, Service d'archéologie municipale, 1999, p. 295337.

**Cannon 1987** : Cannon D. Y. — *Marine Fish Osteology. A Manual for Archaeologists*. Burnaby, B.C. : Simon Fraser University, Department of Archaeology, 1987, 133 p. (Archaeological Press 18).

**Carey 1982** : Carey G. — Ageing and sexing domestic bird bones from some late medieval deposits at Baynard's castle, city of London. In : Wilson B., Grigson C., Payne S. dir. — *Ageing and sexing animal bones from archaeological sites*. Oxford : British Archaeological Reports, British Series 109, 1982, p. 163-268.

**Chaline et al. 1974** : Chaline J., Baudvin H., Jammot D., Saint-Girons M.-C. — *Les proies des rapaces (petits mammifères et leur environnement)*. Paris : Doin, 1974, 135 p.

**Charissou 1999** : Charissou I. — Identification des restes trouvés dans les pelotes de rejection de rapaces (Insectivores, Rongeurs, et de façon moins détaillée : Amphibiens, Chiroptères, Oiseaux, Insectes, Reptiles, Lagomorphes et Carnivores). Adapté aux études menées en Limousin, à partir de la publication : Contribution à l'identification des proies des rapaces par G. Erome, S. Aulagnier, 1982, *Bièvre* 4 : 129-135. *Etops, la revue des naturalistes du Limousin* 44, 1999, p. 2-33.

**Chuit 2000** : Chuit P. — Détermination de l'âge à la lecture de la table dentaire. *Pratique Vétérinaire Équine* 32, n° 127, 2000, p. 5965.

**Clavel 2001** : Clavel B. — L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du Nord (XII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles). *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 19, 2001, 204 p.

**Clavel 2015** : Clavel, B. — Ripaille au château : l'apport des vestiges osseux animaux à la connaissance de la diète carnée (viande et poisson) en milieu aristocratique (l'exemple de l'us 688 issue de la fosse F386). In : GUILLOT B. dir. — *Forges médiévales et écurie de la Renaissance au château de Caen*. Caen : Presses Universitaires de Caen (Publications du CRAHAM), 2015, p. 341360.

**Clavel, Barme 2019** : Clavel B., Barme M. — Les ossements animaux. In : Racinet Ph. dir. — *Le prieuré clunisien*

*Notre-Dame et Saint-Babylas de Nanteuil-le-baudouin (Oise) (Fin XIe-Fin XVIIIe siècle). Histoire et archéologie. Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 33, 2019, p. 159168.

**Clavel, Frère 2015** : Clavel B., FRÈRE S. — Étude des ossements animaux. In : HURARD S. dir. — Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), Fort Saint-Sébastien. Rapport de fouilles, vol. 3, étude de mobilier, analyses botaniques et géoarchéologiques pour les occupations modernes. Pantin, Inrap CIF, 2015, p. 359-407.

**Cohen, Serjeantson 1996** : Cohen A., Serjeantson D. — *A manual for the identification of bird bones from archaeological sites*. London : Archetype, 1996, 99 p.

**Creuzieux 2018** : Creuzieux A. — Étude des assemblages osseux fauniques de la citadelle de Port-Louis. In : MOREL N. dir. — *Diagnostic archéologique du bastion Desmouriers, citadelle de Port Louis (Morbihan). Rapport final d'opération archéologique programmée*. 2018, p. 131146.

**Dereclenne 2001** : Dereclenne J.-B. — *Le prieuré de Sainte-Sigolène, lieu-dit Troclar à Lagrave (Tarn) : étude archéozoologique des vestiges osseux des IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles (Fouilles 1993-1995)*. Thèse pour le diplôme d'État de Docteur Vétérinaire, École Nationale Vétérinaire de Toulouse, 2001, 130 p.

**Desse, Desse-Berset 1992** : Desse J., Desse-Berset N. — Pêches locales, côtières ou lointaines : le poisson au menu des parisiens du Grand Louvre, du 14<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle. *Anthropozoologica* 16, 1992, p. 119-126.

**Driesch (von den) 1976** : Driesch A. (von den) — *A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites*. Peabody Museum Bulletins, vol. 1, Harvard University, 1976, 136 p.

**Driesch (von den), Boessneck 1974** : Driesch A. (von den), Boessneck J. — Kritische Anmerkungen zur Widerristhöhenberechnung aus Längenmassen vor- und frühgeschichtlicher Tierknochen. *Säugetierkundliche Mitteilungen* 22, 1974, p. 325-348.

**Driver 1982** : Driver J. C. — Medullary bone as an indicator of sex in bird remains from archaeological sites. In : Wilson B., Grigson C., Payne S. dir. — *Ageing and sexing animal bones from archaeological sites*. Oxford : British Archaeological Reports, British Series 109, 1982, p. 251-254.

**Duval, Clavel 2018** : Duval C., Clavel B. — Les oies du site castral de Boves au X<sup>e</sup> siècle. Tentative d'identification des individus domestiques. *Revue Archéologique de Picardie* 1/2, 2018, p. 4359.

**Eisenman 1980** : Eisenmann V. — *Les chevaux (Equus sensu lato) fossiles et actuels : crânes et dents jugales supérieures*. Cahiers de Paléontologie. Paris : CNRS, 1980, 186 p.

**Eisenman 1981** : Eisenmann V. — Étude des dents jugales inférieures des *Equus* actuels et fossiles. *Palaeovertebrata* 10, n° 34, 1981, p. 127226.

**Eisenman 1986** : Eisenmann V. — Comparative Osteology of Modern and Fossil Horses, Half-asses and Asses. In : Meadow R. H., Uerpmann H.-P. — *Equids in the ancient world*, Wiesbaden: Beihette zum Tübinger Atlas des Vorderen Orients, Reihe A (Naturwissenschaften), 19, 1986, p. 67116.

**Eisenman 1995** : EISENMANN V. — L'origine des ânes : questions et réponses paléontologiques. *Ethnozootecnie* 56, 1995, p. 526.

**Farello 2006** : Farello P. — Equidi dalla fogna di Classe (RA) - (IV-V secolo d.C.). In : Tecchiati U., Sala B. dir. — *Archaeozoological Studies in Honour of Alfredo Riedel*. Bolzano: Beni culturali, 2006, p. 269284.

**Fernandez 2001** : Fernandez H. — *Ostéologie comparée des petits ruminants eurasiatiques sauvages et domestiques (genres Rupicapra, Ovis, Capra et Capreolus) : diagnose différentielle du squelette appendiculaire*. Thèse de doctorat, Université de Genève - Muséum d'Histoire Naturelle de Genève, 2001, 465 p.

**Fick 1974** : Fick O. K. W. — *Vergleichend morphologische Untersuchungen an Einzelknochen europäischer Taubenarten*. Inaugural-Dissertation zur Erlangung der tiermedizinischen Doktorwürde der Tierärztlichen Fakultät, Institut für Palaeoanatomie, Domestikationsforschung und Geschichte der Tiermedizin, Ludwig-Maximilians-Universität München, 1974, 93 p.

**Forest 1987** : Forest V. — Vestiges fauniques osseux du X<sup>ème</sup> au XIV<sup>ème</sup> siècle en Rhône-Alpes. Thèse pour le diplôme d'État de Docteur Vétérinaire, École Nationale Vétérinaire de Lyon, 1987, p. 103.

**Forest 1997** : Forest V. — Données biologiques et données zootechniques anciennes. Essai de mise en équivalence. *Revue de Médecine Vétérinaire* 148, 1997, p. 951-958.

**Forest 1997-1998** : Forest V. — Alimentation carnée dans le Languedoc médiéval : les témoignages archéozoologiques des vertébrés supérieurs. *Archéologie du Midi Médiéval* 1516, 1998 1997, p. 14160.

**Forest 1998** : Forest V. — De la hauteur au garrot des espèces domestiques en archéozoologie. *Revue de Médecine Vétérinaire* 149, 1998, p. 55-60.

**Forest 1999** : Forest V. — Identification des Équidés domestiques des périodes historiques en France à partir du squelette post-céphalique : propositions méthodologiques. In : GARDEISEN A. dir. — Atelier d'Archéozoologie du 2 décembre 1999, Thème 15 : Archéologie de l'Animal, UMR 154, CNRS, Lattes, 1999, 4 p.

**Forest, Rodet-Belarbi 2000** : Forest V., Rodet-Belarbi I. — Ostéométrie et morphologie des bovins médiévaux et modernes en France méridionale. In : Marandet M.-C. dir. — *L'homme et l'animal dans les sociétés méditerranéennes. 4<sup>e</sup> journée d'étude du Centre de Recherche Historique sur les Sociétés Méditerranéennes*. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, 2000, p. 2791.

**Gardeisen, Valenzuela-Lamas 2004** : Gardeisen A., Valenzuela Lamas S. — À propos de la présence de lapins en contexte gallo-romain à Lattara (Lattes, Hérault, France). In : Brugal J.-P., Desse J. dir. — *Petits animaux et sociétés humaines. Du complément alimentaire aux ressources utilitaires*. XXIV<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes. Antibes : Association pour la Promotion et la Diffusion des Connaissances Archéologiques (APDCA), 2004, p. 235-254.

**Ghetie et al. 1981** : Ghetie V., Chitescu S. T., Cotofan V., Hillebrand A. — *Atlas de Anatomia de las Aves Domesticas*. Zaragoza – Madrid : Acribia - Paraninfo, S. A., 1981, 294 p.

**Gilles 1991** : Gilles R. — *L'avifaune d'Andone aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*. Mémoire de DEA, Université Paris I - Sorbonne, 1991, 58 p.

**Grenouilloux 1989** : Grenouilloux A. — L'élevage bovin dans le haut Moyen Age occidental ». Thèse pour le diplôme d'État de Docteur Vétérinaire, École Nationale Vétérinaire de Nantes, 1989, 320 p.

**Grigson 1982** : Grigson C. — Sex and age determination of some bones and teeth of domestic cattle: a review of the literature. In : Wilson B., Grigson C., Payne S. dir. — *Ageing and sexing animal bones from archaeological sites*. Oxford : British Archaeological Reports, British Series 109, 1982, p. 7-22.

**Habermehl 1985** : Habermehl K.-H. — *Altersbestimmung bei Wild- und Pelztieren*. Berlin : Paul Parey, 1985, 223 p.

**Halstead et al. 2002** : Halstead P., Collins P., Isaakidou V. — Sorting the Sheep from the Goats: Morphological Distinctions between the Mandibles and Mandibular Teeth of Adult *Ovis* and *Capra*. *Journal of Archaeological Science* 29, 2002, p. 545-553.

**Hanot, Bochaton 2018** : Hanot P., Bochaton C. — New osteological criteria for the identification of domestic horses, donkeys and their hybrids in archaeological contexts. *Journal of Archaeological Science* 94, 2018, p. 1220.

**Hatting 1995** : Hatting T. — Sex-related characters in the pelvic bone of domestic sheep (*Ovis aries* L.). *Archaeofauna* 4, 1995, p. 71-76.

**Hosdez et al. 2018** : Hosdez Chr., Sevastides M., Clavel B. — Les fouilles de la Porte de la rue de Meaux à Senlis (Oise). *Revue Archéologique de Picardie* 12, 2018, p. 115152.



- Johnstone 2004** : Johnstone C. — A Biometric Study of Equids in the Roman World. PhD, University of York, 2004, 500 p.
- Kiesewalter 1888** : Kiesewalter L. — Skelettmessungen am Pferde als Beiträge zur theoretische Grundlage der Beurteilungslehre des Pferdes. Inaugural-Dissertation einer hohen philosophischen Facultät der Universität Leipzig, 1888, 38 p.
- Kraft 1972** : Kraft E. — Vergleichend morphologische Untersuchungen an Einzelknochen Nord- und Mitteleuropäischer kleiner Hühnervogel ». Inaugural-Dissertation zur Erlangung der tiermedizinischen Doktorwürde der Tierärztlichen Fakultät der Ludwig-Maximilians-Universität München, Ludwig-Maximilians-Universität München, 1972, 194 p.
- Larson et al. 2005** : Larson G., Albarella U., Dobney K., Rowley-Conwy P., Schibler J., Tresset A., Vigne J.-D., Edwards C.J., Schlumbaum A., Dinu A., Balaşescu A., Dolman G., Tagliacozzo A., Manaseryan N., Miracle P., Van Wijngaarden-Bakker L., Masseti M., Bradley D.G., Cooper A. — Ancient DNA, pig domestication, and the spread of the Neolithic into Europe. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America (PNAS)* 104, 2007, p. 15276-15281.
- Larson et al. 2007** : Larson G., Dobney K., Albarella U., Fang M., Matisoo-Smith E., Robins J., Lowden S., Finlayson H., Brand T., Willerslev E., Rowley-Conwy P., Andersson L., Cooper A. — Worldwide Phylogeography of Wild Boar Reveals Multiple Centers of Pig Domestication. *Science*, 307, 2005, p. 1618-1621.
- Latimer 1927** : Latimer, H. B. — Postnatal growth of the chicken skeleton. *American Journal of Anatomy* 40, 1927, p. 157.
- Levine 1982** : Levine M. — The use of crown height measurements and eruption-wear sequences to age horse teeth. In : Wilson B., Grigson C., Payne S. dir. — *Ageing an sexing animal bones from archaeological sites*. Oxford : BAR British Series 109, 1982, p. 223250.
- Le Gall 1984** : Le Gall O. — *L'Ichtyofaune d'eau douce dans les sites préhistoriques. Ostéologie, Paléocologie, Paléoethnologie*. Paris : Cahiers du Quaternaire, vol. 8, 1984, 196 p.
- Lecointre et al. 2010** : Lecointre G., Gallut C., Chanet B., Dettai A. — Du rifi chez les poissons. *Pour la Science* 390, 2010, p. 56-63.
- Lecointre, Le Guyader 2001** : Lecointre G., Le Guyader H. — *Classification phylogénétique du vivant*. Paris : Belin, 2001 (2<sup>ème</sup> édition), 543 p.
- Leguilloux 2008** : Leguilloux M. — La faune. In : Mouton D. dir. — *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Documents d'Archéologie Française 102, 2008, p. 5360.
- Lepiksaar 1994** : Lepiksaar J. — *Introduction to osteology of fishes for paleozoologists*. Göteborg : chez l'auteur, 1994, 85 p.
- Louisy 2005** : Louisy P. — *Guide d'identification des poissons marins. Europe et Méditerranée*. Paris : Ulmer, 2015, 512 p.
- Matolcsi 1970** : Matolcsi J. — Historische Erforschung der Körpergrösse des Rindes auf Grund von ungarischen Knochenmaterial. *Zeitschrift für Tierzucht und Züchtungsbiologie* 87, 1970, p. 89137.
- Mela 2005** : Mela C. — *Etude archéozoologique du site "2-4 rue Robert Houdin" (Blois, Loir-et-Cher) du Haut Moyen Âge (9-10<sup>e</sup>) au Moyen Âge classique (11-12<sup>e</sup> siècle)*. DEA Environnement et Archéologie, Université Paris X Nanterre, 2005, 75 p.
- Méniel, Arbogast 1989** : Méniel P., Arbogast R.-M. — Les restes de Mammifères de la cour Napoléon du Louvre (Paris) du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. *Revue de la paléobiologie* 8, 1989, p. 416-466.
- Mourer-Chauviré 1975** : Mourer-Chauviré C. — *Les oiseaux du Pléistocène moyen et supérieur de France*. Documents des Laboratoires de Géologie de la Faculté des Sciences de Lyon 64, 1975, p. 1-261 (premier fascicule), p. 263-624 (deuxième fascicule).

**Olive 1993** : Olive Cl. — La faune terrestre (avec la contribution de L. ROGUIN pour la microfaune). In : Colardelle M., Verdel E. dir. — *Les habitants du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement. La formation d'un terroir au XI<sup>e</sup> siècle*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie Française 40, 1993, p. 98115.

**Paton Dominguez, Rosello Izquierdo 1994** : Paton Dominguez D., Rosello Izquierdo E. — A computerized procedure for the classification of mugilid remains from archaeological sites. *Offa* 51, 1994, p. 394-400.

**Peter 2003** : Peter L. — *Archéozoologie du site médiéval de Corné (fin XI<sup>e</sup>- début XIII<sup>e</sup> siècle) à l'Isle-Bouzon (Gers, France) : l'habitat*. Thèse pour le diplôme d'État de Docteur Vétérinaire, École Nationale Vétérinaire de Toulouse, 2003, 87 p.

**Peters 1998** : Peters J. — *Römische Tierhaltung und Tierzucht. Eine Synthese aus archäozoologischer Untersuchung und schriftlich-bildlicher Überlieferung*. Rahden : Verlag Marie Leidorf GmbH & Co., Passauer Universitätsschriften zur Archäologie Vol. 5, 1998, 444 p.

**Putelat 2015** : Putelat O. — *Les relations homme-animal dans le monde des vivants et des morts. Étude archéozoologique des établissements et des regroupements funéraires ruraux de l'Arc jurassien et de la Plaine d'Alsace, de la fin de l'Antiquité tardive au premier Moyen Âge*. Thèse d'archéologie, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015, 989 p. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01325443>)

**Radu 2005** : Radu V. — *Atlas for the identification of bony fish bones from archaeological sites*. Studii de Preistorie, supplementum 1, 2005, p. 1-77.

**Rick 1975** : Rick A. M. — Bird medullary bone: a seasonal dating technique for faunal analysts. *Canadian Archaeological Association* 7, 1975, p. 183-190.

**Robin 2004** : Robin, J.-G. — *Étude archéo-ornithologique des niveaux N15, N9 et N7 des fouilles du château comtal de Montfélix (Chavot, Marne)*. Non publié 2004, 7 p.

**Rodet-Belarbi 1995** : Rodet-Belarbi I. — Étude de faune. In : Duhamel F. dir. — *L'Isle-Jourdain « La Gravette » (Gers). Document final de Synthèse*. Toulouse : SRA Midi-Pyrénées, 1995.

**Rodet-Belarbi 1997** : Rodet-Belarbi I. — Étude de faune. In : Cazès J.-P. dir. — *L'Isle-Jourdain « La Gravette ». Document final de Synthèse de sauvetage urgent*. Toulouse : SRA Midi-Pyrénées, 1997.

**Rodet-Belarbi 2009** : Rodet-Belarbi I. — L'alimentation carnée et l'exploitation des animaux à Andone d'après les restes de mammifères et d'oiseaux ». In : Bourgeois L. dir. — *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil : Le castrum d'Andone (Villejoubert, Charente). Publication des fouilles d'André Debord (1971-1995)*. Caen : CRAHM, 2009, p. 319360.

**Rodet-Belarbi, Forest 2009** : Rodet-Belarbi I., Forest V. — Alimentation carnée du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s. dans le sud de la France, d'après les sources archéozoologiques : la part des mammifères sauvages et des oiseaux. In : Ravoire F., Dietrich A. dir. — *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge*. Caen : Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Médiévales (CRAHM), 2009, p.125-146.

**Rodet-Belarbi et al. 2002** : Rodet-Belarbi I., Olive Cl., Forest V. — Dépôts archéologiques de pieds de mouton et de chèvre : s'agit-il toujours d'un artisanat de la peau ? In : Audoin-Rouzeau F., Beyries S. dir. — *Le travail du cuir de la Préhistoire à nos jours. Actes des XXII<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 18-20 octobre 2001*. Antibes : Éditions APDCA, 2002, p. 315349

**Schmid 1972** : Schmid E. — *Atlas of animal bones for prehistorians, archaeologists and quaternary geologists*. Amsterdam, London, New York : Elsevier, 1972, 159 p.

**Serjeantson 1998** : Serjeantson D. — Birds: a Seasonal Resource. *Environmental Archaeology* 3, 1998, p. 23-33.

**Teichert 1975** : Teichert M. — Osteometrische Untersuchungen zur Berechnung der Widerristhöhe bei Schafen. In CLASON A. T. dir. — *Archaeozoological studies. Papers of the Archaeozoological Conference 1974*, Biologisch-

Archaeologisch Instituut of the State University of Groningen, Amsterdam : North-Holland, 1975, p. 51-98.

**Tomek, Bochenski 2000** : Tomek T., Bochenski Z. — *The comparative osteology of european corvids (Aves: Corvidae), with a key to the identification of their skeletal elements*. Krakow : Wydawnictwa Instytutu Systematyki i Ewolucji Zwierząt PAN, 2000, 102 p.

**Tomé, Vigne 2003** : Tomé C., Vigne J.-D. — Roe deer (*Capreolus capreolus*) age at death estimates: new methods and modern reference data for tooth eruption and wear, and for epiphyseal fusion. *Archaeofauna* 12, 2003, p. 157179.

**Van Neer et al. 2002** : Van Neer W., Noyen K., De Cupere B., Beuls I. — On the Use of Endosteal Layers and Medullary Bone from Domestic Fowl in Archaeological Studies. *Journal of Archaeological Science* 29, 2002, p. 123-134.

**Vigne 1988** : Vigne J.-D. — *Les mammifères post-glaciaires de Corse*. Étude archéozoologique. Paris : CNRS, Gallia Préhistoire, XXVI<sup>ème</sup> supplément, 1988, 336 p.

**West 1982** : West B., Spur development: recognizing caponized fowl in archaeological material. In Wilson B., Grigson C., Payne S. dir. — *Ageing and sexing animal bones from archaeological sites*. Oxford : British Archaeological Reports, British Series 109, 1982, p. 255-261.

**Wouters et al. 2007** : Wouters W., Muylaert L., Van Neer W. — The distinction of isolated bones from plaice (*Pleuronectes platessa*), flounder (*Platichthys flesus*) and dab (*Limanda limanda*): a description of the diagnostic characters. *Archaeofauna* 16, 2007, p. 33-95.

## Métal

**Arminjon, Blondel 2002** : C. Arminjon, N. Blondel, *Objets civils et domestiques, vocabulaire typologique (Principes d'analyse scientifique)*, Paris : Éditions du Patrimoine, éd. 2006.

**Bayard, Mantel 1989** : D. Bayard, E. Mantel, La maison forte de "La Cologne" à Hargicourt (Aisne), étude de mobilier, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1989, p. 141182.

**Berthon 2012** : A. Berthon, Ceillets, barbacanes, agrafes et annelets : fermer discrètement son vêtement à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne, dans *Bulletin Instrumentum*, 36, 2012, p. 4345.

**Berthon 2013** : A. Berthon (dir), *Aspects de la culture médiévale et moderne - La Rochelle, XIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles : les objets archéologiques dans leur contexte*, Limoges : Eveha, 2013.

**Berthon 2015** : A. Berthon, Étude du petit mobilier métallique et du verre, dans GAUGÉ (É.) (dir), *Menlan (78), Maison de Retraite Châtelain Guillet - 1 rue de la Pierre à Poisson*, Limoges, Eveha - SRA Île-de-France, Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), 2015, p. 269285.

**Beuchet 2017** : L. Beuchet, Les écuries du château du Guildo (Côtes-d'Armor) du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, dans LORANS (E.) (éd.), *Le Cheval au Moyen Âge*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, coll. « Perspectives historiques », 2017, p. 135158.

**Beuchet et al. 2004** : L. Beuchet, F. Labaune, C. Picault, J. Pilet-Lemière, Trois lots de mobilier du XVI<sup>e</sup> siècle provenant du château du Guildo (Côtes-d'Armor), dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 21, 2004, p. 189223.

**Biddle, Barclay 1990** : M. Biddle, K. Barclay, Sewing pins and wire, dans Biddle (M.) (éd.), *Objects and Economy in Medieval Winchester, Artefacts (1 & 2)*, vol. 2, Oxford, Clarendon Press, coll. « Winchester Studies », 7, 1990, p. 560571.

**Boudriot 1998** : G. Boudriot, Étude d'un dépotoir du XVI<sup>e</sup> siècle - *Château de Montmorin (Puy-de-Dôme)*, Mémoire de

l'École des Hautes Études en Science sociale, 2 vol., sous la direction de J.-M. Pesez, Paris - EHESS, 1998.

Bruley-Chabot *et al.* 2012 : G. Bruley-Chabot, B. Clavel, G. Jouanin, D. Facquez, V. Legros, Les Fermes d'Herneuse à Verberie (Oise). Deux fermes voisines des XVI<sup>e</sup> - début XVIII<sup>e</sup> siècles, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 3, 4, 2012, p. 207295.

**Brunel 1990** : P. Brunel, En attendant le Jugement Dernier, dans Collectif, *Vivre au Moyen Âge, 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace*, Strasbourg, Musées de la ville de Strasbourg, 1990, p. 241255.

**Brunner 2007** : G. Brunner, Eine Typologie von Hufnägeln als Mittel für Datierungen, dans *Mittelalter-Moyen Âge-Medioevo-Temp medieval, Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins*, 12/1, 2007, p. 110.

**Clark 1995** : J. Clark (éd.), *The medieval horse and its equipment, c.1150-c.1450*, Woodbridge, Boydell Press - Museum of London, coll. « Medieval finds from excavations in London », 5, 1995.

**Collectif 1990**, *Vivre au Moyen Âge, 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace*, Strasbourg : Musées de la ville de Strasbourg, catalogue d'exposition, 1990.

**Collectif 2019**, *Les canons de l'élégance*, Dijon – Paris, éditions Faton - Musées de l'Armée – Invalides, 2019.

**Courtney 1988** : P. Courtney, Small Arms Accessories of the mid-17th century, dans *The Finds Research Group Ad700-1700 Datasheet*, 11, 1988, p. 14.

**Courtney 1993** : P. Courtney, The medieval and post-medieval objects, dans ELLIS (P.) (éd.), *Beeston Castle, Cheshire. A report on the excavations 1969-85*, Swindon, English Heritage, Historic Buildings & Monuments Commission for England, Archaeological Report, 23, 1993, p. 134161.

**Courtney 2004** : P. Courtney, Small Finds, dans K. Rodwell, R. Bell (éd.), *Acton Court. The evolution of an early Tudor courtiers's house*, Swindon, English Heritage, 2004, p. 365403.

**Deagan 2002** : K. Deagan, *Artifacts of the Spanish Colonies of Florida and the Caribbean 1500-1800, volume 2: Portable, personal Possessions*, 2, Washington, London, Smithsonian Institution Press, 2002.

**Diderot, Alembert 1751-1780** : D. Diderot, A. D'alembert, *L'Encyclopédie*, Paris, 1751-1780.

**Digard 2007** : J. - P. DIGARD, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*, Arles, Aix-en-Provence, Actes Sud, 2007.

**Dubuis 2013** : B. BUBUIS, De la consommation au recyclage du plomb. L'étude des déchets de l'agglomération antique de Mathay-Mandeure Epomanduodurum (Doubs), dans *Les nouvelles de l'archéologie*, 131, 2013, p. 3944.

**Eaves 1993** : I. EAVES, The Jack of plates, dans ELLIS (B.) (éd.), *Beeston Castle, Cheshire. A report on the excavations 1969-85*, Swindon, English Heritage, Historic Buildings & Monuments Commission for England, Archaeological Report, 23, 1993, p. 161164.

**Egan 2005** : G. EGAN, *Material culture in London in an age of transition : Tudor and Stuart period finds c. 1450- c. 1700 from excavations at riverside sites in Southwark*, Londres, Museum of London, MoLAS Monograph, 19, 2005.

**Egan, Pritchard 1991** : G. EGAN, F. PRITCHARD, *Dress accessories, c. 1150 - c. 1450*, Woodbridge, Boydell Press, Medieval Finds from Excavations in London, 3, 1991.

**Ellis 2005** : B. ELLIS, Spurs, dans BIDDLE (M.) (éd.), *Nonsuch Palace, The Material Culture of a Noble Restoration Household*, Exeter, Oxbow Books, 2005, p. 412415.



**Fencke à paraître** : E. Fencke, La selle médiévale de Senonches (Eure-et-Loir, Centre – Val de Loire) : de la découverte à la valorisation d'un objet composite d'exception. In : BÉHAGUE (B.), HIGELIN (M.), MULOT (A.) dir. *Métal et matériaux périssables (actes des journées d'étude CORPUS, Strasbourg-Sélestat 2018)*, Éditions Mergoïl, Drémil Lafage, à paraître (Monographie *Instrumentum*, série Corpus, 1), pp. 281-292 (pagination provisoire).

**Garsault 1741** : F. A. P. de Garsault, *Le nouveau parfait maréchal, ou La connaissance générale et universelle du cheval : divisé en six traités, avec un dictionnaire des termes de cavalerie*, Paris, 1741.

**Gay, Stein 1887** : V. Gay (V.), H. Stein, *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris, Librairie de la société bibliographique, 1887.

**Gerber et al. 2015** : C. Gerber, L. Tremblay, S. Frey-Kupper, S. Doswals, A. Heege, M. Nussbaumer, A. Rehazek, N. Jones, *Court, Pâturage de l'Envers, une verrerie forestière jurassienne du début du 18<sup>e</sup> siècle, vol. 4 : Le mobilier en verre, métal, pierre et autres matériaux*, Berne, Service Archéologique du Canton de Berne, 2015.

**Goodall 2005** : I.H. Goodall, Iron Objects, dans Biddle (M.) (éd.), *Nonsuch Palace. The Material Culture of a Noble Restoration Household*, Exeter, Oxbow Books, 2005, p. 373411.

**Guarascio, Giuliano 2007** : E. Guarascio, G. Giuliano, Le mobilier métallique, dans G. Giuliano (éd.), *Le Château des Armoises à Richardménénil (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles), Archéologie d'une maison forte lorraine*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2007, p. 139232.

**Hardy 2001** : J.P. Hardy, *La vie quotidienne dans la vallée du Saint-Laurent 1790-1835*, Sillery, Septentrion - Musée canadien des civilisations, 2001.

**Harlé-Sambet, Moyroud 2009** : Y. Harlé-Sambet, R. Moyroud, *Le château de Bressieux (Isère)*, Lyon, ALPARA, DARA 32, 2009.

**Hurard 2012** : S. Hurard, *La ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) : expression matérielle de l'ascension sociale d'élites rurales en milieu humide*, Paris, Inrap / CNRS Éditions, Recherches archéologiques 3, 2012.

**Kent 2001** : T. J. Kent, *Ft. Pontchartrain at Detroit : a guide to the daily lives of fur trade and military personnel, settlers, and missionaries at French posts*, Ossineke, Silver Fox, 2001.

**Legros 2015** : V. Legros, *Archéologie de l'objet métallique aux époques médiévale et moderne en Picardie*, Amiens, Université de Picardie, suppl. à la Revue archéologique de Picardie, 2015.

**Linlaud 2014** : M. Linlaud, *Serrures médiévales VIII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

**Mercuzot 2002** : A. Mercuzot, *Fer forgé, Histoire, Pratique, Objets et Chefs-d'œuvre*, Paris, Jean-Cyrille Godefroy, 2002.

**Mynard, Zeepvat 1991** : D.C. Mynard, R.J. Zeepvat, *Excavations at Great Linford, 1974-1980*, Aylesbury, Buckinghamshire Archaeological Society Monographs, 3, 1991.

**Noël Hume 1973** : A. Noël Hume, A group of Artifacts Recovered from an Eighteenth-Century Well in Williamsburg, dans *Five Artifacts Studies*, Williamsburg, Colonial Williamsburg Occasional Papers in Archaeology, 1, 1973, p. 124.

**Poisson 2017** : J. - M. Poisson, Écuries et autres bâtiments fonctionnels dans le château d'Urvei (Sardaigne) aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, dans LORANS (E.) (éd.), *Le Cheval au Moyen Âge*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, coll. « Perspectives historiques », 2017, p. 159178.

**Portet, Raynaud 2009** : N. Portet, M. - A. Raynaud, Le mobilier en fer : les objets équestres, dans Bourgeois (L.) (éd.), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil, le castrum d'Andone, fouilles d'André Debord*, Caen, Publications du CRAHM, 2009, p. 202233.

**Rösch 2012** : C. Rösch, *Altbüron. Die Metallfunde der 1309 zerstörten Burg*, Lucerne, Archäologische Schriften Luzern, 14, 2012.

**Sabatier 1912** : A. Sabatier, *Sigillographie historique des administrations fiscales, communautés ouvrières et institutions diverses ayant employé des sceaux de plomb (XV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles). Plombs historiés de la Saône et de la Seine*, Paris, 1912.

**Scott 2001** : I. Scott, Chapter 5 : The Military Artefacts and Horse Gear, dans Biddle (M.), Hiller (J.), Scott (I.), Streeten (A.) (éd.), *Henry VIII's Coastal Artillery Fort at Camber Castle, Rye, East Sussex. An archaeological, structural and historical investigation*, Swindon, English Heritage, 2001, p. 189212.

**Soulat 2016** : Soulat (J.) — Première campagne d'étude du petit mobilier. Mobilier équestre - Armement - Serrurerie, dans ANDRÉ (S.) (dir.), *Malville, château du Goust (Loire-Atlantique)*, Aide à la préparation de publication, dossier scientifique 2016, La-Chapelle-sur-Erdre, 2016, p. 5599.

**Starley 2005** : D. Starley, Brigandine and Jack Plates, *The Finds Research Group AD 700-1700 Datasheet*, 36, 2005.

**Thuaudet 2018** : O. Thuaudet, La fabrication des épingles à tête enroulée. Réflexion à partir des épingles retrouvées au château d'Apcher (Lozère), dans Burri (S.), Ouerfelli (M.) (éd.), *Artisanat et métiers en Méditerranée médiévale et moderne*, Aix-en-Provence, Presses Universitaire de Provence, 2018, p. 5795.

**Tremblay 1996** : Y. Tremblay *Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale*, Québec, Les Publications du Québec, coll. « patrimoines », 96, 1996.

**Tunis 1965** : E. Tunis, *Colonial craftsmen and the beginnings of American industry*, New York : Thomas Y. Crowell, 1965.

**Wilkinson, McWhirr 1998** : D. Wilkinson, A. McWhirr, *Cirencester Anglo-Saxon Church and Medieval Abbey*, Cirencester : Cotswold Archaeological Trust Ltd, Cirencester Excavations, IV, 1998.

## Verre

**Barrera 1990** : J. Barrera, Le verre à boire des fouilles de la cour Napoléon du Louvre (Paris), dans *11<sup>e</sup> congrès de l'Association Internationale pour l'Histoire du Verre (colloque de Bâle, 1988)*, Bâle, AIHV, 1990, p. 347364.

**Berthon 2019** : A. Berthon, Étude du mobilier en verre, dans E. Gaugé (dir.), *Rennes (35), Place de la Trinité L'occupation d'un îlot urbain depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours au regard des éléments structurants du paysage : le castrum, la douve du château ducal et l'hôtel des Monnaies*, rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), Limoges, Eveha - SRA Pays-de-la-Loire, 2019, p. 367374.

**Beuchet et al. 2004** : L. Beuchet, F. Labaune, C. Picault, J. Pilet-Lemière, Trois lots de mobilier du XVI<sup>e</sup> siècle provenant du château du Guildo (Côtes-d'Armor), dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 21, 2004, p. 189223.

**Blondel 2000** : N. Blondel, *Le vitrail : vocabulaire typologique et technique*, Paris, édition du Patrimoine, 2000.

**Boudriot 1998** : G. Boudriot, *Étude d'un dépôt de verre du XVI<sup>e</sup> siècle – Château de Montmorin (Puy-de-Dôme)*, Mémoire de l'École des Hautes Études en Science sociale, 2 vol., sous la direction de J.-M. Pesez, Paris - EHESS, 1998.

**Cabart 2011** : H. Cabart, *La verrerie archéologique, Dieulouard et l'Est de la France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

**Collectif 2019** : *Portraits de châteaux*, Vannes, Conseil départemental du Morbihan, 2019.

**Daré, Triste 2011** : S. Daré, A. Triste, Vannes (Morbihan) : les verres des sites du Bondon et de la ZAC de l'étang (XV<sup>e</sup> - début du XVII<sup>e</sup> siècle), dans *Bulletin de l'AFAV*, 2011, p. 8593.

**Foy, Sennequier 1989** : D. Foy, G. Sennequier, *À travers le verre, du Moyen Âge à la Renaissance*, Rouen, Musées de la ville de Rouen, 1989.

**Le Noac'h 2004** : C. Le Noac'h, La verrerie de l'abbaye Saint-Guénoù à Landévennec (Finistère). Étude typochronologique, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 21/1, 2004, p. 175187.

**Philippe 2005** : M. Philippe, Ampleur et diversité de la production du verre plat dans le royaume de France (XIV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles), dans *Actes du premier colloque international de l'association verre et histoire, Paris-La Défense / Versailles*, Paris - Versailles, Association Verre et Histoire, en ligne : [http://www.verre-histoire.org/colloques/verrefenetre/pages/p308\\_01\\_philippe.html](http://www.verre-histoire.org/colloques/verrefenetre/pages/p308_01_philippe.html) (consulté le 7 juillet 2020).

**Woronoff 2005** : M. Woronoff, Quand l'exception devient (presque) la règle : remarques sur le vitrage en France, XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles, dans *Actes du premier colloque international de l'association verre et histoire, Paris-La Défense / Versailles, oct. 2005*, Paris - Versailles, Association Verre et Histoire, en ligne : [http://www.verre-histoire.org/colloques/verrefenetre/pages/p401\\_01\\_woronoff.html](http://www.verre-histoire.org/colloques/verrefenetre/pages/p401_01_woronoff.html) (consulté le 7 juillet 2020).

## LISTE DES FIGURES

Fig. 1 - Contexte géologique	44
Fig. 2 - Granite utilisé en parement de l'orillon sud du bastion.	44
Fig. 3 - Plan actuel du château de Pontivy	46
Fig. 4 - L'aile ouest du château de Pontivy. Au premier plan, la tour nord-ouest (cliché : Auteurs de vues)	47
Fig. 5 - Vue générale de l'aile ouest. En arrière-plan, on distingue la terrasse orientale (cliché : Auteurs de vues)	47
Fig. 6 - Armes des Rohan figurés sur un bloc de granite conservé au château de Pontivy.	48
Fig. 7 - L'aile nord du château de Pontivy, vue depuis le nord-est (cliché : Anne Bocquet).	49
Fig. 8 - L'aile nord côté cour (cliché : Jocelyn Martineau).	50
Fig. 9 - Aquarelle de Le Puillon de Boblaye, 1825 (Arch. mun. Pontivy, 2Z242).	50
Fig. 10 - Vue actuelle de l'angle nord-est du château (Cliché P.-J. Schwalm)	52
Fig. 11 - Pontivy, la ville et son château	54
Fig. 12 - Fresque de Stival, scène n°3.	56
Fig. 13 - Fresque de Stival, scène n°11.	56
Fig. 14 - Règlement avec l'ensemble des tenanciers pour les terrains sur eux confisqués pour la construction du château de Pontivy, 10 mars 1489 (Arch. dép. Morbihan, Kerg-II-119)	59
Fig. 15 - Les secteurs d'intervention archéologique	76
Fig. 16 - Cône de démolition de la courtine sud (cliché Jocelyn Martineau)	77
Fig. 19 - Relevé en cours du mur de la courtine sud	77
Fig. 18 - Relevé des remblais sous la paroi en béton projeté	77
Fig. 17 - Travaux de déconstruction en cours	77
Fig. 20 - Observation des remblais de la courtine sud sous la paroi en béton projeté	77
Fig. 21 - Aperçu du scan 3d des fours à pain découverts dans la courtine sud	78
Fig. 22 - Vue aérienne de la fouille de la terrasse d'artillerie, secteur 2 (Cliché P.J. Schwalm)	80
Fig. 23 - Travaux en cours dans la douve ouest	81
Fig. 24 - Localisation des stations fixes du Scan laser 3D (Cliché Fit Conseil)	84
Fig. 25 - Détail des études spécialistes	86
Fig. 26 - Visite du chantier de fouille par Anne Bocquet (Cliché Pontivy journal, 14/06/2019) et affiche des journées du Patrimoine de pays et des moulins	87
Fig. 27 - Panneau de communication n°1	88
Fig. 28 - Panneau de communication n°2	88
Fig. 29 - Protection des vestiges avant remblaiement	89
Fig. 30 - Vue générale de la terrasse d'artillerie après remblaiement	89
Tableau 1 – Détail des cotes d'archives relatives au château de Pontivy conservées à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine.	93
Tableau 2 – Détail des cotes d'archives relatives à René Lisch conservées aux Archives départementales du Morbihan.	94
Tableau 3 – Récapitulation du nombre de pages photographiées et de documents individuels intégrés dans la présente étude documentaire par fonds et par cotes.	95
Fig. 31 – Nombre et proportion de documents relatifs aux travaux de restauration du château des Rohan de Pontivy par année (les 262 documents non datés ne sont pas intégrés).	96
Tableau 4 – Nombre de documents obtenus par fonds documentaire et par catégorisation de nature.	97
Tableau 5 – Inventaire des devis associés aux travaux de restauration du château des Rohan de Pontivy.	98
Tableau 6 – États de protection du monument.	100
Tableau 7 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 341/54 du 11 mars 1954 et précisés dans le rapport du 10 avril 1954.	100
Tableau 8 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 271/56 du 14 janvier 1956.	103
Tableau 9 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 880/58 du 15 octobre 1958.	106
Tableau 10 – Entreprises adjudicataires des lots de travaux liés au devis 880/58.	106



Tableau 11 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 157/61 du 22 février 1961.	109
Tableau 12 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 68/64 du 20 février 1964.	111
Tableau 13 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 270/67.	113
Tableau 14 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 376/68.	115
Tableau 15 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 225/73.	118
Tableau 16 – Chapitrage des travaux nécessaires prévus par le devis 463/77.	118
Fig. 32-A - Les campagnes de restauration du château de Pontivy	123
Fig. 32-B - Les campagnes de restauration du château de Pontivy	124
Tableau 17 – Description bibliographique succincte des rapports d’opération produits par l’association CHAM.	126
Tableau 18 – Liste des zones composant le secteur nord-est.	126
Fig. 33 - Emprise des sondages dy CHAM (1985-1992) au sein du château des Rohan (à l’exclusion des secteurs de l’escalier d’honneur et des fossés)	127
Fig. 34 - Les secteurs d’intervention archéologiques (avant l’arrêté n°2015-197)	133
Fig. 35 - Synthèse des interventions archéologiques - secteur nord-est	134
Fig. 36 - Synthèse des interventions archéologiques - secteur est	138
Fig. 37 - Synthèse des interventions archéologiques - secteur est	139
Fig. 38 - Synthèse des interventions archéologiques - secteur sud-est	141
Fig. 39 - Synthèse des interventions archéologiques - secteur sud	143
Fig. 40 - Travaux de reconstruction de la courtine sud en cours (hiver 2017)	148
Fig. 42 - Sc.1, Elévation de M1, face nord (M1.1011)	151
Fig. 43 - Sc.1, Elévation de M1, face sud (M1.1044)	152
Fig. 49 - Sc.1, coupe transversale nord-sud de la courtine sud	158
Fig. 50 - Diagramme stratigraphique du secteur 1	159
Fig. 51 - Détail de la stratigraphie des remblais internes (carré rouge).	160
Fig. 52 - Détail de la stratigraphie des remblais internes. A droite, l’US54 (orange) correspondant vraisemblablement à une sédimentation naturelle.	160
Fig. 53 - Photographie de l’intérieur du four au moment de sa découverte en 1991	161
Fig. 54-A Vue générale du four F1 depuis le sud-est. En bas à gauche, on aperçoit une partie du four F2 associé.	162
Fig. 54-B Gueule du four F1, vue depuis l’intérieur	162
Fig. 54-C Cheminée installée au sommet suite à sa découverte en 1991 (vue depuis l’ouest)	162
Fig. 55 - Sc.1, Plans des fours F1 et F2	163
Fig. 56 - Sc.1, Coupe et profil des fours F1 et F2	164
Fig. 57 - Élément en remploi dans la coupole de F2	165
Fig. 58 - Stratigraphie d’aménagement de la sole avec un radier de pierres, un lit de pose d’argile puis la sole en granite (vue depuis le sud-ouest)	166
Fig. 59 - Vue de la sole et de la coupole en grandes pierres de taille de granite	166
Fig. 60 - Détail de la stratigraphie interne au four F2 et notamment du niveau d’abandon/comblement (US19) déversé depuis la gueule	167
Fig. 61 - Sole du four en place et son argile rubéfiée. En bas à droite, l’effondrement partiel (dû à celui de la courtine) a permis d’observer la stratigraphie sous-jacente	167
Fig. 62 - Gueule du four en granite. Au fond, le bouchon marquant la condamnation du four.	167
Fig. 63 - Extrait du scan 3D permettant de visualiser le profil des fours et de l’emplacement de leur gueule	169
Fig. 64 - Fours découverts au château de Montsoreau (49) (Source Emmanuel Litoux)	170
Fig. 65 - Fours découverts au château de Montsoreau (49) (Source <i>Monumentum</i> )	170
Fig. 66 - «Cabinet de Monseigneur» construit au sommet de la courtine sud (photographie datée des années 1930 - Arch. mun. Pontivy, 2 Z 242)	171
Fig. 67 - Destruction des bâtiments du XVIII <sup>e</sup> siècle lors de l’effondrement de la courtine en février 2014 (Cliché Jocelyn Martineau)	172
Fig. 68 - Achèvement des travaux de reconstruction de la courtine sud (mars 2019)	173
Fig. 69 - Plan général des vestiges	174
Fig. 70 - Vue aérienne des vestiges en fin d’opération (Cliché P.J. Schalwm)	175

Fig. 71 - Secteur 2. Plan général des vestiges, Phase 1	176
Fig. 72 - SD11, Tranchée de fondation F15, coupe ouest-est	178
Fig. 73 - SD10, Coupe sud - Tranchée de fondation TRF15	178
Fig. 75 - Transect de M10 avec en moitié droite, une récupération plus importante des matériaux	179
Fig. 74 - SD11, Semelle de fondation de M10	179
Fig. 76 - Porte menant au revers du logis. A gauche : tableau sud. A droite, porte vue de face côté salle. En haut à droite, détail sur les éléments d'huissierie conservés	180
Fig. 77 - Relevé de la porte menant au revers du logis.	181
Fig. 78 - Vue d'ensemble de la cheminée (CHE19) engagée dans le mur de refend. La moitié occidentale (à droite) a été presque entièrement récupérée.	181
Fig. 79 - Piédroit mouluré en granite	182
Fig. 80 - Dalle foyère composée d'un hérisson de schiste encadrée par une ceinture de granite. On observe en bas à droite, l'impact thermique sur la stratigraphie sous-jacente	182
Fig. 81 - Vue transversale de la cheminée engagée dans le refend (à droite). L'ensemble a subi un fort impact thermique comme en témoigne cette couleur rouge.	182
Fig. 82 - Vue générale des conduits des latrines aménagées dans le mur gouttereau (en cours de fouille). Vue depuis le nord.	183
Fig. 83 - Paroi sud de la fosse des latrines	183
Fig. 84 - Départ d'un conduit dans la paroi orientale de la fosse	184
Fig. 86 - La fosse des latrines, moitié nord (en cours de fouille)	184
Fig. 85 - Cloison entre c2 et c3 supportée par un linteau en granite	184
Fig. 87 - Fenêtre ouverte dans le mur gouttereau M10 dont on distingue les vestiges au premier plan (vue depuis le sud-ouest)	185
Fig. 88 - Mouluration de l'encadrement externe de la fenêtre 10.1019	185
Fig. 89 - Vestiges de la cheminée engagée dans le mur pignon (vue depuis le nord-ouest)	186
Fig. 90 - SD13, Socle 12.1032 du four (vue depuis l'ouest)	187
Fig. 91 - Voûte 12.1032 conservée en moitié occidentale	187
Fig. 92 - Remblai interne au socle (vue depuis le nord)	187
Fig. 93 - Vue générale du four en fin de fouille (vue depuis le sud-est)	187
Fig. 94 - Vestige de la sole en TCA sur lit d'argile	188
Fig. 95 - Céramique oubliée sur la sol du four	188
Fig. 96 - Vestiges des fondations de la tour sud-est, découverts dans le sondage SD12	189
Fig. 97 - Niveau de sol en terre battue (US200) au sein duquel se manifestent des zones charbonneuses et rubéfiées.	190
Fig. 98 - Vue d'ensemble de 19.1030 (vue depuis le nord-ouest)	191
Fig. 99 - Vue de 19.1030 depuis le dessus. En bas, le mur de refend M16	191
Fig. 100 - Étrier MET-054, us168 © A. Fasquel	191
Fig. 101 - US175, vue depuis le nord	192
Fig. 102 - US176, vue depuis le nord	192
Fig. 103 - Boucle en alliage cuivreux	193
Fig. 104 - F14 et son comblement (vue depuis le sud)	194
Fig. 105 - Niveau de circulation extérieur au logis (US155), vu depuis le sud	194
Fig. 106 - Accessoire féminin découvert sur la terrasse de revers (MET183)	194
Fig. 107 - Pichet avec décor d'applique anthropomorphe (196CER15)	195
Fig. 108 - Elévation de M14 et M9 (état postérieur), face ouest	196
Fig. 108 - Couloir intramural en grand appareil (vue depuis le nord)	197
Fig. 109 - Plan général des vestiges, Phase 2a, Mise en place d'un boulevard	198
Fig. 110 - Mur M15 construit sur la terrasse de revers	199
Fig. 111 - Coupe est-ouest entre M14 et M15. Aménagement d'un boulevard sur la terrasse de revers	200
Fig. 112 - Vue en coupe (ouest-est) des niveaux composant le boulevard F18. A gauche, se distingue nettement le percement de F3 lié à la récupération de la tour sud-est.	201
Fig. 113 - Parement ouest de M15 présentant une mise en oeuvre plus soignée que le parement	

est.	202
Fig. 114 - Mur M7 (vue depuis le nord)	202
Fig. 115 - Orthophotographie des squelettes équins	203
Fig. 116 - Tableau récapitulatif des datations par radiocarbone réalisées sur SQ12 et SQ13	204
Fig. 117 - Fers de l'équidé SQ_13, us227 (A. Berthon)	204
Fig. 118 - Planche de bois découverte à proximité des squelettes équins, dans l'US228	205
Fig. 119 - Plan général des vestiges, Phase 2c, destruction du logis	206
Fig. 120 - Sol de carreaux de terre cuite effondré. Ci-contre, vue en coupe de la stratigraphie du sol et des unités sous-jacentes (vue depuis le sud)	207
Fig. 121 - Niveau de démolition dans la salle 1 (vue depuis le nord)	209
Fig. 122 - Niveau de démolition dans la salle 1 (vue depuis l'est). Au premier plan, des enduits muraux tombés lors de la destruction du bâtiment	209
Fig. 123 - Bloc mouluré en granite, LAP45, identifié comme un pinacle	210
Fig. 124 - Bloc mouluré en granite, LAP23, correspondant à une console de mâchicoulis. Ci-dessous, le bloc lors de sa découverte dans les remblais de démolition	211
Fig. 126 - Étrier MET-054, us168 © A. Fasquel	215
Fig. 125 - Poignée d'ameublement MET002 (A. Berthon)	215
Fig. 127 - Portraits équestres	216
Fig. 128 - Plate d'armure en fer	217
Fig. 129 - Pot 6-3	218
Fig. 130 - Pots 3	219
Fig. 131 - Pots 3-4a présentant une déformation ovalaire	220
Fig. 132 - Pots 3-4a utilisé pour le grillage	220
Fig. 133 - Pot 4-2	221
Fig. 133 - Pot 28	221
Fig. 134 - Formes ouvertes : poêle et réchaud	221
Fig. 135 - Formes à boire des latrines (A. Berthon)	223
Fig. 136 - Éléments de vitrage découverts dans les latrines (A. Berthon)	225
Fig. 137 - Couvercle de bassinoire en alliage cuivreux (A. Berthon)	226
Fig. 138 - Pic en fer (A. Berthon)	227
Fig. 139 - Anneau MET200	228
Fig. 140 - Clé MET060	228
Fig. 141 - Scapula de sanglier (A. Borvon)	230
Fig. 142 - Boucle MET230	232
Fig. 143 - Perle LIT001	233
Fig. 144 - Pot 28-2	234
Fig. 145 - Ferret et épingles (A. Berthon)	236
Fig. 147 - Fragment de vitrail bleu	240
Fig. 146 - Pots 24 à dét.	240
Fig. 148 - Fragment de verre boire	241
Fig. 150 - Boucles MET004.1 ET MET004.2 (A. Berthon)	241
Fig. 149 - Couteau TAB001 (A. Berthon)	241
Fig. 153 - Fragments de plate d'armure (A. Berthon)	242
Fig. 151 - Fragment du récipient COM001/99-2-1.2 (K. Vincent)	242
Fig. 152 - Agrandissement X 8 à la binoculaire (A. Suaud-Préault/V. Gendrot)	242
Fig. 154 - Boucles d'harnachement et éperon (A. Berthon)	243
Fig. 155 - Etrier (A. Berthon)	245
Fig. 157 - Chaîne (A. Berthon)	246
Fig. 156 - Selle (A. Berthon)	246
Fig. 158 - Serrure (A. Berthon)	246
Fig. 159 - Sc. 2, Plan général des vestiges, phase 3	248
Fig. 160 - Plate-forme F16 (vue depuis le sud). A/ US115 et B/US94	250
Fig. 161 - Le costume militaire, lot 47, US94 (A. Berthon)	251
Fig. 162 - Couteau gravé, US92 (A. Berthon)	251

Fig. 163 - Couteau à placages en os (A. Berthon)	252
Fig. 164 - Plan et coupe de F6	252
Fig. 165 - Tranchée de fondation F7 de la plate-forme M9	254
Fig. 166 - Parement occidental de M9	255
Fig. 167 - Maçonnerie M8 condamnant le couloir et supportant la plateforme M9. B : la maçonnerie s'appuie nettement sur les assises dérasées du couloir.	256
Fig. 168 - Niveau d'occupation (US77) surmontant la plate-forme M9 (vue depuis le sud)	256
Fig. 169 - Armement (A. Berthon)	257
Fig. 170 - M5, face interne	259
Fig. 171 - Emprise de la fosse F3	261
Fig. 172 - Apparition de F3 lors du décapage (vue depuis le sud-est)	262
Fig. 173 - F3 marquant le négatif de la tour sud-est (vue depuis l'ouest)	262
Fig. 174 - F3 marquant le négatif de la tour sud-est (vue depuis le sud-est)	262
Fig. 175 - SD12. Sous le remplissage de F3, apparaissent les rares blocs oubliés de la fondation de la tour sud-est	262
Fig. 176 - Plomb à sceller (A. Berthon)	263
Fig. 177 - Accessoire (A. Berthon)	265
Fig. 179 - Mordant (A. Berthon)	266
Fig. 178 - Ferrure et plaque (A. Berthon)	266
Fig. 180 - Bouteille	270
Fig. 181 - Coupe d'Espagne	270
Fig. 182 - Fragment en émail stannifère (C. Le Guédard)	271
Fig. 183 - Plan général des vestiges, phase 4	273
Fig. 184 - Vue d'ensemble des céramiques de l'assemblage 2 après remontage (cliché C. Le Guédard)	275
Fig. 185 - Carte de répartition des approvisionnements du château de Pontivy à la fin du XVI <sup>e</sup> siècle et au début du XVII <sup>e</sup> siècle (Ass. 2 et 3)	277
Fig. 186 - Proportion relative des différents taxons mammaliens et aviaires consommés à Pontivy dans les trois contextes étudiés	279
Fig. 188 - Répartition des calibres de balles en plomb dans les us77 (bleu) et us94 (rouge) © A. Berthon, Éveha	284
Fig. 187 - Quantité de balles en plomb par calibre (A. Berthon)	284
Fig. 189 - Carte de répartition spatiale des balles en plomb et monnaies de la phase 3	285
Fig. 190 - répartition des balles et des vestiges de productions en plomb dans les us concernées (A. Berthon)	286
Fig. 191 - Vestiges de la production d'objets en plomb (A. Berthon)	287
Fig. 192 - Objets en plomb et plomb récupéré pour la fonte (A. Berthon)	288
Fig. 193 - Accessoires du costume (A. Berthon)	290
Fig. 194 - Typologie des clous (A. Berthon)	291
Fig. 195 - Objets personnels et parure (A. Berthon)	292
Fig. 196 - Diagramme de M5	297
Fig. 197 - Le château de Pontivy, Phase 1	304
Fig. 198 - Cheminée du manoir de Kerléguen à Grand-Champ (Cliché C. Amiot)	305
Fig. 199 - Scène n°11 des peintures de Stival	306
Fig. 200 - Détail de la tour nord-est sur l'aquarelle de 1825	306
Fig. 201 - Latrines de la tour nord-est fouillées par le CHAM (Reprise en DAO : M. Legeay)	307
Fig. 202 - Vitrail armorié figurant le A couronné	307
Fig. 203 - Façade sud de la chapelle du château de Pontivy	309
Fig. 204 - Le château de Pontivy, Phase 2	312
Fig. 206 - L'habit du fantassin et arquebusier par Johann Jacobi Von Wallhausen (c. 1615) (source : rmn)	320
Fig. 206 - Dépendance construite à l'angle sud-ouest de la chapelle	322